ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

RECUEIL D'OBSERVATIONS ET D'EXPÉRIENCES

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : M. le Dr DARIEX

PREMIÈRE ANNÉE. — 1891

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

1891

ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

LETTRE A M. DARIEX

Vous me demandez, mon cher ami, en commençant ce journal, dont le plan est tout à fait nouveau, de donner quelques indications à vos lecteurs sur votre but et sur vos moyens d'action. Je vais tâcher de le faire, très brièvement, pour qu'on puisse apprécier la nouveauté et la hardiesse de votre tentative.

Il y a certains phénomènes et certains faits qui n'ont pas pu franchir encore la période de l'empirisme. Alors que les sciences positives faisaient d'immenses progrès, astronomie, chimie, physique, physiologie, mécanique, la psychologie était à peu près stationnaire. Certaines facultés de l'esprit, semblant bien constatées par des observateurs disséminés, restaient profondément inconnues. Vous avez pensé qu'il fallait chercher une voie plus féconde que l'ornière suivie jusqu'à présent, et vous avez eu raison.

Il y a près de cent ans qu'on s'occupe de la lucidité magnétique ; il y a plus de deux mille ans qu'on parle des prophéties et des pressentiments ; quant au spiritisme, quoiqu'il paraisse de date plus récente, on le retrouverait dans les vieux livres. Et, cependant, si on cherchait à condenser ce qu'il y a de

scientifique et de rigoureux dans cet amas de faits incomplets, de mauvaises observations, d'expériences ridicules, de tentatives ébauchées et impuissantes, on ne trouverait rien, ou presque rien.

C'est ce qui autorise les savants et le public à nier en bloc tous ces faits, et à dire qu'il n'y a rien de vrai, puisque, malgré tant d'efforts, on n'a pu obtenir aucune démonstration tant soit peu satisfaisante.

Cependant nous croyons que cette conclusion est fausse. Nous avons la ferme conviction qu'il y a, mêlées aux forces connues et décrites, des forces que nous ne connaissons pas ; que l'explication mécanique, simple, vulgaire, ne suffit pas à expliquer tout ce qui se passe autour de nous; en un mot, qu'il y a des phénomènes psychiques occultes, et, si nous disons occultes, c'est un mot qui veut dire tout simplement inconnu.

Cela ne veut pas dire que ce qui est occulte aujourd'hui sera occulte demain. Il y a trois cents ans, l'électricité était une force occulte. Avant Scheele et Lavoisier, la chimie était une science occulte et on l'appelait l'alchimie ; et il n'y a guère plus de vingt ans que le magnétisme animal a cessé d'être une science occulte.

Il s'agit donc de faire passer certains phénomènes mystérieux, insaisissables, inconnus, dans le cadre des sciences positives. Si jusqu'à présent les sciences dites psychiques, surnaturelles ou occultes, sont restées si éloignées de la vraie science, ce n'est pas seulement à cause des prodigieuses difficultés qui se dressent de toutes parts, c'est surtout à cause du défaut de méthode. On s'est contenté d'attestations vagues, de témoignages douteux. On a cherché du merveilleux, on a procédé avec foi, et non par une méthode rationnelle, terre à terre, la seule qui, malgré sa lenteur et son humilité apparente, peut mener à quelque chose.

Il est bon que vos lecteurs soient bien avertis, dès le principe, de vos tendances. Autant nous avons le désir ardent de pénétrer dans les régions les plus mystérieuses de l'esprit et de la force, autant nous serons humbles et serviles adorateurs des faits bruts. On ne trouvera dans votre recueil — c'est

presque une promesse que vous m'avez faite — pas un mot qui sente la théorie ou le parti pris, ou qui fasse soupçonner une doctrine quelconque. Et comment pourrait-on faire soupçonner une doctrine latente, quand les faits sur lesquels elle doit s'appuyer ne sont pas bien établis encore ? Non certes ! toutes les curieuses observations de télépathie, de transmission mentale, de lucidité, de pressentiment, ne nous paraissent pas comporter encore l'ombre d'une théorie qui ne soit ridiculement prématurée. Tâchons d'abord de constater les faits : les théories viendront plus tard, et, hélas ! elles ne feront pas défaut. Il se trouvera bien vite des esprits peu scientifiques pour conclure avant que rien permette une conclusion. Personne ne peut le leur défendre, mais il vous est parfaitement permis de renier leurs conclusions.

Ce n'est pas à dire que la tâche, étant limitée aux observations et aux expériences, soit, par cela même, rendue plus facile. Le contraire est plutôt vrai. Rien n'est plus facile que d'édifier une théorie et de bâtir toute une conception de choses avec quelques documents disparates. C'est un travail facile et stérile. Ce qui est vraiment difficile, c'est de bien préciser un fait, quelque simple qu'il soit, surtout quand ce fait n'est pas une expérience, mais une observation.

Prenons comme exemple un de ces simples récits télépathiques tels que nous en trouvons tant, qui sont dignes d'être mentionnés. Par exemple, voici M. Wingfield, qui, chez lui, à onze heures du soir, dans une petite ville de Bretagne, voit devant lui l'image de son frère, alors que son frère, qu'il croyait en parfaite santé, vient de mourir une heure auparavant, en Ecosse, des suites d'une chute de cheval qu'il a faite dans la journée.

Voici le fait dans toute sa simplicité ; mais, pour qu'il devienne véritablement intéressant, il faut le compléter par la description détaillée de toutes les circonstances accessoires[1].

Et d'abord : 1° M. Wingfield est-il un homme en qui on puisse avoir absolue confiance ? Etait-il malade ?

(1) De fait, dans le cas dont il s'agit, toutes les conditions requises ont été remplies ; et ce cas de M. Wingfield est une des meilleures hallucinations télépathiques que nous possédions. (Voy. plus loin, p. 46.)

2° Les hallucinations sont-elles fréquentes chez lui?

3° Quelle est l'heure exacte de son rêve (ou de son hallucination)? Avant de connaître la mort de son frère, a-t-il écrit ou dit quelque chose se rapportant à ce rêve, de manière à ce qu'on n'ait pas à supposer une sorte de réminiscence erronée?

4° Quelles sont l'heure et la date exactes de la mort et de l'accident du frère de M. Wingfield? Des documents authentiques, officiels, peuvent-ils en être donnés?

On voit quelle est la nature du travail que vous aurez à faire. C'est une série de constatations, de documentations, de confrontations, qu'il faudra, à propos de chaque cas télépathique ou passant pour tel, répéter et varier de toutes les manières.

Il est vrai que vous aurez à cet égard, dans les admirables travaux de la Société anglaise *for Psychical Research*, un modèle qu'il ne faut craindre pas d'imiter et de copier. On sait qu'il y a dix ans environ, il s'est formé à Londres et à Cambridge, sous la sagace et active direction du professeur H. Sidgwick et de Mme Sidgwick, une Société dont le but a été précisément de faire collection de tous les faits se rapportant aux sciences psychiques. M. Ed. Gurney, savant aussi modeste qu'éclairé, en fut le premier secrétaire. M. F. Myers, qui fut avec M. Podmore, un des collaborateurs de la première heure, est le secrétaire de cette Société, avec M. Hodgson, M. Podmore, M. Walter Leaf, M. O. Lodge, M. Smith, M. Barrett, M. A. Myers et quelques autres savants distingués. M. Myers, avec M. et Mme Sidgwick, a réussi à faire des *Proceedings of the S. of Psych. Res.*, et du journal de cette Société, un recueil remarquable, aussi bien par l'énorme quantité de faits curieux qui y sont signalés que par la précision minutieuse avec laquelle ils sont décrits et analysés, les plus petits détails étant corroborés autant que possible par des témoignages irréprochables.

Il faudra faire dans vos *Annales de Sciences psychiques* quelque chose d'analogue, c'est-à-dire rapporter, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses adressées à vous relatives aux faits soi-disant occultes.

Il est bien évident que, ni vous, ni moi, par nous-mêmes nous ne pouvons rien. Il faut que les lecteurs et le public vous aident, c'est-à-dire vous communiquent les faits sur lesquels devra s'exercer notre critique.

Certes, des expériences valent mieux que des observations; mais les expériences sont tellement rares que nous n'osons pas les espérer. Une bonne et complète expérience vaut cent observations : mais, en fait d'occultisme, où trouver la bonne et solide expérience qui ne laisse pas de prise à la critique ? Il est probable que pendant longtemps ce journal serait réduit à n'être que des feuilles de papier blanc si l'on n'y mettait que les expériences — je parle des bonnes expériences. — Nous sommes, en fait d'occultisme, à la période empirique, c'est-à-dire à la période des observations éparses, non pas encore à la période expérimentale dans laquelle tout devient si précis et si complet que la discussion et la contestation sont impossibles.

Résignons-nous donc à être surtout des observateurs plutôt que des expérimentateurs; et voyons ce que vous pourrez et devrez insérer en fait d'observations.

1° Les faits de *télépathie ;* c'est-à-dire ceux dans lesquels un phénomène a été ressenti par *A*, alors que *B* éprouvait le même phénomène (ou un phénomène analogue) sans que *A* ait pu en être averti. Les hallucinations véridiques rentrent dans le groupe des phénomènes télépathiques.

2° Les faits de *lucidité;* c'est-à-dire la connaissance par un individu *A*, d'un phénomène quelconque, non percevable et connaissable par les sens normaux, en dehors de toute transmission mentale, consciente ou inconsciente.

Par exemple, une somnambule *A*, je suppose, voit un incendie qui se passe à 25 kilomètres de là, alors que parmi les assistants personne ne connaît l'incendie.

3° Les faits de *pressentiment ;* c'est-à-dire la prédiction d'un événement plus ou moins improbable qui se réalisera dans quelque temps, et qu'aucun des faits actuels ne permet de prévoir.

On comprend que la télépathie, la lucidité et le pressentiment ne sont au fond qu'un seul et même phénomène ; c'est-

à-dire une perception de faits, inaccessibles à nos sens normaux, par des procédés psychiques qui nous sont encore absolument mystérieux.

Que ce soit dans le rêve, dans l'état de veille, dans l'état intermédiaire à la veille et au rêve, dans l'état de somnambulisme magnétique, dans la vision par le cristal, ou dans les phénomènes dits spiritiques, obtenus par ces mouvements inconscients d'une table ou d'une planchette, le procédé importe peu. C'est le résultat qui est tout : or ce résultat révèle assurément une faculté profondément inconnue encore de l'âme humaine, celle de voir et de connaître des événements lointains dans le temps comme dans l'espace, sous une forme plus ou moins hallucinatoire.

Voilà pour le premier groupe des phénomènes que nous avons à étudier. Il est un autre groupe important et plus difficile encore. C'est le groupe des phénomènes physiques. D'abord ces phénomènes physiques existent-ils ? Vous le croyez peut-être : pour ma part, je suis moins affirmatif; ou, pour être sincère, *je n'y crois pas*, tout en étant prêt à me laisser convaincre, si vous m'apportez quelque bonne preuve.

Quelle que soit mon opinion personnelle, elle n'est guère intéressante. En tout cas on peut classer les phénomènes physiques occultes en deux groupes :

1° Mouvements d'objets matériels, non explicables par la mécanique normale, c'est-à-dire déplacement des objets sans contact; tels, par exemple, que le soulèvement de tables dont parlent si souvent les spirites sans pouvoir en donner une preuve.

2° Fantômes et apparitions se manifestant *objectivement*, c'est-à-dire de telle manière que l'on ne puisse les expliquer par la simple hallucination du percipient.

Dans ce groupe rentrent les photographies de fantômes, les hallucinations collectives, etc.

Cela fait ainsi cinq groupes de phénomènes que l'on peut classer ainsi :

A. Télépathie.

B. Lucidité;

C. Pressentiment.

D. Mouvements d'objets.

E. Apparitions objectives.

Il y aura évidemment des cas *intermédiaires;* c'est-à-dire rentrant dans deux ou trois de ces catégories; mais on comprendra qu'il ne s'agit là que d'un classement provisoire (nécessaire à l'étude), et non d'une classification définitive.

Remarquons que chacun de ces cinq groupes comprend aussi bien des observations que des expériences: par exemple, la télépathie, qui est le plus souvent le résultat d'une observation fortuite, peut être soumise à l'expérimentation. De fait, quelques expériences bien intéressantes sur la télépathie expérimentale ont été tentées, et elles ont réussi. Qu'il y ait mieux à faire, cela n'est pas douteux, mais les résultats obtenus permettent d'avoir bon espoir.

De même pour la lucidité. — Quant aux pressentiments, on ne voit guère comment il pourrait y avoir autre chose que des observations, mais à la rigueur on peut concevoir une expérimentation quelconque.

Ainsi, qu'il s'agisse d'expérimentation ou d'observation, tous les faits rapportés peuvent se ranger en cinq groupes, qui seront, bien entendu, d'inégale dimension, puisque la télépathie et la lucidité sont des phénomènes beaucoup plus fréquents que les autres.

En dehors de ces chapitres de faits, il y aura toute une série d'articles que vous intitulez : *Théories*, *Analyses*, *Bibliographie*, *Critique*. Soit; mais en fait de théorie, je vous en prie, tenez-vous-en à la méthode. Tout ce que vous pourrez décemment insérer en fait de théorie, ce sera la discussion des bonnes conditions pour observer et expérimenter. Il faudra vous faire à cet égard un parti pris formel, une mauvaise volonté que rien ne pourra vaincre. Refusez énergiquement à insérer, quel qu'en soit le mérite, un article dogmatique quelconque. Qu'on vous apporte un petit fait bien étudié dans tous ses détails, ce petit fait aura à nos yeux infiniment plus de valeur que les plus savantes dissertations de métaphysique ou d'hyperphysique.

Comme nous le disions au début de cette courte introduc-

tion, le secours du public est absolument nécessaire. Il faudra agir comme ont agi, avec tant de dévouement— suivi de succès — les savants membres de la Société psychique anglaise ; c'est-à-dire se faire, de toutes parts, adresser des faits intéressants, et, après une enquête aprofondie, les publier quand ils offrent des garanties d'exactitude et de véracité suffisantes. —Il est bien entendu que les noms de ces honorables correspondants sont confiés à votre discrétion et à votre honneur, et que jamais on ne publiera un nom sans en avoir reçu l'autorisation formelle. Il va de soi que la lettre anonyme ne compte que si l'anonymat n'existe pas pour vous, de sorte que les correspondances anonymes, qui paraitront dans ce journal, ne seront pas anonymes pour vous, et que vous vous porterez garants de l'honorabilité de tous ceux dont les noms ne seront pas publiés, et dont cependant le récit sera inséré dans ce recueil.

Vos commencements, mon cher Dariex, me semblent très modestes, et vous avez raison; mais il faut espérer que le public vous fera bon accueil et vous permettra de développer par la suite les dimensions de ce journal. Notre ambition est de tracer une voie nouvelle. Il ne faut pas se laisser éblouir par les magnifiques conquêtes de la science moderne. Ce que nous savons est bien peu de chose par rapport à ce que nous ignorons. Or le champ où nous travaillons est un des plus inconnus encore. C'est presque une terre vierge où la moisson promet d'être abondante. Mais il ne faut pas épargner ses fatigues. Surtout, il ne faut pas avoir peur des railleries et de l'indifférence, plus cruelle encore que les railleries.

Nous comprenons que c'est là notre devoir: nous le ferons résolument et complètement. A vous de faire le vôtre, c'est-à-dire de vous donner tout entier à cette œuvre. Ceux qui vous approuvent auront le devoir de vous soutenir et de vous aider.

Ch. Richet.

DE LA MÉTHODE

DANS LES

OBSERVATIONS DE TÉLÉPATHIE

Que pourrions-nous ajouter à la prudente introduction de M. le professeur Ch. Richet? Elle renferme tout notre programme, elle est la juste expression de la communauté d'idées qui nous a poussés à tenter cette œuvre hardie, qui ne sera peut-être pas stérile. Aussi ne hasarderons-nous que quelques conseils à l'adresse de nos lecteurs encore mal familiarisés avec cet ordre de phénomènes; puis nous leur montrerons comment ils pourront procéder pour recueillir convenablement les faits qui s'offriraient à eux et comment ils pourront contribuer à faire progresser cette science nouvelle, encore si mystérieuse.

Nous attendons beaucoup de nos lecteurs, du moins de ceux qui ont assez d'esprit et de bon sens pour admettre qu'il peut bien exister des phénomènes, même invraisemblables, qu'il leur est encore impossible de comprendre et d'expliquer, *et qu'il est plus sage de les étudier que de les nier sans examen*. Quant à ces esprits arriérés qui s'entêtent à nier ce qu'ils ne comprennent pas, et à ces esprits légers qui nient parce qu'il est de mode de paraître sceptique, nous ne nous en occupons pas. Ce n'est pas pour eux que nous écrivons et que nous cherchons.

Nous continuons à chercher parce que nous croyons être sur la piste de réelles vérités et non de fallacieuses hallucinations : nous nous décidons à écrire sur cette science nouvelle parce que nous pensons qu'il existe beaucoup d'esprits éclairés et impartiaux qui s'y intéresseront et trouveront plus intelligent et plus consciencieux de travailler avec nous à son progrès que de se sefuser à un examen ou à un jugement.

Nous adressons un pressant appel à tous ces esprits qui aiment les progrès ; leur concours nous est indispensable. Seuls, nous ne pouvons rien ; plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.

Les phénomènes psychiques se produisent partout : ils ne sont le privilège d'aucune classe de la société : on peut les observer aussi bien dans la chaumière la plus humble que dans le palais le plus somptueux. Ils ne sont pas aussi rares qu'ils le paraissent tout d'abord ; nous ne tarderons pas à montrer aux lecteurs qui voudront, pendant quelque temps, nous prêter leur attention, qu'il existe déjà beaucoup de faits bien constatés, solidement établis, qui prouvent ce que nous avançons, et montrent, d'une manière tout à fait évidente, que le plus souvent il n'est pas possible d'en faire des manifestations morbides de cerveaux mal équilibrés.

Notre ambition, ou plutôt notre but, est de contribuer à jeter un peu de lumière sur la profonde obscurité qui enveloppe encore les phénomènes psychiques, et d'encourager à leur étude ; nous voudrions aussi dissiper l'appréhension des timides. Qu'ils sont nombreux, ceux qui ont été témoins de faits de cet ordre ou qui en ont entendu rapporter par des amis sûrs, mais qu'une regrettable timidité empêche de parler ! Combien en avons-nous trouvés qui, pour rien au monde, n'auraient osé aborder ce sujet, mais qui étaient tout heureux de s'en entretenir, si nous l'abordions le premier et parvenions à gagner leur confiance ! Nous-même, pourquoi ne pas l'avouer, nous avons été longtemps de ces timides. Ce n'est qu'après nous être bien convaincus que tous ces phénomènes n'étaient pas des illusions, mais, au contraire, des faits

réels, ce n'est qu'après avoir vu nos propres observations et nos propres expériences corroborées par celles de beaucoup d'autres que nous nous sommes rendu à l'évidence, et que, servile adorateur de la vérité *et de la vérité seule*, nous n'avons plus hésité à dire, n'importe où et à n'importe qui : « Oui, il y a des faits, des faits bien réels, nous n'en pouvons plus douter. » Nous ne craignons plus de le dire, et nous voulons aller les chercher partout où nous pourrons les trouver.

N'ayant pas oublié toutes les phases par lesquelles nous sommes passé nous-même, nous ne saurons donc pas mauvais gré aux lecteurs de ne pas nous croire sur parole. Ce que nous voudrions voir à chacun, ce n'est pas une foi aveugle qui ne nous vaudrait que de mauvais collaborateurs ou des amis maladroits dont l'imagination arriverait, peu à peu et d'une manière plus ou moins consciente, à amplifier et à dénaturer les faits, suivant ses idées matérialistes, spiritualistes ou religieuses ; c'est un esprit terre à terre, c'est un bon sens à toute épreuve qui les rendrait très réservés dans l'acceptation des faits non suffisamment contrôlés et les empêcherait de tirer des conclusions ou d'échafauder des théories prématurés et contradictoires, sans bases solides, capables seulement de jeter le discrédit sur nos recherches. C'est donc à rechercher les faits et non à les interpréter que chacun devra employer son activité et son intelligence.

Nous ne demandons pas à ceux qui ne sont encore que peu habitués à ce genre de recherches d'être aussi sévères que nous dans le choix et dans la critique des faits qu'ils pourraient recueillir et nous envoyer, nous nous exposerions à nous priver de beaucoup de cas, leur paraissant sans valeur, qui, néanmoins, pourraient présenter pour nous un réel intérêt, soit par certains détails, en apparence insignifiants, soit par un supplément d'enquête dirigée dans un sens déterminé que nous indiquerions. Que l'on ne craigne pas de nous écrire et de nous adresser les cas, même sans valeur apparente. *Que l'on ne craigne pas surtout d'insister sur les détails les plus minimes*, car ils peuvent nous mettre sur

des pistes précieuses et quelquefois même nous permettre de juger le cas et de le classer [1].

Nous allons maintenant donner quelques indications sur la manière de prendre des observations psychiques.

Nous n'avons ni la prétention, ni l'intention de formuler des règles, d'écrire un manuel technique, d'après lequel on devra se guider : nous voudrions, au contraire, laisser à chacun une certaine initiative. Assurément il peut y avoir plus d'une bonne manière d'observer et de contrôler un fait. Les phénomènes dont il s'agit sont si nombreux et si variables dans leurs manifestations que souvent il faut se laisser guider par le bon sens et par les multiples et diverses circonstances au milieu desquelles ils se produisent.

Nous voulons seulement permettre aux observateurs et aux chercheurs consciencieux, mais encore inexpérimentés, de se faire une idée des moyens les plus propres à contrôler ces faits et à les établir sur des bases inébranlables.

Nous savons, et nous n'hésitons pas à le dire dès l'abord, que bien souvent il n'est pas pratiquement possible de réaliser toutes les conditions que comporte la théorie, et qu'il faudrait cependant réaliser pour rendre le cas inattaquable; mais ces conditions n'en sont pas moins utiles à connaître.

Afin de rendre le sujet moins aride et plus clair, nous intercalerons dans ce texte le récit de quelques cas intéressants; nous nous efforcerons d'en faire ressortir les qualités et les défauts, et surtout de montrer comment il eût été possible de rendre l'observation plus parfaite, moins critiquable et plus rigoureusement scientifique.

Nous empruntons le cas suivant, qui se prête assez bien à notre sujet, à la Société des Recherches psychiques de Londres. On trouvera dans la présente publication beaucoup d'emprunts faits à cette Société. Ses travaux sont considérables et nous n'aurons garde de priver nos lecteurs des cas très remarquables qu'ils ont recueillis et que comportera notre cadre.

(1) Ces lettres pourraient nous être adressées, soit à la librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, soit à notre domicile particulier, 6, rue du Bellay, à Paris.

Le cas est dû à Miss Beale, principale du collège des Dames-Cheltenham. Le récit lui a été envoyé, il y a quelques années, par Miss T.-G. C. :

J'avais entre treize et quatorze ans lorsque j'allai passer quelques jours à la maison chez des amis. Je partageai la chambre d'une de mes compagnes, plus âgée que moi d'un an. M'étant réveillée une nuit, j'ai vu distinctement la figure d'un homme (habillé d'une sorte de robe de chambre flottante), debout devant la table de toilette, le dos tourné vers le lit et étendant sa main comme pour chercher son chemin. Je me rappelle que je frottai mes yeux pour me convaincre que je ne rêvais pas. Lorsque je regardai de nouveau, un moment après, la figure avait disparu. Cela m'effraya, et je réveillai ma compagne. Elle s'efforça cependant de me persuader que ce devait avoir été son frère (le seul homme dans la maison), et qu'il était probablement venu dans la chambre pour voir l'heure sur une vieille montre placée toujours sur la table de toilette. Cette montre était une grande autorité dans la maison. J'ai oublié de dire qu'il y avait un clair de lune brillant, rayonnant dans la chambre. A moitié convaincue, je me rendormis, et pendant le déjeuner du lendemain je demandai à C... (le frère de mon amie) ce qu'il était venu faire dans notre chambre la nuit précédente. Il me répondit qu'assurément il n'y était pas venu, et il me demanda ce que j'avais vu. Lorsque je le lui eus raconté, il eut l'air si troublé et si chagriné que je n'insistai pas sur le sujet. Quelques jours plus tard, sa mère me dit que C... avait vu la même figure dans sa chambre, pendant la même nuit que moi. Il avait reconnu en elle un ami intime, camarade de navire.

Quand C... avait quitté la marine, à cause de sa mauvaise santé, son ami avait reçu la permission de passer quelques jours sur la côte. En prenant congé de lui, il avait dit « Eh bien, celui de nous deux qui mourra le premier viendra voir l'autre. » Le jour même où Mme B... me parla de l'incident, C... avait appris la mort de son ancien camarade de navire. La mort eut lieu à bord d'un bâtiment, près de la côte d'Espagne, dans la nuit où moi-même et C... nous avions vu l'apparition.

T. I. C.

Mlle C... nous écrit :

1, Clarendon Place, le 28 janvier 1884.

J'ai envoyé l'histoire, racontée plus haut, à Mlle Beale, il y a déjà quelques années. Le frère C..., dont il est question, est mort depuis bien des années, et la mémoire de sa mère est tellement affaiblie

par l'âge et la maladie, que son témoignage n'a pas de valeur. Il me semble que je ne puis rien ajouter à ce que j'ai déjà écrit. L'incident est aussi frais dans ma mémoire que s'il venait de se passer. A cette époque-là j'étais encore presque une enfant, et je n'avais jamais l'idée d'avoir vu un esprit jusqu'à ce que Mme B... me parlât de la mort de l'ami de son fils. Les deux chambres (celle où C... couchait et celle où moi et mon amie couchions) étaient situées au même étage et l'une près de l'autre.

En résumé, deux amis, qui avaient exercé la même profession et vécu côte à côte, se quittent et, avant de se séparer, *fait très important à noter*, se promettent réciproquement que celui qui mourra le premier, « ira voir » l'autre, lui apparaîtra.

Celui dont la santé était bonne, et que M. C... avait tout lieu de croire bien portant, meurt la nuit, à bord d'un navire, près de la côte d'Espagne, et *cette même nuit* il apparait à son ami C... qui, sans doute, ne le savait pas malade, qui certainement n'avait pu être informé de sa mort et n'avait aucune raison, dépendant de son imagination, pour éprouver à ce moment-là une hallucination semblable.

Bien plus, Mlle C..., qui, probablement, ne savait rien de la promesse que s'étaient faite M. C... et son ami, et qui peut-être ignorait l'existence de cet ami, vit à la même heure, et dans une chambre différente, mais contiguë à celle de M. C..., la même apparition.

Si l'hypothèse d'une hallucination, qui aurait exactement et par hasard coïncidé avec la mort de l'ami de M. C... et qu'aurait éprouvée ce dernier, est très improbable ; elle est à plus forte raison improbable de la part de Mlle C..., une enfant de treize à quatorze ans, qui était seulement dans la maison depuis quelques jours, n'avait jusqu'alors, jamais éprouvé d'hallucination et n'en a pas eu d'autre depuis.

Ce qui est encore bien plus improbable, pour ne pas dire absurde, c'est de supposer que, *par hasard*, M. C... a, dans une hallucination, vu son ami la nuit même de sa mort, et que par hasard, et d'une manière inconsciente, il a fait éprouver à Mlle C..., qui était dans une autre chambre, cette

même hallucination. Il est absurde, en effet, d'attribuer au hasard un pareil concours de circonstances.

Ce cas, s'il ne péchait pas par insuffisance d'observation et de contrôle, ainsi que nous allons l'exposer plus bas, aurait une très grande valeur :

1° Parce que M. C... et son ami s'étaient réciproquement promis que le premier qui mourrait apparaîtrait à l'autre ;

2° Parce que celui des deux sujets qui avait une bonne santé meurt à plusieurs centaines de lieues de son ami, sans que celui-ci ait aucune raison pour s'en douter, et se fait voir la nuit même de sa mort, ainsi qu'il l'avait promis ;

3° Parce qu'il a été vu cette même nuit et à peu près au même moment *par une autre personne* qui avait encore, bien moins que Mme C..., des raisons d'éprouver à ce même moment une semblable hallucination. Il y a donc eu *spontanéité, collectivité* et *identité* d'impressions, *ce qui augmente considérablement la valeur du cas* et rend à peu près nulle l'hypothèse de coïncidence et d'hallucination fausse.

Malheureusement ce cas si remarquable en lui-même comporte quelques restrictions, faute de pouvoir être appuyée par des témoignages de première main en nombre suffisant.

Nous ne nous trouvons en effet en présence que du témoignage du témoin le moins important, Mlle T. I. C. ; encore n'a t-elle pas écrit immédiatement ses impressions et sa conversation avec la mère de M. C... au sujet de l'incident.

Certes il n'y a aucune raison pour suspecter la bonne foi de Mlle C... Ce serait une critique peu scientifique et inadmissible, non seulement dans le cas présent, mais dans la plupart des autres cas donnés; il n'est pas raisonnable d'invoquer la mauvaise foi et de récuser systématiquement le témoignage de personnes honorables et honorablement connues qui n'ont aucun intérêt à mentir et ne craignent pas de signer ce qu'elles avancent : cette manière de critiquer et de réfuter les faits ne peut pas se soutenir.

Comment? voilà M. Wickham, colonel de la Garde Royale, voilà M. Tolosa y Latour, médecin distingué de Madrid, voilà M. le docteur Liébeault, savant de premier ordre, voilà bien d'autres personnes appartenant à l'élite de la société, qui

certifient qu'ils ont été témoins de tel ou tel phénomène, et, par l'unique raison qu'il s'agit d'un fait qui ne ressemble pas à ceux qui nous sont familiers, par la seule raison que nous ne le comprenons pas et qu'il nous semble surnaturel, nous dirions que ces hommes, qui ont derrière eux tout un passé d'honneur, sont tout d'un coup sans motif aucun devenus d'impudents mystificateurs ? Non ; cela est absurde ; cela ne se peut pas soutenir.

Aussi la sincérité de miss C. G. T. n'est pas en cause ; mais, si nous ne pouvons avoir le moindre soupçon sur sa sincérité, il n'est ni invraisemblable, ni anti-scientifique de supposer que, lorsqu'elle a écrit son récit, plusieurs années après l'événement, ses souvenirs n'étaient plus rigoureusement exacts, et qu'avec la meilleure foi du monde, elle a pu altérer plus ou moins la vérité : la mémoire est en effet fort infidèle, et nous ne pouvons presque jamais nous fier à elle.

Le principal sujet, M. C..., étant mort, n'a pu contrôler ni corroborer le récit de Mlle C. G. T; la mère de M. C... n'a pas pu non plus le confirmer ni apporter à l'enquête son propre témoignage : son âge avancé et la maladie qui avaient beaucoup affaibli sa mémoire, quand on a songé à le lui demander, l'eussent rendu sans valeur. Enfin il manque le témoignage de M. C... c'est-à-dire celui qui eût été le plus complet et le plus précieux.

Ces critiques ne peuvent évidemment pas s'adresser à ceux qui ont recueilli ces témoignages avec un soin extrême, et avec l'habileté dont ils ont donné tant de preuves ; elles ne peuvent s'adresser non plus aux honorables personnes qui les ont fournis; elles sont faites pour le besoin de notre cause, et pour mieux montrer le côté faible d'un cas admirable, qui, faute de méthode, n'a qu'une valeur scientifique secondaire.

Voici comment il eût été utile de procéder dans le cas présent :

« Après s'être promis que le premier qui mourrait irait voir l'autre et lui apparaîtrait, M. C... et son ami auraient dû écrire ce dont ils venaient de convenir, signer l'un et l'autre ce procès-verbal, le mettre dans une enveloppe assez solide pour

ne pas se déchirer par l'usure, fermer cette enveloppe avec cinq cachets de cire bien complets et bien nets, afin qu'ils ne puissent prêter à aucune équivoque, écrire en tête du recto : « Cette enveloppe, confiée aux soins de M. X..., ne devra être décachetée qu'à la requête de M. Y.. ou à celle de M. Z., en sa présence ou en la présence des personnes qu'il lui plaira de désigner à cet effet. » Cela fait, ou bien l'enveloppe eût été déposée chez un notaire qui l'aurait enregistrée avec inscription de la date du dépôt et l'aurait conservée dans ses archives, ou bien elle eût été envoyée, comme lettre *recommandée*, à un ami, préalablement prévenu de cet envoi, qui l'aurait conservée ; l'enregistrement, au lieu d'être fait par un notaire, l'eût été par l'administration des postes.

Dès ce moment la preuve authentique de ce dont étaient convenu les deux amis était rigoureusement établie; ce n'était ni long, ni compliqué, ni difficile, et il n'y avait plus qu'à se souvenir et à attendre les événements.

Quand M. C. eut la vision de son ami, il eut dû aussitôt noter l'heure, écrire ce qu'il avait vu et toutes les impressions qu'il avait ressenties, signer son récit, le cacheter, et dès l'ouverture des bureaux de poste, l'expédier, en lettre recommandée, à la personne à qui avait été confiée la première lettre, avec cette suscription en tête de l'enveloppe : « Ne pas décacheter, joindre à.... » (ici la désignation de la première lettre).

M. C... eût bien fait aussi, avant de sortir de chez lui, de déposer entre les mains d'une personne sûre, un récit cacheté de ce qu'il avait observé.

Ces précautions prises, il lui restait à s'assurer si son ami était véritablement mort, en quel lieu, quel jour et à quelle heure il avait rendu le dernier soupir. Après avoir obtenu ces renseignements, il devait se procurer l'acte de décès de son ami, puis, avec tous ces documents et d'autres encore ayant quelque valeur et variant selon des conditions d'ordre secondaire, il devait, en présence de témoins, faire ouvrir les enveloppes cachetées et enregistrées, et prouver, pièces authentiques en main, que, comme cela avait été convenu, son ami lui était apparu la nuit même de sa mort, qu'il n'avait cer-

tainement pas pu être informé de cet événement, qu'il ignorait même si son ami était malade et l'endroit où il se trouvait; que rien n'avait donc pu provoquer chez lui une hallucination pouvant coïncider avec le moment de sa mort, etc., etc.

Aucun témoignage ne devait être négligé, celui de Mlle C. T..., qui avait eu la même vision que lui, devait venir après le sien; il fallait ensuite produire celui de sa sœur qui avait partagé sa chambre avec Mlle C. T..., et que celle-ci avait réveillée, comme on l'a lu plus haut, pour lui raconter sa vision; il fallait le témoignage de toutes les personnes présentes à table et pouvant confirmer: 1° que Mlle C. T... avait, durant le déjeuner, demandé à M. C... ce qu'il était venu faire dans la chambre où elle couchait, avec son amie; 2° que M. C... lui répondit qu'assurément il n'y était pas venu et lui demanda ce qu'elle avait vu; 3° qu'il eut l'air si troublé et si chagriné après qu'elle le lui eut raconté, qu'elle n'insista pas sur ce sujet.

Toutes ces conditions, à l'extrême rigueur, eussent pu être remplies : ce cas devenait alors absolument inattaquable; et, comme la vision avait été collective, la part du hasard eut été tellement minime que la certitude aurait pu être admise.

On voit qu'il suffit de faire appel au bon sens, et de pouvoir à l'occasion consacrer quelque temps à ces recherches pour recueillir des observations probantes.

Si les conditions de contrôle sont à la portée de tout le monde, si tous ceux qui savent lire et écrire sont capables de recueillir une observation aussi bien que nous venons de l'indiquer, il n'en est pas de même des faits.

On se tromperait grandement si l'on croyait qu'il suffit, par exemple, de se promettre que le premier qui mourra apparaîtra à son ami ou à toute autre personne qu'ils désigneront, pour que le phénomène se réalise. Hélas! dans la grande majorité des cas, il ne se réalisera pas, soit parce que le sujet survivant n'est pas en état de réceptivité psychique, soit pour toute autre cause; car, d'ailleurs, nous ne savons encore rien des conditions dans lesquelles se réalisent

les phénomènes, surtout les phénomènes télépathiques. Ce que nous savons le mieux, c'est qu'ils se produisent souvent alors qu'on les attend le moins et non pas quand on le voudrait, et à date fixée. Ils sont essentiellement capricieux. Cependant nous croyons avoir remarqué qu'ils paraissent d'autant plus fréquents et plus intenses que l'on s'adonne davantage à leur étude et qu'on les recherche avec plus d'assiduité.

Que ces restrictions et ces remarques n'effrayent pas les nouveaux venus, beaucoup d'entre eux parviendront à voir bien des choses, s'ils sont persévérants, et s'ils savent chercher et expérimenter.

Tous les cas ne demandent pas, pour être bien établis, autant de précautions que le précédent : il en est que les circonstances mêmes se chargent de contrôler et de bien établir, comme, par exemple, dans le cas suivant, qu'on trouve dans les *Phantasms of Living*.

Il est dû à une dame qui s'occupe activement d'œuvres de charité, et qui est aussi peu visionnaire que possible. Ne prenant pas aux phénomènes psychiques un intérêt spécial, elle ne veut pas que son nom soit publié, parce que ses amis n'ont, pour ces questions, ni sympathie, ni grand respect :

Le 9 mai 1883.

Ceci est arrivé en janvier dernier, un mardi. Je devais partir pour une de mes visites habituelles à Southampton. Dans la matinée je reçus une lettre d'un ami, qui me disait qu'il allait à la chasse ce jour-là, et qu'il m'écrirait le lendemain, de sorte que je trouverais sa lettre à mon retour. Dans le train, étant fatiguée, je laissai tomber mon livre et je fermai les yeux. Aussitôt la scène suivante se présenta devant moi : « Un champ de chasse et deux hommes à cheval se préparait à sauter par-dessus un petit mur de pierre; le cheval de mon ami s'élança, ne put le franchir et tomba sur la tête en jetant son cavalier en bas. » Toute la scène s'évanouit. J'étais parfaitement éveillée tout le temps. Mon ami est bon cavalier, et il n'y avait pas de raison pour qu'un tel accident lui fût arrivé. Immédiatement à mon arrivée à Southampton, je lui écrivis, disant tout bonnement que je savais qu'il avait fait une

chute, et que j'espérais qu'il n'avait pas de mal. A mon retour, mercredi, bien tard dans la nuit, ne trouvant pas la lettre promise, je lui écrivis quelques lignes, où je disais que j'espérais avoir des nouvelles, au sujet de sa *chute*, le lendemain. Le soir même de mon retour, je racontai à deux personnes ce que j'avais vu ; et même j'avais parlé de ce qui m'était arrivé dans le train à des amis avec lesquels je dînai mardi soir, et tous s'étaient mis à rire de moi. Jeudi matin je reçus une lettre de mon ami. Il m'y raconta qu'il avait fait une chute en voulant sauter par-dessus un petit mur de pierre, que le cheval ne l'avait pu franchir et était tombé sur la tête, et que lui-même, n'étant pas trop blessé, était remonté à cheval un peu plus tard. Quand il avait écrit, il n'avait encore reçu aucune de mes lettres, parce que ma lettre de mardi n'arriva en Écosse que jeudi matin ; et celle de mercredi y était vendredi. Lorsqu'il reçut mes lettres, il déclara seulement que je devais avoir dormi. Rien de semblable ne m'était arrivé antérieurement, ni rien de pareil ne m'est arrivé depuis. Tout me sembla très naturel et ne m'alarma pas du tout.

Mme B... répond à des questions qu'on lui avait adressées :

Mon ami, qui est un Écossais entêté, refuse de dire un mot de plus sur cette affaire. Tout ce que je sais, c'est qu'il y avait deux cavaliers qui se dirigeaient vers le même endroit.

Elle a dit que sa vision avait eu lieu vers 3 heures de l'après-midi, et qu'elle avait appris de son ami que l'accident se passa « après le déjeuner ». Elle ne pensa pas une minute qu'un *malheur* (disaster) fût arrivé, et elle était sûre que son ami n'avait pas de mal. Elle ne peut dire si ses yeux étaient fermés ou ouverts, mais elle est sûre de n'avoir jamais eu d'impression du même genre.

Dans ce cas, la preuve du phénomène de télépathie ou de double vue, expression plus ancienne et plus connue de tous, semble s'être établie d'elle-même par le concours des événements :

Mme B..., en arrivant à Southampton, écrit à son ami (que nous appellerons M. X...) et lui dit « qu'elle savait qu'il avait fait une chute de cheval et qu'elle espérait qu'il n'avait pas de mal ». Le soir même, elle raconte sa vision aux amis avec lesquels elle dîne, et qui, tous, se mettent à rire d'elle.

Le mercredi soir, à son retour, fort tard dans la nuit, ne trouvant pas chez elle la lettre annoncée, elle écrit à M. X... et lui dit qu'elle espère avoir le lendemain des nouvelles de sa chute; de plus, elle raconte à deux personnes ce qu'elle avait vu. Le jeudi matin elle reçoit enfin la lettre promise, *qui s'était croisée* avec les siennes, et décrivait l'accident tel qu'elle l'avait vu. La production de ces lettres avec leur enveloppe respective, portant le cachet de la poste, eut déjà établi assez bien que Mme B... ne pouvait pas savoir que M. X... avait fait une chute, puisqu'il était matériellement impossible qu'elle fût prévenue, sa vision ayant eu lieu à une heure voisine de l'heure de l'accident; elle eût établi que les lettres s'étaient bien véritablement croisées et n'avaient pu arriver assez tôt à leur destination pour influencer soit Mme B..., soit son ami.

Il eût fallu ensuite recueillir le témoignage du compagnon de chasse de M. X..., qui eût confirmé que l'accident s'était produit le mardi dans l'après-midi, et relaté l'heure à laquelle ils étaient rentrés de la chasse et où il devenait possible à M. X... de télégraphier la nouvelle de l'accident à Mme B.., ce qui eût pu provoquer chez elle une hallucination.

Le témoignage des personnes avec lesquelles Mme B. avait dîné, le mardi soir, devait venir ensuite, et prouver que Mme B. leur avait raconté ce qu'elle avait vu et était convaincue que M. X... avait fait une chute comme elle le disait. Enfin, on devait recueillir le témoignage des deux personnes auxquelles Mme B .. avait fait part de sa vision, le mercredi soir, en rentrant chez elle; ces personnes auraient, sans doute, pu indiquer l'heure exacte à laquelle Mme B... avait quitté son domicile, le mardi, et celle à laquelle elle y était rentrée le mercredi, peut-être aussi auraient-elles pu confirmer qu'il n'était venu chez elle aucune lettre d'Ecosse.

Les témoignages eussent ainsi été plus complets, la preuve plus grande et le fait plus rigoureusement établi.

Tout cela paraît bien minutieux et un peu superflu, va-t-on penser ; nous n'en disconvenons pas, mais, comme nous nous trouvons en présence de faits nouveaux, extraordinaires et encore en apparence invraisemblables, il est important de

prendre les précautions les plus *minutieuses* et les plus *superflues*, afin d'aller autant que possible au-devant des critiques les moins rationnelles et même des critiques absurdes, qui trouvent toujours quelqu'un prêt à les adopter et à les répandre.

Sans contester la valeur du cas que nous regardons comme très bon, même tel qu'il est présenté, nous regrettons, au point de vue scientifique, qu'il n'ait pas été possible de recueillir tous les témoignages qui l'auraient confirmée et qui, surtout, auraient empêché que l'on puisse objecter que, n'ayant à son appui qu'un témoignage unique, il ne pouvait pas être accepté en raison du vieil adage de jurisprudence « *testis unus, testis nullus* ».

Il est très regrettable que l'ami de Mme B., « l'Ecossais entêté », ait refusé d'apporter son témoignage si précieux dans cet événement ; la science lui en eût été reconnaissante, et nous ne voyons pas en quoi sa conscience ni son prestige auraient pu en souffrir.

Le cas suivant, rapporté par M. Gaston Fournier, est très intéressant. Cependant il prête encore à la critique.

LXXVI. — Paris.

19 octobre 1885.

Le 21 février 1879, j'étais invité à dîner chez mes amis, M. et Mme B... En arrivant dans le salon, je constate l'absence d'un commensal ordinaire de la maison, M. d'E..., que je rencontrais presque toujours à leur table. J'en fais la remarque, et Mme B... me répond que d'E.., employé dans une importante maison de banque, était sans doute fort occupé en ce moment, car on ne l'avait pas vu depuis deux jours. A partir de ce moment, il ne fut plus question de d'E... Le repas s'achève fort gaiement et sans que Mme B... donne la moindre marque visible de préoccupation, pendant le dîner. Nous avions formé le projet d'aller achever notre soirée au théâtre. Au dessert, Mme B... se lève pour aller s'habiller dans sa chambre, dont la porte, restée entr'ouverte, donne dans la salle à manger. B... et moi étions restés à table, fumant notre cigare, quand, après quelques minutes, nous entendons un cri terrible. Croyant à un accident, nous nous précipitons dans la chambre, et nous trouvons Mme B... assise, prête à se trouver mal.

Nous nous empressons autour d'elle, elle se remet peu à peu et nous fait le récit suivant : « Après vous avoir quittés, je m'habillais pour sortir, et j'étais en train de nouer les brides de mon chapeau devant ma glace, quand tout à coup j'ai vu dans cette glace d'E... entrer par la porte. Il avait son chapeau sur la tête ; il était pâle et triste ; sans me retourner je lui adresse la parole : « Tiens, d'E..., vous voilà ; asseyez-vous donc ; » et, comme il ne répondait pas, je me suis alors retournée et je n'ai plus rien vu. Prise alors de peur, j'ai poussé le cri que vous avez entendu. » B..., pour rassurer sa femme, se met à la plaisanter, traitant l'apparition d'hallucination nerveuse et lui disant que d'E... serait très flatté d'apprendre à quel point il occupait sa pensée ; puis, comme Mme B... restait toute tremblante, pour couper court à son émotion, nous lui proposons de partir tout de suite, alléguant que nous allions manquer le lever du rideau.

« Je n'ai pas pensé un seul instant à d'E..., nous dit Mme B..., depuis que M. Fournier m'a demandé la cause de son absence. Je ne suis pas peureuse, et je n'ai jamais eu d'hallucination ; je vous assure qu'il y a là quelque chose d'extraordinaire, et, quant à moi, je ne sortirai pas avant d'avoir des nouvelles de d'E... Je vous supplie d'aller chez lui ; c'est le seul moyen de me rassurer. »

Je conseille à B... de céder au désir de sa femme, et nous partons tous les deux chez d'E...., qui demeurait à très peu de distance. Tout en marchant, nous plaisantions beaucoup sur les frayeurs de Mme B...

En arrivant chez d'E... nous demandons au concierge : « D'E... est-il chez lui ?—Oui, monsieur, il n'est pas descendu de la journée. » D'E... habitait un petit appartement de garçon ; il n'avait pas de domestique. Nous montons chez lui, et nous sonnons à plusieurs reprises sans avoir de réponse. Nous sonnons plus fort, puis nous frappons à tour de bras, sans plus de succès. B... émotionné malgré lui, me dit : « C'est absurde ! le concierge se sera trompé ; il est sorti. Descendons. » Mais le concierge nous affirme que d'E... n'est pas sorti, qu'il en est absolument sûr.

Véritablement effrayés, nous remontons avec lui, et nous tentons de nouveau de nous faire ouvrir ; puis, n'entendant rien bouger dans l'appartement, nous envoyons chercher un serrurier. On force la porte, et nous trouvons le corps de d'E... encore chaud, couché sur son lit, et troué de deux coups de revolver.

Le médecin, que nous faisons venir aussitôt, constate que d'E... avait d'abord tenté de se suicider en avalant un flacon de laudanum, et qu'ensuite trouvant sans doute que le poison n'agissait pas assez vite, il s'était tiré deux coups de revolver à la place du cœur. D'après la constatation médicale, la mort remontait à une heure environ. Sans que je puisse préciser l'heure exacte, c'était cependant une coïncidence presque absolue avec la soi-disant hallu-

cination de Mme B... Sur la cheminée il y avait une lettre de d'E... annonçant à M. et Mme B... sa résolution, lettre particulièrement affectueuse pour Mme B...

GASTON FOURNIER.

Dans une conversation avec M. Myers, M. Fournier a dit qu'il n'était pas certain de l'exactitude de la date. Nous nous sommes procuré une copie de l'acte de décès, d'où il résulte que d'E... est mort le 7 octobre 1880, à 10 heures du matin. Il est fort possible que le corps, qui était habillé, fût encore chaud le soir. L'heure ne peut probablement pas être déterminée avec précision, et il est vraisemblable que l'acte officiel l'a avancée, et le médecin dont parle M. Fournier l'a retardée plus qu'il ne conviendrait. Mais nous ne pouvons affirmer que la coïncidence ait été aussi exacte que se l'est imaginé M. Fournier. Mme B... est morte, M. B... est malheureusement dans l'Amérique du Sud, et nous n'avons pu obtenir de lui aucune réponse.

Dans ce cas, la preuve de l'hallucination télépathique de Mme B... pouvait être faite en quelques instants.

Il suffisait à M. B..., Mme B... et M. Fournier d'écrire le procès-verbal de ce qui s'était passé, et de le signer tous trois, puis de faire signer au concierge de M. d'E... une déclaration établissant qu'à telle heure M. Fournier et M. B... étaient venus lui demander si M. d'E... était chez lui, qu'il leur avait affirmé énergiquement qu'il n'était pas sorti de la journée, et qu'en raison de son affirmation ils étaient remontés avec lui, avaient frappé de nouveau et n'entendant rien avaient envoyé chercher un serrurier.

L'attestation du concierge aurait eu une certaine valeur, car, sans la vision de Mme B..., ils n'auraient certainement pas forcé la porte de M. d'E...

La lettre trouvée dans l'appartement de M. d'E... devait être jointe au procès-verbal et à la déclaration du concierge, car elle établissait sans doute que M. d'E... n'avait pas averti M. et Mme B... qu'il se suiciderait ce jour-là.

Nous considérons néanmoins cette observation comme très bonne, et, nous ne saurions trop le dire, pour ce cas, comme

pour les deux autres, nos critiques ne s'adressent nullement aux témoins du fait; nous leur savons au contraire beaucoup de gré de l'avoir rapporté. Mais il s'agit d'instruire ceux qui auraient à l'avenir une hallucination télépathique; afin d'arriver au plus tôt à la plus exacte connaissance possible des phénomènes psychiques, il convient de ne rien négliger dans leur observation, ni dans l'établissement des preuves qui en démontrent l'existence. Il faut ne pas gaspiller les cas probants qui s'offrent à nous; nous devons d'autant plus nous efforcer d'agir ainsi, qu'il ne nous est pas possible, pas encore du moins, de reproduire expérimentalement ces phénomènes, et d'en établir la preuve comme pourrait faire un physicien qui peut à volonté démontrer la pesanteur de l'air et reproduire quand il lui plaît les expériences qui la prouvent.

Enfin nous reproduisons le cas suivant comme observation à peu près parfaite; il est rapporté par M. le docteur Liébeault. Nous n'aurons pas besoin d'en faire la critique. M. Liébeault, l'éminent médecin de Nancy, très habitué aux recherches scientifiques a immédiatement vu le côté faible de l'observation, et l'a signalé; ainsi qu'on le verra, il ne s'agit que d'une petite négligence qui n'amoindrit que faiblement la valeur de ce cas très intéressant.

4 septembre 1885.

Je m'empresse de vous écrire au sujet du fait de communication de pensée dont je vous ai parlé, lorsque vous m'avez fait l'honneur d'assister à mes séances hypnotiques à Nancy. Ce fait se passa dans une famille française de la Nouvelle-Orléans, et qui était venue habiter quelque temps Nancy, pour y liquider une affaire d'intérêt. J'avais fait connaissance de cette famille, parce que son chef, M. G..., m'avait amené sa nièce, Mlle B..., pour que je la traitasse par les procédés hypnotiques. Elle était atteinte d'une anémie légère et d'une toux nerveuse contractées à Coblentz, dans une maison d'éducation où elle était professeur. Je parvins facilement à la mettre en somnambulisme, et elle fut guérie en deux séances. La production de cet état de sommeil ayant démontré à la famille G... et à Mlle B... qu'elle pourrait facilement devenir médium (Mme G... était médium spirite), cette demoiselle s'exerça à évoquer, à l'aide de la plume, les esprits, auxquels elle croyait sincèrement, et au bout de deux mois elle fut un remarquable médium écri-

vante. C'est elle que j'ai vue de mes yeux tracer rapidement des pages d'écriture qu'elle appelait des messages, et cela en des termes choisis et sans aucune rature, en même temps qu'elle tenait conversation avec les personnes qui l'entouraient. Chose curieuse, elle n'avait nullement conscience de ce qu'elle écrivait : « aussi, disait-elle, ce ne peut être qu'un esprit qui dirige ma main, ce n'est pas moi ».

Un jour, c'était, je crois, le 7 février 1868, vers huit heures du matin, au moment de se mettre à table pour déjeuner, elle sentit un besoin, un quelque chose qui la poussait à écrire (c'est ce qu'elle appelait une *trance*), et elle courut immédiatement vers son grand cahier, où elle traça fébrilement, au crayon, des caractères indéchiffrables. Elle retraça les mêmes caractères sur les pages suivantes, et enfin, l'excitation de son esprit se calmant, on put lire qu'une personne nommée Marguerite lui annonçait sa mort. On supposa aussitôt qu'une demoiselle de ce nom qui était son amie, et habitait comme professeur le même pensionnat de Coblentz où elle avait exercé les mêmes fonctions, venait d'y mourir. Toute la famille G..., y compris Mlle B..., vinrent immédiatement chez moi, et nous décidâmes de vérifier, le jour même, si ce fait de mort avait réellement eu lieu. Mlle B... écrivit à une demoiselle anglaise de ses amies, qui exerçait aussi les mêmes fonctions d'institutrice dans le pensionnat en question; elle prétexta un motif, quelconque ayant soin de ne pas révéler le motif vrai. Poste pour poste, nous reçûmes une réponse en anglais, dont on me copia la partie essentielle, réponse que j'ai retrouvée dans un portefeuille, il y a à peine quinze jours, et égarée de nouveau. Elle exprimait l'étonnement de cette demoiselle anglaise au sujet de la lettre de Mlle B..., lettre qu'elle n'attendait pas si tôt, vu que le but ne lui en paraissait pas assez motivé. Mais en même temps, l'amie anglaise se hâtait d'annoncer à notre médium que leur amie commune, Marguerite, était morte le 7 février, vers huit heures du matin. En outre, un petit carré de papier imprimé était inséré dans la lettre : c'était un billet de mort et de faire part. Inutile de vous dire que je vérifiai l'enveloppe de la lettre, et que la lettre me parut venir réellement de Coblentz. Seulement, j'ai eu depuis des regrets. C'est de n'avoir pas, dans l'intérêt de la science, demandé à la famille G... d'aller avec eux au bureau télégraphique vérifier s'ils n'avaient pas reçu une dépêche télégraphique dans la matinée du 7 février. La science ne doit pas avoir de pudeur; la vérité ne craint pas d'être vue. Je n'ai comme preuve de la véracité du fait qu'une preuve morale : c'est l'honorabilité de la famille G... qui m'a paru toujours au-dessus de tout soupçon.

Dr A. Liébeault.

Nous ne pouvons tenir compte que des témoignages, et des

récits de première main, c'est-à-dire fournis par les témoins mêmes du cas ou par les personnes qui s'y sont trouvées mêlées plus ou moins directement ; nous attachons cependant une grande importance aux témoignages de ceux à qui le fait a été conté, peu après qu'il s'est produit, par les observateurs eux-mêmes.

Mais un cas rapporté par M. C..., qui le tiendrait de M. B..., lequel l'aurait appris de M. A., n'aurait aucune valeur scientifique, car, si parfois il était l'expression assez juste de la vérité, le plus souvent, nous le savons par expérience, et nous allons le montrer, le plus souvent il serait tout à fait dénaturé, et nous enregistrerions plus d'erreurs que de vérités.

Il est difficile de se figurer de prime abord avec quelle facilité les faits sont dénaturés. Par leur caractère merveilleux et insolite, ils portent plus que tout le reste à l'exagération, exagération le plus souvent inconsciente. Avant d'avoir passé par trois ou quatre bouches, ils ne sont déjà plus conformes à la vérité.

L'exemple suivant va en donner une idée.

Tout récemment, M. H..., lieutenant dans l'armée active française, habitué aux recherches psychiques, auxquelles il s'était intéressé avec nous, nous écrit :

« Un de mes amis, officier marié, m'a raconté un fait assez intéressant arrivé à un de ses camarades, actuellement capitaine.

« Quand il était enfant, il voyait souvent passer un moine, sorte de fantôme, vaguement lumineux, tenant les mains croisées sur sa poitrine, traversant le jardin et disparaissant dans un mur toujours au même endroit. Quand cet officier fut devenu grand et maître de la propriété, l'idée lui vint d'abattre le mur à l'endroit où disparaissait le fantôme ; il y trouva enfoui le squelette d'un moine qui avait les mains croisées sur la poitrine, comme le fantôme. »

Nous avons écrit à ce sujet au capitaine X.., qui nous a répondu :

« ...Cela se passait l'année avant la guerre, je crois. Un professeur du lycée de C... demeurait dans une maison qui

avait été autrefois un couvent. Un soir qu'il était invité chez le proviseur, sa femme prenait l'air à la croisée, et crut voir dans la cour une forme blanche : « Un revenant ! » s'exclama-t-elle. A ses cris la servante, une grosse Alsacienne, accourt, et, dès qu'elle apprend ce dont il s'agit, prend un balai, descend dans la cour, et aperçoit, en effet, une forme blanche qui disparait au même moment dans le mur.

« A sa rentrée, le professeur se mit à rire, bien entendu ; mais, devant l'affirmation de la servante qui désignait un endroit du mur, et surtout pour rassurer sa femme, qui garda le lit pendant plusieurs jours, il fit ouvrir le mur à l'endroit désigné, et l'on y trouva le cadavre d'un moine.

« C'est ce que je me souviens d'avoir vu, mais vous voyez que je n'ai nullement été auteur dans cette affaire dont je me souviens fort bien, et que tout le monde, en ville, connaissait. J'ai vu les fouilles, c'est tout. »

Ainsi qu'on le voit, le récit envoyé par M. le lieutenant H..., que nous pouvons considérer comme de troisième main, diffère déjà bien de ce que sait ou de ce qu'a vu M. le capitaine D...

Si l'on considère que les narrateurs sont tous des officiers, c'est-à-dire des hommes dont l'intelligence, l'honorabilité et la parfaite bonne foi ne peuvent faire l'ombre d'un doute, on comprendra mieux encore combien il est important d'obtenir des récits de première main, et pourquoi ils sont les seuls qui puissent établir des preuves reposant sur des bases rationnelles et solides.

Le cas qui précède est des plus intéressants. Peut-être arriverons-nous à le préciser; mais il est possible qu'en essayant de le préciser, il fasse comme le fantôme, et s'évanouisse dans le mur.

En résumé, nous voulons aborder de front et ouvertement l'étude des sciences psychiques, recueillir avec grand soin tous les cas de cet ordre qui nous seront signalés, faire sur chacun de ceux qui présenteront quelque intérêt une enquête rigoureuse et minutieuse, afin d'arriver le plus près possible de la vérité absolue et d'en établir la preuve de notre mieux ;

nous voulons, autant que nous le pourrons, observer et expérimenter nous-mêmes tous les cas que comporte cette science; mais nous savons, et nous disons en toute sincérité, qu'il est rare de pouvoir observer d'importants phénomènes et que ce n'est que très exceptionnellement que l'on arrive à obtenir des expériences concluantes, car nous ne connaissons encore pas les règles qui président à la production de ces phénomènes et nous ne savons pas quelles sont toutes les conditions qu'il faut réaliser pour les obtenir : aussi avons-nous dû solliciter le concours de tous et demander que chacun nous aide quand il en trouvera l'occasion et contribue, autant qu'il le pourra, à l'avancement de cette nouvelle science.

Nous avons à dessein insisté sur la nécessité d'oser parler ouvertement de toutes ces choses, malgré leur caractère encore mystérieux; ceux qui auront ce courage, peu dangereux et fort raisonnable, y trouveront plus de satisfactions que d'ennuis, nous nous plaisons du moins à l'espérer pour la bonne renommée du bon sens de nos compatriotes que nous voudrions ne plus voir, à cet égard, tant en arrière des Anglais, des Américains et même des Allemands.

Nous n'avons pas craint d'insister sur la manière de recueillir les faits et de réaliser les conditions de contrôle qu'il est possible de prévoir, ou que l'on peut instituer après coup; nous ne manquerons pas, à l'occasion, de revenir sur ce sujet d'une importance capitale pour nos recherches, ni de faire une critique sévère qui empêchera souvent le lecteur, encore inexpérimenté, de se fourvoyer dans des conceptions fausses et lui permettra de saisir les côtés faibles, les défauts des observations ou des expériences et de les éviter à l'occasion.

Nous voulons tenter de faire ce qui existe déjà en Angleterre, c'est-à-dire créer un centre neutre pour ce genre d'études, un centre où l'on n'aura d'autres visées que la recherche de la vérité absolue, de la vérité toute nue, et non d'une vérité habillée au goût de telle ou telle doctrine. Nous chercherons impartialement les faits, nous observerons et expérimenterons quand nous le pourrons, nous ne ferons nous-mêmes aucune théorie, nous reproduirons seulement

celles qui nous paraitront présenter un sérieux intérêt ; mais il est bien convenu que nous n'en adopterons aucune et que nous en laisserons toute la responsabilité à l'auteur. Nous ne serons donc ni spirites, ni svedemborgiens, ni théosophes, ni occultistes. Nous serons de modestes chercheurs de faits et les très humbles adorateurs de la vérité qui fera l'objet de tout notre culte et de notre plus grande sollicitude.

Le chapitre consacré à la bibliographie nous permettra néanmoins de tenir le lecteur au courant de ce qui s'écrira d'important et de raisonnable sur les questions qui font l'objet de nos recherches.

D. Dariex.



DOCUMENTS ORIGINAUX

I. — OBSERVATION DE MONTPELLIER[1]

1. — *Lettre de M. Noëll.*

Dans les premiers jours de novembre 1869, je partis de Perpignan, ma ville natale, pour aller continuer mes études de pharmacie à Montpellier. Ma famille se composait, à cette époque, de ma mère et de mes quatre sœurs. Je la laissai très heureuse et en parfaite santé.

Le 22 du même mois, ma sœur Hélène, une superbe fille de 18 ans, la plus jeune et ma préférée, réunissait à la maison maternelle quelques-unes de ses camarades.

Vers trois heures de l'après-dîner elles se dirigèrent, en compagnie de ma mère, vers la promenade des Platanes. Le temps était très beau. Au bout d'une demi-heure, ma sœur fut prise d'un malaise subit. « Mère, dit-elle, je sens un frisson étrange courir par tout mon corps, j'ai froid et ma gorge me fait grand mal. Rentrons. »

Douze heures après, ma bien-aimée sœur expirait dans les bras de ma mère, asphyxiée, terrassée par une angine couenneuse que deux docteurs furent impuissants à dompter.

Ma famille, — j'étais le seul homme pour la représenter aux obsèques, — m'envoya télégramme sur télégramme.

Par une terrible fatalité, que je déplore encore aujourd'hui, aucun ne me fut remis à temps.

Or, dans la nuit du 23 au 24, — dix-huit heures après la mort de la pauvre enfant, — je fus en proie à une épouvantable hallucination.

J'étais rentré chez moi à deux heures du matin, l'esprit libre et encore tout plein du bonheur que j'avais éprouvé dans les journées des 22 et 23, consacrées à une partie de plaisir. Je me mis au lit très gai. Cinq minutes après, j'étais endormi.

Sur les quatre heures du matin, je vis apparaître devant moi la figure de ma sœur, pâle, sanglante, inanimée, et un cri perçant,

[1] Nous désignerons par le nom de la ville où le phénomène s'est passé les phénomènes télépathiques que nous aurons à rapporter.

répété, plaintif, venait frapper mon oreille : « Que fais-tu, mon Louis? mais viens donc, mais viens donc. »

Dans mon sommeil nerveux et agité, je pris une voiture, mais, hélas! malgré des efforts surhumains, je ne pouvais pas la faire avancer.

Et je voyais toujours ma sœur pâle, sanglante, inanimée, et le même cri perçant, répété, plaintif, venait frapper mon oreille : « Que fais-tu, mon Louis? mais viens donc, mais viens donc ».

Je me réveillai brusquement, la face congestionnée, la tête en feu, la gorge sèche, la respiration courte et saccadée, tandis que mon corps ruisselait de sueur.

Je bondis hors de mon lit, cherchant à me ressaisir... Une heure après, je me remis au lit, mais je ne pus trouver le repos.

A onze heures du matin, j'arrivai à la pension, en proie à une insurmontable tristesse. Questionné par mes camarades, je leur racontai le fait brutal, tel que je l'avais ressenti. — Il me valut quelques railleries. — A deux heures, je me rendis à la Faculté, espérant trouver dans l'étude quelque repos.

En sortant du cours, à quatre heures, je vis une femme en grand deuil s'avancer vers moi. A deux pas de moi, elle souleva son voile. Je reconnus ma sœur aînée qui, inquiète sur moi, venait, malgré sa légitime douleur, demander ce que j'étais devenu.

Elle me fit part de la fatale nouvelle que rien ne pouvait me faire prévoir, puisque j'avais reçu des nouvelles excellentes de ma famille le 22 novembre au matin.....

Tel est le récit que je vous livre, sur l'honneur, absolument vrai. Je n'exprime aucune opinion ; je me borne à raconter, mais, en le vous racontant, je ne puis m'empêcher de vous dire l'impression vive, pénible, profonde produite sur moi par cette hallucination télépathique...

Vingt-un ans se sont écoulés depuis lors, l'impression est toujours aussi profonde — maintenant surtout — et, si les traits de mon Hélène ne m'apparaissent pas avec la même netteté, j'entends toujours ce même appel plaintif, multiplié, désespéré : — Que fais-tu donc, mon Louis? mais viens donc, mais viens donc.

Louis Noell,
Pharmacien à Cette.

2. — *Lettre de M. Noëll.*

En réponse à une lettre que nous lui avons adressée, M. Noëll nous écrit :

Cette, 7 janvier 1891.

1° Je n'ai pas découché la nuit du 22 au 23, ni la nuit du 23 au 24. Je sortis de ma chambre le 23 vers *huit heures* du matin en

compagnie d'une personne qui venait me voir quelquefois. Nous partîmes ensemble pour la campagne où nous restâmes toute la journée.

Je rentrai seul chez moi à deux heures du matin dans la nuit du 23 au 24.

Ma sœur étant morte le 23 à *cinq heures* du matin, et le télégraphe n'ouvrant qu'à sept heures à Perpignan, les premières dépêches arrivèrent à Montpellier vers *huit heures et demie* — après mon départ ; et la bonne, chargée de faire ma chambre, au lieu de mettre les dépêches en évidence, les fourra dans un des tiroirs de mon bureau. Quand je sortis, le 24, à onze heures du matin, pour me rendre au restaurant, je ne vis ni la propriétaire, ni la bonne. Du reste, la maison que j'habitais était très mal tenue, au point de vue du service, et assez mal fréquentée.

2° Quant au récit de la mort d'Hélène, et à mon entrevue avec ma sœur aînée, voici les faits. En rentrant de la promenade, le 22 novembre, à quatre heures du soir, ma sœur se coucha en proie à de terribles souffrances. — Elle étouffait. — Malgré les soins les plus intelligents, les plus dévoués, le mal empira. A minuit, elle était condamnée par les médecins.

Vers une heure du matin, dans un moment de calme, elle demanda l'aumônier du pensionnat. Après le départ de l'aumônier, elle embrassa ma mère avec calme, lui demanda pardon et la supplia de ne pas rester dans la chambre, voulant ainsi lui éviter l'affreux spectacle de l'agonie. — Puis, s'adressant à Thérèse, ma sœur aînée : Marraine, dit-elle, je veux être habillée, après ma mort, avec la robe noire d'uniforme que j'ai mise pour la première fois dimanche dernier. — Je le veux, entends-tu.

Elle demanda ensuite une statuette de la Vierge et le scapulaire de sa marraine. Elle s'assoupit alors. Vers cinq heures, elle demanda d'une voix encore intelligible si l'*Angelus* avait sonné. Pas encore, lui répondit-on. Eh bien, ajouta-t-elle, je mourrai quand il sonnera. Et, entendant la cloche, elle dit adieu.....

Cinq minutes après, tout était fini.

Ainsi que vous pourrez en juger, ma sœur, malgré son jeune âge. mourut avec une grande fermeté d'âme et un véritable courage. Chose étrange, elle ne prononça pas mon nom une seule fois.....

3° Pour ce qui est de mon entrevue avec ma sœur aînée, quand je la vis en grand deuil. — « Un malheur nous a frappés, m'écriai-je. Qu'y a-t-il donc, mais parle, parle. » — Oui, me répondit-elle, et, après quelques secondes :

« Hélène est morte en quelques heures, foudroyée, asphyxiée, terrassée par une angine couenneuse. »

Fou de colère et de douleur, je la brutalisai presque : « Mais pourquoi ne m'a-t-on pas prévenu ? Pourquoi m'avoir laissé ignorer et la maladie et la mort ? — Et les dépêches que nous t'avons adres-

sées, tu ne les as donc pas reçues? — Nous montâmes dans une voiture. Arrivé chez moi, je m'expliquai tout. — Deux heures après, lorsque je fus redevenu plus calme, je fis part à ma sœur de mon hallucination de la nuit du 23 au 24.

4° Je vous envoie l'extrait de l'acte de décès de ma sœur[1]. Vous voudrez bien remarquer la précision de mes souvenirs; en faisant mon récit de télépathie à mon ami S..., je dis franchement, instantanément, sans faire aucun effort de mémoire, la date exacte — à une minute près — du fatal événement. — Je pouvais très bien, après vingt et un ans, me tromper de quelques jours, de quelques heures.

5° Quant au témoignage de mes camarades, ils sont tous morts ou disparus. Mes camarades de pension étaient à table au nombre de six ou de sept quand j'arrivai à onze heures pour déjeuner. Deux étudiants en médecine sont morts dans les ambulances pendant la guerre. Le troisième est mort à Paris pendant la Commune. Un quatrième est mort à la Rochelle en 1875 ou 76. Quant aux autres, je ne sais ce qu'ils sont devenus. Je ne puis donc vous apporter leur témoignage, — et puis, pourraient-ils, vingt et un ans après, se rappeler le récit d'un rêve débité à table?

Mais, pour moi, je suis parfaitement sûr d'avoir raconté ce rêve à mes camarades de la pension; je les entends encore, je les vois encore me raillant affectueusement quand je leur disais : « Je ne serais pas étonné s'il m'arrivait aujourd'hui malheur. »

J'ai eu dans ma vie d'autres hallucinations, de moindre importance, il est vrai, mais elles ont été suivies — je l'ai toujours remarqué — d'un événement désagréable; désillusions, pertes d'argent, graves contrariétés, etc.

3. — *Lettre de Thérèse Noell.*

Mon frère m'a priée, sur votre demande, de vous envoyer le récit de l'entrevue que j'eus avec lui à Montpellier après la mort de notre sœur Hélène; selon votre désir et le sien, je viens, malgré l'amertume de souvenirs aussi douloureux, vous apporter mon témoignage.

En voyant dans la rue mon frère qui fut le premier à me reconnaître, malgré mes vêtements de deuil, je compris qu'il ignorait encore la mort d'Hélène: Quel malheur nous frappe encore? s'écria-t-il? apprenant de ma bouche la mort d'Hélène, il me serra les bras avec une telle violence que je faillis tomber à la renverse; rentrée à la maison j'eus à supporter une scène terrible. Fou de

(1) L'extrait de l'acte de Hélène Noëll nous a été adressé. Il porte que Hélène Noëll, âgée de dix-sept ans, est décédée à Perpignan à quatre heures du matin le 23 novembre 1869.

colère, mon frère qui est très nerveux, très ardent, mais très bon aussi, me maltraita presque. Quelle fatalité, s'écriait-il, quel terrible malheur. Oh! les dépêches, pourquoi ne les ai-je donc pas reçues? Et il frappait violemment la table avec ses deux mains... Coup sur coup, il avala trois grandes carafes d'eau. Un moment je le crus fou, tellement son regard était égaré...

Quand il eut repris ses esprits quelques heures après, il dit : Oh! j'en étais sûr, un grand malheur devait fondre sur moi : il me raconta alors l'hallucination qu'il avait éprouvée dans la nuit du 23 au 24.

Thérèse Noell.

Nous ne ferons suivre ce cas remarquable d'aucune réflexion. Il est évident que nous ne changeons rien aux lettres qui nous ont été adressées, pour laisser aux faits eux-mêmes leur scrupuleuse exactitude.

II. — OBSERVATION DE MADRID

Au mois de novembre 1870, j'étais à Madrid avec ma famille, c'est-à-dire mon père, ma mère, mon frère et ma sœur. Mon frère était âgé de trois ans, ma sœur de huit ans, et moi j'avais treize ans. Nous étions, les trois enfants, couchés dans une chambre à coucher voisine de la chambre à coucher de nos parents, avec une porte vitrée entr'ouverte qui nous en séparait. A deux heures du matin, ma mère se réveille en sursaut et en pleurant. Elle se lève, et vient dans notre chambre nous réveiller tous en nous disant : « Priez pour votre grand-père (mon père) qui vient de mourir. » Or, à cette époque, notre grand-père était à Paris qui était assiégé par les armées allemandes, nous n'avions de ses nouvelles que chaque quinzaine, assez irrégulièrement, par les dépêches des ballons. Mon grand-père avait une maladie de la vessie. Nous savions qu'il était malade, mais nous ne le pensions pas si gravement atteint.

Or, je me souviens parfaitement que, sans motif apparent, notre mère vint au milieu de la nuit nous réveiller. Je crois bien que c'est la seule fois que pareil fait s'est produit.

Mon père tâcha de tranquilliser ma mère qui voulait nous mettre en deuil dès le lendemain matin. Sur les instances de mon père, elle ne se mit pas en deuil : néanmoins, elle avait préparé tous ses effets de deuil, et disait à tout le monde : « Mon père est mort. »

Environ un mois après, nous eûmes la confirmation de son rêve. Nous apprimes par les dépêches que mon grand-père était mort

dans la nuit qui avait précédé le rêve. Il est mort presque subitement : je ne saurais malheureusement donner plus de détails, car j'étais fort jeune. Ma grand'mère, mon père et ma mère sont, tous trois, morts depuis cette époque, et, en outre, les papiers ont été brûlés pendant le second siège de Paris. Mais je crois cependant pouvoir affirmer que la mort de mon grand-père avait précédé de quelques heures — et de quelques heures seulement — le rêve de ma mère.

Dr Manuel TOLOSA Y LATOUR,
Médecin de l'hôpital des Enfants, à Madrid.

RÉFLEXIONS. — Ce cas, pour être probant, demanderait des confirmations authentiques et des dates plus précises. Ce qui, en dépit de cette absence de documents incontestables, lui donne quelque valeur, c'est l'autorité scientifique indiscutée de M. Tolosa-Latour.

III. — OBSERVATION DE JONZAC

M. Emery-Desbrousses, docteur en médecine à Jonzac (Charente), nous adresse le récit suivant que lui a fait une de ses clientes, Mme X... (Le nom de Mme X... nous a été donné, mais nous ne sommes pas autorisé à le publier.)

1. — *Lettre de M. Emery Desbrousses.*

« Le 30 avril 1889, dit Mme X..., j'assistais à la bénédiction du couvent des sœurs de la Sagesse à l'occasion de la fête du bienheureux père de Montfort. Au moment de la bénédiction, la bonne mère, dont le prie-Dieu est séparé de ma chaise par une grille, se retourna brusquement de mon côté (il lui fallait se retourner de trois quarts) et me dit presque textuellement : « Madame, je viens de prier notre bon père (le B. de Montfort) pour vos jeunes gens ; il les protégera : il aimait tant les jeunes gens ; priez-le aussi pour eux ! » Ce fait parut fort étrange, parce qu'on était au moment de la bénédiction où tout le monde est très recueilli, et où les bonnes sœurs, d'ordinaire, ne bougent pas plus que des statues. — Sœur Sainte-A... n'avait point pour habitude de prendre intérêt à mes enfants, qu'elle connait à peine, et ses manières, son attitude sont, habituellement, si réservées, si calmes, l'expression de sa physionomie était si singulière, à ce moment-là, que toute l'assistance eut une forte envie de rire, et l'on se disait de chaise à chaise : la bonne

mère devient folle. — On ne se souvient pas de l'avoir vue, jamais se distraire de ses prières pour adresser à ses voisines de pareilles exhortations.

Après la cérémonie, je rentre chez moi, et l'on m'apprend que mes deux fils ont failli être écrasés dans un embarras de voiture. Et cela, un quart d'heure avant. Tous deux ont été projetés violemment hors d'un cabriolet. Le cheval s'est arrêté tout net et juste au moment où la roue allait passer sur l'un d'eux.

Le plus jeune eût le bras fracturé, l'aîné n'eut que de fortes contusions. »

Le soir même, Mme X... conta à son mari, qui s'en souvient et l'affirme, le pressentiment de la bonne mère.

Ici, je laisse le parole à Mme X... — femme à l'esprit fort lucide, mais, comme sa fille, fort crédule aux interventions d'outre-tombe.

« Le soir de l'accident, comme nous voulions témoigner notre reconnaissance au père de Montfort, je me rendis au couvent pour faire brûler des cierges à la chapelle. J'y trouvai les religieuses *tout en l'air* (*sic*) et la bonne mère dans les larmes. — Elles venaient d'apprendre l'événement, et bénissaient en chœur le nom du bienheureux. La bonne mère vint à moi et me dit : « Pendant la bénédiction, j'ai senti *un coup au cœur* (*sic*), j'ai pensé à vos enfants et j'ai cherché leur mère pour lui dire de prier pour eux. »

Il est constant que la bonne mère s'est retournée vers Mme X... au moment de la bénédiction pour l'exhorter à recommander ses enfants au père de Montfort — que ceci parut un peu extraordinaire, n'étant point dans les habitudes de la vieille sœur, que beaucoup de personnes le remarquèrent et s'en souviennent encore. Il est constant que dans la même heure, et, autant qu'on peut l'affirmer, dans le même quart d'heure, les enfants de Mme X... couraient un terrible danger.

H. Emery-Desbrousses.

Jonzac, le 23 décembre 1890.

2. — *Lettre de Mme X...*

Extrait d'une lettre de Mme X... au Dr Emery :

Jonzac, 9 janvier 1891.

Le récit de l'accident m'a été fait bien souvent, et tout dernièrement encore pendant les vacances du premier de l'an, par les trois acteurs, mes deux fils, J... et R..., et mon neveu E...; ils étaient âgés alors, l'un de 18, l'autre de 14 ans, le troisième en avait 17. Ils étaient donc parfaitement en état d'en comprendre la gravité et nul n'est mieux placé qu'eux pour le raconter.

Donc, le 29 avril 1889, ils étaient partis tous trois faire une pro-

menade en tilbury. A leur rentrée en ville, leur voiture, légère et follement conduite, s'accrocha à une grosse charrette chargée de pierres qui marchait dans le même sens qu'elle. Ils sont projetés violemment. J... et E... se relèvent contusionnés et meurtris; R... se trouve couché sous la roue de la charrette; il n'était pas évanoui et s'est rendu compte qu'il était absolument perdu. Comme il l'a bien souvent répété depuis, il a « eu la mort devant lui ». Son frère J... se précipite sur la roue, essayant de l'arrêter avec ses mains. Est-ce son effort, bien trop faible pourtant, est-ce un simple mouvement du conducteur, averti par le tumulte? la roue s'arrête *juste* en cassant le bras de R.... Un pas de plus du cheval, une impulsion en avant de la vitesse acquise, et je ne revoyais jamais mon fils. Tous les témoins de cette scène, et ils étaient nombreux, car on revenait du train de cinq heures, le croyaient absolument broyé; tous ont considéré, comme une chose miraculeuse selon les uns, extraordinaire selon les autres qu'il n'eût pas eu plus de mal.

Pendant ce temps-là, j'étais à l'office célébré dans la chapelle des dames de la Sagesse. Ma place se trouve contre la balustrade, à peu près derrière celle de la supérieure, Mme H.... Or, au moment de la bénédiction, la bonne mère se lève, se retourne, me cherche et me dit : « Madame X..., je viens de prier notre bon père pour vos garçons, il les protégera, il aimait tant les jeunes gens, il faut que vous le priiez aussi. » Cela me parut très drôle et je l'avoue même me fit rire, car la bonne mère, avec laquelle je suis, il est vrai, en très bonnes relations, ne connait guère mes fils; ils ne lui avaient pas fait visite; elle devait même ignorer qu'ils fussent encore en vacances. Ma mère, à mes côtés, s'étonne aussi et me demande : « Que te veut donc la bonne mère? » Je lui répondis que je ne savais pas ce qui venait de la prendre. Plusieurs des dames présentes m'ont adressé la même question en sortant de la chapelle.

Après la cérémonie, je suis allée faire une visite, là on est venu me chercher et m'apprendre l'accident.

Quant à la coïncidence des heures, elle n'a pas fait de doutes pour nous. Je vous ai dit que quand R... était sous le tombereau, on revenait du train de 4 heures 55 [1]; il est tombé devant l'auberge Bobrie; calculez, il devait être 5 heures et quart. Les vêpres avaient commencé à 4 heures et demie; il faut bien trois quarts d'heure pour chanter les psaumes, les antiennes et les cantiques avant la bénédiction; c'est ce que cela dure toujours. Nous en avons tous été si frappés que ma mère s'est rendue aussitôt au couvent pour demander qu'on fit brûler un cierge devant la statue du bienheu-

(1) Dans *l'Indicateur des chemins de fer*, nous constatons que l'express de Bordeaux à Paris, partant de Bordeaux à 3 heures du soir, arrive à Jonzac à 4 heures 55. (*Réd.*)

reux. Elle trouva les religieuses en larmes. Elles venaient d'être instruites de ce qui s'était passé et entouraient la bonne mère, qui disait avoir ressenti un coup dans le cœur et avoir aussitôt pensé aux jeunes X.... C'est une sainte vieille femme très simple.

3. — *Lettre de M. R...*

Je soussigné, R..., receveur particulier des finances en retraite, certifie qu'en effet ma fille, Mme X..., m'a raconté, tels qu'elle le marque dans sa note, les faits relatifs à la singulière recommandation faite par la mère supérieure à un moment où rien ne paraissait la justifier. Je certifie également que mes petits-fils m'ont narré l'accident avec toutes ses circonstances. De nombreux témoins m'ont ultérieurement confirmé ce récit qui m'a été fait le soir même de l'accident par ma fille, mes petits-enfants et ma femme. R....

IV.—CAS DE CARQUEIRANNE

Le 22 octobre au soir, j'allai me coucher comme d'habitude dans la petite tourelle du château de Carqueiranne. Le lit est à un mètre environ de la porte ; et à un mètre et demi de la fenêtre. La tête du lit étant du côté de la porte. Il était environ onze heures. Quand la lumière fut éteinte, je m'endormis, il n'y avait pas de lune ; je ne me rappelle pas si les persiennes étaient fermées, je me souviens seulement que la chambre était assez noire.

Au bout d'un certain temps que je ne puis préciser, je me suis sentie éveillée par quelque chose qui était près de moi, comme penché sur moi. Alors j'ai pensé d'abord que quelqu'un venait me faire peur ; j'ai dit plusieurs fois: Qui est là? qui est là ? — Mais pas de réponse, et pas de mouvement. C'était, à ce qu'il me semble, une figure absolument noire; mais sans que je puisse rien affirmer, quant à la forme, sinon que c'était une figure me regardant. Alors je commençai à avoir peur, et m'asseyant sur mon lit, j'ai repoussé avec mon bras droit cette figure qui semblait penchée sur moi. Mais je n'ai rien senti; et la forme m'a semblé disparaître. — Alors j'ai pensé que c'était un rêve, un cauchemar, et je me suis rendormie.

Je suis sûre que j'étais alors éveillée; quant à l'heure, il me semble que c'était dans les premières heures de la nuit ; mais je n'ose rien affirmer.

Le lendemain matin, j'ai raconté ce rêve, mais sans le rattacher à quoi que ce soit. A neuf heures et demi ou dix heures du matin, j'ai reçu un télégramme m'annonçant la mort de ma grand'mère. Elle était âgée de 83 ans et sa mort n'était pas imminente.

Elle était dans les environs de Lyon. Je l'avais quittée il y a trois jours, et, quoique la sachant malade, je n'avais pas d'inquiétude.

D'ailleurs ce rêve ne m'avait pas fait penser à elle.

Elle était morte dans la nuit du 21 au 22 à une heure du matin.

— Je n'ai jamais eu de rêve, ni de cauchemar semblable. Car, si je rêve, je comprends que c'est un rêve, tandis que dans le récit qui précède, je me sentais parfaitement éveillée.

Gabrielle RICCETTI.

M. Ch. Richet a interrogé Emma B... une des personnes à qui Gabrielle Riccetti a communiqué son rêve, avant d'avoir le télégramme annonçant la mort de sa grand'mère.

Emma B... raconte ce qui suit:

Le matin à déjeuner, à huit heures, Gabrielle nous a raconté qu'elle avait eu un rêve qui l'avait effrayée : qu'elle croyait d'abord qu'on venait la surprendre ; mais qu'elle savait bien que c'était un rêve ; car elle avait fait un geste avec le bras pour écarter cette forme, et qu'elle n'avait rien senti du tout. Elle ajouta : « J'en suis encore toute tremblante. » Alors je lui fis remarquer que cela ne l'empêchait pas de manger sa soupe d'un très bon appétit.

La sincérité de Gabrielle Riccetti, attachée au service de Me Ch. Buloz, est irréprochable. Il s'agit seulement de savoir s'il y a un rapport de cause à effet entre cette hallucination (qui est à demi une hallucination et à demi un rêve) et la mort de la grand'mère de Gabrielle. Comme il y a coïncidence à peu près complète du jour et de l'heure, et que, d'autre part, jamais Gabrielle n'a eu d'hallucination analogue, on peut supposer que ce n'est pas une coïncidence absolument fortuite.

Mais rien ne le prouve, car Gabrielle n'a pas reconnu sa grand'mère dans cette apparition, et elle n'a pensé à une relation entre l'apparition et la mort de sa grand'mère, qu'après avoir reçu la nouvelle de cette mort.

C'est néanmoins un fait intéressant qu'il sera bon d'ajouter aux nombreux faits similaires rapportés dans les *Phantasms of the Living*.

HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES

Nous croyons devoir donner, d'après le remarquable livre qui va bientôt paraître : *Les Hallucinations télépathiques*, par MM. Gurney, Myers et Podmore, quelques cas de télépathie, de lucidité, d'apparitions authentiques, choisis parmi les plus remarquables. — Nous avons conservé les notes que les éditeurs des ouvrages anglais avaient ajoutées aux cas qu'ils rapportent.

I. — CAS DU RÉV. DRAKE

1. — *Lettre du Rév. Macdonald.*

Lorsque je me trouvais à Liverpool, en 1872, j'entendis raconter à mon ami, feu Rév. M. W. Stamp, une histoire remarquable sur la faculté de seconde vue que possédait le Rév. John Drake d'Arbroath en Ecosse. Je vins à Arbroath en 1874, et je racontai à M. Drake l'histoire que M. le Dr Stamp m'avait communiquée. M. Drake m'affirma qu'elle était exacte, et il appela la faculté qu'il possédait « clairvoyance ».

Dans la suite, en 1881, les faits m'ont été confirmés en détail par Mme Hutcheou, qui était elle-même le sujet sur lequel s'était exercée la clairvoyance de M. Drake.

Lorsque le Rév. John Drake était ministre de l'Eglise wesleyenne à Aberdeen, Miss Jessie Wilson, fille d'un des principaux membres laïques du conseil de cette église, partit pour les Indes. Elle y devait rejoindre le Rév. John Hutcheou, M. A..., son fiancé, qui était alors missionnaire à Bangalore. Un matin M. Drake vint voir M. Wilson à son comptoir et lui dit : « Monsieur Wilson, je suis heureux de pouvoir vous informer que Jessie a fait un bon voyage et qu'elle vient d'arriver saine et sauve aux Indes. » M. Wilson lui demanda alors : « Comment savez-vous cela, Monsieur Drake ? » Sur quoi M. Drake répondit : « Je l'ai vue. — Mais, répliqua M. Wilson, c'est impossible, c'est quinze jours trop tôt; car d'après la marc

habituelle du vaisseau, c'est quinze jours encore qu'il faut, étant donnée la date où Jessie est partie. » M. Drake répondit : « Notez dans votre journal que John Drake est venu vous voir ce matin pour vous dire que Jessie est arrivée ce matin même aux Indes après un bon voyage. »

M. Wilson prit en note cette conversation, que Mme Hutcheou m'assure avoir eue après son retour à la maison, qui était conçue en ces termes : « Monsieur Drake, Jessie est arrivée aux Indes le matin du 5 juin 1860. » Il se trouva que c'était littéralement exact. Le vaisseau avait eu bon vent pendant tout le trajet, et il arriva quinze jours plus tôt que d'habitude.

M. Macdonald envoya le récit donné plus haut à M. Drake pour le vérifier, et le Révérend Crawshaw Hargreave, lui fit la réponse suivante :

2. — *Lettre du Rév. Hargreave.*

29 avril 1885.

M. Drake regrette beaucoup que votre communication du 2 de ce Mois soit restée aussi longtemps sans réponse. Mais, deux jours après l'avoir reçue, il eut une attaque de paralysie, qui ne le clouait pas seulement au lit, mais qui l'a privé de l'usage de tout un côté.

Il désire donc que je réponde à vos questions. Je dois vous dire que le récit que vous aviez joint à votre lettre et qu'il vous renvoie est exact, excepté qu'il ne se rappelle plus du tout avoir jamais parlé de « clairvoyance ». Ce n'était ni « un rêve » ni « une vision, » mais une impression qu'il reçut entre huit et dix heures du matin à un moment où son esprit était aussi clair qu'il le fut jamais, une impression qu'il croit lui avoir été donnée par Dieu pour la consolation de la famille. De plus, cette impression fut si claire et si satisfaisante pour lui-même que lorsque Wilson lui dit : « C'est impossible, » M. Drake répondit : « Ecrivez, écrivez, » avec autant de chaleur, que si une affirmation formelle donnée par lui avait été mise en doute.

M. Drake espère que ces détails seront suffisants pour votre but.

C. HARGREAVE.

Voici maintenant le récit que Mme Hutcheou donne de l'incident et qui est tout à fait indépendant des autres.

3. — *Lettre de Mme Hutcheou.*

Weston-super-Mare, 20 février 1885.

Les faits sont simplement ceux-ci:

Je partis pour les Indes le 3 mars 1860, sur le *Earl of Hard-*

wicke, un bon voilier, mais lent. On compte ordinairement seize semaines pour le trajet, de sorte que nous ne devions arriver à Madras que vers le milieu de juin. Cependant, comme notre voyage avait été extraordinairement rapide, nous mouillâmes dans la rade de Madras le matin du 5 juin, et nous surprîmes absolument nos amis.

Mon ancien pasteur, ministre Wesleyen, intelligent et très estimé, vint le même matin voir mon père à une heure extraordinairement matinale. La conversation suivante s'engagea :

— « Comment ! c'est vous, M. Drake ? Qui vous a fait sortir de si bonne heure ?

— « Je suis venu pour vous apporter une bonne nouvelle, M. W... Votre fille Jessie est arrivée ce matin aux Indes, saine et sauve.

— « Cela serait en effet une bonne nouvelle, si je pouvais le croire, mais vous oubliez que le vaisseau ne doit pas arriver à Madras avant le milieu de juin. De plus, comment pourriez-vous savoir cela ?

— « Cependant, c'est un fait, répondit M. Drake, et, voyant le regard incrédule de mon père, il ajouta : « Vous ne croyez pas ce que je dis, monsieur W..., mais notez la date. »

Pour le satisfaire, mon père écrivit dans son journal : « Rév. J. Drake et Jessie. Mardi 5 juin 1860. »

En temps voulu, des nouvelles arrivèrent, qui, au plus grand étonnement de mes amis, confirmaient l'assertion de M. D... Mais lui-même ne manifesta aucune surprise et tout simplement en fit la remarque : « Si je n'avais pas su que c'était un fait, je ne vous en aurais certainement pas parlé. »

J'ai appris ces détails par une lettre que je reçus sur le moment, et lors de mon retour à la maison, sept ans plus tard ; j'ai entendu raconter tout cela par mon père lui-même. Il est mort, mais j'ai raconté les choses comme il me les a dites. La petite note, écrite de sa propre main, et qu'il me donna comme curiosité, est en ce moment même sous mes yeux.

Jessie HUTCHEOU.

Mme Hutcheou ajoute comme réponse à quelques questions :

4. — *Lettre de Mme Hutcheou.*

23 mars.

J'ai eu envie de sourire à cette idée que je pourrais me tromper sur une date aussi mémorable dans l'histoire de ma vie et qui fut suivie immédiatement de mon mariage. Cependant, pour rendre

mon affirmation doublement valable, je me suis reportée au journal de mon mari et à mon propre journal. Dans tous les deux mon arrivée aux Indes le 5 juin tient une place importante.

Voici la note que mon mari a prise : « M. B... — le 5 juin 1860, un jour mémorable ! Le *Hardwicke* est arrivé. Quel voyage rapide ! Miss Wilson et la mission en bonne santé ! »

M. Macdonald nous dit que, pour lui, M. Drake avait éprouvé souvent de pareilles impressions, mais qu'il le trouva si peu disposé à en parler qu'il désespérait d'en obtenir jamais le récit. La mort de M. Drake a rendu depuis toute tentative impossible.

II. — CAS JONES

Ce cas est dû à M. le docteur GOODALL JONES, 6, Prince Edwin Street, Liverpool.

Le 28 novembre 1883.

Mme Jones, femme de M. William Jones, pilote à Liverpool, gardait le lit le samedi 27 février 1869. Lorsque j'allai chez elle le lendemain, dimanche 28 février, à 3 heures de l'après-midi, je rencontrai son mari, qui était en chemin pour venir me chercher, parce que sa femme avait le délire. Il me raconta qu'à peu près une demi-heure auparavant, il était à lire dans la chambre de sa femme. Tout d'un coup elle se réveilla d'un profond sommeil, en déclarant que son frère William Roulands (aussi pilote à Liverpool) s'était noyé dans le fleuve (Mersey). Son mari essaya de la calmer en lui disant que Roulands était à sa station du dehors et qu'il ne pouvait se trouver sur le fleuve à cette heure-ci. Mais elle persista à soutenir qu'elle avait *vu* qu'il se noyait. Des nouvelles arrivèrent dans la soirée annonçant que, vers l'heure mentionnée, c'est-à-dire vers deux heures et demie, Roulands s'était noyé. Il y avait un grand coup de vent en mer, le bateau du pilote ne pouvait pas mettre un pilote à bord d'un bâtiment qui voulait entrer. Il devait donc le conduire. Lorsqu'on fut dans le fleuve, en face du phare, sur le rocher, on fit une autre tentative. Mais le petit bateau se renversa, et Roulands et un autre pilote furent noyés. Lorsque Mme Jones fut informée de sa mort, elle se calma et se rétablit aisément.

III. — CAS WINGFIELD

Le narrateur est M. Frédéric Wingfield, Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord) :

I. — Lettre de M. Wingfield.

Le 29 décembre 1883.

Je vous donne l'assurance la plus ferme que tout ce que je vais vous raconter est un compte rendu exact de ce qui s'est passé. Je puis faire remarquer que je suis si peu exposé à l'accusation d'être facilement impressionné par le surnaturel que j'ai été accusé, et à juste titre, d'être d'un scepticisme exagéré à l'égard des choses que je ne puis expliquer.

Dans la nuit du jeudi 25 mars 1880, j'allai me coucher après avoir lu assez tard, comme c'était mon habitude. Je rêvai que j'étais étendu sur mon sofa et que je lisais, lorsqu'en levant les yeux je vis distinctement mon frère, Richard Wingfield-Baker, qui était assis sur une chaise devant moi. Je rêvai que je lui parlais, mais qu'il inclinait simplement la tête, en guise de réponse ; puis il se leva et quitta la chambre. Lorsque je me réveillai, je constatai que j'étais debout, un pied posé par terre près de mon lit et l'autre sur le lit, et que j'essayais de parler et de prononcer le nom de mon frère. L'impression de réalité de sa présence était si forte, et toute la scène rêvée était si vive, que je quittai la chambre à coucher pour chercher mon frère dans le salon. J'examinai la chaise où je l'avais vu assis, je revins à mon lit et j'essayai de m'endormir, parce que j'espérais que l'apparition se produirait de nouveau, mais j'avais l'esprit trop excité, trop péniblement troublé par le souvenir que je gardais de mon rêve. Il semble cependant que je me suis endormi vers le matin ; mais, lorsque je me réveillai, l'impression de mon rêve était aussi vive que jamais et je peux bien ajouter qu'elle est restée, jusqu'à l'heure présente, aussi forte et aussi claire. Le sentiment que j'avais d'un malheur imminent était si fort que je notai cette apparition dans mon journal, en ajoutant les mots : « Que Dieu l'empêche ? » — *God forbid !*

Trois jours après je reçus la nouvelle que mon frère Richard Wingfield-Baker était mort le jeudi soir, le 25 mars 1880, à huit heures et demie, des suites de blessures terribles qu'il s'était faites dans une chute en chassant avec les chiens dogues de Blackmare Vale.

Je veux seulement ajouter qu'il y avait un an que j'habitais cette ville, que je n'avais pas de nouvelles récentes de mon frère, que je le savais en bonne santé, et qu'il était un parfait cavalier. Je n'ai pas communiqué mon rêve immédiatement à un de mes amis intimes, parce que malheureusement aucun de mes amis n'était là à ce moment, mais je racontai l'histoire après avoir reçu la nouvelle de la mort de mon frère et je montrai la note que j'avais inscrite dans mon journal. C'est naturellement sans valeur comme preuve, mais je vous donne ma parole d'honneur que les choses se sont passées exactement comme je les raconte.

Fred. WINGFIELD.

II. — Lettre de M. Wingfield.

Le 4 février 1884.

Je dois vous expliquer mon silence ; mon excuse c'est qu'il m'a fallu attendre jusqu'à aujourd'hui pour avoir de mon ami, le prince de Lucinge-Faucigny, une lettre où il atteste que je lui ai raconté les détails de mon rêve du 25 mars 1880. Lorsqu'il vint de Paris pour passer quelques jours avec moi au commencement d'avril, il vit la note que j'avais inscrite dans mon journal, et que je vous envoie ci-jointe. Vous remarquerez les initiales R. B. W. B. Une histoire curieuse est attachée à ces lettres. Pendant cette nuit d'insomnie, je me préoccupai naturellement de l'incident et je me rappelai les circonstances dont l'apparition était accompagnée.

Quoique j'eusse distinctement reconnu les traits de mon frère, l'idée me vint que la figure avait une légère ressemblance avec celle de mon ami le plus intime et le plus apprécié, le colonel Bigge. Dans la crainte d'un malheur menaçant quelqu'un à qui je suis attaché, j'écrivis les quatre initiales R. B. pour Richard Baker, et W. B. pour William Bigge. Quand la nouvelle de la mort de mon frère arriva, je regardai de nouveau la note et je vis, à mon grand étonnement, que les quatre initiales désignaient le nom complet de mon frère : Richard Baker Wingfield Baker, quoique je l'eusse toujours appelé comme tout le reste de la famille : Richard Baker. La figure que j'avais vue était celle de mon frère, mais, dans l'état d'anxiété où j'étais, je me tracassai de la pensée que ce pouvait bien être celle de mon vieil ami. Il y avait une ressemblance entre mon frère et mon ami dans la manière dont tous les deux portaient leur barbe. Je ne puis vous donner d'autres explications, ni produire d'autre témoignage pour confirmer mes assertions.

Fred. WINGFIELD.

M. Wingfield envoya avec cette lettre son carnet dans lequel, parmi bon nombre de notes d'affaires, etc., nous re-

levons celle-ci : « Apparition, nuit du jeudi 25 mars 1880, R. B. W. B. Que Dieu l'empêche! »

La lettre suivante était jointe à cette note :

3. — *Lettre du prince Lucinge Faucigny.*

Coat-an-nos, 2 février 1884.

Mon cher ami, je n'ai aucun effort de mémoire à faire pour me rappeler le fait dont vous me parlez, car j'en ai conservé un souvenir très net et très précis. Je me souviens parfaitement que, le dimanche 4 avril 1880, étant arrivé de Paris le matin même pour passer ici quelques jours, j'ai été déjeuner avec vous. Je me souviens aussi parfaitement que je vous ai trouvé fort ému de la douloureuse nouvelle, qui vous était parvenue quelques jours auparavant, de la mort de l'un de vos frères. Je me rappelle aussi, comme si le fait s'était passé hier, tant j'en ai été frappé, que, quelques jours avant d'apprendre la triste nouvelle, vous aviez, un soir, étant déjà couché, vu, ou cru voir, mais en tout cas très distinctement, votre frère, celui dont vous veniez d'apprendre la mort subite, tout près de votre lit, et que, dans la conviction où vous étiez que c'était bien lui que vous perceviez, vous vous étiez levé et lui aviez adresssé la parole, et qu'à ce moment vous aviez cessé de le voir comme s'il s'était évanoui ainsi qu'un spectre. Je me souviens encore que, sous l'impression bien naturelle qui avait été la suite de cet événement, vous l'aviez inscrit dans un petit carnet où vous avez l'habitude d'écrire les faits saillants de votre paisible existence, et que vous m'avez fait voir ce carnet. Cette apparition, cette vision ou ce songe, comme vous voudrez l'appeler, est inscrite, si j'ai bon souvenir, à la date du 24 ou du 25 février[1], et ce n'est que deux ou trois jours après que vous avez reçu la nouvelle officielle de la mort de votre frère.

J'ai été d'autant moins surpris de ce que vous me disiez alors, et j'en ai aussi conservé un souvenir d'autant plus net et précis, comme je vous le disais en commençant, que j'ai dans ma famille des faits similaires auxquels je crois absolument.

Des faits semblables arrivent, croyez-le bien, bien plus souvent qu'on ne le croit généralement ; seulement on ne veut pas toujours les dire, parce que l'on se méfie de soi ou des autres.

Au revoir, cher ami ; à bientôt, je l'espère, et croyez bien à l'expression des plus sincères sentiments de votre tout dévoué.

FAUCIGNY, PRINCE LUCINGE.

(1) Les mots « quelques jours auparavant », et ce fait que le chiffre du jour est exact, permettent de croire que février n'est qu'un simple lapsus et qu'il faut lire mars.

Pour répondre à nos questions, M. Wingfield ajoute :

Je n'ai jamais eu d'autre rêve effrayant de la même espèce, ni d'autre rêve d'où je me sois réveillé avec une pareille impression de réalité et d'inquiétude, et dont l'effet dura longtemps après mon réveil ; je n'ai jamais eu, dans aucune occasion, une hallucination des sens.

La nécrologie du *Times* du 30 mars 1880 annonce la mort de M. R. B. Wingfield Baker à Orselt Hall (Essex), qui avait eu lieu le 25 mars.

Le *Essex Independent* donne la même date, ajoutant que M. Baker rendit le dernier soupir vers neuf heures.

La vision de M. Wingfield a un caractère spécial qui mérite d'être noté : la figure de son frère lui est apparue, et c'est là tout son rêve ; il n'y a aucun incident, ni aucun détail ; il a pour ainsi dire rêvé à une apparition. A ce point de vue, son rêve ressemble beaucoup plus aux impressions télépathiques de la veille qu'aux rêves ordinaires. Il faut remarquer aussi qu'il ne s'est produit que plusieurs heures après la mort.

IV. — CAS GREEN

L'auteur de ce récit est la femme d'un marchand ; elle est très digne de foi. Il y a quelques années, elle nous a raconté l'événement avec plus de détails, l'ayant encore tout frais dans sa mémoire. Son mari peut garantir qu'elle lui a raconté ces faits au moment même ; il peut aussi témoigner de l'étrange effet que le rêve a exercé sur l'esprit de sa femme quelque temps plus tard.

1. — *Lettre de Mme Green à Mlle Richardson.*

Newry, le 21 janvier 1885.

Chère amie, pour accéder à ta demande, je te donne les détails de mon rêve.

Je voyais deux femmes convenablement habillées, conduisant

toutes seules une voiture pareille à une voiture à transporter les eaux minérales. Le cheval trouva de l'eau devant lui, il s'arrêta pour boire; mais, ne trouvant pas un point d'appui, il perdit l'équilibre, et, en essayant de le reprendre, il tomba droit dans l'eau. Au choc, les femmes se levèrent, appelant au secours; leurs chapeaux tombèrent de leurs têtes, et, comme tout fut englouti par l'eau, je me retournai en pleurant et je dis : « N'y avait-il personne pour les secourir? » Sur ce, je me réveillai, et mon mari me demanda ce qu'il y avait. Je lui racontai le rêve que je viens de vous communiquer; il me demanda si je connaissais les femmes, et je lui répondis que non, qu'il me semblait que je ne les avais jamais vues. Pendant toute la journée, je ne réussis pas à me soustraire à l'impression du rêve et de l'inquiétude dans laquelle il m'avait plongée. Je fis remarquer à mon fils que c'était l'anniversaire de sa naissance et de la mienne aussi, le 10 janvier, et c'est la raison qui me fait me souvenir de cette date.

Au mois de mars, je reçus une lettre et un journal de mon frère nommé Allen, qui habitait en Australie, et qui me faisait part du chagrin qu'il avait eu de perdre une de ses filles, qui s'était noyée avec une amie. Tu verras, par la description de l'accident dans le journal, combien l'événement correspondait à mon rêve. Ma nièce était née en Australie, et je ne l'avais jamais vue.

Je te prie de me retourner le journal quand tu le pourras. Si l'on prend en considération que notre nuit est le jour en Australie, j'ai été en sympathie avec les victimes à l'heure de l'accident, le 10 janvier 1878.

On parle de l'accident dans deux passages différents du journal *Inglewood Advertiser*.

2. — *Note de l'Inglewood Advertiser.*

Vendredi soir, le 11 janvier 1878.

Un accident terrible a eu lieu dans les environs de Wedderburn, mercredi dernier, causant la mort de deux femmes du nom de Lehey et d'Allen. Il semble que les défuntes allèrent dans une voiture suspendue à Wedderburn dans la direction du Kingpanial. Elles essayèrent de faire boire leur cheval à un barrage près la station de Forpichen. Le barrage, à un certain endroit, a une profondeur de dix à douze pieds, et elles doivent être tombées par mégarde dans ce trou profond, car M. W. M. Kechnie, chef de la station de Forpichen, qui alla quelques heures plus tard au barrage, trouva sous l'eau la voiture et le cheval; deux chapeaux de femme flottaient à la surface.

..... On fit des recherches dans le barrage, et on trouva les corps des deux femmes, enlacés et serrés l'un contre l'autre.

Les lignes suivantes sont extraites de la déposition faite à l'enquête...

Joseph John Allen, fermier, dépose : « Je reconnais l'identité de l'un des deux cadavres, c'est celui de ma sœur. Je l'ai vue hier vers onze heures du matin... Le cheval s'était emporté et je l'attrapai. Mme Lehey et ma sœur me rencontrèrent, lorsque je pris le cheval. Puis elles prirent le cheval pour aller chez M. Clarke. Je ne les ai pas revues vivantes.

William M. Viechnie déposa : « Hier, vers quatre heures de l'après-midi, je passais à cheval près du barrage, lorsque je vis les jambes et le poitrail d'un cheval au-dessus de l'eau. »

3. — *Lettre de M. Green.*

M. Green confirme le récit comme suit :

Newry, le 15 février 1885.

Chère amie Edith RICHARDSON.

Pour ce qui est du rêve qu'a fait ma femme, et où elle a vu deux femmes jetées de la voiture par leur cheval qui s'était arrêté pour boire dans une eau profonde, je me rappelle qu'elle en fut profondément troublée, et qu'elle en sembla ressentir une grande sympathie pour les victimes. Le rêve eut lieu dans la nuit du 7 janvier.

Je me rappelle la date avec parfaite exactitude parce que le 10 était l'anniversaire de la naissance de ma femme et de notre fils. A mesure que le jour avançait, elle se sentait plus mal, et je lui conseillai de faire une promenade en voiture. Lorsqu'elle rentra, elle me dit qu'elle n'allait pas mieux ; elle ajouta qu'elle avait dit au cocher de ne pas s'approcher de l'eau, de crainte que quelque accident n'arrivât, parce qu'elle avait fait un rêve terrible la nuit précédente. En même temps elle lui raconta ce rêve. La nièce de ma femme ne demeurait pas avec son père : il ne reçut donc la nouvelle de l'accident que le lendemain matin, qui correspond à notre soir du 10. Nous sommes d'avis que cette circonstance explique cet accroissement incessant de son inquiétude qu'elle ressentait en sympathie avec lui.

JOS. GREEN.

Mme Green ne se rappelle aucun autre rêve du même caractère.

Un grand nombre de détails coïncident. Le fait que les

figures vues par Mme Green étaient celles de deux femmes quelconques, diminue naturellement la force de la coïncidence, mais on pourrait à peine s'attendre à ce que le sujet reconnaisse des personnes qu'il ne connaissait pas.

V. — CAS WHEATCROFT[1]

Je suis redevable du récit qui va suivre à l'obligeance d'amis de Londres. Il est impossible de mettre en doute la bonne foi des narrateurs :

Au mois de septembre de l'année 1857 le capitaine G. W... du 6e régiment des dragons de la garde, partit pour les Indes afin de rejoindre son régiment. Sa femme resta en Angleterre ; elle demeurait à Cambridge. Dans la nuit du 14 au 15 nov. 1857, vers le matin, elle rêva qu'elle voyait son mari, ayant l'air anxieux et malade ; après quoi elle se réveilla, l'esprit très agité. En ouvrant les yeux elle vit de nouveau son mari debout à côté de son lit. Il lui apparut en uniforme, les mains pressées contre la poitrine, ses cheveux étaient en désordre et sa figure très pâle. Ses grands yeux noirs la regardaient fixement, et il avait l'air très excité. Sa bouche était contractée d'une façon particulière, comme cela lui arrivait lorsqu'il était agité. Elle le vit, avec tous les détails de ses vêtements et aussi distinctement qu'elle l'avait jamais vu durant toute sa vie, et elle se rappelle avoir vu entre ses mains le devant de sa chemise blanche, qui cependant n'était pas tachée de sang. Son corps semblait se pencher en avant avec un air de souffrance ; et il faisait un effort pour parler ; mais on n'entendait aucun son. Sa femme pense que l'apparition dura une minute environ, puis s'évanouit.

Sa première idée fut d'arriver à se rendre compte si elle était réellement éveillée. Elle frotta ses yeux avec son drap et sentit qu'elle le touchait réellement. Son petit neveu était dans son lit avec elle ; elle se pencha sur cet enfant qui dormait, et elle écouta sa respiration. Elle en entendit distinctement le bruit et elle se rendit compte alors que ce qu'elle venait de voir n'était pas un rêve. Il est inutile d'ajouter qu'elle ne dormit plus cette nuit-là.

Le matin suivant elle raconta tout ceci à sa mère, et elle exprima la conviction que le capitaine W... était tué ou dangereusement blessé, malgré l'absence de taches de sang sur ses vêtements qu'elle

(1) Ce cas a été publié par M. DALE OWEN, in *Footfalls on the Boundary of another World*, p. 299-303. L'un de nous a vu le sujet, Mme Wheatcroft, mais des raisons de famille l'ont empêché de donner aucun renseignement nouveau.

avait observés. Elle fut tellement impressionnée par la réalité de cette apparition qu'elle refusa, à partir de ce moment, toutes les invitations. Une jeune amie la pressa, quelque temps après, d'aller avec elle assister à un concert, lui rappelant qu'elle avait reçu de Malte, envoyé par son mari, un joli manteau habillé, qu'elle n'avait pas encore porté. Elle refusa d'une façon absolue, déclarant que, ne sachant pas si elle n'était point déjà veuve, elle ne fréquenterait aucun lieu d'amusements jusqu'à ce qu'elle eût reçu des lettres de son mari d'une date postérieure au 14 novembre.

Ce fut un mardi, dans le mois de décembre 1857, que le télégramme annonçant le triste sort du capitaine W... fut publié à Londres. Il disait que le capitaine avait été tué devant Lucknow le 15 *novembre*.

Cette nouvelle, donnée par un journal de Londres, attira l'attention d'un sollicitor de Londres, M. Wilkinson, qui était chargé des affaires du capitaine W... Quand, plus tard, cette personne rencontra la veuve, celle-ci lui dit qu'elle avait été absolument préparée à recevoir cette triste nouvelle, mais qu'elle était sûre que son mari n'avait pas été tué le 15 novembre, car il lui était apparu dans la nuit du 14 au 15 dudit mois [1].

Le certificat délivré par le ministère de la guerre, que M. Wilkinson dut se procurer, confirma cependant la date du télégramme. Il était libellé de la façon suivante :

« MINISTÈRE DE LA GUERRE

« 30 janvier 1858.

« Nous certifions par le présent qu'il ressort des notes de ce ministère que le capitaine G. W... du 6e régiment, dragons de la garde, a été tué à l'ennemi le 15 novembre 1857 (erreur, comme l'indique M. Dale Oven : il s'agit du 6e dragons d'Inniskilling).

« Signé : B. HAWES. »

Pendant que M. Wilkinson restait dans l'incertitude, en ce qui concernait la date exacte de cette mort, il se produisit un incident

(1) La différence de longitude entre Londres et Lucknow est d'environ cinq heures ; trois ou quatre heures du matin à Londres correspondraient par conséquent à huit ou neuf heures à Lucknow. Mais c'est dans l'après-midi et non dans la matinée, comme on le verra dans la suite, que le capitaine W... fut tué. Si, par conséquent, il était tombé le 15, l'apparition qu'eut sa femme se serait produite plusieurs heures avant l'engagement dans lequel il avait succombé, alors qu'il était encore vivant et bien portant.

singulier qui jeta un nouveau doute sur l'exactitude du télégramme et du certificat, M. Wilkinson rendait visite à un ami, dont la femme avait eu des apparitions, et le mari était en outre ce que nous appelons un médium impressionnable.

Ces faits ne sont connus cependant que de leurs amis intimes. Quoique je connaisse ces personnes, je ne suis pas libre de citer leurs noms. Appelons-les M. et Mme N...

M. Wilkinson leur parla comme d'une chose étonnante de la vision qu'avait eue la veuve du capitaine, en ce qui concernait la mort de celui-ci, et il décrivit l'apparition telle qu'elle s'était présentée à elle. Mme N... se tournant vers son mari dit immédiatement :

« Cela a dû être la même personne que j'ai vue un certain soir lorsque nous parlions des Indes et que vous dessiniez un éléphant avec un *howdah* (mot indien) sur son dos. » M. N... a fait la description exacte de son apparition et de sa position : uniforme d'un officier anglais, les mains pressées sur la poitrine, son corps penché en avant comme s'il souffrait. Elle ajouta en s'adressant à M. W... que sa forme apparut juste derrière son mari et avait l'air de regarder par-dessus son épaule.

(M. et Mme N..., qui étaient des spirites, obtinrent alors ce qu'ils appellent un *message* de cet étrange visiteur, il leur dit qu'il avait été tué dans l'après-midi par suite d'une blessure reçue dans la poitrine. Mais ce message a fort bien pu être le résultat de leur propre idée, ne contenant rien qu'ils n'auraient pu deviner par la nature même de l'apparition. Ceci arriva à neuf heures du soir et la date notée le même soir, est celle du 14 *novembre*.)

Cette confirmation de la conviction de la veuve, au sujet de la mort de son mari, fit une telle impression sur M. Wilkinson qu'il se rendit aux bureaux de MM. Cox et Greenwood, agents de l'armée, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'erreur dans le certificat. Mais rien ne parut confirmer qu'il y avait eu une inexactitude de commise. La mort du capitaine W... était mentionnée dans deux dépêches séparées de sir Colin Campbell, et dans les deux la date correspondait avec celle donnée par le télégramme.

Les affaires en restèrent là jusqu'en mars 1858, époque à laquelle la famille du capitaine W... reçut du capitaine G. G..., qui appartenait alors au train des équipages, une lettre datée d'un endroit près de Lucknow, du 19 décembre 1857. Cette lettre l'informait que le capitaine W... avait été tué à la tête de son escadron, devant Lucknow, non pas le 15 novembre, comme le disaient les dépêches de sir Colin Campbell, mais le 14 *novembre dans l'après-midi*. Le capitaine C... était à côté de lui quand il le vit tomber. Il fut atteint par un éclat d'obus et, à partir de ce moment, il ne prononça plus

une parole. Il fut enterré à Dilkooska, et une croix en bois fut érigée sur sa tombe par son ami, le lieutenant R... du 9e régiment de lanciers. Les initiales G. W. et la date de sa mort, le 14 novembre 1857, furent gravées sur cette croix [1].

Le ministère de la guerre finit par corriger la date, mais un an seulement après la mort. M. Wilkinson ayant eu l'occasion de demander une nouvelle copie du certificat, au mois d'avril 1859, la trouva conçue dans les mêmes termes que la précédente, la date du 14 novembre seulement avait été substituée à celle du 15 [2].

J'ai obtenu ce récit extraordinaire des personnes intéressées elles-mêmes. La veuve du capitaine W... a obligeamment consenti à examiner et corriger le manuscrit, et a bien voulu me permettre d'examiner une copie de la lettre du capitaine C... qui donnait les détails au sujet de la mort de son mari. Le manuscrit fut également soumis à M. Wilkinson qui certifia son exactitude en ce qui le concernait. La partie du récit concernant Mme N... m'a été racontée par cette dame elle-même. Je n'ai par conséquent rien négligé pour m'assurer de son authenticité.

Ce fait a surtout sa valeur, parce qu'il fournit un exemple d'une double apparition. On ne peut prétendre (même si cette allégation avait de la valeur) que le récit de l'une de ces dames avait pu être la cause de l'apparition de la même personne à l'autre. Mme V... était au moment de l'événement à Cambridge, et Mme N... à Londres; et ce ne fut que plusieurs semaines plus tard que l'une apprit ce que l'autre avait vu.

Ceux qui voudraient expliquer la chose par une coïncidence ont à tenir compte de trois faits distincts; l'apparition vue par Mme N..., celle vue par Mme W... et enfin le moment exact de la mort du capitaine W... les trois choses s'accordaient exactement ensemble.

M. W. Wilkinson nous écrit ce qui suit :

5 novembre 1884.

M. Robert Dale Owen a fait une investigation personnelle sur ces faits, et a soumis les messages à la veuve du capitaine Wheatcroft.

(1) Ce n'était pas dans son propre régiment — qui se trouvait alors à Meerut— que le capitaine W... servait au moment de sa mort. Immédiatement après être arrivé d'Angleterre à Crawnpore, il avait offert ses services au colonel Wilson du 64e régiment. Ils furent d'abord refusés, mais finalement acceptés, et il se joignit à la colonne de train des équipages qui partait pour Lucknow. Ce fut dans les rangs de celle-ci qu'il trouva la mort.

(2) Les originaux de ces deux certificats sont en ma possession, le premier daté du 30 janvier 1858 et donnant la date du 15, comme je j'ai précédemment dit, et le second du 5 avril 1859, mentionnant le 14.

J'ai reçu moi-même la partie qui me concerne, et celle qui a trait à l'apparition de Mme Nenner a été revue par elle-même et son mari le professeur Nenner. J'ai remis les originaux des certificats du décès, faits par le ministre de la guerre, à M. Owen.

« W. M. WILKINSON. »

M. N... que nous avons cité est le révérend Maurice Nenner, professeur d'hébreu au collège des non-conformistes à Saint-John's Wood. M. et Mme Nenner sont morts tous les deux.

On doit remarquer qu'il n'existe aucune preuve que Mme Nenner ait reconnu le capitaine Wheatcroft. Nous ne connaissons que les points suivants de sa vision se rapportant à la mort du capitaine Wheatcroft : attitude similaire, uniforme d'un officier anglais, blessure à la poitrine, la date ; et, en dehors de la vision de Mme Wheatcroft, il n'y a rien de remarquable dans cette coïncidence. Mais il est certainement curieux qu'elle ait eu ce même jour une vision qui correspondait, du moins à certains égards, à celle qu'a vue Mme Wheatcroft [1]. Nous ne connaissons pas l'heure de la mort du capitaine Wheatcroft, car il a pu ne pas mourir au moment où il a été frappé par l'éclat d'obus. Si la mort a été instantanée, elle a dû précéder la vision de Mme Wheatcroft d'au moins douze heures.

VI. — CAS RUSSELL

Le cas suivant est du à Mme RUSSELL, de Belgaum (Inde), femme de M. H. R. Russell, inspecteur de l'instruction dans la présidence de Bombay.

(1) Il existe un autre incident très curieux se rapportant à cette affaire. Dans une lettre adressée le 28 juillet 1876 au révérend B. Wrey Savile, qu'il a eu l'obligeance de nous envoyer, un clergyman des comtés du Midland donne la permission de se servir du témoignage de sa femme établissant que le capitaine Wheatcroft est apparu à la même date à « une de ses anciennes amies et compagnes de jeux » à elle-même ! J'ai correspondu avec le clergyman en question, mais sans pouvoir me procurer d'autres détails pour le moment.

8 juin 1886.

Suivant le désir que vous avez exprimé, j'écris les faits suivants aussi bien que je puis me les rappeler. Je vivais en Ecosse, ma mère et mes sœurs étaient en Allemagne. Je vivais chez une amie qui m'était très chère, et chaque année j'allais en Allemagne voir les miens. Il arriva que je ne pus aller dans ma famille comme d'habitude pendant deux ans, lorsque tout à coup je me décidai à partir pour voir ma famille. Elle ne savait rien de mon intention; je n'y étais jamais allée au commencement du printemps, et je n'avais pas le temps de les prévenir par lettre. Je ne voulais pas envoyer une dépêche, de peur d'effrayer ma mère. La pensée me vint de désirer de toutes mes forces d'apparaître à l'une de mes sœurs, n'importe laquelle, de manière à les avertir de mon arrivée. Je pensais à elle avec le plus d'intensité possible pendant quelques minutes seulement, désirant de toutes mes forces être vue par l'une d'elles (j'éprouvais moi-même une vision qui me transportait à demi au milieu des miens). Je ne concentrai pas ma pensée pendant plus de dix minutes, je crois. Je partais par le vapeur de Leith, un samedi soir, fin avril 1859. Je désirais apparaître à la maison vers six heures du soir, ce même samedi. J'arrivai à la maison vers six heures, le mardi matin suivant. J'entrai dans la maison sans être vue, car on venait de faire le vestibule et la porte d'entrée était ouverte. Je pénétrai dans la chambre. Une de mes sœurs se tenait le dos tourné à la porte; elle se retourna, lorsqu'elle entendit la porte s'ouvrir, et, en me voyant, elle me regarda fixement, devint d'une pâleur mortelle et laissa tomber ce qu'elle tenait à la main. Je n'avais rien dit. Alors je parlai et je dis : « C'est moi. Pourquoi es-tu si effrayée? » Elle me répondit alors : « Je croyais te voir comme Stinchen (une autre de mes sœurs) t'avait vue samedi. »

En réponse à mes questions, elle me raconta que le samedi soir, vers six heures, ma sœur me vit distinctement entrer dans la chambre, où elle se trouvait, par une porte, ouvrir la porte d'une autre chambre où se trouvait ma mère, et fermer la porte derrière moi. Elle s'élança à la suite de ce qu'elle croyait être moi, m'appelant par mon nom, et fut absolument stupéfaite lorsqu'elle ne me vit pas avec ma mère. Ma mère ne pouvait pas comprendre l'excitation de ma sœur. L'on me chercha partout, mais naturellement l'on ne me trouva pas. Ma mère en fut très malheureuse; elle pensait que je pouvais être mourante.

Ma sœur qui m'avait vue (c'est-à-dire mon apparition) était sortie le matin de mon arrivée. Je m'assis sur les marches pour voir, lorsqu'elle rentrerait, ce qu'elle éprouverait en me voyant moi-même. Lorsqu'elle regarda et me vit, assise sans mouvement, elle m'appela et faillit s'évanouir. Ma sœur n'a jamais rien vu de surnaturel, ni avant cela, ni depuis; et je n'ai pas renouvelé ces

expériences depuis, et je ne le ferai pas non plus, parce que celle de mes sœurs qui me vit la première, lorsque je vins réellement à la maison, tomba sérieusement malade dans la suite, à cause du choc qu'elle avait ressenti.

J. M. Russell.

M[me] Russel écrivit à sa sœur pour lui demander si elle se rappelait le fait : elle a copié un extrait de la réponse de sa sœur, dont ce qui suit est une traduction :

Evidemment je me rappelle l'affaire aussi bien que si c'était arrivé aujourd'hui. Je te demande de ne plus m'apparaitre.

M[lle] Holst, refuse, cependant, de donner un récit personnel, parce que ce sujet lui est désagréable.

VII. — CAS WICKHAM[1]

Un mien ami, officier dans les Highlanders de Gordon, avait été grièvement blessé au genou à la bataille de Tel-el-Kébir. Sa mère était une de mes grandes amies, et, lorsque le vaisseau hôpital *le Carthage* le ramena à Malte, elle m'envoya à bord pour le voir et prendre les dispositions pour l'amener à terre. Lorsque j'arrivai à bord, on me dit qu'il était un des malades les plus gravement atteints. Mon pauvre ami était si grièvement blessé qu'on considérait comme dangereux de le transporter à l'hôpital militaire, et lui, ainsi qu'un autre officier de la garde noire, étaient restés sur le navire. Après bien des instances nous obtinmes, sa mère et moi, la permission d'aller le visiter et le soigner. Le pauvre ami était si mal que les médecins pensaient qu'il mourrait si l'on tentait une opération, et ils ne voulaient pas lui amputer la jambe, opération qui était sa seule chance de salut, et vraiment le seul espoir qu'ils eussent de lui conserver la vie. Sa jambe se gangrenait, mais certaines parties s'éliminaient, et, comme il trainait en longueur, tantôt mieux, tantôt plus mal, les médecins commençaient à penser que peut-être il recouvrirait un certain degré de santé, bien qu'il dût rester boiteux toute sa vie et probablement mourir de consomption. Pendant environ trois mois et demi il fut ainsi étendu sur son lit de douleur. Environ un mois avant sa mort le médecin en chef dit que la présence d'une jeune femme auprès de lui pourrait le fatiguer et retarder sa guérison, ainsi je dus rentrer chez moi, me bornant à aller fréquemment voir sa mère et m'informer de l'état de sa santé. Comme il ne voulait prendre de nour-

(1) Traduit du *Journal of the Society for psychical Research.*

riture et de médicaments que de ma main, je me demandais avec inquiétude ce qu'allait devenir le pauvre garçon ; enfin le docteur vint me trouver et me prier de retourner auprès de lui ; car il mourait littéralement de faim, ayant refusé nourriture et médicaments tant que je ne serais pas là.

Lorsque je vins vers lui, il me tendit la main et me dit : « Ils vous ont laissé revenir vers moi maintenant qu'il est trop tard, je ne puis plus rien prendre. » Il traîna encore pendant une quinzaine de jours, et peu de jours avant sa mort j'attachai avec une épingle l'ordre de l'Osmanli sur le devant de la chemise de nuit de l'infortuné. Il faisait très froid, mes poumons étaient très délicats et je fus prise d'une bronchite dangereuse avec fièvre, à cause de l'air et de la vapeur de la chambre, car j'étais assise toute la nuit dans un fauteuil auprès de son lit.

La nuit du 4 janvier 1886, aucun changement brusque dans son état n'étant prévu, sa mère m'emmena chez elle pour que je prenne une nuit de repos ; car j'étais très souffrante et n'avais pas assez de santé pour supporter d'aussi longues fatigues. Il était tombé pour quelques heures dans une sorte de léthargie, et le médecin avait dit que, se trouvant sous l'influence de la morphine, il dormirait probablement jusqu'au lendemain matin. Je consentis à m'en aller, me proposant d'y retourner au point du jour afin qu'il pût me trouver près de lui à son réveil.

Vers trois heures du matin, mon fils aîné, qui couchait dans ma chambre, m'appela en criant : « Maman, maman, voilà M. B. » Je me levai précipitamment : c'était absolument vrai, la forme de M. B... flottait dans la chambre à peu près à un demi-pied du plancher ($0^m,15$), et il disparut à travers la fenêtre, en me souriant. Il était en toilette de nuit ; mais, chose étrange à dire, le pied malade dont les orteils étaient tombés par la gangrène, était, dans cette apparition, exactement comme l'autre pied.

Nous l'avons remarqué en même temps, mon fils et moi.

Une demi-heure après environ, un homme vint me dire que M. B... était mort à trois heures. J'allai alors vers sa mère qui m'en informa. Elle me dit qu'il avait repris une demi-conscience au moment de sa mort, qu'il sentait ma main dans la sienne et qu'il la serrait en même temps que celle de l'ordonnance rest près de lui jusqu'au dernier moment. Je ne me suis jamais pardonné d'être rentrée chez moi cette nuit-là.

Eugénie Wickham.

M. Wickham fils, âgé de neuf ans, au moment de l'événement, a signé comme il suit :

« Je certifie que les choses se sont passées comme il est dit ci-dessus.

Edmond Wickham.

Le mari de Mme Wickham, le colonel Wickham, lieutenant-colonel de l'Artillerie royale, écrit qu'il certifie l'exactitude de ces faits.

VIII. — CAS HURLY[1]

Au printemps et pendant l'été de 1886, j'allais souvent visiter une pauvre femme nommée Ewans, qui habitait notre paroisse (Caynham). Elle était très malade, elle souffrait d'une maladie douloureuse et éprouvait, me disait-elle, un grand plaisir quand je venais la voir. J'allais fréquemment la visiter et causer avec elle. Cependant, vers le milieu d'octobre, son état s'était aggravé, mais elle ne semblait pas être en danger immédiat.

Je ne l'avais pas vue depuis plusieurs jours, lorsqu'un soir, me trouvant dans la salle à manger avec le reste de ma famille, je vis une figure de femme, habillée comme Mme Ewans, avec un large tablier et un bonnet de mousseline, qui traversait la chambre en allant d'une porte à l'autre, puis elle disparut.

Je dis : « Qu'est cela ? » Ma mère répondit : « Qu'avez-vous ? » Je repris : « Cette femme qui vient de passer en allant d'une porte à l'autre ? » Tout le monde se mit à rire de moi et à me demander si je rêvais; mais je fus persuadé que c'était Mme Ewans, et le jour suivant nous apprîmes qu'elle était morte.

Berta Hurly.

La mère de Mlle Hurly nous écrit :

En me reportant à mon journal du mois d'octobre 1886, je trouve la note suivante à la date du 19 : « Berta était avec nous tous après le dîner; un peu après huit heures et demie du soir, pendant que nous causions, elle vit une figure de femme traverser la salle à manger, qui ressemblait à Mme Ewans. Le lendemain matin, nous apprîmes que la pauvre dame était morte.

En nous informant chez elle, nous apprîmes qu'elle avait eu le délire et perdu connaissance au moment où elle était apparue à Berta et qu'elle était morte vers le matin.

Annie Ross.

25 février 1890.

(1) Trad. du *journal of the Soc. for psych. Research.*, avril 1890, p. 239.

VARIÉTÉS

UNE CHAMBRE HANTÉE

C'était par une journée brumeuse d'automne de 1858; je partais de bon matin d'une petite ville de la province de Galice, et j'arrivai le soir, après une marche pénible à Oswicym (en allemand Usnnienpfin). J'étais à cette époque ingénieur en chef du gouvernement à Lemberg. Celui qui a voyagé dans cette région, il y a trente ans, accordera qu'à cette époque une marche semblable était pénible sous bien des rapports, et soumise à bien des privations, et, de fait, j'arrivai à la station voisine précitée, d'autant plus fatigué que, pendant toute la journée, je n'avais rien pris de chaud.

Le maître d'hôtel de cette ville, M. Lowe, était renommé de tous côtés comme le meilleur aubergiste et il était en même temps le maître du buffet de la gare, dont j'avais gardé le meilleur souvenir lors de mes voyages précédents. Après avoir soupé à l'hôtel et pris mon thé suivant la mode polonaise, je demandai ma chambre à coucher. Un jeune domestique me conduisit au premier étage de l'ancien couvent que notre époque profane avait changé en un hôtel. Au bout d'un vaste hall, qui autrefois avait servi peut-être aux libations joyeuses des moines, et qui était à présent utilisé comme salle de danse par la jeunesse dorée d'Oswicym, nous atteignîmes un corridor du couvent, le long duquel se trouvaient autrefois les cellules devenues maintenant les chambres d'hôte. Je fus placé dans la dernière chambre au bout du corridor; moi excepté, il n'y avait à l'hôtel aucun étranger. Après avoir fermé la porte à clé et au verrou, je m'abandonnai au repos et éteignis la lumière.

Je pouvais peut-être être couché depuis une demi-heure, lorsque, par un clair de lune brillant qui éclairait complètement ma chambre, j'aperçus, d'une façon nette et précise, la porte que j'avais précédemment fermée avec soin, et qui se trouvait juste en face de mon lit, s'ouvrir lentement et discrètement, et par celle-ci, un homme d'armes en tenue correcte, qui, sans entrer à l'intérieur, regardait dans la chambre de manière à la fouiller. Je ne sais com-

ment cela arriva, qu'étonné par cette visite étrange, je ne pus parler immédiatement et que l'homme se retira avant que je lui aie demandé la cause de son arrivée surprenante. Furieux de ce dérangement désagréable je sautai hors du lit pour fermer la porte, et je m'aperçus alors qu'elle était solidement fermée avec la serrure et le verrou.

Après la première surprise, ne sachant comment cet individu avait pu entrer par une porte verrouillée, je ris tout haut et pensai que c'était l'effet d'un souper trop copieux, un cauchemar.

Je me couchai de nouveau et cherchai à dormir. Je pouvais être couché depuis une demi-heure, lorsque j'entendis et vis nettement et de nouveau s'ouvrir la porte; en même temps que par l'entre-bâillement de celle-ci je voyais se glisser avec précaution une forme humaine, grande et pâle, guettant d'une façon bizarre dans l'intérieur de la chambre et regardant vers mon lit avec ses petits yeux perçants. Aujourd'hui encore, après plus de trente ans, je vois cette physionomie de Méphistophélès dans l'attitude d'un galérien en rupture de ban qui vient à l'instant de commettre un crime. Fou d'épouvante, je saisis machinalement mon revolver placé sur ma table de nuit. En même temps cependant l'assassin se levait du banc où il s'était assis près de la porte, et, faisant comme les chats lentement quelques pas, se soulevait d'un bond, me fixant d'une façon aiguë, et me plantait un poignard dans la main sortie hors de mon lit, sur lequel je m'étais à moitié soulevé. (Pendant toute ma vie le regard épouvantable de cette face diabolique et pointue, qui alors s'abaissait sur moi pour m'épouvanter, me restera inoubliable.) Au même moment j'appuyais sur la détente. Le coup de revolver et le coup de poignard eurent lieu en même temps. Je criai et sautai hors du lit. Alors, soudain, la porte se referma si fortement que le bruit en retentit dans toute la maison ; — j'entendais nettement des pas qui s'éloignaient de ma chambre; puis il y eut un instant de repos.

Presque au même moment, le maître d'hôtel accourait avec ses garçons effrayés et criait dans ma chambre : Qu'est-il arrivé? qui est-ce qui a tiré?

— Moi, ne l'avez-vous pas vu? — Qui? demanda l'aubergiste.— Celui sur lequel j'ai tiré. — Qui était-ce? — Je crois, le diable en personne.

Pendant que je racontais brièvement ce qui s'était passé, M. Lowe me demandait pourquoi donc je n'avais pas fermé ma porte. — Mais, monsieur, lui-répondis-je, je ne pouvais la fermer plus solidement que je ne l'ai fait. Comment, malgré cela, cette porte s'est-elle ouverte? Que celui qui le peut comprendre le fasse; moi, je ne le puis pas.

L'hôtelier et son garçon échangèrent un regard d'intelligence.

M. Lowe me dit vivement: Venez, Monsieur, je vais vous donner une autre chambre, vous ne pouvez rester ici.

Le garçon prit mes bagages et nous quittâmes la chambre, dans le mur de laquelle nous trouvâmes la balle du coup de revolver que j'avais tiré.

J'étais trop surexcité pour pouvoir dormir, et nous nous rendîmes de nouveau à la salle à manger du rez-de-chaussée, qui se trouvait vide parce qu'il était déjà plus de minuit. Sur ma demande, l'aubergiste fit préparer un punch, et comme nous étions assis en face l'un de l'autre, M. Lowe me raconta ce qui suit :

— Voyez-vous, Monsieur, cette chambre, qui vous a été désignée sur mon ordre formel, est dans une situation tout à fait particulière. Depuis le moment où j'ai loué cet hôtel, personne encore ne l'a occupée sans en sortir avec effroi. Le dernier individu qui y a couché avant vous était un touriste du Hartz. Nous le trouvâmes le matin sur le parquet de la chambre frappé d'une attaque d'apoplexie. Depuis cette époque, il y a bien deux ans passés, je gardais close cette chambre fatale. Lorsque vous arrivâtes hier soir, je crus que vous étiez un homme droit, au caractère décidé, bien connu de moi, capable de réduire à néant les apparitions de cette chambre, mais ce qui vous est arrivé est suffisant pour m'imposer le devoir de fermer à jamais cet appartement.

Frantz Potocnik.

Quelque intéressant que soit ce curieux récit, que nous empruntons au journal *Sphinx*, on nous permettra d'élever quelques doutes, non sur la véracité de M. Potocnik, mais sur le caractère objectif de son hallucination. Il faudrait de bien autres preuves, et bien autrement formelles, pour nous faire admettre que de pareilles aventures soient réelles.

Si nous le publions, c'est pour faire ressortir l'intérêt qu'il y aurait à donner, si possible, quelque caractère scientifique à ces phénomènes. Tels qu'ils sont racontés, sans preuves à l'appui, et à trente-trois ans de date, ils n'ont rien à faire avec la science.

BIBLIOGRAPHIE

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY FOR PSYCHICAL RESEARCH. DÉC. 1890

Sidgwick; le census des hallucinations. — *F. Myers;* observations sur certains phénomènes de France. — *O. Lodge;* rapport sur les phénomènes de France observés sur Me Piper. — *Waller Leaf; William James;* même sujet. — Rapport sur le census des hallucinations. — *F. Myers;* analyse du livre de M. Aksakoff sur l'animisme et le spiritisme.

SPHINX. FÉVRIER 1891. *Du Prel;* écriture automatique. — *A. de Spreti;* expériences sur l'écriture automatique. — *Riesewetter;* les précurseurs du mesmérisme. — *Menetos;* le signe. — *Louise Walter;* deux cas de télépathie. — *W. Langenbruch;* une analyse graphologique. — *Deinhard;* psychométrie. — Journal d'un occultiste indien. — *Koeber;* développement de l'idée religieuse.

REICHENBACH. — Le fluide des magnétiseurs. Précis des expériences, classées et annotées par M. A. de Rochas d'Aiglun. 1 vol. in-8, 1891, chez Georges Carré, Paris.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons cet important ouvrage ; nous ne pouvons donc que le signaler à l'attention de nos lecteurs. Notre éminent collaborateur, M. de Rochas donne une excellente traduction des mémoires, trop peu connus, de Reichenbach sur l'*Od*, la *sensitivité* et l'action des aimants. C'est un livre à méditer ; car il indique une voie à suivre. Non certes qu'il entraîne la conviction ; mais il montre combien il y a à faire des expériences ingénieuses sur les aimants. Le *magnétisme* n'a pas dit son dernier mot ; mais les médecins qui s'en occupent devraient être, comme Reichenbach, très versés dans la physique.

Nous reviendrons prochainement sur cet excellent ouvrage, et sur les expériences intéressantes que M. de Rochas a entreprises au sujet de l'aimant.

AVIS IMPORTANT

Les lecteurs de ces *Annales* qui auraient à nous rapporter quelques observations de télépathie, pourront nous écrire, soit à la librairie F. Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, soit à notre domicile, 6, rue du Bellay, Paris.

Nous rappelons aussi que M. L. Marillier, secrétaire pour la France de la Société de recherches psychiques anglaises (7, rue Michelet), fait un recensement général des différents cas d'hallucinations, de quelque nature qu'elles soient, et que les feuilles de recensement sont mises par lui à la disposition de toutes les personnes qui voudraient s'y intéresser.

Dr Dariex.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

LES RÉCENTS TRAVAUX

SUR

LA TÉLÉPATHIE ET LA CLAIRVOYANCE[1]

> Tant qu'il y a progrès possible, il doit y avoir des phénomènes inexplicables d'après nos connaissances du moment; plus ces phénomènes vous paraissent impossibles et plus ils sont de nature à nous porter en avant dans la connaissance de l'énigme de l'univers.
>
> (CARL DU PREL. *Phil. Paradoxa., Présent*, 1885, n° 38.)

« Il faut quelque courage pour prononcer tout haut le mot de somnambulisme; la crédulité stupide du vulgaire et l'effronterie de quelques charlatans ont jeté sur la chose comme sur le mot une telle défaveur que, parmi les savants, il en est peu qui n'accueillent avec dédain une communication sur ce sujet [2]. » C'est de ces termes que, en 1875, Charles Richet faisait précéder le compte rendu des travaux importants qu'il avait entrepris sur le somnambulisme, sans connaître l'écrit de Liébeault. Ce travail qui, pour la pre-

(1) Cet article est la traduction d'une préface du docteur J. Schrenck Notring qui paraîtra prochainement en Allemagne. M. de Schrenck a traduit un mémoire de M. Charles Richet qui a paru en français dans les *Proceedings, of the Society for psychical Research;* mémoire intitulé : *Relation de diverses expériences sur la lucidité, la transmission mentale et autres phénomènes non explicables par les données scientifiques actuelles;* M. de Schrenck a cru devoir faire précéder ce travail d'une importante notice où il expose l'état actuel de la science occulte. C'est cette préface que nous reproduisons ici.

(2) *Du somnambulisme provoqué.* (*Journal de l'anat. et de la physiol.*, vol. XI, p. 348. Paris, 1875.)

mière fois, mettait en lumière les phénomènes psychiques du somnambulisme, rappela l'attention du monde médical en France sur les phénomènes hypnotiques tombés dans l'oubli, malgré les travaux de Braid et Liébeault, et donna l'impulsion à l'étude de l'hypnotisme qui, grâce aux recherches scientifiques de savants éminents (tels que Charcot, à Paris, 1878; Bernheim et Beaunis, à Nancy, 1882-84), devait bientôt prendre un rapide développement et devenir une branche scientifique spéciale qui, aujourd'hui, présente des faits acquis, indiscutés.

Lorsque, plus tard, en 1878, le professeur Heidenhain (Breslau) essaya d'éveiller l'attention de ses compatriotes sur les phénomènes hypnotiques, ce physiologiste distingué se référa expressément aux paroles d'introduction rappelées plus haut, de son collègue Ch. Richet, en les faisant suivre de ce commentaire[1] : « Les paroles de Richet me sont applicables, à moi et à mes publications. Si quelqu'un, quel qu'il soit, m'avait présenté dans un mémoire les phénomènes que j'ai vu se dérouler devant mes yeux dans ces deux derniers mois, j'aurais certainement secoué la tête en signe d'incrédulité. Mais si l'auteur de cette communication m'avait été connu par d'autres travaux comme un observateur sincère, j'aurais éprouvé des scrupules à formuler un jugement quelconque de mon cabinet de travail et je me serais cru obligé, avant d'exprimer une opinion, d'éclairer ma religion par des expériences personnelles. »

Aujourd'hui, comme il y a quinze ans, le même auteur, dont les observations accueillies alors avec défiance se sont vérifiées depuis dans tous leurs points principaux, cet auteur, dis-je, se présente de nouveau devant le public savant et éclairé avec les résultats de recherches poursuivies patiemment durant six années. Aujourd'hui, comme il y a quinze ans, il se trouve en minorité. On peut dire que Ch. Richet est le premier et jusqu'ici le seul physiologiste connu qui ait eu le courage de consacrer ses travaux scientifiques à un sujet traité par les représentants des sciences exactes avec le même

(1) Voyez *Breslauer ærtzl. Zeitschrift*, 1880, p. 52.

dédain que l'hypnotisme il y a quinze ans. La préface de 1875 pourrait s'appliquer encore à lui, avec cette différence, toutefois, qu'il s'agit aujourd'hui d'un domaine moins étendu encore, c'est-à-dire de ces faits que l'on désigne sur la proposition d'un savant anglais (Gurney), sous le nom de « Telepathie » (Mairhofer propose « Telaesthesie »). On comprend sous cette dénomination les phénomènes d'action psychique à distance, c'est-à-dire un groupe d'actions ou d'impressions qui peuvent se transmettre d'une personne à une autre sans qu'on puisse montrer de coopération d'un intermédiaire par les organes sensoriels. L'absence au moins apparente avec nos connaissances actuelles du facteur psychique intermédiaire causal est la caractéristique essentielle de cette branche de la science.

Sans doute les recherches de Ch. Richet, reproduites par la présente traduction, dépassent un peu les limites de la transmission de la pensée, de la véritable « transférence » psychique, en ce sens qu'elles étendent les limites de la perception sensorielle chez certaines personnes et, même sous des conditions de réceptivité déterminées, pour des objets inanimés, à un degré beaucoup plus élevé que cela ne s'est produit jusqu'ici, même chez les hystériques hypéresthésiques les plus avancés. Nous n'avons en Allemagne, pour désigner une telle exagération de la faculté de perception, que le mot « Hellsehen », qui sans doute évoque des idées mystiques fâcheuses et rappelle trop l'atmosphère épaisse de charlatanerie et de superstition qui s'attache à l'histoire du développement des phénomènes hypnotiques, de la télépathie, de la lucidité, etc. Cependant cette branche des recherches psychologiques nous paraît mériter mieux qu'un haussement d'épaule dédaigneux, et cela pour plusieurs raisons. D'abord l'histoire des découvertes scientifiques doit nous imposer une grande retenue dans notre jugement ; ainsi que Bacon de Verulam l'a judicieusement fait remarquer [1], la finesse de la nature dépasse de beaucoup celle de l'esprit et de la compréhension.

(1) Bacon de Verulam. *Novum organum*, I, 10.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que, dans ces derniers temps, toute une pléiade de savants distingués a porté son attention sur le phénomène dont il s'agit.

Les débuts d'une science nouvelle sont souvent si minces qu'on ne peut en prévoir les conséquences grandioses. Qui eût pu soupçonner l'électrotechnique actuelle dans l'expérience de la grenouille de Galvani ? La résistance obstinée aux nouveaux phénomènes et aux découvertes nouvelles qui ne s'expliquent pas par les anciens systèmes, est inséparable, surtout de l'histoire des sciences. Pour la médecine qui doit tant de ses conquêtes aujourd'hui indiscutées, à des profanes, la résistance est un vieux vice héréditaire.

On connaît l'accueil fait par les savants à la découverte de Jupiter et leur refus de regarder dans le télescope de Galilée. Un professeur bien connu, adversaire de la bactériologie, ne refusait-il pas de même, lors de la découverte du bacille de la tuberculose, de regarder à travers le microscope de son aide qui voulait lui présenter une préparation bacillaire? Le jugement suivant émis récemment dans les *Grenzboten* par un savant éminent indique la même disposition d'esprit : « Je ne crois pas à la suggestion hypnotique, jusqu'à ce que j'en aie vu un cas, et je n'en verrai jamais; car par principe je ne m'y arrête pas. » On se rappelle également l'opposition violente que souleva la découverte de la circulation du sang par Harvey, traité volontiers de fou par les savants de l'époque. L'Académie française ne s'éleva-t-elle pas d'une façon très vive contre la vaccination préconisée par Jenner. Enfin l'avis du Collège de médecine de Bavière contre l'introduction du chemin de fer offre un exemple typique de cette antipathie contre tout ce qui est nouveau. Ce corps savant supposait qu'un mouvement aussi rapide doit infailliblement provoquer des ébranlements cérébraux chez les voyageurs et le vertige chez le public extérieur. On recommandait d'établir au moins une cloison en planches de chaque côté du chemin de fer.

Notre conception de la nature est variable; nous n'avons donc aucune raison de rejeter quoi que ce soit à priori, mais par contre un sain scepticisme ne peut que contribuer au

progrès de la vérité. La crédulité aveugle est plus fâcheuse encore que l'incrédulité absolue. Or il n'existe guère de branche des connaissances humaines dans laquelle la vérité ait été voilée d'une façon aussi abominable par des exagérations, des conceptions fantaisistes, des chimères hystériques, que la science qui s'occupe des phénomènes hypnotiques et télépathiques. Le penchant inné des hommes pour les mystères, l'aspiration mal définie de l'esprit des foules vers quelque chose de supérieur, la tentation dangereuse de trouver là la base désirée pour une religion « expérimentale » donnant satisfaction à un besoin de croyance que ne satisfont plus les religions existantes, tout cela a fait naître l'antipathie des cercles scientifiques pour ces questions. Ajoutons encore, que, à première vue, ces phénomènes ne paraissaient avoir aucune relation avec les branches scientifiques connues, et que, comparativement aux progrès rapides des autres questions, leur étude ne se poursuit que lentement.

Si la réunion de faits bien établis est de haute valeur, il est non moins important d'écarter les renseignements sans valeur, de se débarrasser des digressions dues à des spéculations philosophiques anticipées, des conceptions superstitieuses qui s'attachent si facilement aux objets négligés par la science. Ainsi que le dit Gurney avec raison [1], nous ne devons rien décider par préjugé, mais au contraire par des démonstrations pouvant être données en détail. Peu de gens sont certainement en état de traiter *sine studio et ira* les phénomènes délicats de la vie spirituelle de l'homme. Et pourtant, l'examen critique sérieux des expériences tentées sur des personnes appropriées, de même que l'observation attentive des faits qui peuvent se présenter spontanément, constituent le seul moyen qui puisse permettre d'établir l'existence du problème, d'après certains phénomènes bien établis. Ou bien, une erreur inexplicable de notre temps, une épidémie psychique sera mise hors de doute, ou bien un champ nouveau et fructueux sera ouvert pour la pensée et pour les travaux scientifiques.

(1) Ed. Gurney. *Telepathie.* Leipzig, Friederich, 1887, p. 38.

La publication des recherches de Ch. Richet marque le premier essai qui ait été fait de traiter les questions qui se rattachent à la transmission de la pensée et le « Hellsehen » dans une étude spéciale, tenant compte des exigences justifiées des méthodes scientifiques et de l'analyse critique. Le besoin en paraît d'autant plus grand que la littérature scientifique des autres pays sur ces questions devient toujours plus étendue. En Allemagne, il est à peine un ouvrage publié, dans ces dernières années, sur les phénomènes hypnotiques qui n'ait envisagé d'une façon plus ou moins spéciale la question de la télépathie [1], sans jamais, il est vrai, justifier le thème par une exposition coordonnée. Si une réserve prudente ne permet pas d'asseoir un jugement définitif sur les seules expériences de Ch. Richet, qui cependant s'élèvent au nombre de 7 à 800 observations et essais, la valeur de ces résultats gagnerait beaucoup à une comparaison avec ceux qu'ont obtenus des observateurs dignes de foi et indépendants. Cette considération m'amène à présenter au lecteur un aperçu rapide des communications les plus importantes faites sur ce sujet afin d'examiner impartialement le pour et le contre dans la situation actuelle de la question, de manière à permettre au lecteur d'apprécier sainement les études de Ch. Richet, lui fournissant, avec les indications bibliographiques, le moyen de se former une opinion personnelle [2].

Les auteurs qui font autorité dans la matière se sont tous exprimés nettement à l'égard des phénomènes de télépathie, et l'examen comparatif de leurs opinions formerait peut-être un pendant intéressant au travail analogue établi par

(1) Le mérite d'avoir appelé l'attention sur les phénomènes de transmission de la pensée, par ses brochures populaires publiées en Allemagne durant ces dix dernières années, d'abord et depuis à maintes reprises, revient incontestablement au philosophe Dr Carl du Prel ; nous le reconnaissons d'autant plus volontiers que nous n'approuvons pas ses méthodes, son examen critique des faits matériels et les conclusions philosophiques qu'il en déduit. Voir par exemple : Carl du Prel. *Das Gedankenlesen....* nord und sud. 1883, p. 74.

(2) L'excellente *Bibliographie des modernen Hypnotismus*, du Dr Max Dessoir, p. 70-75 et 77-80 (Berlin, Duncker, 1888), ainsi que son *Premier supplément*, p. 36-37 (Berlin, Duncker, 1890), offre une revue d'ensemble de la littérature, assez complète et répondant à tous les besoins.

Karl Franzos[1] pour les appréciations des professeurs du Bois-Reymond, Eulenburg, Preyer, Helmholtz, Forel et Exner sur l'hypnotisme et la question dont nous nous occupons. Un examen d'ensemble de ce genre présente d'ailleurs l'avantage d'envisager le problème sous son côté positif.

Ces auteurs, s'appuyant en partie sur leurs essais, diffèrent plus ou moins d'opinions. Le fondateur scientifique de l'action thérapeutique de la suggestion, M. le professeur Bernheim, de Nancy[2], s'exprime de la façon suivante dans la préface de son ouvrage, devenu célèbre :

« On a invoqué aussi la transmission de la pensée ou suggestion mentale, et des hommes très éclairés et dignes de foi ont observé ici des choses qui paraissent avoir une grande force de démonstration. Je me suis efforcé en vain, sur des centaines de personnes, de produire des transmissions de pensée ; je n'ai rien pu trouver de clair, et je suis resté dans le doute à cet égard. Il est bien possible que des faits que je n'ai pu établir sur mes sujets d'essai aient pu être relevés sur d'autres, et il serait contraire à l'esprit scientifique de trancher la question dans le sens négatif sans autres expériences. »

Le professeur Forel[3] s'exprime avec la même réserve à la suite du résultat négatif de ses expériences sur le somnambule de Ferry.

« Mais il est excessivement difficile dans toutes ces expériences, indépendamment du hasard et des supercheries, d'exclure avec certitude l'illusion personnelle du sujet (et même de l'hypnotiseur) et surtout la suggestion inconsciente et l'auto-suggestion. Aussi les résultats ne doivent-ils être admis qu'avec la plus grande circonspection. »

Le Dr Moll[4] consacre tout un chapitre de son excellent livre au sujet qui nous occupe. L'examen rapide des causes

(1) Voir Emil Karl Franzos, *Halbmonatschrift Deutsche Dichtung*, I, cahiers de novembre et de décembre 1890 (Berlin, Haak).

(2) Bernheim. *L'action thérapeutique de la suggestion*. Traduction allemande de Freund, p. XVI. Vienne, Deuticke, 1888.

(3) Voir Forel, *Der Hypnotismus*, p. 8. Stuttgard, Enke, 1809.

(4) Moll. *Der Hypnotismus*, p. 310. Berlin, Fischer, 1890.

d'erreur les plus importantes qu'on y trouve est digne de remarque. L'auteur en indique six :

1° Simulation intentionnelle;

2° Simulation non intentionnelle;

3° La proportion relative des essais réussis et des essais non réussis;

4° Coïncidence d'autres causes, notamment concordance d'association;

5° Hyperesthésie des organes sensoriels;

6° Capacité d'association d'idées augmentée chez beaucoup de sujets d'essai [1].

Moll concède que toute une série d'observations, notamment celles des savants anglais, sont inattaquables mais il pense que ces essais s'expliquent par la non-considération de causes d'erreur.

Le professeur von Krafft-Ebing [2] est d'avis que la clairvoyance se heurte à l'un des premiers axiomes de la psychologie empirique. Il n'a essayé qu'une fois une expérience de suggestion mentale avec la Hongroise bien connue Ilmas, mais sans succès, et il présume que dans tous les cas où ce phénomène a réussi, une illusion propre (Selbsttaüschung) était en jeu par suite de suggestions non intentionnelles de la part de l'expérimentateur.

Un élève de Charcot, Gilles de la Tourette [3], s'exprime d'une façon analogue à Moll, dans une section spéciale de son livre à l'égard de la suggestion intérieure. Malgré l'estime qui s'attache aux travaux de Ch. Richet on n'en peut tirer un jugement. Gilles de la Tourette a reproduit les expériences de Richet sur des sujets bien portants, somnambules avec et sans sommeil, mais sans succès spécial. Il a observé, avec toute la fidélité et la sincérité inséparables des recherches scientifiques, les somnambules les plus lucides et en arrive

(1) Voir pour la partie critique l'important écrit de Huckel, *Die Rolle der Suggestion*. Jena. 1888.

(2) Voir V. Krafft. Ebing. ...*Eine experimentelle Studie auf den Gebiete des Hypnotismus*, p. 77. Stuttgard, Enke, 1888.

(3) Gilles de la Tourrette. *Hypnotismus, u. verwandte Zustande*, p. 171, 174. Hambourg, Richter, 1889.

à ce sentiment que, d'après l'état actuel de la science, il n'existe pas de suggestion mentale, ou mieux qu'elle ne peut être prouvée.

Tandis que les auteurs précédents fondaient la réserve de leur jugement sur leurs expériences personnelles, d'autres auteurs ont cru pouvoir exprimer leur désapprobation sans autre recherche. Tel le professeur Mendel[1] dans son écrit populaire. Il appelle ces actions éventuelles de suggestion à distance des « exagérations » et des « excès » et tient ceux qui s'occupent de ces phénomènes pour des « victimes de l'erreur ». Un journaliste rendant compte d'une note lue par moi en 1889 et dans laquelle cette classe de phénomènes était mentionnée, croit pouvoir condamner la question d'une façon plus vive encore[2]. Il parle de la sottise immortelle de la transmission élaborée par Dufay et suppose *a priori* une « balourdise » (Ubertœlpelung) des expérimentateurs : il résume son appréciation en ces termes peu mesurés pour une discussion scientifique : « Toute acceptation d'une action spirituelle immédiate provient d'une *testimonium paupertatis* spirituelle immédiate. » La condamnation est d'autant plus rapide et plus assurée que les connaissances sont moins étendues. Cela est vrai dans tous les domaines de la science.

Comme Mendel, le professeur Eulenberg[3] repousse *a priori* la possibilité d'actions télépathiques.

Le professeur Preyer[4] s'occupe d'une façon beaucoup plus sérieuse des phénomènes en question. Incité par les expériences publiques de Cumberland, il donne en 1885 la preuve complète que dans les cas où a lieu un contact corporel entre l'agent et le sujet lucide (percipient) des mouvements musculaires involontaires sont la cause des succès des expériences. Cet écrit et les travaux ultérieurs de l'auteur attaquant aussi bien les expériences de Richet que

(1) Voir Mendel, *Der Hypnotismus*, p. 37, Hambourg. Reichter, 1890.

(2) Voir *Wiener*, *Klin*, *Wochenschr.*, 23 mai 1889, n° 21, p. 428.

(3) Voir O. Franzos.

(4) Voir Preyer, *Die Erklarung des Gedankenlesens*, Leipzig, 1885 et *Telepathie und Geistercherei in England*, *Deutsche Rundschau*, janvier 1886.

celles de la « *Society for Psychical Research* » Richet répond à ces attaques dans le présent livre, et Edmund Gurney [1] y a répondu également, comme représentant de la Société visée. Ces deux réponses ne se tiennent pas sur le terrain spéculatif, mais poursuivent la preuve par des faits. Ce serait anticiper que de nous arrêter ici à l'excellente réfutation présentée dans le présent livre de l'hypothèse de hasard émise par Preyer. De même Gurney réfute d'une façon complète l'assertion émise que les sujets dont on s'était servi à la Société anglaise avaient l'intention et l'occasion de tromper.

D'après les leçons de Preyer sur l'hypnotisme, parues il y a quelques mois, l'auteur tient toujours les phénomènes dits de clairvoyance pour une erreur qui s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui (p. 19) et la transmission de la pensée pour une preuve illusoire, explicable par le hasard, des observations inexactes ou la divination. Il rapporte néanmoins une observation digne de foi du Dr Laner, médecin de l'empereur Guillaume Ier, qui assista à une expérience réussie de réveil par action à distance. « Le professeur Kuhnholz réveilla, sur un signe muet de Laner, et en apparence par concentration de la pensée, une hystérique magnétisée, endormie dans une autre pièce. » Preyer admet que le mouvement de Lauer ou bien peut-être la respiration modifiée du professeur Kuhnholz, avait été sentie ou entendue malgré la séparation [1].

Le rapport présenté le 10 janvier 1889 devant la Société académique de Fribourg par le psychologue Dr Munsterberg [2] sur la « transmission de la pensée », constitue une contribution très importante, quoique négative, à l'étude de la question. Cet écrit est le meilleur commentaire des causes d'erreur possibles qui ait été écrit en allemand. est plein d'enseignements pour les expérimentateurs. L'auteur essaye de déterminer les limites jusqu'où peuvent s'étendre les observations présentées au point de vue de

(1) Edmund Gurney. *Eine Erwiderung*. Leipzig, W. Friedrich, 1887.

(2) Le Dr V. Corval de Baden-Baden a assisté à une expérience semblable de réveil par action à distance, dont il a rendu compte devant la Société balnéologique de Berlin.

la psychologie scientifique; il croit que ces phénomènes peuvent être rangés parmi ceux qui sont susceptibles d'études méthodiques exactes et débarrassés du dilettantisme, de la tromperie et de l'ignorance. Comme déjà Jackson et Stricker ont montré tous deux que l'expression intérieure d'une pensée s'associe à l'exécution d'un mouvement déterminé, Munsterberg cherche à réduire la transmission métaphysique de la pensée à une transmission sensorielle de la pensée, en ce sens que les conceptions intensives se traduisent toujours par de faibles mouvements involontaires. L'opérateur trahirait ainsi ses pensées au sujet par des gestes involontaires et inconscients, par des mouvements expressifs non intentionnels. Une excitation physique du cerveau ne saurait être transmise par voie immatérielle (sans ces phénomènes corporels); une telle voie ne peut être admise que par des spéculations qui n'ont rien de scientifique; toujours les observateurs sérieux reviennent sans expériences à ces mouvements inconscients, à cette action centrifuge des conceptions intensives. Certainement les expériences dans lesquelles l'observateur et le sujet sont séparés (dans des pièces fermées) ne se trouvent en contradiction apparente avec cette loi que parce que nous n'avons pas réussi encore à trouver de facteur intermédiaire physique causal qui existe sûrement, le chemin matériel de la transmission de la pensée du corps de l'opérateur à celui du sujet. Une extension des limites de la sensibilité sensorielle dans des cas exceptionnels n'a rien en soi d'inacceptable, même si cette acuité des sens dépasse de beaucoup notre expérience moyenne.

L'examen des objections les plus essentielles présentées par des hommes éminents contre les phénomènes de transmission de la pensée et rappelées plus haut, montre de la façon la plus claire que ces objections n'expliquent ni ne réfutent les résultats positifs obtenus par des chercheurs dignes de foi. Une petite partie de ces jugements défavorables sont prononcés *a priori*, et ne s'appuient sur aucune donnée expérimentale.

C'est la façon la plus commode, mais aussi la plus scientifique de se débarrasser des questions; aussi croyons-nous

pouvoir nous dispenser de nous arrêter à ces opinions. Les nombreux résultats négatifs rapportés par Bernheim, Gilles de la Tourette, Forel, Krafft-Ebing, Moll, etc., ne réfutent jusqu'ici aucune expérience positive, surtout si l'on tient compte de ce que les expérimentateurs sont unanimes à reconnaître que la disposition d'esprit active ou passive, nécessaire pour la réalisation de l'action psychique à distance, est très rarement rencontrée. La discussion détaillée des sources d'erreurs possibles (Moll, Preyer, Munsterberg) ne peut de même influer que sur les expériences dans lesquelles les précautions nécessaires pour écarter ces chances d'erreur n'ont pas été prises à l'avance. C'est certainement le cas de nombreux phénomènes qui ont généralement cours, surtout parmi les profanes, sous le titre de transmission de la pensée. Mais, au moins en apparence, les résultats sur lesquels s'appuient les adhérents de la transmission mentale pour établir leurs affirmations, n'en sont pas affectés, car l'agencement des expériences pour les résultats les plus importants consiste précisément dans l'exclusion méthodique des sources d'erreur signalées par les auteurs sus-dénommés.

Sans doute, dans l'intérêt de déterminations scientifiques plus exactes, nous ne devons tirer parti que des rapports qui présentent l'exactitude désirable à l'égard de la communication des conditions expérimentales[1].

(1) Je suis d'accord avec Richet et Moll quand ils ne veulent pas se servir des premières expériences que je fis dès 1886, sur le sujet devenu bien connu sous le nom « Lina » à cause de l'insuffisance des comptes rendus. Sans doute, pour une grande partie de nos expériences d'alors, le témoignage des yeux fournit la preuve complète de l'existence d'une suggestion mentale ; de telle sorte que cette partie des expériences ne saurait être attaquée même par la critique actuelle s'appuyant sur une connaissance plus exacte de toutes les causes d'erreur. Mais les dessins relevés à ce moment et les rapports livrés à la publicité ne sont certainement pas assez exacts, et je les trouve trop rudimentaires sur beaucoup de points, pour répondre aux exigences justifiées à l'égard de la fidélité pour ainsi dire « photographique et phonographique » de la reproduction. Les intérêts privés attachés aux expériences au début et notamment le désir de faire connaître l'existence de ces phénomènes, à des personnes déterminées, excusant en partie les représentations défectueuses. Il me revient d'ailleurs qu'une publication des expériences faites sur Mlle Lina est en préparation.

Les détails complémentaires suivants pourront peut être contribuer

L'auteur divise d'ailleurs les suggestions de pensée en *a*) apparentes, *b*) probables, *c*) réelles.

La suggestion mentale apparente peut se produire si les causes d'erreur suivantes ne sont pas écartées :

1° Le hasard, qui joue un grand rôle ;

2° La perspicacité automatique du sujet résultant du développement semblable ou similaire du cerveau qui offre le même mécanisme d'opérations pour les mêmes excitations sensorielles ;

3° La suggestion verbale involontaire de l'expérimentateur ;

4° Les mouvements réflexes des personnes contrôlant l'expérience, si elles connaissent la question ;

5° Les tressaillements musculaires inconscients de l'expérimentateur ;

6° L'hyperesthésie du sens olfactif qui met le sujet en état de reconnaître des personnes et des objets touchés ;

7° L'hyperesthésie du sens tactile ;

8° L'hyperesthésie de l'ouïe qui permet au médium de percevoir à de grandes distances les chuchotements, les mouvements et la respiration ;

9° L'association éventuelle non remarquée de l'expérimentateur. Le sujet par exemple, peut avoir appris inconsciemment à connaître les habitudes de l'expérimentateur et à savoir que le fait B suit le fait A, et par suite déduire B de A ;

10° Capacité d'association augmentée, surtout dans le somnambulisme.

Ochorowicz croit avoir évité toutes ces causes d'erreur dans ses essais ; et les calculs de probabilité montrent que le nombre des réussites dépasse de beaucoup, par rapport aux non réussites, le chiffre attribuable au hasard.

Il a acquis expérimentalement la pleine conviction qu'on peut transmettre directement aussi bien les sensations douloureuses, les sensations extérieures ou intérieures que les conceptions et les impulsions d'évolution.

Les 283 expériences (92 avec résultats réels et 80 avec résultats probables) dont il rend compte dans son livre, se rapportent à la divination de cartes, photographies, objets,

dessins, chiffres, lettres d'alphabet, mots, sensations. Ainsi par exemple des noms comme Brabant, Paris, téléphone, ont été devinés dès la première réponse, tout en prenant des précautions minutieuses pour la sincérité des observations. Il en est de même pour la syllabe Jan qui fut deviné lettre par lettre et pour les syllabes telles que nik, toi, net. Pour obtenir dans un seul cas le même résultat par le hasard, il aurait fallu faire 15.625 essais, car la probabilité est ici exprimée par $25^3 = 15.625$.

De nombreux expérimentateurs tout à fait indépendants ont répété les essais de Ch. Richet, en se servant des mêmes sujets; quelques-uns ont publié leurs expériences notamment dans la *Revue philosophique* et dans les *Bulletins de la Société de psychologie physiologique;* le Dr Héricourt[1] et le célèbre psychologue Pierre Janet. Aucune voix ne s'est élevée pour contester l'exactitude et le degré de confiance des observations. On trouve également dans les communications de la Société dirigée par Charcot des rapports d'autres expérimentateurs par exemple, sur la provocation du sommeil à distance. Ainsi, d'après une communication de Gley, Dusart fit avec des résultats satisfaisants plus de 100 expériences de suggestion mentale pure avec les variations les plus diverses. Il porta l'éloignement du sujet suggestionnable de 200 mètres à 7 kilomètres. A cette distance il réussit à éveiller, par un ordre intellectuel, la somnambule qui à son réveil fit part aussitôt de la cause de son réveil à ses parents. Plus tard la distance fut portée jusqu'à 10 kilomètres; chaque fois la somnambule indiquait exactement à son entourage quand elle se sentait influencée par l'opérateur, et ses indications concordaient assez exactement avec le moment de l'action. Dufay agit d'une façon toute semblable sur trois personnes à de grandes distances. Il amena le suggestionné à des commandements de pensée et l'endormit. Finalement il porta la distance à 112 kilomètres. Enfin, Claude Perronet, professeur de philosophie à

(1) Voir *Bulletins de la Soc. de psych.*, année 1886, p. 38, 65, 70, 94. — 1888, p. 35 et *Revue philosophique*, 1886, vol. XXII, 208, 212, 267. — 1888, p. 301.

l'Université de Paris, a fait de la transmission de la pensée l'objet d'études spéciales [1]. Il croit par exemple avoir trouvé que la concentration simultanée de pensée de plusieurs personnes conduit plus facilement au but, ce qu'il appelle une « chaine psychique ».

Malgré l'indépendance de ces différents travaux, on pourrait être porté à attribuer les résultants concordants à des causes d'erreur inaperçues, surtout si l'on songe au rôle prédominant qu'a joué la suggestion inconsciente dans les leçons de l'école de Paris (grand hypnotisme). Cette circonstance a d'autant plus de poids que deux fondateurs de l'école de Nancy qui se sont acquis une grande notoriété par la découverte de la « suggestion inconsciente » défendent ce phénomène : le professeur de physiologie de la Faculté de Nancy, M. Beaunis et le Dr Liébeault.

Beaunis s'exprime de la façon suivante à l'égard de la suggestion mentale [2]. « Quelque répugnance qu'éprouve l'esprit humain à reconnaître la réalité de phénomènes qui choquent complètement les idées reçues, il est bon cependant d'enregistrer ces phénomènes, et, tout en réservant l'avenir, de les vérifier sévèrement et d'en essayer une explication. Peut-être y a-t-il dans les cas mentionnés une indication quelconque qui nous échappe et qui pourtant pourrait fournir une explication tout à fait simple des faits ; mais jusque-là il est impossible de nier les phénomènes ou de mettre en doute la bonne foi de ceux qui les ont observés. Il est certain cependant que ces phénomènes ne pourront faire l'objet d'une science positive que quand il sera possible de les reproduire à volonté et que, conséquemment, on connaîtra les conditions pour les reproduire à volonté. Provisoirement nous devons nous contenter de les enregistrer aussi souvent qu'ils se présentent. »

Sur dix essais de ce genre, Beaunis obtint un succès complet et un demi-succès. Par la seule concentration de la

(1) Voir Claude Perronet. *Force psychique et suggestion mentale.* Lechevalier, 1886.

(2) Voir Beaunis. *Le somnambulisme provoqué artificiellement.* Traduit par Freund, p. 121. Vienne, Deuticke, 1889.

pensée, il amena un jeune homme hypnotisé de la clinique de Liébeault à exécuter des ordres, écrits d'avance, notamment à embrasser sa cousine après le réveil, en présence de témoins. Cela se produisit dans des conditions qui parurent absolument concluantes à Beaunis. Le sujet ne pouvait en aucune façon avoir deviné l'acte souhaité. Beaunis ajoute : « Nous avons affaire ici, à n'en pas douter, à un fait qui bouleverse toutes nos idées sur la fouction du cerveau. Pour ma part, jusque dans ces derniers temps, je ne pouvais ajouter foi à ces choses. Aujourd'hui, je suis fermement convaincu qu'on ne peut pas les rejeter. Les réussites, rares à la vérité, sont trop nombreuses pour qu'on puisse songer à un hasard et surtout au moment où la question de la transmission de la pensée est portée devant le forum de la Société de psychologie physiologique, je me suis cru obligé d'apporter mon tribut, si étranges que ces phénomènes me paraissent. » Parmi quatre essais réussis que me communique Liébeault je n'en relèverai qu'un. Il suggéra à une jeune fille en hypnose, par pure concentration de pensée, qu'elle devait à son réveil voir son chapeau noir transformé en un chapeau rouge. L'expérience réussit complètement sans aucune indication de la part des assistants [1].

Des importants témoignages des observateurs français indépendants, auxquels on pourrait joindre de nombreuses expériences de l'ancienne littérature sur le mesmérisme (notamment les essais faits à l'Hôtel-Dieu de Paris avec ré sultat positif par le magnétiseur connu Baron du Potet [2] et reproduits par une commission médicale nommée spécialement) ressort déjà l'intérêt croissant qui s'attache à ce problème dans les sphères scientifiques chez nos voisins. Aussi, sur la demande de plusieurs membres du Congrès international de psychologie physiologique tenu à Paris en 1889, la question de la suggestion mentale fit l'objet pour la première fois d'une discussion devant un auditoire nombreux de spécialistes. Marillier, Ch. Richet, Ochorowicz, Janet,

(1) Voir Liébeault. *Le Sommeil provoqué*, p. 296. Paris, Doin, 1889.
(2) Voir Ochorowicz. *La Suggestion mentale*, etc.

(France), Sidgwick, Myers (Angleterre), Riley (Amérique), et Delbœuf (Liège), prirent part à la discussion. Ce dernier, connu pour ses travaux physiologiques, pouvait, comme les autres, constater, en s'appuyant sur de nombreuses expériences personnelles, que le nombre des réussites ne pouvait, malgré le nombre souvent considérable des non-réussites, être attribué au hasard et, malgré un grand scepticisme, il considère les réussites comme absolument remarquables.

Les remarques qui précèdent montrent suffisamment que, au moins en France, la question de la transmission de la pensée est admise déjà dans les ordres du jour de recherches scientifiques. Un aperçu sur les expériences de quelques autres nations donnera la mesure exacte pour l'appréciation des travaux français, parmi lesquels les expériences de Ch. Richet, reproduites en allemand dans ce volume, peuvent prétendre à une place importante.

Nous ne trouvons en Italie qu'un mince bagage pour notre thème. Nous nous contenterons d'appeler l'attention sur les remarquables expériences faites par le professeur Lombroso, de Turin, avec un homme du nom de Pickmann [1]. Ce savant distingué s'est convaincu que la transmission de la pensée avait lieu, même quand la transmission par les organes sensoriels était complètement évitée. Sans toucher, les yeux bandés et les oreilles bouchées, Pickmann devina juste 9 fois sur 10 des cartes désignées d'avance par Lombroso dans un paquet de cartes ; la divination des chiffres donne 7 succès sur 10 essais, tandis qu'avec les yeux non bandés il n'y avait pas de succès du tout. Quand Pickmann pense une carte qui lui a été désignée, Mme Pickmann donne une réponse exacte 9 fois sur 10, et sans intermédiaire sensoriel apparent. Au lieu de la femme, Lombroso prend ensuite comme sujet un jeune médecin, et le résultat, dépassant également le chiffre attribuable au hasard, est de 6 réussites complètes sur 12 essais. Nous croyons pouvoir admettre qu'un expérimentateur aussi distingué et aussi exercé que

(1) Voir Lombroso. *Pickman e la transmissione del Pensiero.* — *Gaz. littér.*, vol. XIV, 12, Turin, 1890.

Lombroso n'a négligé aucune précaution, et qu'il n'aurait pas publié des résultats aussi probants s'il n'avait acquis la complète conviction de l'existence réelle de la transférence psychique.

Un autre observateur, le Dr Pagliani, a aussi publié récemment, en Italie, des résultats positifs qui paraissent assez remarquables, mais qui sont décrits avec trop peu d'exactitude pour que nous puissions nous y arrêter.

Incontestablement, c'est aux travaux étendus et soignés de la Society for psychical Research, en Angleterre, que revient la première place dans les recherches sur la « transmission de la pensée ». Dès 1882, cette Société publiait dans ses « *Proceedings* » semestriels — qui comportent déjà seize volumes — de nombreuses observations, aussi bien de télépathie spontanée que d'actions à distance expérimentale. Partout, dans ses travaux, perce le souci de la méthode et de l'exactitude la plus minutieuse. Chaque nouveau volume nous apporte une contribution nouvelle et importante à l'étude de la télépathie. Aussi trouvons-nous là des milliers d'exemples et d'expériences accumulées pour montrer la réalité de l'action immédiate à distance, exemples et expériences qui sont aussi authentiquement observées et exactement décrites qu'on peut le demander à des témoignages humains.

Les « Phantasms of the Living », publiés par les principaux membres de cette Société, Gurney, Myers et Podmore, forment un complément important de ces « *Proceedings* », Cette publication ne renferme pas moins de 700 exemples d'hallucinations dues à des causes télépathiques. La preuve accumulée de l'existence d'un rapport immédiat (apparent) est ici fournie avec des arguments très complets et très minutieux. Il n'est tenu compte que des indications de témoins dignes de foi, et l'authenticité des sources est contrôlée dans chaque cas par des renseignements exacts.

A côté des savants déjà mentionnés, Frédéric Myers et Edmond Gurney (ce dernier est mort il y a dix-huit mois), les savants suivants se sont surtout occupés de recherches expérimentales sur l'action psychique à distance :

Barrett, professeur de physique (Dublin);
Balfour (Stewart), professeur de physique (Manchester);
Dr Lodge, professeur de physique (Liverpool);
Dr Herdman, professeur de biologie (Liverpool);
Dr Guthrie, professeur de physique (South-Kensington);

En outre, Malcolm Guthrie, James Birchall, les médecins Dr Shears et Dr Hyla Greves, ainsi que, dans ces derniers temps, le professeur Sidgwick, Mme Sidgwick, MM. Mabire et Schmoll.

Les questions suivantes parurent importantes à la commission et de nature à mériter l'attention de tous les autres expérimentateurs :

1° Quelles sont les conditions qui favorisent la faculté de divination du récepteur?

2° Quelles sont les conditions et les circonstances qui lui nuisent?

3° Les impressions visuelles, tactiles, auditives, du goût ou du sens olfactif, ou toute autre notion abstraite, sont-elles transmises plus facilement les unes que les autres?

4° Cette différence dépend-elle de la disposition du récepteur ou du mode de concentration de pensée de l'opérateur?

5° Quelles sont les conditions qui favorisent la concentration de la pensée de l'opérateur?

6° Les expériences sur un sujet réussissent-elles mieux avec un opérateur seul ou avec plusieurs agissant simultanément?

7° La parenté ou la sympathie personnelle favorisent-elles la transition?

8° Quel est l'état de santé du récepteur?

9° Combien de temps dure-t-il?

10° Sa capacité s'est-elle développée rapidement ou lentement?

11° Jusqu'à quel point réussit-il à reproduire des dessins?

12° A quelle distance est-il sensible à la transmission?

13° Existe-t-il entre l'opérateur et le sujet des objets ou

des matières quelconques (murs en pierre, bois, verre, etc.), de nature à empêcher la transmission?

14° Quel est l'état de santé de l'opérateur?

15° Comment s'est formée sa faculté de transmission?

Dans les rapports de la Société anglaise, nous trouvons des essais de toutes sortes de transmission de pensée faits sur différentes personnes et dans des conditions excessivement variées.

Une classe importante et particulièrement intéressante de phénomènes est celle dans laquelle, toute correspondance par les organes sensoriels étant écartée, le sujet cherche à reproduire un dessin tracé auparavant par les expérimentateurs contrôlant l'expérience et considéré avec une vive attention par la personne faisant l' « agent ». Le mode de reproduction dans le cas de demi-succès ou d'insuccès, montre encore quelques signes caractéristiques semblables à ceux qu'a signalés Ch. Richet. Ainsi la forme seule de l'objet se reconnaîtra; et, par son importance réelle, souvent la reproduction ne se rapporte qu'à une partie de l'objet; parfois il y a renversement de droite à gauche ou de haut en bas. Parmi les divergences de ce genre qui témoignent évidemment contre la simulation et la tromperie inconsciente, on relève les suivantes : — dessin original : 8; reproduction, une altère; — dessin original : des ciseaux; reproduction ; deux grands cercles égaux placés à côté l'un de l'autre et une longue barre entre les deux. — Au lieu d'un X, une croix, — une tête au lieu d'un chat; — au lieu des deux lettres A et B entrelacées, seulement un B. Ou bien la reproduction donne le principe de l'original transformé d'une façon fantaisiste. Ainsi, par exemple, l'original étant une flèche, sera reproduit avec des enroulements et des ornements héraldiques.

D'après le professeur Barrett, des transmissions de ce genre se produisent même dans le cas de séparation par une cloison. Il fut procédé une fois à l'expérience de contrôle suivante. On boucha les oreilles du sujet avec du mastic, une taie d'oreiller fut tirée sur sa tête, et cependant la

transmission de pensée réussit. On porta l'intervalle entre l'agent et le sujet de 3 à 30 pieds, de manière qu'ils fussent séparés par deux portes closes. Même dans ces conditions, qui furent surveillées sérieusement par Barrett, l'action psychique à distance se produisit.

La commission de recherches rapporte, en outre, 17,653 expériences faites en observant toutes les précautions nécessaires, et dans lesquelles une personne essayait de deviner la valeur d'une carte tirée au hasard du jeu par une autre personne et considérée attentivement. Il y eut 347 succès de plus que n'en indiquent les probabilités dans le cas où le hasard aurait été seul en jeu. La possibilité que ce résultat ne doit pas être attribué au hasard, mais à une connexion causale, est exprimée par le rapport de 999,999,999 à 1 ; ce qui équivaut à la certitude.

Des mots inventés furent même transmis par les membres de la Commission, Myers et Gurney, par concentration intellectuelle sur les enfants de la famille Creery. J'ai réuni ici 24 des mots pensés par les agents dont 12 imaginées à volonté.

ESSAI DE TRANSMISSION DE PENSÉE LE 17 AVRIL 1882

Agents : Myers et Gurney.

Sujets : Enfants de la famille Creery.

PENSÉ	DEVINÉ 1re RÉPONSE	2e RÉPONSE
William Stubbs	William Stubbs	
Elisa Holmes	Elisa H.	
Isaak Harding	Isaak Harding	
Sophia Shaw.	Sophia Shaw.	
Hester Willis.	Cassandra.	Hester Wilson.
John Jones.	John Jones.	
Timothy Taylor.	Tom.	Timothy Taylor.
Esther Ogle.	Esther Ogle.	
Arthur Higgins.	Arthur Higgins.	
Alfred Henderson.	Alfred Henderson.	
Amy Frogmore.	Amy Freemore.	Amy Frogmore.
Albert Sinelgrove.	Albert Singrore.	Albert Grover.

Les expériences suivantes eurent lieu le 3 décembre 1882, à Brighton avec des sujets tout à fait autres. L'agent était Douglas Blackburn, et le percipient G. A. Smith. Edmund Gurney et Frédéric Myers établirent les conditions d'essai, la suite et le mode d'expérience, et garantissent, grâce à la surveillance attentive qu'ils ont exercée, qu'aucune communication ou indication inconsciente n'a pu se produire entre l'agent et le précipient. A côté de nombreuses autres expériences, les essais suivants se rapportent à la devination de nom.

NOMS désignés suparavant par les expérimentateurs	DEVINÉ 1re RÉPONSE	2e RÉPONSE	3e RÉPONSE
Barnard.	Harland.	Barnard.	
Bellairs.	Humphreys.	Ben Nevis.	Benaris.
Johnson.	Jobson.	Johnson.	
Regent Street.	Rembrandt Street.	Regent Street.	
Hobhouse.	Hunter.		
Black.	Drake.	Blake.	
Queen Anne.	Queechy.	Queen.	
Wissenschaft.	Wissic.	Wissenaft.	

(Blackburn ne sait pas l'allemand.)

Parmi les classes nombreuses et variées de transférence psychique, je mentionnerai encore ici celle de la divination des nombres. Gurney[1] rend compte de la façon suivante d'une série d'expériences de ce genre, qu'il a contrôlées exactement : « Deux sœurs, l'une prenant le rôle d'agent, l'autre celui de percipient, se placent à 6 pieds environ d'intervalle, l'agent derrière le percipient; la première tire un bulletin d'une urne dans laquelle se trouve 90 bulletins de même grandeur portant les numéros 10 à 99. Elle regarde attentivement le numéro tiré, et sa sœur cherche à deviner ce numéro. Les deux numéros, tirés et devinés, sont inscrits sur un tableau. Le bulletin est ensuite replacé dans l'urne et

(1) Voir Gurney, *Télépathie*, p. 31. Leipzig, Friedrich, 1887.

l'expérience reprise de la même façon. La dernière série embrasse 400 numéros, et l'improbabilité que le grand nombre de réussites soit dû au hasard est exprimé par le rapport de deux cent mille millions de trillions de trillions à 1.

Le professeur Sidgwick (Cambridge) et Mme Sidgwick[1] ont publié en 1889 une série importante d'expériences de cette sorte qui paraissent absolument inattaquables, aussi bien au point de vue de l'exposition méthodique qu'à l'égard de toutes les précautions imaginables. 872 essais de devination de nombres de deux chiffres furent faits sous leur direction. Dans tous les cas, l'agent fut M. Smith, et les sujets furent successivement quatre personnes hypnotisées chaque fois dans ce but par M. Smith. Huit autres personnes essayèrent également de prendre le rôle de M. Smith. Mais elles n'étaient pas en état d'hypnotiser ou ne réussirent pas à transmettre la pensée. Les nombres 10 à 80 furent inscrits sur des morceaux de papier semblables et tirés au hasard; pour la plupart des expériences on se servit pourtant de boules de loto (blocs de bois avec nombres de deux chiffres). Celles-ci furent tirées au hasard d'un sac et remises à l'agent toujours de la même façon, de sorte que le sujet ne pouvait absolument pas sentir ou percevoir de quel nombre il s'agissait. Alors qu'il n'y avait que 81 boules dans le sac (10 à 90), le sujet croyait qu'on avait choisi les nombres de 10 à 100. Cette circonstance rend les résultats obtenus plus favorables encore qu'ils ne le paraissent d'après les nombres pris pour base.

Sur les 872 essais, 644 furent faits, l'agent et le sujet se trouvant dans la même pièce ; pour 228 essais, l'agent et le sujet étaient séparés par un mur.

La probabilité de deviner au hasard parmi les 81 nombres est évidemment de 1/81. Les résultats obtenus sont les suivants :

(1) Voir *Proceedings*, vol. I, p. 26 et 80.

A. 644 essais (dans la même pièce).

117 réussites complètes (les deux chiffres exacts et à leur place).

14 réussites avec les chiffres exacts mais inversés (ainsi par exemple : 34 au lieu de 43).

8 réussites $\left(= \frac{644}{81} \right)$ doivent seulement être attribuées à la divination accidentelle.

B. 228 essais (agent et percipient séparés).
8 succès complets.
1 succès avec interversion des chiffres.
2 ou 3 succès seulement devaient se produire si le hasard avait été la cause.

Il ressort clairement de ces résultats que le hasard ne peut être la cause d'une coïncidence frappante; reste donc l'alternative d'un facteur inconnu, ou de la transférence psychique.

Nous laisserons au lecteur le soin de relire le rapport très soigné dont nous nous occupons, ainsi que les tableaux et les détails, etc.; nous en retiendrons cependant encore un fait : la disposition psychique changeante.

Pour des essais s'étendant sur trois mois, l'examen des résultats montre que les bons et les mauvais jours alternent. Les jours de bonne disposition, les réussites s'accumulent, et, aux mauvais jours, il n'y en a quelquefois aucune. A cet égard, la première série d'essais se rétablit comme suit :

BONS JOURS	MAUVAIS JOURS
245 essais faits;	109 essais faits;
74 succès;	5 succès;
3 succès attribuables au hasard.	1 ou 2 succès attribuables au hasard.

Les tableaux montrent en outre que, dans les premiers jours, aussi longtemps que l'expérience est nouvelle et intéressante, le nombre des succès est plus considérable que plus tard. Nous extrayons des tables, comme exemple, trois

colonnes caractéristiques, l'une pour un jour favorable, les deux autres pour des mauvais jours :

6 juillet (jour favorable)

PENSÉ		DEVINÉ
87	—	87
19	—	17
24	—	84
35	—	35
28	—	88
20	—	23
27	—	37
48	—	48
20	—	20
71	—	71
36	—	36
75	—	75
17	—	17
52	—	52
76	—	76
82	—	82
51	—	91
46	—	39
75	—	75
36	—	36
72	—	72
48	—	48

PENSÉ		DEVINÉ
49	—	96
50	—	57
63	—	82
35	—	35
64	—	34
57	—	67
74	—	49
14	—	31
33	—	25
70	—	70
18	—	23
87	—	78
37	—	47
44	—	44
37	—	37

21 août (mauvais jour).

78	—	»
85	—	35
53	—	71
44	—	29
86	—	58
70	—	24

PENSÉ		DEVINÉ
49	—	21
17	—	83
16	—	81
74	—	43
89	—	30
76	—	12
15	—	54
43	—	52
10	—	39
69	—	83

23 septembre (mauvais jour).

82	—	63
25	—	20
32	—	54
88	—	34
49	—	70
46	—	17
24	—	59
86	—	91
41	—	73
80	—	69

Les travaux de la Société anglaise amenèrent en 1885 la fondation d'une « American Society for psychical Research » à Boston. Cette société forme également pour les recherches sur la transmission de la pensée, une commission spéciale, qui poursuit ses travaux avec le souci d'une certitude plus grande encore, si c'est possible, que les Anglais[1].

Les membres les plus marquants de cette commission sont les professeurs Bowditch, Pickering, Minot et Peirce. La partie négative de leurs recherches offre un intérêt spécial. Une recherche statistique fut faite au moyen d'un questionnaire, sur lequel chacun était prié de dessiner des

(1) Voir *Procedings of the American Society for psychical Research*, 1885, 1886, 1887, 1889. Boston, Upham et Cie.

figures à volonté ou d'inscrire des chiffres ; la comparaison des réponses montra que chez la plupart des hommes il y a un penchant dominant pour certaines figures et certains chiffres qui reviennent périodiquement (*number habit*). Des circonstances et des inclinations déterminées donnent également lieu très facilement au retour de figures données. Il existe par exemple un penchant à choisir des choses de notre entourage immédiat. Nous sommes portés aussi à estimer les différences entre les différents individus. La coïncidence et la similitude s'étendent jusque dans les habitudes les plus intimes. La matière à pensées et images qui existe dans notre tête est un bien commun, de moins d'ampleur que nous ne sommes portés à le croire. On peut admettre, par exemple, que le choix de beaucoup de personnes se portera d'abord sur un triangle ; et les listes montrent que, sur dix personnes, quatre environ ont tracé d'abord un cercle. La probabilité de la divination exacte devient donc assez grande. Le cours de la pensée suit également volontiers certaines habitudes comme les mouvements corporels, par exemple, dans les mouvements expressifs. Au surplus, il est bien possible que dans beaucoup de cas un facteur émotif (*Erregungs moment*), resté inconscient pour les deux personnes, provoque le même produit de pensée dans les deux cerveaux, grâce à la similitude des vues et des habitudes de penser. Il résulte de cela une analogie dans les idées, en apparence inexplicable, et qui peut être prise pour une transmission de pensée (concordance d'association). Des cas de ce genre se produisent souvent chez des personnes vivant ensemble, par exemple des époux, des jumeaux, etc. Sans doute cette objection n'atteint qu'une petite partie des essais ; toutes les séries d'expériences dans lesquelles la chose à deviner était fournie par le hasard (par exemple les expériences de nombre du professeur Sidgwick) n'en sont pas atteintes, et cette cause d'erreur se trouve éliminée *a priori* par des dispositions convenables dans les essais cités ici et dans les observations de Ch. Richet.

Du reste, la commission rend compte aussi de toute une série de résultats positifs qui paraissent d'autant plus dignes

de foi qu'il a été tenu compte des causes, d'erreur avec un scrupule presque exagéré. Ainsi une série de 100 essais (cartes pensées à deviner) donne 22 succès, et un nombre plus grand encore de succès partiels, dans lesquels la couleur, la suite ou le nombre furent devinés exactement. Dans une série d'essais portant sur la divination de dessins tirés au sort, en 3 jours les résultats obtenus ne dépassaient pas le chiffre attribuable au hasard. Au contraire en 4 jours (jours favorables!) on obtient sur 450 essais 249 réponses exactes, résultat qui concorde avec les observations du professeur Sidgwick (Cambridge). L'existence de la suggestion mentale paraît au comité être aussi bien établie que le peuvent être les choses humaines. Il résulte de ces essais pour la commission comme pour M. Sidgwick, qu'un état d'esprit sceptique de l'agent est défavorable à la transmission; car cet état d'esprit empêche par exemple la participation intensive à l'activité de conception. Tous les assistants paraissent influencer le phénomène dans son résultat et la tenue d'esprit de l'observateur lui-même vis-à-vis de l'objet de l'épreuve est également dans ce cas.

On a aussi essayé de provoquer une forte impression sensorielle sur les agents en éclairant vivement et d'une façon subite un objet, pour voir si cela faciliterait la transmission. 20 à 30 expériences de ce genre sont restées sans résultat digne de remarque. Voilà le bilan des résultats de la société américaine.

Comme on a pu le voir, des savants éminents et dignes de foi, de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Amérique ont fait depuis presque déjà dix ans des phénomènes d'action intellectuelle à distance l'objet d'une étude approfondie, et ils ont rassemblé par leurs travaux scientifiques une quantité très considérable de résultats positifs de valeur durable. En revanche, en Allemagne, ces phénomènes ne paraissent pas avoir été encore jugés dignes d'une observation sérieuse. Les représentants de la science officielle sont tous absolument opposés à ces recherches, ainsi que l'ont montré les quelques citations faites plus haut. Autant sont nombreux les rapports relatifs à l'ancienne littérature mesmérienne, autant

sont rares les indications actuelles sur les expériences de ce genre dans les publications, riches à d'autres égards, sur l'hypnotisme. Les essais de divination de cartes, dessins, objets, etc., publiés par exemple par Dessoir[1] et Schmoll sont des communications isolées ; ces essais ont été faits suivant les prescriptions de la société anglaise et ont donné des résultats positifs semblables. Le Dr Bleuler, directeur de la maison de santé de Rheinau (Zurich) mentionne aussi (sans indication exacte sur les conditions) trois expériences réussies de transmission de dessins qu'il fit avec une personne éveillée[2]. Il met en garde les savants allemands contre la tentation d'admettre les erreurs d'observation sans répéter eux-mêmes les expériences ; car, d'après les expériences qui ont été faites sur l'hypnotisme, ce serait non seulement contraire à la science, mais encore imprudent.

La comparaison des expériences rappelées rapidement ici et de mes propres expériences établit la concordance des résultats obtenus d'une façon complètement indépendante. J'ai pu me convaincre dans beaucoup d'occasions que les pensées, même si elles ne se manifestent extérieurement d'aucune façon perceptible, peuvent provoquer des actions chez une deuxième personne, fait que chacun peut vérifier, s'il a assez de patience pour faire des essais dans le cercle de ses connaissances. La première série de mes essais, faits dans les années 1886 et 1887, et dont j'ai déjà parlé, comprend 300 essais dans l'hypnose et à l'état de veille. En défalquant les essais non réussis, ceux à demi réussis, et ceux qui ne sont pas complètement exempts d'erreur, il reste encore, par une estimation approximative, 40 à 50 résultats inattaquables, qui méritent certainement une description plus exacte que celle donnée jusqu'ici, en tant que cela est encore possible.

Pour ces essais on compte parmi les problèmes résolus les suivants : Deviner des mots, des noms déterminés, pensés

(1) Voir Dessoir, *Experimentellen Untersuchungen ; Sphinx*, vol. II, p. 242, Leipzig, 1887. et Schmoll, *Versuche übersinnl. Ged.-Uebertr.*, *Sphinx*, vol. III, 14, p. 121.

(2) Voir Bleuler, *Hypnotismus. Münchener med. Wochenschr.*, nos 36 et 37, 1888.

et inscrits auparavant; ouvrir un livre à des pages déterminées d'avance; accomplir des actes compliqués dans une autre partie de la chambre, sans qu'aucun des assistants quitte sa place ; indiquer exactement la nature d'hallucinations positives, mentales, provoquées. 75 témoins différents prirent part à ces essais, et établissaient d'avance les problèmes à résoudre. Cette circonstance influençant le résultat d'une manière remarquable, le but spécial des essais, et les objections indiquées déjà, enlèvent beaucoup de leur force démonstrative à ces essais. Aussi préféré-je me reporter aux 50 essais que j'ai faits dans le cours de l'année dernière, et que je considère comme inattaquables, parce qu'ils ont été faits avec toutes les précautions possibles et ont donné lieu à des procès-verbaux exacts. 25 de ces expériences se rapportent à la devination de dessins et ont donné 13 succès, Dans 4 de ces 25 essais, j'étais séparé du sujet par un mur, et pourtant, sur ces 4, il y eut 2 reproductions exactes, quoique cependant pas tout à faits complètes. Exemple : Je dessine un angle dans une chambre dont les portes sont complètement closes, un bâton d'Esculape sur lequel est enroulé un serpent. Le sujet placé dans une chambre voisine dessine simultanément un serpent. Cette coïncidence frappante ne pouvait provenir d'association, car je n'avais choisi cette image-pensée parmi plusieurs qu'après l'isolement du sujet suggestionné. Les 25 autres essais se rapportent à la divination d'objets et ont donné 9 réponses exactes.

On. trouve dans le *Journal of the Soc. f. Psych. Res.* (Londres, octobre 1888, p. 307) le compte rendu exact d'une hallucination provoquée par moi par action à distance [1]. Il s'agissait d'influencer de la rue pendant la nuit, une dame dans sa chambre, de telle sorte qu'elle se réveillât en pensant à moi. La personne dont il s'agit s'éveilla exactement au moment de l'influence, et, effrayée, réveilla une dame dormant dans la même pièce; elle m'avait vu en effet debout devant son lit. Toute possibilité de transmission par les

(1) Elle est rapportée dans le premier numéro de ce journal. — Voy. p. 55.

sens extérieurs est absolument écartée, au moins d'après nos connaissances actuelles de la physiologie des sens. Pour ma conviction personnelle, j'établis exactement les faits le lendemain par un examen minutieux de la dame et des témoins.

Cet examen rapide des progrès faits par les autres nations dans une branche de la science qui est restée négligée jusqu'ici en Allemagne, et la conviction, fondée sur des expériences personnelles, de l'existence réelle de ces coïncidences aujourd'hui encore inexpliquées, justifient la publication en allemand des études de Ch. Richet. L'opportunité de cette publication est d'autant moins douteuse que précisément des savants très en vue et dont les facultés d'observation sont incontestées, s'intéressent aux phénomènes dont il s'agit. Quand des hommes tels que Beaunis, Lombroso, Liébeault, Sidgwick et autres ne craignent pas de défendre ce qu'ils croient avoir observé, quand, tout comme Richet, ils doivent reconnaître, après vérification minutieuse, l'existence réelle des phénomènes en question, pourquoi ces phénomènes ne mériteraient-ils pas d'être envisagés par les savants allemands d'une façon plus sérieuse qu'une partie d'entre eux ne l'a fait jusqu'ici ? Comme le dit justement Liébeault, la science ne doit avoir aucune honte, car la vérité ne craint pas d'être dévoilée.

Nous ne méconnaissons évidemment pas les difficultés sérieuses à surmonter pour l'étude scientifique de ces faits; partout il faudra se tenir en garde contre les illusions plus soigneusement qu'il n'est nécessaire de le faire pour les autres sciences.

Partout on rencontrera des sources d'erreur tout à fait déterminées, dues à l'imperfection humaine! Mais ici encore Richet nous donne un excellent exemple. Un adversaire de toutes les jongleries mystiques s'arrête-t-il sérieusement aux abus auxquels conduisent en ces matières le dilettantisme et les spéculations métaphysiques? Il laisse parler d'eux-mêmes, et sans rien préjuger, les résultats qu'il a obtenus avec de grands sacrifices de temps et de peine ; l'exactitude des observations de détail, la comparaison avec les résultats

négatifs, permettent à chaque lecteur de se former un jugement personnel sur la portée et l'importance des phénomènes, et l'auteur accepte avec reconnaissance toute possibilité d'explication plus simple, toute tentative de ramener ses résultats à des lois déjà connues et il vérifie pratiquement toutes les objections en répétant les expériences.

Il faut la détermination précise de chaque cas, en tenant tout le compte possible des conditions causales connues. Il faut la preuve par la concordance des faits, appuyée sur un grand nombre de faits réunis en groupes similaires — faits dont chacun doit être établi avec la même exactitude, soit par une expérience, soit par l'observation d'un cas spontané. Ainsi Ch. Richet nous montre la voie à suivre pour assurer le progrès de nos connaissances dans les phénomènes psychiques et ouvre un nouveau champ fructueux à l'investigation.

S'il est aujourd'hui impossible de prévoir le sort des recherches de cette nature, on en peut attendre, sans rien préjuger sur la cause efficiente de ces phénomènes, les grands progrès de la psychologie comparée par la réunion et la mise en valeur des travaux de ce genre. Mais peut-être réussira-t-on aussi à découvrir des relations entre l'effet et la cause plus simples que celles que nous présentons aujourd'hui; car, comme tous les phénomènes naturels, les faits décrits sont le produit de certaines causes. Une intelligence vraiment *lucide* et *sachant tout* pourrait, en pénétrant les lois de la communication de nos idées, prévoir nos pensées; elle pourrait déterminer d'avance, d'après les causes qu'elle connait, les conceptions en apparence choisies librement par nous, et prophétiser leur écho psychique dans le cerveau d'une deuxième personne, avec la même certitude qu'on peut, connaissant la vitesse du courant et la force motrice, prévoir à quel moment et à quel endroit le navire atteindra la rive opposée.

Maintenant, la pensée, dans le cerveau humain, se transforme-t-elle, comme le pense Ochorowicz, en vibrations de l'éther, pour reproduire par une nouvelle transformation la pensée primitive à la station voisine, à la manière de ce

qui passe pour la voix humaine dans le téléphone? nous ne pouvons à cet égard qu'établir des présomptions d'après les analogies rencontrées dans la nature ; nous ne savons rien là-dessus et l'édification trop hâtive d'hypothèses arbitraires pourrait entraver considérablement l'impartialité et la liberté des recherches ultérieures.

Abstraction faite de la conviction personnelle de quelques-uns, la question de l'action psychique à distance reste encore ouverte. Si réellement la réception de la pensée à distance n'existe pas dans le sens des observations mentionnées, sûrement il y en a une apparente; et en tous cas, la connaissance des faits inconscients de la vie de l'âme humaine par l'étude persévérante des phénomènes, par la découverte des influences causales constituerait une acquisition de grande valeur et un progrès certain.

Les résultats enregistrés dans ce livre, acquis dans une branche de recherches pour ainsi dire nouvelles, paraissent donc devoir être riches d'enseignements et de nature à provoquer des vérifications et des études. Puissent les problèmes, d'un si haut intérêt, que touche ce livre, attirer l'attention générale dans notre pays, et conquérir dans notre science allemande le droit de cité qu'ils possèdent déjà dans d'autres pays !

Dr Freiherr von Schrenck Notzing.

Munich, novembre 1890.

DOCUMENTS ORIGINAUX[1]

(SUITE)

V. — 1er CAS DE MIRECOURT

I. — *Récit de sœur Marthe.*

Voici le récit de sœur Marthe (de l'ordre de Saint-Charles), à Mirecourt, tel qu'elle l'a fait à M. Ch. Richet, et signé :

C'est le vendredi 6 mars 1891 que je fus appelée pour soigner M. Bastien. Dans la soirée, cinq minutes environ après que je me fus assoupie, voici le rêve que j'ai fait : je ne puis pas dire absolument si c'est un rêve; cependant je crois que j'étais endormie. Un bruit et une lueur venaient de la cheminée; il en sortit une femme que je ne reconnus pas, mais qui avait la voix de Mme Bastien(2). Je l'ai vue comme je vous vois. Cette dame s'est approchée du lit où était couchée Cécile, et, lui prenant la main, a dit : « Elle est gentille, Cécile. » Je la poursuivais (dans mon rêve), en faisant le signe de la croix. Elle a ouvert la porte et a disparu. Je ne puis dire exactement l'heure ; mais c'était au commencement de la nuit : onze heures, minuit, ou une heure ? je ne sais pas, car je n'avais pas de montre. Après ce rêve je me suis réveillée tout de suite. Je n'ai pas réveillé Cécile, et je ne voulais rien lui dire ; seulement, comme ce rêve m'avait beaucoup frappée, j'en ai parlé à Cécile le lendemain matin en me réveillant. Je ne puis rien dire de ce rêve sinon que la dame tenait une chandelle, et qu'elle avait des taches de peinture, comme des *crépits* sur ses vêtements. Je n'ai jamais eu de rêve semblable, sinon que j'ai cru une fois voir ma mère morte, me dire : « Vous m'oubliez dans vos prières. »

II. — *Lettre de Mme M. Houdaille.*

Mirecourt, 20 mars 1891.

Pendant la maladie de mon père, la sœur le veillait au premier étage, et mon frère et moi nous passions la soirée au rez-de-chaussée. Vers dix heures, j'ai quitté mon frère pour monter me coucher. Entre onze heures et minuit (étais-je endormie ou éveillée, je crois plutôt entre les deux), j'ai aperçu, près de mon lit, une ombre blanche, comme un fantôme, que je n'ai pas eu le

(1) Voy. le n° précédent.

(2) Mme Bastien, femme de M. Bastien, était morte il y a huit mois environ.

temps de reconnaitre. J'ai poussé un cri horrible. Mon frère allait précisément se coucher en ce moment; il est entré tout effrayé dans ma chambre, et m'a trouvée les yeux hagards.

Le reste de la nuit s'est passé tranquillement.

Le lendemain matin, Cécile m'a raconté le rêve de la sœur. Elle (Cécile) n'a rien vu ni entendu. Je me suis presque emportée contre Cécile et son récit, le traitant de rêve stupide, tant j'ai ressenti d'effroi en constatant la coïncidence des apparitions la même nuit et probablement à la même heure. Cécile et la sœur ont ignoré mon rêve, je ne l'ai raconté à la sœur que deux jours après la visite de M. Richet et d'Octave à l'hôpital.

M. Houdaille.

VI. — 2e CAS DE MIRECOURT

Lettre de M. Octave Houdaille[1].

Ma mère était partie le mardi 3 mars pour Mirecourt, appelée près de mon grand-père qui se trouvait dans un état de faiblesse très grand.

Des dépêches que m'avait envoyées ma mère à son arrivée, il résultait qu'il n'y avait pas péril immédiat de mort , mais seulement affaiblissement progressif du malade. Comme nous avions demandé, Georges et moi, qu'on nous prévint, non pas lorsqu'il serait à la mort, mais lorsque l'état de faiblesse augmenterait, nous reçûmes une dépêche le jeudi 12 mars, disant : « Si vous voulez le voir encore, partez aujourd'hui. »

Nous prîmes, Georges et moi, l'express de 10 h. 20 du soir.

Je dois dire que nous étions loin de nous attendre à arriver après le dénouement fatal, et que nous comptions que mon grand-père pourrait vivre encore quelque temps. Après avoir causé ensemble de différents sujets jusqu'à Longueville et Flamboin-Gouaix, ayant l'esprit absolument libre, nous nous endormîmes profondément.

Je dormais d'un sommeil de plomb quand soudain, j'entendis, ou crus entendre, très distinctement sur l'oreiller où reposait ma tête, quelqu'un pousser un profond soupir, comme quelqu'un qui rend l'âme.

La sensation fut si vive et la perception si nette que je m'éveillai en sursaut. Je retirai la voilette qui masquait la lampe du wagon, et je frappai sur l'épaule de Georges qui se leva sur son séant, encore à moitié endormi.

— Mon grand-père doit être mort ou mourir à l'heure qu'il est, lui dis-je, car je viens de l'entendre distinctement rendre le dernier soupir. Je regardai en même temps ma montre, elle marquait une heure du matin.

Georges, assez impressionné, se recoucha. Pour moi, j'essayai de me rendormir, mais sans pouvoir trouver le sommeil. En arrivant

(1) Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

à Mirecourt, à huit heures du matin, Robert nous annonça la nouvelle de la mort. — « Je le savais, lui dis-je alors. »

Mon grand-père est mort à une heure et demie du matin.

O. Houdaille.

Jeudi 19 mars 1891.

M. Georges Houdaille, étudiant en médecine, frère de M. Octave Houdaille, nous écrit la lettre suivante, pour confirmer l'exactitude des détails qui étaient donnés par son frère.

Lettre de M. G. Houdaille.

J'étais endormi dans le wagon, quand mon frère Octave me frappa sur l'épaule, en me disant : « Je viens d'entendre un profond soupir ressemblant à celui d'une personne qui meurt. Notre grand-père doit être mort cette nuit. » Je ne répondis rien, car j'étais à moitié endormi, bien que j'entendisse les paroles de mon frère, et je me rendormis aussitôt.

Le matin je me réveillai alors que lè train arrivait en gare de Mirecourt à 8 heures du matin. Au moment où le wagon s'arrêtait, mon frère Octave me dit encore : « J'ai entendu cette nuit un profond soupir, comme celui d'une personne qui meurt; je suis certain que notre grand père-est mort. J'ai regardé ma montre; il était une heure du matin. » A ce moment mon frère Robert, parti quelques jours avant nous pour Mirecourt, et qui venait à notre rencontre, se trouvait à une vingtaine de mètres du wagon, mais il ne nous avait encore ni adressé la parole, ni fait un geste. Quelques secondes après les paroles de mon frère Octave, mon frère Robert ouvrit la porte du wagon et nous dit : « Notre grand-père est mort cette nuit à deux heures moins un quart du matin. » Mon frère Octave et moi nous ne fûmes nullement étonnés de cette nouvelle.

Nous avons vu l'extrait de l'acte de décès de M. Charles Antoine Bastien, décédé à Mirecourt, âgé de 86 ans, le 13 mars 1891, à une heure et demie du matin.

Cette heure est aussi celle qu'ont indiquée, après enquête, à M. Ch. Richet, les personnes qui assistaient au décès.

Il est à remarquer que l'heure de Mirecourt est depuis un an réglée sur l'heure de Paris, de sorte qu'entre l'heure précise de la mort et l'heure du soupir entendu, il y a une avance d'une demi-heure. A une heure M. Bastien était en agonie.

Nous avons consulté l'indicateur des chemins de fer. L'express de 10 h. 20 passe à Nogent-sur-Seine à 12 h. 59. A 1 heure, le train est parti de Nogent-sur-Seine et à un peu moins de 200 kilomètres de Mirecourt.

Ajoutons que jamais M. Octave Houdaille n'a éprouvé de sensation analogue, ni en rêve, ni à l'état de demi-veille.

HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES
EXPÉRIMENTALES

I. — CAS VERITY[1]

Le cas suivant, assez remarquable, est une hallucination qui s'est produite chez deux personnes; le récit a été copié sur un manuscrit de M. S. H. B's; il l'avait lui-même transcrit d'un *journal* perdu depuis.

I. — *Lettre de M. B.*

Un certain dimanche soir, au mois de novembre 1881, je venais de lire un livre où l'on parlait de la grande puissance que la volonté humaine peut exercer. Je résolus donc, avec toute la force de mon être, d'apparaitre dans la chambre à coucher du devant, au second étage d'une maison située 22, Nogarth Road-Kensington. Dans cette chambre couchaient deux personnes de ma connaissance : Miss L. S. V... et Miss C. E. V..., âgées de vingt-cinq et de

(1) Cette intéressante observation est extraite des *Phantasms of the Living*. Leś observations semblables sont extrêmement rares. On ne peut pas dire qu'elles soient aussi démonstratives que les cas où il y a eu tentative d'expérimentation, une simple observation prise. Mais, malgré leur imperfection, ces expériences méritent d'être notées.

Nous avons ajouté à cette expérience de M. B... celle de M. Von Schrenck, qui est préférable, quoique un peu sommairement décrite.

Il y en a une troisième (que nous ne donnons pas) qui est reproduite dans les *Hallucinations télépathiques*, et qui est due à M. Stainton-Moses. Elle est assez peu satisfaisante. — Bref nous croyons qu'il faudrait essayer de reproduire ce phénomène; car la démonstration sans réplique n'en est pas faite encore. (D.)

onze ans. Je demeurais à ce moment au 23, Kildare Square, à une distance de trois milles à peu près de Nogarth Road, et je n'avais parlé de l'expérience que j'allais tenter à aucune de ces deux personnes, par la simple raison que l'idée de cette expérience me vint dimanche soir en allant me coucher. Je voulais apparaître à une heure du matin, très décidé à manifester ma présence.

Le jeudi suivant, j'allai voir les dames en question, et, au cours de notre conversation (et sans que j'eusse fait une allusion quelconque au sujet), l'aînée me raconta l'incident suivant :

« Dans la nuit du dimanche précédent, elle avait été très effrayée en m'apercevant debout près de son lit, et, lorsque l'apparition s'avança vers elle, elle cria et éveilla sa petite sœur qui me vit aussi. »

Je lui demandai si elle était bien éveillée à ce moment, elle me l'affirma très nettement. Lorsque je lui demandai à quelle heure cela s'était passé, elle me répondit que c'était vers une heure du matin.

Sur ma demande, cette dame écrivit un récit de l'événement et le signa.

C'était la première fois que je tentais une expérience de ce genre; et son plein et entier succès me frappa beaucoup.

Ce n'est pas seulement ma volonté que j'avais fortement tendue, j'avais aussi fait un effort d'une nature spéciale, qu'il m'est impossible de décrire. J'avais conscience d'une influence mystérieuse qui circulait dans mon corps, et j'avais l'impression distincte d'exercer une force que je n'avais pas encore connue jusqu'ici, mais que je peux à présent mettre en action à certains moments, lorsque je le veux. S. H. B.

Pour ce qui concerne la note originale, dans son journal, M. B... dit :

Je me souviens l'avoir écrite à peu près une semaine après l'événement, et pendant que le souvenir que j'en avais était encore très frais.

Voici comment miss Verity raconte l'événement :

II. — *Lettre de M. N. Verity.*

Le 8 janvier 1883.

Il y a à peu près un an qu'un dimanche soir, à notre maison de Nogarth Road, Kensington, je vis distinctement M. B... dans ma chambre, vers une heure du matin. J'étais tout à fait réveillée et je m'effrayai fort; mes cris réveillèrent ma sœur qui vit aussi l'appari-

tion. Trois jours après, lorsque je rencontrai M. B..., je lui racontai ce qui était arrivé. Je me remis quelque temps après seulement du coup que j'avais reçu, et j'en garde un souvenir si vif qu'il ne pourra jamais être effacé de ma mémoire.

L. S. Verity.

En réponse à nos questions, miss Verity ajoute :

Je n'avais jamais eu aucune hallucination.

Miss E. C. Verity dit :

Je me rappelle l'événement que ma sœur décrit dans le paragraphe ajouté. Son récit est tout à fait exact. Je vis l'apparition qu'elle voyait, au même moment et dans les mêmes circonstances.

E. C. Verity.

Miss A. S. Verity dit :

Je me rappelle tout à fait clairement qu'un soir ma sœur aînée me réveilla en m'appelant d'une chambre voisine. J'allai près du lit où elle couchait avec ma sœur cadette, et elles me racontèrent toutes les deux qu'elles avaient vu S. H. B... debout dans la pièce. C'était vers une heure ; S. H. B... était en tenue de soirée, me dirent-elles.

A. S. Verity.

M. B... ne se rappelle plus comment il était habillé cette nuit-là.

Miss E.-C. Verity dormait quand sa sœur aperçut l'apparition, elle fut réveillée par l'exclamation de sa sœur : « Voilà S... » Elle avait donc entendu le nom avant d'avoir vu l'apparition, et son hallucination pourrait être attribuée à une suggestion. Cependant contre une telle supposition il faut avancer qu'elle n'avait jamais eu d'autre hallucination, et qu'on ne pouvait par conséquent la considérer comme prédisposée à ces phénomènes. Les deux sœurs sont également sûres que l'apparition était en habit de soirée et qu'elle se tenait à un certain endroit de la chambre. Le gaz était baissé et l'on voyait plus clairement l'apparition que l'on eût pu voir une figure réelle.

Nous avons examiné contradictoirement les témoins avec le plus grand soin. Il n'y a point le moindre doute qu'elles ont parlé tout à fait spontanément de l'événement à M. B...

Tout d'abord elles n'avaient pas voulu en parler, mais, quand elles le virent, la bizarrerie de l'affaire les poussa à en parler. Miss Verity est un témoin très exact et très consciencieux; elle n'aime nullement le merveilleux; et elle craint et déteste surtout cette forme particulière du merveilleux.

III. — *Deuxième lettre de M. B.*

Vendredi, 1er décembre 1882, à 9 h. 30, j'allai tout seul dans une chambre, je m'assis au coin du feu, et je m'efforçai avec tant d'intensité de fixer ma pensée sur l'intérieur d'une maison de Kew (Clarence Road, où demeurait Miss V... et ses deux sœurs) qu'il me semblait que je m'y trouvais effectivement. Pendant cette expérience, je dois m'être endormi d'un sommeil magnétique, car tout en conservant ma conscience, je ne pouvais remuer mes membres. Il ne me semblait pas que j'eusse perdu la faculté de les mouvoir, mais je ne pus faire l'effort nécessaire pour cela. J'eus la sensation que mes mains, posées légèrement sur mes genoux à peu près à six pouces l'une de l'autre, allaient se rejoindre involontairement et semblaient se rencontrer quoique j'eusse conscience qu'elles ne remuaient pas.

A 10 heures, un effort de volonté me ramena dans mon état normal. Je pris un crayon et notai sur une feuille de papier ce que je viens de dire.

La même nuit, quand j'allai me coucher, je pris la résolution d'apparaître à minuit dans la chambre à coucher située sur le devant de la maison dont nous venons de parler, et d'y rester jusqu'à ce que j'eusse rendu ma présence spirituelle sensible aux habitants de la chambre.

Le lendemain, samedi, je me rendis à Kew, pour y passer la soirée, et j'y rencontrai une sœur mariée de Miss V... (Mme L...). Je n'avais rencontré cette dame qu'une seule fois antérieurement. c'était à un bal costumé, deux ans avant cette date; nous n'avions pas échangé plus d'une demi-douzaine de mots. Cette dame devait donc avoir perdu tout vif souvenir de mon extérieur, même si elle l'avait jamais remarqué.

Je ne pensai pas une minute à lui poser une question relative à l'expérience que j'avais tentée, mais dans le cours de notre conversation elle me raconta qu'elle m'avait vu distinctement deux fois dans la nuit précédente. Elle avait passé la nuit à Clarence Road, et elle avait couché dans la chambre du devant. A peu près vers 9 heures et demie elle m'avait vu dans le couloir allant d'une chambre à une autre, et, vers minuit, étant parfaitement réveillée, elle me vit entrer dans la chambre à coucher, me diriger vers l'en-

droit où elle dormait et prendre dans ma main ses cheveux qui sont très longs. Elle me raconta aussi que l'apparition saisit sa main, et la regarda avec beaucoup d'attention, de sorte qu'elle dit : « Vous ne devez pas regarder les lignes, car je n'ai jamais eu aucun malheur. » Puis elle réveilla sa sœur, Miss V..., qui couchait avec elle et lui raconta ce qui venait de se passer. Après avoir entendu ce qu'elle me raconta, je sortis de ma poche ce que j'avais écrit la veille ; je le montrai à quelques-unes des personnes présentes qui furent fort étonnées, malgré leur incrédulité.

Je demandai à Mme L..., si elle ne rêvait pas au moment de la deuxième apparition ; mais elle le nia de la manière la plus formelle. Elle me dit qu'elle avait oublié comment j'étais ; mais qu'elle me reconnut tout de suite en me voyant.

Mme L. a une imagination très vive. Elle me dit qu'elle était sujette depuis son enfance à des visions (*fancies*) [1], etc. Mais la coïncidence étrange des heures (qui était exacte) me convainquit que ce qu'elle venait de me raconter n'était pas dû à son imagination seule. Sur ma demande, elle écrivit brièvement ce qu'elle avait éprouvé et le signa.

S. H. B.

M. B... se trouvait à Southall lorsqu'il fit l'expérience. Il me raconta que le récit donné plus haut avait été écrit à peu près dix jours après l'expérience, et qu'il renferme la note qu'il avait écrite dans son journal, la nuit même.

Voici maintenant le récit de Mme L..., qui fut remis à M. B... « quelques semaines après l'événement » :

8, Wordswarth Road, Harrow.

Vendredi 1er décembre, j'étais en visite chez ma sœur, 21 Clarence Road, Kew. Vers neuf heures et demie je sortis de la chambre à coucher pour aller chercher de l'eau dans la salle de bain, et alors je vis distinctement M. S. B. que je n'avais vu qu'une fois auparavant il y avait deux ans. Il marchait devant moi, se dirigeant vers la chambre à coucher au bout du couloir. Vers onze heures nous allâmes nous coucher, et vers minuit j'étais encore éveillée.

(1) Comme on demandait à M. B. d'expliquer cette phrase, il dit : « Je n'ai jamais entendu dire que Mme L... eût eu des hallucinations. Les phénomènes auxquels je fais allusion sont simplement des phénomènes qu'on peut expliquer par le rapport télépathique entre elle et M. L... » Par exemple elle avait l'impression qu'il reviendrait à l'improviste à la maison (pendant qu'il était dans le nord de l'Angleterre) et il se trouva plusieurs fois que ses impressions étaient exactes.

Alors la porte s'ouvrit, M. S. B. entra, se dirigea du côté de mon lit et s'arrêta un pied par terre, un genou appuyé sur une chaise. Il prit ensuite mes cheveux dans sa main, et, saisissant la mienne, il en regarda la paume avec une grande attention. « Ah », dis-je (en m'adressant à lui), « vous ne devez pas regarder les lignes, car je n'ai jamais eu de malheur. » Puis je réveillai ma sœur. Je n'étais pas nerveuse, mais excitée. J'eus peur qu'elle ne tombât sérieusement malade, car elle était délicate à cette époque, mais elle va mieux à présent.

H. L.... (Le nom est signé en toutes lettres.)

Miss Verity corrobore ce récit de la manière suivante :

Je me rappelle fort bien que Mme L... a parlé jadis, avant la visite de M. S. H. B., de ses deux visions, l'une à neuf heures et demie, l'autre à minuit. *Lorsqu'il vint nous voir*, ma sœur lui raconta ce qui s'était passé. Immédiatement il sortit de sa poche une carte (ou un papier, je ne me rappelle plus), qui contenait un récit de l'événement de la veille. Je considère mon témoignage comme aussi valable que celui de Mme L... parce que je me rappelle très exactement ces deux jours.

Ma sœur m'a dit qu'elle n'avait jamais éprouvé une hallucination, sauf dans cette unique occasion.

L. S. Verity.

Nous avions demandé à M. B... de nous prévenir quand il voudrait faire une nouvelle expérience. Le lundi 24 mars, par le premier courrier, nous reçûmes la lettre suivante :

Cher Monsieur Gurney,

Cette nuit, vers minuit, je veux essayer d'apparaitre au numéro 44, Norland Square ; je vous ferai savoir le résultat d'ici quelques jours.

Sincèrement à vous.

S. H. B.

Je reçus la lettre ci-dessous dans le cours de la semaine suivante :

Le 3 avril 1884.

Cher Monsieur Gurney,

J'ai à vous faire un étrange récit au sujet de l'expérience que j'ai tentée à votre instigation et en observant strictement les conditions que vous m'aviez imposées.

Ayant tout à fait oublié dans quelle nuit j'ai tenté l'expérience, il m'est impossible de dire si j'ai brillamment ou médiocrement réussi, jusqu'à ce que j'aie vue la lettre que je vous ai envoyée le soir même.

Comme je vous ai envoyé cette lettre, j'ai cru inutile de mettre une note dans mon *journal*. Aussi ai-je oublié la date exacte.

Si les dates correspondent, le succès est complet pour tous les détails. Je dois vous faire voir un récit, signé par les témoins, qu'on m'a donné.

Hier soir j'ai vu la personne (qui a servi de sujet) pour la première fois depuis l'expérience. Elle me fit spontanément un récit que j'écrivis sous sa dictée et sous laquelle elle a mis sa signature. La date et l'heure de l'apparition sont spécifiées dans ce récit. A vous de vérifier si elles sont identiques avec celles que je vous ai données dans ma lettre. Je les ai complètement oubliées, mais je pense qu'elles sont les mêmes.

S. H. B.

Voilà le récit :

44, Norland Square, W.

Samedi soir, le 22 mars, vers minuit, j'eus l'impression distincte que M. B... était présent dans ma chambre. Je le vis distinctement pendant que j'étais tout à fait réveillée. Il vint vers moi et caressa mes cheveux. Je lui ai donné spontanément ce renseignement quand il vint me voir, mercredi 2 avril, et je lui dis l'heure et les détails de l'apparition sans aucune suggestion de sa part. La forme qui m'apparut semblait être vivante, il était impossible de ne pas reconnaître M. B...

L.-S. Verity.

Miss A. S. Verity corrobore cette déclaration comme suit :

Je me souviens que ma sœur m'a dit qu'elle avait vu S. H. B..., et qu'il lui avait touché ses cheveux ; elle me fit ce récit avant qu'il ne vint nous voir, le 2 avril. A.-S. Verity.

Voici le récit de M. B... lui-même :

Samedi, le 22 mars, je pris la résolution d'apparaître à minuit à Miss V., demeurant 44, Norland Square, Notting Hill ; j'étais antérieurement convenu avec M. Gurney que je lui enverrais le soir même où je tenterais l'expérience, une lettre contenant l'heure et les détails de l'expérience. Je lui envoyai donc une note.

Environ dix jours après, j'allai voir miss V. ; elle me raconta alors spontanément que le 22 mars, à minuit, elle m'avait vu très net-

tement dans sa chambre (tout en étant parfaitement éveillée), que ses nerfs en avaient ressenti une rude secousse. Elle avait été même obligée de faire venir un médecin le matin.

S. H. B.

Malheureusement, il n'est pas question dans le récit de M. B... de son intention de donner à miss V... l'impression qu'on lui caressait les cheveux. Le 21 août 1881, il m'écrivit : « Je me rappelle que j'avais cette intention. » Je me rappelle moi-même que bientôt après l'événement il m'en parla comme l'un des points qui faisaient que le succès était complet dans tous les détails. Je lui recommandai alors d'essayer à l'avenir de faire entendre quelque phrase, de tâcher de produire l'impression d'une phrase parlée, au lieu de celle d'avoir touché les cheveux.

On observera que dans tous ces divers exemples l'agent concentrait sa pensée sur l'objet qu'il avait en vue au moment de s'endormir. M. B... n'a jamais réussi à produire un semblable effet, tandis qu'il était éveillé. Cela rend difficile de tracer un plan d'expériences. Il n'est pas facile non plus de les répéter; elles ne sont pas agréables au sujet et sont souvent suivies d'une prostration nerveuse considérable. En outre la valeur des expériences diminue quand elles sont faites sur le même sujet. Aussi avons-nous demandé à M. B... d'essayer sur nous-mêmes; mais, bien qu'il ait tenté plusieurs fois l'expérience, il n'a jamais réussi.

II. — CAS DE MUNICH

Récit de Mlle X...

Le baron Von Schrenck retournait chez lui une nuit de mars ou d'avril (je ne suis pas sûre de la date), vers onze heures trente : il s'était tenu pendant peu de temps sous la fenêtre de ma chambre à coucher qui donne sur la rue. Dans ce même moment, je me trouvais dans ma chambre, reposant les yeux fermés, à moitié endormie. Il me sembla que la partie de la chambre où se trouvait mon lit devenait subitement lumineuse; et je fus contrainte à ouvrir les yeux,. Alors au même instant je vis M. Schrenck. Il avait passé rapidement, comme un éclair. —

Le jour suivant, je racontai le fait à mon amie Mlle Prieger; elle s'en alla patiner le même jour et rencontra le baron Schrenk sur la glace. Ils avaient à peine conversé cinq minutes qu'il lui demanda si je n'avais rien vu la nuit précédente. Mlle Prieger lui répéta ce que je lui avais dit. Sur quoi, le baron Schrenck dit, qu'au même instant où je l'avais vu il s'était arrêté sous ma fenêtre, essayant fermement en esprit de m'imposer sa présence.

Cela ne s'est plus représenté et je pense que le baron Schrenck n'eut pas occasion de répéter l'expérience.

Ceci était écrit le jeudi 11 mai 1888. Dans une lettre postérieure Mlle X... ajoute que les jalousies de sa chambre étaient baissées, et qu'elle n'a éprouvé aucune hallucination de quelque genre que ce soit.

Le baron de Schrenck m'envoya son rapport écrit et celui de Mlle Prieger en juin 1888, écrit en allemand et ce que nous reproduisons plus bas en est la traduction. Ils furent écrits indépendamment de ceux de Mlle X... et on verra que Mlle Prieger et Mlle X... diffèrent, quant à la date. Il est en effet impossible de compter sur la mémoire pour les détails après plus d'une année d'intervalle.

Récit de Mlle Prieger.

Vers le milieu de l'hiver, un peu après Noël, je fut subitement éveillée, dans la nuit, entre onze heures et minuit par mon amie X... qui me demanda, en proie à une certaine excitation, si j'avais aussi vu le baron V. S. qui était près de son lit. A mon objection qu'elle rêvait et devait se rendormir tranquillement, elle répéta qu'elle avait été complètement éveillée et avait vu le baron de Schrenck si près d'elle qu'elle aurait pu lui tirer la barbe. Elle s'apaisa par degrés, et, nous retournant, nous nous rendormîmes toutes les deux.

Le jour suivant, sortant de chez moi pour aller sur la glace, je parlai au baron Schrenck de cette extraordinaire scène nocturne et remarquai avec étonnement qu'il paraissait grandement réjoui. C'est que son expérience avait réussi.

LUCIE PRIEGER.

Récit de M. Schrenck.

Dans l'hiver de 86-87, je pense que c'était dans le mois de février, comme je suivais Barenstrasse un soir à onze heures et demie

il m'arriva d'essayer d'influencer à distance par la concentration mentale. Comme j'avais eu depuis quelque temps l'honneur d'être présenté à la famille de M. X... et qu'ainsi j'avais eu l'occasion d'apprendre que sa fille était sensible aux influences psychiques, je me résolus d'essayer de l'influencer, d'autant plus que la famille habitait au coin de la rue Barenstrasse et de la rue Carlstrasse.

Les fenêtres de la demeure étaient sombres quand je passai, d'où je conclus que ces dames étaient déjà au lit. —Je stationnai donc moi-même du côté du mur des maisons opposées de la rue et, pendant au moins cinq minutes, je concentrai fermement mes pensées sur l'ordre suivant : « Mlle X... s'éveillera et pensera à moi. » Alors je rentrai chez moi.

Le jour suivant, quand je rencontrai l'amie de Mlle X..., sur la glace, j'appris d'elle qu'elles partageaient ensemble une chambre à coucher, que quelque chose d'étrange était arrivé à ces dames durant la nuit précédente. Je fis remarquer là-dessus, à Mlle Prieger (tel était le nom de l'amie) que le temps pendant lequel cela eut lieu était entre onze heures et minuit. Ce qui l'étonna grandement. Alors j'obtins d'elle un récit de ce qui était arrivé, (C'est le récit qui est rapporté plus haut.) Pour moi le succès de cette expérience était une preuve que dans certaines conditions une personne peut en influencer une autre à distance.

DEUX OBSERVATIONS DE PRESSENTIMENT

PREMIÈRE OBSERVATION

(Elle est extraite de l'un de mes registres, à son rang, n° 339, 7 janvier 1886.)

Est venu me consulter aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, M. S. de Ch... pour un état nerveux sans gravité. M. de Ch... a des préoccupations d'esprit à propos d'un procès pendant et des choses qui suivent. En 1879, le 26 décembre, se promenant dans une rue de Paris, il vit écrit sur une porte : Mme Lenormand, nécromancienne. Piqué par une curiosité irréfléchie, il se fit ouvrir la maison, et introduit, il se laissa conduire dans une salle assez sombre. Là il attendit Mme Lenormand qui, prévenue presque aussitôt, vint le trouver et le fit asseoir devant une table. Alors cette dame sortit, revint, se mit en face de lui, puis regardant la face palmaire de l'une de ses mains, lui dit : « Vous perdrez votre père, dans un an, jour pour jour. Bientôt vous serez soldat (il avait alors dix-neuf ans), mais vous n'y resterez pas longtemps. Vous vous marierez jeune ; il vous naîtra deux enfants et vous mourrez à vingt-six ans. »

Cette stupéfiante prophétie, que M. de Ch... confia à des amis et à quelques-uns des siens, il ne la prit pas d'abord au sérieux ; mais son père étant mort le 27 décembre 1880, après une courte maladie et juste un an après l'entrevue avec la nécromancienne,

[1] Les deux curieuses observations qui suivent sont extraites de l'intéressant ouvrage du Dr Liébeault (*Thérapeutique suggestive*, 1891, p. 282). On sait à quel point M. Liébeault est un scrupuleux et méthodique observateur.

Nous rapprocherons de ces deux cas un autre que M. Ch. Richet a publié in *Proceed. of the Soc. f. p. R.* fasc. XII, juin 1888, p. 262. Le pressentiment avait été assez vague, mais l'observation a été très exactement prise, de sorte qu'il faut admettre ou coïncidence fortuite (ce que nous croyons difficile) ou pressentiment. (D.)

ce malheur refroidit quelque peu son incrédulité. Et lorsqu'il devint soldat — seulement sept mois — lorsque marié peu après il fut devenu le père de deux enfants et qu'il fut sur le point d'atteindre vingt-six ans, ébranlé définitivement par la peur, il crut qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre. Ce fut alors qu'il vint me trouver pour me demander s'il ne me serait pas possible de conjurer le sort qui l'attendait. Car, pensait-il, les quatre premiers événements de la prédiction s'étant accomplis, le cinquième devait fatalement se réaliser.

Le jour même et les jours suivants, je tentai de mettre M. de Ch... dans le sommeil profond, afin de dissiper la noire obsession gravée dans son esprit : celle de sa mort prochaine, mort qu'il s'imaginait devoir arriver le 4 février, jour anniversaire de sa naissance, bien que Mme Lenormand ne lui eût rien précisé sous ce rapport. Je ne pus produire sur ce jeune homme même le sommeil le plus léger, tant il était fortement agité. Cependant, comme il était urgent de lui enlever la conviction qu'il devait bientôt succomber, conviction dangereuse, car on a souvent vu des prévisions de ce genre s'accomplir à la lettre par auto-suggestion, je changeai de manière d'agir, et je lui proposai de consulter l'un de mes somnambules, un vieillard de près de soixante-dix ans appelé le prophète, parce qu'ayant été endormi par moi, il avait, sans erreur, annoncé l'époque précise de sa guérison pour des rhumatismes articulaires remontant à quatre années, et l'époque même de la guérison de sa fille, cette dernière cure due à l'affirmation de recouvrir la santé à une heure fixée d'avance, ce dont son père l'avait pénétrée. M. de Ch... accepta ma proposition avec avidité et ne manqua pas de se rendre exactement au rendez-vous que je lui ménageai. Entré en rapport avec ce somnambule, ses premières paroles furent de lui dire : « Quand mourrai-je ? » Le dormeur expérimenté soupçonnant le trouble de ce jeune homme, lui répondit, après l'avoir fait attendre : « Vous mourrez... Vous mourrez... dans quarante et un ans. » L'effet causé par ces paroles fut merveilleux. Immédiatement le consultant redevint gai, expansif et plein d'espoir ; et quand il eut franchi le 4 février, ce jour tant redouté par lui, il se crut sauvé.

Ce fut alors que quelques-uns de ceux qui avaient entendu parler de cette poignante histoire s'accordèrent pour conclure qu'il n'y avait eu rien là de vrai ; que c'était par une suggestion post-hypnotique que ce jeune homme avait conçu ce récit imaginaire. Paroles en l'air ! le sort en était jeté, il devait mourir.

Je ne pensais plus à rien de cela lorsque, au commencement d'octobre, je reçus une lettre de faire-part par laquelle j'appris que mon malheureux client venait de succomber le 30 septembre 1885, dans sa vingt-septième année ; c'est-à-dire à l'âge de vingt-six ans, ainsi que Mme Lenormand l'avait prédit. Et pour qu'il ne soit pas

supposé que ce que je raconte peut être une illusion extravagante de mon esprit, je garde toujours cette lettre, de même que le registre d'où j'ai tiré, à la suite, l'observation qui précède. Ce sont là deux témoignages écrits, indéniables. Depuis, j'ai appris que cet infortuné, envoyé par son médecin aux eaux de Contrexeville pour qu'il y soit traité pour des calculs biliaires, fut obligé de s'y aliter, à la suite de la rupture d'une poche liquide (vésicule du fiel), rupture qui amena une péritonite.

DEUXIÈME OBSERVATION

(Elle m'a été communiquée par un homme très honorable, M. L..., banquier.)

Dans une famille des environs de Nancy, l'on endormait souvent une fille de dix-huit ans, nommée Julie. Cette fille, une fois mise en état de somnambulisme, était portée d'elle-même, comme si elle en recevait l'inspiration, à répéter à chaque nouvelle séance qu'une proche parente de cette famille, qu'elle nommait, mourrait bientôt et n'atteindrait pas le 1er janvier. On était alors en novembre 1883. Une telle persistance dans les affirmations de la dormeuse conduisit le chef de cette famille, qui flairait là une bonne affaire, à contracter une assurance à vie de 10,000 francs sur la tête de la dame en question, laquelle n'étant] nullement malade, obtiendrait facilement un certificat de médecin. Pour trouver cette somme, il s'adressa à M. L..., lui écrivit plusieurs lettres, dans l'une desquelles il racontait le motif qui le portait à emprunter. Et ces lettres, que M. L... m'a montrées, il les garde comme des preuves irréfragables de l'événement futur annoncé. Bref, on finit par ne pas s'entendre sur la question des intérêts, et l'affaire entamée en resta là. Mais quelque temps après, grande fut la déception de l'emprunteur. La dame X..., qui devait mourir avant le 1er janvier, succomba en effet, et tout d'un coup, le 31 décembre, ce dont fait foi une dernière lettre du 2 janvier, adressée à M. L..., lettre que ce monsieur garde aussi avec celles qu'il avait reçues précédemment à propos de la même personne.

UN CAS ANCIEN DE LUCIDITÉ[1]

Récit du colonel Gurwood.

Je m'assieds à côté d'Alexis, ma main dans sa main, et nous voilà, causant : « Mon ami, lui dis-je, je suis incrédule, mais je le suis de bonne foi; aussi, ne craignez pas de ma part une opposition systématique. — Oh ! je le sais bien ! Vous avez trop de bon sens pour nier l'évidence et trop de cœur pour ne pas aimer qui vous aime... et je vous aime bien, moi, tout Anglais que vous êtes; je vous aime, parce que vous avez généreusement sauvé la vie à un soldat français ! » — Singulièrement ému à cette parole, je le prie de continuer. « Oui, reprend Alexis, il y a longtemps de cela ! il y a, ajouta-t-il après une pause, il y... a trente ans ! L'affaire se passe là-bas, dans le Midi, pendant l'hiver... le pays est sauvage... Voici la nuit, et vos troupes, munies d'échelles, se rendent sous les murs d'une place forte..... Dieu ! quel bruit ! quelle mêlée..... Pauvre homme, vous êtes blessé, dit Alexis en posant sa main sur ma tête, c'est là que porta le coup... Mais votre blessure ne vous arrête pas... Je vous vois plus loin, montant à l'assaut... sur la brèche... Des cris étouffés parviennent à vos oreilles : des soldats anglais entourent un Français qu'ils veulent tuer... Vous accourez bravement, vous relevez avec votre bras les armes qui menacent sa tête, et vous commandez qu'on respecte ses jours... Oh ! allez, je vous aime bien... L'officier vous suit à une tour carrée où plusieurs de ses camarades sont faits prisonniers... Vous traversez la ville pour aller trouver votre général, à qui, sur votre ordre, le

(1) Nous publions cet intéressant récit, quoiqu'il soit de seconde main et probablement déformé en quelques détails. Il est extrait d'un livre de M. H. Delaage, intitulé : *le Sommeil magnétique*. Paris, Dentu, 1856. — On verra que le fait de lucidité a été relativement assez limité, puisque à la seconde séance Alexis n'a rien pu dire de bien caractéristique, et que la découverte du nom du capitaine Honfilh est due au hasard.
D.

général français rend son épée,.. — Et cette épée, qu'est-elle devenue ? — Votre général vous en fit don... et vous l'avez encore à Londres, suspendue au mur de votre chambre. La lame seule date d'alors; le fourreau a été changé en 1827. — Et l'officier à qui je sauvai la vie existe-t-il encore ? — Oui, il existe. et depuis longtemps vous faites d'inutiles recherches pour le retrouver; mais ayez bon espoir, revenez demain, et nous le découvrirons ! » — Emu, troublé par ce que je venais d'entendre, je sortis de chez M. Marcillet la tête en feu, ne sachant plus que penser et que croire ; car, enfin, Alexis avait dit vrai.

Oui, le 19 janvier 1812, au siège de Ciudad-Rodrigo, en Espagne, je fus blessé à la tête et à l'endroit même indiqué par Alexis. Oui, dans la même nuit, j'eus le bonheur de sauver la vie à un officier français. Oui, je reçus de lord Wellington l'épée du général Barrié, après l'assaut de la place. Oui, le fourreau de cette épée a été changé vers l'époque fixée par Alexis. Oui, je faisais des recherches pour retrouver l'officier français sauvé par mes soins, attendu que le général Napier (dans son *Histoire de la Péninsule*) me refuse l'honneur d'avoir conduit l'assaut de Ciudad-Rodrigo, et désigne le major Machis comme ayant droit à l'épée qui m'a été donnée par lord Wellington. — Jugez donc de quelle importance il était pour moi de retrouver un témoin qui pût certifier la vérité de faits déjà vieux de trente ans ! — Malheureusement, je n'avais pas sur cet officier la moindre notion qui m'aidât dans mes recherches.

Le lendemain, je revins près d'Alexis, que je pressai de questions touchant l'officier français.

« J'avoue, me répond le somnambule, que j'éprouve quelque embarras à le suivre dans toutes les phases de sa carrière militaire : il se trouve mêlé dans mon esprit à d'autres officiers qui assistaient comme lui au siège dont j'ai parlé... Cherchons bien, cependant... Oui, je vois notre homme, environ deux ans plus tard, à Paris, rue... Saint Antoine pendant la nuit... Voilà qu'on lui remet un avis très pressé, et, avec la compagnie qu'il commande comme capitaine, il se rend dans la rue de Richelieu, près la Bibliothèque royale, où je vois la foule ameutée... Ah ! c'est qu'il vient de se passer un événement sinistre...

— Que s'est il donc passé ? — Un crime, un assassinat commis sur un illustre personnage...

— Voyons, Alexis, suivez le capitaine jusqu'à nos jours, et dites-moi où je dois le chercher.

— C'est en vain que je le poursuis... Ma vue ne peut l'atteindre... ; mais écoutez : adressez-vous au colonel du 42e de ligne, en garnison à Valenciennes. Pourtant vous pouvez ne pas vous presser ; car, si vous lui écriviez aujourd'hui, il ne recevrait pas immédiatement votre lettre : il est à Maubeuge. » Curieux de vérifier ces faits, je consulte l'annuaire, et j'adresse ma lettre à

M. Husson, colonel du 42ᵉ de ligne, en garnison à Valenciennes. — Cinq jours après, je reçois du colonel Husson une réponse dans laquelle il s'excuse de son retard, occasionné par une tournée d'inspection. — Ce n'est pas lui qui se trouvait au siège de Ciudad-Rodrigo, mais son frère, dont il indique l'adresse à Paris. — J'écrivis donc immédiatement à ce frère, et voici le résumé de sa réponse : après avoir constaté sa présence au siège du Ciudad-Rodrigo. M. Husson continue ainsi : « Il me fut rapporté, et j'ai ouï dire par plusieurs officiers anglais, pendant mon séjour au quartier général, qu'un officier de la compagnie des voltigeurs, chargé de la défense de la petite brèche, fut assailli et près d'être accablé par des soldats ; alors il fit le cri de détresse maçonnique, un officier le sauva et eut pour lui des attentions suivies ; il le recommanda à ses camarades sur la route que la garnison suivit je crois même jusqu'à Lisbonne. — C'est sans doute vous, colonel, qui, au milieu d'une action vive, avez sauvé la vie à cet officier, dont je n'ai jamais su le nom. — *Paris, le* 17 *janvier* 1843. Husson, collonel d'artillerie en retraite. » — Le même jour, je communiquai cette lettre à Alexis. « Courage ! me dit-il, nous sommes sur la bonne voie. A votre retour à Londres, consultez les documents relatifs aux mois de janvier et février 1812, et je réponds du succès. »

Un mois plus tard, j'étais dans la Tour, à Londres, et furetant dans les papiers de lord Wellington tous les papiers relatifs aux affaires d'Espagne de ladite époque ; tout à coup mes yeux se portèrent sur un endossement ainsi conçu : Bonfilh, 34ᵉ léger. — Ce nom me frappa comme un trait de lumière, et, me sentant saisi d'une conviction inexplicable, j'ouvre la lettre en m'écriant : « Plus de doute, c'est lui ! » — Par cette lettre, signée Bonfilh, un officier français faisait à lord Wellington la demande d'envoyer ses lettres aux avant-postes... Il n'y avait rien là qui servît à me fixer; néanmoins, poussé par une voix intérieure, j'écris au colonel d'Artois, secrétaire au comité des fortifications de Paris, en le priant de faire des recherches dans les bureaux de la guerre.

Le colonel d'Artois me répond qu'il n'existe personne du nom de Bonfilh dans les cadres de l'armée ; mais il m'envoie un certificat constatant que le commandant Bonfilh, qui a servi dans le 34ᵉ léger, reçoit sa retraite à Villeneuve-d'Agen, et demeure à Villaréal (Lot-et-Garonne). — Le 23 avril 1844, j'adresse au commandant Bonfilh une lettre dans laquelle je lui fais part de mes espérances ; et, le 7 mai 1844, je reçois la réponse suivante : — « *Villaréal* (*Lot-et-Garonne*), 1ᵉʳ *mai* 1844. Monsieur le colonel Gurwood, — j'ai reçu de vous une lettre datée du 23 avril, dans laquelle j'ai lu avec le plus vif intérêt les détails sur la prise de Ciudad-Rodrigo. — D'après les citations que vous me faites, Monsieur le colonel, il n'y a plus de doute, je suis l'officier français à qui

vous avez si noblement sauvé la vie, et que depuis si longtemps vous cherchez..... Je me rappelle que lorsque vous arrivâtes à mon secours, j'étais couché par terre, entouré de six à huit soldats anglais, dont les uns me tenaient la baïonnette sur le corps, tandis que les autres m'arrachaient les habits ou me prenaient l'argent que j'avais sur moi. Vous accourûtes, Monsieur le colonel, et, faisant retirer ces soldats, vous me prîtes sous votre protection. Nous nous rendîmes à la Tour carrée, près la porte d'Almeida, où M. le général Barrié se rendit à vous en vous disant : « Respectez mes soldats ! » Ce général vous offrit même sa montre, mais vous lui répondîtes : « Conservez votre montre, général ; l'honneur m'a conduit ici, et non le pillage. » Il voulut aussi vous remettre son épée, et vous la refusâtes en disant : « Il faut me suivre ; vous la remettrez à M. le général duc de Wellington. »

« J'ajouterai, Monsieur le colonel, que, lorsqu'on nous conduisait prisonniers, en nous dirigeant vers le Portugal, vous me fîtes entrer dans une maison d'un petit village, El Rodon, où l'on me donna une tasse de rhum et un pain de munition pour la route. Enfin vous eûtes la bonté de m'accompagner jusqu'à la colonne des prisonniers qui était en avant, et sans vous, Monsieur le colonel, les Espagnols m'auraient infailliblement égorgé avant que j'eusse pu rejoindre mes camarades d'infortune.

« Je me suis souvent reproché, Monsieur le colonel, de n'avoir pas eu le soin de demander le nom de mon bienfaiteur ; sans cela, croyez-le bien, j'aurais pris l'avance pour vous écrire et vous témoigner ma vive et éternelle reconnaissance. Enfin, je fais des vœux pour votre bonheur, et je vous prie de me sacrifier un moment de vos loisirs pour m'écrire. — *Celui qui vous doit la vie*, BONFILH, chef de bataillon en retraite. »

Enfin, je recevais le prix de mes démarches ! La lettre de ce brave commandant me rendit si heureux, que je me promis bien d'aller le voir à mon premier voyage en France, et vous me voyez, mon jeune ami, revenant de Villaréal, où j'ai passé quelques jours que je compte au nombre de mes plus fortunés. — Oh ! que n'étiez-vous présent à notre mutuelle reconnaissance ! vous auriez pris une vive part à la joie de toute cette famille, dont j'emporte les bénédictions ! — Avec quels charmes de souvenir M. Bonfilh m'a entretenu des événements de sa vie entièrement conformes, du reste, à la narration d'Alexis... — C'est ainsi, par exemple, que, le 13 février 1820, M. Bonfilh, capitaine au 47e de ligne, en garnison à Paris, faisait, le soir, un service de ronde dans la rue Saint-Antoine, lorsqu'on vint lui apprendre l'assassinat du duc de Berry. Aussitôt il se rendit avec sa troupe dans la rue Richelieu, et alla passer la nuit au poste de la Bibliothèque royale.

HALLUCINATION VÉRIDIQUE D'AUTREFOIS

A ces cas modernes et contemporains nous croyons devoir ajouter une observation très ancienne de télépathie dont fut témoin en 1695, l'abbé Bezuel :

Un bon prêtre de la ville de Valogne, nommé M. Bezuel, étant prié à dîner, le 7 janvier 1708, chez une dame, parente de M. l'abbé de Saint-Pierre, avec cet abbé, leur conta d'après leurs désirs, l'apparition d'un de ses camarades qu'il avait vu en plein jour, il y a douze ans.

En 1695, leur dit M. Bezuel, étant jeune écolier d'environ quinze ans, je fis connaissance avec les deux enfants d'Abaquène, procureur, écoliers comme moi.

L'aîné était de mon âge, le cadet avait dix-huit mois de moins, il s'appelait Desfontaines : nous faisions nos promenades et toutes nos parties de plaisir ensemble ; et, soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gai, plus complaisant, plus spirituel que son frère, je l'aimais aussi davantage.

En 1696, nous promenant tous deux dans le cloître des Capucins, il me conta qu'il avait lu, depuis peu, une histoire de deux amis qui s'étaient promis que celui qui mourrait le premier viendrait dire des nouvelles de son état au vivant : que le mort revint et lui dit des choses surprenantes. Sur cela, Desfontaines me dit qu'il avait une grâce à me demander, qu'il me la demandait instamment : c'était de lui faire une pareille promesse, et que de son côté il me la ferait : je lui dis que je ne voulais point. Il fut plusieurs mois à m'en parler souvent et très sérieusement ; je résistais toujours. Enfin, vers le mois d'août 1696, comme il devait partir pour aller étudier à Caen, il me pressa tant, les larmes aux yeux, que j'y consentis : il tira dans le moment deux petits papiers qu'il avait écrits tout prêts, l'un signé de son sang, où il me promettait, en cas de mort, de me venir dire des nouvelles de son état, l'autre où je lui promettais pareille chose. Je me piquai au doigt, il en sortit une goutte de sang, avec lequel je signai mon nom ; il fut ravi d'avoir mon billet, et, en m'embrassant, il me fit mille remerciments.

Quelque temps après, il partit avec son frère. Notre séparation nous causa bien du chagrin : nous nous écrivions de temps en temps de nos nouvelles, et il n'y avait que six semaines que j'avais reçu de ses lettres, lorsqu'il m'arriva ce que je m'en vais conter.

Le 21 juillet 1697, un jeudi, il m'en souviendra toute ma vie, feu M. de Sortoville, auprès de qui je logeais, et qui avait eu de la bonté pour moi, me pria d'aller à un pré, près des Cordeliers, et d'aider à presser ses gens qui faisaient du foin : je n'y fus pas un quart d'heure, que, vers les deux heures et demie, je me sentis tout d'un coup étourdi et pris d'une faiblesse : je m'appuyai en vain sur ma fourche à foin, il fallut que je me misse sur un peu de foin où je fus environ une demi-heure à reprendre mes esprits. Cela se passa ; mais, comme jamais rien de semblable ne m'était arrivé, j'en fus surpris, et je craignis le commencement d'une maladie : il ne m'en resta cependant que peu d'impression le reste du jour ; il est vrai que la nuit je dormis moins qu'à l'ordinaire.

Le lendemain, à pareille heure, comme je menais au pré M. de Saint-Simon, petit-fils de M. de Sortoville, qui avait alors dix ans, je me trouvai en chemin attaqué d'une pareille faiblesse : je m'assis sur une pierre, à l'ombre. Cela se passa, et nous continuâmes notre chemin : il ne m'arriva rien de plus ce jour-là, et la nuit je ne dormis guère.

Enfin le lendemain, deuxième jour d'août, étant dans le grenier où l'on serrait le foin qu'on apportait du pré, précisément à la même heure, je fus pris d'un pareil étourdissement et d'une pareille faiblesse, mais plus grande que les autres : je m'évanouis, et perdis connaissance ; un des laquais s'en aperçut ; on m'a dit qu'on me demanda alors qu'est-ce que j'avais, et que je répondis : « J'ai vu ce que je n'aurais jamais cru ; » mais il ne me souvient ni de la demande, ni de la réponse ; cela cependant s'accorde à ce qu'il me souvient avoir vu alors, comme une personne nue à mi-corps, mais que je ne reconnus cependant point. On m'aida à descendre de l'échelle, je me tenais bien aux échelons ; mais comme je vis Desfontaines, mon camarade, au bas de l'échelle, la faiblesse me reprit, ma tête s'en alla entre deux échelons, et je perdis encore connaissance ; on me descendit, et on me mit sur une grosse poutre, qui servait de siège dans la grande place des Capucins ; je m'y assis : je n'y vis plus alors M. de Sortoville ni ses domestiques, quoique présents. Mais, apercevant Desfontaines vers le pied de l'échelle, qui me faisait signe de venir à lui, je me reculai sur mon siège comme pour lui faire place et ceux qui me voyaient, et que je ne voyais point, quoique j'eusse les yeux ouverts, remarquèrent ce mouvement.

Comme il ne venait point, je me levai pour aller à lui ; il s'avança vers moi, me prit le bras gauche de son bras droit, et me conduisit à trente pas, dans une rue écartée, me tenant ainsi accroché. Les domestiques croyant que mon étourdissement était passé, et que j'allais à quelques nécessités, s'en allèrent chacun à leur besogne, excepté un petit laquais qui vint dire à M. de Sortoville que je parlais tout seul. M. de Sortoville crut que j'étais ivre ; il s'ap-

procha, et m'entendit faire quelques questions et quelques réponses qu'il m'a dites depuis.

Je fus là, près de trois quarts d'heure, à causer avec Desfontaines. — Je vous ai promis, me dit-il, que, si je mourais avant vous, je viendrais vous le dire. Je me noyais avant-hier à la rivière de Caen, à peu près à cette heure-ci; j'étais à la promenade avec tels et tels, il faisait grand chaud, il nous prit envie de nous baigner, il me vint une faiblesse dans la rivière et je tombai au fond. L'abbé de Ménil-Jean, mon camarade, plongea pour me reprendre, je saisis son pied; mais, soit qu'il eût peur que ce ne fût un saumon, parce que je le serrais bien fort, soit qu'il voulût promptement remonter sur l'eau, il secoua si rudement le jarret, qu'il me donna un grand coup sur la poitrine, et me jeta au fond de la rivière qui est, là, fort profonde.

Desfontaines me conta ensuite tout ce qui leur était arrivé dans la promenade, et de quoi ils s'étaient entretenus. J'avais beau lui faire des questions s'il était sauvé, s'il était damné, s'il était en purgatoire, si j'étais en état de grâce, et si je le suivrais de près, il continua son discours comme s'il ne m'avait point entendu, et comme s'il n'eût point voulu m'entendre. Je m'approchai plusieurs fois pour l'embrasser; mais il me parut que je n'embrassais rien : je sentais pourtant bien qu'il me tenait fortement par le bras et que, lorsque je tâchais de détourner ma tête pour ne le plus voir parce que je ne le voyais qu'en m'affligeant, il me secouait le bras, comme pour m'obliger à le regarder et à l'écouter; il me parut toujours plus grand que je ne l'avais vu, et plus grand même qu'il n'était lors de sa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix-huit mois que nous ne nous étions vus; je le vis toujours à mi-corps et nu, la tête nue avec ses beaux cheveux blonds, et un écriteau blanc, entortillé dans ses cheveux, sur son front, sur lequel il y avait de l'écriture, où je ne pus lire que ces mots : In..., etc.

C'était son même son de voix : il ne me parut ni gai, ni triste, mais dans une situation calme et tranquille : il me pria, quand son frère serait revenu, de lui dire certaines choses pour dire à son père et à sa mère; il me pria de dire les sept psaumes qu'il avait eus en pénitence le dimanche précédent, qu'il n'avait pas encore récitée; ensuite il me recommanda encore de parler à son frère, et puis me dit adieu, s'éloigna de moi en me disant : *Jusques, jusques*, qui était le terme ordinaire dont il se servait quand nous nous quittions, à la promenade, pour aller chacun chez nous.

Il me dit que, lorsqu'il se noyait, son frère, en écrivant une traduction, s'était repenti de l'avoir laissé aller sans l'accompagner, craignant quelques accidents : il me peignit si bien où il s'était noyé et l'arbre de l'avenue de Louvigni, où il avait écrit quelques mots, que deux ans après, me trouvant avec le feu chevalier de Gotot, un de ceux qui étaient avec lui lorsqu'il se noya, je lui marquai

l'endroit même, et qu'en comptant les arbres d'un certain côté que Desfontaines m'avait spécifié, j'allai droit à l'arbre, et trouvai son écriture : il me dit aussi que l'article des sept psaumes était vrai, et qu'au sortir de confession ils s'étaient dit leur pénitence : son frère me dit depuis qu'il était vrai qu'à cette heure-là, il écrivait sa version, et qu'il se reprocha de n'avoir pas accompagné son frère.

Comme je passai près d'un mois sans pouvoir faire ce que m'avait dit Desfontaines à l'égard de son frère, il m'apparut encore deux fois avant dîner, à une maison de campagne où j'étais allé dîner, à une lieue d'ici. Je me trouvai mal. Je dis qu'on me laissât, que ce n'était rien, que j'allais revenir; j'allai dans le coin du jardin. Desfontaines m'ayant apparu, il me fit des reproches de ce que je n'avais pas encore parlé à son frère, et m'entretint encore un quart d'heure sans vouloir répondre à mes questions.

En allant, le matin, à Notre-Dame de la Victoire, il m'apparut encore, mais pour moins de temps, et me pressa toujours de parler à son frère, et me quitta en me disant toujours : *jusques*, *jusques*, et sans vouloir répondre à mes questions.

C'est une chose remarquable, que j'eus toujours une douleur à l'endroit du bras qu'il m'avait saisi la première fois, jusqu'à ce j'eusse parlé à son frère. Je fus trois jours que je ne dormais pas, de l'étonnement où j'étais. Au sortir de la première conversation, je dis à M. de Varonville, mon voisin et mon camarade d'école, que Desfontaines avait été noyé, qu'il venait lui-même de m'apparaître et de me le dire. Il s'en alla, toujours courant, chez les parents pour savoir si cela était vrai : on en venait de recevoir la nouvelle, mais, par un malentendu, il comprit que c'était l'aîné ; il m'assura qu'il avait lu la lettre de Desfontaines, et il le croyait ainsi ; je lui soutins toujours que cela ne pouvait pas être, et que Desfontaines lui-même m'était apparu. Il retourna, revint, et me dit en pleurant : « Cela n'est que trop vrai. »

Il ne m'est rien arrivé depuis, et voilà mon aventure au naturel. On l'a contée diversement, mais je ne l'ai contée que comme je viens de vous le dire. Le feu chevalier de Gotot m'a dit que Desfontaines est aussi apparu à M. de Ménil-Jean ; mais je ne le connais pas, il demeure à vingt lieues d'ici, du côté d'Argentan, et je ne puis en rien dire de plus.

Voilà un récit bien singulier et bien circonstancié, rapporté par l'abbé de Saint-Pierre, dans le tome IV (page 57), de ses ouvrages politiques.

Cette observation est assurément *enjolivée;* mais elle n'est probablement pas sans quelque réalité.

VARIÉTÉS

LES JOURNAUX DE SCIENCES PSYCHIQUES

Le nombre en est grand. Mais il est permis de constater, hélas ! que la méthode scientifique n'est pas en odeur de sainteté parmi ces recueils. Nous parlons, il est vrai, surtout des publications françaises, qui sont, il faut bien l'avouer, d'une désolante nullité.

Nous n'en nommerons donc aucune, pour ne pas attrister inutilement les braves gens qui les dirigent, parmi l'indifférence et l'hostilité du public. Mais cette indifférence est quelque peu justifiée, pourquoi ces écrivains ès sciences psychiques ne cherchent-ils pas la précision ? Pourquoi faire des phrases ? Est-ce que les phrases ont jamais servi à convaincre quelqu'un ? Et puis, pourquoi les hypothèses, plus stériles encore que les phrases, si c'est possible ? Enfin, quand par hasard on possède un fait intéressant, pourquoi ne pas l'appuyer par des témoignages répétés, multiples, apportant la conviction, au lieu de se contenter de l'autorité d'une seule personne, qui ne cherche pas à établir qu'elle a bien observé.

Il semble, à voir la manière dont procèdent ces journaux, qu'ils aient peur d'être trop démonstratifs. Lorsqu'ils viennent nous énoncer un fait extraordinaire, ils devraient faire quelque effort pour entraîner notre croyance. Eh bien, non ! on dirait que c'est à leurs yeux du temps perdu. Toutes les preuves, rigoureuses, précises, ils les repoussent ; leur conviction personnelle suffit, et ils ne vont pas plus loin. Mais nos confrères devraient bien savoir que le public ne pense pas comme eux, que toutes leurs histoires passent aux yeux des savants et des

non-savants pour de pures calembredaines. Ils devraient sacrifier aux exigences d'autrui; surtout, il faut le reconnaître, quand ces exigences sont absolument légitimes. Pour renverser ce que nous admettons depuis quelques milliers d'années, il est indispensable d'accumuler les preuves. Si Balaam venait nous raconter que son ânesse lui a parlé, je ne me contenterais pas, pour adopter cette histoire, d'un article de journal. Vraiment ! je serais fort difficile à satisfaire, et mes exigences, en fait de preuves, rendraient cette preuve assez délicate à fournir.

Or le nombre des journaux assez sages pour comprendre cette nécessité n'est pas très considérable. Nous passerons sous silence les journaux français, et pour cause ; et nous mentionnerons seulement les journaux suivants : *Proceedings of the Society for psychical Research*, chez Trubner à Londres — *Light* 2. Duke Street, Adolphi, W. C. à Londres — *Psychische Studien*, dirigés par M. Aksakoff, et *Sphinx*, dirigées par M. Hubbe-Schleiden à Géra (Reuss.).

Les *Proceedings of the Society for psychical Research* ont commencé en 1883. L'ensemble de ce qui a paru constitue environ six gros volumes très intéressants à consulter et à lire. M. Sidgwick, le président de la Société, en est le principal inspirateur ; il est assisté par Mme Sidgwick, et par M. F. Myers, devenu secrétaire de la société après la mort de M. Edmund Gurney. Les documents sont nombreux et recueillis avec le plus grand soin. Par un heureux contraste avec tout ce qui avait été fait jusqu'alors, la part faite à la théorie est très petite, et c'est à peine si de loin en loin quelque article doctrinal peut être trouvé.

Dès maintenant, si l'on reprenait les faits curieux et authentiques épars dans ce recueil, on pourrait présenter un corps de doctrine sur les phénomènes psychiques, et ce corps de doctrine nous paraît assez bien établi. Il est probable que, dans le prochain Congrès de Psychologie physiologique, qui se tiendra à Londres, ou tout au moins en Angleterre, en septembre 1892, les savants sociétaires de la société anglaise pourront faire accepter en tout ou en partie quelques-unes

des conclusions auxquelles mènent directement les faits qu'ils ont recueillis avec tant de patience.

La méthode est excellente, et le directeur de ce journal se propose de l'imiter pour le plan général aussi bien que pour les détails. Dès qu'un fait intéressant arrive à la connaissance d'un des membres de la société, aussitôt ce fait est recueilli; on cherche à le contrôler par une enquête rigoureuse, méthodique, aussi prolongée qu'il faudra, en s'entourant des témoignages les plus sérieux, et en les multipliant. Le témoignage humain est malheureusement toujours faillible. Il ne devient valable que si l'on parvient à en multiplier le contrôle.

Peut-être, vu le grand nombre des faits observés, et leur dispersion, serait-il intéressant de les reprendre aujourd'hui dans une table analytique méthodique, afin de réunir par chapitres tout ce qui se rapporte à un point précis, bien limité; ce serait un assez lourd travail; mais il serait assurément fructueux.

En même temps que les *Proceedings*, paraît un autre recueil, non destiné à la publicité, intitulé *Journal for the Society for psychical Research*. Le premier numéro a paru en février 1884, et depuis lors il paraît sans interruption. C'est un supplément aux *Proceedings*, mais il ne fait pas double emploi avec eux; car les observations qui y sont rapportées ont un caractère privé, qui ajoute de l'intérêt. En tout cas, il s'agit toujours de la même excellente méthode et du même genre de phénomènes.

En un mot, nous croyons que, pour ceux qui s'intéressent aux problèmes dits à tort occultes, la première règle à suivre, le conseil le plus important à donner, c'est de connaître les travaux de la Société anglaise. Avant de nier ou d'affirmer quoi que ce soit, il faudra être au courant de ce qu'ont fait nos savants collègues de Cambridge.

Le journal anglais *Light*, qui est actuellement à sa onzième année, contient beaucoup de faits, et la bonne foi des rédacteurs paraît être incontestable; mais, par suite d'un étrange aveuglement, nul souci de faire la preuve, et d'essayer un

contrôle quelconque, de sorte que tous ces faits, qui deviendraient bien intéressants, s'ils étaient tant soit peu démontrés, n'ont pour ainsi dire aucune valeur ; car rien ne les corrobore. Entre une histoire fantastique et un récit très simple, il y a cette énorme différence, que, pour croire au fantastique, il faudra donner des preuves, et le journal *Light* ne les donne pas, et ne cherche pas à les donner.

La bonne foi des rédacteurs de *Light* coïncide avec une extraordinaire crédulité. Aucun récit, si bizarre qu'il soit, ne les épouvante. Ils admettent sans les contester les invraisemblances les plus graves. Même ils semblent craindre les preuves, et, à diverses reprises, ils s'élèvent contre les soupçons, les incertitudes, les doutes. La croyance à ce qu'ils racontent est presque article de foi. Une vague idée religieuse se mêle à tous leurs récits. Le seul mot de science et d'expérimentation les effraye. Volontiers ils seraient tentés de dire que, pour s'occuper de spiritisme et d'occultisme, il faut commencer par croire, et que nos procédés d'investigation scientifique, avec leur traînante et pénible méthode, ne peuvent mener à rien de bon.

Aussi le journal *Light*, quelque estimable que soit la personnalité de ses rédacteurs, sera-t-il absolument impuissant à entraîner une conviction quelconque. Il ne persuadera que ceux qui sont déjà persuadés. Néanmoins il est bon à étudier, ne fût-ce que pour apprécier l'énorme variété des faits possibles, ne fût-ce que pour savoir dans quel sens il importe de chercher. Aujourd'hui, ce qui fait défaut, ce ne sont pas les phénomènes extraordinaires ; il y en a de quoi satisfaire les plus exigeants. Un seul petit fait bien prouvé, bien et solidement établi, voilà qui vaut mieux que toute cette accumulation de bizarreries. Il faudrait que quelqu'un eût la patience de reprendre par le menu tous les récits de *Light*, afin d'en donner, si possible, une preuve testimoniale. Mais, au fait, pourquoi ne seraient-ce pas les rédacteurs eux-mêmes ?

Les *Psychische Studien* de M. Aksakoff ne sont pas d'une lecture facile. Les articles y sont longs et compliqués. De même que pour *Light*, la bonne foi de la rédaction est com-

plète. Mais l'essai de preuve paraît être plus grand. Il y a de la métaphysique, et surtout des discussions interminables sur la valeur morale de tels ou tels médiums, chapitre aussi peu édifiant et récréatif que possible. Toutefois le sérieux, la bonne foi entière, et la conviction profonde avec laquelle toutes ces questions sont abordées doit émouvoir, sinon entraîner la conviction.

A vrai dire, la conviction demande autre chose. Il serait mieux de descendre un peu sur terre et de s'abstenir de toute discussion théorique qui prête tant à d'inutiles controverses.

Dans la partie expérimentale, les *Psychische Studien* contiennent d'excellentes choses. Récemment M. Aksakoff en a extrait quelques faits qui constituent un des livres les plus curieux de notre époque, et qu'on doit mettre, pour l'intérêt et la nouveauté, à côté des *Phantasms of the Living ;* c'est l'ouvrage, en deux volumes, intitulé *Animismus*. Nous en conseillons donc formellement la méditation et la lecture, plutôt que celle des *Psychische Studien ;* car l'*Animismus* contient ce qu'il y a de mieux dans les *Psychische Studien*.

Le plus récent de ces divers recueils, c'est le *Sphinx*, dirigé par M. Hubbe-Schleiden, et qui paraît depuis 1886, chez Grieben à Leipzig. Il a un très grand mérite, c'est d'être intéressant et même amusant. C'est un journal très littéraire, où le côté pittoresque, passionnel, et émouvant, des phénomènes occultes est traité avec prédilection.

La partie historique y est aussi amplement développée ; les vieilles pratiques des mages égyptiens et chaldéens, l'histoire des prophètes, des mystiques, des alchimistes et astrologues du moyen âge, voilà les sujets sur lesquels les rédacteurs de *Sphinx* insistent sans cesse.

Aux dépens peut-être de la partie expérimentale. Il y a bien quelques timides essais d'expérience, ou de constatation de faits de télépathie ; mais c'est malheureusement peu de chose, en comparaison de ce que les *Proceedings* nous ont habitués à trouver. Toutefois nous conseillons beaucoup la lecture de *Sphinx*. En effet, outre son intérêt littéraire, c'est un journal sage, modéré dans son occultisme, sans crédulité aveugle,

comme *Light*, et sans discussions métaphysiques, comme les *Psychische Studien*.

En somme, ces divers journaux se complètent l'un par l'autre. Si nous voulions résumer la diversité de leur œuvre en une formule (qui sera nécessairement, à cause de sa brièveté, assez inexacte), nous dirions que les *Proceedings* sont un journal d'*expérimentation; Light* un journal *religieux; Psychische Studien* un journal *philosophique*; et *Sphinx* un journal *littéraire*.

Nous l'avons dit, et nous le répétons — peut-être même le redirons-nous encore. — Il n'est pas permis aujourd'hui de nier ou d'affirmer en matière d'occultisme, sans avoir plus ou moins connaissance de ce qui s'est dit à ce sujet. Ce procédé sommaire est trop simple pour être équitable. Nier en bloc, ou affirmer en bloc, sans examen, c'est de la religion ou de la politique ; ce n'est pas de la science.

Il n'est pas admissible que dans cet amas de faits il n'y ait que des erreurs et des impostures. Non, cent fois non, ce qui manque, c'est la preuve rigoureuse, la démonstration scientifique. Peut-elle être donnée ? Nous l'ignorons ; mais, en combinant nos efforts à ceux de ces savants, peut-être arriverons-nous à ébranler l'opinion publique, qui est toujours si lente à s'émouvoir.

Raphael Chandos.

AVIS IMPORTANT

Grâce à l'obligeance de l'éditeur des *Proceedings for psychical Research* et du *Journal of the Society for psychical Research*, nous pourrons servir *gratuitement*, aux vingt premiers abonnés des *Annales* qui nous en feront la demande, ces deux excellents recueils anglais. Au delà de ce nombre, nous pourrons leur adresser ces deux journaux, pour la somme de six francs, c'est-à-dire le quart de leur prix.

On sait que, dans certains cas, mal déterminés encore, il est arrivé qu'on ait cru voir ou entendre une personne absente. La Société de psychologie physiologique a nommé récemment une commission pour s'occuper de cette question. Cette commission est composée de Sully Prudhomme (de 'Académie française), président ; G. Ballet, agrégé à la Faculté de médecine de Paris : Beaunis, professeur à la Faculté de médecine de Nancy ; L. Marillier, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes ; Ch. Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le colonel A. de Rochas, administrateur de l'Ecole polytechnique. Les personnes qui ont observé des faits pouvant intéresser cette commission d'études sont priées d'en informer un des membres de la commission, ou le secrétaire, M. L. Marillier, 7, rue Michelet, ou M. X. Dariex, directeur des *Annales des Sciences psychiques*, 6, rue du Bellay.

Il est bien entendu qu'aucun nom ne sera publié sans une autorisation formelle.

D.

L'Éditeur-Gérant, Félix Alcan.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

ÉTUDE

SUR

LES APPARITIONS

Par A. Russell WALLACE[1]

BIOGRAPHIE DE A. RUSSELL WALLACE

M. Alfred Russell Wallace est l'émule de Darwin, son ami, son collaborateur. Son nom mériterait d'être aussi connu. Il est né à Usk dans le Monmoutshire, le 8 janvier 1822. De très bonne heure ses goûts le portèrent vers l'étude de l'histoire naturelle. C'était une attraction invincible. En 1848, il est sur les bords de l'Amazone et des rivières de l'Amérique, plongé dans ses recherches, au milieu des innombrables formes que prend la vie dans ces pays d'aventures et de périls de toutes sortes : soleil torride, fièvres, serpents, scorpions, insectes venimeux, fleurs chargées de poisons. Pendant quatre ans il lutte, amassant les documents qui lui permettront de jeter la lumière sur le grand problème. Se figure-t-on ce qu'il dut éprouver quand il apprit que son incomparable col-

(1) Nous croyons devoir donner à nos lecteurs la traduction de l'étude importante que M. Wallace a faite sur les fantômes. Non certes que nous partagions son opinion, qui nous paraît appuyée sur des raisons bien fragiles. L'hypothèse nous intéresse peu, il vaut mieux nous attacher aux faits et aux faits seuls; mais l'autorité d'un si grand savant, émule de Darwin, et assurément un des premiers naturalistes de ce siècle, ne peut être rejetée *a priori* comme une stupidité vulgaire.

Qu'on se fasse une opinion, après méditation, lecture et étude. Rien de mieux ; mais nous croyons injuste et absurde la condamnation, *a priori* et sans examen, d'une doctrine qui a pour elle l'opinion de quelques hommes aussi loyaux que savants.

C'est à l'obligeance de notre collaborateur et ami M. Marcel Mangin, que nous devons la traduction et l'adaptation françaises de cette étude.

Nous croyons savoir que M. Myers d'une part, et, d'autre part, Mme Sidgwick répondront prochainement à M. Wallace; nous publierons sans doute leur réponse. D.

lection venait de tomber presque entièrement au fond de la mer...

En 1852, il publie en Angleterre le récit de ses voyages, puis un traité sur les palmiers de l'Afrique et leurs usages. Ensuite il s'embarque pour l'Archipel Asiatique et y passe huit ans de travail acharné. C'était à cette époque que Darwin poursuivait ses recherches dans d'autres contrées. Ne se connaissant pas, ces deux grands travailleurs amassaient patiemment des observations d'une inestimable valeur. Des travaux de Wallace sortait en 1858 l'essai sur *les tendances des variétés à s'éloigner du type originel.* Et c'est au mois de juillet que sir Ch. Lyell devait lire cet essai à la « Linnean Society », tandis que Darwin tenait prêt pour cette séance sa communication sur « la tendance des espèces à former des variétés ». Voilà bien une des plus remarquables coïncidences dans l'histoire de la science.

A son retour de l'Archipel Asiatique, Wallace rapporte plus de 8,000 oiseaux et plus de 100,000 insectes dont la classification et l'installation l'occupent plusieurs années. C'est en 1869 que paraissent les deux volumes : l'*Archipel Asiatique,* Un an après : la *Contribution à la théorie de la sélection naturelle*, puis, en 1876, la *Distribution géographique des animaux.*

Mais son œuvre la plus récente, *Darwinism*, sera sans doute sa plus populaire contribution à la science. En un peu moins de 500 pages, il esquisse la théorie de l'évolution avec tant de force et de clarté qu'elle se gravera promptement dans l'esprit de tous. Des illustrations frappantes ajoutent à l'intérêt et font saisir les idées les plus abstraites.

A vrai dire, nous sommes très loin de croire tout ce que croit M. Wallace, qui admet comme prouvés bien des faits dont la preuve n'est pas possible à faire. Mais, si nous publions son travail, c'est pour que les questions qu'il résout, soient au moins considérées comme dignes d'être posées.

A l'inverse de beaucoup de savants absorbés dans leur spécialité, Wallace s'est intéressé profondément aux problèmes sociaux et, dans ces questions, tout son effort vise à élever, ennoblir l'humanité, accroitre son bonheur, diminuer la misère.

Sur la question d'une seconde existence, Wallace a des vues arrêtées. En vrai savant, il a scruté à fond les phénomènes psychiques qui sont à l'étude depuis quelques années. Profond contraste avec le professeur Huxley que Wallace chercha en vain à intéresser à ces questions, et qui, le jour où il a essayé d'en donner une explication, en a trouvé une, mais qui ne peut se soutenir.

ÉTUDE SUR LES APPARITIONS

Tous ceux qui ont souci des problèmes relatifs à la nature et à la destinée de l'homme doivent une profonde reconnaissance aux membres actifs de la société des Recherches psychiques, qui en Angleterre et en Amérique ont pendant plusieurs années travaillé à recueillir les cas authentiques d'apparitions d'espèce diverse. Tous ces cas ont été soumis à un examen sévère, aussi complet que possible, certifiés, soit par leurs témoins actuels, soit par les personnes qui tenaient le fait des témoins directs. Les confirmations ont été cherchées souvent au prix d'une grande dépense de temps et de peine, et enfin toute cette masse de faits, ainsi accumulés, a été systématiquement arrangée, soigneusement discutée dans les deux volumes de *Phantasms of the living* et dans les *Proceedings of the Society for Psychical Research*. Ajoutons à ces travaux les témoignages recueillis avec un soin semblable par feu Robert Dale Owen, par le docteur Eugène Crowell et beaucoup d'autres écrivains, et nous nous trouverons en possession d'un ensemble de faits qui devront nous suffire pour nous permettre d'arriver à quelque conclusion sur la nature, l'origine et la signification de ces étonnants phénomènes, connus sous le nom de fantômes ou apparitions, donnant lieu à des impressions auditives, tactiles autant que visuelles, et venant d'êtres vivants ou morts.

Quelle obligation n'avons-nous donc pas à cette Société pour avoir si bien prouvé l'authenticité des faits qu'on

n'en doute généralement plus, pour peu qu'on ait pris la peine de s'enquérir du caractère des témoignages et de leur quantité considérable. Si les esprits éclairés en sont venus à accepter ces nouveautés, c'est que d'un côté on a fait voir la possibilité d'une corrélation entre ces faits et ceux de la télépathie expérimentale. Et d'un autre côté, on a été influencé par le nombre et la qualité des hommes éminents en littérature, art, science, qui sont entrés dans la Société et ont contribué aux *Proceedings.* Enfin les preuves ont été présentées d'une façon si sérieuse, avec tant d'habileté littéraire et de pénétration philosophique, qu'on a été amené à reconnaître que les différentes espèces d'apparitions, (doubles, fantômes, lumières spectrales, voix, sons musicaux, et les divers effets physiques qui se produisent dans les maisons hantées) sont des faits réels assez communs, dignes d'être étudiés sérieusement, et douteux seulement quant à leur interprétation.....

... Je ne m'attacherai pas à discuter les preuves, mais je chercherai seulement ce que les faits nous apprennent sur la nature du phénomène. Jusqu'à présent, la seule explication proposée par les plus éminents membres de la Société est que les apparitions sont des hallucinations dues à l'action télépathique d'un esprit sur un autre. Et s'ils diffèrent d'opinion entre eux, c'est que les uns (M. Podmore, par exemple) disent que l'impression vient toujours d'un vivant et les autres (M. Myers) qu'elle vient quelquefois d'un mort. Mais, pour donner à cette théorie de la télépathie seulement une apparence de probabilité, il faut exclure ou expliquer autrement quantité de faits des plus intéressants et des plus suggestifs, recueillis par la Société.

C'est sur ces cas que je veux attirer l'attention, parce qu'ils nous conduiront à des conclusions tout à fait différentes de celles de ces savants.

Je trouve les cinq espèces suivantes de preuves de l'objectivité des apparitions : 1° simultanéité de l'hallucination ou perception du même fantôme visuel ou auditif par deux personnes ou plus en même temps ; 2° le fantôme est vu par différentes personnes comme occupant différentes places cor-

respondant à un mouvement apparent : ou bien il est vu à la même place malgré le changement de position de l'observateur ; 3° effet des fantômes sur les animaux domestiques ; 4° effets physiques qui paraissent produits par les fantômes et sont en connexion avec leur apparition ; 5° le fait que les fantômes, qu'ils soient visibles ou invisibles aux personnes présentes, peuvent être et ont été photographiés.

Je vais donner des exemples de chacun de ces groupes de faits et je discuterai en quelques mots leur signification.

1° *Des soi-disant hallucinations collectives.* — Ces cas sont très nombreux et quelques-uns parfaitement attestés. Prenons d'abord celui de la figure d'un homme vu nombre de fois par Mme W..., son fils (neuf ans) et sa belle-fille (*Proceed. of S. f. Ps. R.*, Pt. VIII, p. 102). Elle fut vue distinctement aux moments les plus inattendus, pendant qu'on jouait du piano, pendant une partie de cricket et pendant une partie de raquette. Une voix fut aussi entendue distinctement par les deux dames et leurs descriptions de la figure concordèrent exactement. Ces dames n'étaient nullement nerveuses. Elles n'ont jamais assisté à rien de semblable ni avant ni depuis, et toutes deux, ainsi que le chirurgien major W..., affirment que la forme ne peut avoir été celle d'une personne vivante.

19 février 1885.

En juin 1881, nous allâmes habiter une villa isolée tout près de la ville de C... Notre famille se composait de mon mari et moi, de ma belle-fille, de deux petits garçons, âgés de six et de neuf ans, et de deux servantes. La maison datait de dix à vingt ans. Nous y étions installés depuis trois semaines environ, lorsqu'un jour, vers onze heures du matin, pendant que j'étais à jouer du piano dans le salon, il m'arriva l'aventure suivante : J'aperçus soudain une personne paraissant chercher à l'angle de la porte à deux battants qui se trouvait à ma gauche. Pensant que c'était un visiteur, je me levai et allai au corridor, mais il n'y avait personne, et la porte vitrée fermant le corridor était close. Je vis seulement la partie supérieure de la personne qui paraissait être un homme de haute taille au visage pâle et avec des cheveux et des moustaches foncés. L'impression ne dura qu'une seconde ou deux, mais je vis la face si distinctement qu'aujourd'hui encore je la reconnaîtrais au milieu d'une

foule. Elle avait une expression douloureuse. Il était impossible pour quiconque d'entrer dans la maison sans être vu ou entendu. Je fus émotionnée, mais pas du tout effrayée. Je n'avais pas entendu dire que la maison fût hantée et je ne suis certainement pas portée à des pensées superstitieuses. A ce moment, je ne parlai à personne de mon aventure et ne formai aucune théorie à cet égard. Dans le courant du mois d'août suivant, un soir, vers 8 h. 30, j'étais allée dans le salon, pour prendre qnelque chose dans l'armoire, quand j'aperçus la même apparition dans la baie de la fenêtre, en face des volets qui étaient fermés. Je ne voyais encore que la partie supérieure qui paraissait dans une position un peu penchée. Dans cette circonstance, la lumière venait du vestibule et de la salle à manger et n'atteignait pas directement la baie dont il s'agit, mais j'étais à même de distinguer parfaitement le visage et l'expression des yeux. Cette fois, je fus effrayée et j'en parlai à mon mari le même soir en lui racontant aussi ma première aventure. Dans chacun des deux cas, j'étais à 8 ou 10 pieds (2 m. 40 à 3 mètres) de l'apparition.

Plus tard, dans le même mois, j'étais à jouer au cricket dans le jardin avec mes petits garçons. De ma place, aux barres, je pouvais voir directement dans la maison par la porte ouverte et, à travers le corridor, jusqu'à la porte de façade. La porte de la cuisine était ouverte sur le corridor. Je vis distinctement à cette porte la même apparition paraissant chercher de mon côté, je n'en vis encore que la moitié supérieure. Je jetai ma crosse et courus à la maison. Il n'y avait personne dans la cuisine. L'une des servantes était sortie, l'autre était montée dans sa chambre. Je racontai tout de suite les faits à mon mari qui examina aussi la cuisine sans aucun résultat.

Un peu plus tard dans l'année, un soir, vers huit heures, je descendais seule quand j'entendis une voix paraissant venir de la chambre à coucher de mes petits garçons dont la porte était ouverte. Cette voix disait distinctement, d'un ton profondément attristé : « Je ne peux pas le trouver. » J'appelai mes enfants, mais ils ne me répondirent pas et je n'eus pas le moindre doute qu'ils étaient endormis ; ils m'appellent toujours dès qu'ils m'entendent en haut. Ma belle-fille, qui se trouvait en bas dans la salle à manger avec la porte ouverte, entendit aussi la voix et, pensant que c'était moi, cria : « Que cherchez-vous? » Nous fûmes extrêmement intriguées. Il était de toute impossibilité que la voix appartînt à un membre de notre ménage : les servantes étaient dans la cuisine, et mon mari était sorti.

Peu de temps après, ayant eu encore à descendre pendant la soirée, dans l'obscurité, je sentis un coup violent dans le dos. Cela m'effraya; mais ne me fit pas de mal. Il n'y avait personne près de moi et je courus en bas raconter à mon mari et à ma belle-fille ce qui venait de m'arriver.

Je n'ai jamais eu dans ma vie, en d'autres occasions, aucune hallucination de la vue, de l'ouïe, ni du toucher.

Ce qui suit est le rapport de Mlle W...

19 février 1885.

En juillet 1881, j'étais à jouer du piano dans notre maison de C..., vers onze heures du soir, quand j'aperçus la tête et les épaules d'un homme paraissant chercher autour de la porte à deux battants, exactement dans la même direction que l'apparition vue par ma mère, apparition que je ne connaissais pas cette à époque. Je me levai et m'avançai, pensant que c'était quelqu'un de connaissance des environs. Cette impression toutefois ne dura pas plus d'une seconde; la figure disparut, mais en me la rappelant je m'aperçus tout de suite que ce n'était certainement pas celle du gentleman auquel j'avais pensé un instant. Le seul point de ressemblance était que tous deux étaient bruns. Le visage était pâle et mélancolique et les cheveux très foncés.

J'allai immédiatement trouver Mme W..., dans la salle à manger, et lui demandai si personne n'avait appelé. Elle me répondit que non et je lui racontai ce que j'avais vu. Ce fut alors qu'à son tour elle me parla pour la première fois de ce qu'*elle* avait vu elle-même, et nos descriptions concordaient complètement. Nous avions même remarqué toutes deux que les cheveux étaient partagés au milieu et qu'une grande partie du devant de la chemise était apparente.

Quelques semaines plus tard, Mme W... et moi nous jouions au bézigue dans la salle à manger, M. W... était sorti et les servantes étaient montées se coucher. La porte de la salle à manger était ouverte et j'étais assise en face. J'eus soudain le sentiment que quelqu'un me regardait et je levai les yeux. La même figure était là avec la moitié supérieure du corps regardant du corridor dans la pièce. Je dis : « Voilà encore l'homme ! » Mme W... se précipita vers la porte, mais il n'y avait personne dans le corridor ; la porte de façade était fermée à clef et la tenture verte séparant la partie postérieure de la maison était fermée. L'apparition se trouvait sur le côté de la porte de la salle à manger du côté de la porte de façade, de sorte qu'elle n'aurait pu gagner la tenture dont il s'agit sans passer en pleine vue. Nous fûmes fort effrayées et racontâmes la chose à M. W... à son retour. Il inspecta la maison comme toujours avant d'aller se coucher et trouva les fenêtres fermées et tout en ordre.

Une semaine après, vers onze heures trente minutes du matin, je jouais au volant avec mon frère aîné dans sa chambre à coucher. La porte était ouverte. En reculant au cours du jeu, je me trouvai sur le palier, et comme je regardais de côté par-dessus mon épaule

pour renvoyer le volant, je vis tout à coup la même apparition que précédemment, tandis que mon frère me criait au même moment : « Il y a un homme sur le palier. » Je fus moi-même effrayée; mais, pour rassurer l'enfant, je lui dis qu'il n'y avait personne, qu'il s'était trompé et, fermant la porte, je continuai le jeu. Je racontai les faits à mon père et à Mme W... dès que je les vis.

A l'automne dernier, j'étais assise seule un soir dans la salle à manger, la porte ouverte. Mme W. était montée au premier et je l'entendais descendre, quand soudain j'entendis une voix profondément mélancolique dire : « Je ne peux pas le trouver. » Je criai : « Que cherchez-vous ? » La voix ne ressemblait pas du tout à celle de Mme W. Celle-ci arriva et me dit qu'elle avait entendu exactement la même chose. Mon père était sorti à ce moment, mais nous lui racontâmes à son retour ce qui s'était passé.

En septembre 1882, j'étais restée pour une semaine seule à la maison avec les deux enfants et les servantes. Le dimanche soir, vers 7 heures 30, à la tombée de la nuit, les autres étaient tous dans le jardin, et je me tenais debout à la fenêtre de la salle à manger quand j'entrevis un fantôme d'homme de haute taille se glissant sous le porche. J'aurais dû voir si quelqu'un s'était approché du porche par la porte de la rue et j'aurais certainement entendu le loquet de la porte qui faisait beaucoup de bruit ; j'aurais également entendu les pas sur le gravier du chemin. L'apparition fut tout à fait subite, elle avait un haut chapeau. Je fus très étonnée et je courus à la porte pensant que ce pouvait être mon père. Il n'y avait personne. J'allai à la porte d'entrée et je regardai dans la rue. Personne n'était en vue, et il n'était pas possible que quelqu'un ait pu se mettre hors de vue aussi rapidement.

Je n'ai jamais eu, à d'autres moments de ma vie, d'hallucinations quelconques, soit de vision, soit d'ouïe.

Je me rappelle que Mme W. me raconta son aventure du coup dans le dos dès qu'elle fut descendue.

Je crois devoir ajouter que, lors des négociations pour la maison, la maîtresse de l'hôtel où nous étions descendus, mon père et moi, me dit que toutes les villas de la série dont faisait partie la nôtre, au nombre de dix, étaient hantées. J'étais avec mon père quand elle me dit cela. Mme W. n'était pas avec nous. Je suis certaine que cette remarque ne fit aucune impression sur moi et qu'elle ne m'était même plus revenue à l'esprit jusqu'au moment où je vis ce que je viens de décrire. Je n'avais pas parlé de cette remarque à Mme W.

Mme W. ajoute :

« Je me rappelle nettement ma belle-fille venant à moi immédiatement après sa première vision de l'apparition et me la racon-

tant. Je lui parlai alors pour la première fois de ma propre vision (je n'en avais eu qu'une à ce moment) et nos descriptions concordaient complètement. Je me rappelle nettement notre accord sur la séparation des cheveux au milieu et sur l'importance du devant de chemise blanc. Nous n'avons pu nous rappeler ni l'une ni l'autre si sa cravate était blanche ou noire. Nous étions d'accord pour dire que nous reconnaitrions la figure si nous la revoyions. Et dans une soirée nous désignâmes toutes deux le même individu comme celui qui, parmi nos connaissances, ressemblait le plus à notre étrange visiteur. Pourtant, la ressemblance n'était pas bien grande.

Je me souviens très bien aussi que ma belle-fille s'exclama : « Cet homme est encore là, » lorsque nous étions à jouer au bézigue. Je courus tout de suite dans le corridor et trouvai la porte close comme elle l'a raconté.

Je me rappelle encore son récit de ce qu'elle avait vu et de l'exclamation de son frère quand ils jouaient au volant.

Elle nous raconta ce qu'elle avait vu sous le porche lorsque M. W... et moi nous revînmes de la ville le lendemain (lundi) matin.

Ce qui suit est la confirmation du chirurgien-major W...

Je fus informé de ces diverses circonstances par ma femme et ma fille aux époques qu'elles ont indiquées. Ma femme ne me raconta sa *première* apparition qu'après la *seconde*. Lorsqu'elle vit l'apparition pendant la partie de criket, j'allai dans la cuisine et y trouvai chaque chose à sa place habituelle. A mon retour à la maison, après que ma fille eût vu l'apparition à la porte de la salle à manger, j'inspectai toute la maison comme j'en avais l'habitude et trouvai les fenêtres fermées et toutes choses en ordre.

Ma femme et ma fille sont aussi peu sujettes que personne que je connaisse à des frayeurs sans cause. Elles sont complètement exemptes de nervosité et, quoique, ces apparitions soient émouvantes et troublantes, elles ne s'en sont pas tourmentées outre mesure.

Il paraît possible que la voix puisse avoir été celle de l'un des enfants qui aurait parlé tout en dormant et que le coup dans le dos soit un effet d'imagination, mais il n'est pas aisé d'expliquer les apparitions par des causes connues de ce genre.

Un cas également remarquable est celui de la jeune femme drapée en blanc qui, à plusieurs intervalles, durant dix ans, fut vue par M. John D. Harry, ses trois filles, leurs domes-

tiques et quelquefois par le mari d'une des filles (*Proceed.*, Pl. VIII, p. 111).

Cette relation a été envoyée par M. John D. Harry à M. Gurney, qui ne le connaît pas personnellement, mais qu sait, par l'intermédiaire de deux amis communs, que c'est un homme d'esprit dans la vie ordinaire. La résidence de M. Harry se trouve dans le sud de l'Europe.

8 décembre 1882.

Cher Monsieur. — En réponse à votre circulaire sur les recherches psychiques, j'ai grand plaisir à vous communiquer les faits suivants dont nous (c'est-a-dire moi et mes trois filles avec une des servantes) avons été témoins. C'était, je crois, dans l'hiver de 1871 : une apparition ayant l'aspect exact d'une femme du monde, drapée en blanc, des pieds à la tête traversa, en glissant sur le sol, la bibliothèque de ma maison et ma chambre à coucher. Je ne voyais pas le visage en ce moment, car l'apparition me précédait. Elle paraissait grande et un peu mince. A son entrée dans ma chambre, je la suivis immédiatement et fermai la porte derrière moi, dans le but de découvrir quelle était la personne qui me jouait cette farce, mais je ne trouvai personne malgré des recherches minutieuses. Toutefois, je tins cet événement absolument secret. Deux à trois ans pouvaient s'être écoulés, lorsqu'un soir j'entendis crier toutes mes filles et, comme je l'appris ensuite, leur bonne aussi; il était environ 10 heures, et c'était à peu près l'heure à laquelle j'avais vu la précédente apparition. Le lendemain matin, l'une de mes filles accourut pour me raconter la frayeur qu'elle avait eue, mais, sans lui laisser le temps d'en expliquer la cause, je la grondai de me parler de sujets aussi dénués de sens que ces histoires de fantômes, lui disant qu'elle pouvait être sûre que les apparitions n'existaient que dans l'imagination des gens nerveux. Je ne lui racontai pas ce que j'avais vu. Depuis cette époque jusqu'à celle du mariage de ma dernière fille, il ne fut jamais fait allusion entre nous à ces faits, et j'ignorais au moment où ma fille quitta la maison pour sa noce que l'une ou l'autre de mes filles aient eu de nouvelles apparitions. Quelques minutes avant de partir, ma fille demanda à me parler à part et me donna des détails sur l'apparition féminine qu'elle avait vue à plusieurs reprises; j'avouai alors que cette même apparition s'était reproduite sept à huit fois dans ma chambre à coucher et deux fois dans la bibliothèque, et qu'une fois même elle avait soulevé les rideaux pour venir me regarder la figure de tout près. J'avais été un peu émotionné dans cette dernière circonstance; car c'était trop soudain; et le langage dont je m'étais servi, lorsque l'apparition

avait laissé retomber le rideau et s'était éloignée, n'était pas des plus polis. Je ne l'ai jamais vu marcher, mais toujours glisser. La dernière apparition offrant le caractère de certitude remonte à près de deux années, car la dernière fois je crois que ce n'était qu'un rêve. La figure de l'apparition est tellement imprimée dans ma mémoire que je crois que je la distinguerais entre mille : pâle, plutôt jolie, traits allongés et environ trente-cinq ans. Ma fille a entendu une fois appeler le nom de sa sœur à deux ou trois reprises sans qu'il y ait dans la chambre personne à qui l'on pût attribuer ces paroles.

N'eût été la scène lors du mariage de ma fille, il n'aurait jamais été question de cela (du moins de ma part); mais, quand elle eût déclaré devant les invités qu'elle était bien aise de quitter la maison et qu'elle espérait bien n'y jamais redormir, je racontai tout, quoique à contre cœur. Il y avait huit ans et demi que l'apparition avait été vue pour la première fois.

Je suis, Monsieur, votre dévoué

John D. Harry.

P.-S. — Ma grande raison pour tenir la chose secrète, était la crainte de déprécier la propriété que j'habite, car les X... sont des gens très nerveux et superstitieux.

J'ajouterai qu'une fois le fantôme apparut à mes trois filles et à leur bonne et que ma fille aînée, étant revenue à la maison avec son mari, revit encore ce fantôme et que son époux avoue avoir vu aussi quelque chose, sans pouvoir le décrire parce qu'il venait de se réveiller.

L'apparition n'a jamais été vue ailleurs qu'à l'étage où se trouvent les petits salons et les chambres à coucher.

La relation qui suit émane de l'une des filles de M. Harry, Mme Knight. On verra que les détails ne sont pas en complet accord avec les souvenirs de son père, mais cela montre le bien fondé de ce que nous avons déjà dit sur les informations de seconde main. Néanmoins, les deux versions concordent sur le point important : un fantôme féminin drapé de blanc a été vu dans la maison par plusieurs personnes et d'une façon indépendante pour d'eux d'entre elles au moins. Apparemment la vision a été trop peu distincte chez le deuxième témoin pour lui permettre de reconnaître nettement les traits, ou bien elle a pris cette apparition pour sa sœur; de fait, elle nous donne à comprendre que la figure était exactement semblable à celle de sa sœur, auquel cas elle doit avoir été

différente de la figure vue par le père qui, lui, croit qu'il pourrait la distinguer entre mille. Nous espérons obtenir finalement aussi le témoignage des autres filles de M. Harry.

6 mai 1885.

Dans l'année 1871, vers le mois de mai, nous nous installâmes à X...; la famille se composait de mon père, de mes deux sœurs et de moi. Un soir, vers le coucher du soleil, dans la première semaine de notre arrivée, j'étais occupée à déballer des effets, avec une femme nommée Pépina, quand nous vîmes toutes deux l'ombre d'une femme s'élevant d'un lit placé dans une chambre donnant sur celle dans laquelle nous nous trouvions. Je parlai la première, quand nous eûmes recouvré notre présence d'esprit et dis : « Pépina, qu'est-ce que vous avez vu ? » Elle répondit : « Miss Louie, » pensant à ma plus jeune sœur. Je dis : « Moi aussi. » Nous n'étions pas effrayées, mais seulement surprises. Le soir suivant, encore au coucher du soleil, mon autre sœur et moi, nous étions assises sur le comble de la maison, selon la coutume générale à X..., pour prendre le frais. Soudain une apparition surgit à la porte basse ouvrant sur le toit, puis disparut. Je dis : « N'est-ce pas Louie ? » Ma sœur répondit : « Oui, je ne comprends pas pourquoi elle n'est pas venue avec nous. » Elle alla alors jusqu'au sommet de l'échelle d'accès et appela, mais sans recevoir aucune réponse. Elle fit alors la remarque : « C'est la seconde fois que je vois Louie dans cette maison. J'espère que rien ne va lui arriver. » Plus tard, dans la soirée, je dis à ma sœur : « Est-ce que tu es venue sur le toit cette nuit ? » « Oh ! non ! » répondit-elle, « j'en étais loin. Je suis restée tout le temps en bas. » Je remarquai alors : « Eh bien, il va t'arriver quelque chose, car nous avons vu ton fantôme deux fois de suite ; » mais elle ne fit qu'en rire.

Je parlai de ces faits à mon père, mais il fut très fâché et dit qu'il n'y avait pas de fantômes et que nous ne devions pas parler de ces choses-là, de crainte d'effrayer les servantes.

J'habitai la maison huit ans et je ne revis jamais l'apparition. Les dix derniers mois j'étais seule avec mon père, et je dormais dans une chambre tout à fait écartée, mais je n'ai jamais rien revu, ni eu aucune crainte. Ce fut seulement après mon mariage, lorsque mon père m'eut dit qu'il avait vu l'apparition une ou deux fois que je m'effrayai d'un retour à la maison, et je crois que rien n'aurait pu m'amener à y revenir.

Mon père n'est effrayé de rien, mais je sais qu'il a vu souvent cette ombre et pourtant il ne croit pas à quelque chose de surnaturel, mais avoue seulement qu'il ne peut pas expliquer les faits. Si j'avais été seule à voir cette apparition, j'aurais pensé que je n'étais pas bien portante ou que c'était le résultat de mon imagi-

nation; mais, comme il y avait deux personnes chaque fois, ce ne peut être une pure imagination.

S.-E. KNIGHT.

Mme Knight ajoute sur une demande de renseignements :

L'apparition s'éleva du lit avec les bras étendus, comme si elle suppliait ou demandait quelque chose. J'ai aussi remarqué qu'elle avait les bras étendus de la même manière la seconde fois que je la vis. Elle s'évanouit dans le mur au fond du lit, quand nous nous approchâmes; elle avait l'apparence d'une jeune femme. La figure était jolie, mais très triste. Je ne pourrais pas dire comment elle était habillée, cela paraissait blanc et sans consistance, on aurait pu passer à travers. Les choses sont aujourd'hui tout aussi nettes dans ma mémoire qu'au moment où je vis l'apparition. Je puis vous dire que j'ai entendu dire à mon père qu'il l'a vue une fois en gris au lieu de blanc et qu'il dit qu'elle paraissait plus petite.

Une autre relation d'apparitions vues l'an dernier dans une maison de Sussex nous a été montrée en manuscrit, et, comme il s'agit d'nne variété curieuse de ces apparitions, nous en donnerons un compte rendu rapide :

Ils virent durant la nuit, dans la garde-robe d'une chambre particulière, une colonne de lumière avec formes rappelant vaguement celles d'une femme, et qui, dans certains cas se déplaçait, sans changer de forme ni d'attitude, de la garde-robe à la cheminée pour revenir en arrière lentement, et de la cheminée à la fenêtre où elle disparaissait tout d'un coup. La servante, ayant entendu parler du fantôme, dormit dans la chambre dans l'intention de le voir et y réussit dans différentes occasions, mais l'apparition lui sembla à elle plutôt comme une boule de lumière avec une sorte de halo autour. Elle la vit une fois, un soir, mais elle avait disparu quand ils arrivèrent. Cela parait être la seule circonstance dans laquelle l'apparition fut vue par quelqu'un non couché. L'un des percipients a essayé d'expliquer l'apparition par une réflexion dans la glace d'une lumière éclairant la fenêtre, etc., mais il ne parait pas avoir réussi à donner une explication satisfaisante. Des rumeurs dans le village disent que la maison est hantée et qu'une femme y tua sa mère. Mais je ne pense pas que l'on puisse attribuer quelque valeur à des commérages de cette nature sans une enquête très minutieuse; car il est tout à fait possible que ces racontars soient dus précisément aux circonstances qu'ils sont supposé expliquer et confirmer.

J'ai maintenant, je crois, épuisé les cas où nous avons des témoignages de première main de deux ou plusieurs témoins qui, sans savoir que l'apparition était la même, semblent avoir vu la même chose. Mais il y a d'autres cas qui, je crois, ne doivent pas être laissés de côté et dans lesquels nous avons le témoignage de première main de la part d'un percipient et des témoignages de seconde main d'autres personnes qui en ont seulement entendu parler par le narrateur de première main. Ce qui suit en donne un exemple. La lettre fut reçue par M. Myers d'un ami qui lui écrivit le 15 janvier 1884:

Ce qui suit m'a été écrit par une parente. Elle avait appris par un vieux jardinier qu'il existait une histoire sur la maison, mais elle n'avait pu découvrir quelle était cette histoire. « J'avais eu un matin d'été l'étrange sensation de la présence d'une femme dans la chambre, sans que je puisse regarder avant qu'elle fût partie. Je considérai cela comme une espèce de cauchemar jusqu'en août dernier, lorsque, à cette époque, étant comme précédemment couchée sans dormir, le même sentiment s'empara de moi, mais cette fois avec plus d'intensité. J'entendais le froufrou d'une robe, et *je sentis* qu'une femme petite et sombre s'avançait vers mon lit. Elle posa sa main sur mon épaule et me regarda le visage ; le charme fut alors rompu et je pus me retourner.

J'étais réveillée, je le sais, et je venais justement de remarquer que la porte de la garde-robe avait été laissée entrouverte. Je sentis que je ne pouvais pas rester dans cette chambre après cet événement et m'installai dans une autre. Je racontai à ma bonne ce que j'avais vu, lui disant que ce devait être un cauchemar, lorsqu'elle me dit : « Mais c'est ce que B... nous disait; une femme petite et blême qui avait coutume de venir dans sa chambre et d'entrer chez lui par la fenêtre. » Ce B... était notre dernier domestique, et sa chambre était au-dessus de la mienne.

J'eus occasion de le questionner, et il me déclara qu'il *savait* qu'il était réveillé et qu'il se levait pour regarder, mais qu'au bout de quelque temps il s'y était habitué.

Nous sommes rarement à la maison en août. Je me rappelle *maintenant* que, quand nous y vînmes il y a dix-sept ans, on disait que la maison était hantée, mais je n'y ai jamais cru et n'y crois pas encore.

La sensation était terrible, et pourtant je sentais que l'apparition ne me voulait aucun *mal*, c'était plutôt comme si elle me regardait avec bienveillance; sa face paraissait être dans l'obscurité, et pourtant

je *pouvais* la voir. Vous allez rire, puisqu'elle était derrière mon dos. Je suis curieuse de savoir si quelqu'un croira à une vue non voyante. Je la vis derrière ma tête, mon visage était tourné vers le mur. Je sentais que je ne pouvais pas me mouvoir. »

D'un autre type est la figure féminine en blanc qui fut vue un après-midi d'été par deux filles de treize ans et un petit garçon. Elle flottait au-dessus d'une haie à environ 10 pieds au-dessus de la terre. Ils l'observèrent deux minutes, passant sur un champ, jusqu'à ce qu'ils la perdirent de vue au milieu d'une plantation. Tous étaient en bonne santé et ne virent jamais d'apparition avant ni depuis. Quand la figure apparut, le cheval s'arrêta et frissonna de terreur au point qu'on ne put le forcer à aller plus loin. Ce dernier fait prouve bien que la vision était objective. (*Phantasms of the Living;* vol. II, p. 197.)

2 mars 1884.

En 1875, ma sœur et moi (nous étions alors âgées de treize ans) nous revenions chez nous en voiture, un jour d'été, vers quatre heures de l'après-midi, lorsque tout à coup nous vîmes flotter, au-dessus d'une haie, une forme de femme qui glissait sans bruit en travers de la route.

Cette forme était blanche, en position oblique et à quelque dix pieds du sol.

Le cheval s'était soudainement arrêté et tremblait tellement de frayeur que nous n'avions plus aucune action sur lui.

Je m'exclamai, en m'adressant à ma sœur : « Voyez-vous cela ? » elle me répondit qu'elle le voyait et adressa la même question au fils Caffrey qui était dans la voiture.

Cette forme franchit la haie, traversa la route et passa par-dessus un champ, puis nous la perdîmes entièrement de vue au delà d'une plantation.

Je crois que nous l'observâmes pendant deux minutes. Elle ne toucha jamais le sol, mais flotta toujours à une faible distance de terre.

En arrivant à la maison, nous racontâmes à notre mère ce que nous avions vu. Nous avions la certitude que ce n'était ni une erreur, ni une illusion de nos sens, ni un hibou, ni rien de cette nature.

Je n'ai jamais rien vu de semblable, je n'ai eu aucune autre vision soit avant, soit depuis. Nous étions tous trois en bonne santé,

il faisait beau temps, et personne n'avait suggéré en nous l'idée d'une apparition avant le passage de celle-là.

Plus tard nous apprîmes que l'on supposait cette route hantée et que plusieurs habitants de la contrée y avaient vu une apparition.

Violet MONTGOMERY.
Sidney MONTGOMERY.

M. le professeur Barrett, qui connait les témoins, ajoute que Mme Montgomery se souvient très bien de cet événement et de la frayeur de ses enfants qui, l'une et l'autre, considéraient cette apparition comme réelle (c'est-à-dire objective). M. Caffrey a été en Amérique, et on l'a perdu de vue.

Comme type de phénomène auditif, nous choisirons les bruits qui se produisirent chez un clergyman, presque chaque nuit, pendant vingt ans. C'étaient des coups forts ou frappements souvent entendus dans toute la maison et par chaque habitant, généralement de minuit à deux heures du matin. Quelquefois c'était comme le bruit d'une charrette lourdement chargée de barres de fer passant tout près sous les fenêtres, bien que rien ne passât, comme on s'en assurait immédiatement. Des visiteurs entendirent aussi ces bruits variés, et, malgré de longues recherches, aucune cause naturelle ne fut jamais découverte. On ne peut douter que ce ne fûssent de véritables bruits. (R. D. Owen; *Debatable Land*, p. 251.)

Bien remarquable aussi le cas où toute une famille et un visiteur dans une maison de campagne isolée entendirent un bruit fort et continu à la porte de la façade qui semblait trembler et vibrer sous de terribles coups. Les domestiques qui dormaient dans la partie postérieure, soixante pieds plus loin, furent éveillés, arrivèrent en courant à moitié habillés pour voir ce que ce terrible bruit signifiait. La maison était cependant entourée de hautes grilles; et les portes fermées à clef : des recherches immédiates ne firent pas découvrir la cause du bruit. Le visiteur, M. Garling, de Folkestone, avait, l'après-midi, vu le fantôme d'un ami qu'il avait laissé quatre jours auparavant, avec sa famille, dans un parfait état de santé. Au moment où les coups furent entendus, la femme et deux domestiques mouraient du choléra. Le mari était

mourant, et avait toute la journée demandé avec insistance qu'on allât chercher son ami Garling. (*Phant. of the L.*, vol. II, p. 149.) Ici nous pouvons supposer que le fantôme (peut-être *subjectif*) n'ayant pas réussi à paraître à M. Garling et à l'amener à son ami mourant, on eut recours à un violent bruit objectif, qui entendu de toute la maison forcerait l'attention [1].

Ce cas suivant est d'un type rare; les hallucinations de la vue et de l'ouïe, au lieu de se combiner en un même événement, ont été séparés par un intervalle de plusieurs heures. Il est dû à M. Carlingk, Folkestone.

Février 1883.

Un jeudi soir, vers le milieu d'août, en 1849, j'allai comme je le faisais souvent, passer la soirée avec le Rev. Harrisson et sa famille, avec lesquels depuis bien des années j'avais les rapports les plus intimes. Comme le temps était très beau, nous allâmes passer, avec les voisins, la soirée au Jardin Zoologique. Je note ceci particulièrement parce que cela prouve que lui et sa famille étaient incontestablement en bonne santé ce jour-là, et que personne ne se doutait de ce qui allait arriver. Le lendemain j'allai rendre visite à quelques parents, dans Hertfordshire, qui vivaient dans une maison appelée Flamstead Lodge, à 26 milles de Londres, sur la grand'route. Nous dinions d'habitude à deux heures, et le lundi, dans l'après-midi après leur premier diner, je laissai les dames au salon, et je descendis à travers l'enclos jusqu'à la grand'route. Remarquez bien que nous étions au milieu d'une journée du mois d'août avec un beau soleil sur une grand'route fort large où l'on passait beaucoup, et à cent mètres d'une auberge. J'étais moi-même parfaitement gai et l'esprit à l'aise, rien dans l'entourage ne pouvait exciter mon imagination, quelques campagnards non loin de là, à ce moment même. Tout à coup un « fantôme » se dressa devant moi, et si près de moi, que si c'eût été un être humain, il m'eût touché, m'empêcha de voir, pour un instant, le paysage et les objets autour de moi; je ne distinguai pas complètement les contours de ce fantôme, mais je voyais ses lèvres remuer et murmurer quelque chose; ses yeux me fixaient et plongeaient dans les miens, avec une expression si intense et si sévère que je reculai et marchai à reculons. Je me dis instinctivement, et probablement à haute voix :

(1) Il va sans dire que ces explications, comme celles qui suivront, sont personnelles à M. Wallace, et que nous lui en laissons l'entière responsabilité.

« Dieu juste, c'est Harrisson! » quoique je n'eusse pas pensé à lui le moins du monde à ce moment-là. Après quelques secondes, qui me semblèrent une éternité, le spectre disparut : je restai cloué sur place pendant quelques instants et l'étrange sensation que j'éprouvai fait que je ne puis douter de la réalité de la vision. Je sentais mon sang se glacer dans mes veines; mes nerfs étaient calmes, mais j'éprouvais une sensation de froid mortel, qui dura pendant une heure, et qui me quitta peu à peu. Je n'ai jamais ressenti de ma vie pareille sensation, ni avant ni après. Je n'en parlai pas aux dames à mon retour, pour ne pas les effrayer, et l'impression désagréable perdit de sa force graduellement.

J'ai dit que la maison était près de la grand'route. Elle était située au milieu de la propriété, le long d'un sentier menant au village, à 200 ou 300 mètres de toute autre maison, avec une grille en fer de sept pieds de haut, sur la façade, pour écarter les vagabonds; les portes toujours fermées à la nuit tombante; une allée longue de 30 pieds, toute en gravier ou pavée menait de la porte d'entrée au sentier. Ce jour-là la soirée était très belle et très tranquille. Placée comme elle était, personne n'eût pu approcher de la maison dans le profond silence d'une soirée d'été, sans avoir été entendu au loin. En outre, il y avait un gros chien dans un chenil, placé de manière à garder la porte d'entrée, et surtout pour avertir que l'on entrait; à l'intérieur de la maison, un petit terrier qui aboyait contre tout le monde et à chaque bruit. Nous allions nous retirer dans nos chambres, nous étions assis dans le salon, qui est au rez-de-chaussée, près de la porte d'entrée, et nous avions avec nous le petit terrier. Les domestiques étaient allés se coucher dans une chambre de derrière, située 60 pieds plus loin. Ils nous dirent, lorsqu'ils furent descendus, qu'ils étaient endormis et qu'ils avaient été éveillés par le bruit. Tout à coup, il se fit à la porte d'entrée un bruit si grand et si répété (la porte semblait remuer dans son cadre et vibrer sous des coups formidables) que nous fûmes de suite debout tout remplis d'étonnement. Les domestiques entrèrent un moment après, à moitié habillés, ils étaient descendus à la hâte de leur chambre pour savoir ce qu'il y avait. Nous courûmes à la porte, mais ne vîmes rien et n'entendîmes rien. Et les chiens restèrent muets. Le terrier, contre son habitude, se cacha en tremblant sous le canapé, et ne voulut pas rester à la porte, ni sortir dans l'obscurité. Il n'y avait pas de marteau à la porte, ni rien qui pût tomber, et il était impossible à qui que ce soit d'approcher ou de quitter la maison, dans ce grand silence, sans être entendu. Tous étaient effrayés, et j'eus beaucoup de peine à les décider à se coucher; moi-même, j'étais si peu impressionnable que je ne rattachai pas alors ce fait à l'apparition du « fantôme » que j'avais vu l'après-midi mais j'allai me coucher, méditant et

cherchant quelque explication, bien qu'en vain, pour satisfaire mes hôtes.

Je restai là jusqu'au mercredi matin, ne me doutant pas de ce qui était arrivé pendant mon absence. Ce matin même je rentrai en ville, dans mon logement alors 11, King's Road, Grays, Inn. Mon employé vint à la porte me dire : « Monsieur, un monsieur est déjà venu deux ou trois fois; il désire vous voir de suite; il est sorti chercher un biscuit, mais revient de suite. » Quelques instants après ce monsieur revint, je reconnus M. Chadwick, ami intime de la famille Harrisson. Il me dit alors, à ma grande surprise : « Il y a eu une terrible épidémie de choléra dans Wandsworth Road », voulant dire chez M. Harrisson; « *tous sont partis.* » Madame Rosco est tombée malade le vendredi, et est morte; sa bonne est tombée malade le même soir et est morte; Mme Harrisson a été atteinte le samedi matin, et est morte le même soir. La femme de chambre est morte le dimanche. La cuisinière est aussi tombée malade; elle a été emmenée hors de la maison, et il s'en est fallu de très peu qu'elle ne mourût aussi. Le pauvre Harrisson a été pris le dimanche soir, il a été très malade lundi et hier, on l'a emmené du lazaret dans Wandsworth Road à Jack Straw's Castle à Hampstead, pour avoir un meilleur air; il a supplié en grâce son entourage, lundi et hier, de vous envoyer chercher, mais l'on ne savait où vous étiez. Prenons vite un cab et venez avec moi, où vous ne le verrez pas vivant. » Je partis avec Chadwick à l'instant, mais il était mort avant que nous fussions arrivés. H.-B. CARLING.

La nécrologie dans le *Watcham* du 15 août 1849 prouve que Mme Rosco est morte du choléra le 4 août, Mme Harrisson le 8 août, et le Rev. T. Harrisson le jeudi (non le mercredi) le 9, à Hampstead.

En réponse à quelques questions, M. Carling dit :

Les dames étaient âgées, et sont mortes, il y a quelque vingt-cinq ans. On a perdu la trace de tous les domestiques.

Il ajouta, dans une conversation, les détails suivants :

L'apparition le rencontra sur la grand'route, si près de lui qu'il n'observa en détail que la figure. Il a eu une autre hallucination : il a cru voir la figure d'un ami au pied de son lit. Mais il venait d'assister à l'enterrement de cet ami qui avait de plus l'habitude de s'asseoir à la place où apparut la « vision », et M. Carling s'endormait à ce moment-là. Cette hallucination ne peut pas prouver une tendance aux hallucinations subjectives.

DOCUMENTS ORIGINAUX [1]

(SUITE)

XXI. — CAS DE SURESNES

1. — *Lettre de M. G. Dubois.*

Mon fils m'a communiqué la lettre dans laquelle vous lui manifestiez le désir d'avoir par moi-même un récit de l'impulsion toute spéciale éprouvée par Mme Escourrou en présence du portrait de son fils. Ces faits sont déjà pour moi un peu anciens, certains détails se sont effacés de ma mémoire, et je ne me souviens bien que du phénomène moral en lui-même.

Ed. Escourrou et moi avions contracté sur les bancs du collège une amitié que sa mort seule put briser; j'avais, par suite, de fréquentes relations avec sa famille, que je visitais souvent. Le père, capitaine retraité comme commandant de recrutement de la Seine, était, au moment de la guerre du Mexique, huissier au Sénat et habitait Sèvres. Dès le commencement de sa campagne, Edmond, alors en congé, était allé rejoindre le 2e régiment de zouaves dans lequel il servait comme lieutenant.

Je reçus pendant la campagne plusieurs lettres de lui; chaque semaine je voyais sa famille, et à chaque fois naturellement nous parlions du cher absent. Un jour je trouvai la mère en larmes; « Ah! mon cher enfant, me dit-elle dès qu'elle me vit, j'ai de cruels pressentiments, je dois perdre mon fils. Ce matin en entrant dans la chambre où se trouve son portrait (ce portrait avait été peint par un de ses camarades, M. Thiénot, pendant son dernier congé), pour le saluer comme chaque jour, j'ai vu, bien vu, un de ses yeux crevé et le sang coulant sur son visage. Ils ont tué mon fils. »

J'essayai de la consoler, de lui faire comprendre que ce qu'elle avait cru voir était peut-être un effet de lumière : rien ne put la faire revenir sur l'idée que son fils était tué ou tout au moins blessé.

Méridionale, Mme Escourrou, était et doit être encore d'une grande et vive imaginatian et d'une impressionnabilité particu-

(1) Voy. *Ann. des sc. psych.*, p. 31 à 40 et 99.

lière ; nous ne nous sommes point vus depuis près de vingt ans, mais elle doit être restée, sauf l'atténuation par l'âge, ce qu'elle était jadis sous ce rapport.

Il n'y avait pas de télégraphe, si mes souvenirs sont exacts, à cette époque. Quelque temps après nous recevions la nouvelle de la mort du capitaine Escourrou, tué à 27 ans, au siège de Puebla. Un « général de l'avenir », ainsi que l'avait dit de lui le colonel Clere, son colonel au 2e zouaves, au siège de Sébastopol lors du premier assaut de Malakoff.

Un jour, quelques semaines après cette triste nouvelle, je fus appelé à Sèvres par une lettre de M. Escourrou : on attendait le sergent-major de la compagnie du pauvre mort. Il rapportait ses armes, dernier et triste souvenir d'un fils aimé. C'est en pleurant lui-même, que le sergent nous raconta la mort de son chef. Monté le premier à l'assaut du pénitencier, il entraînait ses hommes, quand une balle, frappant la poignée de son sabre, lui brisa le poignet droit ; saisissant son arme de la main gauche, il s'avançait, entraînant les siens, quand il reçut une balle qui, pénétrant *dans l'œil*, le tua sans qu'il pût pousser un cri.

Voilà, dans toute sa simplicité, la relation d'un fait dont j'ai été le témoin. Si certaines circonstances accesssoires m'échappent, je puis vous certifier *qu'avant la nouvelle de la mort de son fils*, Mme Escourrou avait vu l'image chérie avec *l'œil crevé et sanglant.*

M. et Mme Escourrou vivent encore, ils habitent rue Peronnet à Argenteuil ; leur fils, Albert Essourrou est commissaire spécial chargé du contrôle au ministère de l'intérieur, place Beauvau.

Je ne pensais pas être entraîné aussi loin en revivant ces vieux et tristes souvenirs ; je vous remercie de m'avoir permis de causer quelques instants de mon vieux camarade, et de me rappeler nos fraternelles pensées de jeunesse et vous prie d'excuser la complaisance avec laquelle je me suis plu dans le passé.

Gustave Dubois.

2. — *Récits et observations rapportés par M. Dariex.*

Nous avons vu Mme Escourrou, mère du capitaine Edmond Escourrou, à deux reprises, une première fois au mois de janvier dernier, une deuxième fois le 18 mars 1891.

Au mois de janvier Mme Escourrou était encore très malade, elle entrait à peine en convalescence d'une bronchite compliquée de congestion pulmonaire qui avait mis sa vie en grand danger.

Elle put néanmoins nous dire, *spontanément*, qu'elle se souvenait parfaitement qu'*un dimanche, jour des Rameaux*, elle avait, à la vue du portrait de son fils, ressenti une si vive émotion, qu'à partir de ce moment elle n'avait pu se défaire de l'idée que son fils avait été

tué, et que ni les paroles de ceux qui l'entouraient, ni une promenade faite dans l'après-midi sur les hauteurs de Sèvres, qui dominent Paris et d'où l'on jouit d'une admirable vue panoramique, n'avaient réussi à la distraire un moment de son noir pressentiment.

Quelques jours auparavant nous avions vu son fils, M. Albert Escourrou, commissaire spécial chargé du contrôle au ministère de l'intérieur, direction de la sureté générale, chevalier de la Légion d'honneur, frère du capitaine Escourrou.

M. Albert Escourrou nous a dit qu'il se souvenait avec une netteté parfaite que, le 29 mars 1863, *jour des Rameaux*, sa mère, vit, tout à coup, le portrait de son fils comme animé et paraissant avoir vu l'œil gauche crevé et ensanglanté ; qu'elle en avait éprouvé une impression très vive et très pénible, et qu'à partir de ce moment il fut impossible de la dissuader qu'elle avait perdu son fils.

« Cela n'était que trop vrai, ajouta M. Albert Escourrou, mon frère, d'un caractère ardent et impétueux qui le rendait fort courageux, avait d'abord été blessé à la main droite, pendant l'attaque du pénitencier de Puebla (Mexique), le 29 mars 1863 : il saisit alors son épée de la main gauche et s'élança, à la tête de ses hommes, à la poursuite des ennemis qui tiraient en fuyant ; ceux-ci étaient engagés dans une galerie du pénitencier quand une de leurs balles vint frapper à l'œil mon malheureux frère et le tua.

« L'œil, que ma mère avait vu crevé et ensanglanté sur le portrait, était bien celui que la balle avait frappé, ainsi que nous l'apprit plus tard un sergent de sa compagnie qui était à ses côtés au moment de l'assaut. »

Le 18 mars, nous avons revu, à Argenteuil, M. et Mme Escourrou.

Mme Escourrou, encore faible, mais à part cela bien remise de sa grave maladie, nous a fait un récit plus détaillé. Malgré son âge avancé, elle jouit bien de ses facultés et, sauf, pour quelques détails, qui lui ont échappé, elle a encore bien nettement gravé dans la mémoire les tristes et pieux souvenirs qui ont accompagné la mort de son fils, malgré que vingt-huit ans se soient écoulés depuis.

Afin d'éviter à Mme Escourrou la peine d'écrire elle-même un récit, nous avons pris sous sa dictée, ce qui suit :

3. — *Récit de Mme Escourrou.*

C'était le *dimanche des Rameaux :* nous habitions à Sèvres ; le matin j'étais allée à la messe, mais je n'avais pu suivre l'office, je me sentais en proie à une certaine agitation, j'éprouvais une inquiétude vague, indéfinissable ; j'étais triste. Après le déjeuner (je ne puis préciser l'heure), j'entrai dans une grande pièce qui for-

mait le salon de notre appartement; le portrait de mon fils était accroché au-dessus du piano. L'ayant regardé machinalement, je faillis tomber à la renverse : ce portrait, fort ressemblant il est vrai, me paraissait *animé et bien vivant;* il me semblait que les yeux clignotaient, que les lèvres s'agitaient comme s'il eût voulu me parler. Je fus surtout frappée à la vue d'un œil qui proéminait, et semblait vouloir sortir de son orbite,

Cette impression me fit beaucoup souffrir: elle fut tellement vive que les jours suivants, quand je rentrais dans cette pièce et regardais le portrait, je croyais voir le visage de mon fils avec la même expression. Pour m'éviter ces pénibles impressions, on couvrit le tableau d'un crêpe.

Dans l'après-midi, nous allâmes nous promener sur les hauteurs de Sèvres; mais, malgré les efforts de mon mari pour me distraire, et malgré la vue admirable que l'on a là, tout autour de soi, il me fut impossible de me défaire un seul moment de mon triste pressentiment.

Je me souviens qu'à quatre heures de l'après-midi, étant appuyée sur une balustrade et regardant distraitement devant moi, j'eus l'impression d'un assaut: il me semblait voir un mur, des combattants, et mon fils au-dessus du mur. Je me souviens que je dis alors à mon mari : « Il y a une bataille aujourd'hui, j'ai de noirs pressentiments, notre fils sera tué ou blessé. »

Mme Escourrou a signé ce récit.

Mme Escourrou nous a fait la déclaration suivante qu'elle a signée :

Je certifie exact et conforme à la vérité le récit que M. Gustave Dubois fait des différentes impressions que j'ai éprouvées lors de la mort de mon fils, le capitaine Edmond Escourrou, mais je ne me souviens pas d'avoir vu l'œil ni le visage ensanglantés [1]. Ce que j'ai encore bien présent dans ma mémoire, c'est que l'un des yeux semblait sortir de l'orbite, que le portrait paraissait être animé et avoir les traits mobiles, et qu'il me faisait très nettement l'impression d'un visage vivant.

Argenteuil, le 18 mars 1891.

(1) M. Albert Escourrou, qui nous a envoyé, quelques jours plus tard, le récit de ses souvenirs, et que nous avons revu depuis, est d'accord avec M. Dubois, et comme lui se souvient très nettement que Mme Escourrou avait vu sur le portrait de son fils l'œil et le visage ensanglantés. Nous sommes donc en droit de supposer que la vérité relative à ce détail est plus exactement rapportée par M. Dubois et M. Escourrou, qui, étant plus jeunes, sont plus fidèlement servis par leur mémoire.

M. Escourrou, capitaine en retraite, ancien commandant de recrutement du Gers et de l'Yonne, chevalier de la Légion d'honneur, nous a donné l'attestation suivante :

Autant que mes souvenirs me le permettent, je certifie sincère et véritable le récit de Mme Escourrou, ma femme, et je déclare ne me souvenir de rien qui ne soit pas conforme aux faits mentionnés.

Argenteuil, le 18 mars 1891.

ESCOURROU.

Mme Escourrou ne se souvenait plus de la date exacte, mais, ainsi qu'on l'a vu en lisant le récit que nous avons recueilli de sa bouche, elle se souvenait fort bien que c'était *le dimanche des Rameaux*.

Nous nous sommes assuré que, l'année 1863, le jour des Rameaux était le 29 mars, date qui est précisément celle de la mort du capitaine Escourrou, ainsi que le prouve la copie de l'acte de décès que nous publions plus bas.

4. — *Lettre et récit de M. A. Escourrou.*

24 mars 1891.

Monsieur,

En vous priant d'excuser le retard que j'ai mis à vous répondre, j'ai l'honneur de vous adresser les notes que vous avez bien voulu me demander. Mes souvenirs sont précis; j'étais bien jeune à l'époque de la mort de mon frère, mais j'ai conservé mon impression trop vive des circonstances que je retrace pour me tromper sur les moindres détails.

A. ESCOURROU.

En 1863, j'habitais Sèvres avec mon père, ma mère et ma grand'-mère. Dans une pièce inhabitée se trouvait le portrait de mon frère, capitaine au 2e régiment de zouaves.

Le jour des Rameaux, ma mère, très impressionnée, raconta à ma grand'mère et à moi qu'elle avait vu l'image de son fils s'animer : les lèvres s'agitaient, un œil vivait, l'autre disparaissait dans une trace sanglante.

Le même jour, ma mère fit, en compagnie de mon père et dans l'après-midi, une promenade sur les hauteurs qui entourent Sèvres et dominent Paris.

En proie aux plus sombres pressentiments, ma mère contemplait le magnifique panorama qui se déroulait à ses pieds, lorsque, soudainement, elle ressentit un choc violent. De plus en plus attristée, elle rentra à la maison où elle nous fit part de l'émotion qu'elle venait d'éprouver.

Mon père et moi-même ne parvînmes pas à dissiper la tristesse qui l'accablait.

Bien des fois, depuis ce jour, ma mère est revenue sur le phénomène dont elle avait été frappée et sur les pressentiments qui l'assiégeaient. C'est ainsi que M. Gustave Dubois, ami de ma famille, en a entendu le récit de la bouche même de ma mère et peu de jours après l'événement.

Le corps expéditionnaire dont faisait partie le 2e zouaves assiégeait Puébla depuis quelque temps. L'ennemi opposait à nos troupes uue résistance opiniâtre. On attendait tous les jours la nouvelle de l'assaut de cette ville, dont la prise devait ouvrir le pays à notre armée. Ma mère savait ces choses. Le télégraphe ne reliait pas encore la France au Nouveau-Monde. Aussi attendait-on avec anxiété l'arrivée des navires qui mettaient deux mois à effectuer le trajet de la Vera-Cruz à Saint-Nazaire.

Le *Moniteur universel* nous apporta la nouvelle de la mort du capitaine Escourrou, tué à la prise du pénitencier de Puébla, le 29 mars 1863, jour des Rameaux.

La vision du portrait et les pressentiments de ma mère ne l'avaient pas trompée ; son fils avait succombé le jour même, et à l'heure précise où ces phénomènes s'étaient produits. Peu de temps après, M. Doussan, sergent dans la compagnie du capitaine Escourrou, fut chargé par le régiment d'apporter à la famille du défunt ses armes et quelques objets lui ayant appartenu. Ce brave sous-officier, qui doit vivre encore [1], était décoré de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

Il fit à maintes reprises, devant plusieurs personnes et devant moi, le récit des circonstances qui ont précédé et entouré la mort de son capitaine. Le 28 mars 1863, une brèche ayant été pratiquée dans le pénitencier de Puébla, l'ordre de donner l'assaut le lendemain 29, arriva du quartier général. La compagnie commandée par le capitaine Escourrou fut désignée pour commencer l'attaque. Au premier signal, le capitaine s'élança, entrainant ses hommes ; la mousqueterie de la place était terrible. le capitaine Escourrou, tomba, le poignet droit fracassé par une balle. Se relevant aussitôt, il noua un foulard autour de la blessure, et, prenant son sabre de la main gauche, il courut en avant.

Nos troupes après un combat meurtrier, pénétrèrent dans le

(1) M. Doussan, auquel nous avons écrit, nous a adressé une lettre confirmative dont nous publions plus loin les principaux passages.

pénitencier, sorte de forteresse, au milieu de laquelle existe une grande cour entourée d'arcades. Les Mexicains s'étaient réfugiés dans les étages supérieurs d'où ils tiraient sur ceux qui s'aventuraient dans la cour. D'autres groupes fuyaient par une issue voûtée, située à l'extrémité opposée de cette cour. Le capitaine Escourrou, dont les soldats s'étaient rués dans les étages supérieurs, chaque chambre nécessitant un siège, se mit à la poursuite des fuyards et s'élança au milieu de la cour, sans se préoccuper du danger.

Il allait atteindre un groupe de fuyards, lorsque ces derniers se retournant firent feu sur le capitaine qui tomba foudroyé par une balle qui pénétra dans l'œil gauche. Cet officier, contrairement à ce qui se produit quand une balle frappe mortellement un homme à la face, tomba sur le dos. « Il avait, disait Doussan qui s'était « précipité à son aide, le geste menaçant; mais l'expression de son « visage était la satisfaction. »

C'était une perte pour le régiment. Le capitaine Escourrou, âgé de 27 ans, avait fait glorieusement ses débuts en Crimée, où il avait été grièvement blessé. C'était, au dire de ses chefs, un officier de grand avenir. Il avait fait ses études au collège d'Auxerre où il avait eu pour condisciples et amis Gustave Dubois et le regretté Paul Bert.

Paris, le 24 mars 1891.

ESCOURROU,
Commissaire spécial chargé du contrôle
au Ministère de l'Intérieur,
direction de la Sûreté Générale,
officier de la Légion d'honneur.

M. Doussan a répondu comme il suit aux diverses questions que nous lui avions posées. On verra que ses souvenirs sont précis et confirment tous les résultats de notre enquête.

5. — *Récit de M. G. Doussan.*

I. « L'attaque de Puebla a eu lieu à deux reprises différentes. Le 5 mai 1862, par suite du manque de monde, nous fûmes obligés de battre en retraite sur Orizaba, après une attaque demeurée infructueuse.

Ayant reçu des renforts suffisants, on nous ramena sous les murs de Puébla, sous les ordres du général Forey.

Ma compagnie était commandée par le capitaine Escourrou et fut chargée de l'attaque du pénitencier; elle marchait à la tête de la colonne.

II. C'est le 29 mars 1863 (jour des Rameaux), entre 3 et 4 heures de l'après-midi, que Puébla fut réattaqué par nous.

Après avoir escaladé les fortifications au moyen d'échelles, nous pénétrâmes dans l'établissement. Alors le capitaine Escourrou reçut une balle dans le poignet droit et prit son sabre de la main gauche, après avoir entouré d'un foulard son poignet blessé.

III. Un peu plus tard, vers 5 heures et demie, comme il poursuivait l'ennemi et passait sous une voûte donnant accès dans une vaste cour, il reçut une balle dans l'œil gauche. Cette blessure mortelle le renversa, et, en repassant près de lui, un instant après, je constatai qu'il avait la face tournée en l'air; le visage était presque souriant et fier. Il semblait faire un geste menaçant.

IV. Les ordres de livrer un assaut sont généralement donnés à titre confidentiel aux chefs de troupe, les sous-officiers et soldats n'en sont informés qu'au moment même de l'action, cela en raison de l'espionnage qui pourrait se produire et afin d'éviter que l'ennemi puisse en être averti.

Je vous ai donné, Monsieur, les renseignements les plus véritables sur la mort de notre vaillant chef, qui, par sa bravoure et son courage, avait su s'attirer toute notre affection et notre dévouement.

G. DOUSSAN,
Ancien sous-officier du 2e zouave,
décoré de la médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur.

Armée du Mexique — 2e Division — 1re Brigade —

2e RÉGIMENT DE ZOUAVES

2e Bataillon. (Lettre J.) 3e Compagnie

EXTRAIT D'ACTE DE MORT

Nous, soussigné, Pierre-Antoine-Henri Jougla, lieutenant au 2e régiment de zouaves, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat Civil pour la partie du régiment employée au corps expéditionnaire du Mexique, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil, faite hors du territoire français pour le détachement du 2e régiment de zouaves, que M. Escourrou (Edmond-Jules-Robert), capitaine de la 3e compagnie du 2e bataillon du 2e régiment de zouaves, fils de Jean et d'Anne-

Rosalie-Marie-Antoinette-Victorine-Angélique Pétronille, natif de Phalsbourg, département de la Meurthe (2 janvier 1836), signalé au registre-matricule sous le nº 143, a été tué à l'assaut des Pénitenciers de Puébla, le vingt-neuf mars mil huit cent soixante-trois (par une balle).

Daprès la déclaration à nous faite par les nommés :

Leconte (Léon), sergent-major, Dubier (Charles), sergent-fourrier, Doussan (Guillaume), sergent,	tous trois de la 3e compagnie du 2e bataillon du 2e zouaves.

Au bivouac, devant Puébla, le trente mars 1863.

Nous avons consulté le *Moniteur Universel*, journal officiel de l'époque, où il est dit, dans le rapport du général Forey, que l'attaque a commencé à quatre heures de l'après-midi et qu'à cinq heures, un moment après avoir cessé le feu, l'assaut a été donné, par nos troupes, avec une ardeur telle que l'ennemi a été surpris et un moment déconcerté.

M. Edmond Escourrou est cité à l'ordre du jour dans les termes suivants :

« Escourrou, capitaine, quoique blessé, a continué à mar-
« cher à la tête de sa compagnie et y a été tué au milieu des
« groupes ennemis. »

Dans ce cas très remarquable, les témoignages sont multiples et émanent tous de personnes très intelligentes et des plus estimables, occupant un rang élevé dans la société et décorées, pour la plupart, de l'ordre de la Légion d'honneur.

Indépendamment de ces garanties morales d'une haute valeur, il nous a été possible de contrôler les détails de ces divers récits et de nous assurer de leur exactitude.

Nous nous permettrons donc d'atirer l'attention de nos lecteurs sur le phénomène extraordinaire de lucidité présenté par Mme Escourrou le 29 mars 1863. Il faut noter qu'il y a aussi une sorte de pressentiment : en effet, de Puebla à Paris il existe une différence de six heures, l'heure de Puebla retardant de six heures sur l'heure de Paris, de telle sorte que le phénomène télépathique ressenti à 2 ou 3 heures de l'après. midi, par Mme Escourrou, correspondrait à 8 ou 9 heures du matin à Puebla.

D.

EXPÉRIENCES

SEMBLANT DÉMONTRER LA CLAIRVOYANCE[1]

XXIV. — EXPÉRIENCES DE Mme SIDGWICK

Je voudrais exposer brièvement une série d'expériences conduites par une de mes amies, qui sont assez encourageantes, à mon avis, pour engager d'autres personnes à essayer d'obtenir des résultats identiques.

Ces expériences consistent simplement à deviner des cartes extraites d'un paquet, sans qu'elles aient été vues par personne. Mon amie a fait environ 2,585 expériences de ce genre, et, dans 187, cas elle a deviné les cartes exactement, à la fois selon leur nom et leur nombre de points. Pourtant, dans 75 de ces cas, il a fallu faire deux essais (comme, par exemple, pour savoir si c'était le trois de cœur ou le trois de pique). En comptant ces cas comme demi-succès, nous arrivons à un total de 149,5 succès, trois fois plus grand que le nombre que le calcul des probabilités attribue au hasard [2].

Toutes les expériences mentionnées plus haut ont été faites alors qu'elle était entièrement seule. Elle est si habituée à être seule que toute compagnie la trouble dans tous les genres de travaux qui exigent de la concentration mentale.

C'est pourquoi il n'est pas surprenant que les expériences que nous avons faites ensemble, dans des conditions de grande agitation ou d'excitation relativement ordinaire, n'aient pas réussi. Nous ne

(1) Si l'expérience avait été faite, non avec les mêmes jeux de cartes, mais avec des jeux neufs ou renouvelés, il nous semble que la clairvoyance serait absolument démontrée d'une manière irréprochable.

(2) Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette remarquable série d'expériences. Elles ne sont pas sensationnelles et propres à émouvoir l'imagination, mais elles prouvent, à notre sens, d'une manière tout à fait éclatante, la lucidité; car le hasard ne donne jamais, sur 2,585 expériences, un nombre de succès trois fois plus grand que le nombre probable. Quant à la bonne foi et à la bonne observation de l'opérateur, l'autorité de Mme Sidgwick est absolue.

désespérons pas, cependant, de réussir dans l'avenir. Seulement, en attendant, nous souhaitons que d'autres se livrent à ces expériences, et nous en fassent part, au cas où quelque clairvoyance aurait été constatée : les expériences de ce genre semblent être un moyen de prouver son existence.

D'un autre côté, il est possible que les expériences d'autres personnes expliquent les résultats obtenus par mon amie et les rattachent à des causes connues, ce que nous déclarons ne pouvoir faire.

Par conséquent, dans l'état présent de nos connaissances, il est impossible de déterminer le rôle que joue dans la réussite le tempérament de l'expérimentateur; mais si, comme certains le pensent, la transmission de pensée ou plutôt la lecture par l'esprit est seulement une forme plus élevée de la clairvoyance.

Dans le but d'aider les personnes qui voudraient se livrer à ces expériences, je vais décrire la manière d'opérer de mon amie. Elle extrait une carte d'un paquet, au hasard, et à mesure les étale devant elle sur la table et les met en un tas compact. Le jeu de cartes est toujours battu. Au début, elle avait continué de prendre chaque carte dans sa main et de la regarder à l'envers, mais il lui vint à l'esprit qu'en opérant ainsi il lui était peut être possible, d'une façon inconsciente, de reconnaître les cartes par le revers, et c'est pour cette raison qu'elle substitue à la carte un morceau de carton blanc comme un objet destiné à fixer ses regards. De cette façon elle voyait, non pas la véritable carte, mais quelque chose qui lui ressemblait et qui devait l'inspirer dans son expérience (de dénomination). Elle est d'avis qu'on doit éviter de se servir deux fois de suite du même morceau de carton blanc, en raison *de la persistance de l'image*. Cette façon de procéder n'est pas indispensable à la bonne réussite. Elle pense, en somme, que cela aide au succès; mais, si elle agit ainsi, c'est en raison de la trop grande fatigue qui se produit quand les yeux fixent trop longtemps quelque chose. Elle a fait chaque fois environ 30 expériences, tantôt plus, tantôt moins.

Pour ce qui concerne les conditions dans lesquelles doivent se trouver l'esprit et le corps au moment où l'on expérimente, mon amie a peu de choses à dire. Elle est incapable d'indiquer clairement le rapport qu'il y a entre les réussites et certaines conditions de santé ou de disposition au travail. Elle pense cependant qu'elle ne peut pas réussir immédiatement après le repas. Un état d'esprit exempt de tout souci semble la condition favorable; c'est ce qu'elle a remarqué dans ses expériences.

Dans les nombres donnés plus haut, nous avons compris toutes les expériences faites du 29 mai au 4 septembre 1889; mais le total de 2,585 est seulement approximatif, parce que le registre qui contenait un certain nombre d'expériences infructueuses a été détruit au

début. Ce n'est que plus tard que mon amie pensa qu'il était important de les noter toutes. Elle a des raisons pour penser que 80 expériences au moins ont été ainsi perdues, et c'est ce nombre de 80 que nous avons supposé.

Les expériences peuvent être disposées comme il suit, selon un ordre chronologique.

	Nombre d'expériences.	Nombre des succès complets.	Nombre des succès après plusieurs essais.	Total équivalent des succès.	Nombre probable des succès que doit donner le hasard.
1re série du 29 mai au 18 juin 1889.	581[1]	37	12	43	11,2
2e — 19 juin au 24 juillet 1889.	500	21	8	25	9,6
3e — 25 juillet au 26 août 1889.	504	15	27	28,5	9,7
4e — 27 août au 30 août 1889.	500	23	10	28	9,6
5e — 30 août au 4 sept. 1889.	500	16	18	25	9,6
TOTAL.	2.585	112	75	149,5	49,7

La relation de ces expériences a été revue par mon amie; mais c'est à moi qu'en revient la responsabilité.

E. SIDGWICK.

XXV. — CAS ADAMSON[2]

Un soir, tandis que j'étais occupé avec quelques-uns de mes clairvoyants (*sujets sensitifs*), M. Adamson, J.-P. (un des principaux habitants d'Adélaïde) me fit demander. Il était avec sa fille, et, me mettant dans la main deux ou trois breloques qui étaient suspendues à sa chaîne de montre, me dit simplement : « Nous avons perdu quelque chose. Voulez-vous avoir la bonté de vous assurer si votre clairvoyant pourrait nous aider en cette circonstance ». Mes sujets (*clairvoyants*) étaient entièrement endormis ; je mis tranquillement les breloques dans la main de l'une d'elles, Miss E. Dixon, sans faire d'observation. Au bout de quelques instants, elle se mit à donner une description exacte de la jeune dame qui réclamait les breloques. Je lui dit : « Ne nous occupons

(1) Y compris les expériences rejetées, qui sont évaluées à 80.

(2) Extrait du *Journ. of. the Soc. for psyche. Res*, nov. 1889, t. IV, p. 160.

pas de la jeune dame, quelque chose été perdu, cherchez et trouvez-le.

Au bout de quelques instants, elle commença a décrire un porte-crayon d'or qu'elle voyait : « Il se trouvait, dit-elle, sur une route des faubourgs, non dans la ville même ; il n'y est plus, il est dans une maison à un étage devant laquelle se trouve un jardin et une grille de fer : en face il y a un bâtiment à deux étages. » Elle décrivit le gentleman qui avait le porte-crayon en sa possession ; elle le voyait en compagnie de sa femme, et disant : « Mettonsle là, et voyons si quelqu'un viendra le réclamer. » Puis il le plaça dans une petite boite.

Mon clairvoyant sembla ne pouvoir m'indiquer l'endroit où se trouvait le gentleman et sa maison ; cependant, en réponse à une annonce qui avait été faite, le jour suivant ou celui d'après, un gentleman, ayant lu la description faite par mon clairvoyant, rapporta le porte-crayon perdu à M. Adamson, qui fut naturellement si étonné de la description exacte qui lui avait été faite d'une personne qu'aucun de nous n'avait jamais ni vue ni connue, qu'il prit le tramway et alla visiter les environs ainsi que la maison qu'habitait le gentleman. A sa grande surprise, il trouva que la description était exacte. En effet, c'était une maison isolée, avec une grille de fer : en outre, comme cela existe encore actuellement, elle avait en face d'elle une maison à deux étages : de plus c'était la seule maison à un étage des environs.

M. Adamson, en questionnant le gentleman, sut que le porte-crayon avait été trouvé sur la route qui avait été décrite, de plus qu'on l'avait mis dans une petite boite en faisant cette remarque : « Voyons s'il sera réclamé par celui qui l'a perdu ».

Afin de montrer que la clairvoyance était bien réelle, je fis en sorte d'avoir chez moi, à l'insu de mon clairvoyant, ledit gentleman et environ une douzaine d'autres personnes, qui entrèrent toutes dans la chambre après que j'eus endormi mon sujet, et, lui ayant placé les breloques et le porte-crayon dans les mains, elle trouva immédiatement la même maison et vit le même gentleman. Mes sujets, lorsqu'ils se réveillent, ne se souviennent jamais de rien, à moins que je ne le leur ordonne. Je lui recommandai donc de se souvenir des traits de ce gentleman, de façon à pouvoir le reconnaître, si jamais elle le rencontrait. Je l'éveillai ensuite, et, à l'étonnement et à la stupéfaction de tous les assistants, elle reconnut aussitôt, sans hésiter, la personne qu'elle voyait pendant son sommeil magnétique. Par conséquent vous pouvez voir que si le fait de reconnaître le gentleman n'a pas en lui-même une grande valeur scientifique, parce que dans le même instant je regardai le gentleman en question, et qu'il est possible d'invoquer en ce cas une transmission de pensée, si nous y ajoutons ce qui avait été fait auparavant, toute idée de transmission de pensée doit être, à mon avis, écartée.

Il est juste de faire remarquer que M. Adamson est universellement connu pour l'étendue de ses connaissances, qu'il est de grand bon sens, que c'est un des hommes les plus spirituels de l'Australie du Sud où il a occupé une position remarquable : notamment il a fait partie des assemblées publiques et des conseils de notre ville.

Signé : A. W. DOBBIE.

M. Dobbie nous dit que le document suivant lui a été remis par M. Adamson le jeudi 8 mars 1886 :

« Cher Monsieur,

« J'ai lu en entier les pages 7 et 8 de votre lettre et je les approuve; *je me porte garant de ce qui s'est passé.* Ce qui suit constitue le récit des événements.

— Passant un soir devant chez vous, en compagnie de ma fille, qui avait perdu la semaine précédente une breloque de la chaîne de sa montre, comme elle se désolait de cette perte, non en raison de la valeur de l'objet, mais parce que c'était un vieux souvenir, je lui dis : « Entrons, et voyons si M. Dobbie peut vous la retrouver. » — Nous vous fîmes part de notre embarras, nous vous racontâmes qu'un objet tenant à une chaîne de montre avait été perdu, et, vous ayant prié de nous aider à le retrouver, nous vous promîmes d'apporter le lendemain soir les autres breloques qui restaient, consistant en trois médaillons.

Vous aviez trois clairvoyants (*sujets*) endormis, lorsque nous sommes entrés dans la chambre ; peu après vous avez placé les breloques dans la main de l'un d'eux, une femme. Au bout de quelques instants, elle se mit à faire la description de ma sœur, vous l'avez alors interrompue, lui disant que nous désirions retrouver quelque chose que nous avions perdu. Elle garda le silence pendant une minute ou deux, puis dit : « Je pense que je le vois maintenant. Il était dans la poussière, et un homme l'a ramassé. — A cette question ? Quel est cet objet ? elle répondit : Un anneau ; quelque chose y est accroché, ce n'est pas une clef, c'est un porte-crayon ; il brille d'un vif éclat. — On la pria de suivre l'homme : elle garda longtemps le silence; enfin, elle dit : « J'y suis maintenant; il montre sa trouvaille à une femme, je crois que c'est la sienne.

« Il met l'objet dans une boîte en disant : « Mettons-le là et voyons si on le réclamera. » Elle dit encore ensuite : « Ils voudraient en connaître le possesseur. — Ils n'ont pas besoin de le garder, oh ! je pourrais aller le prendre là-bas, ils paraissent être d'honnêtes gens. » Elle répondit à d'autres questions qui lui furent posées, décrivit la maison où demeuraient ces personnes, ainsi que les

environs, et cela d'une façon exacte, mais elle ne put nous indiquer la localité qu'elle ne connaissait pas. Elle décrivit la maison comme ancienne et très confortable, avec un jardin et une grille en fer tordu sur le devant; elle ne vit pas une église qui était tout près, mais elle signala un large bâtiment à deux étages qui était en face.

Elle me fit une description exacte de la personne qui avait trouvé le porte-crayon, et nous engagea à faire une annonce pour le retrouver.

— Je ne puis que répéter ce qui a déjà été dit ici, à savoir que, le jour qui suivit notre entretien, l'objet fut rapporté à mon fils, à son bureau de la ville, par une personne qui lui laissa son adresse. Depuis j'ai visité sa maison et je me suis entretenu avec celui qui l'habitait. Il ne fut pas peu étonné d'apprendre que nous le connaissions sans qu'il nous connût, et cela grâce aux moyens que nous avions employés.

Je dois dire que jusqu'alors j'avais été très incrédule au sujet de ce qu'on racontait sur les faits de clairvoyance qu'on citait; mais à présent je suis tout disposé à changer d'opinion et à reconnaître qu'il y a là quelque chose que je ne puis comprendre.

Signé : A. ADAMSON.

(1) Trad. du *Journal of the Society for psych. Res.*, p. 307, oct. 1888, t. III.

HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES[1]

(SUITE)

XXII. — CAS FRANZ POTOCNIK[3]

Il y a trente ans, vivaient à Vienne deux amis, le docteur Knes et le docteur Obersteiner, hommes intelligents et connus tous deux des principaux habitants de la ville. Le premier était professeur et recteur (magnificus[2]) de l'Université; le deuxième était un des médecins les plus en vue de la capitale.

Ces deux amis avaient l'habitude, depuis de longues années, de se rendre, pendant les soirées d'hiver, dans une maison amie pour y faire une partie de whist. Un mardi, comme ils s'étaient rencontrés, par hasard, le matin dans la rue, ils convinrent que le docteur Knes viendrait vers six heures du soir chez le docteur Obersteiner, de chez qui ils iraient ensemble le soir même chez Mme Straub, veuve d'un des plus hauts employés de la Monnaie.

Il arriva par hasard que, précisément au moment où ces deux messieurs allaient se séparer, Mme Straub, dont nous venons de parler, se présenta à eux, et après qu'elle les eût salués, pria ces deux messieurs, qui avaient l'habitude d'arriver ensemble, d'avoir la bonté, pour ce soir-là, de s'y rendre un peu plus tôt que d'ordinaire, parce que Mme Straub, se sentant indisposée depuis quelques jours, voulait consulter le docteur Obersteiner avant l'arrivée des autres invités. En tendant la main au docteur Obersteiner, elle lui dit : « Venez, n'est-ce pas, docteur, le plus tôt possible, je vous attends avec impatience. »

Ils se séparèrent, et le soir, à l'heure convenue, le docteur Knes arriva à la demeure du docteur Obersteiner. Celui-ci habitait dans un hôtel. Il y avait quatre pièces : la première était une antichambre dans laquelle se tenait le domestique; de cette pièce, on pouvait aller dans le salon où devaient attendre les clients reçus par

(1) Voy. *Ann. des sc. psych.*, t. I, n° 1, p. 41.

(2) Terme n'ayant pas d'équivalent en français et appliqué aux recteurs des Universités.

(3) Trad. du Journal allemand *Sphinx*, 1891.

M. Obersteiner. A côté se trouvait le cabinet du docteur, et plus loin sa chambre à coucher et son salon.

Bientôt après l'arrivée du docteur Knes chez M. Obersteiner, ils entendirent tous deux la porte qui donnait de l'antichambre dans le salon s'ouvrir, et aussitôt des pas légers, mais distincts, arrivèrent du salon jusqu'à la porte et au cabinet du docteur.

Ensuite il sembla qu'on avait frappé légèrement à la porte; le docteur Obersteiner cria : « Entrez! » et comme personne n'arrivait, pour la deuxième fois, il cria plus haut : « Entrez! » mais tout resta tranquille et silencieux. Le docteur ouvrit promptement la porte, mais ne trouva personne dans la chambre. Les deux messieurs s'assurèrent qu'il n'y avait vraiment personne.

— C'est étonnant, dit Obersteiner, il me semblait pourtant qu'il y avait quelqu'un dans le salon, et qu'on avait frappé à la porte.

— Cela m'avait fait le même effet, remarqua le docteur K'nes.

Et le docteur Obersteiner ajouta encore qu'il lui serait agréable de ne pas être appelé aussitôt auprès d'un malade.

Immédiatement, ils entendirent encore, comme auparavant, la porte de l'antichambre s'ouvrir, les mêmes pas légers, mais distincts, venir du salon. Aussitôt Obersteiner sauta sur la porte et l'ouvrit tout de suite, c'est-à-dire au moment où l'on avait frappé de nouveau, mais il ne vit rien.

— Cela est pourtant étonnant, dit-il. Il traversa le salon et ouvrit la porte de l'antichambre : — Etais-tu dans le salon?

— Non, Monsieur, répondit le vieux domestique

— Il y avait pourtant quelqu'un dans le salon qui a dû traverser par ici.

— Je n'ai vu personne, répliqua le vieux serviteur étonné.

Déconcerté, Obersteiner revint. Puis, riant tout haut, Knes dit :

— Tiens, écoute, ou bien nous avons été tous deux le jouet d'une hallucination semblable, ou bien il y a des esprits chez toi!

— Sais-tu, repartit Obersteiner, que les esprits ont coutume de revenir trois fois. C'est juste le nombre de dents de la fourche du diable.

Il ferma la porte, et soudain ils entendirent tous deux tout à fait distinctement de nouveau le même bruit : l'ouverture de la porte, le pas léger à travers le salon et les coups à la porte. Mais à peine le docteur eût-il exprimé sa stupéfaction en disant : « C'est trop fort! » que l'on tira violemment la sonnette de la porte d'entrée qui ferme l'appartement. Aussitôt la femme de chambre de Mme Straub fit irruption dans la pièce :

— Pour l'amour de Dieu, monsieur le docteur, hâtez-vous, une attaque a frappé ma pauvre maîtresse.

Tout à fait émus, les deux messieurs se regardèrent : « Cela est pourtant étonnant! » Ils s'élancèrent dans l'escalier et se jetèrent dans un fiacre qui attendait devant la maison; ils allèrent à l'hôte

de Mme Straub, et, lorsqu'ils arrivèrent, ils trouvèrent leur vieille amie morte.

Je n'aurais jamais cru à cette histoire si je ne l'avais entendue raconter un jour, dans le salon du conseiller aulique Panzenberger, par le docteur Obersteiner lui-même, avec l'affirmation du docteur Knes. Tous deux étaient des gens très intelligents, instruits et pieux.

XXIII. — 2e CAS WICKHAM [1]

Un soir de mars 1879, le 13, j'étais en train de m'habiller pour aller diner à l'Université, à Vittorioso (île de Malte). J'avais accepté l'invitation de l'amiral et de sa femme, bien à contre-cœur, car un ami qui m'était cher était très sérieusement malade à Brighton. Cependant, comme les dernières nouvelles reçues étaient plus rassurantes et laissaient quelque espoir, je cédai aux instances de mon mari qui m'engageait à sortir. Une sensation pénible m'accablait, mais je tâchai de la surmonter et j'y réussis jusqu'à un certain point.

Cependant quelque chose me fit *regarder autour de moi* et diriger mes yeux vers le cabinet de toilette de mon mari qui était à côté du mien Je vis distinctement, par deux fois, une main qui allait et venait. Je me précipitai dans la chambre, elle était vide. Quelques instants après, mon mari arriva et je lui racontai ce que j'avais vu, mais il l'attribua à « *mes nerfs* ». Comme nous traversions l'eau, l'air froid de la nuit sembla me ranimer et je me mis à me moquer de moi-même qui me laissais jouer de semblables tours par mon imagination. Arrivée à l'amirauté, j'éprouvai la même sensation, comme si quelque chose était près de moi m'envahissant de nouveau. J'étais persuadée qu'en regardant autour de moi je verrais quelque chose. Pendant tout le dîner cette idée me revint sans cesse à l'esprit, et mon hôte, auprès duquel j'étais assise, me tourmentait pour connaître le motif de ma préoccupation et de mon manque d'appétit. C'est avec joie que je vis arriver le moment du départ; si cette tension d'esprit avait duré plus longtemps, j'aurais, je crois, poussé des cris de terreur. C'est, évidemment, grâce à un puissant effort sur moi-même que je pus conserver une attitude calme. Nous rentrâmes, je montai dans ma chambre et commençai à me déshabiller.

Tandis que je défaisais ma coiffure, je sentis nettement une main passer sur ma tête et sur mon cou, comme si quelqu'un m'aidait. J'appelai mon mari qui, de nouveau, se moqua de moi.

(1) Trad. du *journal of the Soc. for Psych. Res.* — Voy. *Annales des sciences psychiques.*, p. 57.

Je m'agenouillai pour dire mes prières, mais, au lieu de prier Dieu (comme j'en avais l'habitude) de guérir mon ami, involontairement je le priai de mettre un terme à ses maux. J'allai me coucher et me calmai un peu. Je me serrais contre mon mari qui s'efforçait de me tranquilliser, m'assurant qu'il n'y avait rien pour me troubler ni m'effrayer. Une bouche froide et glacée *sembla se placer sur ma joue* et j'entendis distinctement la voix bien connue de mon ami qui disait : « Adieu, Adieu ! » — Cependant mon mari me déclara qu'il ne pouvait rien entendre. Je dis : « Je suis sûre que M. A... est mort. » — Mon mari me dit que j'étais une *hystérique* dont la tête travaillait toujours ; il m'attira auprès de lui et prit ma main jusqu'à ce que je m'endormis. Et c'est pourquoi je suppose que ce que j'ai vuétait un rêve, et non une vision et, quoi qu'il en soit, je vis mon ami entrer dans ma chambre, *son visage était livide.* Il était vêtu d'une chemise de nuit et ses pieds étaient nus. Il approcha et s'arrêta près de mon lit — il me dit alors qu'il était mort — qu'il m'avait légué une somme d'argent et qu'avant de mourir il avait eu l'intention de changer son testament, mais que sa fin était venue si vite qu'il n'avait pas eu le temps de le faire. Il me répéta : « *Adieu,* » m'embrassa et disparut.

Je racontai mon rêve à mon mari et notai la date. — Cinq jours après, je reçus, du frère de mon ami, une lettre largement bordée de noir qui m'annonçait que son frère était mort vers dix heures, le 13 mars. En examinant la différence des temps, le phénomène ci-dessus a dû m'apparaître immédiatement avant ou après sa mort. Le legs qu'il m'avait fait était bien tel qu'il me l'avait annoncé; de même, il avait bien eu l'intention d'apporter un changement à son testament, mais l'homme d'affaires qui venait dans ce but était arrivé trop tard.

Eug. Wickham.

XXVI. — CAS RUSSELL CALT

Capitaine G. F. Russell Calt, Gartsherrie, Coatbrige, N. B.

Je passais mes vacances à la maison, je demeurais avec mon père et ma mère, non pas ici, mais dans une autre vieille résidence de famille, dans le Mid-Lothian, construite par un ancêtre au temps de Marie, reine d'Ecosse, et appelée Inveresk House. Ma chambre à coucher était une vieille pièce curieuse, longue et étroite, avec une fenêtre à un bout, et une porte à l'autre. Mon lit était à gauche de la fenêtre et regardait la porte. J'avais un frère, qui m'était bien cher (mon frère aîné) Oliver ; il était lieutenant dans le 7e Royal Fusiliers. Il avait à peu près 19 ans, et il se trouvait à cette époque

depuis quelques mois devant Sébastopol. J'entretenais une correspondance suivie avec lui.

Un jour, il m'écrivit dans un moment d'abattement, étant indisposé; je lui répondis de reprendre courage, mais que, si quelque chose lui arrivait, il devait me le faire savoir en m'apparaissant dans ma chambre où, petits garçons encore, nous nous étions si souvent assis, le soir, fumant et bavardant en cachette. Mon frère reçut cette lettre (comme je l'appris plus tard) lorsqu'il sortait pour aller recevoir la sainte cène; le clergyman qui la lui a donnée me l'a raconté. Après avoir communié, il alla aux retranchements d'où il ne revint pas; quelques heures plus tard commença l'assaut du Redan. Lorsque le capitaine de sa compagnie fut tombé, mon frère prit sa place, et il conduisit bravement ses hommes. Bien qu'il eût déjà reçu plusieurs blessures il faisait franchir les remparts à ses soldats, lorsqu'il fut frappé d'une balle à la tempe droite. Il omba parmi les monceaux d'autres; il fut trouvé dans une sorte de posture agenouillée (il était soutenu par d'autres cadavres), 36 heures plus tard. Sa mort eut lieu, ou plutôt il tomba, peut-être sans mourir immédiatement, le 8 septembre 1855.

Cette même nuit, je me réveillai tout d'un coup. Je voyais en face de la fenêtre de ma chambre, près de mon lit, mon frère à genoux, entouré à ce qu'il me semblait d'un léger brouillard phosphorescent. Je tâchai de parler, mais je ne pus y réussir. J'enfonçai ma tête dans les couvertures; je n'étais pas du tout effrayé (nous avons tous été élevés à ne pas croire aux esprits ni aux apparitions), mais je voulais simplement rassembler mes idées, parce que je n'avais pas pensé à lui, ni rêvé de lui, et que j'avais oublié ce que je lui avais écrit une quinzaine avant cette nuit-là. Je me dis que ce ne pouvait être qu'une illusion, un reflet de la lune sur une serviette ou sur quelque autre objet hors de sa place. Mais lorsque je levai les yeux, il était encore là, fixant sur moi un regard plein d'affection, de supplication et de tristesse. Je m'efforçai encore une fois de parler, mais ma langue était comme liée; je ne pus prononcer un son. Je sautai du lit, je regardai par la fenêtre et je m'aperçus qu'il n'y avait pas de clair de lune: la nuit était noire, et il pleuvait serré, à en juger d'après le bruit qu'on entendait contre les carreaux; je me retournai, et je vis encore le pauvre Oliver; je fermai les yeux, marchai à travers l'apparition [1] et arrivai à la porte de la chambre. En tournant le bouton, avant de sortir, je regardai encore une fois en arrière. L'apparition tourna lentement la tête vers moi et me jeta encore un regard plein d'angoisse et d'amour. Pour la première fois je remarquai alors à la tempe droite une blessure d'où coulait un filet rouge. Le visage avait un teint pâle,

(1) Dans ma collection des hallucinations purement subjectives, il y a un cas où cette même expression est employée.

comme de la cire, mais transparent; transparente était aussi la marque rouge. Mais il est presque impossible de décrire l'apparence de la vision. Je sais seulement que je ne l'oublierai jamais. Je quittai la chambre et j'allai dans celle d'un ami, où je m'installai sur le sofa pour le reste de la nuit; je lui dis pourquoi. Je parlai aussi de l'apparition à d'autres personnes dans la maison, mais, lorsque j'en parlai à mon père, celui-ci m'ordonna de ne pas répéter un tel non-sens, et surtout de n'en rien dire à ma mère.

Le lundi suivant[1] il reçut une note de Sir Alexandre Milne annonçant que le Redan avait été pris d'assaut, mais sans donner des détails. Je dis à mon ami de me le faire savoir, s'il voyait avant moi le nom de mon frère parmi les tués et les blessés. Environ une quinzaine plus tard, il entra dans la chambre à coucher que j'occupais dans la maison de sa mère, à Athole Crescent, Edinburgh. Je lui dis l'air très grave: « Je suppose que vous venez pour me communiquer la triste nouvelle que j'attends. » Il répondit: « Oui. » Le colonel du régiment et un officier ou deux, qui avaient vu le cadavre, confirmaient le fait que l'apparence du corps s'accordait très bien avec ma description. La blessure mortelle était exactement là où je l'avais vue. Mais personne ne put dire s'il était vraiment mort tout de suite. Son apparition, dans ce cas, devait avoir lieu quelques heures après sa mort, car je l'avais vue quelques minutes après 2 heures du matin. Quelques mois plus tard, on renvoya à Inveresk un petit livre de prières *et la lettre que je lui avais écrite.* Les deux objets avaient été trouvés dans la poche intérieure de la tunique qu'il portait au moment de sa mort; je les ai encore.

Le récit de la *London Gazette Extraordinary* du 22 septembre 1855 prouve que l'assaut du Redan commença dans l'après-midi (*shortly afternoon*) du 8 septembre, et qu'il dura au moins une heure et demie. Le rapport de Bunell nous apprend « que les morts, les moribonds et les non-blessés étaient empilés pêle-mêle). L'heure exacte de la mort du lieutenant Olivier Calt n'est pas connue.

Capitaine Calt dit dans une autre communication:

Mon père reçut la lettre de l'amiral Milne juste au moment où nous partions en voiture pour visiter des ruines situées à une distance de quelques milles. Mon père conduisait, j'étais assis à côté de lui, et il fit l'observation: « J'ai bien fait de vous dire de ne pas

(1) La communication avec la Crimée ne se faisait alors par télégraphe que seulement pour une partie du chemin.

parler à votre mère de l'apparition de votre frère Oliver. J'espère que vous défendrez à toutes les personnes auxquelles vous en avez parlé, de mentionner cet incident, parce que, à présent, depuis cette nouvelle, votre mère serait doublement tourmentée. »

Le capitaine Calt nous a nommé plusieurs personnes qui pourraient confirmer son récit. Sa sœur, Mme Hope, de Fermey, nous a envoyé la lettre suivante :

Le 12 décembre 1882.

Dans la matinée du 8 septembre 1855, mon frère, M. Calt, nous a raconté, à moi, au capitaine Ferguson du 42e régiment, qui est mort depuis, au major Dorwick de la Rifle Brigade (qui vit encore) et à d'autres, qu'il s'était réveillé pendant la nuit et qu'il avait vu, lui avait-il semblé, mon frère aîné, le lieutenant Oliver Calt, des Royal Fusiliers (alors en Crimée), qui se tenait debout entre le lit et la porte. Il avait vu qu'Oliver avait été blessé de plusieurs balles ; je me souviens qu'il nous a parlé d'une blessure à la tempe. Mon frère s'était levé ; il s'était précipité les yeux fermés vers la porte et en se retournant il avait vu l'apparition, qui se tenait entre lui et le lit. Mon père lui ordonna de ne plus parler de cela pour ne pas effrayer ma mère ; mais bientôt après arrive la nouvelle de la chute du Redan et de la mort de mon frère. Deux années plus tard, mon mari, le colonel Hope, invita mon frère à dîner. Mon mari n'était alors encore que lieutenant aux Royal Fusiliers, et mon frère enseigne aux Royal Welsh Fusiliers. Ils parlèrent à dîner de mon frère aîné. Mon mari indiquait quel était l'aspect de son cadavre, quand on l'avait trouvé, lorsque mon frère décrivit ce qu'il avait vu. A l'étonnement de toutes les personnes présentes, la description des blessures correspondait aux faits.

Mon mari était l'ami le plus intime de mon frère aîné ; il était parmi ceux qui virent le cadavre immédiatement après qu'on l'eût trouvé.

On remarquera que cette confirmation diffère du récit précédent en deux points, qui cependant n'affectent pas grandement sa valeur. La date de l'apparition était en réalité le 9 septembre et non le 8, mais il est très naturel que la vision a été associée à la date *mémorable*, c'est-à-dire le 8 septembre, et la figure était à genoux et non pas debout.

XXVII. — CAS CLERKE

Le 30 octobre 1885.

Au mois d'août 1864, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, j'étais assise sous la véranda de notre maison aux Barbades; je lisais. Ma négresse promenait au jardin, dans sa petite voiture, ma petite fille âgée de dix-huit mois environ. Je me levai au bout de quelque temps pour rentrer à la maison, n'ayant rien remarqué du tout, lorsque la négresse me dit : « Madame, qui était ce monsieur qui vient de causer avec vous ? » — « Personne ne m'a parlé, » dis-je. — « Oh ! si, Madame, un monsieur très pâle, très grand; il a beaucoup parlé et vous avez été impolie envers lui, car vous ne lui avez jamais répondu. » Je répétai qu'il n'y avait eu personne et je me sentis de mauvaise humeur envers cette femme. Elle me supplia d'écrire le jour, car elle était sûre d'avoir vu quelqu'un. Je le fis, et, quelques jours plus tard, j'appris la mort de mon frère à Tabago. Le fait étrange consiste en ce que je ne l'ai pas vu et qu'elle (une étrangère pour lui) l'a vu, et que, dit-elle, il paraissait anxieux d'être remarqué de moi.

Mey Clerke.

En réponse à diverses questions, Mme Clerke nous écrit :

(1) Le jour de la mort et le jour de l'apparition coïncidèrent; j'écrivis la date. Je pense que c'était le 3 août, et je sais que c'était le même jour.

(2) La description « très grand et pâle » était exacte.

(3) Je ne savais pas qu'il fût malade. Il ne l'a été que durant peu de jours.

(4) Cette négresse ne l'avait jamais vu. Elle était à mon service depuis dix-huit mois environ et je la considérais comme étant digne de confiance. Elle n'avait pas de but en me parlant de la prétendue visite. J'appris de vive voix que Mme Clerke avait parlé aussitôt à son mari de ce que la servante en avait dit et qu'elle avait inscrit la date.

Le colonel Clerke écrit ce qui suit :

Je me souviens que le jour où M. John Beresford, frère de ma femme, mourut, après une courte maladie que nous ignorions, notre négresse déclara qu'elle avait vu, à un moment qui coïncidait à peu près avec celui de la mort, un monsieur répondant exacte-

men à l'aspect physique de M. Beresford, et qui s'appuyait au dos du fauteuil de Mme Clerke dans la véranda ouverte. Aucune autre personne n'a vu l'apparition.

SHADWEEL H. CLERKE.

Nous trouvons dans *Burke's Pieraye* que M. J. H, Beresford, secrétaire pour l'île de Tabago, est mort le 3 août 1863 (au lieu de 1864).

XXVIII. — CAS DE FRÉVILLE

Rev. C. T. Forster, pasteur de Hinxton, Saffron Valden.

6 août 1885.

Feu ma paroissienne, Mme de Fréville, était une dame quelque peu excentrique; elle portait tout particulièrement aux tombes un intérêt qui n'était pas normal. Deux jours après sa mort qui avait eu lieu à Londres, le 8 mai, dans l'après-midi, j'entendis dire qu'Alfred Bard l'avait vue cette même nuit; je le fis venir, et il me fit un récit très clair et très détaillé de ce qu'il avait vu.

C'est un homme qui a une grande habitude de l'observation; il a fait lui-même son éducation de naturaliste, et je suis tout à fait convaincu qu'il désire dire la vérité sans exagération aucune.

Il faut ajouter que je suis absolument sûr que la nouvelle de la mort de Mme de Fréville n'a pu arriver à Hinxton que le lendemain matin 9 mai. On la trouva morte à sept heures et demie du soir. On l'avait laissée seule dans sa chambre, elle était un peu souffrante, mais on ne la croyait pas sérieusement, ni dangereusement malade.

C.-F. FORSTER.

Nous donnons ci-après le récit de M. Alfred Bard lui-même:

21 juillet 1885.

Je suis jardinier, j'ai mon travail à Sawston. Quand je reviens de mon travail à la maison, je traverse toujours le cimetière de Hinxton. Vendredi, 8 mai 1885, je revenais comme d'habitude, lorsque dans le cimetière je regardais assez attentivement vers le gazon pour voir une vache et un âne qui étaient couchés ordinairement juste en dedans de la porte. Comme je baissais les yeux, mes regards se portèrent vers le caveau carré, où M. de Fréville avait été enterré. Je vis alors Mme de Fréville appuyée contre la grille,

habillée, comme je l'avais vue d'ordinaire, d'un chapeau de la forme dite « panier à charbon » (*coal-scuttle bonnet*), d'une jaquette noire garnie de crêpe, et d'une robe noire. Elle me regarda bien en face. Sa figure était très blanche, beaucoup plus blanche que d'habitude. Je la connaissais bien, ayant été employé chez elle pendant quelque temps. Je supposai tout de suite qu'elle était venue comme elle venait quelquefois au mausolée qui était dans son parc pour le faire ouvrir et y rentrer. Je supposai que M. Wiles, le maçon de Cambridge, était dans le tombeau pour y arranger quelque chose. Je tournai tout autour du tombeau, tout en la regardant attentivement, pour voir si la porte en était ouverte. Mes yeux étaient rivés sur elle, et moi-même je ne m'éloignai pas d'elle de plus de cinq à six yards. Elle tourna vers moi son visage et me suivit des yeux. Je passai entre l'église et le tombeau (il y a à peu près quatre yards entre les deux), et je regardai en avant pour voir si le tombeau était ouvert, car elle m'en cachait justement la partie qui s'ouvrait. Je tombai sans me faire de mal sur un prie-Dieu de gazon, et je regardai à mes pieds pendant une minute à peine. Quand je levai les yeux, elle était partie. Il était impossible qu'elle eût quitté le cimetière, parce que pour arriver à une des deux sorties elle avait dû passer devant moi. J'étais donc sûr qu'elle était rapidement entrée dans le tombeau. Je me dirigeai vers la porte que je m'attendais trouver ouverte, mais, à ma grande surprise, elle était fermée, et même elle n'avait pas été ouverte du tout : il n'y avait pas de clef dans la serrure. J'espérais pouvoir jeter un regard dans le tombeau lui-même : je revins donc sur mes pas et je secouai la porte pour m'assurer qu'elle était bien fermée, mais il n'y avait aucun signe qu'il y eût eu quelqu'un par là. Je fus alors très effrayé et je regardai l'horloge qui marquait neuf heures et demie. Lorsque je rentrai chez moi, j'étais à moitié convaincu que tout ce que j'avais vu était une imagination; cependant je racontai à ma femme que j'avais vu Mme de Fréville. Lorsque, le lendemain, mon petit garçon me dit qu'elle était morte, je tressautai, tant j'étais saisi et ma compagne s'en aperçut. Je n'ai jamais eu d'autre hallucination.

Alfred Bard.

Voici le témoignage de Mme Bard :

8 juillet 1885.

Lorsque M. Bard rentra, il me dit : « J'ai vu ce soir Mme de Fréville accoudée sur la palissade; elle me regardait. Je retournai sur mes pas pour la voir, mais elle était partie. Elle avait un manteau et un chapeau. » Il était rentré comme d'habitude entre neuf et dix heures. C'était le 8 mai 1885.

Sarah Bard.

M. Forster conduisit M. Myers dans le cimetière de Hinxton, et il est à même d'attester l'exactitude de la description que M. Bard a faite de la position relative de l'église, du tombeau et des sorties. La nécrologie du *Times* confirme la date de la mort.

XXIX. — CAS DU COLONEL JONES

Lieut.-colonel Jones, 8, Sussex Place, N. W., Londres. C'est un homme dont l'esprit est libre de toute superstition. Il nous a montré une lettre, écrite à cette époque, et dans laquelle son père fait allusion à l'apparition :

1883.

En 1845, j'étais avec mon régiment à Moulmein, en Birmanie. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de courrier direct; c'étaient les vaisseaux à voile qui nous apportaient nos lettres; elles nous arrivaient quelquefois par paquets. Nous restions parfois des mois sans avoir de nouvelles de chez nous.

Dans la soirée du 24 mars 1845, j'étais invité, je dinais avec d'autres personnes chez un ami. Assis après le dîner sous la véranda, avec les autres invités, j'étais engagé dans une conversation sur les affaires locales, quand, tout d'un coup, je vis *distinctement* devant moi un cercueil et, étendue dans ce cercueil, avec toutes les apparences de la mort, une de mes sœurs, ma favorite, qui était alors à la maison. Bien entendu, je m'arrêtai de parler, et tout le monde me regarda plein d'étonnement. On me demanda ce que j'avais; je racontai en riant ce que j'avais vu, et on prit mon récit pour une plaisanterie. Plus tard, je retournai chez moi en compagnie d'un officier, beaucoup plus âgé que moi (feu le major-général George Briggs, en retraite, de l'artillerie de Madras; dans ce temps-là, le capitaine Briggs), qui revint sur ce sujet et me demanda si j'avais reçu des nouvelles de la maladie de ma sœur. Je lui répondis que non, ajoutant que les dernières lettres de la maison dataient d'à peu près trois mois. Il me pria de noter la vision, parce qu'il avait entendu parler déjà de pareils faits. Je le fis, et je lui montrai la note que je pris sur un almanach en face de la date du jour. Le 7 mai suivant, je reçus une lettre de la maison, m'annonçant que ma sœur était morte ce même jour-là, c'est-à-dire le 28 mars 1845.

R. WALLER JONES.

XXX. — CAS DU SÉNATEUR FENZI

Chevalier Sébastiano Fenzi Fenzi-Palazzo Florence, membre correspondant de la S. P. R.

Quelques mois avant sa mort, mon frère, le sénateur Carlo Fenzi, me dit un jour, comme nous allions ensemble de notre villa de Saint-Andréa à la ville, que s'il mourait le premier il essaierait de me prouver que cette vie continue au delà de l'abîme de la tombe, et il me demanda de lui promettre de faire ainsi au cas où je partirai le premier; « *mais*, me dit-il, je suis sûr de partir le premier, et, faites bien attention, je suis tout à fait sûr qu'avant que l'année soit écoulée, ainsi dans trois mois je n'existerai plus. » Cette conversation eut lieu en juin et il mourut le 2 septembre de la même année 1881. Le jour de sa mort (2 septembre) j'étais à quelque soixante-dix milles de Florence, à Fortoula, une villa qui nous appartenait et qui était située sur un rocher au bord de la mer, à dix milles sud-est de Leghorn; ce matin-là, à dix heures et demie environ, je fus saisi par un excès de profonde mélancolie; c'est une chose tout à fait exceptionnelle pour moi qui jouis à l'ordinaire d'une grande sérénité d'esprit; je n'avais cependant aucune raison d'être inquiet de mon frère qui était à Florence. Bien qu'il ne se portât pas très bien, les dernières nouvelles que j'avais reçues de lui étaient très bonnes et mon neveu m'avait écrit : « L'oncle va tout à fait bien, et l'on ne peut même dire qu'il ait été seulement malade. » Aussi ne pouvais-je m'expliquer cette soudaine impression de tristesse; cependant les larmes me venaient aux yeux et, pour éviter de me mettre à pleurer comme un enfant devant toute ma famille, je m'élançai hors de la maison sans prendre mon chapeau, quoique le vent soufflât en tempête et que la pluie tombât par torrents. Le ciel était illuminé d'éclairs, et l'on entendait les mugissements éclatants et continuels de la mer et du tonnerre. Je courus longtemps et je ne m'arrêtai que lorsque j'eus atteint le bout d'une grande pelouse d'où l'on pouvait voir de l'autre côté d'une petite rivière, la Fortoula, de grands rochers entassés les uns sur les autres et s'étendant pendant un bon demi-mille le long de la côte. Je crus alors apercevoir un jeune homme, mon cousin, qui était né dans le pays des Zoulous et qui avait gardé assez d'amour pour la vie sauvage, pour avoir cédé au désir de sortir par ce temps affreux, afin de jouir, disait-il, de la fureur des éléments. Jugez de ma surprise et de mon étonnement quand, au lieu de Jiovanni, c'est le nom de mon cousin, je vis mon frère avec

ses grosses moustaches blanches. Il marchait tranquillement de roc en roc, comme si le temps avait été beau et calme.

Je ne pouvais en croire mes yeux, et cependant c'était lui. C'était lui à ne s'y point tromper. J'eus d'abord l'idée de courir à la maison et d'appeler tout le monde pour lui souhaiter cordialement la bienvenue, mais j'aimais mieux l'attendre, et j'agitai la main en l'appelant par son nom aussi fort que je le pouvais. On ne pouvait cependant rien entendre, grâce au bruit terrible que faisaient, en se mêlant, la mer, le vent et le tonnerre. Il continuait cependant à avancer, lorsque tout à coup, ayant atteint un rocher plus grand que les autres, il disparut derrière lui. La distance entre le rocher et moi n'était pas, autant que j'en puis juger, supérieure à soixante pas. Je m'attendais à le voir reparaître de l'autre côté, mais il n'en fut rien; je ne vis que Jiovanni qui, juste à ce moment, sortait d'un bois et grimpait sur les rochers. Jiovanni, grand et mince, qui avait un chapeau à larges bords, une barbe noire, ne ressemblait pas du tout à mon frère. Je pensai que, si j'avais vu mon frère Charles, cela devait tenir à quelque hallucination... J'en fus troublé et je rougis presque à l'idée que j'avais pu être trompé par une sorte de fantôme créé par ma propre imagination; cependant je ne pus m'empêcher de dire à Jiovanni : « Il doit y avoir entre vous quelque ressemblance de famille, car je dois positivement vous avoir pris pour Charles, bien que je ne puisse comprendre comment vous êtes allé de derrière ce grand rocher dans les bois sans que je vous aie vu passer. » — Je ne suis point allé derrière ce rocher, dit-il, car, lorsque vous m'avez vu, je ne faisais que mettre le pied sur les rochers. » Nous rentrâmes alors à la maison, et, après avoir mis des vêtements secs, nous rejoignîmes le reste de la famille qui déjeunait. Ma mélancolie m'avait quitté et je causais joyeusement avec tous les jeunes gens qui étaient là. Après déjeuner, il arriva un télégramme qui nous priait de rentrer en toute hâte à la maison, ma fille Christine et moi, parce que Carlo s'était trouvé tout à coup fort mal. Nous fîmes nos préparatifs de départ. Pendant ce temps, il arriva un autre télégramme qui nous disait de nous hâter autant que possible, parce que la maladie faisait de rapides progrès. Mais bien que nous eussions pris le premier train, nous n'arrivâmes à Florence qu'à la nuit; et là nous apprîmes, à notre profonde horreur, que, juste au moment où le matin je l'avais vu sur le rocher, il sentait que ses instants étaient comptés et qu'il m'appelait continuellement, désolé de ne pas me voir. J'embrassai son front glacé avec un profond chagrin, car nous avions toujours vécu ensemble et nous nous étions toujours aimés. Et je pensai : « Pauvre cher Charles, il a tenu sa parole!... »

SÉBASTIANO FENZI.

En réponse à nos questions, le chevalier Fenzi nous dit que sa vue est excellente, surtout à courte distance. Il a eu une autre hallucination visuelle, une figure qu'il n'a pas reconnue et qui était probablement subjective. M. Jiovani dont parle le chevalier Fenzi confirme dans les termes suivants le récit de son cousin :

Athènes (adresse en Angleterre 131, Tvistock street Bedford), 3 mai 1884.

Mon cousin Sébastiano Fenzi, de Florence, m'a envoyé votre lettre, du 13 mars dernier, en me priant de vous raconter les circonstances étranges qui ont accompagné la mort de son frère Fenzi, en septembre 1881, circonstances qui ont fait et qui ont laissé une profonde impression sur mon esprit.

Je vais essayer de vous raconter toute l'affaire; il y a de cela près de trois ans, c'est vrai, mais cet événement est si étrange que j'en ai gardé un clair souvenir.

Comme j'étais en Italie, dans l'automne de 1881, j'en profitai pour faire visite à mes parents. J'appris à Milan que la plus grande partie de ma famille était à Fortullino, la villa que possédait mon cousin au bord de la mer. Fortullino est une charmante villa située à la crête d'une falaise et entourée d'arbres et de buissons touffus. J'arrivai chez mon cousin les derniers jours d'août. Le temps au commencement de mon séjour fut fort mauvais; la mer était grosse, il pleuvait, il tonnait sans cesse. Je me souviens que, le matin de la mort de mon cousin Charles, personne ne songeait alors que sa fin était si proche; je cédai à ma faiblesse favorite et je sortis seul pour faire une course le long du rivage; je descendis jusqu'à la grève et, sautant de rocher en rocher, tantôt grimpant, tantôt tournant des rocs trop élevés, j'allai jusqu'à un coude du rivage qui me cachait la villa.

Comme je venais pour le déjeuner je fus aveuglé par la pluie que le vent me chassait dans le visage, et, craignant un accident, j'entrai dans le bois; mais le fourré était si touffu et le sol si mouillé que je me décidai à continuer ma course à découvert. Je sortis du bois en face de la maison; à ma grande surprise, je vis mon cousin debout au bord de la falaise. Quand je fus auprès de lui, il me dit qu'il devait y avoir entre nous un air de famille bien singulier, car il m'avait pris pour son frère Carlo, mais qu'il ne comprenait pas comment, étant sur le rocher, j'avais pu entrer dans le bois sans qu'il me vît et en sortir si brusquement. Je lui répondis qu'il ne m'avait pas vu sur le rocher avant ma sortie du bois, car j'étais alors hors de vue; puis nous ne parlâmes plus de cela. On finissait à peine de déjeuner, lorsqu'il arriva un télé-

gramme priant mon cousin et sa fille de se rendre à Florence : Carlo était très malade. Ils partirent de suite et je restai, sur leur demande, à Fortullino avec le reste de la famille. Nous apprimes bientôt que Carlo Fenzi était mort à peu près au moment où Sébastiano s'était imaginé m'avoir pris pour son frère.

JOHN DOUGLAS DE FENZI.

UN CAS DE TRANSMISSION DES SENSATIONS[1]

3 JANVIER 1891

Un comité s'occupe actuellement de l'examen du cas étrange d'une jeune fille de New-York City; cette jeune fille, aveugle, voit par les yeux des autres; elle sent froid quand ses amis ont froid, chaud s'ils ont chaud; elle entend par leurs oreilles et déguste par leur palais. Le comité, composé de M. C. Gallup, G.-H. Moffet et Albert Poppers, travaille, de concert avec le Dr T. R. Kinget, à établir l'authenticité de tous les détails de l'histoire bizarre de cette jeune fille et se propose d'en faire l'objet d'une note qui sera lue devant un club anthropologique et psychologique dont font partie ces messieurs. On comprendra aisément que le nom et l'adresse de la jeune fille dont il s'agit ne soient pas rendus publics, la famille s'opposant à la révélation de l'identité de la malade; mais celle-ci habite Jersey-City et il y a des années qu'elle est soignée par le Dr Kinget qui, lui, habite au n° 158 de la 44e rue Est. Le comité chargé d'examiner le cas a été désigné à la suite de la lecture, à New-York, le 24 décembre, d'une note intitulée « Miss Marie White » le nom étant un nom de fantaisie, naturellement,

Il y a dix-huit ans que le Dr Kinget fit la connaissance de Miss White; depuis il s'est toujours occupé d'elle; il a donc pu suivre de près et étudier minutieusement son cas. Il était d'ailleurs le médecin de la famille de miss White nombre d'années avant d'avoir à soigner celle-ci et il connaît très bien tous les membres de la famille. Il garantit l'exactitude des détails de l'étrange histoire qui suit :

(1) D'après le *Religio-Philosophical Journal* du 3 janvier 1891.

Quand il fut appelé pour la première fois auprès de la jeune fille, en 1872, celle-ci souffrait d'une fièvre de mauvaise nature contractée à la suite d'une chute dans l'eau glacée au cours d'une partie de patinage, la glace s'étant rompue. Avant cet accident elle avait toujours eu une santé robuste, mais la secousse morale et le refroidissement portèrent une grave atteinte à tout son organisme. La fièvre avait déjà le caractère typhique et se compliquait d'autres désordres. Tout le possible fut tenté pour assurer le rétablissement de la malade, mais sans succès; elle resta infirme et n'a plus quitté le lit depuis.

Il n'y a pourtant guère que quatre années que se sont passés les faits étranges sur lesquels porte l'examen du comité. Jusque il y a sept ans à peu près, elle passait son temps tranquille dans son lit, lisant et étudiant, mais à cette époque elle fut atteinte de paralysie partielle des membres inférieurs, et l'année suivante, frappée de cécité. Son caractère naturellement gai s'assombrit, et d'intelligente et enjouée qu'elle était primitivement, elle prit toutes les apparences de l'imbécillité. Elle ne prenait part qu'aux conversations bruyantes et emphatiques, et chaque jour elle s'affaiblissait davantage. Sa vie était devenue sans espoir quand un jour, subitement, à la surprise de tous, elle reprit ses forces et s'intéressa vivement à tout ce qui se passait autour d'elle. Aveugle et particulièrement paralysée comme elle l'était, la sensibilité de ses autres sens s'était naturellement fort exagérée, mais, de plus, et cela n'était plus dans l'ordre naturel des choses, elle avait acquis la faculté étrange de voir avec les yeux des autres, elle qui ne pouvait plus voir avec les siens. Ses autres sens se développèrent bientôt d'une façon analogue.

La première manifestation de ses facultés anormales fut observée le 8 janvier 1887. Elle avait été laissée seule une grande partie de la matinée quand le frère d'une amie intime ouvrit la porte de sa chambre. « Oh, Hiram ! cria-t-elle avant qu'un mot ait été prononcé, je sais que Mary souffre beaucoup de ses reins, mais vous ne pensez pas qu'elle en mourra, n'est-ce pas ? »

La veille, l'amie, Mary Cutting, qui habite à quelque dis-

tance de là, avait fait une chute de cheval et s'était blessée gravement aux reins. Son frère venait annoncer l'accident en en dissimulant un peu la gravité et la malade n'avait rien pu en savoir par la voie ordinaire.

La semaine suivante, sa jeune sœur était assise à quelques pieds de son lit, lisant le « Middlemarch » de Georges Eliot. La malade ne pouvait voir que le dos du livre et ne savait pas à quelle page ce livre était ouvert. Soudain elle commença à lire mot pour mot ce que voyait sa sœur. Le phénomène rapporté au Dr Kinget trouva celui-ci sceptique. Le lendemain il ouvrit une petite brochure médicale à quelque distance de la malade et lui demanda de lui dire quelque chose de cette brochure si elle le pouvait. Elle ne put même lui indiquer la nature de l'ouvrage; les doutes du docteur se confirmaient. Pourtant, la semaine suivante, il reprit le volume avec lequel le phénomène avait été constaté, et l'ouvrit au hasard.

A peine ses yeux s'étaient-ils arrêtés à la première ligne que la jeune fille commença à prononcer exactement les mots qu'il lisait. Il la regarda stupéfait; elle était couchée, la face tournée vers le mur et les yeux fermés comme si elle dormait. Au moment où il la regarda, elle cessa de parler. Il jeta les yeux sur la page suivante, et elle recommença à prononcer les mots qu'il lisait « littéralement comme si elle eût vu par mes propres yeux », telles sont les propres expressions du docteur. Elle lut ainsi presque toute une page. Il ferma alors le roman et ouvrit la brochure médicale pour laquelle la faculté anormale n'avait pu se manifester précédemment. Comme il lui demandait de lire dans ce livre ainsi qu'elle venait de le faire pour « Middlemarch », elle répondit qu'elle ne voyait rien, tandis que tout à l'heure elle voyait très bien. Le docteur ayant fermé la brochure et rouvert « Middlemarch », elle se remit à prononcer les mots exactement comme si elle eût vu par les yeux du docteur.

Celui-ci ferma le livre et veilla la malade pendant plus d'une heure, causant avec elle de choses et d'autres. Elle finit par s'endormir et il la quitta recommandant d'avoir à noter soigneusement ses actes et ses paroles.

Le lendemain elle était très faible et paraissait oppressée par un sentiment de surmenage.

A peu près un mois plus tard, le docteur était assis à côté d'elle, pour la première fois depuis quinze jours. Elle reposait très calme, paraissant assoupie, et il craignait de la déranger. Ses yeux errant dans la chambre tombèrent sur une peinture bizarre représentant une petite fille en train de manger une tartine de pain et de mélasse. Le visage de l'enfant était tout barbouillé de saleté et ce tableau excita l'attention du docteur qui y percevait l'œuvre de quelque génie. Comme il examinait curieusement ce portrait, la malade lui demanda de sa voix la plus douce : « Ne pensez-vous pas que j'étais jolie quand j'étais petite fille ? » Il lui demanda pourquoi elle lui faisait cette question en ce moment, et elle lui répondit qu'il regardait son portrait, peint un an environ avant qu'il ne fît connaissance avec sa famille. Sa mère, dit-elle, s'était intéressée à un jeune vagabond qu'elle avait recueilli à la maison, l'habillant et le faisant travailler pour essayer de le réformer; mais ce vagabond était resté rétif, continuant à boire et à perdre son temps, aussi la patience de la brave femme s'était-elle lassée et elle lui avait déclaré qu'il fallait qu'il s'arrange lui-même. Le malheureux répondit qu'il méritait ce renvoi, mais la même après-midi il avait apporté ce portrait de la petite fille, qu'il avait peint en secret. Après avoir remis ce portrait à la mère en lui disant qu'il n'avait pas grande valeur, il la remercia de ses bontés pour elle et partit. La beauté du tableau ne fut pas appréciée et on le relégua au grenier jusqu'au jour — quelques jours auparavant — où il fut placé au-dessus du lit de la malade sur la demande de celle-ci.

« Maintenant, regardez longuement cette peinture, dit-elle, cela me fait du bien. Je ne l'avais jamais appréciée jusqu'ici, » continua-t-elle.

Par esprit d'expérience, le Dr Kinget porta ses regards sur un autre point, mais elle lui dit aussitôt sur un ton plaintif : « Vous ne voulez donc pas m'accorder cette petite faveur ? »

Il lui demanda comment elle savait s'il regardait cette peinture ou non. Elle répondit que quand il la regardait elle

la voyait aussi bien que lui. « Vous regardez maintenant les pieds, — vous examinez la grande tartine de mélasse, » continua-t-elle.

Sa pensée paraissait suivre avec sûreté les yeux du docteur, car elle mentionnait chaque détail du portrait à mesure que l'attention du docteur s'y portait. Le doute n'était plus possible, une seule paire de nerfs optiques, ceux du docteur, servait au transport simultané de sensations visuelles à deux centres cérébraux distincts. La malade continuait à désigner et à décrire les différents objets que le docteur voyait dans la chambre, à mesure que les yeux de celui-ci s'y arrêtaient. Elle paraissait heureuse comme si elle eût recouvré la vue. « Je puis tout voir aussi distinctement, expliqua-t-elle, que quand j'avais l'usage de la vue. »

Mais dans la soirée elle devint si faible que durant une heure elle ne donna plus de pulsation sensible et que, seule, une oreille exercée pouvait discerner l'action pulmonaire. Elle devint mélancolique pendant plusieurs jours, ne mangeant presque plus. On évita tout ce qui pouvait provoquer ces phénomènes anormaux et quand elle commençait à entrer en sympathie avec quelqu'un, dont les sens auraient pu lui servir, on la laissait seule. Néanmoins ses facultés anormales se développaient et à l'occasion elle décrivait ce que d'autres voyaient.

La veille de Noël de 1889, toute la famille était occupée à la préparation de l'arbre traditionnel. Vers le soir, sa jeune sœur s'installa au chevet de l'infirme et voulut commencer à lui raconter quelque chose des préparatifs pour la fête du lendemain, mais la malade l'interrompit et se mit à lui répéter exactement la conversation échangée dans une autre partie de la maison sur les cadeaux qui lui étaient destinés. Imitant le ton affectueux de sa mère, elle énuméra les cadeaux, indiquant les conjectures échangées à propos des objets qui lui plairaient le plus, ajoutant qu'elle avait entendu chaque mot tout aussi bien que si la conversation avait eu lieu près de son lit.

Les semaines suivantes, son nom ne pouvait être prononcé dans la maison ni un mot dit à son sujet, sans qu'elle le ré-

pétât dès que l'auteur apparaissait auprès d'elle. Ce fut sur ces entrefaites que se manifestèrent les premiers phénomènes de dégustation par le palais des autres.

Un jour, sa mère vint s'asseoir dans sa chambre pour manger un potage au bouillon de poule. « Maman, lui dit-elle, ce bouillon est trop salé. Vides-en la moitié et tu rempliras avec du bouillon frais, j'aimerais mieux cela. Vous savez bien que je n'aime pas les choses salées. »

La mère lui répliqua qu'elle savait que c'était trop salé et lui demanda comment elle s'en était aperçue. La malade lui répondit qu'elle sentait le bouillon comme si elle le mangeait elle-même. Elle le savourait par sa mère et se sentait d'appétit à en manger encore.

A sa première visite, le Dr Kinget mangea un morceau de pâté dans la chambre de la malade qui lui décrivit exactement ses sensations, ajoutant d'une voix étrange qu'elle ne se régalait pas du tout avec du pâté froid.

Tout d'abord cet usage des sens des autres ne s'exerça que pour un sens à la fois, soit qu'elle vît par les yeux des autres, qu'elle entendît par leurs oreilles ou qu'elle dégustât par leur palais. Mais peu à peu elle arriva à utiliser simultanément les différents sens d'autrui.

Il y a deux semaines, le docteur amena, pour voir sa malade, un de ses collègues. Il ouvrit successivement des livres qu'elle avait eu occasion de lire autrefois et, comme il lisait silencieusement, elle répétait à haute voix. Mais elle resta muette, pour quelque raison inconnue, avec les journaux ou les livres qu'elle ne connaissait pas. C'est là un des faits en opposition avec l'hypothèse qui tendrait à considérer ses facultés anormales comme de simples perceptions « par délégation ». Pour les sens de l'ouïe et du goût on ne retrouve pas de faits contradictoires de ce genre d'après les experts.

L'ami du docteur donna à celui-ci quelques pilules qu'il mit dans sa bouche.

« Elles sont agréables et douces, » dit aussitôt la malade; mais le docteur ayant commencé à les mâcher, elle s'écria : « Crachez ! oh, que c'est amer ! » puis, comme il buvait de l'eau : « C'est agréable et frais, cela me fait du bien. »

Un docteur pinça l'oreille de l'autre. « Laissez l'oreille, cela me fait mal, » dit l'infirme ; l'un ayant tiré les cheveux de l'autre, elle s'écria immédiatement : « Finissez, finissez, cela me cause des maux de tête. Pourquoi me faites-vous du mal par simple curiosité ? »

Ils passèrent alors dans la chambre voisine, et l'un des docteurs murmura quelques observations à l'autre, et cela si bas que personne n'aurait pu entendre un traître mot à dix pieds de là (3 mètres). Quand ils rentrèrent dans la chambre de la malade, elle leur répéta les paroles ainsi chuchotées.

« Le cas est tel qu'il ne peut être expliqué ni par l'hypnotisme ni par aucune des lois générales connues jusqu'ici, déclare le D[r] Kinget. Ce n'est pas clairvoyance, car le sujet ne peut percevoir que par l'intermédiaire des sens d'une autre personne. Ce ne peut être hypnotisme, car la malade ne s'endort ni ne perd conscience et elle ne reste jamais sous la dépendance d'une autre personne. Ce ne peut pas être non plus simple transférence des impressions des sens, puisqu'elle ne peut lire les livres qu'elle ne connait pas. Cette pauvre aveugle, infirme, presque insensible, privée de l'usage de ses facultés naturelles, présente un cas que la science actuelle ne peut interpréter. »

LUCIDITÉ OU PRESTIDIGITATION ?

Il y a probablement aujourd'hui à Paris nombre de personnes qui se souviennent d'avoir vu l'année dernière en divers endroits publics, au Jardin de Paris, aux Montagnes russes et autres lieux analogues de divertissement, une femme qui se faisait appeler Lully, et qui prétendait deviner la pensée. On peut regarder comme presque certain que c'est de la prestidigitation, mais, malgré cette quasi-certitude, le mécanisme nous en est resté parfaitement inconnu.

Et ce n'est pas à nous seulement, mais à beaucoup d'autres personnes qui ont approché Lully. Il est assurément inutile de donner les noms de ces observateurs, mais, pour notre part, nous en connaissons au moins dix ou douze, tous excellents expérimentateurs, au courant de la prestidigitation, et prévenus qu'il s'agissait d'un vrai tour d'escamotage, par conséquent bien et dûment avertis de toutes les ruses possibles. Eh bien ! malgré leurs efforts, malgré la répétition des séances et des expériences, ils n'ont pu arriver, ni les uns ni les autres, à se faire quelque idée des moyens que Lully employait pour deviner la pensée. Nous en connaissons qui sont revenus jusqu'à quinze fois chez Lully, dans l'espoir de comprendre son procédé. Ils n'ont rien découvert.

Voici comment son barnum faisait ce tour d'escamotage (nous persistons à l'appeler ainsi, quoique nous n'ayons rien trouvé qui l'expliquât). C'était un homme d'âge moyen, petit et vif, parlant mal le français, avec un fort accent italien. Lully était sur une estrade en planches, les yeux fermés, en état évidemment de sommeil magnétique ; lui, était debout dans la petite salle entourée de rideaux. Il se tenait environ

visite était montrée au barnum et le moment où Lully l'avait répétée tout haut.

Quoique les yeux fussent fermés, elle pouvait certainement voir ce qui se passait dans la salle. On sait que la clôture des paupières n'empêche pas complètement la vue; mais en tout cas elle la rend assez difficile. D'ailleurs, même en se plaçant entre le barnum et Lully, la réponse n'en était pas moins obtenue; en faisant tout autour d'elle beaucoup de bruit, on avait encore de bonnes réponses.

L'hypothèse d'un alphabet de convention consistant en gestes, attitudes, paroles, est donc la seule hypothèse possible, mais elle n'est pas, à notre sens, suffisante, et, tout en ne croyant pas du tout à la lucidité de Lully, nous n'osons pas dire que c'est par un alphabet de convention qu'elle parvient à répéter le nom qu'a lu son barnum; car elle le lit très vite, sans hésiter, sans que son barnum, étroitement surveillé, et entouré par nous, puisse faire des gestes facilement perceptibles à quelqu'un qui a les yeux fermés,

Il va sans dire que nous avons maintes fois essayé, par l'appât d'une forte récompense ou compensation pécuniaire, à obtenir une explication plus complète, et à arracher au barnum le secret de cette soi-disant lucidité; mais il n'a pas compris ou a fait semblant de ne pas comprendre. Bref, malgré nos instances et celles de beaucoup de nos amis aussi curieux que nous, nous n'en savons rien de plus que ce qu'il a bien voulu nous dire.

Il nous a dit avoir fait à Montpellier des expériences de même ordre, en présence de M. Sabatier, professeur à la faculté des sciences, et cela dans des conditions excellentes, c'est-à-dire alors que Lully et lui étaient dans deux chambres séparées, et que, malgré cela, l'expérience de transmission avait encore réussi.

Nous avons à ce sujet écrit à M. Sabatier, qui nous a confirmé le fait, de sorte qu'un témoignage aussi autorisé vient redoubler notre incertitude.

Actuellement, nous ignorons complètement ce qu'est devenue Lully. Exerce-t-elle encore cet étonnant métier? Dans quelle ville a-t-elle transporté son industrie? Qui pourra

nous renseigner sur elle ? Connaît-on des somnambules faisant de même ? Nous espérons que ceux de nos lecteurs qui auraient à ce sujet quelque document intéressant à nous communiquer nous écriront pour nous aider à résoudre ce petit problème irritant : lucidité ou escamotage ?

RAPHAEL CHANDOS.

Lettre de M. Sabatier, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier, relativement à ses expériences avec Lully.

J'ai examiné ce sujet à plusieurs reprises et avec une année d'intervalle entre deux examens. Je l'ai d'abord étudié seul, ou dans les représentations journalières qu'elle donnait; mais la dernière fois j'organisai une série d'expériences avec mes collègues Grasset, Jaumes et Estor de la Faculté de Médecine. Cette fois nous opérâmes seuls en dehors de toute présence de spectateurs. Nous obtînmes du mari qu'il sortît de la baraque, sous la surveillance de deux d'entre nous, tandis que deux autres restaient auprès de Lully. Nous avions préparé des billets mis sous enveloppes cachetées et sur lesquels étaient écrits quelques mots ou une courte phrase. Le billet était remis au mari alors qu'il était sorti de la baraque, à une faible distance, il est vrai, et il ne l'ouvrait qu'alors. Les deux observateurs restés auprès de Lully lui demandaient alors quel était le contenu du billet. Le mari était sévèrement surveillé de manière à ce qu'il ne pût faire aucun bruit ou produire aucun son indicateur. Voici ce que nous avons observé dans ces conditions. Tandis que, lorsque le mari était près d'elle et dans la baraque, elle répondait rapidement et presque toujours sans erreur; dans ces nouvelles conditions Lully ne répondait qu'après des questions répétées et avec des hésitations et quelques erreurs. Au début de l'expérience, la lenteur et l'hésitation étaient très marquées, mais elles décrurent peu après et à la fin, après une heure d'expérience, elle répondait assez rapidement et d'une manière plus précise. Le dernier billet ouvert renfermait les mots *pain, vin, eau.* Elle les répéta tous les trois. Nous dressâmes de ces expériences un procès-verbal détaillé que je ne possède pas ici, à la campagne, où je suis en vacances, mais nous fûmes d'avis que de nouvelles expériences étaient nécessaires. Seulement Lully est partie et n'est pas revenue à Montpellier. Nous ne pûmes surprendre chez le mari aucun artifice, aucun moyen caché de communication et nous inclinâmes à penser que, sans être concluantes, ces expériences semblaient indiquer qu'il convenait de faire de ce cas un examen sérieux; j'ajoute qu'à cette

époque Lully était en état de grossesse et que son mari se plaignait de ce qu'elle était infiniment moins lucide qu'auparavant. Je puis dire que dans les expériences publiques dans les représentations qu'elle donnait fréquemment, j'avais remarqué moins de précision et de rapidité qu'à une époque antérieure où Lully n'était pas enceinte.

M. Peulevé, professeur à l'école de médecine d'Amiens, avait antérieurement fait avec son interne sur Lully des expériences curieuses dont il m'a envoyé le récit détaillé et où le mari placé à vingt mètre de la baraque, au milieu d'un tumulte forain, avait communiqué mentalement à Lully une volonté qui lui était indiquée par M. Peulevé, qui l'avait suivi hors de la baraque.

L'interne surveillait Lully. L'acte a accomplir était de prendre le chapeau de M. Peulevé, chapeau resté dans un coin au milieu de quelques autres et de venir le placer sur la tête de M. Peulevé. Lully exécuta cette volonté dès que le mari fut prévenu qu'il avait à transmettre l'ordre ci-dessus. Une autre expérience de ce genre réussit aussi fort bien. Ni M. Peulevé ni moi n'avons pu transmettre directement une volonté ou une pensée à Lully. L'intervention du mari a toujours été nécessaire.

A. Sabatier.

BIBLIOGRAPHIE

Un de nos confrères, M. le docteur *Paul Hervé*, du Mans, nous a envoyé une brochure intitulée : *Essai sur la Suggestion mentale*, que nous avons lue avec beaucoup d'intérêt.

Comme presque tout le monde, M. Paul Hervé, en assistant à des expériences de devination de la pensée ou de suggestion mentale, n'avait pu croire ses yeux, ni ses oreilles, et tout d'abord s'était cru le jouet d'habiles prestidigitateurs.

Mais quel était leur procédé? Il n'avait pu surprendre aucune fraude, aucun truc. D'un esprit trop ouvert, trop sensé pour juger et nier *a priori* ce qu'il ne comprenait pas, il se mit à chercher, et fut tout surpris de trouver une masse de bons faits là où il ne croyait en trouver que de rares et incomplets.

Notre confrère en convient avec une sincérité qui lui fait honneur.

Si tout le monde avait la même largeur d'idées, les choses nouvelles auraient moins de peine à s'imposer, et le progrès, en toute chose, serait plus rapide. On resterait moins longtemps dans l'ornière, où, trop souvent, de vrais savants, des hommes d'une grande valeur, s'épuisent en efforts stériles et en théories éphémères.

M. le docteur Hervé a résumé, dans un travail, aussi concis que possible, l'état actuel de la question; il fait une revue impartiale des principaux ouvrages et de l'opinion des principaux auteurs. Il expose aussi les quatre théories principales émises pour expliquer la transmission de la pensée; mais il n'en hasarde aucune lui-même.

Son travail est précieux pour les personnes occupées, qui veulent trouver beaucoup de choses en peu de pages, ou pour les débutants ès sciences psychiques qui auront là un utile memento.

D.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY FOR PSYCHICAL RESEARCH
AVRIL 1891.

Baron von Schrenck Notzing : Études expérimentales sur la transmission de la pensée.

Thomas Barkworth : Quelques expériences récentes sur l'écriture automatique.

Mme Henry Sidgwick : De la preuve de la clairvoyance.

Léon Marillier : Apparitions de la Vierge dans la Dordogne.

F. W. H. Myers : Les principes de psychologie d'après le professeur William James.

AVIS IMPORTANT

Les personnes qui auraient observé quelques phénomènes d'ordre psychique, comme il en est donné de nombreux exemples dans cette Revue, sont priées de les communiquer :

Soit à M. le docteur DARIEX, directeur des *Annales des Sciences Psychiques*, 6, rue du Bellay, à Paris;

Soit à la Commission pour l'étude de la télépathie, composée de :

M. SULLY-PRUDHOMME (de l'Académie française), président ;

M. G. BALLET, agrégé à la Faculté de Médecine de Paris ;

M. BEAUNIS, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy;

M. CH. RICHET, professeur à la Faculté de Médecine de Paris ;

M. le colonel A. DE ROCHAS, administrateur de l'Ecole Polytechnique;

M. L. MARILLIER, maître de Conférences à l'Ecole Pratique des Hautes Études.

D.

L'Éditeur-Gérant : FÉLIX ALCAN.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

DOCUMENTS ORIGINAUX

(SUITE)

XXXI. — CAS DE LA RUE JACOB

1. — *Récit de Mlle L. Isnard.*

Un soir du mois de janvier 1878, j'eus une hallucination. Ma mère vivait alors. Mon frère, ma sœur et moi nous habitions avec elle. Mon père était mort depuis un an et demi[1].

Il y avait quelque temps déjà que la santé de ma mère nous inspirait les plus vives inquiétudes : atteinte d'une maladie grave, elle gardait le lit depuis quatre mois. Ce soir-là cependant elle paraissait moins souffrante, et, quand elle nous avait dit : « Mes enfants, je vais mieux, » ces quelques paroles avaient suffi pour rallumer un peu d'espoir en nos cœurs désolés ; nous avions tant besoin d'espérer.

Il était environ 8 heures : nous étions tous les trois auprès de notre chère malade, cherchant à la distraire, parlant même de sa guérison prochaine ; elle nous regardait et souriait doucement, lorsqu'elle nous dit : « Aujourd'hui je veux que vous diniez ensemble; depuis longtemps déjà, vous n'avez pas eu ce plaisir, et cela à cause de moi (l'un de nous restait toujours auprès d'elle), je vous verrai de ma chambre, et de cette façon je prendrai un peu part à votre repas. » Nous fîmes selon son désir.

La salle à manger était contiguë à la chambre de ma mère avec laquelle elle communiquait par une porte à deux battants et vitrée : deux portières en encadraient l'entrée; cette pièce était grande, plus longue que large : elle avait un froid et sombre aspect : cela tenait à son plafond assez bas, à ses murs peints, à ses hautes boiseries brunes et à cette demi-obscurité qui y régnait même par le plus clair soleil, à cause de l'unique fenêtre qui pre-

(1) M. Isnard, ancien professeur à l'École de médecine militaire du Val-de-Grâce, à Paris, était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait occupé les hautes fonctions de chirurgien en chef de l'armée d'Italie, en 1859, et de l'armée du Rhin, en 1871. Il faisait partie de plusieurs sociétés savantes dont il était membre correspondant.

nait jour sur une cour obscure. Trois autres portes s'ouvraient dans cette salle à manger : l'une conduisait à l'antichambre ; l'autre, placée presque en face, menait par un étroit couloir aux appartements du devant ; la troisième, sans importance, était celle d'un cabinet-vestiaire. En entrant dans cette pièce par l'antichambre, on avait à sa droite, et tout près de la porte, la fenêtre ; puis, séparée de la croisée par un placard, l'entrée de la chambre de ma mère ; le soir la salle à manger sortait un peu de son ombre, et sous la lampe allumée prenait un semblant de chaleur et de gaieté ; mais il restait toujours de la nuit dans les coins. Pour l'intelligence des faits qui vont suivre, j'ai cru devoir faire cette description sommaire.

Nous nous mettions à table, lorsqu'on sonna : c'était un ami ; il venait prendre des nouvelles de la malade ; il alla lui serrer la main, la trouva moins abattue, mieux portante ; ma mère le pria à dîner, et il resta avec nous.

A table, j'étais ainsi placée : j'avais à ma droite la chambre à coucher, directement en face de moi la porte du corridor. M. Menon était assis à ma gauche ainsi que mon frère ; ma sœur, dont le couvert était à ma droite, était allée à la cuisine préparer la boisson que ma mère prenait chaque soir.

La conversation s'engagea sur les bruits et faits du jour. Ma mère y prit quelque part. Je la voyais de ma place. Son visage faiblement éclairé par une petite lampe posée près d'elle semblait calme.

Un moment après, se sentant fatiguée, elle voulut se reposer et nous demanda de fermer sa porte : je la poussai seulement, la laissant entre-bâillée, et l'entretien continua, presque gai, mais à voix plus basse, pour ne point empêcher le sommeil de la malade. A cet instant nous avions l'esprit libre, parfaitement calme, je puis l'affirmer.

Neuf heures venaient de sonner ; au dehors la nuit était profonde et sans bruits, le temps était lourd, brumeux, presque pluvieux ; dans la salle, la table le seul endroit vivement éclairée, répandait autour de nous sa pénombre ; de la chambre de la malade venait à travers les vitres dépolies de la porte une tremblante lueur de veilleuse.

Tout à coup, du fond du corridor, le vent sembla s'élever, accompagné de cette voix mugissante et plaintive qui lui est particulière. La porte du corridor, fermée au bec de cane, s'ouvrit avec violence : les deux battants vitrés s'entre-choquèrent avec fracas. Etonnée d'un coup de vent dans ce grand calme, je regardai alors. Une chose étrange, inexplicable, se passa : une ombre, comme une ombre de femme, était là, à l'entrée de la chambre de ma mère ; elle se détachait de la portière et glissait sans hâte dans la direction du couloir. Je la vis vague d'abord, plus

nette ensuite quand elle se profila sur le mur. Arrivée à l'angle qu'il formait en cet endroit, elle le quitta, s'avança dans la salle, et se dirigea à nouveau vers le corridor. A cet instant elle se découpa nettement sur le fond blanc de la porte ouverte; là elle m'apparut distincte, précise. C'était bien une ombre de femme, plutôt compacte que transparente, et pourtant?..... Elle avait, si je puis m'exprimer ainsi, la diaphanéité de certains nuages.

Elle était petite, légèrement courbée, avec la tête baissée et les bras croisés sur la poitrine; elle avait un je ne sais quoi de recueilli et de résigné dans l'attitude. La tête et les épaules étaient recouvertes d'une espèce de voile grisâtre, cendré; le visage était entièrement caché : on eût dit d'une religieuse.

Elle entra dans le corridor, s'y enfonça et disparut dans l'obscurité. Un coup de vent, moins violent que le premier, poussa la porte derrière elle; celle de la chambre de ma mère s'était refermée sans bruit. Ce phénomène avait duré quelques secondes. En voyant cette ombre, j'avais pensé immédiatement à ma mère, non que je fusse frappée par une ressemblance déterminée, mais j'avais senti comme un lien mystérieux entre elle et cette apparition; il me serait difficile d'analyser ce que j'éprouvai alors. Ce n'était pas de l'effroi, c'était de l'étonnement mêlé à une sorte de crainte superstitieuse; une immense tristesse avait envahi tout mon être, mon cœur se serra, j'eus un sombre pressentiment : « Ma mère mourra, » pensai-je. Anxieuse, je regardai mon frère : lui aussi avait vu; sa physionomie étonnée me le disait clairement. M. Menon semblait mal à l'aise et comme gêné de ce qui s'était passé. Je me levai pour aller voir ma mère, j'hésitais presque, j'avais comme une vague peur de la trouver plus mal. Alors, me tournant vers M. Menon, je dis : J'ai connu une famille russe, dans laquelle ceci était devenu presque une croyance : « Quand une ombre sort de la chambre d'un malade, il mourra le jour même, ou sûrement dans un temps prochain. » — « Ne vous impressionnez donc pas, Mademoiselle, reprit-il : ce n'est qu'un jeu d'ombre, causé par le vent, un courant d'air probablement. » Je ne fus pas convaincue. J'entrai chez ma mère, elle était sans lumière, sa lampe était éteinte, ce détail me frappa, je la rallumai; la malade sommeillait. J'avais besoin de la réveiller. « Mère!... comment vas-tu?... lui dis-je. » Elle me regarda comme sortant d'un rêve, puis elle me répondit : « Moins bien, ma fille! je souffre un peu!... tiens!... replace-moi sur mon séant... je suis oppressée... » Je l'arrangeai plus commodément dans son lit, mais, ne pouvant me contenir plus longtemps : « Maman?... fis-je tu n'as rien entendu tout à l'heure? — Non! pourquoi? — Tu ne sais pas? Nous avons vu une ombre sortir de ta chambre?... » Elle fixa sur moi de grands yeux vaguement et interrogateurs : je ne pus retenir mes larmes, et, sans penser que j'allais peut-être l'inquiéter : « N'est-ce pas,

mère, que tu guériras, que tu resteras avec nous, que tu vivras bien longtemps encore, » m'écriai-je, et je l'embrassai. — « Mais oui! soupira-t-elle, mais oui, ma pauvre petite!... Que tu es enfant, va! c'est cette ombre qui te fait pleurer?... Que veux-tu donc que cela signifie? Si je suis oppressée, cela doit venir du temps; dis à Valérie de m'apporter ma tisane. » J'appelai ma sœur, je pris le breuvage de ses mains et le fis boire à ma mère.

Je rentrai dans la salle à manger. Mon frère avait déjà raconté en partie à Valérie ce qui venait de se passer; je complétai le récit. Elle parut surprise, presque effrayée, mais elle n'attacha pas à cette apparition la même importance que moi.

Mon frère et M. Menon vinrent auprès de la malade; ce dernier, après lui avoir souhaité une bonne nuit et une prompte guérison, prit congé d'elle et sortit avec mon frère qui rentra assez tard ce soir-là. Ma sœur et moi, nous veillâmes une partie de la nuit; ma mère était retombée dans la prostration alarmante des jours précédents. A partir de cette nuit l'état de la malade empira.

Nous ne parlâmes plus de l'apparition, j'y pensai quelques jours encore, mais je n'osais aborder ce sujet; puis je n'y songeai plus.

Ma mère mourut le 25 janvier de la même année, dans la soirée entre 9 et 10 heures. Un soir que nous étions, mon frère et moi, au salon, et que nous parlions d'elle, nous nous regardâmes; la même pensée nous était revenue en même temps à l'esprit. « Et l'ombre? dis-je, je n'avais donc pas tout à fait tort, et mon pressentiment ne m'a pas trompée. — Non certes, reprit mon frère; plus j'y pense et moins je m'explique tout cela!..... et pourtant nous avons réellement vu quelque chose! »

Je n'ai jamais eu d'autre hallucination.

2. — *Récit de M. le docteur Isnard.*

Mon cher ami,

Lorsque, dernièrement, je vous disais que moi aussi j'avais eu une apparition, cela parut vous intéresser particulièrement. Aujourd'hui que vous m'en demandez la narration écrite, je me fais un plaisir de vous l'adresser.

Voici les faits, ils se présentent à ma mémoire aussi nettement que lorsqu'ils se passèrent, bien qu'il y ait déjà de longues années :

C'était en 1878, j'habitais alors avec ma mère et mes deux sœurs, rue Jacob, 28.

Ma mère gravement malade était alitée depuis quatre mois. Ce jour-là, le 9 janvier, un jeudi, se sentant un peu mieux, elle manifesta le désir d'assister, de son lit, à notre repas du soir. Arriva un de nos amis M. Menon, il accepta de passer la soirée avec nous.

L'appartement que nous occupions était composé de cinq pièces; trois prennent jour sur la rue Jacob : deux (la salle à manger et la chambre à coucher de ma mère), sur une cour intérieure. C'est dans ces deux pièces que se passa la scène. Dans la salle à manger trois portes : celle de l'antichambre, celle de la chambre de ma mère (celle-ci vitrée et à deux battants), l'autre, la troisième, fermée au bec de cane, donne accès, par un petit couloir, dans les pièces du devant.

Cette nuit-là était profondément calme, le temps brumeux et sombre; il était environ 9 heures ou 9 heures et demie. Nous étions à table parlant de choses et d'autres, l'esprit très libre, je dirais presque rasséréné par le mieux sensible survenu dans l'état de ma mère.

Le bruit de nos voix parut à la fin fatiguer la malade qui, voulant se reposer un peu, nous pria de fermer sa porte. Nous en adossâmes les deux battants et le conversation continua.

Brusquement la porte du corridor s'ouvrit toute grande, les battants de la porte de la chambre de ma mère se heurtèrent avec fracas et s'ouvrirent en même temps, et la voix plaintive du vent s'éleva. Un coup de vent, toutes les fenêtres étant fermées, me parut étrange? Je regardai. Entre les portières qui encadraient l'entrée de la chambre à coucher était une ombre, celle d'une femme, petite, voûtée, la tête penchée, les bras croisés sur la poitrine. Un voile grisâtre et poussiéreux semblait la recouvrir, on eût dit une religieuse. Elle s'avança doucement dans la salle à manger, glissant sur le parquet, toujours dans la même attitude; on ne voyait point son visage. Elle passa près de moi, contourna la porte, entra dans le couloir dans l'ombre duquel elle s'évanouit. Un deuxième coup de vent s'éleva, fermant les portes. Cela avait duré six ou sept secondes.

Ce que j'éprouvai, ce ne fut point de la peur : comme un sentiment de gêne s'établit entre nous, nous avions vu tous les trois en même temps une même chose et nous n'osions pas nous l'avouer. Ma sœur semblait tout particulièrement affectée.

— Ce n'est rien, mademoiselle, dit M. Menon, c'est un jeu d'ombres, ne vous frappez donc pas...

— J'ai connu, reprit ma sœur, une famille russe dans laquelle ceci était passé à l'état de croyance : « Quand une ombre sort de la chambre d'un malade, il mourra le jour même ou certainement dans un temps prochain. »

Ma sœur se leva et entra chez ma mère, mon ami et moi nous restâmes silencieux. Ma sœur cadette, occupée ailleurs, revint près de nous et je lui racontait ce qui venait de se passer. Elle en parut toute surprise.

Je me levai, mon ami prit congé et nous sortîmes ensemble. Quand je rentrai, je trouvai mes deux sœurs auprès de ma mère;

elles me dirent qu'elle avait beaucoup souffert et, en effet, je la trouvai très abattue, très faible et elle répondit à peine à mes questions.

Ce qui m'étonne encore aujourd'hui, c'est que nous évitions de parler de cette apparition et cependant chacun de nous y pensait. Les jours qui suivirent furent des plus tristes, l'état de la malade s'aggravait visiblement.

La semaine suivante, j'étais seul avec ma mère : elle était dans la salle à manger, assise depuis quelques instants, dans son fauteuil, mes deux sœurs étaient sorties. Il était 5 heures, c'était l'heure habituelle de la visite du docteur D... — Jamais, je ne m'étais trouvé avec lui. Etudiant en médecine, je soupçonnais la gravité de l'état de ma mère et je n'avais pas le courage de m'exposer à recevoir, de la bouche du docteur, une sentence de mort que je ne prévoyais que trop déjà : aussi refusai-je d'aller lui ouvrir. Ma mère se leva et, à ce moment, je fus frappé par son attitude. C'était celle de l'ombre que nous avions vue : petite, courbée, elle s'avançait lentement vers la porte. Un châle lui couvrait les épaules et la tête ; on ne voyait point son visage ; ses bras étaient croisés sur sa poitrine.

Le 25 janvier, à 9 heures et demie ma mère mourut, nous laissant dans le plus profond désespoir.

Ces faits, je ne cherche plus à les expliquer, je vous les livre tels qu'ils se sont passés.

Dr ISNARD,
15, boulevard Arago.

3. — *Récit de M. Menon-Cornuet.*

Au commencement du mois de janvier 1878, j'arrivais un soir vers 7 heures chez mon ami, le docteur Isnard, qui était à cette époque étudiant en médecine, et habitait un appartement situé 28, rue Jacob, à Paris, avec sa mère et ses deux sœurs. J'étais venu prendre des nouvelles de Mme Isnard, alors et depuis longtemps dangereusement malade. Mes amis me retinrent à dîner. Mlles Isnard, leur frère et moi primes place à table dans la salle à manger contiguë à la chambre où la malade était alitée. Vers la fin du repas, la plus jeune des deux sœurs se retira pour quelques instants seulement et se rendit à la cuisine. La porte de la chambre occupée par Mme Isnard, bien que poussée contre son chambranle, n'était pas fermée, elle donnait dans la salle à manger, se trouvait près de l'angle de droite de la chambre et était voisine d'une autre porte faisant communiquer la salle à manger avec le salon. Ces deux portes, voisines l'une et l'autre du même coin de la salle à manger, étaient disposées en équerre. L'une et l'autre étaient pous-

sées et semblaient fermées ; mais elles n'étaient pas (du moins la porte vitrée) fixées par le pêne.

Pendant l'absence momentanée de Mlle Isnard (la cadette), sa sœur aînée, son frère et moi nous étions restés seuls à table au milieu de la salle à manger. Mon ami et moi nous voyions entièrement de notre place l'angle formé par les deux portes, l'une du côté droit de l'angle, séparant la salle à manger de la chambre de Mme Isnard mère, l'autre, du côté gauche de l'angle, séparant la salle à manger du salon et des autres pièces. De sa place, Mlle Isnard aînée avait en face d'elle un peu à droite l'angle formé par les deux portes ci-dessus indiquées.

Nous vîmes parfaitement une ombre glissant le long de la porte de la chambre de la malade et de la porte conduisant aux autres pièces, en un mot suivant complètement l'angle. Cette ombre, de la hauteur d'une personne un peu au-dessous de la moyenne, avait l'aspect d'une femme voilée très bas, à la manière des religieuses de différents ordres ; elle tenait la tête baissée. Elle apparut à l'embrasure de la porte de la chambre de la malade et suivit l'angle jusqu'à l'embrasure de l'autre porte. Elle me parut bientôt de moins en moins nette, et, arrivée à l'embrasure de la porte conduisant au salon, elle disparut. On eût dit qu'elle disparaissait sous le parquet. A ce moment les deux portes, qui s'étaient brusquement et simultanément ouvertes avant le passage de l'ombre, reprirent rapidement et simultanément, après son passage, leur position primitive, frappant un coup assez sec contre leurs chambranles. Le passage complet et le claquement des deux portes durant six à sept secondes environ.

Un peu interdits de ce que nous venions de voir, nous crûmes d'abord à une hallucination particulière à chacun de nous, mais, ayant eu tous trois et en même temps la même vision, nous dûmes abandonner cette hypothèse. Mlle Isnard jeune rentrant alors dans la salle à manger, qu'elle avait quittée pendant quelques courts instants, fut mise au courant de ce qui venait de se passer et ne nous croyait pas. Pendant ce temps elle n'était pas sortie de la cuisine. Je me levai et allai à la seule fenêtre de la salle à manger, pour m'assurer s'il n'était pas possible à une ombre d'être projetée au travers, mais il n'y avait aucune fenêtre où brillât de la lumière au même étage qu'au nôtre dans les bâtiments faisant face à notre appartement. Nous étions au 3e étage, sur la cour ; au-dessous il y avait plusieurs fenêtres laissant paraître quelque clarté, et un bec de gaz éclairait la cour, mais ce bec de gaz était précisément placé sous la fenêtre à 6 ou 7 mètres plus bas et ne pouvait être pour rien dans la question qui nous préoccupait.

L'hypothèse de la projection d'une ombre, venant se profiler là où nous la vîmes, et se faisant à travers une porte de la salle à manger, n'était pas davantage admissible. Il nous parut impos-

sible qu'un effet de lumière ait pu produire ce que nous avions vu et nous renonçâmes à trouver une explication satisfaisante.

Nous nous rendîmes auprès de la malade, et les soins que son état de santé nécessitait nous firent oublier momentanément ce que nous avions vu.

Quelques jours après, Mme Isnard mourait, et c'est seulement depuis cette époque que quelquefois nous avons reparlé de la mystérieuse apparition, sans avoir jamais pu nous l'expliquer.

G. Menon-Cornuet,
22, rue de Constantinople.

Paris, 15 novembre 1890.

4. — *Attestation de M. Josset.*

Je soussigné certifie que le Dr Isnard, un de mes amis intimes, m'a raconté, il y a un dizaine d'années, le cas très curieux du passage d'une ombre dans son appartement, observée simultanément par trois personnes. Cette ombre ressemblait exactement, me disait-il, à sa mère qui était alors gravement malade. Elle est morte d'ailleurs quelques jours après. Depuis nous avons souvent causé de ce fait qui nous paraissait d'autant plus surprenant que nous le croyions absolument isolé, et jamais le Dr Isnard n'a varié dans ses narrations.

L. Josset.
Pharmacien de 1re classe, 6, boulevard Arago, Paris.

5. — *Témoignage de Mlle V. Isnard.*

Je me souviens parfaitement que lorsque je revins dans la salle à manger, mon frère me fit le récit du fait étrange qu'il venait d'observer en même temps que ma sœur et M. Menon.

Je viens de lire leur narration et je puis certifier que les faits y sont rapportés tels qu'ils me furent racontés immédiatement après l'événement.

V. Isnard.

Observations

Nous avons sous les yeux l'extrait de l'acte de décès de Mme Isnard, dressé le 26 janvier 1878; nous en extrayons le passage suivant : « Marie-Joséphine de Boussois, rentière, décédée en son domicile, rue Jacob, 28, hier *(c'est-à-dire le*

25 *janvier* 1878), à onze heures du soir....., veuve de Jean-Augustin Isnard..... »

C'est donc bien le 25 janvier 1878, comme cela nous a toujours été affirmé, que Mme Isnard est morte.

Quoi que nous connaissions fort bien les témoins de cet étrange phénomène, qui sont de nos amis intimes; quoi qu'il ne nous soit pas possible de douter de leur sincérité, et que, d'ailleurs, nous sachions qu'ils ont raconté ce cas étrange à leurs amis intimes, il y a plus de dix ans, alors qu'ils ne connaissaient rien des phénomènes psychiques, nous avons visité l'appartement où il s'est passé, afin de nous assurer s'il ne serait pas possible d'attribuer cette étrange vision à la projection d'une ombre naturelle.

Après un examen des plus minutieux de la maison et de l'appartement, nous avons dû convenir qu'aucune ombre naturelle n'avait pu se projeter accidentellement là où elle avait été observée et qu'il n'était possible à aucun des témoins de la scène de se méprendre à cet égard.

Cette hypothèse est, d'ailleurs, corroborée par la ressemblance de l'ombre et de la malade qui avaient la même taille, le même costume et la même attitude, et elle plaide en faveur du caractère psychique du phénomène.

Aucun des trois témoins n'est sujet aux hallucinations et n'en a eu d'autre dans le cours de son existence.

La fille cadette de Mme Isnard, qui était dans la cuisine quand se produisit le phénomène, et dont l'ombre ne pouvait se projeter dans la salle à manger, était bien plus grande que sa mère qu'elle dépassait de seize centimètres; elle n'avait d'ailleurs pas de voile sur la tête, et son ombre, en admettant qu'elle eût pu se projeter là, n'aurait, en aucune manière, pu ressembler à celle qui fut observée.

D'ailleurs, cette ombre si particulière, était moins sombre que ne le sont d'habitude les ombres projetées : M. le Dr Isnard la compare à une toile d'araignée qui aurait, d'une manière bien nette et bien définie, la forme d'une femme.

M. Menon et Mlle Isnard l'ont vue se profiler sur les portes et sur l'angle des murailles, comme si elle y avait été projetée;

M. le Dr Isnard, au contraire, l'a vue dans l'espace, nettement détachée des portes et du mur, comme quelque chose d'objectif : pour lui, elle était occultante, c'est-à-dire qu'elle masquait ce qui était derrière elle, comme pourrait le faire un objet plus ou moins translucide.

En étudiant attentivement la disposition des lieux, le chemin parcouru par l'ombre et la position respective que chaque témoin occupait dans la salle à manger, on se rend aisément compte qu'il devait, ou au moins, qu'il pouvait en être ainsi, même si cette forme avait été réellement objective : M. Isnard, en effet, était placé assez près de la porte vitrée et perpendiculairement à elle; l'ombre, en sortant de cette porte vitrée pour gagner l'angle, puis l'autre porte, celle du corridor, était obligée de se diriger d'abord tout droit sur lui, il était donc facile à celui-ci de voir l'ombre dans l'espace, car à son point de départ, et durant un trajet d'environ un mètre, il ne pouvait la voir se projeter dans la salle à manger, puisqu'en cet état de choses, M. Isnard n'eût pu la voir projetée que sur le mur du fond de la chambre à coucher, profonde d'environ 6 mètres.

Au contraire, Mlle Isnard et M. Menon, placés plus loin de l'angle et de la porte, ne pouvaient voir l'ombre venir sur eux, et la direction de leurs regards, pendant qu'ils examinaient l'ombre, au lieu de rencontrer le grand espace vide de la chambre à coucher, serait tombée presque immédiatement sur l'embrasure de la porte vitrée, sur l'angle des deux murs et sur la porte du corridor, alors complètement ouverte.

Ainsi, et nous insistons sur ce point, *la manière différente dont l'ombre a été vue par les témoins semble tenir à la position de ces témoins, par rapport au trajet de l'ombre, et cette manière différente semble plaider en faveur d'une certaine objectivité.*

Nous n'oserions cependant pas conclure que l'apparition était véritablement objective et que les trois percipients ont réellement vu le double fluidique de la malade ou son fantôme; mais nous croyons devoir signaler à la méditation de chacun les six remarques suivantes :

Rem. I. — Un phénomène étrange et imprévu a été *spontanément et simultanément vu de la même manière par les trois personnes présentes*, dont l'attention a été éveillée par un coup de vent.

Rem. II. — Aussitôt après Mlle Isnard va voir sa mère et la trouve endormie.

Rem. III. — L'ombre ressemblait à la malade et en avait la démarche.

Rem. IV. — Aussitôt la malade se sent plus mal, son état empire progressivement et elle meurt quelques jours après.

Rem. V. — Il est impossible à une ombre projetée de pouvoir, en aucun cas, simuler le trajet parcouru par l'ombre observée.

Rem. VI. — Le coup de vent qui a éveillé l'attention des trois témoins, et accompagné l'ouverture des portes, avant le passage de l'apparition, s'est produit par un temps très calme et alors que toutes les fenêtres étaient fermées.

D'autre part, les témoins n'ont pas remarqué que l'air de la pièce fut agité quand ils ont entendu le mugissement et vu les portes s'ouvrir, comme il semble qu'eût dû le faire un véritable coup de vent.

Cela ne prouve pourtant pas absolument, il est vrai, qu'il n'y ait pas eu réellement un certain courant d'air : l'agitation de l'air, en effet, passe facilement inaperçue quand elle n'est pas très vive, surtout si l'attention est distraite par autre chose.

DARIEX.

ESSAI SUR LA PREUVE DE LA CLAIRVOYANCE

PAR Mme HENRY SIDGWICK [1]

Avant de commencer à examiner les preuves de la clairvoyance, il me semble nécessaire de bien établir en quoi elle consiste. On emploie souvent le mot clairvoyance dans un sens vague, et sa signification est fort variable. Dans le présent travail, je désignerai ainsi la faculté d'acquérir anormalement, mais sans lire dans la pensée des personnes présentes, une connaissance des faits, semblable à celle que nous acquérons normalement en nous servant de nos sens. Et, malgré l'étymologie du mot, je ne limite pas son sens à la connaissance obtenue normalement par la vue, pas plus qu'à celle des faits actuels. Il peut comprendre aussi la connaissance du passé et au besoin celle de l'avenir.

D'un autre côté, il ne comprendra pas la faculté de voir les apparitions ou les visions. La connaissance clairvoyante peut se présenter à la conscience du sujet sous la forme d'une vision, mais nous ne dirons pas ici qu'une vision est « clairvoyante », à moins qu'elle ne soit véridique, ce qui n'arrive pas, est-il besoin de le dire, pour beaucoup et peut-être la plupart des visions.

Enfin le mot ne me servira pas non plus pour désigner la connaissance anormale d'un simple fait que nous sommes habitués à attribuer à la télépathie : A... meurt et en même temps son ami B... ressent au loin une impression relative à A..., ou bien voit apparaître A... ou, peut-être même, sait que A... est mourant. Si c'est là que s'arrête la connaissance du fait, je le considère comme un simple cas de télépathie, distinct d'un cas de clairvoyance. Mais il arrive quelquefois

(1) Trad. des *Proceedings S. P. R.*, par M. Marcel Mangin.

que B... semble voir la scène de la mort de A... telle qu'elle a lieu, à l'instant même où elle se passe, avec des détails que nous ne pouvons guère supposer être inventés par B... ou être dus à une prévision ou à une association d'idées, détails qui ne peuvent pas, vraisemblablement, s'être peints consciemment dans l'esprit de A... Un cas semblable trouve sa place parmi les faits de clairvoyance bien que nous puissions trouver la télépathie suffisante pour l'expliquer, parce que, comme nous le verrons dans la suite, il y a des cas très semblables où l'hypothèse de la télépathie est difficile à soutenir.

Nous exclurons une classe de cas — souvent appelés de clairvoyance par les anciens auteurs — ce sont ceux où la révélation faite par le sujet est celle d'un fait connu par quelque personne présente. L'expérience montre que des sujets se figureront voir par eux-mêmes des scènes qui n'ont d'existence que dans l'esprit d'une personne présente, de sorte que l'impression anormale doit être rapportée à la transmission mentale. Un bon exemple de cela nous est donné dans *Phantasms of the Living* (vol. I, p. 97)[1]. Mme W..., hypnotisée par M. G.-A. Smith, décrit avec une apparente clairvoyance, une chambre qu'elle ne connaît pas, mais qui est connue de M. Smith ; elle aperçoit sur la table une ombrelle ouverte qui n'avait d'existence que dans l'imagination de M. Smith. De tels cas montrent que, si une faculté de clairvoyance indépendante existe, bien qu'elle puisse sans doute s'exercer en présence de personnes connaissant les faits révélés, il devient cependant dans ces circonstances bien difficile de prouver son existence. Mais quoi qu'on voie facilement une raison pour séparer ces cas de ceux de clairvoyance véritable, je n'oserais pas encore dire que la ligne ainsi tracée ait une valeur scientifique. Il est indéniable que la preuve d'une perception clairvoyante, à distance, est souvent très mêlée de preuves de perceptions semblables qui peuvent être dues à la transmission mentale des personnes présentes, et il

(1) *Phantasms of the Living*, par MM. Gurney, Myers et Podmore, traduit en français par L. Marillier, sous le titre de : *Les Hallucinations télépathiques*. 1 vol. in-8. (F. Alcan, éditeur.)

se pourrait donc bien que la perception clairvoyante des scènes éloignées fût facilitée par la transmission mentale des assistants.

Nos connaissances sur ce sujet sont trop bornées pour que nous puissions formuler une définition scientifique, et il est d'ailleurs bien douteux qu'une bonne définition nous permît d'établir une classe de phénomènes ayant une explication commune, spéciale pour eux seuls. Tout ce que nous pouvons faire maintenant est de définir provisoirement une certaine région à explorer, dans l'espoir que la définition nous aidera à préciser quels sont les faits à expliquer, à montrer les connexions avec les faits déjà connus, comme ceux de télépathie et d'hypéresthésie, et à découvrir combien nous sommes forcés d'élargir l'idée que nous nous faisions de la possibilité d'acquérir des connaissances « supernormales » et des manières dont ces connaissances peuvent être obtenues. Nous aurons deux divisions : 1° la connaissance clairvoyante de faits connus par quelqu'un, comme, par exemple, ce que fait AB au loin ; 2° la connaissance clairvoyante de faits inconnus à tout habitant de la terre, comme, par exemple, un numéro tiré au hasard d'un sac et que l'on n'a pas regardé. Dans le présent travail je me propose de parler de la première espèce de clairvoyance seulement.

Il convient encore, avant d'entrer dans le vif du sujet, d'examiner rapidement les sources d'erreur dont il faut se garer, et les explications possibles des phénomènes. Il y a naturellement la possibilité fréquente de mauvaise foi. C'est aux lecteurs à juger eux-mêmes de sa probabilité ou de son improbabilité dans chaque cas particulier, mais je n'apporterai ici aucun cas où la mauvaise foi me semble probable. Il faut ensuite tenir souvent compte de l'inattention ou des défauts de mémoire dans beaucoup de récits n'ayant pas été faits à temps. Ces possibilités ont été discutées à fond dans *Phantasms of the Living* et nous n'y reviendrons pas. Dans un prochain travail nous examinerons la possibilité des mauvaises observations et nous aurons à voir si la connaissance que l'on suppose ne pouvoir être acquise par les moyens ordinaires, ne peut l'être en réalité ; c'est alors que nous aurons

recours principalement à l'hypéresthésie, à la mémoire latente. Dans le présent travail, les explications possibles les plus importantes seront la coïncidence fortuite, la pénétration, et finalement la télépathie qu'il ne faut jamais perdre de vue, car, lorsque nous nous occupons d'une perception de faits connus à quelque personne éloignée, nous pouvons toujours nous demander si cette connaissance n'a pas été pour quelque chose dans la perception par le sujet. Ne perdant pas de vue cette hypothèse, je m'efforcerai de ranger les cas le mieux possible suivant le degré de difficulté à leur appliquer cette hypothèse et je tiendrai compte de la connexion, s'il y en a une, entre la personne éloignée (que j'appellerai provisoirement l'agent) et le sujet ; je tâcherai de voir jusqu'à quel point l'agent avait dirigé sa pensée vers le sujet et si quelque crise était sur le point d'intervenir dans la vie de l'agent.

Je commencerai par des cas tout à fait analogues à ceux qui sont cités dans *Phantasms of the Living*, comme cas de clairvoyance télépathique et dans lesquels la télépathie est à première vue la plus simple explication. Dans ces cas l'agent est clairement désigné, et sa connexion avec le sujet l'est aussi ; la situation de l'agent est généralement d'un caractère remarquable et exceptionnel. De plus, dans la plupart de ces cas, l'impulsion initiale ou le trouble psychique qui engendre la vision, existe, autant que nous pouvons le voir, du côté de l'agent, le sujet étant dans un état normal, du moins en apparence, et n'attendant ni ne cherchant une vision.

Le premier cas que je donnerai nous vient de la branche américaine de la Société. M. A.-B. Wood écrit ce qui suit à M. F.-A. Nims, un sociétaire américain.

XXXII. — CAS DE Mme PAQUET

Muskegou, 29 avril 1890.

Cédant à votre conseil et à la requête de M. Richard Hodgson, j'ai demandé une entrevue à Mme Agnès Paquet et obtenu l'information suivante sur l'étrange chose qui lui est arrivée le jour de la mort de son frère. Je vous envoie ces documents, les considérant comme les renseignements les plus complets et les plus clairs qu'on puisse obtenir et croyant que vous pouvez poser d'autres questions qui amèneront des réponses importantes.

Constatation de l'accident.

Le 24 octobre 1889, Edmond Dunn, frère de Mme Agnès Paquet, servait comme chauffeur mécanicien, sur le *Wolf*, petit steamer qui remorque les vaisseaux dans le port de Chicago. Vers 3 heures de l'après-midi, le remorqueur fut attaché à un vaisseau pour lui faire remonter la rivière. Pendant qu'il ajustait la bouée, M. Dunn tomba par-dessus le bord et se noya. Le corps ne fut retrouvé que trois semaines après l'accident, étant remonté à la surface près de l'endroit où M. Dunn avait disparu.

Récit de Mme Paquet.

Je me levai, le matin du jour de l'accident, à l'heure ordinaire : il était sans doute 6 heures. J'avais bien dormi, sans rêves, ni réveils soudains. Je me réveillai triste et abattue, sans pouvoir secouer ce malaise. Après déjeuner, mon mari alla à son ouvrage ; les enfants partirent pour l'école, me laissant seule à la maison. Peu après, je me décidai à faire du thé et à en boire. J'entre dans l'office : je prends la boîte à thé, et, en me retournant, je trouve là, devant moi, à quelques pieds de distance, mon frère Edmond — ou son image exacte. Le fantôme me tournait presque le dos ; il se penchait en avant, comme s'il tombait entraîné par deux cordes ou par l'enroulement d'une corde tirant sur ses jambes. La vision ne dura qu'un moment et disparut derrière une rampe ou garde-fou, mais elle fut très distincte. Je laissai tomber le thé, cachai ma figure dans mes mains, et m'écriai : « Mon Dieu ! Edmond est noyé ! »

Vers 10 heures et demie du matin, mon mari recevait un télégramme de Chicago lui annonçant que mon frère s'était noyé ! En arrivant à la maison, il me dit : « Edmond est malade, il est à l'hôpital de Chicago. Je viens de recevoir un télégramme. » A quoi je répondis : « Edmond s'est noyé, je l'ai vu tomber dans l'eau. » Je donnai alors une description détaillée de ce que j'avais vu. Je dis que mon frère, quand je le vis, était nu-tête, qu'il portait une chemise bleue de matelot et pas d'habit, et qu'il avait été entraîné par-dessus une rampe ou garde-fou. Je notai que le pantalon était relevé et laissai voir la doublure blanche. Je décrivis aussi l'aspect du bateau à l'endroit où mon frère était tombé

Je ne suis pas nerveuse, et, ni auparavant ni depuis, il ne m'est jamais rien arrivé de pareil.

Mon frère n'était pas sujet à des faiblesses ni à des vertiges.

Agnès Paquet.

Rapport de M. Paquet.

Vers 10 heures et demie du matin, le 24 octobre 1889, je reçus un télégramme de Chicago m'annonçant que mon beau-frère, Edmond Dunn, venait de se noyer à 3 heures du matin. Je rentrai aussitôt à la maison et pour amortir le coup que cette nouvelle porterait à ma femme, je lui dis : « Edmond est malade et à l'hôpital de Chicago : je viens de recevoir un télégramme. » A quoi elle me répondit : « Edmond s'est noyé, je l'ai vu tomber dans l'eau. » Elle me décrivit l'apparence et les habits de son frère, tels qu'elle le raconte dans son rapport, ainsi que l'aspect du bateau, etc.

Je partis pour Chicago, et, en arrivant, je trouvai la description du bateau, faite par ma femme, très exacte, bien qu'elle n'ait jamais vu ce bateau. Les hommes de l'équipage confirmèrent la description des vêtements, etc., excepté l'absence du chapeau. Ils dirent que M. Dunn avait acheté un pantalon quelques jours avant l'accident, et, comme il était un peu trop long, il l'avait relevé en le roulant et qu'on voyait en effet la doublure comme l'avait vu ma femme.

Le capitaine qui était à la barre, au moment de l'accident, ne voulait pas en dire long. Il pensait que mon beau-frère avait été pris d'une faiblesse ou d'un vertige ; mais un matelot (Frank Yemont) dit à un de ses amis que lui (Yemont) se tenait sur l'avant du bâtiment qui était remorqué et qu'il vit l'accident. Il constata que mon beau-frère fut pris par la corde et jeté par-dessus bord comme l'avait décrit ma femme. Je pense que le capitaine aurait voulu éviter la responsabilité du malheur, car il n'avait aucun droit d'ordonner à un chauffeur de manier la haussière.

Mon beau-frère, à ma connaissance, n'avait jamais été sujet à des faiblesses ou à des vertiges.

Peter PAQUET.

M. Wood écrivait le 12 août 1890 :

Suivant votre désir, j'ai eu les rapports de première main... J'ai fait mon enquête avec soin, mais on n'a pu rien avoir du matelot Yemont. Une lettre envoyée à la dernière adresse que l'on connaissait, m'a été renvoyée.

A.-B. WOOD.

Ainsi Mme Paquet non seulement a eu une forte impression au sujet de son frère, à une heure très rapprochée de celle de sa mort, non seulement elle a su qu'il venait de mourir, mais elle a vu une représentation plus ou moins exacte de la scène de sa mort.

On aura remarqué que l'impression n'a pas eu lieu à l'instant même de l'événement mais environ six heures après. Elle a été précédée d'un sentiment de dépression commençant au moment du réveil et l'on est d'abord tenté de supposer que Mme P... a vu l'événement en rêve et l'a oublié, et que la vision subséquente a été le résultat d'une revivification du rêve dans sa mémoire; mais nous n'en savons pas assez pour affirmer cela et cette supposition peut être combattue par l'histoire de Mme Storie, racontée dans les *Phantasms* (vol. I, p. 370, n° 134), histoire qui ressemble à celle de Mme Paquet. Mme Storie nous dit que toute la soirée elle se sentit nerveuse d'une façon inusitée et que, quand elle alla se coucher, elle eut un rêve remarquable où elle vit une série de scènes qui, plus tard, furent trouvées avoir un rapport évident avec la mort de son frère qui avait été tué par le passage d'un train, quatre heures plus tôt. Dans son cas, la névrosité ne peut pas être considérée comme télépathique, puisqu'il est constaté qu'elle a commencé avant l'accident; mais il semble tout à fait admissible que la névrosité et la dépression peuvent avoir été des conditions rendant la vision possible.

Un autre cas remarquablement semblable à celui de Mme Paquet et où l'on retrouve les mêmes particularités de dépression et de retard dans l'impression, est celui du n° 65 dans *Phantasms* (vol. I, p. 268). Comparez aussi les cas 144 et 135 du même volume : M. Gurney regarde le retard comme une forte preuve en faveur de l'explication télépathique (même vol., p. 373).

Le cas suivant, bien que l'accident ait été heureusement d'une nature moins sérieuse, est très frappant, et le fait que le sujet rappela sa vision presque au moment où elle eut lieu, et avant de savoir qu'elle était véridique, lui donne une grande valeur. Il nous a été envoyé par le Dr Elliott Coues, de Washington, une semaine après qu'il a eu lieu. Le Dr Coues écrit :

XXXIII. — CAS DE Mme B.

1726 N. street N. W-Washington D. C. S A. 21 janvier 1889.

Parmi beaucoup de cas qui sont à ma connaissance et prouvent

l'existence et l'exercice de certaines facultés psychiques chez les personnes communément appelées clairvoyantes, j'en choisis un qui, je pense, intéressera votre Société, non par ce qu'il a de mystérieux ou de nouveau, mais par son extrême simplicité et sa complète authenticité. L'incident est du caractère le plus banal, sans conséquence aucune pour ceux à qui il est arrivé, et je ne puis voir de raison pour qu'il ait éveillé l'activité des facultés clairvoyantes plus qu'une quantité d'autres petits événements journaliers; à moins que peut-être quelque rapport magnétique très particulier n'existât entre l' « agent inconscient » et le « sujet ».

Les personnes qui ont pris part d'une façon inattendue et nullement préparée à cette expérience de science psychique me sont très connues. Mme E.-A. Conner, qui a la bonté de me permettre de publier son nom, est très connue dans ce pays comme un écrivain et conférencier d'un talent distingué. L'autre dame désire ne pas être nommée, mais je peux me porter garant de ses facultés psychiques et de son entière bonne foi, après une intimité de plusieurs années.

Le cas est simplement ceci. A Washington, D. C., le 14 janvier 1889, entre 2 et 3 heures de l'après-midi, Mme Conner montait chez elle, n° 217, Delaware avenue, portant des papiers. Elle trébuche, tombe, ne se fait pas mal, se relève toute seule et entre chez elle.

Au même moment ou à peu près — certainement dans la même heure, — probablement dans la même demi-heure, peut-être à l'instant même — une autre dame, que nous appellerons Mme B., est assise et coud dans sa chambre, environ à une distance d'un mille et demi. Les deux dames sont amies, bien qu'il n'y ait pas très longtemps qu'elles aient fait connaissance. Elles s'étaient promenées ensemble la veille (le dimanche 13 janvier), mais ne s'étaient pas vues ce jour-là (le 14). — Mme B... voit le petit accident dans tous ses détails. La vision ou image est minutieusement exacte (comme cela a été prouvé par la suite); néanmoins, la chose est si complètement inattendue et surprenante qu'elle croit plutôt à une invention passagère de son imagination. Mais l'impression mentale est si forte qu'elle y pense continuellement et qu'elle écrit à Mme Conner la lettre ci-jointe. Cette lettre est écrite, cela va sans dire, sans qu'il y ait eu aucune communication entre les deux dames. Mme Conner la reçoit le lendemain matin, mardi 15.

Il se trouve que je m'étais rendu chez Mme Conner ce jour-là pour une autre commission; elle me tend la lettre et en constate verbalement l'exactitude dans chaque détail essentiel. Le petit accident était arrivé exactement comme Mme B... le décrivait, d'après la sensation clairvoyante qu'elle avait eue.

Vous pouvez publier la lettre, en supprimant seulement le nom de son auteur. Sa naïveté, sa spontanéité et l'évidente absence

de toute réflexion après coup reflètent l'événement si parfaitement que tout ce que j'ai écrit serait superflu si ce n'était que je suis, moi aussi, capable d'attester, d'après Mme Conner elle-même, que l'impression psychique faite sur Mme B... était le reflet exact d'un fait réel.

Elliott Coues.

Voici la lettre en question :

Lundi soir, 14 janvier 1889.

Ma chère amie. Je sais que vous serez surprise de recevoir un mot de moi si vite, mais vous ne le serez pas plus que je ne l'ai été aujourd'hui. Je vous ai vue, par clairvoyance, dans une situation assez ennuyeuse. Je doute beaucoup qu'il y ait quelque vérité dans cette vision, et cependant je vais vous la raconter. Riez-en si vous voulez.

J'étais assise dans ma chambre, cet après-midi, vers 2 heures, et en train de coudre ; qu'est-ce que je vois? vous-même, chère amie ; mais dans quelle position, mon Dieu. Je ne veux pas trop exciter votre curiosité ni mettre à l'épreuve votre patience trop longtemps, j'en viens tout de suite au fait. Vous tombiez dans l'escalier du fond de la cour. Vous aviez votre jupe noire et votre corset de velours, votre petit chapeau de paille et dans votre main quelques papiers. Quand vous êtes tombée, le chapeau s'en est allé d'un côté et les papiers de l'autre. Vous vous êtes relevée très vite, vous avez remis votre chapeau, repris vos papiers et vous êtes rentrée en hâte à la maison. Vous ne paraissiez pas avoir de mal, mais vous aviez l'air un peu mortifiée. Tout cela fut si clair pour moi que j'eus dix fois pour une l'envie de m'habiller et de venir voir si cela était vrai, mais franchement je me disais qu'une femme sobre et active comme vous ne trébucherait pas de cette façon et je pensai qu'il valait mieux rester tranquille. Et maintenant que dites-vous d'une vision comme celle-là? Renferme-t-elle quelque vérité. Je me sens prête à me tordre de rire chaque fois que j'y pense ; vous aviez l'air si drôle, étendue dans la cour.

Je puis me représenter la maison où vous habitez, mais je suis absolument incapable de dire s'il y a des marches pour aller du chemin dans la cour, telles que je les ai vues, ou s'il n'y en a pas.

Maintenant, dites-moi, ma chère, si j'ai bien vu ou non, ou si la chose m'a été montrée simplement pour me donner quelque sujet de rire.

J'espère que la nuit dernière vous êtes rentrée sans aventures, et je vous souhaite bonne nuit.

Votre dévouée amie.

Cette lettre nous est venue dans une enveloppe adressée à

Mme E.-A. Conner, 217, Del. Av., N. E. Washington, D. C. et avec les timbres D. C., 15 janv., 7 heures avant midi et Washington N. E. C. S., 15 janv., 8 h. avant midi. Quelques-unes des autres lettres du timbre sont illisibles.

M. Myers écrivit à Mme Conner (qui est partie maintenant pour New-York) pour lui faire quelques questions relatives à l'incident. Voici ces questions et les réponses qui leur furent faites le 7 mars 1889.

1re *Question.* — *a*) La lettre de Mme B. donnait-elle une description exacte de l'accident (comme vous l'avez dit au Dr Coues).

b) Jupe noire, corsage de velours, petit chapeau de paille, cette description est-elle exacte? Etait-ce le costume que vous aviez la dernière fois que vous vîtes Mme B. ?

1re *Réponse.* — *a*) Je ne puis que vous répéter : « Oui, exactement. » *b*) La description est aussi exacte que si je l'avais faite moi-même. Je ne sais pas si ce costume était celui que j'avais la dernière fois que Mme B. m'a vue, mais c'en était un qu'elle avait vue souvent.

2e *Question.* — Avez-vous bien vérifié l'heure de l'accident? Il semble que si la vision de Mme B. a eu lieu peu après deux heures, elle a précédé l'accident que le Dr Coues dit avoir eu lieu entre 2 et 3 heures.

2e *Réponse.* — J'écrivais ce jour-là dans la *Congressional Library*. J'avais fini mon travail et sortais, en traversant le « Capitole Building ». Je jetai un coup d'œil sur l'horloge dans la salle, il était 3 heures moins 20. Pas plus d'une minute après j'arrivais aux marches où je fis cette chute, de sorte qu'il devait être 3 heures moins 19 minutes. Je ne puis affirmer si la vision a précédé l'accident.

3e *Question.* — Avez-vous entendu dire à Mme B. qu'elle ait eu de vous une vision du même genre une autre fois, et, si oui, cette vision a-t-elle été véridique?

3e *Réponse.* — Mme B. et moi nous sommes amies intimes. Déjà auparavant elle a eu une vision de moi une ou deux fois, mais seulement sous une forme vague, et ne faisant rien de particulier.

4e *Question.* — Pour la forme, je vous demanderai s'il ne

vous est arrivé qu'une seule et unique fois de faire une semblable chute sur des marches?

4e *Réponse*. — J'ai trébuché et suis tombée quelquefois, mais pas plus souvent qu'une autre.

Pour moi la preuve la plus convaincante de l'exactitude de la vision est cette phrase de la lettre, ainsi conçue, si je m'en souviens bien : « Je ne sais pas s'il y a des marches du chemin à la cour, etc. »

Le fait est qu'il y en avait deux, la rue ayant été creusée, Mme B. n'avait jamais vu cette maison, puisque je ne m'y étais installée que depuis peu de jours.

Eliza Archard Conner.

Le cas suivant, américain également, ressemble aux deux derniers, sauf que l'impression du sujet fut un rêve au lieu d'être une vision à l'état de veille, et alors il est plus probable, comme un rêve est une chose plus commune qu'une vision, qu'elle a été due à une coïncidence fortuite, bien que la correspondance du moment, la vivacité et la netteté du rêve rendent très improbable cette explication. Le sujet, M. H.-M. Lee, fils du feu Dr Henry Lee, évêque de Iowa, écrit à un parent ce qui suit :

XXXIV. — CAS H.-M. LEE

Syracuse N.-Y., 16 déc. 87.

Je dois dire d'abord qu'il y avait entre mon père et moi un lien particulier d'affection plus fort que les liens ordinaires entre père et fils, et depuis des années il me semblait connaître et sentir quand il était en danger, fussions-nous même séparés de plusieurs milles. Voici un de ces cas. Pendant la guerre mon père eut à aller à Saint-Joseph-Mo. Pour cela, il fallait passer par Quincy-Ill et prendre les trains d'Hannibal et de Saint-Joseph. Pendant que j'étais occupé à mes affaires à la banque, je me sentis soudain averti que mon père était en danger; et à son retour je lui demandai ce qui lui était arrivé. Il me raconta que la voiture où il était dérailla et fit deux tours sur elle-même en tombant en bas du remblai. Il perdit connaissance et on l'emporta le croyant mort. Il fut au moins vingt minutes avant de revenir à lui. Naturellement, avec sa corpulence et son poids, ce fut pour lui une rude secousse, mais il put continuer son voyage et finir ses affaires. Il voulait ne rien dire de l'accident, comme nous étions tous dans l'anxiété pendant ses tour-

nées par ces temps de trouble où l'on faisait si souvent dérailler les trains et les assaillait à coups de fusils; mais, en voyant que je connaissais la chose — comment, c'est ce qu'aucun de nous ne s'expliquait, — il me dit en confidence que l'accident arriva au moment même où je fus averti. Depuis, il me semblait que je le suivais et savais quand il était en danger, bien que je fusse impuissant à prévenir le malheur.

La nuit où il tomba dans l'escalier (en 74) je revenais de mes affaires, vers 8 heures, après une journée de travail très fatigante et je me retirai aussitôt après le souper. J'ai l'habitude de me coucher du côté du mur. Nos têtes sont du côté du nord, de sorte que je suis sur le côté ouest du lit. Je tombai endormi aussitôt que ma tête toucha l'oreiller et je dormis d'un sommeil lourd et profond. Je n'entendis pas ma femme se coucher et je ne vis rien jusqu'au moment où mon père m'apparut en haut de l'escalier en train de tomber. Je me précipitai pour le saisir et sautai à bas du lit en faisant beaucoup de bruit. Ma femme se réveilla en demandant ce que diable je pouvais bien faire. J'avais aussitôt allumé une lampe et vu à ma montre qu'il était 2 heures un quart. Je demandai à ma femme si elle avait entendu le fracas. Elle me dit que non. Je lui dis alors ce que j'avais vu, mais elle essaya de m'en faire rire, sans y réussir. Je ne dormis plus de la nuit, je ne m'étais même pas recouché, tant l'impression avait été trop vive pour que je pusse mettre en doute que mon père s'était gravement fait mal. J'allai à la ville de bonne heure le matin et télégraphiai à la maison demandant si tout allait bien : je reçus une lettre de mon père qui confirmait l'exactitude de ma vision correspondant avec l'événement à la même minute. Le triste résultat de la chute, nous ne la connaissons tous que trop, mais comment à une distance de plus de trois milles je vis mon père tomber, je ne prétends pas l'expliquer, et, si dans la suite de vos recherches vous pouvez jeter quelque lumière sur ce sujet, je vous serai bien reconnaissant si vous avez la bonté de me l'écrire.

H.-M. Lee.

M. Hodgson a reçu le récit suivant du même incident que lui fit l'évêque d'Algowa :

Toronto, 29 déc. 87.

Cher monsieur,

Voici l'incident relatif à l'évêque Lee dont je vous parlais dans ma dernière lettre :

Pendant l'été de 1874, l'évêque occupa une nouvelle résidence (à Iowa, Davenport ou Burlington), bâtie pour lui par son diocèse. Peu habitué aux installations intérieures, il fit une nuit un

faux pas en passant par l'escalier, croyant entrer dans sa chambre, et tomba en bas de la vingt-unième marche je crois. Il fut, cela va sans dire, gravement blessé, bien que, chose étonnante pour un homme d'un poids pareil, il n'eut rien de cassé. Comme il lui fallait des soins et un traitement spéciaux, il vint à Hyde-Park près de Chicago, où je demeurais. A l'époque de l'accident, un des fils de l'évêque habitant une ville à plusieurs centaines de milles à l'ouest de Iowa-Denver, je crois. Une nuit ce jeune homme sauta hors de son lit dans un état de grand alarme et d'excitation, en criant : « Mon père vient de faire une chute grave. » Sa femme essaya de le calmer en lui disant que ce n'était qu'un mauvais rêve, mais il répondit : « Non, non, ce n'est pas un rêve, j'ai entendu le bruit de la chute. » Il se leva, alluma une lampe et regarda sa montre, c'était la même nuit et presque à la même minute que la chute de l'évêque avait lieu.

Je tiens ce récit de la bouche même de l'évêque. Il mourut peu après, d'un érysipèle traumatique.

E. Sullivan, évêque d'Algowa.

On trouvera dans *Phantasms of the Living* (vol. I, p. 338, n° 108), un cas singulièrement semblable à celui-là, où le chanoine Warburton se réveille en sursaut voyant son frère tomber dans un escalier. Comparer aussi le n° 24 dans le même volume, p. 202.

Le cas suivant nous a été envoyé en août 1890 par Mme A. de Holstein (29, avenue de Wagram, Paris), une associée de notre Société, qui nous a souvent rendu de grands services. Ce cas est un peu moins satisfaisant comme preuves que le dernier, parce que le rêve ne fut raconté à personne avant que son caractère véridique eût été reconnu; il semble cependant avoir fait dans le temps tant d'impression sur le Dr Golinski qu'il devient improbable que les détails en aient été beaucoup changés plus tard. Le cas diffère des précédents en ce que l'impression clairvoyante semble avoir été due non à quelque rapport entre l'agent et le sujet ou à quelque crise spéciale subie par l'agent, mais à son anxiété et son désir intense d'avoir du secours.

XXXV. — CAS DE M. LE Dr GOLINSKI

Médecin pratiquant, à Krementchug en Russie.

J'ai l'habitude de dîner à peu près à 3 heures de l'après-midi

et de faire après ce repas un petit somme d'une heure ou une heure et demie. Au mois de juillet 1888, je me suis couché comme d'habitude sur un canapé et je me suis endormi à peu près à 3 heures 30. J'ai rêvé qu'on sonnait et que j'avais la sensation ordinaire un peu désagréable qu'il fallait me lever et aller chez un malade. Puis je me suis vu directement transporté dans une petite chambre aux tentures sombres. A droite de la porte d'entrée se trouve une commode et sur cette commode je vois une bougie ou une petite lampe à pétrole d'une forme toute particulière. Je suis vivement intéressé de la forme de cette bougie différente de toutes celles qu'il m'était arrivé de voir. A gauche de la porte d'entrée, je vois un lit sur lequel se trouve une femme qui a une forte hémorragie. Je ne sais pas comment je suis parvenu à savoir qu'elle a une hémorragie, mais je le sais. Je fais un examen de la femme, mais en quelque sorte par acquit de conscience, car je sais d'avance à quoi m'en tenir, quoique personne ne me parle. Ensuite je rêve d'une façon vague de quelques secours médicaux que je donne, puis je m'éveille d'une manière inhabituelle. Ordinairement je me réveille lentement, je reste quelques minutes dans un état d'assoupissement, mais cette fois je me suis réveillé presque en sursaut, comme si quelqu'un m'avait éveillé. En me réveillant j'ai entendu dans la chambre voisine l'horloge sonner la demie. Je me suis demandé : « La demie de quoi est-ce donc ? » et en regardant ma montre j'ai vu qu'il était 4 heures et demie.

Je me suis levé, j'ai allumé une cigarette, et je me promenais par la chambre dans un état d'excitation toute particulière, réfléchissant au rêve que je venais de faire. Depuis assez longtemps, je n'avais pas eu de cas d'hémorragie d'aucun genre dans ma clientèle et je me demandais quelle pouvait être la cause qui provoquait ce rêve.

Environ dix minutes après mon réveil, on sonna et je fus appelé chez un malade. En entrant dans la chambre à coucher, je fus saisi, car je reconnus la chambre dont je venais de rêver. C'était une femme malade et ce qui me frappa surtout c'étaitt une bougie à pétrole placée sur la commode, absolument à la même place, et de la même forme, comme dans mon rêve, que je voyais pour la première fois. Mon étonnement fut si grand que j'ai, pour ainsi dire, perdu la distinction nette entre le rêve passé et la réalité présente, et, m'approchant du lit de la malade, je lui dis affirmativement : « Vous avez une hémorragie, » et je ne revins à moi que lorsque la malade me répondit : « Oui, mais comment le savez-vous ? »

Frappé de la coïncidence étrange de mon rêve avec ce que j'ai vu, j'ai demandé à la malade quand elle avait décidé d'envoyer me chercher. La malade m'a raconté qu'elle était indisposée depuis le matin. A peu près à 1 heure de l'après-midi apparut une légère hémorragie et du malaise, mais elle n'y fit pas atten-

tion. L'hémorragie devint très forte après 2 heures et la malade était déjà inquiète. Son mari n'étant pas à la maison, elle ne savait que faire, et se coucha croyant que cela s'arrêterait. Entre 3 et 4 heures elle était toujours indécise et dans une grande anxiété. A peu près à 4 heures 30 elle se décida à m'envoyer chercher. La distance entre ma maison et celle de la malade est de vingt minutes de marche. Je ne connaissais la malade que pour l'avoir soignée dans le temps, mais je ne savais rien de l'état actuel de sa santé. — En général je ne rêve pas souvent et c'est le seul rêve de ma vie que je me suis rappelé, grâce à son caractère véridique.

Le Dr Golinski quitta Paris subitement sans avoir signé le récit ci-dessus, qui fut fait de vive voix en russe par lui-même à Mme de Holstein, et celle-ci le traduisit en français. Plus tard il écrivit à M. Myers une lettre dont je transcris ici une partie.

Lubny, gouvernement de Poltava (Russie), 15 octobre 1890.

Monsieur,

J'ai reçu de M. le Dr Holstein, de Paris, une lettre avec prière de constater tout ce qu'il vous a écrit à propos du rêve véridique que j'ai eu l'année dernière (c'est-à-dire, il y a maintenant deux ans). C'est la première fois dans ma vie, que j'ai eu un rêve pareil, et pour moi c'était si étonnant que je le racontai à mon ami M. le Dr Holstein, et priai Mme Holstein de prendre les notes en anglais pour la Société psychique de Londres. J'ai relu les notes prises par Mme de Holstein, concernant ce rêve que j'ai eu au mois de juillet 1888, et je puis constater ici que ces notes sont exactes. Je dois ajouter que je pratique la médecine et que les questions de psychologie ne me sont pas étrangères. Mais en psychologie comme dans les autres sciences en général, je suis trop positif pour tirer des conclusions de faits semblables. Là où je ne vois qu'une coïncidence occasionnelle, vous trouverez une action psychique indubitable. J'estime plus les faits que les théories, et c'est pourquoi je suis heureux d'être utile à la Société psychique de Londres.....

C. Golinsky.

Nous pouvons peut-être comparer ce cas avec le cas n° 141 des *Phantasms* (vol. I, p. 379), quoique le parallélisme ne soit pas très complet.

Je passe à un cas d'un caractère entièrement différent et qui est particulièrement intéressant comme appartenant à la

classe des cas rares de réciprocité, cas où l'on dirait qu'il y a une perception mutuelle entre les deux parties. De chaque côté il y a action et impression, dans le cas présent il y a encore cette complication qu'une troisième personne a partagé l'impression de l'une des deux autres. Ce qui est arrivé à l'une d'elles seulement — Mme Wilmot — a rapport à notre sujet. Il lui sembla être transportée là où était son mari, et elle apprit au même instant, sur ce qui l'entourait, des détails qu'elle ne peut pas vraisemblablement avoir imaginés. C'est encore un cas qui nous vient d'Amérique. La première lettre que nous donnons est adressée au colonel T.-W. Higginson, associé de la Branche américaine.

XXXVI. — CAS WILMOT (cas collectif).

Bridgeport, Ct, 18 déc. 1889.

Si le présent récit est de quelque intérêt pour le comité de la Société de recherches psychiques, on peut le mettre dans ses archives ou le publier. Il me fut fait par M. S.-R. Wilmot, manufacturier de Bridgeport, il y a plusieurs années, je l'ai écrit de mémoire, et il a été relu par M. Wilmot. Lui, sa femme et sa sœur, vivent encore ici, et répondront, j'en suis sûr, aux questions que vous leur ferez.

M. W. ne sait pas que j'ai comparé son récit avec un article du *New-York Herald* que je donne aussi comme memorandum, et qui confirme tout à fait le récit.

S'il est publié, veuillez ne pas donner mon nom, je ne suis là dedans qu'un copiste. Je n'ai pas connu par moi-même les faits.

W. B. H.

A cette lettre est jointe la copie suivante du manuscrit original :

Le 3 octobre 1863, je quittais Liverpool pour me rendre à New-York, sur le steamer *City-of-Limerick*, de la ligne Inman, capitaine Jones. Le soir du second jour, peu après avoir quitté Kinsale Head, une grande tempête commença qui dura neuf jours. Pendant tout ce temps nous ne vîmes ni le soleil ni les étoiles, ni aucun vaisseau; les garde-corps furent emportés sous l'effort de la tempête, une des ancres fut arrachée de ses amarres et fit beaucoup de dégâts avant qu'on pût la rattacher. Plusieurs voiles fortes, bien qu'étroitement carguées, furent emportées et des boute-hors brisés.

Pendant la nuit qui suivit le huitième jour de la tempête, il y eut un peu d'apaisement, et pour la première fois depuis que j'avais quitté le port, je pus jouir d'un sommeil bienfaisant. Vers le matin je rêvai que je voyais ma femme que j'avais laissée aux Etats-Unis. Elle venait à la porte de ma chambre, dans son costume de nuit. Sur le seuil elle sembla découvrir que je n'étais pas seul dans la chambre, hésita un peu, puis s'avança à côté de moi, s'arrêta et m'embrassa, et, après m'avoir doucement caressé pendant quelques instants elle se retira tranquillement.

Me réveillant, je fus surpris de voir mon compagnon dont la couchette était au-dessus de moi, mais pas directement — parce que notre chambre était à l'arrière du bâtiment, — s'appuyant sur son coude et me regardant fixement. « Vous êtes un heureux gaillard, me dit-il enfin, d'avoir une dame qui vient vous voir comme ça. » Je le pressai de m'expliquer ce qu'il voulait dire, il refusa d'abord, mais me raconta enfin ce qu'il avait vu étant tout à fait éveillé et accoudé sur sa couchette. Cela correspondait exactement avec mon rêve.

Le nom de ce monsieur était William J. Tait et il avait été mon compagnon de chambre au mois de juillet précédent sur le steamer l'*Olympus*, il était né en Angleterre et fils d'un clergyman de l'Eglise établie. Il avait vécu plusieurs années à Cleveland dans l'Ohio où il avait une place comme libraire de l'Association des libraires. Il avait alors environ cinquante ans. Il n'avait pas un caractère à plaisanter habituellement, mais c'était au contraire un homme posé et très religieux et dont le témoignage peut être cru sans hésiter.

L'incident me sembla si étrange que je le questionnai, et en trois occasions différentes, la dernière fois un peu avant d'arriver au port, M. Tait me répéta le même récit. En arrivant à New-York, nous nous séparâmes, et je ne l'ai jamais revu; mais j'ai appris qu'il est mort, il y a plusieurs années, à Cleveland.

Le lendemain du débarquement, je pris le train pour Watertown, Conn, où mes enfants et ma femme avaient été quelque temps chez ses parents. Lorsque nous fûmes seuls, sa première question fut : « Avez-vous reçu ma visite il y a une semaine, mardi? — Une visite de vous, dis-je, nous étions à plus de 1000 milles sur la mer. — Je le sais, répliqua-t-elle, mais il m'a semblé vous avoir visité. — C'est impossible, dites-moi ce qui vous fait croire cela. »

Ma femme me dit alors qu'en voyant la tempête et apprenant la perte de l'*Africa* qui partait pour Boston le jour où nous quittions Liverpool pour New-York, et qui avait échoué au cap Race, elle avait été extrêmement inquiète sur mon sort. La nuit précédente, la même nuit où, comme je l'ai dit, la tempête avait commencé à diminuer, elle était restée éveillée longtemps en pensant à moi, et

environ vers 4 heures du matin, il lui sembla qu'elle venait me trouver. Traversant la vaste mer en fureur, elle rencontra enfin un navire bas et noir, monta à bord et descendant sous le pont, traversant les cabines jusqu'à l'arrière, arriva à ma chambre : « Dites-moi, ajouta-t-elle, a-t-on toujours des chambres comme celle que j'ai vue, où la couchette supérieure est plus en arrière que celle d'en dessous. Il y avait un homme dans celle de dessus qui me regardait directement et pendant un instant j'eus peur d'entrer, mais enfin je m'avançai à côté de vous, me penchai, vous embrassai et vous serrai dans mes bras et je m'en allai. »

La description donnée par ma femme du bateau était correcte dans tous ses détails, bien qu'elle ne l'eût jamais vu. Je trouve dans le journal de ma sœur que nous partîmes le 4 octobre, nous arrivâmes à New-York le 22 et à la maison le 23.

S.-R. Wilmot.

Si vous désirez recopier cela et avoir ma signature à l'encre, je vous la donnerai volontiers et ma femme ajoutera la sienne pour certifier l'exactitude de son rêve. S. R. W.

Plus tard M. W. B. H... envoya le manuscrit original à M. Hodgson et lui écrivit :

Je vous envoie, non pour le garder, mais pour me le renvoyer après l'avoir examiné, le récit comme je l'écrivis il y a cinq ans, après avoir entendu raconter l'histoire à M. Wilmot. Pour m'assurer de son exactitude, je le lui ai envoyé pour que lui et Mme Wilmot y fassent les changements nécessaires. Vous verrez ses notes en marge au crayon et l'attestation signée que tout est exact.

Votre dévoué, W. B. H.

Divers numéros du *Herald* indiquent que la *City-of-Limerick* quitta Liverpool le 3 octobre 1863, Queenstown le 5, arriva de bonne heure le matin du 22 octobre 1863.

L'*Herald*, 14 octobre 1863, dit :

Le steamer l'*Africa*, parti de Queenstown le 4, a relâché à Saint-John N. F. hier l'après-midi dans son voyage pour Boston par Halifax. L'*Africa* donna contre les rochers près du cap Race, à 10 heures, la nuit de lundi dernier (12 octobre), pendant un brouillard intense. Il a viré avant de toucher, mais a échoué sur le flanc. Il y avait un courant violent et en même temps un fort vent du sud. Les chaloupes étaient prêtes; mais ne furent pas mises à l'eau. L'*Africa* était remise à flot au bout d'une heure et rapidement débarrassée de l'eau par ses pompes. Le capitaine Stone gouverna

alors sur Halifax, mais bientôt jugea prudent de relâcher à Saint-John's, Newfoundland. La cargaison et le bâtiment étaient gravement endommagés. Au moment où l'on nous expédiait de Saint-John's la dernière dépêche, l'*Africa* faisait eau largement.

A. H.

En réponse aux questions, M. Wilmot écrit à M. Hodgson :

A votre question : « Vous ou votre femme avez-vous éprouvé déjà quelque chose d'analogue? » je réponds oui pour moi; des rêves me révélant des événements futurs, mais rien de cette nature, c'est-à-dire rien de commun à plusieurs personnes.

Je n'ai parlé de mon rêve et de l'incident de M. Tait qu'à ma sœur, qui était alors avec moi et qui y est encore, parce que je ne pouvais me débarrasser tout à fait de l'idée que M. T... avait peut-être inventé son rôle en étant témoin de quelque chose d'inusité dans mon sommeil; de là mes questions au moment de débarquer à New-York.

Je ne crois pas du tout que M. Tait ait mentionné le fait à d'autres passagers, ou, s'il l'a fait, qu'on puisse maintenant s'en assurer.

Je n'ai parlé de la chose qu'à ma sœur, avant d'être rentré à la maison et d'avoir appris de ma femme ce qu'elle m'a raconté. Je fus si surpris que j'en fus presque suffoqué.

S.-R. Wilmot.

Miss Wilmot écrit :

Au sujet de l'étrange expérience de mon frère lors de notre voyage dans le Limerick, je me rappelle que M. Tait, qui ce matin-là me conduisait déjeuner à cause du terrible cyclone qui faisait rage, me demanda si la nuit dernière j'étais venu voir mon frère, et que j'en fus bien étonnée, parce qu'il partageait la même chambre. « Non, pourquoi? » répondis-je. « Parce que j'ai vu une femme en blanc qui est venue voir votre frère. » (Celui-ci souffrait tant du mal de mer qu'il ne put quitter sa couchette pendant plusieurs jours.)

J'allai bientôt après trouver mon frère, qui me dit que M. Tait s'était étonné de me voir venir, et qui, je crois, me dit aussi qu'il avait rêvé que sa femme était là ; [mais, à cause du danger imminent qui nous menaçait, je ne fis pas attention aux conversations qu'ils eurent dans la suite.

Je crois que mon frère doit avoir écrit à M. Tait, la part que ma sœur a eue dans la vision — si je peux me servir de ce mot? — quand j'étais en visite chez les Tait, à Cleveland, deux ou trois ans plus tard, il parla de la merveilleuse coïncidence. Il avait été

évidemment très impressionné. S'il vivait encore je vous mettrais en rapport avec lui.

Eliza E. WILMOT.

Mme Wilmot dit :

Bridgeport Conn., 27 février 1890.

En réponse à la question : « Avez-vous remarqué quelques détails sur l'homme que vous avez vu dans la couchette supérieure? » Je ne puis pas, si longtemps après, dire avec certitude que j'ai remarqué des détails, mais je me rappelle distinctement que je me sentis très troublée par sa présence en le voyant ainsi nous regarder d'en haut.

Je crois que je racontai mon rêve à ma mère le lendemain matin; et je sais que toute la journée j'eus le sentiment très net d'avoir été voir mon mari. L'impression était si forte que je me sentais heureuse et réconfortée d'une manière inusitée et à ma grande surprise.

Quant à d'« autres faits analogues », le suivant peut sembler peut-être n'être pas à sa place, mais je le raconterai bien que mon mari n'y ait pas eu de part.

En décembre 1887 (le 18, je crois), je fus éveillée d'un sommeil profond par la conviction effrayante que ma fille, qui voyageait en Californie, était dans un danger terrible — tout me semblait sombre, effrayant, et plein de confusion.

. . . .

Cela me parut d'autant plus étrange que ce même dimanche soir nous nous réjouissions de penser qu'elle était arrivée saine et sauve à Los Angelos et nous attendions, le matin suivant, un télégramme à ce sujet. Rien ne vint jusqu'au soir, lorsque « *el Paso* » donna les nouvelles alarmantes d'une collision en ajoutant que tout allait bien. Je pensai immédiatement à ce que j'avais éprouvé la nuit précédente et, après avoir calculé la différence de temps par la différence des longitudes, je crus que c'était au même moment — environ vers 10 heures du soir, quand ils furent sur le point d'être précipités d'un remblai très élevé, et que les machines furent brisées, etc... mais ma fille n'eut rien.

Mme S. R. WILMOT.

Voilà un cas remarquable qui mérite un examen particulier. Il est un peu ancien : le récit fut écrit probablement plus de vingt ans après l'événement, un des témoins est mort et ne peut donner un rapport de première main de ce qu'il vit. Nous ne pouvons affirmer qu'après si longtemps la mémoire des témoins, toute bonne qu'elle soit, soit exacte, ni qu'on puisse

se fier à tous les détails. Cependant, après avoir fait toutes les réserves, il est clair, je crois, qu'il y a eu une remarquable correspondance entre les impressions des trois personnes. Mme Wilmot a — rêvant ou éveillée — une vision de son mari dans laquelle elle perçoit exactement une partie de ce qui l'entoure; M. Wilmot rêve ce que sa femme pense; et M. Tait éveillé a une hallucination qui correspond avec le rêve de M. Wilmot. Il est difficile de dire si les impressions de M. et de Mme Wilmot sont de différentes espèces. Chacun voit l'autre dans la situation où il ou elle s'imagine d'être. Mais en même temps Mme Wilmot est avertie anormalement de certains faits qu'elle aurait connus par ses sens si elle avait été matériellement dans la cabine de son mari. Elle a donc été en un sens clairvoyante à ce moment-là.

Ce cas diffère des précédents où la personne clairvoyante paraît recevoir passivement l'impulsion télépathique de l'agent qui la conduit à la perception clairvoyante. Ici, Mme Wilmot semble avoir cherché activement à communiquer avec son mari. Je trouve pourtant, avec M. Gurney [1], que ce n'est pas une raison pour dire que l'incident n'est pas de nature télépathique, car il y a aussi peu lieu de supposer que Mme Wilmot pourrait avoir perçu psychiquement une cabine quelconque que de penser que Mme Paquet pourrait avoir eu une vision d'une scène de mort quelconque. En d'autres termes, il est probable que la présence du mari et du frère étaient des conditions essentielles de la perception qui dépendait donc de quelque procédé inconnu de communication entre deux esprits. Le fait que M. Wilmot au même moment rêvait de sa femme me semble plutôt fortifier l'hypothèse télépathique, parce qu'il montre qu'il y avait à ce moment communauté d'impressions mentales.

Mais on peut dire qu'il est plus difficile alors d'expliquer

(1) Rapprocher de ce cas les chapitres de *Phantasms* sur les cas réciproques (vol. II, chap. XVII et *Supplément*, chap. VIII), ainsi que le cas 35 (vol. I, p. 225), le cas 94 (vol. I, p. 319), et un cas donné en note (vol. I, p. 110). Beaucoup de ces cas ont beaucoup d'analogie avec le nôtre. Il faudrait encore considérer le cas 341 (vol. II, p. 227) bien qu'il ne soit pas clairement réciproque.

comment M. Tait vit une figure en même temps que M. Wilmot et que cela du moins tend à montrer que Mme Wilmot était là en quelque autre manière qu'à l'état purement spirituel. La question soulevée ici est une des difficultés relatives à la signification des expériences psychiques collectives et pour leur complète discussion je renvoie le lecteur aux *Phantasms of the Living*[1]. Je veux dire que les expériences collectives sont, cela va sans dire, d'une grande importance théorique et peuvent être regardées comme étant en rapport avec la clairvoyance, mais cela n'est pas encore suffisamment démontré pour que nous nous en occupions davantage ici. En deux mots donc, outre la possibilité d'une communication télépathique directe entre l'agent et les deux « percipients », il y a deux hypothèses pour rendre compte des hallucinations collectives (en supposant bien entendu qu'elles ne sont pas dues à la suggestion par le mot ou le geste). L'une c'est qu'il y a une sorte de présence objective, quelque centre de « production fantomale[2] » occupant une place dans l'espace et dans la limite de portée des sens du « percipient ». L'autre hypothèse est que le premier percipient *B* (que son impression soit due à la télépathie ou qu'elle soit purement subjective) devient un agent par rapport au second percipient *C* qui reçoit son impression par transmission psychique directement ou indirectement par l'influence de *B*.

(1) Voir le chapitre sur les cas collectifs (vol. II), spécialement la section 7, p. 264 et la note de M. Myers, sur l'essai d'une méthode de communication psychique, dans le même volume.

(2) *Phantasms* (vol. II, p. 568). Les partisans de cette hypothèse qui lui donne une forme plus nette et plus matérialiste que celle adoptée par M. Myers dans les passages en question, l'appliqueraient pourtant difficilement, sans doute, au cas présent, puisque le fantôme ne fut pas vu par deux hommes regardant, les yeux ouverts, au même endroit, mais que le rêve de M. Wilmot fut l'hallucination de M. Tait. Ce type particulier d'expérience collective semble cependant comparativement rare. Un exemple est donné dans les *Proceedings S. P. R.* (vol. V, p. 438), et un autre — un peu douteux — dans *Phantasms* (vol. II, p. 215, n° 332). Nous avons aussi un cas de seconde main (B. L. 91), envoyé par le Révérend A. Starkey, qui entendit raconter à Mme Ogden, une nourrice, morte maintenant, que, dormant près de son enfant malade, elle rêva que son mari mort se tenait au pied du lit, et que l'enfant dans la suite prétendit avoir vu son père à cet endroit.

C'est cette seconde façon de voir qu'avec M. Gurney je crois la plus acceptable et je peux citer comme exemple des cas très difficiles à expliquer autrement : celui de Wesermann. M. Wesermann était, je crois un Belge qui s'occupa de transmission au commencement du siècle. Par la concentration de la pensée il avait plus d'une fois imposé des rêves à des amis éloignés et il s'efforça de faire rêver le lieutenant N. qu'une certaine dame morte depuis cinq ans venait le voir et l'invitait à faire quelque bonne œuvre. Il supposait que le lieutenant N. était chez lui et dormait au moment choisi, mais il arriva qu'il se trouvait dans une autre ville avec un ami le lieutenant S. qui était inconnu à Wesermann et tous deux étaient tout à fait éveillés et causaient. L'expérience de Wesermann n'en réussit pas moins, puisque les deux officiers virent une figure, ressemblant à la dame en question, entrer dans la chambre sans bruit, par une porte qui criait ordinairement, faire un geste pour saluer et sortir.

XXXVII. — CAS DE H.-M. WESERMANN[1]

Une dame, morte depuis cinq ans, devait (suivant le désir de M. Wesermann), apparaître au lieutenant N... A 10 h. 30; contrairement à ses habitudes, M. N... n'était pas couché, mais se trouvait avec son ami le lieutenant S... dans l'antichambre, discutant sur la campagne de France, quand soudain la porte s'ouvrit et la dame entra vêtue de blanc, avec un fichu noir, la tête découverte.

Elle salua amicalement S... de la main à trois reprises, puis se retournant vers H..., elle lui fit un signe de tête et s'en retourna par la porte.

Cette histoire qui me fut rapportée par le lieutenant N..., me parut assez remarquable au point de vue psychique pour que la vérité en fût établie avec exactitude, et j'écrivis au lieutenant S..., qui habitait à une dizaine de kilomètres, pour lui demander de m'en donner un compte rendu. Voici sa réponse :

(1) Wesermann écrivit trois récits de cette expérience. Le plus complet est dans un ouvrage; *Der Magnetismus und die allgemeine Weltsprache*, publié en 1822. Il n'était pas connu des auteurs de *Phantasms* quand celui qu'ils ont donné (vol. I, p. 101) a été publié. Un résumé des trois récits de Wesermann a été imprimé dans le *Journal S. P. R.* (imprimé seulement pour l'usage particulier des membres et associés), mars 1890.

...... Le 13 mars 1817, M. N... me rendit visite chez moi, à une lieue environ de A... Il passa la nuit avec moi. Après souper nous étions déshabillés tous deux, et j'étais assis sur mon lit, tandis que M. N... se tenait sur le seuil de la chambre voisine, prêt à aller se coucher. Il était à peu près 10 heures et demie. Nous causions partie de sujets quelconques, partie des faits de la campagne de France, lorsque soudain la porte de la cuisine s'ouvrit sans bruit et une femme entra, très pâle, plus petite que M. N..., de 1m60 à peu près, à la figure forte et large, habillée en blanc, avec un grand fichu noir qui lui tombait jusqu'au-dessous de la ceinture. Elle entra tête nue, me salua trois fois de la main d'une façon aimable et se tourna ensuite à gauche, vers M. N..., agitant aussi à trois reprises la main de son côté; après quoi l'apparition sortit aussi doucement et sans plus de bruit qu'en entrant. Nous la suivîmes, espérant découvrir quelque chose, mais nous ne trouvâmes rien. Le plus étrange, c'est que nos deux hommes de garde que j'avais trouvés éveillés, quelques instants auparavant, étaient maintenant endormis, bien qu'ils eussent répondu à mon premier appel; de plus, la porte de la chambre qui ne s'ouvrait jamais qu'en faisant beaucoup de tapage, n'avait pas fait le moindre bruit quand l'apparition l'avait ouverte.

D. — N, 11 janvier 1818.

Les conclusions suivantes peuvent être tirées de ce récit, continue Wesermann :

1° Des personnes éveillées peuvent, tout comme des personnes endormies, être capables de percevoir des images mentales d'amis éloignés. Car non seulement l'ouverture et la fermeture de la porte, mais le fantôme même, — qui pourtant ressemblait exactement à la dame morte, — n'étaient incontestablement qu'un rêve à l'état de veille, puisque la porte aurait craqué comme d'habitude, si le fantôme l'avait réellement ouverte et fermée;

2° Que nombre d'apparitions et d'effets supposés de sorcellerie ont été probablement produits de la même façon;

3° Que les clairvoyants ne se trompent pas quand ils disent qu'un courant de lumière procède du magnétiseur à l'ami éloigné et apporte à celui-ci les scènes pensées, si ce magnétiseur y pense fortement et sans distraction.

Cette troisième conclusion est moins évidente que les deux autres, nous la donnons cependant parce qu'elle a conduit Wesermann à constater, — ce que, croyons-nous, il n'a fait nulle part ailleurs dans son livre, — que, dans ses expériences, il concentrait fortement son esprit sur le sujet à transmettre. Il est bien regrettable que nous ayons si peu de renseignements sur son mode d'opérer

et sur quelques autres points. Nous n'avons pourtant aucune raison de croire que ceux avec lesquels il a expérimenté fussent des personnes qu'il eût mesmérisées ou avec lesquelles il ait pu avoir des rapports spéciaux. Le lieutenant S... était certainement un étranger pour lui, mais cela ne prouve pas grand'chose, car il peut avoir reçu l'impression du lieutenant N... Nous sommes de même laissés dans l'ignorance sur le point de savoir combien de fois Wesermann a essayé des expériences similaires, mais il est probable qu'il a eu de nombreux insuccès, car il écrit dans une lettre adressée au *Zeitschrift für psychische Aerzte.*, vol. III, p. 758 (*Journal de Nasse pour médecins psychistes*) qu'il a observé que ces images ne sont transmises aux sujets que si elles sont de nature à les intéresser, les toucher ou les surprendre. La même lettre nous apprend que, à son avis, les apparitions, telles que celle décrite plus haut, ne peuvent être produites que rarement, qu'elles exigent que l'agent se trouve dans un état de grande excitation relativement au sujet qu'il veut transmettre, et que le percipient y soit spécialement prédisposé, soit par sa constitution physique, soit de par ses dispositions mentales.

Il déclare cependant qu'il pourrait relater plus d'expériences si l'espace le lui permettait, mais qu'il n'a trouvé que peu d'amis qui aient obtenu des succès comme les siens. Dans la note des *Archiv*, citée dans les *Phantasms*, il dit que deux de ses amis seulement réussissaient. D'un autre côté, il avait persuadé à un de ses adversaires les plus déterminés — un docteur en droit — qu'il avait lui-même amené sa fille à rêver d'une attaque subite de maladie qui l'avait atteint dans la nuit.

Nous avons pensé qu'il était bon d'insister un peu sur ce sujet non seulement à cause des garanties rencontrées à propos d'un cas intéressant, mais aussi parce que cette classe d'expériences bien que fréquemment ignorée ou dédaignée constitue un anneau extrêmement important de la chaîne relative à la transmission des pensées, c'est un genre d'expériences auquel d'autres se sont adonnés après Wesermann, que tout le monde peut essayer et qui devrait être essayé plus souvent qu'on ne le fait.

On soutiendra difficilement, je pense, que Wesermann fit venir la dame morte ou qu'il apparut lui-même sous cette forme ou que le lieutenant S. aurait vu cette dame si le lieutenant N. n'avait pas été là; de sorte qu'il ne semble pas y avoir d'autre alternative raisonnable qu'une action télépathique de l'esprit de Wesermann sur le lieutenant N. communiquée de quelque manière par lui au lieutenant S.

Les cinq cas de clairvoyance évidemment télépathique

donnés ci-dessus sont, je crois, bien typiques, quoiqu'ils aient été choisis d'après le simple principe de prendre toutes les expériences de ce type dont les récits nous sont parvenus depuis la publication des *Phantasms* et des *Proceedings* de la Société américaine et qui semblent offrir un degré suffisant d'évidence [1].

Avant de continuer, je donnerai un cas envoyé par Mme Alp. Wedgwood qu'il est difficile de juger ou de classer. Le rêve peut être venu d'un souvenir latent, Mme Wedgwood ayant eu autrefois de la maison en question une connaissance plus étendue qu'elle ne pensait. Le rêve peut avoir été télépathique, produit par les pensées de la cousine préoccupée de la fête et de ses invités, ou bien il peut avoir été un cas de clairvoyance plus indépendante.

Février 1884.

J'étais, pendant les fêtes de Noël, chez mon beau-père, Queen Anne-street. Au commencement de janvier, j'eus un rêve remarquablement net, que je lui racontai le lendemain matin, à déjeuner.

Je rêvai que j'arrivais dans une maison inconnue, située au coin d'une rue. En haut de l'escalier je remarquai une fenêtre, en face, avec un petit carreau coloré, des rideaux de mousseline courts glissant sur une tringle de cuivre. Dans le plafond il y avait une fenêtre voilée par une mousseline plissée. Il y avait deux petites plantes sur une table. Le salon avait une fenêtre en saillie avec des rideaux semblables; la bibliothèque avait un parquet ciré et encore les mêmes rideaux.

Comme je devais aller à une matinée d'enfants, chez une cousine, dans une maison que je n'avais jamais vue, je dis à mon beau-père que je pensais que ce serait la maison dont j'avais rêvé.

Le 10 janvier, je partis avec mon petit garçon pour cette matinée et je me trompai en disant le numéro au cocher, quand il s'arrêta au n° 20, j'eus le pressentiment de l'erreur et lui fis remarquer que ce n'était pas une maison à un coin. Le domestique

(1) Il y a deux cas dans les *Proceedings american* (p. 397, n° 23, et p. 464, n° 51). Le n° 51 comprend deux impressions plus ou moins clairvoyantes dont la seconde appartient plutôt à la classe des cas dont nous parlerons plus tard qu'à celle dont il s'agit maintenant. D'autres exemples de clairvoyance télépathique se trouvent dans les *Phantasms of the Living* en plus de ceux que j'ai déjà cités.

ne put me dire où habitait Mme H... et n'avait pas de livre bleu[1]. Alors je pensai à mon rêve, comme dernière ressource, je suivis la rue, cherchant les rideaux particuliers que j'avais vus dans mon rêve. Je les aperçus au n° 50, dans une maison faisant le coin, et frappant à la porte, j'eus la satisfaction de trouver que c'était la maison que je cherchais.

En montant, je trouvai la chambre et les rideaux correspondant exactement à ce que j'avais vu en rêve, et les mêmes petites plantes dans leurs pots, sur le palier. La fenêtre où j'avais vu le verre coloré était cachée par un rideau abaissé dessus, mais j'appris en le demandant qu'il y était réellement.

Margaret R. WEDGWOOD,

31, Queen Anne-street, 7 février 1884.

Ma belle-fille me raconta, le matin, son rêve de la nuit précédente et plus tard me dit comment elle avait reconnu la maison. Je me suis assuré qu'elle a examiné, chez Mme H..., les détails de la maison dont elle parle et que la fenêtre a une bordure de verre coloré.

H. WEDGWOOD.

A cette question : « Reconnaissez-vous, lorsque vous vous réveillez d'un rêve, s'il devra correspondre à la réalité? » Mme Wedgwood répondit oui; que, bien que ces rêves ne soient pas plus nets que les autres, elle sait distinguer ceux qui se trouvent véridiques.

(A suivre.)

(1) On appèlle ainsi une sorte de guide contenant les adresses.

UNE PROPHÉTIE

RAPPORT DE Mr LE Dr SUDDICK

Sur un cas de prophétie réalisée[1].

Il y a quelque temps, nous tenions régulièrement, chaque mardi et chaque vendredi soirs, des séances de spiritisme à notre maison de Cuba, MO., et nous avions transmis et reçu bon nombre de messages, véridiques et non véridiques, ces derniers en petit nombre pourtant et dus en général à des causes connues, telles que non compréhension des questions posées, etc., etc. Mais le fait le plus remarquable fut une « Prophétie et son accomplissement » dont un compte rendu rapide a paru dans le *Better Way* du 18 octobre. Elle concerne deux amis, Charles H. Cottnam, teneur de livres de la maison Newmann et Jones, commissionnaires, et James E. Hollow, junior, de la maison Hollow et fils, marchands de poêles et quincaillerie, tous deux de notre place. Ces deux amis, ma femme et moi, nous étions assis autour d'une petite table en noyer, et, après avoir placé nos mains sur sa surface, à la façon habituelle, après dix à quinze minutes environ, la table commença à se mouvoir, indiquant ainsi la présence de nos esprits amis ou de quelque esprit ayant le pouvoir de mouvoir la table et de répondre intelligiblement à nos questions. La lampe était placée sur un piano dans un angle de la pièce et baissée de manière à donner une lumière douce, mais suffisante pourtant pour nous permettre de regarder l'heure à nos montres et de prendre note des communications au fur et à mesure.

M. Cottnam avait pour ami M. Chris. Varis, propriétaire de l'important hôtel de St-James, Phelpo County, MO., et autrefois résident de ce lieu. M. Varis était affecté d'une maladie chronique de la gorge et M. C., qui l'avait vu quelques jours auparavant, l'avait trouvé très faible et s'affaiblissant de plus en plus. Il ne pouvait prendre aucun aliment solide, et tout ce qu'il pouvait faire, c'était d'avaler, et non sans peine, un lait de poule ou du lait. Le méde-

(1) Extrait du *Religio-Philosophical Journal*, n° du 1er nov. 1890.

cin qui le soignait, le Dr Headlee, de St-James, avait déclaré à M. Cottnam qu'il estimait que le malade ne vivrait pas plus de quelques jours et, à en juger aux apparences, M. Cottnam était de cet avis aussi.

Nous avions déjà reçu des réponses à beaucoup d'autres questions, la table répondant en frappant sur le plancher avec deux de ses pieds soulevés à 2 ou 3 pouces, un coup pour « non », deux pour « je ne sais pas » et trois pour « oui ». M. C. demanda : Connaissez-vous mon ami Chris. Varis, de St-James, MO. ?

— Oui.

— Est-il un peu mieux que quand je l'ai quitté ? — Non.

— Est-il pire ? — Oui.

— Aurais-je le temps de le voir encore si je prenais le prochain train ? — Oui.

— Vivra-t-il encore demain ? — Oui.

— Savez-vous quand il mourra ? — Oui.

La table se balança alors lentement, et le pied frappa quarante fois le plancher, à notre étonnement à tous, car nous ne croyions pas que M. Varis dût vivre aussi longtemps encore. Nous nous rendimes compte que sa mort devait ainsi tomber le 8 octobre. Pour plus de sûreté, nous interrogeâmes de nouveau :

— C'est le 8 octobre qu'il mourra ? — Oui.

— Dans la matinée ? — Oui.

— Je recevrai un télégramme d'avis le matin du 8 ? — Oui.

Une nuit ou deux après cette séance, M. Cottnam, se trouvant dans une autre maison avec d'autres personnes, y reçut la confirmation de ce qui précède. « Nous étions assis depuis quelques minutes à peine, dit-il, quand la table commença à se mouvoir. Je demandai : « L'esprit présent est-il un ami ? — Oui (indiqué par trois coups distincts de la table).

— Pourriez-vous dire votre nom ? — Oui.

On se servit de l'alphabet à la façon ordinaire, et les lettres signalées donnèrent Ben Walker.

— Êtes-vous mon ami Ben Walker, de Saint-Louis ? — Oui.

— Je n'ai pas été informé de votre décès. Quand êtes-vous mort ? Trois coups distincts.

— Est-ce que cela signifie qu'il y a trois jours que vous êtes mort ? — Oui.

— Votre corps est-il enterré ? — Non.

— Serez-vous enterré demain ? — Oui.

— Connaissez-vous mon ami Chris. Varis ? — Oui.

— Est-ce qu'il mourra le 8 octobre ? — Oui.

— En êtes-vous sûr ? — Oui.

M. Cottnam n'avait pas été averti du décès de M. Walker, et doutait de la véracité du message le concernant. Mais le *Globe Democrate* du lendemain apporta la nouvelle de la mort et annonça

que l'enterrement avait été différé jusqu'à l'arrivée de son fils qui était dans une ville éloignée.

La prédiction sur M. Varis devint le « secret de Polichinelle », et servit de thèmes aux conversations de la ville depuis le 30 août jusqu'au 8 octobre, jour où un télégramme arriva à M. C. l'informant que M. Varis était mort le matin à 6 heures.

Je joins à la présente note une lettre du Dr Headlee, le médecin qui soigna M. Varis, lettre qui vient corroborer le compte rendu que j'ai donné. J'y joins l'attestation de douze de nos anciens concitoyens, pour plus ample confirmation, et celles des assistants. J'aurais pu avoir beaucoup plus de signatures encore, mais je pense celles-ci suffisantes.

S.-T. Suddick, M. D.

Cuba, Mo.

Cher Docteur. — Une semaine environ avant le décès de M. Chris. Varis, j'étais à Cuba, et un ami me demandait de ses nouvelles. Je lui répondis que la veille au soir je croyais qu'il ne passerait pas la nuit, que pourtant il s'était un peu ranimé le matin, mais qu'il ne vivrait pas plus de vingt-quatre heures. Mon ami me répondit alors que Varis vivrait jusqu'au 8 octobre et qu'il mourrait ce jour-là. Ce qui arriva en effet à 6 heures du matin.

M. Varis était malade depuis sept à huit mois, et durant les trois derniers mois on pouvait attendre l'issue fatale d'un jour à l'autre

S.-H. Headlee.

Saint-James, Mo. — 18 octobre 1890.

Cuba, Mo. — 15 octobre 1890.

A tous ceux que cela peut concerner : Par la présente, nous soussignés, citoyens de Cuba, Mo., certifions avoir entendu avant le décès de M. Chris.Varis, de Saint-James, Mo, décès qui survint le 8 octobre 1890, une prophétie annonçant qu'il mourrait le matin de ce jour.

Nous avons su que sa mort avait été annoncée à une séance dans la maison du Dr S.-T. Suddick, dans la ville de Cuba, Mo, dans la nuit du 29 août, c'est-à-dire quarante jours avant l'événement.

S. T., Suddick, M. D.

J'ai reçu un télégramme de Saint-James, le 8 octobre, pour M. Cottnam.

Chas. C. Kent

Télégraphiste à Cuba.

Jas.-E. Hollow, Jun. présent à la séance du 29 août.
Longstreet Simpson, commis.

I.-P. Brickey, propriétaire de Cuba-Hôtel.
E.-A. Evans, gérant d'immeubles.
F.-R. Hardesty, pharmacien.
W.-T. Hunter, forgeron.
C.-H. Cottnam, présent à la séance du 29 août.
Dr V.-L. Shelp, dentiste.
Dr J.-H. Martyn, médecin et chirurgien.
Geo. Asknis, employé d'hôtel.
Mme Louise Farley-Suddick, présente à la séance du 29 août.
J.-A. Rost, cordonnier.
J.-A. Caims, commis.
B.-J. Johnson, notaire public.

La lettre dont un extrait suit et dont l'original fut envoyé à M. Hodgson par le Dr Suddick, fixe la date de la séance.

Cuba, Mo. — 29 août 1890.

Au D. E. Perryman.

Bonne-Terre, Mo. — 30 août 1890.

Cher ami. . . . .

La nuit dernière, 30 août, dans notre petit salon, nous avons eu, deux voisins, ma femme et moi, une belle séance de spiritisme.

Nous avons posé une centaine de questions, et il a été répondu à toutes correctement, autant que nous sachions.

L'un de nous a été invité à aller voir un ami malade, et a reçu l'indication du nombre de jours que son ami avait encore à vivre.

. . . .

S.-T. Suddick.

Cet extrait a paru dans le *Religio-philosophical Journal*. Le Dr Suddick dit que sa lettre lui a été retournée sur sa demande, et il écrit :

Vous verrez que les sept ou huit premières lignes ont été écrites à la date du 29 août et le reste de la lettre le 30, c'est-à-dire partie avant, partie après la séance.

Mme Suddick fait le compte rendu suivant de la séance :

Cuba, Mo. — 9 novembre 1890.

En réponse à votre honorée du 5 courant me demandant de confirmer la « prophétie » dont mon mari a rendu compte, je

puis dire que j'en ai été témoin, la séance ayant été tenue chez nous. Il y avait deux autres personnes en dehors de mon mari et moi, J.-E. Hollow, junior, et C.-H. Cottnam. Le message fut donné en réponse aux questions de M. Cottnam sur son ami M. Varis. Il ne prononça pas le nom de ce dernier au moment de la séance, le désignant seulement « mon ami », et, pour ma part, je ne savais de qui il s'agissait. (Je crois que les autres le savaient peut-être.) Ce ne fut que le lendemain, ayant entendu une dame du voisinage dire qu'on s'attendait à tout instant à la mort de M. Varis, de Saint-James, que, associant les deux faits, je conclus que c'était l'ami malade sur le décès duquel M. C. avait questionné les esprits. En me renseiguant, j'appris que je ne m'étais pas trompée.

A la séance, M. Cottnam fit un certain nombre de questions sur son ami malade, entre autres celles-ci : « Vivra-t-il encore quand j'arriverai ? — Mourra-t-il demain ? — Mourra-t-il le jour suivant ? etc. »

Sur la réponse négative à ses deux dernières questions — et peut-être aussi à une troisième question : « s'il vivrait encore une semaine, » je ne me rappelle plus bien — il demanda à l'esprit de frapper autant de coups que son ami avait encore de jours à vivre, et la table frappa quarante fois, chacun des assistants compta les coups, à mesure qu'ils étaient produits distinctement par la table se soulevant d'un côté au-dessus du plancher et y retombant. Les quarante jours comptés, à partir de la date du jour, donnaient pour la date prophétisée de la mort, le 8 octobre (la prophétie fut faite le 29 août). M. C. demanda alors si le 8 octobre était bien le jour où son ami devait mourir, et la table frappa trois coups, le signe conventionnel pour « Oui ». Il demanda alors si le décès aurait lieu le jour ou la nuit, le matin ou l'après-midi, etc., et reçut des réponses indiquant que le décès se produirait de jour, dans la matinée.

A plusieurs autres séances tenues chez M. Brickey et ailleurs, ces questions furent réitérées, et, comme à la première séance, les réponses répétèrent que M. Varis mourrait dans la matinée du 8 octobre. Je suis parfaitement sûre de ces dates.

Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter que, contrairement à mon mari, je n'ai pas une foi bien vive dans l'origine spiritique de ces phénomènes auxquels nous avons assisté de temps en temps, tels que mouvements de table par un pouvoir inconnu, réponses intelligentes à des questions, messages donnés par l'alphabet, etc., mais je ne sais si ces phénomènes doivent être attribués à la télépathie, à la transmission des pensées ou à quelque autre attribut inconnu, mental ou magnétique, résidant dans les assistants mêmes, ou si, comme beaucoup le croient, il y a réellement intervention d'agents spiritiques.

Souhaitant à votre société beaucoup de succès dans la voie rationnelle et scientifique dans laquelle elle s'est engagée pour l'étude de ces problèmes occultes, je suis, etc.

Louise-F. SUDDICK.

M. Hodgson a aussi reçu des lettres de MM. J.-P. Brickey, E.-A. Evans et J.-A. Rost, confirmant l'authenticité de leur témoignage invoqué plus haut. M. Brickey constate que ce fut chez lui que se passa la séance au cours de laquelle la prophétie fut confirmée.

M. Evans écrit :

Cuba, Mo. — 8 novembre 1890.

En ce qui touche le sujet de votre lettre du 4 courant, je désire déclarer que ma signature apposée au rapport du Dr Suddick relatif à la prophétie de la mort de Chris. Varis, de Saint-James, Mo..., est authentique. Je désire ajouter en outre que de ma vie je n'ai jamais assisté à une *séance*, comme cela s'appelle, je crois; que je n'ai aucune expérience à cet égard et que je n'ai personnellement aucune notion sur laquelle je puisse fonder une opinion sur le spiritisme. Mais j'ai entendu dire par des gens qui allaient chez le Dr Suddick, quelques jours avant le décès de Chris. Varis que, par des coups avec ou sur une table, je ne sais trop, ils étaient informés que celui-ci mourrait dans quarante jours ou le 8 octobre, et il est mort à la date indiquée.

Eugène-A. EVANS.

Reste à élucider un point important : M. Varis a-t-il connu la prophétie ? ce qui aurait pu en favoriser l'accomplissement. La lettre ci-après du Dr Suddick donne le résultat de son enquête à ce sujet.

Cuba, Mo. — 23 décembre 1890.

J'ai reçu votre lettre depuis quelques jours déjà, mais j'ai pensé qu'il serait peut-être plus agréable à vous et à votre société que je voie Mme Varis, veuve de M. Chris. Varis. Aussi hier (dimanche) je pris le train de midi : j'ai trouvé en arrivant Mme Varis et ses deux jeunes filles, très intelligentes et bien élevées. Quand j'abordai le sujet de ma démarche, une ombre de contrariété passa sur le visage de Mme Varis, et elle me répondit assez vivement : « Nous ne sommes pas spirites et nous ne savions rien de la prophétie jusqu'à ce que nous l'eûmes vue dans le *Crawford Mirror*, deux semaines au moins après la mort de M. Varis. J'ai été très contrariée, car nous ne croyons pas un mot de ces absurdités »...

Je lui expliquai que les gens qui avaient signé la déclaration n'avaient pas l'intention de la publier dans la presse locale. Mme Varis dit qu'elle avait été très douloureusement affectée de voir le nom de son mari courir ainsi les journaux, mais que, lorsque M. Cottnam lui eut expliqué les choses et que le Dr Headlee lui eut dit qu'il connaissait la prophétie et que le 8 octobre avait été désignée comme époque de la mort, une semaine ou plus d'avance, elle avait pensé qu'il devait y avoir du vrai, car elle ne peut douter du Dr Headlee.

— Votre mari connaissait-il quelque chose de la prophétie avant sa mort?

— Non vraiment, dit-elle, personne de nous n'en a rien su que quelques semaines après sa mort?

— Le Dr Headlee n'aurait-il pas pu lui en parler au cours d'une de ses visites, sans que vous le sachiez?

— Oh, certainement non. J'assistais toujours à ses visites, et je n'ai pas connaissance qu'il ait été jamais question de cela dans aucune d'elles. Non, je suis positivement sûre que le Dr Headlee n'a jamais parlé et que M. Varis n'en a jamais rien su.

J'écrivis alors la petite note ci-jointe, et elle la signa ou plutôt sa fille le fit, sur sa demande, en ma présence...

Je sortis et allai chez le Dr Headlee qui répondit à mes questions:

« Non, je le sais positivement, M. Varis n'a jamais rien su de la prophétie, personne que moi ne la connaissait à Saint-James, et je n'avais pas besoin de lui en parler. »

S. T. Suddick.

A tous ceux que cela peut concerner :

Le présent certifie que je suis positivement sûre que mon mari n'a rien connu de la prophétie de sa mort, faite à la séance spirite tenue chez le Dr Suddick à Cuba., Mo., le 29 août dernier. Nous n'en avons entendu parler que deux semaines environ après son accomplissement. Nous ne sommes pas spirites.

Signé : Mme A. Varis.

Nous devons ajouter que les séances de spiritisme (sans médiums professionnels) ont été très fréquentes à Cuba, petite ville de 550 habitants.

Quelque authentique que soit cette prophétie, elle n'est pas absolument impossible à comprendre par une simple perspicacité inconsciente des médecins.

Cette perspicacité devient une chanse heureuse surtout si les scènes de spiritisme sont si nombreuses. (Ed.).

ÉTUDE SUR LES APPARITIONS

Par A. Russel WALLACE

(SUITE)[1]

2. *Fantômes dont l'objectivité est prouvée par des relations d'espace définies.* — Dans cette classe rentre le cas (*Proc. Soc. Ps. R.*, part. VIII, p. 117, vol. III) d'une dame qui apparut à cinq personnes et plusieurs fois à deux d'entre elles ensemble. Une fois elles la suivirent ensemble dans le salon. La figure sortit alors et descendit dans un passage conduisant à la cuisine, mais fut vue une minute après, par une autre personne, miss D..., en train de monter les marches extérieures de la cuisine, et, comme il se trouvait que ce même jour la fille mariée au cap. D... était à une fenêtre de l'étage supérieur, cette dame, de son côté, vit la figure continuer sa course sur la pelouse et dans le verger. Il est impossible de concevoir que plusieurs hallucinations concordent si exactement. Quelque chose d'insubstantiel, si vous voulez, mais d'objectif, semble absolument nécessaire pour produire les effets observés.

Voici un autre exemple. Le Rev. W. Mountford, clergyman très connu et auteur, mort actuellement, était en visite chez des amis dans le pays de Norfolk, quand une voiture contenant le frère et la belle-sœur de son hôte, qui habitaient près de là, fut vue, venant sur la route qui passe en ligne droite par les deux habitations. Cheval et voiture furent reconnus aussi bien que les gens, et les trois personnes les virent passer devant la maison ; mais on n'entendit aucun coup frappé à la

(1) Voy. *Ann. des Sc. psych.*, fascicule 3, p. 139. Il va sans dire que nous renouvelons les restrictions que nous avons faites déjà (*Réd.*).

porte, on alla voir, on ne vit rien. Cinq minutes après, une jeune dame, la fille des personnes de la voiture, arriva et raconta à son oncle et à sa tante que ses père et mère dans leur cabriolet l'avaient dépassée sur la route et à sa grande surprise ne lui avaient pas parlé. Dix minutes après, les personnes réelles arrivèrent justement comme elles avaient été vues, un quart d'heure auparavant, et elles venaient directement de chez elles. Aucun des quatre témoins n'avait douté de la réalité de la voiture fantôme et des personnes jusqu'à l'arrivée de la voiture réelle (*Ph. of the L.*, vol. II, p. 97).

Il y a quelque quinze ans, j'allai rendre visite à des amis qui habitaient les districts marécageux de Norfolk. C'étaient deux frères qui avaient épousé les deux sœurs et que je connaissais, non pas seulement bien, mais d'une façon intime. Leurs habitations, distantes de 1 mille un quart (2 kilomètres) se trouvaient sur la même route, une route droite et nue comme on en voit souvent dans les pays de ce genre. Cette route ne servait à peu près exclusivement qu'à quelques fermes établies sur ses bords et il n'y avait guère que deux ou trois maisons sur le parcours entre les habitations des deux frères.

La maison où je me trouvais en visite est à 10 yards à peu près (9 mètres environ) d'un angle de la route. C'était par une claire journée de mai, vers 4 heures de l'après-midi, je me tenais à la fenêtre, regardant sur la rue, lorsque je m'écriai : « Voici votre frère qui vient. » Mon ami s'avança à la fenêtre et dit : « Oui, le voici, et voyez, il a sorti Dobbin. » Dobbin était un cheval qui restait à l'écurie depuis quelques semaines à la suite d'un accident. La femme de mon ami vint à son tour regarder et me dit : « Je suis contente, ma sœur est avec lui. Ils seront enchantés de nous trouver ici. »

Je reconnus distinctement la voiture dans laquelle ils se trouvaient pour une voiture découverte et je distinguais les deux visiteurs, leurs vêtements, leur attitude.

La voiture passa à peu de distance devant la fenêtre et tourna le coin de la route. Après quelques minutes, mon hôte alla à la porte et s'exclama : « Qu'y a-t-il donc ? Ils ont passé sans appeler, chose qu'ils n'ont jamais faite, qu'est-ce qu'il peut bien y avoir ? »

Cinq minutes après, comme nous étions assis au coin du feu, une jeune fille de vingt-cinq ans environ entra, pâle et très excitée. Elle s'écria : « Oh ! tante, j'ai eu une belle peur. Père et mère viennent de passer devant moi sur la route sans me parler. Je les regardais, mais ils ont passé tout droit sans me regarder ni me dire un mot. Il n'y a qu'un quart d'heure, quand je suis partie

pour venir ici, je les avais laissés au coin du feu ! Qu'est-ce qu'il peut y avoir ? Ils ne se sont pas retournés, ne m'ont pas parlé et pourtant je suis sûre qu'ils m'ont vue ! »

Cette jeune fille est de bonne santé et en pleine possession de ses facultés ; elle passe pour une fille de bon sens.

Dix minutes plus tard, regardant sur la route, je m'écriai : « Mais les voici qui viennent encore ! » — « Ce n'est pas possible, dit mon hôte, il n'y a pas de chemin qu'ils aient pu prendre pour repasser ainsi. Ce sont pourtant bien eux, et avec le même cheval ! Comment diable ont-ils fait ? »

Nous nous tenions tous à la fenêtre et nous les vîmes passer sous nos yeux exactement comme précédemment. Mon hôte se précipita à la porte et leur dit : « Comment êtes-vous venus ? Comment avez-vous fait pour revenir ainsi ?

— J'ai suivi la route ? Que pensez-vous donc ? J'arrive droit de la maison.

— Vous n'avez pas déjà passé devant la fenêtre, il y a moins d'un quart d'heure.

— Non, répondirent à la fois les deux visiteurs, c'est la première fois que nous venons sur la route aujourd'hui.

— Pourtant il est certain que vous avez passé tout à l'heure devant les fenêtres et voilà Mary qui vous a vus sur la route.

— Pas du tout, nous arrivons de la maison, vous pouvez en être sûrs. Comment pouvez-vous nous avoir vus passer déjà puisque nous voilà.

— Alors vous n'êtes pas passés ici il y a dix à quinze minutes ?

— Certainement non. A ce moment nous sortions probablement de notre cour pour venir ici.

Nous restâmes tous confondus de cet incident, car tous quatre nous avions vu l'apparition et dans des conditions excluant toute chance de méprise sur l'identité des voyageurs qui étaient bien nos amis intimes et non des gens quelconques. Nous fûmes enchantés de n'avoir pas vu réellement nos amis la première fois sur la route. Pour moi je suis sûr que ce n'étaient pas eux et je me demande même si c'était quelqu'un autre.

Il y a, je sais, un vieux dicton sur les choses qu'on garde dix années avant de s'en servir, mais ce que je viens de raconter est présent à mon esprit comme si les faits étaient d'hier. Est-ce un exemple d'erreur de personnes ou plutôt un cas singulier de ce qu'on appelle la « seconde vue » ?

« M. »

Ce récit fut publié pour la première fois en août 1860 dans le *Spiritual Magazine*. A une lettre de nous, M. Mountford répond :

Beacon Street, Boston, E. U. A., 8 août 1884.

Le récit dont vous m'avez envoyé copie a bien été écrit par moi-même, ainsi que vous le pensiez avec raison. J'y ai mis tous mes soins et il expose les faits aussi fidèlement qu'aurait pu le faire un appareil photographique ou un phonographe.

Au moment où ces faits se produisirent, je fus stupéfié et me trouvai à peu près dans l'état d'esprit d'un cultivateur ignorant aux pieds duquel viendrait de tomber du ciel un aérolithe.

Les autres témoins dont je parle étaient tous de la famille Coe et originaires de Islingtong près King's Lynn. Au moment où j'ai écrit, ils vivaient tous, depuis ils ont disparu.

J'ajouterai seulement que Mme Robert Coe me dit que son mari et elle savaient bien que leur fille était partie voir sa tante, mais qu'ils n'avaient pas l'intention de la suivre et que M. Robert Coe s'était décidé tout d'un coup, se levant du siège au coin du feu et disant : « Allons chez Clément. »

(Il est regrettable que ce fait n'ait pas été consigné par écrit sur-le-champ et signée par toutes les personnes qu'il concerne. Il faut reconnaître que l'hypothèse d'une simple erreur ou d'une illusion est singulièrement discréditée par la persistance de l'impression contraire dans un esprit sain et rationnellement sceptique. La tendance naturelle d'un esprit de ce genre est indéniablement d'être *moins* sûr de la réalité de faits anormaux après un long intervalle qu'au moment de leur production.)

Nous ne nous occupons pas maintenant de la cause ou de la nature de ce « double » extraordinaire, ou fantôme de vivant avec cheval et cabriolet. Cela sera discuté dans un autre article. Nous en parlons seulement maintenant au point de vue de l'évidente objectivité de l'apparition : quelque chose pouvant être perçu par la vision ordinaire a passé le long de la route.

III. *Effets sur les animaux.* — Les phénomènes de ce groupe, quoique racontés souvent dans les publications de la Société F. P. R. n'ont pas reçu d'attention spéciale au point de vue des théories émises. On les a laissés de côté, on a essayé de les expliquer par les suppositions les plus invraisemblables. Il sera donc nécessaire d'entrer dans quelques développements.

Nous avons vu le cas d'une figure, aperçue par trois personnes, flottant au-dessus d'une haie et le cheval s'arrêtant soudainement et frissonnant de frayeur. Dans les remarques faites à

ce propos par les auteurs des *Phantasms*, il n'est pas fait allusion à ce détail. Il est pourtant d'une grande importance; car nous pouvons difficilement supposer qu'une apparition tout à fait subjective puisse être aussi vue par un cheval.

Pendant les terribles coups dont parle M. Garling, on constata qu'un grand chien, dans un chenil près de la porte d'entrée et mis là spécialement pour prévenir de l'approche des intrus, et un petit terrier, à l'intérieur, qui aboyait après tout le monde, ne donnèrent pas du tout de la voix, bien que le bruit ait réveillé les domestiques soixante pieds plus loin. Le terrier, contrairement à ses habitudes, s'esquiva en frissonnant sous le sofa. Rien ne put le faire revenir près de la porte ni retourner dans l'obscurité.

Dans le remarquable récit de maison hantée fait par un dignitaire très connu de l'Eglise anglicane qui habita cette maison douze mois, il faut bien noter la conduite très différente des chiens en présence des effets insolites réels ou fantomatiques. Quand une tentative de vol fut faite au presbytère, les chiens donnèrent l'alarme aussitôt, et le clergyman se leva à leurs féroces aboiements. Au contraire, pendant les bruits mystérieux, bien qu'ils fussent beaucoup plus forts et inquiétants, ils n'aboyèrent pas du tout. On les trouva tapis dans un coin dans un état de frayeur pitoyable. « Ils étaient plus troublés que personne et, s'ils n'avaient été enfermés en bas, ils seraient accourus à la porte de notre chambre à coucher et se seraient blottis là en rampant et gémissant aussi longtemps qu'on les aurait laissés faire. » (*Proc. Soc. Ps. R.* Pars VI, p. 151.)

Il y a dix-huit ans environ, ayant terminé mon stage de deux années pour l'ordination comme diacre : j'étais à la recherche d'une cure. Parmi celles dont je m'occupai s'en trouvait une dans le sud-ouest du comté de S... La paroisse était considérable et la situation très retirée. C'était une charge unique, et une maison spacieuse était à la disposition du desservant.

J'acceptai cette cure, et ma femme et moi nous primes possession de notre nouvelle maison. Nous y arrivâmes l'après-midi d'un jour de février.

Le presbytère que nous devions occuper était un grand bâtiment carré, entouré de pelouses et de plantations, jardin et ver-

ger. La maison était détachée et située à une courte distance du village. Une route la séparait de deux ou trois maisons qui formaient les constructions les plus voisines. Nos chambres étaient grandes et suffisamment hautes; tout était en bon état et nous nous félicitions d'avoir trouvé un logis confortable.

C'était, je me le rappelle, vendredi après midi que nous étions arrivés, et ma femme et moi, nous travaillions avec ardeur pour arranger deux ou trois pièces afin que nous puissions les occuper le samedi soir.

Le samedi, à la tombée de la nuit, les volets étaient clos, les verroux poussés et les serrures fermées, ma femme et moi nous allions nous coucher, non sans plaisir, car nous avions travaillé depuis deux jours comme des manœuvres.

Nous n'avions pas encore engagé de servante, et nous avions recours aux services d'une brave femme de la contrée, qui habitait tout près. Quand j'eus tout fermé, ce samedi soir, cette campagnarde, ma femme et moi, nous étions — autant que je puis le savoir et le croire, — les trois seuls êtres vivants entre les quatre murs du presbytère.

Bien avant minuit, nous étions tous dans le pays des rêves, et probablement quelque peu au delà, dans ce royaume du soleil, où aucun songe « extravagant et égaré » ne trouve son chemin. Soudain éclata à nos oreilles assoupies un bruit auquel nul sommeil ne pouvait résister. En un instant, presque avant d'avoir repris conscience j'étais en bas du lit, et il me semblait encore que ce bruit étrange venait de traverser le silence habituel de la nuit épaisse. Ma femme avait été réveillée aussi brusquement et aussi complètement que moi, et tous deux nous écoutions, attendant la répétition de ce qui nous avait dérangé, ou toute autre chose qui pût nous guider pour en découvrir la cause. Mais rien ne se produisit. J'étais naturellement préoccupé de faire des recherches immédiates, car la solution naturelle du mystère était qu'une ou plusieurs personnes avaient pénétré dans la maison.

Je me vêtis donc rapidement et sommairement, et commençai mon exploration. Pourtant auparavant je regardai à ma montre, et constatai qu'il était juste 2 h. 5 du matin. Je désire attirer l'attention sur ce point. Je me livrai à une perquisition complète dans toute la maison, examinant les fermetures des portes, les verroux des fenêtres. Tout était en bon état, tout était à sa place accoutumée. Il ne me restait rien à faire que de retourner dans ma chambre, me remettre au lit et ne plus penser au dérangement. Mais cela n'était pas aisé. Ni ma femme ni moi ne pouvions nous persuader que nous ayions été le jouet d'une erreur. Le bruit était si palpable, il avait éclaté au milieu de notre sommeil d'une façon si impérieuse, et avec un fracas si prolongé, que sa réalité ne pouvait être mise en doute, ni son impression effacée.

Ce bruit me sembla, alors et plus tard, analogue au fracas de barres de fer tombant brusquement sur le sol. Certainement, il y avait un son métallique. Pourtant il était prolongé, et, au lieu de venir d'un point fixe, le bruit semblait traverser la maison comme une succession d'échos sonores se repercutant rapidement.

Je n'en parle pas seulement pour le cas particulier que je viens de raconter, mais de mon impression sur le caractère de ce bruit avec lequel, je puis bien le dire tout de suite, ma connaissance ne se borne pas aux expériences de ce dimanche matin. Naturellement, à mon retour dans ma chambre, quand nous causâmes de l'aventure, nous pensâmes tout de suite à nous assurer si la villageoise avait été aussi réveillée. Pourtant, comme elle n'avait donné aucun signe d'alarme nous résolûmes d'attendre pour voir si elle aurait quelque chose à dire le matin.

Nous passâmes assez tranquilles les dernières heures de la nuit, et quand le jour fut venu, nous constatâmes que le troisième membre du ménage avait eu sa part du mystérieux phénomène. Comme nous, elle avait été brusquement réveillée, et était restée longtemps dans un état d'inquiétude et d'alarme. Toutefois les choses n'étaient pas aussi étranges ni aussi inattendues pour elle que pour nous : « Oh ! cher, dit-elle, j'en avais entendu parler; mais je ne l'avais jamais entendu jusqu'à cette nuit, et je ne désire pas l'entendre de nouveau. »

Elle en avait entendu parler auparavant, mais on ne put rien tirer de plus d'elle, et elle paraissait ne parler de ce sujet qu'à contre cœur. « C'était une imagination, disait-elle, » et ce fut tout ce qu'elle voulut dire. Il est un point pourtant sur lequel elle fut très nette, ce fut sur la nécessité pour elle d'aller chaque soir voir sa maison et ses enfants. Elle nous donnait ses services dans le jour, mais elle ne pouvait se passer de son logis la nuit. Un arrangement dans ce sens fut fait avec elle, et nous restâmes la nuit suivante, ma femme et moi, comme seuls habitants du presbytère pour le cas où il serait de nouveau assailli par une force tangible ou pour un bruit impalpable. Les devoirs du dimanche furent religieusement accomplis. Je vis mes paroissiens pour la première fois dans leur église et je pus promener avec satisfaction mon regard sur une assemblée compacte et attentive, quoique peut-être pas très intelligente ; je ne pouvais m'imaginer que quelques-uns de ces solides jeunes fermiers ou paysans dont les faces étaient tournées si calmes vers l'autel aient eu la moindre idée d'une horrible plaisanterie à mes dépens.

Le moment venu, ma femme et moi, nous rentrâmes au presbytère : par une nuit obscure d'hiver, un salon commode avec un bon feu réjouit le cœur, et nous restâmes ainsi jusque vers 8 heures. Nous songeâmes alors à faire une inspection de la maison, bien que nous ayions eu le soin — dès qu'il avait fait nuit et que notre

servante était partie — de fermer tout. Nous nous levâmes donc, et, sortant du salon, nous nous trouvâmes dans le vestibule carré dont la porte ouvre sur le jardin. A peine y étions-nous que nous entendimes un bruit qui nous fit nous arrêter et écouter. Ce bruit venait du long corridor au-dessus, sur lequel s'ouvrent toutes les chambres à coucher et n'était autre chose que le bruit des pas d'un homme marchant lentement, mais fermement, le long du corridor. Il n'y avait pas d'erreur à cet égard. Distinct et net, chaque pas frappait nos oreilles. Tout de suite, ma bougie à la main, je grimpai en haut quatre à quatre, et me trouvai en un instant sur le palier d'où l'on voit tout le corridor. Mais je ne vis rien d'insolite. Naturellement ma femme m'avait suivi, car cela l'avait rendue toute nerveuse ; nous entrâmes ensemble dans les chambres cherchant partout, mais sans rien trouver. Si quelqu'un était venu là, il avait fallu qu'il prit un chemin inexplicable pour nous fuir. Un examen plus complet et plus minutieux de toute la maison fut la conséquence de cette aventure, et nous eûmes la satisfaction de voir que, quelle que pût être la cause du bruit que nous avions entendu, notre logis ne recélait aucun autre être de chair et de sang que nous. Pour plus d'assurance encore, je déverrouillai la porte de la cour et examinai les lieux au dehors. Mais je fus rappelé vivement par ma femme m'annonçant que les pas inexplicables recommençaient et, quoiqu'ils eussent cessé à mon retour, nous les entendimes encore une fois avant d'aller au lit. Je dois dire ici que, lorsque nous rentrâmes au salon, discutant sur le sujet, ma femme et moi nous fîmes allusion à la possibilité d'être tombés sur une « maison hantée ». Il n'est que juste d'ajouter que nous étions l'un et l'autre si peu portés au surnaturel que nous rejetâmes cette idée comme absurde, sans plus ample considération, nous contentant de penser que les événements étaient quelque chose d'extraordinaire et désagréable.

Les faits ne se renouvelèrent pas cette nuit-là, et, durant une semaine ou deux, il n'y eut rien de particulier à noter.

Pendant ce temps nous achevâmes de nous installer. Une servante forte et énergique nous suffisait pour le travail dans la maison et nous avions engagé un garçon de quatorze ans pour s'occuper d'un couple de poneys, et faire différentes petites besognes. Ce garçon, il faut le remarquer, ne dormait pas à la maison, de sorte qu'à moins de visite, ce qui n'arrivait pas souvent, nous n'étions que trois dans la maison, la nuit. Notre servante était d'un village à quelque distance, et ne connaissant personne dans le pays, que nous sachions au moins.

Depuis quelque temps nous n'étions plus guère dérangés. Nous entendions, toujours de temps en temps l'inexplicable bruit — de pas, mais cela nous troublait aussi peu que possible ; nous pensions quoi que cela pût être, que c'était en tous cas assez inoffensif et

non de nature à être mis en parallèle avec notre confort et nos avantages.

Mais bientôt nous fûmes favorisés par de nouveaux exercices d'une nature également très nette et insupportable. Notre habitation comportait sous le toit une série de mansardes s'étendant au-dessus de toute la maison. Nous avions trouvé ces mansardes vides et en bon état, et nous les avions utilisées comme débarras pour nos boites, caisses, etc. On y parvenait par un petit escalier s'ouvrant sur le corridor principal d'en haut, et, après avoir déposé tous les objets dont nous voulions nous débarrasser, nous avions fermé la porte de cet escalier. Or, une nuit, comme nous dormions très tranquilles, commença tout à coup un vacarme impossible qui nous réveilla aussi complètement que nous l'ayons jamais pu être. Ce tapage était des plus vulgaires, de la nature la plus commune et la plus matérielle. C'était — ou plutôt je dirai il me sembla que c'était — le résultat du choc sur le plancher des mansardes de toutes les caisses, paquets, etc., qui y étaient enfermés. Ce tapage était violent et persistant ; c'étaient des coups, des roulements, des craquements. Naturellement des recherches s'imposaient, mais elles restèrent sans résultat. Tout était tranquillle. Chaque chose paraissait en ordre, sans aucune trace de dérangement. J'avouerai que nous étions très perplexes et que cette fois encore, aussi bien d'ailleurs que dans les occasions qui suivirent, nous fûmes condamnés à l'humiliation de rester impuissants à sortir de cette perplexité.

Mais les choses ne s'en tinrent pas là et nous fûmes gratifiés de représentations supplémentaires. De temps à autre une succession de coups parfaitement distincts venait frapper nos oreilles. Ces coups étaient de nature variée. Tantôt précipités, rudes, impatients, tantôt au contraire lents et hésitants. Quoi qu'il en soit, dans un style ou dans l'autre, je puis dire que nous en fûmes gratifiés en moyenne quatre nuits par semaine, durant notre séjour à C.... C'était de tous les phénomènes le plus commun. Je dois dire pour rendre justice à leur cause inconnue, que nous étions rarement désappointés quand nous comptions entendre ces bruits. Ce n'était du reste pas très effrayant et avec un peu d'habitude pas particulièrement troublant.

Un fait mérite cependant d'être noté. Parfois, tandis qu'étant couché mais éveillé, j'écoutais involontairement le tapage, j'étais poussé à faire ce que les écoliers appelleraient une « blague » Je m'adressais par exemple à l'agent hypothétique et lui commandais de « se tenir tranquille et de ne pas déranger les honnêtes gens dans leur lit », ou je le provoquais lui déclarant que s'il avait quelque requête à faire ou quelque plainte à formuler « il sorte et le fasse courageusement et loyalement ». Mais ces remontrances étaient mal reçues. Elles étaient toujours suivies de coups

plus hâtés et plus violents, plus passionnés si je puis m'exprimer ainsi. Le lecteur sourira à cette idée qu'il puisse y avoir quelque relation entre mes apostrophes et l'accentuation du tapage et je ne voudrais pas affirmer qu'il y eût nécessairement relation. Je constate simplement ce fait de la coïncidence de l'augmentation du tapage avec mes injonctions. Je ne fais pas de théories, je raconte une histoire vraie sans floritures. Il est possible qu'il n'y ait là qu'une coïncidence et rien de plus.

Mais, demandera-t-on, n'avez-vous point parlé à vos voisins de ces aventures si fréquentes? Pendant longtemps, non. Nous nous étions résolus à garder le silence pour plusieurs raisons. D'abord en parlant de ces événements mystérieux, nous pourrions donner naissance à des exagérations et exciter des alarmes qui auraient pu nous empêcher de garder chez nous notre servante ou d'en prendre une autre. En outre, nous connaissions peu le caractère des gens parmi lesquels nous étions venus habiter et nous pensions que si c'était le résultat d'une plaisanterie, il nous serait plus facile en gardant le silence, de la découvrir ou d'en lasser les auteurs par notre indifférence apparente. Aussi quoique notre servante eût souvent essayé des allusions à ces événements nocturnes, nous détournions toujours la conversation et trompions son espoir de causer de ces choses.

Dans tout ce qui précède je me suis strictement limité aux choses que j'avais observées moi-même, à ce que j'avais entendu de mes oreilles, et je crois que l'expérience de ma femme, comme la mienne, ne dépasse pas les coups, les bruits dans les mansardes, le bruit bien défini de pas sur la maison et ce grand tapage satanique.

Tous ces phénomènes commencèrent immédiatement après notre arrivée et se reproduisirent d'une façon tolérable durant notre séjour; j'ai du reste des raisons de penser qu'ils se sont continués après notre départ. Le grand bruit qui nous assaillit le premier dimanche matin était le phénomène le plus frappant et aussi le moins fréquent. Des semaines se passaient sans que nous l'entendions du tout, et toujours — quand nous vérifiions — nous constations qu'il se produisait à *deux heures du matin le dimanche*. Nous avons d'ailleurs la certitude que ces bruits se sont manifestés à quelques personnes dans la maison sans que nous en ayons eu conscience, ma femme ou moi. Quand je songe combien ce bruit nous semblait effrayant lorsque je l'entendais, cette particularité me semble la chose la plus étonnante dans toute l'affaire. Je montrerai cependant qu'il en était bien ainsi.

L'hiver finissant, et la contrée devenant plus gaie, nous eûmes quelques visiteurs, parmi lesquels une jeune dame proche parente de ma femme. Nous étions convenus de ne rien lui dire de nos aventures, en partie parce que nous n'avions pas besoin de l'effrayer

à l'avance, en partie parce que nous étions bien aises d'avoir un témoignage indépendant et spontané. Nous l'eûmes bientôt. Notre amie ne resta pas longtemps avec nous avant de commencer à nous questionner sur le remue-ménage que nous faisions dans la maison, après que chacun, pensait-elle, devait s'être retiré pour se reposer. Comme on peut s'y attendre, nos réponses à ses questions restaient vagues. Une fois ou deux elle nous demanda s'il y avait un enterrement, disant qu'elle avait entendu sous ses fenêtres un bruit qu'elle avait pensé être celui que faisait le fossoyeur en creusant une fosse; elle s'étonnait même qu'il eut choisi cette heure de nuit pour accomplir sa funèbre besogne. Naturellement nous lui assurâmes, et c'était la vérité — qu'il n'y avait pas d'enterrement et que, dans tous les cas, ce qu'elle avait entendu sous sa fenêtre n'était pas dû au creusement d'une fosse puisque le cimetière était de l'autre côté de la maison. Ceci était assez concluant, semble-t-il, contre sa théorie, mais elle n'en persista pas moins à assurer qu'à plusieurs reprises elle avait entendu du bruit sous sa fenêtre et que, à son jugement, ce bruit résultait du maniement d'une bêche. Je n'ai aucun doute sur la réalité de l'impression faite sur son esprit, mais je n'ai, pour ma part, jamais entendu les bruits qu'elle décrit.

Je ne fus pas cependant autrement surpris quand, dans une autre circonstance, elle me dit que quelqu'un avait marché le long du corridor et frappé à sa porte, mais n'avait pas répondu à son appel de « Qui est là? » et n'avait pas essayé d'entrer dans sa chambre.

Enfin le dimanche arriva : nous étions à table, à déjeuner. « Qu'est-ce qu'il y a donc eu cette nuit ? » fut le premier salut de notre parente. « Quel vacarme on a fait ! J'ai été réveillée si brusquement que je me suis levée et que je serais sortie de ma chambre pour voir ce qui était arrivé si je n'avais pas été effrayée en rencontrant vos chiens ! Mais j'étais tellement émue que je ne pus me décider à me recoucher, et, comme j'étais restée debout à ma fenêtre, scrutant l'obscurité, *j'entendis la cloche de l'église sonner deux coups* ». Là-dessus, ma femme et moi nous échangeâmes un regard significatif. Notre amie avait entendu cette nuit — quoique nous n'ayons rien répété — ce que nous commencions à appeler « la grande alarme du sabbat ». Nous lui parlâmes alors de nos propres aventures, et son impression sur la nature du bruit se trouva d'accord avec les nôtres.

Je mentionnerai seulement un incident relatif à ce que nous avions observé nous-mêmes, car c'est sur notre expérience *personnelle* que repose toute la valeur et l'intérêt de mon récit.

Nous avions été absents de la maison une semaine ou deux pendant l'automne, et à notre retour, notre servante nous fit le récit suivant :

Un soir elle était allée au village faire quelques commissions et avait laissé le gamin seul à la maison. Il était assis devant le feu de la cuisine, quand il entendit, lui sembla-t-il, quelqu'un marcher dans le couloir. Il alla voir qui c'était et ce que pouvait bien vouloir ce visiteur, mais il ne trouva personne; il rentra à la cuisine, et essaya de se persuader qu'il s'était trompé. Mais les pas recommencèrent bien nets; il revint explorer les abords, quoique déjà un peu moins résolu et avec des regards plus rapides et plus anxieux, mais encore sans résultat. Pour la troisième fois, de son siège, au coin de la cheminée, il entendit le même bruit, c'était trop pour un pauvre garçon en chair et en os, et il s'enfuit de la maison, se précipitant vers le village et ne s'arrêtant que chez ses parents pour raconter son histoire aux hôtes ébahis de la maison paternelle. J'ai déjà indiqué que pendant longtemps je n'avait rien dit à mes paroissiens de ces événements nocturnes.

Pourtant à la fin j'amenai la conversation sur ce sujet avec une excellente femme, souffrant patiemment, depuis longtemps, d'une infirmité corporelle qui la clouait au lit. Elle avait eu des jours meilleurs, c'était une brave du bon vieux temps et elle était animée d'excellents sentiments religieux. Sa maison se trouvait juste en face du presbytère, que l'on voyait en plein de la fenêtre de la petite chambre dans laquelle elle était couchée.

Je lui racontai ce que nous avions entendu de temps en temps et lui demandai si elle n'avait pas entendu parler de choses analogues. Elle me répondit tout de suite qu'on avait causé souvent de phénomènes semblables et que l'un de mes prédécesseurs, au moins, avait été très ennuyé de ces bruits. Elle ajouta, en outre, — et je suis sûr qu'elle ne l'aurait pas dit, si elle ne l'avait pas cru fermement — qu'elle-même avait vu parfois une lumière vacillante et intermittente aux fenêtres des mansardes.

Il faut se rappeler ici que durant mon séjour dans la maison, on ne s'était pas servi de ces mansardes, que je n'y avais moi-même jamais pénétré la nuit que lorsque je cherchais à découvrir la cause du bruit que j'y entendais, qu'il n'y avait qu'une entrée possible pour toutes les mansardes, et que nous l'avions fermée soigneusement, en gardant exclusivement en notre possession, — autant que nous pouvions en juger, — les moyens d'y pénétrer.

Mon interlocutrice me parla ensuite de certains faits dont la maison avait été le théâtre au siècle dernier et dont elle avait entendu parler par ses parents, faits qui, s'ils pouvaient être vérifiés, et loyalement rattachés aux phénomènes dont il s'agit, dans la relation de cause à effet, aideraient certainement à arriver à une théorie sur la nature des phénomènes mêmes.

Mais, je le répète, je ne cherche pas à faire des théories, je relate simplement des faits et laisse à chacun le soin de les apprécier. Pour ces faits, je répète que je les atteste loyalement; quant à

leur cause, je ne suis probablement pas plus avancé que mes lecteurs, car, malgré toute la peine que j'ai prise, je n'ai jamais pu faire aucune découverte. Des explications qui se présenteront sans doute à l'esprit de beaucoup, nous vinrent aussi. Avant tout il était possible que ce fut une simple farce. Mais, en supposant que malgré toutes mes précautions et ma surveillance, des gens aient pu s'introduire dans la maison, il aurait fallu que ce soit les farceurs les plus tenaces du monde pour s'imposer un aussi long et inutile labeur, par seul esprit de mystification. En laissant de côté les années antérieures, comment imaginer que quelqu'un ait pu se déranger soi-même pendant douze mois à toute heure de la nuit (et *occasionnellement dans la journée*), pour donner une succession de bruits incohérents et inarticulés !

Il y a aussi à penser aux *rats*. Sans doute je ne voudrais pas méconnaître les talents des rats en fait de tapage nocturne ; mais cependant s'ils sont les auteurs de tout ce que j'ai observé, je dois avouer que leur habileté est merveilleuse. Comment par exemple font-ils pour donner le « grand sabbat », si exactement à la même heure ?

L'observation suivante mérite d'être prise en considération par quiconque cherchera une explication des faits que j'ai rapportés. J'ai toujours été un peu amateur de chiens, et j'avais à cette époque deux terriers de pure race, excellents chiens de garde, ennemis déterminés de la vermine, prêts à tout combat, sans aucune crainte de donner de la voix quand ils voyaient de bonnes raisons de le faire. Une fois, pendant notre séjour à C..., ils hurlèrent ainsi à propos. L'hiver était rude, les temps mauvais, et il y avait eu plusieurs maisons voisines dévalisées. On essaya d'en faire autant au presbytère, mais mes fidèles chiens donnèrent l'alarme; réveillé par leurs aboiements furieux, j'arrivai à la fenêtre à temps pour voir plus d'une figure noire dans l'herbe au-dessous et être à même de leur adresser une remontrance qui, appuyée de quelques coups de pistolet, les décida à prendre la fuite. Je ne mentionne cet incident que pour signaler le contraste des allures des chiens dans cette circonstance avec leur conduite en présence des bruits mystérieux. Contre ces bruits ils n'ont jamais fait aucune démonstration, soit par des aboiements, soit de toute autre façon. Peut-être ne les entendaient-ils pas. Il me semble que si, car lorsque je faisais mes recherches sur la cause de ces bruits, et que j'arrivais là où ils se trouvaient, je les voyais toujours tapis et dans un état de frayeur pitoyable. Aussi suis-je sûr qu'ils étaient plus affectés que n'importe lequel des habitants de la maison ; si on ne les avait pas enfermés en bas, ils seraient accourus à la porte de notre chambre à coucher et se seraient blottis là, rampant et gémissant aussi longtemps qu'on les aurait laissé faire.

Les phénomènes dont j'ai parlé s'étendent à une période de

douze mois. Au bout de ce temps je fus appelé dans une autre partie de l'Angleterre et je quittai ma cure. Nous quittâmes le presbytère pas fâchés, je l'avoue, d'en avoir fini avec nos alarmes nocturnes, mais désappointés de n'en avoir pas pu découvrir la cause.

Je n'y suis jamais retourné depuis et je n'ai jamais eu occasion de savoir si les représentations dont nous avaient gratifiés ces agents mystérieux et invisibles, avaient été reproduites en faveur de nos successeurs.

(A suivre.)

A PROPOS DU JOURNAL *LIGHT*

La critique très modérée que nous nous étions permise au sujet du journal « *Light* » nous a attiré une réponse, suffisamment courtoise, où l'on sent percer quelque aigreur.

Le rédacteur de *Light* parle d'un pseudonyme. Mais pourquoi va-t-il supposer un pseudonyme, et qui lui donne ce droit? Il est facile à des hommes illustres ou à des anonymes de railler ceux dont le nom honorable n'a pu être connu du grand public et reste dans sa modestie celui d'un obscur travailleur.

Le journal *Light* nous reproche de n'avoir cité que trop peu de journaux spirites. Certes il nous eût été facile d'en citer un plus grand nombre, mais l'intérêt ne s'en serait pas accru; car ces journaux, à part le *Religio-philosophical Journal* de Chicago, qui est souvent sérieux et instructif, ne méritent vraiment pas une discussion approfondie.

Laissons cela. Ce qui est intéressant, c'est l'argumentation même du journal anglais à propos de la méthode qui nous avait paru recommandable; méthode qui parait funeste aux rédacteurs du *Light*.

Nous disions : « Il faut s'attacher aux menus détails, parce « que les faits seuls sont probants. » Et *Light* dit : « Les « menus détails sont de peu d'importance ; il faut suivre les « grandes lignes. »

Nous disions : « Il faut apporter des preuves pour convaincre « ou essayer de convaincre les plus incrédules. » *Light* dit : « La conviction des incrédules ne nous intéresse pas ; nous « ne cherchons qu'à convaincre ceux qui croient. »

On voit que la divergence est complète, et qu'un accord n'est guère possible; mais nous allons essayer de défendre notre opinion.

Voyons d'abord l'importance des détails, ces menus détails, dont *Light* parle avec tant de dédain. Sont-ils inutiles? Nous ne le pensons pas. Un fait, si vrai qu'il soit, peut être vrai de différentes manières; et la quantité de vérité qui y est contenue est variable suivant que le fait est plus ou moins détaillé. De sorte qu'un fait sans détail ne peut jamais être regardé comme absolument vrai, ou du moins il est toujours énormément incomplet. Quand je dis : *Brutus a tué César;* c'est une vérité très contestable, parce que, tout en conspirant contre César, Brutus ne l'a pas tué, ou du moins ne l'a pas tué tout seul. Pour avoir la vérité entière, il faudrait expliquer comment Brutus a conspiré et comment il a frappé César, non le premier, mais avec les autres conjurés. Encore, n'est-ce peut-être pas lui qui a donné le coup mortel, etc. La vérité de cette proposition *Brutus a tué César* exige une ou deux pages pour sa justification. Et nous ne parlons pas bien entendu des sources historiques, des citations de la critique, avec son immense appareil d'érudition exacte.

Si pour un fait naturel, vraisemblable, qui a bouleversé l'histoire et qui est rapporté par trente écrivains divers, des détails sont nécessaires ; combien plus encore pour les faits invraisemblables et extraordinaires que les journaux spirites se plaisent à nous exposer? Alors les moindres détails prennent de la valeur ; tout devient important parce qu'on élimine ainsi, de plus en plus, en accumulant les minutieuses et délicates observations, la possibilité d'une fraude, d'une illusion, d'une erreur. (—J'oublie que pour *Light* en fait de spiritisme il ne peut y avoir ni fraude, ni illusion, ni erreur.)

Un savant pour qui j'ai grand respect m'a raconté un jour que dans une séance spiritique, le médium fermant la main, puis la rouvrant, y a trouvé un moineau vivant qui s'est envolé dans la pièce. Est-ce que ce récit peut convaincre qui que ce soit, si l'on n'entoure pas ce fait absurde, et prodigieusement absurde, de mille détails. Et, encore, je ne sais si mille détails seraient suffisants pour déterminer une convic-

tion. Il faudrait d'abord savoir qui était ce médium ; gagé ou non : dans l'espèce, il s'agissait d'un officier russe d'une honorabilité au-dessus de tout soupçon. Mais cela ne suffit pas. Il faudrait encore connaître son état de santé, la possibilité d'une fraude inconsciente. Quels étaient les assistants. Etait-ce dans l'ombre ou à la lumière ? quelles précautions prises pour s'assurer que cet extraordinaire oiseau ne venait pas du dehors ? combien de temps ; qu'est devenu l'oiseau ; les portes étaient-elles restées fermées, etc., etc. ; enfin tout un ensemble de documents longs à exposer, fastidieux à lire ; mais qui tendent à transformer une histoire ridicule en un fait presque scientifique.

A vrai dire, tout cet attirail de démonstrations qui tâchent d'être scientifiques, ne parait pas enviable aux écrivains de *Light*. Ils ont renoncé à vouloir convaincre les incrédules. Pour eux c'est du temps perdu, et l'amas de bonnes preuves et d'expériences irréprochables parait être une besogne stérile. « Nous savons depuis longtemps, semblent-ils dire, que pour les incrédules il n'y a pas de démonstration qui tienne, et nous renonçons à nous adresser à eux. C'est pour nos amis, croyants comme nous, que nous écrivons. »

Hélas ! trois fois hélas ! les honorables rédacteurs de *Light* ont trouvé l'excellent moyen de rester dans la même ornière, à l'écart de la vraie science. Ils accusent parfois la routine des savants qui se refusent au spiritisme. Mais leur routine est mille fois plus grave. Quel aveuglement étrange ! quoi ! ne pas vouloir essayer de convaincre ! Jamais à aucune époque le public, scientifique ou non scientifique, n'a montré une pareille bonne volonté pour l'étude des phénomènes nouveaux. Ce qui le décourage et l'écarte du spiritisme, c'est cette insouciance de la démonstration scientifique, ce mépris de toutes les règles de la rigueur expérimentale, ce mélange extraordinaire de religiosité dogmatiqué, mystique, poétique, qui ne ressemble pas plus à la science que les lamentations de Job à un traité de trigonométrie. A rester ainsi dans cette même adoration de soi, semblable aux fakirs qui passent des mois entiers à se regarder le nombril, le spiritisme n'a fait aucun progrès. Il est bon que des mains vigoureuses le

soumettent à une critique dure, impitoyable, quoique équitable. Jusqu'à présent les savants n'ont pas voulu s'en occuper; mais peut-être reviendront-ils sur leur décision. Si des enquêtes, qui se poursuivent un peu partout, la conclusion que le spiritisme existe (nous parlons des faits, non des théories, qui sont toutes, sans exceptions, d'une bêtise peu commune), se dégage avec netteté; alors il faudra l'accepter. Si, au contraire, une critique scientifique en démontre le néant, alors, résolument, il faut jeter par-dessus bord cette superstition ridicule.

Mais, si nous demandons aux savants d'essayer un examen équitable, nous demandons aux spirites d'avoir le respect de la science, c'est-à-dire d'aimer les constatations, les répétitions, les démonstrations, les chiffres, les mesures, le contrôle, en un mot tout ce qui s'éloigne de la foi et ce qui se rapproche de la science. Puisque les rédacteurs de *Light* aiment les Saintes Ecritures, nous leur recommandons cette parole de je ne sais plus quel saint livre : *Omnia in numero et pondere.*

Raphaël Chandos.

Vote de la Société de Psychologie-Physiologique

La commission de la Société de psychologie, dont nous avons parlé à nos lecteurs, a proposé à la Société de psychologie la motion suivante qui a été adoptée à l'unanimité, lors de la dernière séance : « *La commission est d'avis que les faits donnés comme hallucinations télépathiques sont assez nombreux et assez intéressants pour mériter l'attention et la discussion.* »

D.

L'Editeur-Gérant : Félix Alcan.

Évreux, imprimerie de Charles Hérissey

DOCUMENTS ORIGINAUX

(SUITE)

XXXVIII. — CAS DE RIVANAZZANO

Lettre à M. Charles Richet.

17 avril 1891.

Mon cher collègue,

Vous me demandez de vous communiquer mon cas de télépathie. C'est une histoire de jeunesse et par conséquent, hélas! une vieille histoire; je l'avais autrefois racontée à M. Sabatier, de Montpellier. Si elle peut vous intéresser, prenez-la, la voilà.

Pendant l'été de 1867, j'étais officiellement l'aide, mais bien plutôt, malgré la différence d'âge qui existait entre nous, l'ami de M. F..., ancien officier de marine, qui s'occupait d'affaires industrielles, et, à Rivanazzano, près de Voghera, au Piémont, nous cherchions alors à remettre en exploitation une ancienne mine de soufre, depuis longtemps abandonnée par suite d'un éboulement.

Nous habitions le même appartement, et nos relations étaient bien plus celles d'un père et d'un fils, ou, si vous voulez, celles d'un grand frère respecté et aimé par son frère cadet.

J'ai souvent repris, dans mes souvenirs, l'histoire que je vais vous raconter; je l'ai étudiée avec mes habitudes scientifiques et, bien entendu, sans pouvoir en trouver la moindre explication. Néanmoins, avant de constater mon absolue impuissance à rattacher les faits à une méthode du genre de celles auxquelles je suis habitué par ma profession même, à des mesures, à des chiffres, à des expériences, j'ai cherché toutes les circonstances accessoires qui auraient été susceptibles d'exercer une influence sur le phénomène. Si je n'ai pu trouver aucune conclusion, ce n'est pas une raison pour que des personnes compétentes n'aient pas un meilleur succès.

Je savais que Mme F..., habitant Toulon et que je connaissais assez peu, devait accoucher prochainement. Cette nouvelle m'était, je ne dirai pas indifférente, puisqu'elle intéressait M. F...; mais il est certain qu'elle n'avait pas produit en moi une émotion bien pro-

fonde; c'était un second enfant; tout s'annonçait dans les meilleures conditions; M. F... n'avait point d'inquiétude. J'étais alors moi-même en parfait état d'esprit, sans aucune surexcitation. Quelques jours auparavant, en Bourgogne, ma mère était, il est vrai, tombée de voiture; mais cette chute n'avait pas eu de suite fâcheuse, la lettre même qui m'annonçait l'accident me rassurait sur ses conséquences. J'étais en équilibre moral parfaitement stable.

M. F... et moi couchions dans deux chambres contiguës, et, comme il faisait chaud, nous laissions ouverte notre porte de communication. Un matin, je saute brusquement à bas de mon lit, je traverse ma chambre, j'entre dans celle de M. F... et je l'éveille en lui criant : « Vous venez d'avoir une petite fille: la dépêche dit... » Là-dessus, je commence à *lire* cette dépêche. M. F... se dresse sur son séant, m'écoute; mais, tout d'un coup, je comprends que je viens de dormir, que par conséquent ma dépêche n'est qu'un rêve auquel il n'y a lieu d'accorder aucune créance, et alors, en même temps, cette dépêche qui était en quelque sorte dans ma main et dont j'avais lu textuellement, à haute voix, environ trois lignes, semble s'éloigner de mes yeux, comme si quelqu'un l'emportait toute grande ouverte; les mots disparaissaient, bien que leur image reste encore; ceux que j'avais *prononcés* en les lisant demeurent dans ma mémoire, tandis que le reste de la dépêche n'a plus qu'une *forme*. Je balbutie, M. F... se lève, me mène dans la salle à manger, me fait écrire les mots prononcés que j'arrête aux fins des lignes; et, arrivé à ceux disparus de ma mémoire, quoique encore dans mon œil, je complète par des points les dernières lignes, j'en fais le dessin. Notez que cette dépêche n'était rien moins que banale dans ses termes; elle avait environ six lignes dont j'avais lu un peu plus de deux. — Puis, songeant à notre costume assez peu correct, M. F... et moi nous nous mettons à rire et nous rentrons dans nos lits.

Trois ou quatre jours après je pars pour Ivrée; tous mes efforts pour me rappeler le reste de la dépêche sont infructueux; je me rends ensuite à Turin où je reçois, huit ou dix jours après mon rêve, la dépêche suivante de M. F... : — « Arrivez immédiatement, vous aviez raison. »

Je rentre à Rivanazzano : M. F... me montre une dépêche qu'il avait reçue l'avant-veille; je la reconnais, c'était bien celle que j'avais vue pendant mon sommeil; le commencement était absolument conforme à ce que j'avais écrit et la fin, conforme *comme dessin* à mon croquis, me permet de *re*lire les derniers mots que je *re*vois.

Or notez que l'accouchement avait eu lieu l'avant-veille, que je n'avais pas vu d'Italie en France, une dépêche existant déjà — cela, je l'aurais à la rigueur compris — mais que je l'avais vue

une dizaine de jours avant qu'elle n'existât et ne pût exister, puisque l'événement qu'elle annonçait n'avait pas encore eu lieu.

J'ai retourné ce phénomène bien des fois dans ma mémoire et dans mon raisonnement, cherchant à me l'expliquer, à le rattacher à quelque chose, à une conversation antérieure, à une tension d'esprit, à une analogie, à un désir, tout cela vainement. M. F... est mort, le papier écrit par moi a disparu ; si j'étais appelé en justice à ce propos, je n'aurais pas l'ombre d'une preuve matérielle à fournir. Bien plus, les deux personnes qui sont en moi, ma bête et mon savant, se sont si souvent disputées à ce sujet que j'en arrive à en douter. Pourtant ma bête, entêtée comme une bête qu'elle est, me répète sans cesse que j'ai vu, que j'ai lu, et j'ai beau m'affirmer que, si quelqu'un me racontait pareille histoire, je n'y croirais pas, je suis bien forcé de m'avouer à moi-même qu'elle m'est arrivée.

J. Thoulet,
Professeur à la Faculté des sciences
de Nancy.

M. Thoulet m'a confirmé ces jours-ci les détails contenus dans sa lettre. Il n'a plus aucune trace écrite de toute cette ancienne histoire ; mais le souvenir lui en est resté parfaitement présent. Il m'a assuré que le télégramme avait été *vu* et *lu* par lui, absolument comme un télégramme objectif réel.

Le point délicat de cette belle observation si judicieusement (quoique tardivement) rapportée, est de savoir exactement le degré de ressemblance entre le télégramme réel et le télégramme lu, dix jours auparavant par M. Thoulet. — Mais, même si l'identité n'a pas été aussi parfaite que M. le professeur Thoulet le croit aujourd'hui, l'analogie devait être saisissante, et l'origine de cette étonnante hallucination avec pressentiment lucide est des plus extraordinaires.

Ch. R.

XXXIX. — CAS DU GÉNÉRAL X...

Ce cas nous a été communiqué par M. le colonel de Rochas, administrateur de l'École Polytechnique, qui le tient du général X...

Le général X... ne nous a pas autorisés à publier son nom ; mais nous croyons pouvoir dire, sans inconvénient, qu'il est

une des plus hautes personnalités de l'armée française. Son caractère froid et positif, aussi bien que l'absence chez lui de tout autre cas d'hallucination donnent à son témoignage une importance telle que nous avons cru devoir déroger, en sa faveur, à notre principe qui est d'admettre seulement des faits contrôlés par plusieurs personnes.

1. — *Lettre du général X... au colonel de Rochas.*

Mon cher colonel,

Vous trouverez d'autre part le récit que vous m'avez demandé. J'y joins l'expression de mes meilleurs sentiments.

Général X...

29 avril 1891.

2. — *Récit du général X...*

C'était en 1832, — j'avais cinq ans. — Le choléra sévissait dans la ville où j'étais, et on m'envoya dans la ville voisine chez ma grand'mère *maternelle.*

La grand'mère *paternelle* que je quittais m'aimait tendrement. J'étais depuis quelques jours chez mon autre grand'mère ; on venait de me coucher et d'emporter la lumière, lorsque je vis au pied de mon lit passer l'image de celle que j'avais quittée, me faisant un triste signe d'adieu.

Le surlendemain, une lettre annonçait qu'à l'heure même où elle m'était apparue, cette pauvre grand'mère mourait.

Au moment où elle m'apparut, j'étais parfaitement éveillé et babillant avec un cousin de mon âge, qu'on venait de coucher dans un lit voisin du mien.

Général X...

XL. — EXPÉRIENCES DE M. ÉMILE DESBEAUX AVEC M. G...

Le 23 mai 1891, je fais asseoir dans un coin obscur du salon, M. G..., agrégé ès sciences physiques, pour qui ces sortes d'expériences étaient absolument inconnues. Il est neuf heures du soir. M. G... a les yeux bandés et la face tournée vers le mur.

Je me place à quatre mètres de lui, devant une petite table où reposent deux lampes.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Sans bruit et à l'insu de M. G... je prends un objet et je le tiens en pleine lumière. J'y concentre mes regards et je veux que M. G... voie cet objet.

Au bout de 4 minutes 30" M. G... m'annonce qu'il voit un *rond métallique*.

Or, l'objet était une *cuillère d'argent* (petite cuillère à café), dont le manche disparaissait dans ma main et dont je ne fixais que la palette d'un *ovale peu allongé*.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

M. G... voit un *rectangle brillant*.
Je tenais une *tabatière en argent*.

TROISIÈME EXPÉRIENCE

M. G... voit un *triangle*.
J'avais dessiné, à gros traits sur un carton, un *triangle*.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE

M. G... voit un *carré avec arêtes lumineuses* et avec des *perle brillantes ;* tantôt il voit deux perles seulement, tantôt il en vo plusieurs.

Je tenais un objet dont il n'était guère possible de soupçonner chez moi la présence : c'était un gros *dé* en carton blanc, la lumière éclairait vivement ses *arêtes* et donnait aux *points* gravés dessus des reflets brillants de *perles* noires.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE

M. G... voit un *objet transparent avec filets lumineux formant ovale au fond*.
Je tenais une *chope à bière en cristal taillé à fond ovale*.

Voilà, je pense, cinq expériences (faites dans des conditions excellentes de contrôle et de sincérité) qui peuvent être considérées comme ayant réussi.

A mon tour je deviens *récepteur* en prenant la place de M. G... qui devient *transmetteur*.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Je vois un *petit ovale très brillant*.
M. G... tenait une *alliance d'or*.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

Je vois deux *arcs de cercle* éloignés l'un de l'autre et se faisant verticalement vis-à-vis.

M. G... tenait un vase japonais dont les contours rappelaient ce que j'avais vu. Néanmoins je considère comme nul le résultat de cette expérience, et je n'attribue à la précédente que la valeur d'une demi-réussite.

Émile Desbeaux.

XLI. — EXPÉRIENCES DE MM. ÉMILE DESBEAUX ET LÉON HENNIQUE

Avec mon ami Léon Hennique, j'ai essayé de faire de la Télépathie à grande distance : Hennique se trouvant en villégiature à Ribemont (Aisne), moi, restant à Paris, séparés tous deux par 171 kilomètres. Il a été convenu qu'Hennique serait, ou mieux, tâcherait d'être le Transmetteur, et que notre premier essai aurait lieu dans la nuit du 11 au 12 juin dernier, à minuit et demi.

Je ne saurais mieux faire que de transcrire ici les lettres que nous avons échangées au sujet de ces expériences :

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Paris, nuit du 11 au 12 juin 1891.

Mon cher Hennique,

Il est minuit et cinquante-cinq minutes, et je vous apprends ce que je viens de voir. A minuit trente, je m'installe dans un fauteuil tourné autant que possible dans la direction de Ribemont. J'ai les yeux bandés ; la lampe est derrière moi sur la table.

Au bout d'un certain temps je vois un V brillant, puis, de légers nuages, semblables à une phosphorescence scintillante, paraissent, disparaissent, reparaissent sans forme appréciable ; une interruption ; et soudain, très brillant, très visible, mais restant à peine deux secondes, je vois un bouquet, une *gerbe de fleurs*.

J'attends dans la même position assez longtemps, mais plus rien ne se montre. Je me décide à retirer mon bandeau : il est douze heures cinquante-cinq. Je suis bien curieux de savoir ce que vous avez voulu me transmettre !

Emile Desbeaux.

Ribemont, 13 juin 1891.

Mon cher Desbeaux,

J'ai pris un livre et j'attends l'heure de la communication. Le livre est assommant, et je m'assoupis. A minuit quarante, réveil brusque, sans raison aucune. J'ai décidé que vous verriez ma *lampe*, et tourné vers Paris, je veux qu'elle vous apparaisse chez vous où va ma pensée. Ma lampe a un abat-jour japonais où se trouvent peints, d'un côté un martin-pêcheur sur un piquet,

l'autre, une *gerbe de fleurs*. La lampe est éteinte, mais, presque sous elle, une veilleuse fait transparaître *les fleurs*. J'ai voulu environ six minutes, puis ma volonté s'est épuisée.

Je reçois votre lettre. D'après ce qui précède, il y aurait donc eu commencement du phénomène, une réussite partielle. J'y ajoute que, dans la cage ovale du verre de la lampe, je le vérifierai, la veilleuse devait se refléter en V.

Léon HENNIQUE.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

Paris, 18 juin 1891, 11 h. 1/2 du soir.

Mon cher Hennique,

J'ignore si vous avez eu ma lettre à temps, et si vous avez pu tout à l'heure « faire de la Télépathie » avec moi ?

Pour ma part, à onze heures, assis dans mon fauteuil, tourné dans votre direction, les yeux bandés, tenant votre dernière lettre dans mes mains, j'ai bientôt vu une petite ampoule de verre d'un dessin très net ; puis de légers nuages se sont succédé, cherchant à prendre forme ; enfin un dernier nuage phosphorescent s'est condensé *en boule, en sphère, pleine et lumineuse.*

Après un temps que, les yeux bandés, j'évalue à six minutes, peut-être à dix, je n'ai plus rien vu. J'ai attendu néanmoins, et quand j'ai retiré mon bandeau, la pendule marquait onze heures vingt. Je suis donc resté dix ou quatorze minutes sans plus rien voir.

Il est intéressant pour moi de savoir : 1° Si vous avez fait l'expérience ; 2° si vous l'avez faite dans ce laps de temps : de onze heures à onze heures six ou dix minutes. — J'attends votre réponse.

Emile DESBEAUX.

Ribemont, 19 juin 1891.

Mon cher Desbeaux,

Ce soir, 18 juin, onze heures sonnent. C'est l'heure convenue. Je prends un *globe de lampe* et je le dépose *en pleine lumière*, sur ma table, sous mon abat-jour. Aussitôt, je me mets à penser à vous: Tourné vers Paris, je suis les principales stations qui nous séparent. Saint-Quentin, Tergnier, Chauny, Compiègne, Creil, Chantilly, Paris. J'arrive dans votre rue et ma pensée monte chez vous, dans votre salon. Là, je commence de vouloir que mon *globe* soit vu par vous. Dix minutes, au moins, j'ai persisté en ce vouloir.

19 juin, je reçois votre lettre. L'expérience a parfaitement réussi, puisque vous m'apprenez que vous avez vu une *boule, une sphère pleine et lumineuse*. C'est extraordinaire !

Léon HENNIQUE.

TROISIÈME EXPÉRIENCE

Paris, le 6 juillet 1891, 11 h. 1/2 du soir.

Mon cher Hennique,

C'est un effet vraiment spécial. Cela vous arrive par « poussées », par ondes successives. Il me semble voir le résultat de chacun de vos efforts, avec un maximum d'intensité aux saccades finales. Ce sont des nuages phosphorescents qui se succèdent tout à coup très rapidement, paraissant chercher à prendre une forme de plus en plus nette; puis, soudainement, plus rien, on dirait que votre effort est épuisé.

Enfin voici ce que j'ai vu : dans les premiers nuages, une forme à peine esquissée d'un cercle de cuivre d'où s'échappent des rayons métalliques ; puis, cela devient plus brillant tout en conservant la forme étoilée ; on dirait que l'espace entre les rayons s'est garni de diamants ; j'ai alors l'impression confuse d'un bijou, d'une broche de femme ornée de pierreries, mais je n'avais pas encore eu la sensation aussi vive, aussi appréciable d'une idée (ειδωλον) semblant chercher à me parvenir.

Emile DESBEAUX.

Ribemont, 7 juillet 1891.

Mon cher Desbeaux,

Nous avons complètement raté notre petite opération. Ci-joint le *mot* que j'ai essayé de vous faire voir [1]. Donc à recommencer un de ces jours. Vous paraissez avoir senti mon effort, mais nous devons considérer cette troisième tentative comme nulle. Les conditions atmosphériques étaient peut-être mauvaises [2], et il doit être très difficile d'expédier ainsi quatre lettres. Je choisirai plus simple la prochaine fois.

Léon HENNIQUE.

En attendant la reprise de nos expériences, je vous livre, ces résultats des trois premières tentatives, et je n'y ajoute aucun commentaire.

Emile DESBEAUX.

EXPÉRIENCE DU 2 SEPTEMBRE 1891

Paris, 2 septembre 1891.

Mon cher Hennique,

Il est onze heures et demie du soir. Je retire le bandeau —

(1) Ce mot était *Dieu* tracé en gros traits noirs.

(2) Le 6 juillet, nouvelle lune, orages.

chambre noire où depuis onze heures mes yeux attendaient une image télépathique — et rien n'est venu !

Je n'ai vu que du noir !

Ne suis-je plus assez entraîné ?

Avez-vous oublié ?

Renseignez-moi.

Emile DESBEAUX.

Ribemont (Aisne), 4 septembre 1891.

Mon cher Desbeaux,

Ce que je voulais a parfaitement réussi.

Il s'agissait de savoir si des images télépathiques ne se présenteraient pas à vous contre ma volonté. J'ai tâché de vous isoler, c'est-à-dire de vous débarrasser des préoccupations ambiantes, j'ai *voulu* que vous soyez seul, bien seul, mentalement. Vous n'avez rien vu. Donc, la preuve de ma volonté vous suggérant des dessins dans les expériences précédentes me semble près d'être faite.

Léon HENNIQUE.

Le compte rendu de ces expériences a été envoyé par M. Émile Desbeaux à M. le professeur Ch. Richet qui nous l'a transmis.

Nous le publions volontiers, car, si les expériences n'ont pas une valeur scientifique décisive, elles semblent du moins montrer qu'il y a eu de la part de M. G... une certaine lucidité : il n'est pas *probable*, en effet, que le hasard seul ait fait dicter à M. G..., *cinq fois de suite*, des réponses où la forme de l'objet était assez exactement indiquée.

Les expériences d'action à grande distance, où M. Léon Hennique était l'agent et M. Emile Desbeaux le percipient, nous paraissent bonnes aussi, bien que plus incertaines ; les trois premières, considérées seules, n'auraient même, selon nous, qu'une faible valeur, car, d'une part, les images perçues ne ressemblent pas d'une manière *très précise*, à l'objet qui devait être vu, surtout dans la première expérience ; d'autre part, il faut se méfier des images lumineuses que l'on voit dans l'obscurité, ces images, appelées phosphènes, se produisent facilement, principalement sous forme d'anneaux ou de sphères, surtout quand une pression est exercée sur les globes oculaires, comme cela peut arriver quand on a les yeux bandés.

La dernière expérience, celle du 2 septembre, nous parait de beaucoup la meilleure :

1° Prise en elle-même elle semble avoir réussi, puisque, *cette fois seulement*, le percipient n'a rien vu et que l'agent voulait précisément qu'il ne vît rien, il semble donc qu'il y ait eu action télépathique.

2° M. Emile Desbeaux qui croyait son ami occupé à le « télépathiser » devait tout naturellement être enclin à voir quelque chose, à percevoir quelque image hallucinatoire, pourtant il n'a rien vu.

Cette expérience augmente la valeur des deux premières et plaide en faveur d'une action à distance.

Il serait donc très utile de répéter des expériences de ce genre, car il ne sera possible d'en tirer des conclusions que lorsqu'il en aura été recueilli un grand nombre. Tous les essais, il est à peine besoin de le dire, doivent être scrupuleusement rapportés, quel que soit le résultat.

Nous conseillons très fortement à ceux qui se livreront à ces expériences d'écrire les lettres à la même heure et de les jeter à la même heure dans la boite, afin qu'elles se croisent en route et que l'on ne soit pas fondé à objecter que l'un des opérateurs a pu être *inconsciemment* influencé, dans sa réponse, par la lettre de l'autre. Nous disons *inconsciemment*, et nous soulignons le mot, parce que nous écartons l'hypothèse de mauvaise foi; cette hypothèse serait ridicule et sotte, surtout quand les opérateurs sont, comme dans le cas présent, des hommes très instruits appartenant à l'élite de la société.

Nous conseillons aussi, pour que les lettres aient une valeur authentique, de ne pas les mettre sous enveloppe, mais de les plier et d'écrire l'adresse sur la lettre elle-même qui, de cette façon, portera aussi le cachet de la poste. Il sera alors très facile de s'assurer que les lettres se sont véritablement croisées et que les deux opérateurs ont écrit avec une indépendance absolue l'un de l'autre.

Des conditions encore meilleures seraient les suivantes :

Les expériences sont faites par A, B et C.

A est, je suppose, l'agent et B le percipient; tous les jours,

ou certains jours préalablement fixés et à la même heure, A et B expérimenteraient, et, chaque fois, dans les premiers moments qui suivent l'expérience, ils rédigeraient chacun leur lettre, sur laquelle ils écriraient directement l'adresse, et la jetteraient aussitôt dans la boîte, ces lettres seraient adressées à C qui les réunirait dans un dossier et n'en donnerait communication à personnne tant que dureraient les expériences ou, au moins, une série d'expériences.

Si l'agent A pouvait obtenir que quelques amis vinssent *quelques instants avant l'expérience*, pour tirer au sort l'objet dont l'image serait suggérée à distance, il satisferait les plus exigeants et empêcherait qu'on put lui objecter qu'il y a eu *possibilité* d'entente entre les deux opérateurs.

On nous pardonnera d'insister autant, et l'on ne se méprendra pas sur notre but en supposant que nous nous montrons d'une méfiance excessive ; notre but, nous ne saurions trop le répéter, n'est pas d'amuser les curieux, il consiste à collectionner des faits aussi précis et aussi rigoureusement établis que possible, afin d'aider à pénétrer le mystère qui entoure encore les étranges phénomènes psychiques; la tâche en est ingrate, et nous oblige souvent à être fort ennuyeux.

DARIEX.

ESSAI SUR LA PREUVE DE LA CLAIRVOYANCE

(SUITE)[1]

PAR Mme HENRY SIDGWICK[2]

Je passe maintenant aux cas où la télépathie, si elle existe, est généralement plus obscure, et où, bien que la connaissance acquise par le clairvoyant soit certainement en même temps possédée par d'autres, il est moins clair que cet état de ces dernières personnes soit une condition nécessaire pour l'état du clairvoyant. Car, dans ces cas, — qui sont généralement plus ou moins expérimentaux, — nous trouvons que non seulement c'est le « sujet » qui est dans un état psychique anormal (il est généralement hypnotisé) et que c'est chez lui que doit prendre naissance l'activité psychique qui produit la clairvoyance, mais l'agent supposé est souvent dans un état absolument normal, ne passant par aucune crise, aucune excitation quelconque, inconscient de toute communication psychique entre lui et le sujet, et même nullement averti de l'existence du sujet. On remarquera cependant que, dans quelques exemples, la nature de l'impression suggère l'idée de lecture de pensée, plutôt que de quelque manière directe d'acquérir la connaissance.

Le premier de ces cas appartient à la période de la grande vogue du mesmérisme, il y a quarante ans, mais heureusement il fut consigné à cette époque et avant que la vérité de la révélation clairvoyante fût connue. Le narrateur, M. Wil-

(1) Voy. fascicule 4, p. 204 à 230.

(2) Traduit des *Proceedings*, part. XVIII, par notre collaborateur, M. Marcel Mangin.

liam Boyd, F. R. S. E est un avocat résidant à Peterhead dans l'Aberdeenshire.

LA CLAIRVOYANCE IL Y A CINQUANTE ANS

Les particularités que je vais raconter attirèrent beaucoup l'attention publique quand elles se présentèrent, et on leur donne encore place dans l'histoire locale authentique de Peterhead. Je cède cependant à un conseil que l'on m'a donné, de faire enregistrer ces faits dans les archives de *la Société des recherches psychiques,* tandis qu'il est encore possible de produire, si l'on veut, les témoignages des personnes encore vivantes.

XLII. — CAS DE PETERHEAD

Il faut savoir d'abord qu'il y a quarante ans une flotte de onze vaisseaux, dont deux navires portaient respectivement les noms de *Hamilton-Ross* et *Eclipse,* partait chaque année, au commencement du printemps, du port de Peterhead pour chasser le phoque et pêcher la baleine dans les mers arctiques. Ces vaisseaux portaient en moyenne cinquante hommes; leur voyage annuel durait généralement de trois à six mois, et, depuis le moment où ils partaient jusqu'à leur retour, toute communication entre eux et ce pays était absolument impossible.

En 1850 on s'occupait beaucoup à Peterhead, de ce qu'on appelait alors le mesmérisme. Quelques personnes de ma connaissance et moi, nous nous intéressions à ces questions. A cette époque j'envoyai à l'*Aberdeen Journal* des articles de correspondance locale. Je lui adressai le rapport suivant qui fut publié dans le numéro du 8 mai 1850.

« La science du mesmérisme est-elle réelle ou imaginaire?... nous ne prétendons pas pouvoir juger cette question, mais nous nous hasardons à raconter quelques faits qu'il nous a été donné d'observer et qui sont aussi curieux que susceptibles d'être complètement prouvés comme authentiques. Le 23 du mois dernier (avril) un jeune homme fut mis ici dans l'état mesmérique, et, comme on peut naturellement le supposer, la première question qui lui fut posée par l'opérateur fut relative aux vaisseaux partis pour la pêche du phoque. Le sujet ayant été transporté en imagination dans les pays de glace, n'eut pas de difficulté à satisfaire la curiosité des questionneurs. Il répondit que le premier bateau qui

arriverait ici cette saison serait l'*Hamilton-Ross* et qu'il voyait en ce moment le capitaine et le chirurgien du bâtiment occupés à bander la main du second, Cardno, qui, disait-il, avait, par suite d'un accident, perdu une partie de quelques-uns de ses doigts.

« Le soir suivant, l'expérience fut répétée et le jeune homme interrogé sur le sort des autres bateaux et en particulier de l'*Eclipse*, dit que le capitaine Burnett, de l'*Hamilton-Ross*, les informerait de cela à son arrivée puisqu'il était en ce moment en conversation avec le capitaine de l'*Eclipse*, qui lui donnait des nouvelles. Cette réponse, bien entendu, n'inspira pas de confiance, même aux avocats les plus crédules en mesmérisme. Ce fut une occasion pour s'amuser et discuter un peu, puis on n'y pensa bientôt plus. Le 3 mai cependant, le premier baleinier de la saison arriva et, conformément au dire du clairvoyant, c'était l'*Hamilton-Ross*. Le navire étant entré dans la baie, un bateau qui portait le capitaine Burnett se dirigea vers le rivage et, comme toujours, tout le monde était impatient d'apprendre les nouvelles. Le bateau s'approchant du quai, on aperçut vaguement, près du capitaine, un homme qu'on ne reconnaissait pas. Bientôt cependant on vit qu'il avait les traits bien connus de Cardno, le second, et quand on découvrit qu'un de ses bras était en bandoulière, il n'y eut qu'un cri dans la foule assemblée : la révélation qui avait été faite sur lui était donc vraie, il avait, en effet, à ce moment, perdu en partie quelques-uns de ses doigts pendant une pêche. A ces remarquables coïncidences ajoutons encore ceci : le capitaine Burnett quitta les glaces le 24 avril et la nuit avant son départ, il vit le capitaine Gray, de l'*Eclipse*, qui lui donna les renseignements sur les autres bateaux. Il était donc bien occupé le soir du 23 avril, exactement comme l'avait décrit le clairvoyant. Nous nous sommes bornés, on le voit, au simple récit de ce cas qui est, il faut bien le reconnaître, vraiment extraordinaire et nous avons eu soin de ne rien avancer dont on ne puisse pleinement prouver l'authenticité, et, comme nous avons déjà avoué être incapables de sonder les mystères de la science, nous nous abstiendrons de tout commentaire. »

J'appelle l'attention sur une légère erreur qui s'est glissée dans le compte rendu précédent, au sujet des dates du jour où il est dit que les deux séances en question ont eu lieu. J'ai dit qu'on avait trouvé que le capitaine Burnett était occupé le soir du 23 avril exactement comme l'avait décrit le clairvoyant, ce qui montre que j'aurais établi que la première séance avait eu lieu le 22 avril et la seconde le 23 et non pas le 23 et le 24, comme on aurait pu le conclure de la première partie de mon exposé, bien que l'erreur ne devienne évidente qu'à la conclusion.

Les détails que j'ai donnés ont été, pour la plupart, à ma connaissance personnelle, car j'ai su les révélations du clairvoyant

plusieurs jours avant l'arrivée de l'*Hamilton-Ross*, j'ai assisté avec des centaines d'autres personnes à l'arrivée du navire et au débarquement de l'homme blessé. J'ai entendu, avec une émotion que je n'oublierai jamais, le murmure de surprise qui courut dans la foule quand on découvrit que (pour me servir des expressions qui étaient alors courantes) « le mesmérisme s'était montré vrai ».

M. W.-L. Taylor, libraire à Peterhead, qui écrivait alors dans l'*Aberdeen Herald*, comme correspondant local, fit le jour de l'arrivée de l'*Hamilton-Ross*, un article dans le même sens que le mien dans l'*Aberdeen Journal* et qui parut le 11 mai 1850; l'éditeur y ajouta la remarque sceptique suivante : « La coïncidence eût paru plus curieuse si le fait avait été constaté avant l'arrivée du vaisseau. » M. Taylor avait pourtant avant l'arrivée de l'*Hamilton-Ross*, reçu de M. William Reid, fabricant de chaussures à Peterhead, qui avait endormi le sujet, un compte rendu écrit de ce qui avait eu lieu aux séances, destiné à être publié dans l'*Herald*, mais il avait été dissuadé par un ami de l'envoyer à l'éditeur, sous prétexte qu'on prouverait peut-être que c'était une imposture. Cependant M. Taylor ayant lu la remarque sceptique de l'éditeur envoya le manuscrit original pour qu'il fût publié, et il parut dans l'*Aberdeen Herald* du 18 mai 1850. Voici des extraits du compte rendu de M. Reid :

« Le 22 avril au soir, je mis John Park, tailleur, âgé de vingt-deux ans, dans l'état de clairvoyance, en présence de douze habitants respectables de cette ville. » (Suivent certaines révélations sur le sort de l'expédition de Franklin et des bateaux *Erebus* et *Terror*, dont des renseignements reçus plus tard prouvèrent l'inexactitude.) « Il (le clairvoyant) visita l'Old Greenland, comme on le lui demandait, et, étant arrivé à bord de l'*Hamilton-Ross*, un baleinier appartenant à ce port, il vit David Cardno, le second, blessé pendant la pêche et tenant sa main bandée par le docteur dans sa cabine; le capitaine lui dit qu'ils avaient plus de cent tonnes d'huile. Le soir du 23, je le mis de nouveau en état de clairvoyance. » (Suivent encore des détails sur l'expédition sir John Franklin qui furent aussi reconnus inexacts.) « Je le dirigeai de nouveau vers l'Old Greenland, il revit l'*Hamilton-Ross*, trouva le capitaine Gray, de l'*Eclipse*, causant avec le capitaine sur la pêche des phoques qu'ils venaient de faire.

« William Reid. »

Le capitaine Burnett, de l'*Hamilton-Ross*, et le capitaine Gray, de l'*Eclipse*, sont morts il y a plusieurs années, et l'on croit que leurs livres de loc et leurs papiers qui auraient jeté quelque lumière sur la dernière partie du rapport de M. Reid ont été perdus ou dispersés. Mais l'article de M. Taylor dans l'*Aberdeen Herald*,

sur l'exactitude duquel il dit avoir eu la confirmation personnelle du capitaine Burnett, contenait le paragraphe suivant : « Il ne reste plus qu'à ajouter que le second, Cardno, fut certainement blessé à la main et qu'à la date indiquée le capitaine Gray, de l'*Eclipse*, était à bord de l'*Hamilton-Ross*. Je n'ai jamais entendu dire que cette assertion ait été contredite ; mais le fils du capitaine Gray, qui est encore vivant et servait alors à bord de l'*Eclipse*, atteste que son père et le capitaine Burnett se virent juste avant le départ de celui-ci de Greenland, bien qu'il dise que cette réunion eut lieu à bord de l'*Hamilton-Ross* et non de l'*Eclipse*. Et la date possible et probable de la réunion peut être déduite des faits suivants, l'*Hamilton-Ross* qui était un vaisseau à voile arriva le 3 mai, et la durée du voyage pour un semblable vaisseau est de huit à dix jours. Il s'ensuit que le 23 avril doit avoir été à peu près la date du commencement du voyage de retour, alors que les deux patrons auraient eu cette conversation sur la pêche qui venait de finir, conformément au dire du clairvoyant.

Encore un mot sur le récit de M. Reid. Le clairvoyant déclare à la première séance qu'on lui disait que l'*Hamilton-Ross* avait à bord plus de cent tonnes d'huile. Le succès du capitaine Burnett avec ce vaisseau l'année précédente, où il n'eut qu'environ dix-neuf tonnes, ne donnait pas à supposer qu'il serait assez heureux pour s'emparer de plus de cent tonnes d'huile en 1850 et cependant la quantité qu'il rapportait cette année était de cent cinquante neuf tonnes.

M. Taylor et M. Reid sont encore vivants. Ils ont lu ce rapport et l'approuvent en tous points.

On m'a conseillé d'ajouter les faits suivants que je n'ai appris que dernièrement, peut-être ont-ils quelque portée dans le cas en question.

Quelques années avant l'arrivée des événements que j'ai rappelés, David Cardno, avant de servir à bord de l'*Hamilton Ross*, étant sur un autre vaisseau, fut victime d'un accident à Greenland ; en se servant d'une manivelle il perdit le bout d'un doigt. Park connaissait Cardno et peut avoir su ce premier accident. Ils sont tous deux morts à présent. M. Reid, l'expérimentateur, connaissait Cardno, mais il ne peut se rappeler si quand il endormit Park il savait le premier accident, ou même s'il en a jamais entendu parler jusqu'à un de ces derniers jours où je le lui ai dit.

Les figures que j'ai données au commencement permettront à qui le désire de calculer les chances qu'il y a contre la désignation exacte du nom du bateau, de l'homme et de la nature de l'accident auquel se rapportaient les paroles du clairvoyant, si les circonstances relatées doivent être expliquées seulement par le hasard.

William Boyd, F. R. S. E.

Octobre 1890.

Dans une communication ultérieure M. Boyd ajoute :

Depuis que j'ai reçu votre lettre j'ai eu le plaisir d'obtenir (de M. Reid) des renseignements qui me permettent de répondre à vos questions. J'y réponds donc dans l'ordre que vous avez suivi.

1. Les seules occasions où Park ait été hypnotisé sont les deux occasions mentionnées dans mon récit et sont arrivées deux jours de suite. Suivant les expressions de M. Reid « Park fut si effrayé des résultats « étourdissants » qui suivirent, qu'il ne voulut plus rien essayer de nouveau ». Les deux fois il arriva rapidement à l'état de lucidité, l'opération ayant pris chaque fois de six à sept minutes.

2. M. Reid ne connaissait le capitaine Burnett que de vue et ne lui parla jamais, soit avant, soit après les événements en question. Il est sûr que Park aussi ne le connaissait que de vue. M. Reid ne peut se rappeler avoir connu personne de l'équipage de l'*Hamilton-Ross*, en outre de Cardno, excepté un nommé John Mc Naughton. M. Park connaissait aussi Mc Naughton, mais M. Reid ne sait pas s'il connaissait quelque autre homme de l'équipage de l'*Hamilton-Ross*.

Il est, je crois, difficile de supposer qu'une coïncidence fortuite ou une faculté de divination subtile puisse rendre compte d'une correspondance poussée jusqu'à ce point entre la vision et le fait, même en admettant que le premier accident arrivé à Cardno ait pu, en quelque manière, suggérer l'idée d'une blessure à la main. Il y a, cependant, beaucoup à dire en faveur d'une explication télépathique et contre une clairvoyance indépendante, quoiqu'il faille alors étendre notre conception de la télépathie. Il est vrai que les agents, si nous pouvons regarder comme tels Cardno et le capitaine Burnett, étaient cherchés par le percipient et que nous n'avons pas de raison de croire qu'ils étaient prévenus d'une action psychique ou que leurs pensées étaient le moins du monde tournées vers le percipient. Mais Cardno était jusqu'à un certain point connu du clairvoyant et de l'hypnotiseur, et nous pouvons peut-être supposer que cela était une condition importante, sinon essentielle, de succès, pour ce sujet particulièrement, puisqu'il manqua d'exactitude dans ses indications sur l'expédition de sir John Franklin, tout lien semblable étant impossible de ce côté. De plus, on remarquera que Park s'imagina causer avec le

capitaine au sujet de la quantité d'huile qu'il allait rapporter, ou du moins crut l'apprendre de sa bouche, ce qui ferait croire qu'il apprit les faits plutôt télépathiquement que par quelque méthode indépendante d'autres esprits humains.

Il faut bien remarquer que ce ne fut pas de la part de Park un simple manque d'information au sujet de l'expédition de sir John Franklin, ce fut une fausse information. L'expérience semble montrer que les clairvoyants sont souvent, — généralement peut-être, — incapables de distinguer les vraies impressions des fausses. Les scènes auxquelles ils croient assister peuvent être le produit de leur propre imagination, ou des suggestions verbales ou mentales d'autres personnes, ou peuvent être véridiques comme dans les cas que nous discutons, sans que le sujet y voie aucune différence.

Je prendrai maintenant le cas d'une clairvoyante que nous appellerons Jane et qui était la femme d'un mineur du comté de Durham.

M. F.-W.-H. Myers qui a rassemblé les documents écrit :

XLIII. — CAS DE JANE

Elle n'a jamais reçu aucune rétribution, ou fait aucune exhibition de ses facultés, au contraire, elle a soigneusement caché son pouvoir à tous ses voisins et parents, excepté à son mari et sa sœur, par peur d'être prise pour une sorcière. Les témoins de sa clairvoyance ont donc été peu nombreux, ç'a été surtout une famille au service de laquelle étaient un ou deux de ses parents. Nous avons des témoignages de trois membres de cette famille, le Rev. C. Green et ses deux sœurs qui sont maintenant Mme Fraser et Mme Myers (femme du Rév. T. Myers, de la cure de Twinstead, Sudbury, mon cousin), qui a bien voulu m'aider à rassembler les preuves. J'y ajoute quelques notes prises par leur amie, Mme Russell. Nous avons aussi celles prises à la même époque par un docteur F., qui sont les principales pièces subsistant encore quoiqu'elles ne semblent pas avoir été contemporaines dans le sens d'avoir été prises avant la vérification des révélations de Jane. Il est assez singulier qu'aucun de ces témoins, excepté le docteur F., ait compris la rareté des facultés de Jane et qu'à peine quelques notes aient été prises à l'époque.

Jane fut magnétisée à intervalles, pendant une longue période

d'années, depuis 1845, dans l'intérêt de sa santé[1], et, quand elle était endormie, presque toujours elle se mettait à parler dans un langage enfantin et demandait à « voyager », c'est-à-dire à être guidée par suggestion vers des endroits que sa lucidité lui ferait voir. On accédait à sa demande, en partie pour l'obliger, en partie comme amusement et toutes les fois que les rapports de ses voyages purent être vérifiés on nous dit qu'ils furent trouvés exacts. Mais comme dans son état normal Jane n'aimait pas qu'on parlât de ses promenades lucides, presque personne n'en sut quelque chose en dehors de la famille dont j'ai parlé. Il y eut ainsi complète absence de motifs pouvant pousser à la simulation de la clairvoyance; et bien que l'état fragmentaire de ces documents soit très peu satisfaisant, on peut remarquer, d'un autre côté, qu'on imaginerait difficilement un cas où la faculté fut moins désirée par celui qui la possédait ou moins admirée par ceux qui l'observaient. Et même si nous avons encore les notes du Dr F., c'est qu'elles furent copiées dans le temps par Mme Hargreaves (née Procter) de Southport [qui sans doute y tenait à cause de ce que Jane dit au sujet du moulin de Procter, à Willington, maison hantée bien connue où Mme Hargreaves avait vécu. (Voir l'*Appendice*.)

Quand M. Myers rassembla les documents, en 1884, Jane vivait encore, mais était gravement malade, et elle redoutait tellement que sa faculté fût soupçonnée par ses voisins qu'il fut impossible de faire de nouvelles expériences.

Je ne donnerai ici qu'un rapport de Mme T. Myers qui, bien qu'écrit de souvenir après plusieurs années, est intéressant comme donnant une idée générale de ce qui se passait, et une partie des notes du Dr F... Comme nous voulons cependant que le lecteur puisse connaitre toutes les preuves relatives à ce clairvoyant, le reste sera placé dans l'appendice. Cela comprend : 1° les notes du Dr F... racontant les occasions où presque tout ce que disait le percipient peut avoir été lu dans l'esprit des personnes présentes ou n'était pas vérifiable ; 2° un rapport de Mme Fraser, sœur de Mme T. Myers, d'après ses propres souvenirs; 3° un incident rappelé par leur frère le Rev. C. Green ; 4° un autre fragment de Mme T. Myers; 5° une lettre corroborative de la sœur de Jane; 6° des notes par Mme Russell, amie de Mme Fraser, prises à l'époque sur une

(1) Le traitement fut commencé par son médecin dans le but de la rendre capable de dormir la nuit.

séance plus récente, mais qui, cependant, ne disent presque rien qui ne puisse s'expliquer comme transmission mentale venant d'elle-même.

MÉMOIRE DE Mme THOMAS MYERS SUR JANE

Twinstead Rectory, Sudbury, Suffolk, 1884.

Je connais cette clairvoyante depuis mon enfance. C'est ma sœur qui m'invita à venir la voir, et je me rappelle, quand je la vis pour la première fois, qu'elle était couchée dans un lit dans la chambre du dernier étage d'une petite maison de Durham. C'était une femme remarquablement raffinée pour sa condition, d'apparence douce et gentille, avec des traits délicats, des cheveux noirs ondulés. Elle était très religieuse et consciencieuse, et, même magnétisée et sous l'influence du magnétiseur, elle ne consentait pas à lire des lettres ou à scruter des choses qu'elle savait qu'on voulait garder secrètes. Une fois, je me rappelle que, comme on lui faisait voir dans son sommeil une jeune dame, elle dit : « Elle écrit à son amoureux. » — « Qu'est-ce qu'elle lui dit ? » — « Nous ne regarderons pas, répondit-elle avec indignation. Est-ce que nous aimerions, quand nous écrivons des lettres d'amour, qu'on regarde sur notre épaule ? » On m'apprit de bonne heure à l'endormir, de sorte qu'il n'y eut jamais pour moi rien d'étonnant dans la clairvoyance et la pénétration des pensées. Aussi ne prenais-je jamais de notes de ce qui arrivait journellement. Il est regrettable que l'oubli ait effacé des choses si intéressantes. Sous l'influence du sommeil elle est tout à fait distincte d'elle-même, elle appelle son corps « we's girl » « la fille de nous », ne l'aime pas, se plaint qu'elle la trouble et lui donne des douleurs dans le côté ou la face, quelque part ou partout, car toute sa vie elle a été et est encore en proie à de grandes souffrances. A l'état de veille elle ne murmure jamais contre son sort, elle est résignée à la volonté de Dieu.

Endormie, elle est absolument à son aise avec l'opérateur et elle sent par son intermédiaire, son propre corps étant insensible. Elle a horreur du contact de la soie et déteste qu'il y ait des chats dans la chambre. Le noir lui déplaît et elle ne peut supporter les nègres, elle ne les reconnaît pas comme des hommes et des frères, même si on l'exhorte à les regarder au point de vue chrétien. « Nous ne les aimons pas, nous ne les regarderons pas, » et elle frissonne de dégoût si, conduite dans l'Inde ou l'Afrique, elle se trouve au milieu d'une foule ou arrive en contact avec eux ; car lorsque son esprit voyage, elle se sent encore dans un corps, croit qu'on peut la voir, se figure être bousculée par la foule ou presque écrasée par une voiture ou un cheval. Une fois, comme on lui

avait dit d'aller voir un ami. « Quel homme brutal, dit-elle, il nous a presque passé sur le corps avec ses chevaux fringants. » « Où êtes-vous? »— « Sur la route de voiture qui va à sa maison.» « Mais il ne peut vous voir. » — « Il devrait nous voir, il aurait pu nous briser les jambes. » Puis immédiatement : « Mais il aurait pu réparer ce malheur s'il était arrivé, il est docteur; il ne donne pas de vilaines médecines, mais de petites pilules et des teintures. » En dehors de son sommeil elle n'avait jamais connu ce monsieur, ni rien sur l'homœopathie; elle était à ce moment dans le nord de l'Angleterre, et lui à Clifton. Je lui demandai son nom, elle épela sur la plaque de sa demeure privée « Williams », très exactement, et elle décrivit sa personne, sa maison et sa famille sans se tromper.

Elle avait horreur de la mort et entrait avec répugnance là où quelqu'un était mourant ou mort. On le vit très bien lorsque, une fois qu'on l'avait envoyée voir le Dr Livingstone,—elle l'avait trouvé dans une tente, mais ne voulut pas faire grande attention à lui parce qu'un mort était étendu dans un coin. Je lui reprochais son horreur de la mort ; mais elle ne voulait pas être sermonnée sur ce chapitre et disait très en colère : « Nous n'aimons pas les mourants. Pourquoi cet homme est-il venu mourir ici ? Il aurait mieux fait de rester chez lui.» Je répondais : « Eh bien, ne vous en occupez pas, regardez le Dr Livingstone. — Il est malade et tourmenté. — Mais voyez cet homme-là. — Il est mort. — Donnez-nous notre café. » Je n'ai jamais entendu parler de quelqu'un étant avec le Dr Livingstone qui soit mort cette année 1871. Mais, si quelque lecteur le sait, il sera intéressant de vérifier cette constatation. C'était un blanc.

Lorsque Jane veut être réveillée elle dit : « Donnez-nous notre café. » La première fois qu'on l'endormit, elle prit une tasse de café à son réveil, mais jamais depuis; l'habitude a continué pourtant jusqu'à aujourd'hui et elle prend sa tasse imaginaire de café et cela lui fait du bien, espérons-le.

Une jeune nièce que j'ai, l'endormit, à sa demande, un jour qu'elles étaient seules et ne sachant pas comment la réveiller, ma nièce, toute nerveuse, ne comprenait pas sa demande d'être réveillée. Alors Jane continuait à répéter : « Donnez-nous notre café, donnez-nous notre café. » Enfin ma nièce eut l'idée de demander à Jane de lui dire comment faire pour la réveiller et c'est ce qu'elle fit. Nous en fûmes étonnées parce que dans son sommeil elle est une autre personne et n'a pas connaissance de ce qu'elle dit ou voit.

On ne peut toujours se fier à elle pour évaluer le temps. Elle compte par soleils, non par jours. Cependant elle disait quelquefois tout à fait correctement ce qui se passait au moment même, notamment quand elle vit Mme Fraser (sœur de Mme Myers qui avait souvent endormi Jane) et dit que ma sœur s'était cogné le nez contre un

paravent et aussi lorsqu'elle parla de la dame qui prit du thé pour luncher à Londres en allant à la Cité pour ses affaires, et du gentleman qui écoutait le vieillard à cheveux blancs chantant dans les rues de Durham.

Jane devient souvent paresseuse dans son sommeil, et l'on ne peut alors se fier qu'elle trouvera quelque chose, parce qu'elle lit dans l'esprit du magnétiseur ce qu'elle pourra sur le sujet en question. On peut empêcher cela dans une grande mesure, mais pas toujours, si le magnétiseur dirige ses pensées ou celles du sujet d'un autre côté. Mais à cause de cela Jane se trompe souvent. Elle est aussi très influencée par la présence de personnes croyantes ou incrédules. Elle ne voit ou n'entend personne à moins que le magnétiseur se tourne du côté de la personne et la regarde. Ce qui est très gênant pour les opérateurs polis, elle lit dans l'esprit de ceux sur qui elle est consultée et demande d'abord : « Est-il des nôtres ? » et passe en revue ses sentiments au point de vue religieux. Un jour, examinant ainsi un homme (qui heureusement n'était pas dans la chambre), elle dit : « Nous ne l'aimons pas, son cœur est aussi noir que son chapeau. »

En 1845 on l'envoya une fois voir mes cousins. Elle dit que l'aîné avait la rougeole et remarqua un berceau avec un bébé dedans balancé rapidement sans personne à côté. Cela fut trouvé bien étrange par l'opérateur, mais quand il eut écrit aux amis pour leur annoncer cette visite, ils répondirent qu'elle ne s'était pas du tout trompée, que le bébé avait en effet l'habitude de se balancer lui-même avec ses coudes. En 1871, je l'envoyai voir mentalement une cousine à Clifton, la sœur de « Bébé Willie », elle arriva à la maison, lut « Salve » sur les dalles devant la porte vitrée, puis entrant dans la salle s'écria : « Il y a un monsieur, c'est « Bébé Willie ». « Bébé Willie » devenu un gros homme. Elle ne l'avait jamais vu depuis le jour où elle l'avait vu dans ce berceau et sa joie fut grande de le revoir. J'ignorais qu'il était alors à Clifton ; il y était venu quelques jours voir sa sœur. Je l'appris en écrivant ce qu'elle avait dit. Elle entra alors dans la salle à manger et reconnut la sœur de « Bébé Willie », Mme J.-D. Wills et dit : « Miss Lillie est une mère de famille maintenant, comme elle est changée. Pouvons-nous monter et voir ses enfants. » Je dis : « Oui. » Elle monta et entra dans la nursery. Elle regarda tout autour d'elle et s'écria : « Un autre Bébé Willie ! » et fut enchantée. Puis elle décrivit les autres enfants et les nourrices et donna leurs noms exactement. Elle loua beaucoup la sous-nourrice. Le « Bébé Willie » du berceau, c'était le W. Temple Bourne à qui elle fit retrouver une bague (dans un vieil habit).

Ma sœur, Miss Green, en présence d'une amie Miss A.-A. et de moi, envoya une fois Jane voir la grand'tante de Miss A.-A., qui était malade mais ne voulait pas se laisser examiner par un

médecin La mère de Miss A.-A. était allée soigner la malade dans une ville éloignée d'où nous étions, et Jane ni nous, ne connaissions rien de ces choses. Elle entra dans la maison et immédiatement s'écria : « Oh ! quelle honte, quelle honte ! deux bouteilles et une tasse ! Regardez dans le cabinet : deux bouteilles et une tasse ! ! Elle est tombée dans l'escalier et s'est cassé la jambe : elle ne veut pas qu'on le sache. » Miss A... écrivit aussitôt à sa mère qui regarda dans le buffet et trouva deux bouteilles vides et une tasse ! Le docteur examina la jambe, elle était brisée. Rien n'avait fait soupçonner cette triste découverte.

NOTES DU Dʳ F...

Les notes suivantes furent prises par le Dʳ F... pendant l'été de 1853. Il désire que son nom ne soit pas publié, ne voulant pas être dérangé par des correspondances à ce sujet. Mais il certifie avoir été complètement libre de toute prévention quand il fit les observations suivantes :

Expérience I

Je m'assis en face de la clairvoyante. Prenant chaque pouce et chaque doigt dans la main opposée, je fixai mes yeux avec fermeté sur elle : au bout de deux minutes environ sa tête commençait à s'incliner; quand mes deux mains étaient au-dessus de sa tête elle la levait graduellement. Elle fit quelques remarques et, saisissant de nouveau ses mains, je commençai l'expérience en disant : « Nous sommes près d'une palissade, entourant des arbres, et en face est une maison où je désire que vous entriez. » Je dois commencer par dire que je ne comptais pas sur l'existence de son pouvoir et, voulant l'intriguer, je m'abstenais de lui donner quelque description qui pût lui indiquer le moins du monde où je désirais qu'elle allât, de peur qu'il n'y mît de la tromperie. Elle répondit immédiatement : « Par quelle porte entrerons-nous ? » La maison que j'avais choisie était celle qu'habitait à Dockwray-Square M. Stephens, par qui j'étais sûr de pouvoir dans la suite obtenir des informations satisfaisantes sur la vérité ou la fausseté de la description qui pourrait m'être donnée. Comme sa maison, seule dans tout le square, avait deux portes sur la même place, je fus surpris de la réponse et répondis : « Nous entrerons par la porte basse. » « Suivrons-nous le passage ? répliqua-t-elle et irons-nous dans cette chambre. Qui est cette dame assise-là ? » Je demandai si elle était jeune ou vieille. « Ni très jeune, ni très vieille, mais elle est assise là, et c'est une maman. »

Je lui demandai ensuite de continuer à suivre le passage, lorsqu'elle dit immédiatement : « Quelle odeur ! quelle odeur ! C'est la maison d'un médecin. » Je lui dis de me dire ce qu'elle voyait. Elle répondit qu'il y avait beaucoup de bouteilles sur des tablettes, un livre sur une table, un jeune homme avec un couteau, en train de descendre des bouteilles et de mélanger des médecines, et une tête dans la chambre. Je demandai à quoi ressemblait la tête, elle affirma qu'elle n'était pas une tête vivante et qu'il n'y avait pas de cerveau dedans. Je supposai qu'elle voulait dire un buste phrénologique, mais j'appris depuis, par M. Stephens, qu'il y avait alors un crâne sur la table de son cabinet. Je demandai s'il y avait quelqu'un d'autre dans la chambre quand elle décrivit un homme avec des cheveux ébouriffés dont elle épela le nom : Wilson. Je n'ai pu savoir s'il y avait en effet quelqu'un de ce nom à ce moment, mais on s'est rappelé qu'il y avait un Wilkinson.

Pensant qu'elle avait soupçonné que cette maison était la mienne et qu'elle avait ainsi imaginé le reste, je résolus de la détourner de cette piste et de la conduire à ma propre résidence. Je lui dis donc : « Quittons cet endroit, traversons la clôture et en face de nous, il y a une maison. » Elle répondit immédiatement : « Est-ce la maison propre ? » Cette remarque était probablement suscitée par le fait que la maison venait d'être peinte un jour ou deux auparavant. Lui ayant dit que c'était bien ça, je la priai de continuer. « Y a-t-il une plaque de cuivre sur la porte ? » dis-je. « Oui, » et sur ma demande d'épeler le nom inscrit, elle épela les lettres de mon nom. « Pouvons-nous entrer ? » demanda-t-elle, et sur ma permission, elle semblait entrer au salon, quand elle s'écria. « Nous aimons cette chambre, n'est-ce pas ? et voici notre mère assise sur un sofa. » Je demandai ce qu'elle faisait, elle la décrivit sous l'aspect d'une dame âgée, lisant un livre, avec des lunettes et venant auparavant de serrer des bas dans un tiroir, dans une autre chambre. Je la priai de me dire le nom du livre, mais elle me répondit qu'elle ne pouvait pas parce que les caractères étaient trop petits et que la dame venait de poser le livre, et de lever ses lunettes. Je lui demandai ce qu'elle voyait dans une certaine partie de la chambre où je savais qu'il y avait un ancien meuble très curieux, mais elle ne put me faire une réponse satisfaisante. Son esprit changeant continuellement de piste, quand on la questionnait, semblait perdu et elle se mit à parler d'un ouvrage de dames, que (je l'ai su depuis) elle avait décrit une autre fois en sommeil magnétique comme se trouvant dans une autre chambre.

Quoique extrêmement étonné de l'exactitude avec laquelle elle m'avait suivi, je n'étais nullement convaincu de sa clairvoyance, mais j'étais déterminé à examiner plus complètement la question. Il était certainement curieux qu'elle fût aussi facilement tombée

sur la maison de M. Stephens et qu'elle eût décrit ce qui s'y passait, mais je me figurais que cela pouvait être venu de l'association, dans son esprit, de ma profession avec l'idée de mélanger des drogues, mais il était encore plus étrange que, si c'était une invention, elle eût deviné que l'endroit suivant était ma propre maison, et fut capable de décrire si bien ce qui s'y passait.

Je dirai encore qu'en rentrant chez moi, je trouvai ma mère encore assise dans la chambre à l'endroit indiqué et que, lui ayant demandé à quoi elle s'était occupée, elle me répondit qu'elle avait lu mais que son livre était imprimé si fin qu'à peu près au moment où je faisais mon expérience elle l'avait posé, ne pouvant continuer à lire. Elle avait placé les bas dans un tiroir le matin.

On peut penser que les faits décrits à cette séance, tout inconnus qu'ils étaient au Dr F..., n'étaient pas suffisamment extraordinaires pour ne pouvoir être devinés, mais la même objection ne peut certainement être faite à l'expérience suivante du Dr F... :

Expérience II

Avant de commencer la séance, je fis le choix de la maison où j'allais envoyer Jane, sans communiquer mon intention à aucune des personnes présentes. Le matin, j'avertis un de mes malades, M. Eglinton, résidant en ce moment au village de Tynemouth, que j'avais l'intention d'aller le voir. Il me dit qu'il serait dans une certaine chambre entre huit et dix heures, de sorte qu'il ne serait pas difficile de le trouver. Il sortait d'une grave maladie et était si faible qu'il pouvait à peine marcher. Sa maladie l'avait rendu extrêmement maigre.

Après avoir obtenu l'état habituel, je dis : « Nous sommes près d'une station de chemin de fer, maintenant nous passons le long d'une route et en face de nous, nous voyons une maison devant laquelle il y a une cytise. — « Est-ce la maison rouge avec un marteau en cuivre? » répliqua-t-elle aussitôt. « Non, dis-je, le marteau est en fer. » Depuis j'ai regardé et j'ai vu que la porte a une poignée en cuivre façonnée à l'ancienne mode, en forme de marteau. « Monterons-nous les marches, demanda-t-elle alors, suivrons-nous ce passage et monterons-nous l'escalier? Est-ce qu'il n'y a pas une fenêtre en haut de l'escalier? » — « Vous y êtes tout à fait, dis-je, et maintenant je vous prie de regarder dans la chambre du côté gauche. » — « Oh ! oui dans la chambre à coucher. Il n'y a personne; il y a un lit, mais personne dedans. » Je ne savais pas que c'était une chambre qu'il y avait à l'endroit indiqué, mais

le lendemain je m'assurai qu'il en était ainsi en effet. Je lui dis de regarder dans la chambre voisine, et qu'elle y verrait un sofa. Elle répondit : « Mais voici une petite galerie. Maintenant je suis dans la chambre et je vois une dame avec des cheveux noirs couchée sur un sofa. » J'essayai de la faire se dédire sur la couleur des cheveux et croyant que c'était M. Eglinton qui était couché là, j'insistai sur ce point par des questions contradictoires mais en vain. Son esprit cependant sembla avoir été détourné de la voie par ces questions et elle se mit à parler d'une dame à Wickham jusqu'à ce qu'enfin, l'ayant ramenée dans la chambre de Tynemouth, et lui ayant demandé s'il n'y avait pas un monsieur dans la chambre, elle répondit : « Non, nous ne pouvons voir aucun monsieur. »

Peu de temps après, elle dit que la porte venait de s'ouvrir et demanda avec un ton de grande surprise : « Est-ce un monsieur, ça ? » — « Oui, dis-je, est-il maigre ou gras. » — « Très gras. Mais a-t-il une jambe de bois ? » Je lui assurai qu'il n'avait pas de jambe de bois et tâchai de la remettre en droit chemin. Mais elle m'affirma qu'il était très gras, qu'il avait une forte corpulence et elle me demanda si je ne croyais pas que, pour avoir une pareille corpulence, il fallait manger et boire énormément. Elle le décrivit encore assis à une table, avec du papier devant lui et une verre de brandy et d'eau. « Ce n'est pas du vin ? » demandai-je. — « Non, c'est du brandy. » — « Ce n'est pas du whisky ou du rhum. » — « Non, c'est du brandy, et maintenant la dame va souper, mais le gros monsieur ne prend rien. » Je la priai de me dire la couleur de ses cheveux, mais elle répondit seulement que ceux de la dame étaient noirs. Je lui demandai alors s'il y avait un cerveau dans sa tête, mais elle parut stupéfaite et dit qu'elle n'en voyait pas. « Pouvez-vous voir son nom sur quelque lettre auprès de lui. » — « Oui, » et comme je lui disais qu'il commençait par un E elle épela chaque lettre du nom « Eglinton ».

J'étais si convaincu que je l'avais prise en plein flagrant délit d'erreur que je me levai, ne voulant pas continuer sur cette question et constatant que bien que la description de la maison et du nom de la personne fussent exacts, elle avait pour tout ce qui se rattachait au monsieur deviné le contraire de la vérité.

Le lendemain matin, M. E... me demanda le résultat de l'expérience et après que je le lui eus dit, il me raconta ce qui suit : Il s'était senti incapable de rester levé si tard, mais très désireux d'essayer les facultés de la clairvoyante, il avait dit de faire avec ses habits un mannequin et pour rendre le contraste plus frappant avec sa propre personne, de bourrer les vêtements avec un coussin pour donner au mannequin une forte corpulence.

La figure avait été placée près de la table dans la position d'un homme assis avec un verre de brandy et des journaux près de lui.

Le nom avait été, ajouta-t-il plus tard, correctement épelé, bien

que jusque-là, j'avais eu l'habitude d'écrire « Eglington » au lieu d'Eglinton comme l'avait épelé la clairvoyante.

Expérience V

20 juillet 1853. — Séance commencée à neuf heures moins un quart, finie à dix heures moins vingt.

Elle était très sombre ce soir-là et pendant l'expérience se plaignit que la fille (c'est elle-même qu'elle désignait ainsi) la faisait souffrir, « elle ne l'aimait pas, cette fille ». Elle avait été occupée tout l'après-midi et le soir à soigner son enfant qu'un accès de rougeole avait laissé faible et irritable, M. Owen était présent. En deux minutes environ, elle fut endormie. J'avais prié M. Gibb de veiller, ce qu'il fit entre huit heures et demie et dix heures et je convins d'envoyer Jane au collège de médecine, rue... Je lui dis donc : « Nous sommes près d'une gare, suivons la route et tournons en descendant et voici en face de nous une porte » — « Pouvons-nous entrer ? » En entrant elle décrivit un monsieur assez fortement bâti, de moyenne taille, elle le voyait assis dans une chambre qui n'était pas une chambre ordinaire, mais un endroit pour recevoir du monde et ressemblant, disait-elle, à un bureau ; il était assis et ne faisait rien. « Est-ce qu'il attend que je vienne ? Qu'est-ce qu'il me veut ? » Elle ne paraissait voir aucune autre personne mais elle ne disait rien de clair. Elle s'écriait continuellement : « Quel drôle d'endroit ! quel drôle d'endroit ! Qu'est-ce qu'ils font là ? Elle n'avait jamais été dans un endroit pareil. » Je la priai de continuer à monter. Elle trouva les marches très singulières et demanda ce qu'on avait enfoncé dans le mur. « Des solives ? » répondis-je. « Pourquoi les a-t-on mises là ? » — « Pour supporter le toit. » Elle remarqua que ce devait être un endroit dangereux puisque le toit avait besoin d'être soutenu. Elle décrivit une chambre en haut de l'escalier, et dit que beaucoup de monde y venait mais qu'elle n'imaginait pas dans quel but. Comme c'était évidemment la salle de dissection ou celle des conférences, l'une ouvrant sur l'autre, et comme à cette heure la salle de dissection est vide, je lui demandai d'aller dans celle du fonds ; elle répéta que c'est un endroit où se faisaient des discours ; je la priai de regarder pour voir ce qu'on faisait et elle répondit qu'elle voyait un monsieur parlant à une réunion de personnes.

A ce moment on me demanda ; c'était M. P..., un membre de la Société des Amis (secte des Quakers) qui voulait que je vinsse avec lui pour voir son fils qui arrivait de Carlisle où on l'avait chloroformé pour l'extraction d'une dent. Je priai une dame de me remplacer pendant que je suivais M. P.... Jane se plaignit amèrement de ce que je la quittais et insista pour me suivre. Elle me trouva

avec un monsieur portant un chapeau à large bordure et en train de dire « tu[1] connais cela ». Elle décrivit ensuite le jeune homme, malade pour avoir pris une drogue que lui avait donnée une personne qu'il trouva en allant par le chemin de fer, loin d'ici, et elle ajouta que cette personne se figurait être un grand homme mais n'en était pas un et ne devrait pas se mêler de ces choses-là. Elle vit la chambre et une dame se tenant près du jeune homme, et elle reconnut deux autres jeunes dames qu'elle avait déjà vues et demanda comment elle se trouvait là. Tout cela était exact excepté l'expression dont je ne me rappelle pas avoir entendu M. P... se servir.

Aussitôt que je revins, on la pria de continuer sa description du bâtiment. Je lui pris les mains de nouveau et elle se mit à parler d'une conférence sur l'amputation des jambes et des bras, et autres choses semblables et elle décrivit une chambre voisine où se trouvaient des os, des squelettes et des choses, dont elle ne pouvait saisir le nom, serrées, dans des vitrines, pour que les messieurs vinssent les voir et les étudier.

La partie importante de cette cinquième expérience, au point de vue de la clairvoyance, est la façon dont Jane suivit mentalement le Dr F... lorsqu'il partit avec M. P..., puisque dans la description du collège de médecine, il est difficile de trouver quelque détail qui n'ait pas pu être connu ou deviné par M. F... Dans les expériences septième et huitième, qui suivent, nous trouvons encore cette même faculté de savoir ce que le Dr F... fait à distance, mais dans la huitième le docteur avait l'intention bien arrêtée qu'elle pût le suivre.

Expérience VII

26 juillet.

J'ai classé sous ce titre les résultats obtenus à deux séances où je n'ai pas assisté moi-même, la clairvoyante ayant été magnétisée par une dame (Mme H.-E. Fraser) qui déjà auparavant avait l'habitude de le faire. Je faisais une visite professionnelle, à une dame qui souffrait de maux de tête et je lui parlais de lucidité, lui disant que je voulais lui « faire une visite en esprit. » Je rencontrai Mme Fraser qui avait magnétisé la clairvoyante le matin. Elle me

(1) Les Quakers se font un devoir de tutoyer, contrairement à l'usage en Angleterre.

dit : « Qui est cette dame à qui vous avez promis une visite ? » Et elle m'expliqua que, Jane étant endormie, on lui avait dit d'aller me trouver, ce qu'elle fit, et qu'elle avait annoncé que j'étais dans une chambre avec une dame à qui j'adressai les mots ci-dessus en ajoutant : « Mais nous lui ferons une visite en esprit. » Quand elle fut de nouveau sous l'influence de Mme Fraser, elle revint là-dessus et décrivit la chambre où se tenait la dame avec qui elle m'avait trouvé, disant qu'elle avait une belle vue sur la mer, était très bien meublée, que dans un coin il y avait une chose pour regarder à travers et aussi quelques ouvrages de dame. Dans tout cela, elle ne se trompa en rien, bien que Mme Fraser ne connût pas le moins du monde cette dame, ni sa maison.

Expérience VIII

26 juillet, 9, après midi.

(Mme Fraser, qui était présente, constate que le rapport fait ici par Jane était exact, bien que, par oubli, ce ne soit pas dit expressément.)

Mme B... (c'est-à-dire Mme Fraser) mit Jane en sommeil magnétique et lui dit d'aller trouver le Dr F... qui était allé auparavant dans la chambre voisine, Mme B... ne sachant ce qu'il avait l'intention de faire. Jane fut quelques minutes avant de pouvoir dire quelque chose sur le docteur, puis elle s'écria : « Pourquoi met-il tout sens dessus dessous ? Sa maman n'aime pas qu'il mette tout sens dessus dessous. Il y a une dame avec lui. Est-ce notre propre nous ? Il ne fait pas bien la dame ; c'est un monsieur dame ; maintenant notre dame est partie. Il est très occupé à sa toilette. Est-ce qu'il se croit élégant ? Il est tout à fait comme un fou, comme un polichinelle. Nous maman, le fouetterons-nous pour mettre tout sens dessus dessous ? Aime-t-elle qu'il s'amuse ? Est-ce notre propre nous qui a mis un habit blanc ? Quelle espèce d'habit ? La dame chatte met sa robe de travers, de sorte que sa figure semble derrière. Elle met maintenant une pipe dans sa bouche, — juste comme polichinelle, — voyez ce qu'il y a sur la table, — une pipe et un chat, — nous n'aimons pas les chats, et il y a une lampe sur la table. Est-ce un manteau qu'il a mis ? Comme il est monstrueusement laid, trop laid pour une dame nous pensons. Comme il met la chambre sens dessus dessous, comme il regarde de travers dans la glace ! Est-ce qu'il aime à s'amuser avec les chats ? Il aime les chats vivants et les chats morts, les chiens vivants et les chiens morts, les bras et les jambes coupés, les os et les crânes, et toutes ces sortes de choses. »

Le Dr F... ayant quitté la chambre, Mme B... essaya de donner à Jane une lettre que Miss C..., qui se trouvait à côté d'elle, avait dans sa poche, Mme B... n'en connaissant pas l'auteur. Jane fut priée de trouver l'auteur. Elle dit qu'il lui fallait suivre longtemps le chemin de fer, qu'elle le trouvait à Carlisle, qu'il avait un large chapeau, que c'était un beau gentleman, d'un bon caractère, mais qu'il ne voulait pas croire au sommeil. Mme B... demanda ce qui le ferait croire. Jane dit qu'il voulait voir des miracles, mais que s'il en voyait, il n'y croirait pas. Puis, elle ajouta : « Nous sommes si indignés qu'il ne croie pas. » Elle devint tout à fait excitée et en colère, disant qu'elle ne voulait plus le voir. Mme B... essaya alors de lui donner une autre lettre, dont le contenu était connu à Mme B..., mais pas à Jane. Elle dit que c'était une lettre d'une jeune femme habitant une grande ville; qu'il était question de « notre » sommeil et du monsieur qu'elle avait été chercher dans un pays froid (le lieutenant Pym), mais que l'auteur ne voulait pas croire au sommeil, de sorte qu'elle ne voulait plus le voir.

Le cas de Jane est meilleur encore que celui de Peterhead, vu la difficulté de lui appliquer l'explication télépathique, le sujet paraissant avoir été capable de percevoir l'entourage de gens éloignés qui lui étaient inconnus, bien qu'ils fussent connus par son magnétiseur ou par d'autres personnes se trouvant dans la chambre. Cependant, dans le plus marqué de ces cas, parmi ceux consignés à l'époque, M. Eglinton, quoique inconnu de Jane, était prévenu qu'on devait, à cette heure, essayer de le voir par clairvoyance, et non seulement il s'intéressait à la chose, mais il fit des arrangements assez compliqués dans ce but, de sorte que nous pouvons presque le regarder comme un « agent » conscient.

Nous prenons maintenant un groupe de quatre cas observés par M. A.-W. Dobbie, de Gawler-Place, Adelaïde, Australie du sud (associé de la S. P. R), sur plusieurs de ses sujets. M. Dobbie a pratiqué l'hypnotisme depuis dix ou douze ans et a beaucoup réussi dans ses expériences. Il a hypnotisé, nous dit-il, plus de 500 personnes, principalement dans le but de soulager leurs souffrances, et il en a rencontré quelques-unes capables de clairvoyance. Il sera bon de prendre les quatre cas ensemble, non parce qu'ils se ressemblent, mais parce qu'ils résultent tous des expériences de M. Dobbie.

Le premier, du type de la huitième expérience du Dr F... avec Jane, est relativement de peu d'importance. Il peut être facilement expliqué par la télépathie. Nous en tirons le récit du livre de notes de M. Dobbie, qu'il nous a permis d'étudier pendant qu'il était en Angleterre, en 1889 :

XLIV. — 1er CAS DOBBIE

(M. 19) 28 novembre 1884.

Ce soir, pendant que j'étais chez Mme E... occupé à magnétiser six ou sept personnes pour obtenir la clairvoyance, Lilly Thomas est venue me trouver de la part du Rév. H. T. B. pour être guérie d'un mal de dents. L'ayant magnétisée déjà une ou deux fois, je savais qu'elle était un bon sujet, de sorte que je la mis immédiatement dans l'état d'impressionnabilité consciente et je la guéris de son mal de dents.

Je lui demandai alors d'aller (en esprit) dans la salle à manger du Rév. H. T. B. et de me dire qui s'y trouvait. Au bout d'une minute, elle me dit : « Mme W. B... est assise dans le fauteuil-balançoire. — Qui y a-t-il encore dans la chambre? — Les deux petites filles. — Que font-elles? — Elles cousent. — Pouvez-vous les entendre causer? — Oui, Mme W. B... vient de leur dire de ne plus faire quelque chose. »

J'allai voir Mme B... le même soir et constatai que ma clairvoyante ne s'était pas trompée. Je demandai alors à Mme W. B... de la faire venir dans la chambre pour que je puisse essayer de nouveau ses facultés. Je constatai qu'elle n'avait plus souffert de son mal de dent. En quelques secondes, je la magnétisai de nouveau et j'allai dans une autre chambre. Je mis la chaise-balançoire et le vinaigrier sur la table, et rentrant je dis : « Maintenant, je vous prie de me dire ce qu'il y a sur la table, dans la salle à manger. » Au bout de quelques minutes, elle répondit tout étonnée : « La chaise-balançoire est sur la table. — Y a-t-il autre chose? — Oui, le vinaigrier. »

Dans le but de savoir si c'était là simplement une transmission de pensée ou de la clairvoyance véritable, je demandai à Mme B... d'aller dans la chambre, de faire quelque chose et d'y rester. Je dis à Lilly Thomas : « Y a-t-il quelqu'un dans la chambre? — Oui, Mme W. B... — Que fait-elle? — Elle s'asseoit dans la petite chaise-balançoire et rit. » Je passai rapidement dans la chambre et trouvai les choses exactement comme elle venait de les décrire.

Comme il était dix heures et que j'étais à quatre milles de chez

moi, je fus, à mon grand regret, forcé de partir vite sans faire d'autre expérience.

Le premier de ces exemples peut avoir été un cas de divination heureuse, puisque Lilly Thomas était, nous le supposons, au courant des habitudes de la maison et que nous n'avons pas de raison de penser que quelque chose d'extraordinaire se passait. Le second peut avoir été, comme le suggère M. Dobbie, une transmission de pensée venant de lui-même. C'est le troisième qui semble bien être un véritable cas de clairvoyance télépathique ou autre.

Dans le cas que nous allons donner, il semble probable que le lien étroit de père et de fille peut avoir facilité la clairvoyance. Nous extrayons encore ce récit du livre de notes de M. Dobbie :

XLV. — 2e CAS DE DOBBIE

(M. 20) 10 juin 1884.

Jusqu'à présent, voici le cas le plus intéressant que j'aie vu. La première fois que je magnétisai Miss, ce fut comme expérience, un jour où j'essayai de magnétiser plusieurs autres sujets. Je vis que c'était un bon sujet. J'eus ensuite l'occasion de l'endormir pour la guérir de douleurs rhumatismales. Je réussis toujours à faire passer ses douleurs et à guérir ses maux de gorge, soit que je la misse en sommeil magnétique ou non comme chez plusieurs autres sujets, je peux supprimer chez elle toute sensibilité au point qu'on peut la piquer fortement avec une épingle sans qu'elle sente le moindre mal. C'est vers la cinquième fois que je la magnétisais que j'eus tout d'un coup l'idée d'essayer sa lucidité, et j'eus le plaisir de trouver qu'elle possédait cette merveilleuse faculté.

Ce qui suit est, mot pour mot, ce qui se passa la seconde fois que je fis l'épreuve de sa lucidité. Quatre personnes assistaient à l'expérience et l'une d'elles a écrit les réponses faites au moment même.

Son père était, à cette époque, à une distance de cinquante milles environ, mais nous ne savions pas exactement où, de sorte que je la questionnai comme il suit : « Pouvez-vous trouver votre père, maintenant. » Elle répondit d'abord qu'elle ne pouvait pas le voir, mais au bout d'une ou deux minutes : « Oh ! oui, dit-elle, mainte-

nant, je puis le voir, M. Dobbie. — Où est-il? — Assis à une large table dans une grande chambre, et il y a une masse de monde entrant et sortant. — Que fait-il? — Il écrit une lettre et il y a un livre en face de lui. — A qui écrit-il? — Au journal. » Ici elle s'arrêta et dit en riant : « Eh bien, je le déclare, il écrit au A. B. (un journal qu'elle nomme). — Vous dites qu'il y avait un livre. Pouvez-vous dire lequel. — Il y a des lettres dorées dessus. — Pouvez-vous les lire, ou me dire le nom de l'auteur? » Elle lut et prononça lentement : « W.-L. W... » (disant le pseudonyme en entier de l'auteur). Elle répondit ensuite à plusieurs questions moins importantes sur les meubles de la chambre et je lui dis alors : « Vous faut-il faire un effort pour voyager ainsi, cela vous fatigue-t-il? — Oui, un peu, il faut que je pense beaucoup. »

Je me tins ensuite derrière elle, avec une demi-couronne dans la main, et lui demandai si elle pouvait me dire ce que je tenais : « C'est un shilling, » répondit-elle. On aurait dit qu'elle voyait plus facilement ce qui arrivait à plusieurs milles que ce qui se passait dans la chambre.

Son père rentra à peu près une semaine plus tard et fut complètement stupéfait quand sa femme et sa famille lui dirent ce qu'il avait fait ce soir-là particulièrement, et bien que, jusque-là, il eut été complètement sceptique au sujet de la clairvoyance. Il reconnut franchement que ma clairvoyante avait vu chaque détail avec une parfaite exactitude. Il nous apprit que le livre en question était un livre nouveau qu'il avait acheté après être parti de chez lui, de sorte qu'il était impossible que sa fille devinât qu'il avait le livre devant lui. J'ajouterai que la lettre parut dans le journal et que le livre je l'ai vu et je l'ai eu dans les mains.

M. Dobbie désirait beaucoup obtenir pour nous le témoignage confirmatif de la famille, mais on n'a pas été du tout disposé à l'aider dans son enquête.

Le cas suivant nous a été envoyé par M. Dobbie, dans une lettre du mois de juillet 1886, et il nous dit que ces notes sont copiées sur celles qu'il écrivit au moment où les paroles furent prononcées :

XLVI. — 3ᵉ CAS DOBBIE

4 juillet 1886.

Cas frappant de clairvoyance qui arriva le 28 mai 1886, en présence de l'honorable Dʳ Campbell, M. L. C., Hon. David Murray,

M. L. C. et secrétaire en chef de l'Australie méridionale, M. Lyall, et M. Fleming, procureur.

Voici en quelques mots dans quelles circonstances : Le Dr Campbell, assistant à l'une de mes soirées habituelles de clairvoyance, me tendit un bouton de manchette en or en me disant qu'il avait perdu le pareil et n'avait aucune idée de ce qu'il avait pu devenir; il me demanda de donner celui qui lui restait à une de mes clairvoyantes et de voir si elles pourraient trouver celui qui était perdu. Je dois dire que ni l'une ni l'autre n'avait jamais vu les chambres dont elles parlèrent, qu'elles ne connaissaient pas les noms des enfants, ni rien de ce qui les concernait dans ce cas, de sorte qu'il y a là soit un cas de véritable clairvoyance, soit un très remarquable cas de lecture de pensée.

Je tendis d'abord le bouton de manchette à la plus jeune des deux sœurs (Misses Eliza et Martha Dixon) qui n'est pas si lucide que sa sœur (je faisais se reposer l'aînée, parce qu'elle venait d'exercer fortement sa lucidité pendant une heure).

Miss Martha se mit d'abord à décrire exactement les traits du Dr Campbell, puis parla d'un petit garçon avec des cheveux blonds, qui avait dans sa main un bouton de chemise ou de manchette, et aussi d'une dame qui l'appelait « Neil » ; puis elle dit que ce petit garçon avait pris le bouton dans le tiroir de la chambre de son père et l'avait porté dans sa nursery où il y avait quelques jouets, entre autres un éléphant, qu'il avait laissé tomber le bouton dans l'éléphant, par un trou percé dans la poitrine de celui-ci, ensuite qu'il l'avait retiré et elle donna deux ou trois autres détails intéressants. Nous fûmes forcés malgré nous de remettre les recherches jusqu'à deux ou trois jours plus tard.

A la séance suivante (dans l'intervalle, le bouton perdu avait été retrouvé, mais on l'avait laissé à sa place sans y toucher); je replaçai le bouton dans sa main et elle répéta les détails précédents, mais comme elle semblait ne pouvoir continuer que très lentement, le Dr Campbell proposa de mettre sa main sur celle de la clairvoyante, je le mis en rapport et lui dis de faire ce qu'il demandait, de toucher simplement avec le bout des doigts le dos de la main du sujet. Comme elle semblait encore avoir une grande difficulté à continuer (elle était toujours beaucoup plus lente que sa sœur), il me vint tout à coup l'idée que ce serait une expérience intéressante de placer Miss Eliza Dixon en rapport avec Miss Martha, de sorte que je joignis simplement leurs mains et Miss Eliza commença aussitôt comme il suit :

« Je suis dans une maison en haut, j'étais dans un cabinet de bains, puis je suis allée dans une autre chambre presque en face, il y a un grand miroir tout près de la porte à gauche, une table de toilette de double largeur avec des tiroirs en bas de chaque côté, le bouton de manchette est dans un coin du tiroir près de la porte.

Quand on l'a trouvé, on l'a laissé. Je sais pourquoi on l'a laissé. C'était parce qu'on voulait voir si nous le trouverions. Je peux voir aussi une belle chaise confortable; elle est ancienne; j'aimerais bien l'avoir quand je veux dormir, parce qu'elle est commode et basse. Le lit a des rideaux, ils sont en une espèce de tulle brunâtre, avec une frange brune plus foncée. Le papier sur les murs est bleu clair. Il y a une chaise longue en canne et un joli paravent japonais qui est replié. Il y a un portrait d'un vieux monsieur au-dessus de la cheminée, il est mort, je l'ai connu quand il vivait, son nom est le même que celui du monsieur qui remplace le gouverneur quand il est absent de la colonie. Je vais vous dire son nom, — c'est le Rev. M. Way. C'est un petit garçon qui a mis le bouton de manchette dans le tiroir, il est très blond, ses cheveux sont excessivement clairs; c'est un joli petit garçon, il a les yeux bleus et environ trois ans. Le bouton a été laissé sur cette table, le petit garçon était dans la nursery et il est venu dans la chambre à coucher après que le monsieur l'a eu quittée. Je peux voir qui est le monsieur, c'est le Dr Campbell. Ne dirait-on pas un jeune turc, ce petit garçon? le bouton lui remplit tout à fait sa petite main, il court avec et est tout heureux; mais il paraît ne savoir qu'en faire (A).

(A partir de là, le Dr Campbell n'a plus été présent.)

« Maintenant, j'entends quelqu'un appeler en haut de l'escalier. Une dame appelle deux noms Colin et Neil, l'autre garçon a environ cinq ans, il a les cheveux plus foncés que l'autre. L'aîné, Colin, descend l'escalier maintenant, il est allé dans une pièce qui paraît être une salle à manger. La dame dit : « Où est Neil! — En haut, m'man. — Va lui dire de descendre. » Le petit aux blonds cheveux avait posé le bouton, mais quand il a entendu son frère arriver, il l'a repris. Colin dit : « Neil, il faut descendre. — Je ne veux pas, dit Neil. — Vous êtes une oie, réplique Colin », et il lui a tourné le dos et il est descendu sans Neil, quel petit singe! Maintenant, le voilà dans la nursery et il a mis le bouton dans un gros éléphant, un jouet. Il l'a fait entrer par un trou dans le front qui est cassé. Il est descendu maintenant, je suppose qu'il le croit en sûreté là.

« Maintenant, ce monsieur est revenu dans la chambre, et il cherche ce bouton; il regarde partout, il croit qu'il doit être tombé par terre. La dame est là aussi maintenant et ils cherchent tous les deux. La dame dit : « Êtes-vous sûr que vous l'avez mis là? » Le monsieur dit : « Oui. » — Maintenant, on dirait que c'est le lendemain. La bonne retourne le tapis et cherche partout, et ne peut pas trouver. Le monsieur demande à ce jeune turc s'il l'a vu; il sait qu'il aime les jolies choses. Le petit garçon dit : « Non. » Il trouve que c'est une jolie plaisanterie de traiter son père comme

cela. — Maintenant, ça doit être un autre jour. Le petit garçon est encore dans la nursery, il a retiré le bouton de l'éléphant, maintenant il l'a jeté dans ce tiroir. C'est tout ce que j'ai à vous dire là-dessus. Le reste, je vous l'ai déjà dit. »

15 juillet 1886.

Depuis que j'ai écrit les lignes ci-dessus, je les ai prêtées au Dr Campbell, pour qu'il les lise et puisse contrôler le récit. Après l'avoir soigneusement examiné, il me l'a renvoyé accompagné d'une ratification complète que je donne ici :

MÉMOIRE DU Dr CAMPBELL

Adélaïde, 9 juillet 1886.

« Au point marqué (A), la séance fut interrompue, je m'absentai. La conversation rapportée comme ayant lieu entre les enfants est correcte. La description de la chambre est exacte en tous points. Le portrait est celui du Rev. James Way, mort actuellement. La description des enfants et leurs noms, c'est bien cela. Egalement vrai, le fait que le bouton fut découvert dans le tiroir dans l'intervalle de l'avant-dernière et de la dernière séance, et qu'on le laissa là pendant qu'il était découvert par la clairvoyante, comme je le suggérai à Mme Campbell, quand elle me le montra dans le coin du tiroir.

« En réalité, chaque circonstance rapportée est absolument exacte. Je sais, de plus, que ni l'une ni l'autre des clairvoyantes n'est jamais entrée chez moi. Mes enfants leur sont complètement inconnus, de vue et de nom. Je puis dire aussi qu'elles ignoraient mon intention de mettre le bouton entre leurs mains et même ma présence à la séance, puisqu'elles étaient toutes deux chaque fois en sommeil magnétique quand j'arrivais. — Allan Campbell. »

Dans une lettre postérieure datée du 16 décembre 1887, le Dr Campbell écrit :

« Cher M. Dobbie, votre correspondant de Londres me demande si j'ai eu quelque connaissance de la conversation que la clairvoyante dit avoir eu lieu entre les enfants. Je n'en ai eu aucune, ni des circonstances se rapportant à cela, jusqu'au moment de l'expérience, mais cette conversation m'a été dans la suite confirmée en partie par Mme Campbell, c'est-à-dire pour ce qui concerne la part qu'elle y a prise.

« Quant au jouet, l'éléphant, je connaissais certainement son existence, mais je n'y pensais pas au moment où la clairvoyante en parlait. Je ne soupçonnais même pas que l'éléphant avait été mutilé au point d'avoir un large trou dans la poitrine, et, quand je rentrai à la maison, j'examinai le jouet pour voir ce qui en était. Je n'ai pas besoin de dire que la chose était parfaitement exacte.

« Tout à vous, Allan Campbell. »

M. Dobbie nous dit que ni lui ni ses sujets n'avaient eu aucune occasion de savoir, directement ou indirectement, aucune des particularités révélées par la clairvoyante. Il vit plus tard la chambre décrite et dit que la description était parfaite en tous points.

Il y a plusieurs points à remarquer dans ce cas assez compliqué. On notera d'abord que la plus grande partie des renseignements donnés par les clairvoyantes peut avoir été obtenue par transmission mentale, venant de l'esprit du Dr Campbell qui était présent presque tout le temps; ce serait alors un très remarquable et intéressant cas de transmission de pensée, mais ce ne serait plus de la clairvoyance comme nous l'avons définie. Ensuite, une grande partie des faits avancés ne pouvait se vérifier, — comme ce qui concerne l'enfant prenant, cachant, et sortant de sa cachette le bouton de manchette. Mais il y a un point important inconnu au Dr Campbell (du moins autant qu'on peut s'en fier à sa mémoire consciente) et qui fut vérifié après coup, c'est l'existence du trou dans la poitrine de l'éléphant.

La connaissance de ce fait, si elle provient d'une lecture de la pensée, n'a pu, semble-t-il, être puisée que dans la pensée de l'enfant ou dans celle de quelque autre personne entièrement inconnue du percipient. Elle est si remarquable qu'elle permet de supposer que, probablement, le bouton de manchette a été caché par l'enfant dans l'éléphant. Il est très regrettable, dans l'intérêt de la science, que le petit espiègle l'ait retiré de cette cachette. J'attache moins d'importance, comme preuve de clairvoyance, à la connaissance de la conversation des enfants, qu'à celle du trou dans le jouet (l'élé-

phant) parce que ce fait est davantage dans l'ordre de ceux qui se peuvent deviner.

Un autre point remarquable de ce cas est que les clairvoyantes ont fait certaines remarques relatives aux enfants, à M. et Mme Campbel et à la servante, qui se rapportaient au passé et non pas au présent. Une connaissance d'actions passées fut également révélée par Jane quand elle dit que la mère du docteur F... avait placé les bas dans un tiroir. (Voy. p. 280.)

Nous en trouverons un autre exemple dans le cas qui va suivre. Cette connaissance du passé me semble, si elle est véritable, constituer un fait d'une grande importance, et apporter un puissant argument contre toute espèce de perception directe par le clairvoyant.

(*A suivre.*)



LE HASARD ET LA TÉLÉPATHIE

ÉTUDE STATISTIQUE ET COMPARÉE DE L'HYPOTHÈSE DE LA COÏNCIDENCE FORTUITE ET DE CELLE D'UNE ACTION TÉLÉPATHIQUE RÉELLE

Un certain nombre de nos lecteurs ont dû se demander si le hasard n'avait pas quelque part dans les phénomènes psychiques que nous avons mis sous leurs yeux, et quelle pouvait bien être cette part.

Il y a en effet un très grand intérêt à connaître le rôle que peut jouer le hasard, et à savoir si, comme quelques observateurs, n'ayant envisagé la question que superficiellement, le pensent, la théorie de la coïncidence fortuite est soutenable.

C'est ce que nous voulons examiner dans ce chapitre.

Nous devons déclarer tout d'abord que les données que nous possédons n'ont pas encore acquis toute l'ampleur que nous voudrions leur voir, et que nos chiffres n'ont rien de définitif; néanmoins ils sont dès maintenant assez suggestifs pour permettre de penser que, si les chiffres sont appelés à changer, les conclusions resteront à peu près les mêmes.

C'est la *Society for Psychical Research* qui a entrepris, il y a quelques années, la tâche ardue et ingrate de dresser une statistique comparée des hallucinations télépathiques et des hallucinations subjectives *à l'état de veille.*

Nous lui empruntons les résultats qu'elle a obtenus et qui ont été publiés, en 1886, dans le tome II des *Phantasms of the Living* (fantômes des vivants), par MM. Edmond Gurney, Frédéric Myers et Frank Podmore.

Voici comment il a été procédé :

On a inséré des annonces dans des journaux et envoyé des circulaires ainsi conçues :

Vous est-il arrivé, depuis le 1er janvier 1874, d'éprouver l'impression nette de voir un être humain ou d'être touché par lui, sans que vous puissiez rapporter cette impression à aucune cause extérieure? Vous est-il arrivé, dans les mêmes conditions, d'entendre une voix humaine? Il ne s'agit ici que des impressions éprouvées lorsque vous étiez complètement éveillé.

Le nombre de circulaires ou d'exemplaires (nous disons exemplaires et non pas numéro, un numéro se tirant toujours à un certain nombre d'exemplaires) de journaux portant cette annonce est évaluée à 1 500 000.

Quel est le nombre de personnes qui a lu ces annonces et a prêté quelque attention à cette enquête?

L'évaluation n'en est pas facile : aussi a-t-on forcé les chiffres pour ne pas paraître les tourner au profit de la télépathie et par conséquent contre le hasard.

On ne peut supposer que ces annonces ont été lues par tous ceux qui ont eu les exemplaires des journaux entre les mains; il n'est même pas probable qu'elles l'aient été par $\frac{1}{10}$ d'entre eux.

On a pourtant supposé que 250 000 personnes avaient prêté quelque attention à ces annonces, et l'on a fixé le nombre des personnes que l'on suppose avoir été informée, par des amis, de ces recherches, au chiffre de 50 000. Le total ainsi obtenu est de 300 000 et représente $\frac{1}{80}$ de la population anglaise adulte.

Peut-on supposer, même en ne considérant que la population des villes, que dans l'ensemble de la population adulte plus d'une personne sur quatre-vingts s'est intéressée à l'enquête? Ce n'est pas vraisemblable. Si l'on envisage ensuite la population des campagnes, on conviendra que c'est impossible et l'on pensera, comme nous, que les chiffres admis sont au-dessus de la réalité, et favorisent, par conséquent, l'hypothèse de la coïncidence fortuite; on pensera surtout

ainsi, quand nous aurons dit que, les réponses négatives ayant la même valeur statistique que les réponses positives, et ayant été sollicitées au même titre, le total des réponses ne s'est élevé qu'à 5 705. Ainsi parmi 300 000 personnes, 5 705 seulement, c'est-à-dire $\frac{1}{526}$, auraient répondu aux enquêteurs, et leur auraient fait connaître si, dans les douze dernières années qui s'étaient écoulées, elles avaient éprouvé ou n'avaient pas éprouvé, *à l'état de veille*, des hallucinations de la nature indiquée.

Nous devons à la vérité de dire que l'on a beaucoup de peine à recueillir des réponses; les gens ne se décident pas volontiers à interrompre leurs occupations ou leurs plaisirs pour écrire à des inconnus; mais de là à supposer que sur 526 personnes ayant l'habitude de lire, et s'étant rendu compte de l'enquête scientifique, 525 ont été assez indifférentes pour ne pas prendre la peine de répondre « oui » ou « non » et d'écrire une adresse, il y a loin, nous aimons à le croire, et nous ne craignons pas de confesser que les auteurs anglais nous paraissent avoir fait, en faveur du hasard, des concessions extrêmes.

Interrogeons maintenant les chiffres, et mettons à profit le calcul des statistiques officielles de mortalité, dont personne ne songera à contester l'exactitude.

Nous commencerons par les hallucinations auditives, puis nous passerons aux hallucinations visuelles.

Les hallucinations auditives non véridiques[1] où la voix entendue a été reconnue, sont seules comparables aux hallucinations télépathiques où, indépendamment de la coïncidence de l'hallucination avec la mort de l'agent, la voix de celui-ci a toujours été reconnue.

Les 5 705 réponses recueillies ont fourni, pour les 12 dernières années, 96 hallucinations auditives; dans 44 la voix de la personne entendue a été reconnue, dans 48 elle ne l'a

(1) Nous employons plus volontiers l'expression hallucination non véridique que l'expression hallucination subjective, en regard du terme hallucination télépathique ou véridique, pour ne pas laisser supposer que nous considérons comme objectives les hallucinations télépathiques.

pas été, et dans 4 cette question est restée douteuse. Parmi les 44 cas où la voix a été reconnue, il en est 13 où cette voix était celle d'une personne que l'on savait morte depuis quelque temps; ces 13 cas ne sont donc pas comparables aux hallucinations télépathiques où l'on ignore la mort de l'agent.

Il ne reste plus que 31 cas auxquels il convient d'ajouter la moitié des 4 cas douteux, ce qui porte leur total à 33. De ces 33 personnes à qui appartiennent ces cas, il en est 10 qui ont éprouvé plus d'une hallucination. Les auteurs anglais tenant compte de ces hallucinations multiples, et en outre supposant que quelques hallucinations de ce genre ont pu être oubliées, ont presque doublé ce chiffre en y ajoutant 30 hallucinations présumées, et l'ont ainsi porté à 63. Donc 5 705 personnes auraient fourni 63 hallucinations auditives non véridiques du type télépathique, ce qui ferait une hallucination de ce type pour 90 personnes $\left(\frac{63}{5\,705} = \frac{1}{90}\right)$.

Il faut chercher maintenant quelle devrait être cette proportion pour qu'il soit possible d'attribuer au hasard les hallucinations de même type ayant coïncidé avec la mort de la personne entendue, c'est-à-dire ayant eu le caractère télépathique.

Nous ne prenons que les cas où l'événement est la mort : 1° parce que cet événement, le plus remarquable de tous, ne se produit qu'une fois, se contrôle aisément et ne prête pas aux erreurs ; 2° parce que nous savons, d'une manière à peu près absolue, quelle est la probabilité de mort chez les 23 adultes et que nous pouvons nous appuyer sur des chiffres incontestables.

La statistique officielle donne comme moyenne actuelle de la mortalité de la population adulte $\frac{22}{1\,000}$ par année; la mortalité pour la période des douze heures qui ont *suivi* ou *précédé* l'événement, ou, plus exactement, pour un laps de temps de 24 heures sera donc 365 fois plus faible, puisqu'une année renferme 365 fois 24 heures, et, si l'on désigne par x cette mortalité, on a l'équation :

$$x = \frac{22}{1\,000 \times 365}\text{; d'où} = x\ \frac{1}{16\,591}.$$

La probabilité de mort pendant une période de 12 heures, temps maximum concédé aux cas télépathiques, étant de $\frac{1}{16\,591}$ il faudrait, pour attribuer au hasard la coïncidence de l'événement avec l'hallucination véridique, qu'à une de ces hallucinations correspondissent 16 591 hallucinations non véridiques et que le groupe de personnes qui pendant ces 12 dernières années a fourni 13 hallucinations nettement télépathiques, ait fourni pendant le même temps 13 fois 16 591 hallucinations n'ayant correspondu à aucun événement, c'est-à-dire 215 683 hallucinations auditives non véridiques.

Or 5 705 personnes n'ayant fourni que 63 hallucinations subjectives, 300 000 n'en fourniraient, toutes proportions gardées, que 3 314 et non pas 215 683.

Nous venons de voir que la probabilité de mort d'un adulte, M. A., par exemple, dans les 12 heures qui avoisinent un moment déterminé est de $\frac{1}{16\,591}$; nous savons, d'autre part, que la probabilité qu'un autre adulte, appelons le M. B., éprouve une hallucination est de $\frac{1}{90}$, la probabilité de coïncidence fortuite des deux événements sera donc $\frac{1}{90} \times \frac{1}{16\,591} = 1\,493\,190$ et, si M. B. a entendu la voix de M. A. pendant les 12 heures qui ont précédé ou suivi la mort de celui-ci, il y aura *un million quatre cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-deux* chances contre une pour que B. ait reçu une action télépathique de A.

Les chiffres sont bien plus éloquents, et la théorie du hasard bien plus insoutenable encore, si l'on passe à l'examen des hallucinations visuelles.

Les 5 705 personnes prises au hasard n'en fournissent que 21 ayant éprouvé des hallucinations visuelles subjectives, deux de ces personnes ont eu chacune deux hallucinations, ce qui fait en tout 23 hallucinations subjectives; la proportion n'est plus ici de $\frac{1}{90}$, comme pour les hallucinations auditives, mais seulement $\frac{1}{248}$. $\left(\frac{23}{57\,05} = \frac{1}{248}\right)$.

Comme précédemment la probabilité de la coïncidence de

la mort de l'agent avec la période de temps de 12 heures, qui avoisine l'heure de l'hallucination du percipient, est de $\frac{1}{1.6591}$, $\left(\frac{22}{1.000} \times \frac{1}{35} = \frac{1}{16.591}\right)$ et comme précédemment il faudrait qu'à une hallucination véridique correspondissent 16 591 hallucinations non véridiques; mais les hallucinations véridiques recueillies de première main sont au nombre de 31 et demanderaient par conséquent au hasard 31 fois 16 591, c'est-à-dire 514 321 hallucinations non véridiques. Il aurait donc fallu recueillir 17 hallucinations visuelles par 10 personnes alors que l'enquête n'en indique qu'une pour 248, c'est-à-dire qu'il aurait fallu trouver les hallucinations visuelles purement subjectives 421 fois plus nombreuses.

En recherchant la probabilité de coïncidence fortuite de la mort de l'agent A avec l'hallucination du percipient B nous arrivons au résultat suivant : $\frac{1}{248} \times \frac{22}{1\,000} \times \frac{1}{365} = \frac{1}{4\,114\,545}$ qui montre que l'hypothèse d'une action télépathique réelle est 4 114 545 fois plus probable que l'hypothèse de la coïncidence fortuite. *Quatre millions cent quatorze mille cinq cent quarante fois plus probable!* Voilà un nombre qui commence à ne pas manquer d'éloquence.

On arrive donc déjà à une probabilité fantastique en supposant que, dans tous les cas, la coïncidence de l'hallucination et de l'événement s'est produite 12 heures avant ou 12 heures après, c'est-à-dire pendant un laps de temps de 24 heures; mais combien deviendrait plus fantastique encore cette probabilité si l'on tenait compte des coïncidences plus rapprochées, comme c'est la règle, et surtout si l'on calculait le chiffre de probabilité d'un cas où la coïncidence a été immédiate.

Prenons par exemple, pour montrer la valeur de cet argument, le cas suivant consigné dans *Phantasms of the Living* (vol. I, p. 210) et dans les *Hallucinations télépathiques*, p. 232.

XLVII. — CAS DE M. N. J. S.

M. N. J. S., bien qu'on parle de lui à la troisième personne dans le récit, en est le véritable auteur; nous le con-

naissons personnellement. Il occupe une position qui lui fait souhaiter que son nom ne soit pas publié, mais nous sommes autorisés à le donner aux personnes qui voudraient examiner le cas de plus près. Ce récit nous est arrivé peu de semaines après l'événement.

N. J. S... et F. S... étaient employés dans le même bureau; ils avaient noué des relations intimes qui continuèrent pendant environ huit ans. Ils s'estimaient l'un et l'autre beaucoup. Le lundi 19 mars 1883, lorsque F. S... vint au bureau, il se plaignit d'avoir souffert d'une indigestion. Il alla consulter un pharmacien, qui lui dit qu'il avait le foie un peu malade et qui lui donna un médicament. Le jeudi il ne sembla pas aller beaucoup mieux. Samedi il ne vint pas et M. J. S... apprit que F. S... s'était fait examiner par un médecin qui lui avait conseillé de se reposer deux ou trois jours, mais qui ne pensait pas qu'il eût rien de sérieux.

Le samedi 24 mars, vers le soir, N. J. S.,., qui avait mal à la tête, était assis dans sa chambre. Il dit à sa femme qu'il avait trop chaud, ce qui ne lui était pas arrivé depuis des mois. Après avoir fait cette remarque, il se renversa en arrière de la chaise-longue et, à la minute suivante, il vit son ami F. S... qui se tenait devant lui, habillé comme d'habitude. N. J. S... remarqua des détails de sa toilette : il avait un chapeau entouré d'un ruban noir, son pardessus était déboutonné; il avait une canne à la main. Il fixa son regard sur N. J. S. ., puis s'en alla. N. J. S... se cita à lui-même les paroles de Job : « Et un esprit passa devant moi et le poil de ma chair se hérissa. » A ce moment un froid glacial le traversa, et ses cheveux se dressèrent. Puis il se tourna vers sa femme en lui demandant l'heure qu'il était. — « 9 heures moins 12 minutes, » répondit-elle; sur quoi il lui dit : « La raison pour laquelle je vous le demandais est que F. S... est mort. Je viens de le voir. » Elle tâcha de lui persuader que c'était une imagination, mais il lui assura positivement qu'aucun argument ne pouvait changer son opinion.

Le lendemain, dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, A. S..., frère de F. S..., vint chez N. J. S... qui lui ouvrit la porte. A. S... dit : « Je suppose que vous savez ce que je viens vous dire? » N. J. S... répliqua : « Oui, votre frère est mort. » A. S... dit : « Je pensais que vous le saviez. » — « Pourquoi? » répliqua N. J. S?... A. S... répondit : « Parce que vous aviez une si grande sympathie l'un pour l'autre. » Plus tard N. J. S... s'assura que A. S... était venu voir son frère le samedi soir et qu'en le quittant il avait vu à l'horloge de l'escalier qu'il était 9 heures moins 25 minutes. La sœur de F. S..., qui vint le voir à 9 heures le trouva mort; il était mort de la rupture d'un anévrisme.

C'est un simple exposé des faits, et la seule théorie que

N. J. S... a sur le sujet est la suivante : Au suprême moment de sa mort, F. S... a éprouvé le vif désir de communiquer avec lui ; par la force de sa volonté il a donc imprimé sa propre image dans les sens de N. J. S...

En réponse à nos demandes, M. S... dit :

11 mars 1883.

Ma femme était assise à une table, au milieu de la chambre, au-dessous d'un lustre à gaz. Elle lisait ou elle travaillait à quelque ouvrage de laine. J'étais assis sur une chaise longue, placée contre un mur, dans l'ombre. Ma femme ne regardait pas dans la même direction que moi. Je m'appliquai à parler tranquillement pour ne pas l'alarmer ; elle ne remarqua rien de particulier en moi.

Je n'ai jamais eu d'apparitions avant cette époque ; je n'y croyais pas, parce que je ne voyais pas de raisons d'y croire.

M. A. S... me raconte que, tandis qu'il était en route pour m'annoncer la mort de son frère, il cherchait qu'elle serait la meilleure manière de m'apprendre la nouvelle. Mais tout d'un coup et sans autre raison que la connaissance de la grande affection que nous avions l'un pour l'autre, l'idée lui vint que je pourrais le savoir.

Il n'y avait point d'exemples de transmission de pensée entre nous. Il y a encore beaucoup de petits détails qu'il est impossible de citer en écrivant. Je suis donc tout à fait disposé à causer avec vous de tout cela, et à répondre à toutes les questions lorsque vous viendrez à la ville.

Il y a un fait surtout dont l'étrangeté me frappe, c'est la certitude instantanée que j'ai qu'avant la mort de mon ami rien ne pouvait cependant m'amener à cette idée. Je semblais accepter tout ce qui se passait sans ressentir de surprise et comme si c'était chose toute naturelle.

N. J. S.

Mme S... nous envoie la confirmation suivante :

18 septembre 1883.

Le 29 mars dernier, au soir, j'étais assise à une table et je lisais ; mon mari était assis sur une chaise longue placée contre le mur de la chambre. Il me demanda l'heure, et, sur ma réponse qu'il était 9 heures moins 12 minutes, il me dit : « La raison pour laquelle je vous demande cela est que S... est mort. Je viens de le voir. » Je lui répondis : « Quel non-sens ! vous ne savez même pas s'il est malade ; j'affirme que vous le verrez tout à fait bien portant lorsque vous irez en ville mardi prochain. » Cependant

mon mari persistait à déclarer qu'il avait vu S... et qu'il était sûr de sa mort; je remarquai alors qu'il avait l'air très inquiet et qu'il était fort pâle.

Maria S.

Nous trouvons dans la nécrologie du *Times* que la mort de M. F. S... eut lieu le 24 mars 1883.

Dans une communication postérieure M. S... dit :

23 février 1885.

Pour accéder à votre demande, j'ai prié M. A. S... de vous écrire ce qu'il sait relativement au moment de la mort de son frère.
Depuis ce temps j'ai souvent réfléchi sur cet incident; je ne suis pas à même de satisfaire mon propre esprit quant au *pourquoi* de l'apparition, mais j'affirme encore l'exactitude de chaque détail; je n'ai rien à ajouter ni à retrancher.

Le frère de M. S... confirme le fait de la manière suivante :

M. S... m'a informé du désir que vous aviez de voir confirmer par écrit ce qu'il vous a raconté de la mort subite de mon frère Frédéric; je le prie en conséquence de communiquer les détails suivants.
Mon frère n'était pas venu à son bureau le 24 mars 1883; j'allai vers 8 heures du soir le voir et je le trouvai assis dans sa chambre à coucher. Lorsque je le quittai, il se trouvait en apparence beaucoup mieux et je descendis vers 8 heures 40 à la salle à manger, où je restai avec ma sœur à peu près une demi-heure. Aussitôt que e fus parti, elle monta à la chambre de mon frère, qu'elle trouva étendu sur son lit; il était mort. Le moment exact de sa mort ne sera par conséquent jamais connu. Lorsque je revins le lendemain chez M. S..., pour lui apporter la nouvelle, l'idée me vint — je connaissais la forte sympathie qui existait entre eux — que je ne serais pas surpris s'il avait eu un pressentiment de cette mort. Lorsqu'il vint à ma rencontre près de la porte, son regard me prouva qu'il savait tout; je lui dis alors : « Vous savez bien pourquoi je viens? » Il me raconta alors que dans la soirée précédente il avait vu mon frère Frédéric dans une vision un peu avant 9 heures. Je dois vous dire que je ne crois pas aux visions et que je n'ai pas toujours vu les pressentiments se vérifier, mais je suis parfaitement convaincu de la véracité du récit de M. S... On me demande de le confirmer : je le fais volontiers, quoique je sache que je fortifie ainsi une cause dont je ne suis pas le disciple.

A. C. S.

Dans ce cas remarquable il n'est pas douteux que M. F. S... soit mort pendant les vingt-cinq minutes qui se sont écoulées entre 9 heures moins vingt-cinq et 9 heures; d'autre part son ami, M. N.-J. S..., a eu sa vision à 9 heures moins douze minutes. Il n'est pas possible d'établir l'heure précise de la mort, mais si la coïncidence des deux événements n'a pas été immédiate, il n'est dans tous les cas pas possible de supposer, même en mettant les choses au pire, qu'il y ait eu un intervalle de plus de douze minutes.

Nous avons vu que la probabilité de mort pendant une période déterminée de vingt-quatre heures était de $\frac{22}{1000} \times \frac{1}{365}$, pour un adulte d'âge indéterminé; mais pour un homme de quarante-huit ans (c'était l'âge de F. S.), elle n'est plus de $\frac{22}{1000}$ mais seulement de $\frac{13,5}{1000}$ chiffre officiel donné par les tables de mortalité pour la population française dont l'âge est compris entre quarante-cinq et cinquante ans; il ne peut guère différer pour la population anglaise. Nous avons donc pour la probabilité de mortalité journalière de F. S., $\frac{13,5}{1000} \times \frac{1}{365} = \frac{1}{27037}$. Pendant une période de temps, de 12 minutes contenue 120 fois dans 24 heures, elle sera 120 fois plus faible, c'est-à-dire de $\frac{13,5}{1000} \times \frac{1}{365} \times \frac{1}{120}$ et au lieu de l'équation :

$$x = \frac{1}{248} \times \frac{22}{1000} \times \frac{1}{365} = \frac{1}{4.114.545}$$

nous aurons l'équation :

$$x = \frac{1}{248} \times \frac{13,5}{1000} \times \frac{1}{365} \times \frac{1}{120} = \frac{1}{804.622.222}$$

Dans le cas présent, la probabilité d'une *action télépathique, comparée à la probabilité d'une coïncidence fortuite, est dans la proportion de* HUIT CENT QUATRE MILLIONS SIX CENT VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT VINGT-DEUX contre UN.

DARIEX.

(*A suivre.*)

Toutes les doctrines des spirites, — et je suis le dernier à nier les erreurs et les exagérations qu'elles peuvent contenir (sans que pour cela le *fond* du sujet en soit atteint), — se réduisent à la proposition suivante : « Il existe dans l'homme une essence immatérielle, — n'importe le nom, — qui survit à la destruction du corps humain, en conservant son *individualité*, et peut se manifester à — ou entrer en communication avec — d'autres êtres humains, *après* l'acte physique qui a nom : la mort. »

Et voilà : tout le spiritisme, le *vrai* spiritisme est là ! Toutes les autres doctrines et théories ne sont que des accessoires dont on peut se passer fort bien, qu'on peut rejeter ou accepter sans mettre en cause l'*essence* de la vraie doctrine spirite.

Mais peut-être, me dira-t-on, les épithètes de M. Raphaël Chandos s'adressent-elles spécialement aux théories mises en avant pour expliquer certains phénomènes spirites d'ordre physique. Evidemment non, puisque l'auteur ne nie *a priori* la possibilité d'aucun de ces phénomènes ! Pas même le moineau qui est venu se loger on ne sait comment dans la main d'on ne sait quel médium. A plus forte raison, pensé-je, les mouvements d'objets sans contact qui, dans ces derniers temps, font de nouveau parler d'eux. Or, la possibilité de ces faits une fois admise, — ou tout au moins non rejetée sans examen, — on ne peut se dispenser de compter avec les théories mises en avant pour les expliquer : passage de la matière à travers la matière, action d'une force quelconque agissant à distance, etc. Ces théories ont été inventées par des « spirites », cela est vrai ; mais M. Chandos peut-il donc en imaginer d'autres, qui, les faits une fois admis, pourraient les expliquer d'une façon plus satisfaisante? Bien sûr que non. Par conséquent ce ne sont pas ces théories-là que M. Chandos trouve « d'une bêtise peu commune » ; cela ne peut donc être que la doctrine spirite en général telle qu'elle a été exposée plus haut.

Or l'idée de « bêtise » étant plutôt d'un caractère subjectif, c'est par des faits seuls qu'une théorie peut être réfutée... M. Chandos pourra-t-il donc m'en indiquer quelques-uns qui prouvent clairement que rien dans l'homme ne survit à la mort physique? que, même si *quelque chose* survit ce quelque chose ne *peut* d'aucune façon donner, pour ainsi dire, « *signe de vie* » ? Je ne pense pas que M. Chandos ait à sa disposition des faits assez probants pour entreprendre la réfutation que je lui demande.

Reste encore, il est vrai, l'argument tiré de ce qu'on appelle le « bon sens ». J'en suis fort aise, parce que cela me donnera l'occasion de citer quelques lignes de M. Ch. Richet :

« Ce bon sens qu'on prône tant n'est guère qu'une routine de l'intelligence. Le bon sens d'aujourd'hui n'est pas le bon sens d'il y a deux cents ans, ni le bon sens d'il y a deux mille ans..... Aujourd'hui le bon sens commande d'entretenir une armée formi-

dable avec un million de soldats et cinq millions de fusils. Est-ce que dans deux ou trois siècles ce bon sens-là ne paraîtra pas une absurdité éclatante? Donc, si l'on s'oppose à la suggestion mentale au nom du bon sens, on ne veut parler que du bon sens de 1886; car le bon sens de 1986 aura de tout autres tendances. » (M. Charles Richet, préface au livre de M. Ochorowicz : *De la suggestion mentale.)*

L'argument contre la théorie du spiritisme tiré du bon sens ne tenant pas debout non plus, on est en droit de se demander ce qui a poussé M. Chandos à traiter cette théorie de « bêtise peu commune » ? Et l'étonnement est d'autant plus légitime que dans la même livraison des *Annales* qui contient les observations de M. Chandos, on trouve la suite d'un article du savant anglais, M. Alfred Russel Wallace, article dont le but est précisément de défendre la théorie qui excite à un tel point le mépris de M. Chandos!

Et M. Wallace n'est pas le seul homme de science et de talent qui se soit oublié jusqu'à déclarer sienne une doctrine « idiote », une « superstition ridicule ». Les noms de Robert Hare, de Mapes, de Crookes, de Zollner, de Boutleroff, de Wagner, de Flammarion ont été cités assez souvent, ce me semble; pour qu'il soit inutile d'en parler plus longuement, je demanderai seulement à M. Chandos s'il lui est jamais arrivé de prendre connaissance d'un excellent recueil qui a nom : *Proceedings of the Society for Psychical Research?*

En lisant les articles que contient ce recueil, il verra que la doctrine qu'il lui plaît de trouver « bête » et « ridicule » y est ouvertement discutée et défendue. Il s'y trouvera face à face avec nombre de faits qu'il lui sera assez difficile d'expliquer sans risquer de tomber dans le « ridicule » soi-même. Il y verra des hommes comme MM. Myers, le professeur William James de Haward, le professeur Lodge de Liverpool, qui non seulement ne considèrent pas au-dessous de leur dignité d'examiner la théorie que M. Chandos trouve absurde, mais qui sont eux-mêmes dans l'hésitation : on sent en eux des chercheurs infatigables et honnêtes qui sont tout étonnés des horizons nouveaux qui s'ouvrent devant eux, qui ne croient pas encore, mais qui peut-être vont croire bientôt...

Du reste, l'un d'eux, M. Myers, a déjà franchi le Rubicon; l'article qu'il a fait paraître dans le numéro d'avril du journal anglais *XIX Century*, en fait foi. M. Chandos a-t-il lu cet article?

Que deviennent donc les accusations de M. Chandos? qu'en reste-t-il? Rien du tout, je crois, sinon la preuve du fait que les temps de la routine scientifique et des négations *a priori* ne sont pas encore passés.

C'est dommage; car c'est très bien de déployer le drapeau de la « science psychique » et de le tenir bien haut. Mais je doute qu'on puisse faire beaucoup, si on est laissé à ses propres forces; ici, comme

partout ailleurs, on a intérêt à être bien avec tout le monde, ici comme partout on a intérêt à ne s'aliéner personne — pas même ces « imbéciles » de spirites. Sachons nous rappeler à ce propos que, quelles qu'aient été les erreurs et les illusions du spiritisme, c'est à lui que la nouvelle science psychique doit le jour, car sans lui, sans la secousse qu'il a imprimé à la pensée humaine, tous ces phénomènes, si à la mode actuellement, seraient encore pour longtemps à dormir dans l'indifférence et l'ignorance générales.

Or M. Raphaël Chandos croit-il sérieusement qu'en traitant les spirites de gens à théories ridicules et d'une bêtise peu commune, en refusant sans façon d'examiner leurs doctrines, il pourra les forcer à s'intéresser au mouvement qu'il croit servir? Tout ce qu'il dit sur la nécessité de bien observer et de bien décrire est fort juste, mais je me permettrai de lui faire observer, puisqu'il sait l'anglais, que sa phrase de la fin est « The spoonful of tar » dans le « Case of honey » — en admettant bien entendu que *honey* il y a.....

Michel Solovoy.

Saint-Pétersbourg.

RÉPONSE DE M. RAPHAEL CHANDOS

Ce n'est pas sans raison que M. Solovoy me reproche d'avoir été peu aimable avec les spirites. Lorsque j'ai dit que les théories spirites étaient toutes, sans exception, d'une bêtise peu commune, j'ai dit ingénument toute ma pensée, sans essayer de la cacher sous des fleurs et des métaphores. J'ai peut-être en cela manqué de courtoisie, et je m'en accuse en toute humilité... mais quoi! je ne puis modifier le fond de cette pensée, et la plaidoirie de M. Solovoy ne me fera pas changer d'avis. Donc, pour dissimuler mon opinion, je ne dirai pas que les théories spirites sont bêtes; je dirai qu'elles ne valent pas la peine qu'on s'en préoccupe, et qu'il faut passer outre, n'en pas tenir compte, et aller de l'avant, dans le domaine de l'expérience et des faits.

Toutefois il faut que je me justifie vis-à-vis des lecteurs des *Annales*, — et je tâcherai de le faire, — afin de ne pas encourir le reproche de présomption.

La tâche me serait facile, si je voulais fouiller dans les innombrables journaux spirites. Il y aurait là une telle moisson de faits (mal observés) et de superstitions ridicules, qu'il serait enfantin de les rapporter ici, même pour les tourner en dérision. Non! il faut attaquer, comme on dit, le taureau par les cornes, et prendre la quintessence de la doctrine spirite; or nous ne pourrons mieux faire à cet égard que d'adopter la formule de M. Solovoy, qui y a assurément beaucoup réfléchi : *Il existe une essence immatérielle qui survit à la destruction du corps humain en conservant son individua-*

lité et peut se manifester à d'autres êtres humains après l'acte physique qui a nom la mort.

Ainsi, en éliminant toutes les fantaisies que les spirites ont imaginées, voilà la doctrine la plus pure et la plus raisonnable qu'ils ont inventée.

Et d'abord sur quoi la basent-ils? et sur quels faits? — Oui, il existe probablement des phénomènes extraordinaires, que la science actuelle est incapable d'expliquer; et les lecteurs des *Annales* en ont pu étudier plusieurs, les *Proceedings of the S. f. psych. Research*, (que je connais quelque peu, quoi qu'en puisse penser M. Solovoy) en ont raconté de bien intéressants. Mais, avant de savoir quelle théorie ces faits impliquent, il faut d'abord être sûr qu'ils existent.

C'est là ce que nous cherchons, les uns les autres, sans souci de l'opinion publique qui n'est pas toujours avec nous. Nous ne prétendons pas conclure, ce qui serait imprudent et impudent; nous voulons établir les faits. Quand ils seront bien et solidement établis, alors on pourra essayer une théorie quelconque. Jusque-là il faudra s'abstenir. On ne met pas la charrue avant les bœufs, dit un vieux proverbe.

Fontenelle raconte quelque part l'histoire d'une dent d'or, qui avait donné naissance pendant près d'une année à une polémique acérée, entre les naturalistes, les philosophes, les chimistes, les anatomistes et les physiciens. — Quelle pouvait bien en être l'origine de cette dent? — Pourquoi une seule dent et pas toutes les autres? — Par quelle propriété l'or du corps s'était-il fixé sur cette dent en remplaçant le phosphore? — Et l'hérédité? — et l'utilité? — et les inconvénients? — Et que deviendra-t-elle. — Bref des volumes étaient écrits, lorsque quelqu'un s'avisa que cette dent d'or n'existait peut-être pas... et, de fait, après quelques recherches, on constata que nul enfant n'était né avec une dent d'or. Tous les théoriciens se sont alors probablement trouvés tant soit peu ridicules. Au moins, si telle n'a pas été leur opinion, ç'a été l'opinion du public.

Donc, avant de faire une théorie du spiritisme, étudions les faits sur lesquels il s'appuie. Si peu sceptique que je sois, je dois avouer qu'aucun de ces faits n'est solidement et irréfutablement prouvé.

Voici par exemple les photographies spirites... eh bien! en toute bonne foi, quand on a lu ce que Me Sidgwick vient d'en écrire, que reste-t-il de ces photographies spirite.? Rien, absolument rien: car il ne faut pas, bien entendu, se contenter d'un *à peu près*. Il faut une photographie irréprochable, quant à son origine; car un photographe peut être prestidigitateur. Cela s'est vu.

Les mouvements d'objets! Eh bien! à mon grand regret, je ne puis partager l'opinion ni de M. Myers, ni de M. Solovoy, ni même celle de M. Dariex, le directeur de ces *Annales*, qui, en raison d'importantes expériences qu'il a pu faire avec le concours de quelques

amis, les considère comme probables[1]. Pour admettre le fait inouï, prodigieux, d'un mouvement de la matière, il me faudra de bien autres preuves que celles qui ont été données. Après tout c'est encore aux expériences de Crookes avec Hume qu'il faut donner le plus de valeur; mais... *experientia una, experientia nulla* — ou *testis unus, testis nullus.* — Je ne nie pas du tout ce que Crookes a vu. Je prétends seulement que la constatation par un seul individu d'un fait non répétable, cela nous met bien loin de la science, c'est du pur empirisme. La parole reste aux faits, non aux théories.

Même les *raps* ne sont pas prouvés encore. S'ils étaient si faciles à prouver, il y a beau temps qu'on aurait pu m'en donner de bons exemples; car je les cherche depuis longtemps. Hélas! je n'ai pu en être convaincu! Toutes les fois que l'expérience a été faite d'une manière sérieuse, avec un contrôle rigoureux, ces maudits *raps* se sont évanouis, et il m'a été impossible de les entendre, alors que j'avais éliminé toute supercherie consciente ou inconsciente.

C'est même, je dois le dire en passant, une bien mauvaise note pour les faits spiritiques que cette impossibilité de contrôle. Voici un fait qu'on annonce, un *apport*, je suppose, ou des *raps*, ou des *mouvements d'objets*, ou toute autre manifestation *ejusdem farinæ.* En effet, à la première séance le phénomène se reproduit. Mais, si à la seconde séance quelque indiscret essaie d'y mettre un peu plus de précision, déjà le phénomène devient moins net. Avec un peu plus de précision encore, on ne voit presque plus rien, et enfin. en dernier lieu, quand on a éliminé toutes les causes d'illusion ou de supercherie, alors rien ne se manifeste plus.

Quant aux hallucinations télépathiques, même collectives, elles n'ont qu'un rapport assez éloigné avec le spiritisme, et on peut les expliquer d'une tout autre manière, beaucoup plus simplement, je crois;... mais je ne veux pas tomber dans le travers que je reproche aux autres, et je me garderai de proposer une explication; car il me paraît plus intéressant d'accumuler les faits probants. M. Solovoy pense-t-il que tout le monde croit à la télépathie? Les savants l'ont-ils acceptée? Ils se contentent d'en sourire. Le moment n'est donc pas venu de leur proposer une *explication*. C'est une *démonstration* qu'il faut leur donner. L'explication viendra plus tard.

On voit où je veux en venir, c'est que les faits du spiritisme, s'ils sont vrais, ce qui, en somme, est fort possible au moins en partie, sont encore d'une terrible fragilité; ils sont si contestables, si contestés; les cas sont si rares (quand ils sont bons) et si mauvais (quand ils sont fréquents) que tout l'effort des spirites devrait porter sur l'expérimentation. S'ils étaient raisonnables, ils jette-

(1) Ces expériences seront publiées dans les *Annales des Sciences psychiques*, quand l'étude délicate des mouvements d'objets y sera abordée.

raient par-dessus bord leurs hypothèses, élimineraient de leurs expériences, tous les médiums à moralité suspecte, et alors, je crois, nous pourrions finir par nous entendre.

— Revenons à la théorie de M. Solovoy, puisqu'il insiste et qu'il me considère comme faisant tache, par mon scepticisme, parmi la rédaction des *Annales des Sciences psychiques*. L'individualité après la mort, voilà ce que M. Soloroy croit démontré. Or, même si l'on admettait les *raps*, les *apports*, les *fantômes objectifs*, les *photographies*, etc., tous phénomènes très douteux, en vérité, cela ne prouverait aucunement que l'individualité des hommes persiste après la mort des éléments physiologiques.

Pour tous ceux qui connaissent la littérature spirite, il y a vraiment une disproportion cruelle entre le langage réel des esprits désincarnés (selon l'expression adoptée) et le langage qu'on pourrait attendre d'eux. Après trois heures de patience, on parvient à déchiffrer ce que vient nous dire Aristote. C'est un axiome mirlitonesque!! : *Travaillez et vous réussirez... Il faut de la persévérance, sans quoi on n'aboutit à rien.* Comment, c'est tout ce qu'Aristote trouve à nous dire! Mais Sancho Pança, dans son petit doigt, en savait davantage et point n'était besoin du plus grand savant de l'antiquité pour nous apprendre qu'il faut de la patience et de la persévérance.

J'ai assisté jadis à un apport (ou soi-disant apport) : c'était dans une demi-obscurité. L'apport a consisté en quelques brins de paille qui entouraient le cou du médium... C'était un *valet d'écurie*, paraît-il, qui faisait cela pour s'amuser. Mais si les valets d'écurie sont dans l'autre monde, il est peu probable que la paille soit bien intéressante pour eux; et en tout cas ils devraient, puisqu'ils peuvent nous apporter quelque chose de matériel, trouver un objet plus important et plus rare qu'une poignée de paille. Être un esprit, pouvoir créer de la matière, et se borner à remuer de la paille. Vraiment c'est montrer bien peu d'imagination.

Les preuves de l'immortalité de l'âme, que les religions et les métaphysiques ont inventées, ne tiennent guère debout; il faut en convenir. Mais les preuves que donnent les spirites sont plus fragiles encore. Aristote parle en anglais, si le médium est anglais; et, si le médium ignore le grec, ce qui est le cas le plus fréquent, il lui est impossible de dicter une phrase en grec. Aristote ignore le nom des ouvrages qu'il a composés, de sorte qu'il ne reste pour admettre la présence d'Aristote, qu'une seule raison, c'est qu'il dit : *Je suis Aristote*. Voilà une bonne garantie assurément. Nous sommes plus difficiles en fait de preuves. Si Aristote revient il faut qu'il prouve son existence, car autrement je préfère admettre quelque pouvoir émané du médium plutôt que la présence réelle, tangible, d'Aristote. Une photographie ne me convaincrait pas, et je ne sais vraiment pas ce qu'il faudrait pour me convaincre

que c'est Aristote, lui-même, avec sa conscience, son individualité et ses souvenirs, qui est devant moi. Ce n'est pas pour décourager les spirites qui voudraient me présenter l'expérience; mais je serais très exigeant en fait de preuves; et je ne vis pas bien par quels moyens ils pourraient me convaincre.

M. Solovoy nous dit : « Prouvez que toute conscience disparaît après la mort. » Mais il sait bien qu'une telle négation ne peut être prouvée : c'est comme s'il nous disait : « Prouvez que la grande pyramide ne fait pas de mathématiques. » C'est à lui à prouver que la grande pyramide fait des mathématiques; car il est bien évident que, pour démontrer qu'elle n'en fait pas, je serai forcé d'accumuler quantité de raisonnements ridicules. Pour ma part je dirai que la grande pyramide ne fait pas de mathématiques, même sans avoir démontré cette négation, jusqu'à ce qu'on ait solidement établi le contraire.

Le cerveau produit l'intelligence; quand le sang oxygéné cesse de circuler dans le cerveau, l'intelligence disparait. Voilà une notion physiologique élémentaire. Pour prouver que, après la mort du cerveau, l'intelligence persiste, sous une forme astrale ou autre, il faut des preuves, et des preuves multiples. Je veux bien qu'on aille les chercher en dehors de la physiologie; mais encore faut-il qu'on les trouve, et, au risque de me répéter, je prétends qu'il ne suffit pas qu'une table tournante dise... *Je suis Aristote... Je suis Marat...* Le cerveau d'Aristote est depuis longtemps en poussière, et le cerveau de Marat aussi. La persistance de leur conscience est tellement extraordinaire qu'on doit me la très bien prouver; sans cela je n'y croirai pas : et il me semble que je suis bien généreux, si j'admets la possibilité de cette preuve.

Je me résume : les faits, dits spiritiques, sont douteux; ils exigent une étude compliquée, minutieuse, détaillée. Prouvez ces faits d'abord, et nous verrons ensuite. Quant à la théorie spirite, même cette théorie épurée que recommande M. Solovoy, elle ne tient pas debout, et c'est perdre son temps que de la soutenir ou de la combattre.

Néanmoins je veux retenir quelque chose de l'argumentation de mon contradicteur; c'est que la conciliation est nécessaire, et qu'il ne faut s'aliéner personne. Nous faisons appel aux spirites, comme aux autres, mais à condition qu'ils nous fourniront de bonnes expériences et non de mauvaises théories. S'ils peuvent nous apporter quelque expérience précise, alors nous cesserons de les railler et nous leur promettons une profonde reconnaissance.

Raphaël Chandos.

BIBLIOGRAPHIE

Les hallucinations télépathiques, par MM. Gurney, Myers et Podmore, traduit et abrégé des *Phantasms of the Living*, par M. L. Marillier, avec une préface de M. Charles Richet. — 1 vol. de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine;* Paris, F. Alcan, 1891.

Nous n'avons pas à exposer aux lecteurs des *Annales des Sciences psychiques* le sujet des *Phantasms of the Living*, dont une traduction abrégée vient de leur être donnée sous le titre d'*Hallucinations télépathiques*. C'est en effet pour continuer l'œuvre entreprise par MM. Gurney, Myers et Podmore, pour élargir encore la vaste enquête due à leur initiative, que les *Annales des Sciences psychiques* ont vu le jour.

Certes, il serait aisé de disserter longuement sur ce sujet, mais rien ne saurait remplacer une lecture attentive faite sans parti pris, d'un bout à l'autre, de ces trois ou quatre cents pages; et nous pensons, ayant nous-même éprouvé cette impression, que les plus sceptiques ne termineraient pas cette lecture sans avoir acquis la conviction qu'il y a, dans l'ensemble des faits rapportés, une unité d'aspect frappante, absolument caractéristique, et qui réduit à néant toutes les objections, si logiques qu'elles soient, qu'on peut présenter contre la réalité des phénomènes observés.

Une de ces objections, que nous avons souvent entendu produire, c'est qu'en face des *hallucinations véridiques*, l'on ne tient pas compte de la masse des rêves qui nous donnent des indications fausses. Voici en quels termes récemment un de nos amis s'exprimait à ce propos : « J'avais, à une certaine époque, mon père malade à la campagne. A la suite

d'une visite que je lui avais faite, et où je l'avais trouvé plus souffrant que d'habitude, je revins à Paris l'esprit rempli de sombres pressentiments. Pendant huit jours, je rêvai de mon père; je le voyais de plus en plus malade, mourant, et cela en dépit de lettres qui m'arrivaient chaque jour et qui me donnaient des nouvelles favorables. Enfin, n'y tenant plus, je retourne à la campagne avant le jour fixé pour la prochaine visite et je constate en effet, avec bonheur, que mon père était vraiment revenu à la santé. »

Mais qui ne voit de suite combien de tels rêves diffèrent profondément des hallucinations télépathiques dont il est ici question? Et d'abord, ces hallucinations diffèrent des rêves en ce sens qu'elles se produisent à toute heure de la journée, aussi bien chez la personne éveillée que chez la personne endormie, et surtout parce qu'elles se produisent le plus souvent en dehors de toute préoccupation antérieure, impressionnant d'autant plus profondément la personne qui les subit. La personne dont nous avons rapporté l'objection n'était évidemment pas extrêmement émue par ses rêves de la nuit; elle en était seulement attristée. Mais si, à une heure quelconque de la journée, elle avait vu son père devant elle pendant quelques secondes, elle aurait sans doute été bien autrement remuée par cette hallucination. Il nous parait vraiment superflu d'insister sur la profonde différence qui sépare les hallucinations des rêves qui hantent les cerveaux préoccupés.

Il est d'ailleurs remarquable — et c'est là un point qui est nettement prouvé grâce à la patiente enquête entreprise par la *Société pour les recherches psychiques* sur la fréquence des hallucinations chez les personnes saines — que les individus qui ont eu des hallucinations véridiques n'étaient pas sujets aux hallucinations.

Et d'autre part, comme les auteurs l'ont parfaitement établi, l'objection de la *coïncidence fortuite* se heurte à une telle improbabilité mathématique qu'elle ne saurait être maintenue par des esprits vraiment positifs.

L'objection tirée des erreurs de narration et de mémoire est évidemment plus grave, car nous savons combien les

déformations de la mémoire sont parfois profondes et inconscientes, avec quelle facilité on se trompe soi-même, avec plus d'impudence qu'on n'oserait jamais le faire d'autrui, surtout quand l'amour-propre et la croyance sont en jeu. Nous pensons toutefois qu'on ne saurait faire aux auteurs le reproche d'avoir manqué de critique dans l'accueil réservé aux récits qu'ils ont cru devoir nous présenter. Assurément, parmi ces récits, il en est qui laissent obscurs des points importants à vérifier; pour d'autres aussi, les témoignages sont sans doute d'une honnêteté contestable; mais pour le plus grand nombre, la certitude morale existe, plus absolue que celle qu'on requiert dans les transactions habituelles de la vie, et il est permis de soutenir que c'est faire preuve, peut-être d'esprit mathématique, mais certainement d'esprit faux, que de récuser ces témoignages.

Ajoutons, en présence de la masse des faits rapportés, et qui sont à peu près tous de même nature, qu'il suffit *qu'un seul* de ces faits ait été enregistré avec toute la rigueur requise, pour que tous les autres acquièrent de cette unique constatation la solidité suffisante dont ils pourraient peut-être sembler dépourvus. Nous savons bien qu'en de telles matières les observations d'autrui nous touchent peu, et que nous ne voulons être convaincus que par nos constatations personnelles; mais enfin les lecteurs jugeront s'il n'est pas un seul fait pour lequel on puisse invoquer l'observation rigoureuse, scientifiquement suffisante, à laquelle nous faisons allusion.

Assurément, un moyen de réaliser cette observation parfaite, ce serait de faire de la télépathie *expérimentale*. Mais, si l'on analyse les faits observés, on s'aperçoit bien vite que les conditions de la communication télépathique sont précisément celles qui échappent le plus à l'expérimentation. Deux éléments se retrouvent en effet dans presque toutes les observations; d'une part une sympathie étroite entre les personnes mises en communication; d'autre part un événement de nature à faire vibrer à l'excès cette sympathie préalable: or c'est précisément ce second élément qui, naturellement, échappe aux expérimentateurs : on n'installe pas un drame

comme on fait une démonstration physiologique. C'est au moment où l'on peut admettre qu'une personne mourante pense à une autre personne qui lui est chère que se produit l'hallucination télépathique dans le plus grand nombre des cas. De même les récits des magnétiseurs nous laissent toujours entrevoir, quand ils nous parlent d'action à distance, d'étroits liens de sympathie entre eux et leurs sujets.

Toutefois cette difficulté ne devra pas faire abandonner toute tentative expérimentale dirigée dans ce sens, car les auteurs rapportent un certain nombre d'expériences qui sont, sinon absolument probantes, au moins fort encourageantes.

A ce propos, nous n'invoquerons qu'avec réserve la possibilité de produire le sommeil à distance chez certains sujets entraînés au somnambulisme provoqué, car, ainsi que nous le disions tout à l'heure, en de telles matières, l'observation personnelle seule comporte la conviction. Mais enfin cette action a été constatée déjà par un certain nombre de bons observateurs et nous ne voyons pas quelle difficulté ceux-ci feraient à admettre la possibilité des actions télépathiques sous la forme d'hallucinations, ou telle autre forme qu'on supposera.

Ce qui nous amène à dire quelques mots, non de théorie, ce qui serait assurément au moins prématuré et absolument vain et inutile, mais de conciliation sur le premier accueil à faire à ces récits.

Dans une page de leur *Introduction*, les auteurs s'expriment ainsi : « Il nous semble tout à fait improbable que la télépathie puisse recevoir une explication purement physique, bien que cette explication soit logiquement concevable. Il est difficile en effet de compter au nombre des forces de la nature matérielle une force qui, à l'encontre de toutes les autres, semble n'être point diminuée par la distance, ni arrêtée par aucun obstacle. Si donc la télépathie est un fait démontré, il faut introduire dans l'ensemble des faits d'expérience un élément nouveau qui constituera un sérieux obstacle à la synthèse matérialiste. » Nous voyons bien où tend cette remarque et quelle préoccupation hante l'esprit de son auteur ; mais il ne nous paraît pas du tout nécessaire que le philosophe, tour-

menté de théorie à propos de ces faits, s'engage dans la voie qu'on semble lui indiquer. Contrairement à l'auteur des lignes ci-dessus, nous ferons remarquer qu'il n'existe pas une seule des forces naturelles connues qui n'agisse à distance : la pesanteur, la chaleur, la lumière, l'électricité, agissent à distance avec des vitesses qui déconcertent l'imagination, et, si ces forces paraissent s'arrêter devant certains obstacles, c'est peut-être que nos sens ne sont pas capables d'en percevoir les manifestations atténuées.

Si l'électricité agit surtout quand nous endiguons les courants dans quelques fils qui l'empêchent de se disperser, ne peut-on supposer cependant que son action, se diffusant dans la masse éthérée, et bien qu'infiniment réduite, soit capable de se porter, dans tous les sens, aux dernières limites du monde matériel?

Chez les êtres dont l'organisation est élevée, les impressions du dehors sont transmises et endiguées suivant des trajets prévus, le long des nerfs qui leur livrent un passage facile. Mais, avant que cette spécialisation organique ne se soit effectuée chez les êtres inférieurs dont le protoplasma n'est pas différencié, les ébranlements extérieurs n'en pénètrent pas moins jusqu'au centre de ce protoplasma, bien qu'atténués et assurément déformés. Peut-être sommes-nous vis-à-vis des manifestations de l'énergie psychique, dans l'état de ces êtres inférieurs qui n'ont pas encore de système approprié pour en recevoir et en conduire les manifestations. Mais quelle difficulté y a-t-il à admettre que cette force, comme toutes les autres, agisse à distance? Le point le plus curieux, le plus inadmissible, serait que cette force, si elle existe, ne pût agir à distance : ce serait là un paradoxe unique.

Il nous parait que c'est une étrange présomption, pour ne pas dire une profonde ignorance, de supposer qu'il n'existe autour de nous en fait de mouvements que ceux que nous sommes capables de percevoir. Nos sens sont évidemment bien grossiers, si l'on compare la somme de ce qu'ils nous transmettent à la masse probable de ce qu'ils sont incapables de recevoir. Nous savons qu'il y a des couleurs, des sons, des courants électriques, des attractions et des répulsions magné-

tiques qui nous échappent absolument, et dont cependant nous pouvons faire enregistrer l'existence par des appareils délicats. Ne sommes-nous pas autorisés, de par les données actuelles de la science, à considérer tous les corps qui nous environnent comme étant en relations infinies et constantes les uns avec les autres, suivant tous les modes de l'énergie? Et ne devons-nous pas nous regarder comme étant plongés dans le réseau inextricable et serré de toutes ces actions réciproques calorifiques, électriques, attractives, que chaque corps exerce sur tous ceux qui les entoure, — sans parler des influences qui dérivent de forces que nous ne soupçonnons pas, — toutes ces actions dont nous percevons seulement, au passage, les plus grossières.

Mais l'évolution des organismes poursuit son chemin, et sans doute déjà quelques êtres — monstres dans certains cas par la déséquilibration qui a développé en eux quelques parties au dépens d'autres; privilégiés peut-être par le développement embryonnaire d'un nouvel appareil récepteur — sans doute quelques êtres, disons-nous, commencent-ils à être impressionnés par certaines vibrations errantes au milieu de ces tourbillons d'actions et de réactions qui nous laissent insensibles.

Les phénomènes surprenants d'action à distance et de clairvoyance observés chez les personnes hypnotisées, c'est-à-dire soumises à une sorte de déséquilibration expérimentale dans laquelle certaines parties du système nerveux paraissent avoir leur sensibilité accrue aux dépens d'autres parties, doivent nous indiquer et le sens et la nature des phénomènes de télépathie. Ce sont eux sans doute qui serviront de pont entre la science positive d'aujourd'hui et ce qui pourrait bien être la science de demain.

Ce qui fait que quelques esprits se refusent, de prime abord, à admettre la réalité de certains phénomènes, c'est qu'ils ne voient pas comment les faire entrer dans leur conception générale du monde. Or, il nous paraît que les plus purs matérialistes doivent avoir cette conception assez large pour y comprendre la télépathie, et que la science positive la plus froide peut, sans se compromettre, en aborder l'étude.

Laplace a dit : « Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence de phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. » Ce sont là des paroles à méditer par ceux qui seraient tentés de prononcer ici le mot *impossible;* à d'autres, qui craignent surtout le ridicule, elles conseillent au moins la prudence dans la critique.

Jules HÉRICOURT.

— M. Papus a fait paraître un gros volume intitulé : *Traité méthodique de science occulte.* 1 vol. in-8°, G. Carré, 1891. — Ce livre, malgré son titre, n'a aucun rapport avec les sujets que nous traitons ici. C'est de l'histoire et du dogme; un mélange d'érudition et de métaphysique; le tout très loin de nos humbles prétentions à une science plus positive.

RÉD.

AVIS IMPORTANT

Quelques personnes timorées nous écrivent des lettres anonymes dont certaines contiennent des faits d'ordre psychique qui, s'ils sont rigoureusement exacts, présentent un grand intérêt; nous leur rappelons que nous ne pouvons tirer aucun profit, pour la science, de ces lettres-là. L'anonymat est scrupuleusement respecté quand l'auteur de cas destinés à être publiés le désire ; mais il est convenu, ainsi que nous l'avons exposé dans le premier fascicule, que nous nous portons garant, vis-à-vis du public, de la sincérité de nos anonymes, que nous les connaissons ou que nous avons pu contrôler les faits qu'ils rapportent et qu'ils ne sont anonymes que pour le public. Nous ne ferions pas œuvre scientifique si nous n'allions pas au fond des choses le plus que nous pouvons, et si nous ne recueillions pas, au cours de nos recherches, autant de témoignages et autant de preuves qu'il est possible d'en recueillir.

Nous prions donc nos honorables correspondants d'avoir confiance en notre discrétion et de nous faire connaître leur nom et leur adresse.

D...

L'Editeur-Gérant : Félix Alcan.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

DOCUMENTS ORIGINAUX

(SUITE)

XLVII. — CAS DU DAHOMEY

Paris, 19 juin 1891.

Mon voyage au Dahomey a eu lieu en novembre 1889. J'ai habité Abomey, la capitale, du 21 novembre au 28 décembre.

Voici, textuellement copiées sur mon agenda, des notes brèves, écrites pendant mon séjour.

29 novembre : Nous allons au palais du roi. — Beau temps. — Ciel toujours gris. — Le vent d'Est se lève à 10 heures du matin. — 13 têtes fraîchement coupées, placées sur un petit monticule de sable à l'entrée du palais. — Mare de sang. — Nous pénétrons dans le palais. — Grande procession des femmes du roi. — Fête dite des richesses. — Costumes phéniciens. — Idole gigantesque à la tête de taureau, noire, armée d'un sabre fétiche, traînée par des esclaves qui chantent.

1er décembre : Toujours le même temps gris. — A 2 heures on vient nous chercher de la part du roi et on nous amène devant le palais. — Traces de sang sur la place. — Mare de sang à l'entrée du palais. — 8 têtes fraîchement coupées placées sur un monticule. — Mare de sang dans la cour intérieure du palais. — 12 cadavres pendus au marché (foire d'Abomey).

2 décembre : Très beau temps. — Toujours légèrement couvert dans la matinée. — Légère brise.

A 1 heure, nou allons au palais. — Vu le prince héritier Kondo, qui sur ma demande instante me dispense, ainsi que la mission, d'assister aux coutumes (sacrifices humains). — 5 *têtes, mare de sang dans un creux.* — *Mare d'eau* à côté, planche devant la porte du palais. — De chaque côté de la porte, faisceaux de bâtons peints en gris, pointus, couverts d'un morceau de linge grisâtre. — Près de la porte, fusils, sabres, hachettes de commandement, grande foule sur la place. — J'entre dans le palais, dont la porte est refermée derrière moi. — 1 tête coupée à gauche en entrant. — Mare de sang.

J'assiste à une grande procession. — Les femmes chasseurs d'éléphants. — Costume marron teint avec le rhat (*lombretum glutinosum*).

En sortant du palais, nous allons à la foire. — Traversons un fossé. — Passons à côté de 8 cadavres pendus la tête en bas. — Des vautours très gros boivent le sang qui coule sur le sol d'une large plaie faite à l'abdomen des suppliciés (parties génitales enlevées).

Danses des amazones. — Le vieux roi Gélité, très aimable, fumant sa longue pipe, s'entretient avec moi et me donne huit calebasses de riz, contenant des têtes de cochon bouillies. — Rentrons très fatigué.

Je suis revenu à Kotonou le 31 décembre à 5 heures et demie du soir.

Mon retour en France a eu lieu le 21 mai. Je n'ai vu ma mère qu'à la fin de juin. Elle m'a raconté que, pendant mon séjour à la cour d'Abomey, *en décembre*, elle avait eu, au commencement du mois, une sorte de vision, le soir, étant couchée, qui l'avait vivement impressionnée.

Elle m'avait vu sur une grande place au milieu d'une foule immense qui criait, puis je m'avançais vers un angle de la place, arrivais près d'une mare de sang, franchissais un fossé plein d'eau et disparaissais à sa vue. Elle eut très peur, mais comprit néanmoins que je ne courais aucun danger immédiat. Elle en parla plus tard à deux de ses voisines.

Je me permets de vous faire remarquer :

1° Qu'au mois de décembre les journaux, tant français qu'étrangers, ne parlaient nullement de ma mission ;

2° Que ma mère, âgée de soixante-dix ans, bien portante, l'esprit lucide, ne lit que très rarement un journal, et habite un village où les conversations sur les pays exotiques sont rares, même parmi les personnes instruites ;

3° Que ma mère ignorait absolument à cette époque les mœurs et les coutumes barbares du Dahomey ;

4° Que ma mère n'avait pas encore reçu de lettre de moi lui annonçant mon départ pour Abomey et qu'elle ne savait pas sur quel point de la côte d'Afrique je me trouvais ;

5° Ma mère m'a fait le récit de cette « hallucination » sans y attacher aucune importance ;

6° Les journaux ne se sont occupés de ma mission qu'en janvier 1891.

Je joins à ces notes deux lettres que, sur votre demande, ma mère vient de m'adresser et qu'elle a dictées à mon frère.

Dr Jean Bayol,
Gouverneur du Sénégal.

Lettre de Mme Bayol à son fils.

Eyguières, le 25 avril 1891.

Voici mon rêve, que j'ai fait pendant que tu étais au Dahomey, auprès du roi, la date ne me revient pas : « Pendant mon sommeil, j'ai vu un fossé avec l'eau rouge comme du sang à droite et à gauche, un autre fossé avec l'eau naturelle dans un grand espace, et puis là-bas, plus loin, beaucoup de monde et de choses que je ne pouvais reconnaître, puis sur le côté de gauche, une petite planche, pour traverser et de chaque côté beaucoup d'embarras, des marteaux, des haches et des petits sacs de toile grise et des choses pointues, couvertes de gris, et que je ne connais pas ; enfin il fallait passer ; après avoir assez tremblé et hésité, j'ai passé et je me suis éveillée ; il me semblait toujours te voir au milieu de tout cela.

Rosalie Bayol.

Lettre de M. Louis Bayol à son frère, M. le gouverneur J. Bayol.

Eyguières, le 5 mai 1891.

Voici ce que dit ma mère au sujet de son rêve :

A l'époque où les journaux relataient que tu étais prisonnier au Dahomey et ajoutaient qu'il se faisait dans ce pays des sacrifices humains, ma mère aurait dit alors à Mme Joubert, dans sa cour, ainsi qu'à Mme Marie Armand, notre voisine : *cela confirme mon rêve.* Mme Joubert doit certainement s'en souvenir, mais elle est en ce moment en voyage.

Louis Bayol.

Dans une lettre du 25 août dernier, M. Louis Bayol nous dit, en parlant de Mme Joubert et de Mme Armand : « la mémoire leur fait défaut; elles ne peuvent rien préciser comme époque ».

En analysant les documents qui précèdent, nous croyons utile d'ajouter, pour faire suite aux remarques si précises et si importantes de M. le gouverneur Bayol, qu'il y a dans le rêve de Mme Bayol un si grand nombre de détails exacts qu'il ne semble pas possible de lui refuser le caractère télépathique, quoique les preuves manquent relativement à la

coïncidence exacte des deux événements; Mme Bayol, en effet, ne se souvient pas exactement de la date du rêve, qu'elle n'a pas notée, elle se rappelle seulement que c'était au commencement du mois de décembre, elle ne pourrait pas affirmer que ce fut le jour où avaient lieu à Abomey les diverses choses qu'elle avait vues. On pourrait objecter à ce cas de télépathie qu'il y a illusion de la mémoire; mais cette hypothèse n'est guère admissible; car l'intelligence de Mme Bayol est très vive et très sure; et elle a parlé de son rêve à deux voisines; en outre, il faudrait admettre une illusion analogue de la mémoire chez M. le gouverneur Bayol.

D.

XLVIII. — CAS DE REIMS

Première lettre de M. le Dr G. Dupré.

Reims, le 6 juillet 1891.

J'ai lu hier un article — bien incomplet puisqu'il émane d'un journal du matin — ayant rapport à la *télépathie* : cet article m'a rappelé un fait qui m'est personnel et dont je crois pouvoir trouver l'explication dans mon profond attachement à la personne et dans la préoccupation constante qu'elle me cause.

Un jour de mai 1890, je venais de visiter un malade ; je descendais l'escalier, lorsque subitement surgit l'idée que ma fillette, âgée de quatre ans, venait de faire une chute dans l'escalier de ma maison, sur la marche de pierre et s'était blessée. En même temps, mais cependant peu à peu et après la conception de l'idée, comme si on eût écarté lentement le rideau qui me cachait ce spectacle, je voyais ma fille tombée au bas de l'escalier et saignant au menton, mais je n'eus point la perception virtuelle de ses cris. La vision s'éteignit subitement, mais le souvenir m'en resta, je notai l'heure (10 heures et demie), et continuai ma tournée médicale. — Lorsque je rentrai chez moi, je surpris étrangement mon entourage en donnant la description de l'accident et l'heure où il s'était produit.

Le fait fit sur moi une grande impression ; j'en ai gardé le souvenir intact.

Dr G. Dupré.

Deuxième lettre de M. le Dr Dupré.

Reims, le 2 août 1891.

Le fait dont je vous ai donné la relation est absolument exact de tout point. Mme Dupré se souvient parfaitement des circonstances, mais, ce jour-là, ma liste de malades à visiter étant chargée, je ne rentrai point sur l'heure chez moi, je continuai ma tournée ; mais j'ai noté l'heure exactement et, du reste, elle fut reconnue exacte. Ce phénomène de perception me sembla assez bizarre pour que je dusse en noter toutes les particularités, quitte à les analyser ensuite.

Lors de mon retour, mes premières paroles furent pour Mme Dupré : « Loulou est blessée : est-ce grave ? » Ma femme me répondit : « Qui te l'a dit ? » « Personne, dis-je, mais je l'ai vu tomber » ; et alors, tout en examinant ma fillette, je lui racontai ma vision.

Je n'ai raconté ce fait qu'à mon beau-père, le Dr Bracon ; mais il n'y prêta pas grande attention, et, du reste, je ne m'appesantis point sur ce fait, craignant de passer pour un visionnaire ou tout au moins pour un farceur ou un gobeur.

J'eus déjà antérieurement un phénomène présentant quelque analogie avec celui-ci ; ma femme était à la campagne, j'eus l'intuition qu'elle m'écrivait. Au surplus, il nous arrive fréquemment, à ma femme et à moi, d'avoir simultanément la même pensée et de nous deviner réciproquement, sans que le sujet de la conversation ait aucunement trait à l'idée du moment. Voici, mon cher confrère, les détails que je puis vous donner concernant le fait qui m'est personnel, et que je vous livre en toute sincérité.

Dr G. Dupré.

Lettre de Mme Dupré.

25 septembre 1891.

Le fait de télépathie qui est personnel à mon mari est exact en tous points, moi-même j'en ai été fort surprise, car jusqu'à présent je professais une incrédulité à peu près complète pour toutes ces questions de double vue. J'ajouterai cependant que mon mari est d'un tempérament excessivement nerveux et qu'il a été somnambule dans sa jeunesse. Il est rare qu'une nuit se passe sans qu'il rêve tout haut ; il serait même facile de tenir conversation avec lui pendant quelques minutes.

H. Dupré.

LES EXPÉRIENCES DE NAPLES [1]

On avait mis à notre disposition, dit le rédacteur du procès-verbal, M. E. Ciolfi, une vaste chambre choisie par ces Messieurs, au premier étage, M. Lombroso commença par examiner avec soin le médium, après quoi nous prîmes place autour d'une table à jeu, Mme Paladino, à un bout ; à sa gauche, MM. Lombroso et Gigli ; moi, en face du médium, entre MM. Gigli et Vizioli ; venaient ensuite MM. Ascensi et Tamburini qui fermaient le cercle, ce dernier à la droite du médium, en contact avec lui.

Des bougies sur un meuble, derrière Mme Paladino, éclairaient la pièce, MM. Tamburini et Lombroso tenaient chacun une main du médium ; leurs genoux touchaient les siens, loin des pieds de la table ; et elle avait ses pieds sous les leurs.

Après une attente assez longue, la table se mit à se mouvoir, lentement d'abord, ce qu'explique le *scepticisme*, sinon l'esprit d'opposition déclarée de ceux qui composaient le cercle pour la première fois ; puis, peu à peu, les mouvements augmentèrent d'intensité.

M. Lombroso constata le soulèvement de la table, et évalua à cinq ou six kilogrammes la résistance à la pression qu'il eut à exercer avec les mains pour le faire cesser.

Ce phénomène d'un corps pesant qui se tient soulevé en l'air, en dehors de son centre de gravité, et résiste à une pression de cinq à six kilogrammes, surprit et étonna beaucoup les doctes assistants qui l'attribuèrent uniquement à l'action d'une force magnétique inconnue.

A ma demande, des coups et des grattements se firent entendre dans la table ; de là nouvelle cause d'étonnement, qui amena ces

(1) Le compte rendu de ces expériences faites par MM. les professeurs César Lombroso, Tamburini, Ascensi, Gigli et François Vizioli, à l'hôtel de Genève, à Naples, a été publié le 26 juin dernier par la *Tribuna Giudiziaria*, de Naples, puis par le *Moniteur Spirite et Magnétique*, d'où nous l'extrayons.

Messieurs à réclamer d'eux-mêmes l'extinction des bougies. Tous restèrent assis en contact comme il a été dit.

Dans une obscurité qui n'empêchait pas la surveillance la plus attentive, on commença par entendre des coups violents sur le milieu de la table ; puis, une sonnette placée sur un guéridon, à un mètre à gauche du médium. — de sorte qu'elle se trouvait en arrière et à droite de M. Lombroso, — s'éleva en l'air, et sonna au-dessus de la tête des assistants, en décrivant un cercle autour de notre table, où elle finit par se poser.

Au milieu des expressions de stupeur profonde qu'arrachait à ces savants témoins ce phénomène inattendu, tandis que M. Lombroso, très impressionné, manifestait le désir d'entendre et de constater une fois de plus ce fait extraordinaire, la clochette recommença à sonner, et refit le tour de la table, en la frappant à coups redoublés, à tel point que M. Ascensi, partagé entre l'étonnement et l'appréhension d'avoir les doigts brisés (la sonnette pesait bien trois cents grammes), s'empressa de se lever, et d'aller s'asseoir sur un sofa, derrière moi.

Je ne manquai pas d'affirmer que nous avions affaire à une force intelligente, — ce qu'on persistait à nier, — et que, par suite, il n'y avait rien à craindre, M. Ascensi refusa quand même de reprendre place à la table.

Je fis alors observer que le cercle était rompu, puisqu'un des expérimentateurs continuait à s'en tenir à l'écart, et que, sous peine de ne plus pouvoir observer sérieusement les phénomènes, il fallait du moins qu'il gardât le silence et l'*immobilité*.

M. Ascensi voulut bien s'y engager.

La lumière éteinte, et la chaîne reconstituée autour de la table, dans l'ordre indiqué ci-desus, sauf pour M. Ascensi, resté sur le divan en arrière à gauche de moi, les expériences furent reprises.

Tandis que, pour répondre au vœu unanime, la clochette reprenait ses tintements et ses mystérieux circuits aériens, M. Ascensi, — sur l'avis que lui en avait donné, à notre insu, M. Tamburini, alla sans être aperçu (à cause de l'obscurité) se placer, debout, à la droite du médium, et, aussitôt, alluma, d'un seul coup, une allumette, si bien, — comme il l'a déclaré, — qu'il put voir la clochette, en vibration dans l'air, tomber brusquement sur un lit à deux mètres derrière Mme Paladino.

Je n'essayerai pas de vous peindre l'ébahissement des doctes assistants : un chassé-croisé de questions et de commentaires sur ce fait étrange en était l'expression la plus saisissante.

Après mes observations sur l'intervention de M. Ascensi qui était de nature *à troubler sérieusement l'organisme du médium*, on refit l'obscurité pour continuer les expériences.

D'abord ce fut une table de travail, petite, mais lourde, qui se mit en branle. Elle se trouvait à la gauche de Mme Eusapia, et

c'était sur elle qu'était posée la sonnette, au début de la séance. Ce petit meuble heurtait la chaise de M. Lombroso, et essayait de se hisser sur notre table.

En présence de ce nouveau phénomène, M. Vizioli se fit remplacer à notre table par M. Ascensi et alla se mettre debout, entre la table à ouvrage et Mme Eusapia, à laquelle il tournait le dos. Cela résulte de ses déclarations, car l'obscurité ne nous a pas permis de le voir. Il prit cette table à deux mains, et chercha à la retenir ; mais en dépit de tous ses efforts, elle se dégagea et alla rouler à terre à trois mètres environ de nous.

Point important à noter : bien que MM. Lombroso et Tamburini n'eussent pas un seul instant cessé de tenir les mains de Mme Paladino, le professeur Vizioli fit savoir qu'il se sentait pincer le dos. Une hilarité générale suivit cette déclaration.

M. Vizioli ajouta que, pour lui, l'hypothèse du courant magnétique ne suffisait pas à rendre compte du phénomène du mouvement de cette table de travail, petite, mais lourde, que, malgré sa solide constitution et ses efforts, il n'avait pu empêcher de s'éloigner de lui.

De son côté, M. Lombroso constata qu'il s'était senti enlever sa chaise, ce qui l'avait contraint à se tenir quelque temps debout, après quoi, sa chaise avait été placée de façon à lui permettre de se rasseoir.

Il avait eu aussi les habits tirés. Enfin, sur ma demande, lui et M. Tamburini sentirent, aux joues et aux doigts, les attouchements d'une main invisible.

Ils n'ont pas cru devoir prendre au sérieux ces attouchements qu'ils préfèrent attribuer à leurs propres mouvements involontaires, bien qu'en même temps ils affirment n'avoir pas un seul instant rompu la chaîne des mains.

En définitive, ce qui a attiré l'attention de tous, de M. Lombroso tout particulièrement, ce sont les deux faits relatifs à la table à ouvrage et à la sonnette. Le célèbre professeur les a jugés assez importants pour renvoyer à mardi son départ de Naples fixé d'abord à lundi.

Sur sa demande, je me suis engagé pour une nouvelle séance, lundi à l'hôtel de Genève.

Voilà, mon cher ami, les faits tels qu'ils se sont passés; je vous les fais connaître sans commentaires, laissant à l'impartiale loyauté de M. Lombroso et de ses savants collègues, le soin de leur appréciation.

Je vous promets de vous écrire, quel qu'il puisse être, le résultat de notre prochaine réunion.

Je vous serre la main. Votre tout dévoué.

E. Ciolfi.

Deuxième séance.

Naples, 15 juin 1891.

Cher ami,

Ainsi que je vous l'avais écrit, le lundi 2 courant, à 8 heures du soir, j'arrivais à l'hôtel de Genève, accompagné du médium, Mme Eusapia Paladino.

Nous avons été reçus sous le péristyle par MM. Lombroso, Tamburini, Ascensi et plusieurs personnes qu'ils avaient invitées: les professeurs Gigli, Limoncelli, Vizioli, Bianchi, directeur de l'hospice d'aliénés de Sales, le docteur Penta, et un jeune neveu de M. Lombroso, qui habite Naples.

Après les présentations d'usage, on nous a priés de monter à l'étage le plus élevé de l'hôtel, où l'on nous a fait entrer dans une très grande pièce à alcôve.

Déjà, dans la matinée, Mme Paladino avait été examinée par M. Lombroso, qui invita néanmoins ses collègues et amis à procéder avec lui à un nouvel examen psychiâtrique du médium.

L'examen terminé et avant de prendre place autour d'une lourde table qui se trouvait là, on baissa les grands rideaux d'étoffe, qui fermaient l'alcôve ; puis, derrière ces rideaux, à une distance de plus d'un mètre, mesurée par MM. Lombroso et Tamburini, on plaça dans cette alcôve un guéridon avec une soucoupe de porcelaine remplie de farine, dans l'espoir d'y obtenir des empreintes, une trompette en fer-blanc, du papier, une enveloppe cachetée contenant une feuille de papier blanc, pour voir si l'on n'y trouverait pas de l'*écriture directe*.

Après quoi tous les assistants, — moi excepté, — visitèrent minutieusement l'alcôve, afin de s'assurer qn'il ne s'y trouvait rien de préparé pour surprendre leur bonne foi.

Mme Paladino s'assit à la table, à cinquante centimètres des rideaux de l'alcôve, leur tournant le dos; puis, sur sa demande, elle eut le corps et les pieds liés à sa chaise, au moyen de bandes de toiles, par trois professeurs qui lui laissèrent uniquement la liberté des bras. Cela fait, on prit place à la table dans l'ordre suivant: à gauche, Mme Eusapia, M. Lombroso, puis, en suivant, M. Vizioli, moi, le neveu de M. Lombroso, MM. Gigli, Limoncelli, Tamburini ; enfin, le docteur Penta qui complétait le cercle et se trouvait à gauche du médium.

Sur ma demande formelle, les personnes assises à la table plaçaient les mains dans celles de leurs voisins, et se mettaient en contact avec eux, par les pieds et les genoux. De la sorte, plus d'équivoque, de doute ni de malentendu possible.

MM. Ascensi et Bianchi refusèrent de faire partie du cercle et restèrent debout derrière MM. Tamburini et Penta.

Je laissai faire, certain que c'était là une combinaison préméditée pour redoubler de vigilance. Je me bornai à recommander que, tout en observant avec le plus grand soin, chacun se tînt tranquille.

Les expériences commencèrent à la lumière de bougies en nombre suffisant pour que la pièce fût bien éclairée. Sur mon avis, quelques bougies inutiles furent éteintes.

Après une longue attente, la table se mit en branle, lentement d'abord, puis avec plus d'énergie ; toutefois, les mouvements restèrent intermittents, laborieux et beaucoup moins vigoureux qu'à la séance de samedi.

La table réclama spontanément par des battements de pied représentant des lettres de l'alphabet, que MM. Limoncelli et Penta prissent la place l'un de l'autre. Cette mutation opérée, la table indiqua de faire de l'obscurité. Il n'y eut pas d'opposition et chacun conserva la place qu'il occupait.

Un moment après, et avec plus de force cette fois, reprirent les mouvements de la table, au milieu de laquelle des coups violents se firent entendre. Une chaise, placée à la droite de M. Lombroso, tenta l'ascension de la table, puis se tint supendue au bras du savant professeur. Tout d'un coup, les rideaux de l'alcôve s'agitèrent et furent projetés sur la table, de façon à envelopper M. Lombroso, qui en fut très ému, comme il l'a déclaré lui-même.

Tous ces phénomènes survenus à de longs intervalles, dans l'obscurité et au milieu du bruit des conversations, ne furent pas pris au sérieux ; on voulut n'y voir que des effets du hasard, ou des plaisanteries de quelques-uns des assistants qui avaient voulu s'égayer aux dépens des autres.

Pendant qu'on se tenait dans l'expectative, discutant sur la valeur des phénomènes, et le plus ou moins de cas à en faire, on entendit le bruit de la chute d'un objet. La lumière allumée, on trouva à nos pieds, sous la table, la trompette, qu'on avait placée sur le guéridon, dans l'alcôve, derrière les rideaux.

Ce fait, qui fit beaucoup rire MM. Bianchi et Ascensi, surprit les expérimentateurs, et eut pour conséquence de fixer davantage leur attention.

On refit l'obscurité, et, à de longs intervalles, à force d'insistance, on vit paraître et disparaître quelques lueurs fugitives. Ce phénomène impressionna MM. Bianchi et Ascensi, et mit un terme à leurs railleries incessantes, si bien qu'ils vinrent, à leur tour, prendre rang dans le cercle.

Au moment de l'apparition des lueurs, et même quelque temps après qu'elles eurent cessé de se montrer, MM. Limoncelli et Tam-

burini, à la droite du médium, dirent qu'ils étaient touchés, à divers endroits, par une main. Le jeune neveu de M. Lombroso, absolument sceptique, qui était venu s'asseoir à côté de M. Limoncelli, déclara qu'il sentait les attouchements d'une main de chair, et demanda avec insistance qui faisait cela. Il oubliait — à la fois douteux et naïf — que toutes les personnes présentes, comme lui-même d'ailleurs, formaient la chaine et se trouvaient en contact réciproque.

Il se faisait tard, et, comme je l'ai dit, le peu d'homogénéité du cercle entravait les phénomènes. Dans ces conditions, je crus devoir lever la séance et faire rallumer les bougies.

Pendant que MM. Limoncelli et Vizioli prenaient congé, le médium encore assis et lié, nous tous, debout autour de la table, causant de nos phénomènes lumineux, comparant les effets rares et faibles, obtenus dans la soirée, avec ceux du samedi précédent, cherchant la raison de cette différence, nous entendîmes du bruit dans l'alcôve, nous vîmes les rideaux qui la fermaient agités fortement, et le guéridon qui se trouvait derrière eux s'avancer lentement vers Mme Paladino, toujours assise et liée.

A l'aspect de ce phénomène étrange, inattendu et en pleine lumière, ce fut une stupeur, un ébahissement général. M. Bianchi et le neveu de M. Lombroso se précipitèrent dans l'alcôve, avec l'idée qu'une personne cachée y produisait le mouvement des rideaux et du guéridon. Leur étonnement n'eut plus de bornes après qu'ils eurent constaté qu'il n'y avait personne, et que, sous leurs yeux, le guéridon continuait de glisser sur le parquet, dans la direction du médium.

Ce n'est pas tout : le professeur Lombroso fit remarquer que, sur le guéridon en mouvement, la soucoupe était retournée sens dessus dessous, sans que, de la farine qu'elle contenait, il se fût échappé une parcelle ; et il ajouta qu'aucun prestidigitateur ne serait capable de faire un semblable tour.

En présence de ces phénomènes survenus après la rupture du cercle, de façon à écarter toute hypothèse de courant magnétique, le professeur Bianchi, obéissant à l'amour de la vérité et de la science, avoua que c'était lui qui avait par manière de plaisanterie combiné et exécuté la chute de la trompette, mais que, devant de pareils faits, il ne pouvait plus nier, et allait se mettre à les étudier avec soin pour en rechercher les causes.

Le professeur Lombroso se plaignit du procédé, et fit observer à M. Bianchi qu'entre professeurs, réunis pour faire en commun des études et des recherches scientifiques, de semblables mystifications de la part d'un collègue tel que lui ne pouvaient porter atteinte qu'au respect dû à la science.

Le professeur Lombroso, en proie à la fois au doute et aux mille idées qui lui mettaient l'esprit à la torture, prit l'engagement

d'assister à de nouvelles réunions spirites, à son retour de Naples, l'été prochain.

J'ai depuis rencontré le professeur Bianchi ; il a vivement insisté pour avoir une autre séance de Mme Paladino, et a manifesté le désir de la voir, à l'asile d'aliénés, pour l'examiner à loisir.

Croyez-moi, cher ami, votre bien dévoué.

E. Ciolfi.

A M. E. Chiaja, à Naples.

Enfin, voici la lettre du professeur Lombroso. Elle présente comme le lecteur ne manquera pas de le remarquer, un haut intérêt scientifique :

Cher Monsieur,

Les deux rapports que vous m'adressez sont de la plus complète exactitude. J'ajoute, qu'avant qu'on eût vu la farine renversée, le médium avait annoncé qu'il en saupoudrerait le visage de ses voisins ; et tout porte à croire que telle était son intention, qu'il n'a pu réaliser qu'à moitié, preuve nouvelle, selon moi, de la parfaite honnêteté de ce sujet jointe à son état de semi-inconscience.

Je suis tout confus et au regret d'avoir combattu, avec tant de persistance, la possibilité des faits dits spirites (spiritici) ; je dis des faits, parce que je reste encore opposé à la théorie.

Veuillez saluer, en mon nom, M. E. Chiaja, et faire examiner, si c'est possible, par M. Albini, le champ visuel et le fond de l'œil du médium, sur lesquels je désirerais me renseigner.

Votre bien dévoué,

C. Lombroso.

Turin, le 25 juin 1891,

A M. Ernesto Ciolfi, à Naples.

DE L'EXPÉRIMENTATION

DANS LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

Les expériences de M. le professeur Lombroso et de ses collègues présentent un grand intérêt et viennent d'avoir assez de retentissement, pour que nous ayons cru devoir en reproduire le compte rendu : elles nous amènent à parler un peu de l'expérimentation dans les phénomènes psychiques, à mettre en garde contre certains écueils, ceux, encore inexpérimentés, qui voudraient s'y livrer, et à montrer combien il est facile d'être trompé par de rusés médiums. Contrairement à l'opinion des spirites, nous ne pensons pas que le scepticisme puisse nuire à la production des phénomènes *eux-mêmes ;* il peut seulement déconcerter plus ou moins le médium, surtout s'il s'agit d'un médium tricheur, qui, se sentant plus étroitement surveillé, se trouve plus gêné, moins audacieux, et n'ose plus se risquer à simuler les phénomènes, comme il le fait prestement dans un groupe sans méfiance.

Nous n'admettons pas non plus, parce que nous ne pensons pas que cela ait été prouvé, que certaines personnes, par le fait seul de leur présence dans un groupe, empêchent les phénomènes de se produire, bien qu'elles soient animées du grand désir de pouvoir les observer.

Il y a des exemples de phénomènes très importants qui se sont produits dans un groupe de médecins très sceptiques et très méfiants.

Les spirites de Paris se plaisent à dire, en parlant de telle ou telle personne, que, lorsqu'elle paraît dans un groupe, les phénomènes ne se produisent plus et qu'elle a la fâcheuse

propriété de nuire aux manifestations, « d'apporter une sorte de perturbation dans les fluides, et de rendre les phénomènes impossibles ». Ce sont là des raisons spécieuses ne pouvant satisfaire que les naïfs et n'ayant aucun fondement. La vérité est que ceux à qui les spirites et les médiums adressent ces reproches, sont habitués aux expériences, savent mettre le médium dans des conditions qui leur permettent de découvrir ses fraudes, ou bien que, si elles ne prennent pas elles-mêmes les précautions expérimentales nécessaires et restent simples spectatrices, leur présence seule suffit à empêcher d'employer des trucs par trop apparents, pour un observateur habile et attentif qui ne tarderait pas à les surprendre ; il en résulte que les phénomènes qui se produisaient en grand nombre et avec une grande intensité dans un milieu crédule et sans méfiance, deviennent très faibles ou nuls quand le médium se sent serré de près ou quand il a été mis dans l'impossibilité de simuler sans être découvert.

Ces faits, qui se rapportent surtout aux mouvements d'objets, feront peut-être plus tard le sujet d'une étude spéciale dans les *Annales des Sciences psychiques;* présentement, nous ne les signalons ici que pour les besoins de notre thèse, pour prouver que la présence de telle ou telle personne n'est pas nuisible à la production des phénomènes, puisque des phénomènes importants se sont produits, malgré cela, en différents endroits, ce qui n'a pas empêché les spirites et les médiums, qui craignent leurs investigations, de dire qu'elles avaient de mauvais fluides et empêchaient les phénomènes. Elles ne manquent pourtant pas de bonne volonté et ne sont pas exigeantes : plus modestes que les spirites, elles ne demandent pour les convaincre, ni César, ni Napoléon, ni Sophocle, ni Corneille, ni Virgile, ni Victor Hugo, ni Galien, ni Lavoisier, ni Chevreul, avec lesquels tant de spirites ont le privilège de converser à volonté pour leur faire dire des banalités sinon des inepties.

Un vulgaire charretier de l'autre monde leur suffirait pourvu qu'il leur prouvât, d'une façon non équivoque, l'existence de sa personnalité, la survivance de son âme, et la possibilité de communiquer avec les pauvres mortels, avec

l'infortuné troupeau « d'incarnés », comme disent les adeptes d'Allan-Kardec; malheureusement, cette preuve n'est pas faite et force nous est, en attendant mieux, de nous résigner à étudier patiemment les faits sans leur donner une interprétation prématurée et hypothétique.

Il semble donc établi expérimentalement que c'est la surveillance plus ou moins étroite des médiums qui empêche les phénomènes de contrebande et non pas la présence de tel ou tel investigateur.

Un exemple ne sera peut-être pas inutile pour tous les chercheurs qui nous font l'honneur de lire ces *Annales :* il leur montrera combien il est facile d'être pris aux apparences.

Dans une maison amie, où l'on s'intéresse avec passion à tous les phénomènes psychiques, on avait la bonne fortune de posséder un médium déjà bien réputé. Plusieurs séances eurent lieu et, malgré les précautions prises pour prévenir la supercherie, les phénomènes y devenaient chaque fois plus beaux et plus intenses : on y observait des apports, des déplacements d'objets, des mains lumineuses, des incarnations, etc. On décida d'inviter à ces séances un médecin habitué à l'expérimentation des phénomènes psychiques, et le médium y consentit. On commençait par faire un peu de typtologie : à l'aide de coups frappés par une table, les esprits familiers du médium venaient désigner la place que devait occuper chaque assistant (c'est un moyen très ingénieux et très commode, pour le médium, de faire placer les gens comme il l'entend). Après cette première partie de la séance on prenait une longue corde d'une seule pièce, et l'on attachait d'abord, avec le milieu de la corde, les mains du médium, puis, en second lieu, sa ceinture; il prenait alors place sur une chaise placée dans un réduit, un petit cabinet que formaient d'épais rideaux dans un coin de la pièce, et, *toujours avec la même corde*, on le liait solidement à la chaise. Les assistants étaient assis en demi-cercle ou, plus exactement, en fer à cheval; chacun donnait la main droite et la main gauche à son voisin de droite et de gauche, et, par surcroît de précautions, les deux personnes placées à l'extrémité du fer à cheval, utilisaient

leur main, restée libre, à tenir chacun un bout de la corde et à la maintenir tendue, afin de s'assurer si le médinm et sa chaise, qu'il ne pouvait quitter, restaient bien toujours à la même place.

On avait prié le nouveau venu d'attacher lui-même le médium, d'occuper l'une des extrémités du demi-cercle formé par les assistants, à environ deux mètres du médium, et de s'assurer, par l'intermédiaire de la corde tenue toujours tendue, que ce dernier restait toujours assis sur sa chaise et à la même place.

Une table supportant divers objets et notamment des bonbons de chocolat, avait été placée vers le milieu du cercle formé par les spectateurs, les deux extrémités de la corde et le médium, à peu près en face du docteur; puis on éteignit les lumières.

Au bout de quelques instants le médium s'agita sur sa chaise et poussa quelques grognements gutturaux et quelques profonds soupirs (c'était paraît-il la « trance » d'incarnation), puis il se mit à parler en zézayant comme un enfant : c'était, *disait-il*, son plus jeune enfant mort qui venait de s'incarner, et qui se mit à nous raconter qu'il avait dû se chicaner avec son frère, comme lui dans l'autre monde, qui voulait venir également « dans la boîte à maman » (c'est-à-dire s'incarner dans sa mère, prendre possession de son corps, agir et parler avec les organes de celle-ci, comme le croient les spirites).

Nous passons sur toutes les banalités que raconta ce prétendu esprit incarné, elles ne se rapportaient à rien ou bien provenaient d'indications antérieurement données par quelques personnes qui, au cours de la conversation, les avaient fournies sans y prendre garde, et que le médium avait eu soin de retenir pour en tirer parti un peu plus tard.

La séance ne fut pas aussi brillante que précédemment, le médium était assez solidement attaché à sa chaise pour ne pouvoir la quitter, et, d'ailleurs, l'eût-il pu qu'il ne l'aurait sans doute pas fait, car il pouvait sans peine se rendre compte que la traction que le nouveau-venu exerçait sur la corde était assez forte pour déplacer cette chaise dès qu'il n'aurait plus

été assis dessus. Il n'y eut donc point d'apports ni de déplacement d'objets; tous les chocolats à la crème, que le médium aimait tant, et qui disparaissaient les autres jours comme par enchantement, restèrent à leur place, sur la table, il n'en manquait pas un à la fin de la séance. C'est qu'il n'était pas facile de venir les chercher, malgré que l'on eut chanté comme l'avait demandé le médium, l'attention du médecin ne s'était pas ralentie un seul instant, la chaise ne pouvait pas bouger et le médium ne pouvait pas la quitter sans qu'il s'en aperçut aussitôt.

Les médiums aiment beaucoup que l'on chante, il paraît que cela « aide » aux phénomènes; nous dirons tout à l'heure notre opinion sur ce sujet.

Malgré toutes ces précautions on vit des points lumineux qui se montrèrent, en divers endroits, en dehors du cabinet où s'était assis le médium.

Il y avait donc eu des points lumineux en dehors du cabinet, alors que le médium n'en était sûrement pas sorti, que ses mains étaient solidement liées, à tel point qu'il ne semblait pas possible qu'il pût les détacher, et alors qu'après la séance il avait été trouvé dans le même état, avec les nœuds parfaitement intacts et avec des sillons assez profonds aux poignets, produits par la corde.

Il semblait donc, autant que l'on peut en croire le témoignage de ses sens, que l'on se trouvait en présence d'un phénomène psychique réel? Hélas non! et le médecin ne s'y était pas laissé prendre un seul instant : le phénomène était simulé, les points lumineux étaient produits par le médium lui-même qui, malgré toute apparence et malgré de solides liens, avait pu dégager ses mains grâce à une disposition anatomique spéciale, peu commune et peu apparente, de ses poignets.

En l'examinant soigneusement, avant de le lier, il avait remarqué que les poignets étaient gras et relativement très gros, tandis que les mains étaient grasses aussi mais n'avaient qu'une grêle charpente osseuse, ce qui, contrairement à l'état normal, leur permettait de passer à travers une ouverture, ou à travers un lien, pouvant à peine admettre le

poignet. Il avait remarqué, d'autre part, que ce médium, tout en recommandant qu'on le liât fortement et avec le plus grand soin, s'assurait qu'il lui était possible de porter les mains jusqu'à son nez, sous prétexte de se moucher; en réalité il se réservait ainsi la possibilité de pouvoir, malgré les liens, porter les mains jusqu'à sa bouche, humecter les doigts de salive, et simuler ainsi des points lumineux en frottant entre ses doigts humides l'extrémité phosphorée d'une allumette. Il est très facile de produire ainsi des points lumineux et même des mains lumineuses tout entières.

Cette manière de voir est justifiée par le fait que ces points lumineux, qui avaient souvent la complaisance de se montrer et de s'éclipser le nombre de fois qu'on demandait, ne parvenaient jamais, malgré des sollicitations pressantes et souvent réitérées, à quitter une faible zone à portée des bras du médium.

Il n'est donc pas douteux que le médium avait dégagé ses mains des liens et, en passant les bras à travers les rideaux de son petit cabinet, avait montré des points lumineux de sa fabrication.

Enfin le prétendu petit incarné annonça que, maman étant fatiguée, la séance était terminée. Le médium poussa de nouveau quelques sons gutturaux et quelques profonds soupirs, s'agita convulsivement sur sa chaise et se réveilla ? ? ?

On trouva les liens intacts et, au dos des deux poignets, un sillon assez profond que ce médium avait eu la rouerie de se faire, avant la fin de la séance, en appuyant fortement sur les cordes.

Une autre séance eut lieu huit jours plus tard : elle fut encore plus piteuse. Les mêmes précautions avaient été prises, sauf que le médium, au lieu d'être placé dans le petit cabinet au coin de la pièce, était au milieu du cercle; cette fois, pourtant, il ne dégagea peut-être pas ses mains des liens, car, d'une part, les points lumineux se montrèrent dans une zone si restreinte qu'il lui était facile de les produire ainsi sans se délier, d'autre part ses poignets étaient cette fois emprisonnés, non plus dans des cordes qu'il n'eut pas été humain de trop serrer, mais dans des bracelets de toile cousue aux

extrémités et emprisonnant un anneau de cuivre pour le passage de la corde; il était certainement moins aisé de se dégager cette fois, malgré que la chose fut très probablement possible; mais peut-être le médium n'avait-il pas osé, se sentant surveillé de très près et craignant, en cas d'alerte, de n'avoir pas le temps de repasser les mains dans les bracelets de toile.

Nous pourrions multiplier ces exemples, car nous en connaissons bien d'autres.

Il ne faudrait pas conclure de cela que tout est supercherie et que les faits n'existent pas; nous avons la ferme conviction que des faits d'ordre psychique ou, si l'on veut, spiritiques, existent, et il ne nous est plus permis de repousser la télépathie, ni la lucidité; quant aux mouvements d'objets sans contact, nous avons de puissantes raisons pour en admettre la réalité, mais nous tenions à montrer que l'expérimentation de ces phénomènes est délicate et difficile et que pour la mener à bien il est utile, comme d'ailleurs pour la plupart des choses, d'en avoir une longue pratique.

Les médiums sont habiles et très enclins à la supercherie, même quand ils ne sont pas gagés et n'ont aucun intérêt matériel à tromper.

Beaucoup d'entre eux, et nous ne faisons en ce moment allusion qu'aux plus sérieux et aux meilleurs, beaucoup d'entre eux simulent le phénomène attendu, s'il ne se produit pas naturellement ou s'il tarde trop à se produire; tantôt ils agissent inconsciemment, tantôt ils sont plus ou moins conscients mais sont mus par une impulsion à laquelle ils ne peuvent résister.

Cette impulsion à simuler le phénomène déjà longtemps attendu n'est pas exclusive aux médiums, beaucoup de personnes l'éprouvent, mais plus énergiques ou moins impressionnables que ces derniers, elles y résistent d'habitude et, si elles n'y résistent pas, elles ont ensuite la franchise de le dire, comme l'a fait M. Bianchi, au cours des expériences de Naples: aussi ne sommes-nous pas surpris de cette tricherie du savant italien, de cet enfantillage que M. Lombroso a trouvé fort déplacé et indigne d'un homme comme M. le professeur Bianchi,

Nous avons dit plus haut que les spirites prétendent que les « esprits » aiment la musique et qu'elle aide aux phénomènes. Beaucoup de médiums ont en effet l'habitude de demander que l'on chante ou que l'on joue de quelque instrument de musique ; à les entendre, on serait plus mélomane dans l'autre monde que dans celui-ci et tel esprit qui de son vivant exécrait jusqu'aux mélodies les plus suaves, se délecterait d'un chant quelconque, banal et plus ou moins faux, dès qu'il est passé de vie à trépas.

Ces « bons esprits » auraient aussi une grande prédilection pour les odeurs, spécialement pour l'éther dont l'odeur pénétrante se répand immédiatement dans toute une pièce ; les phénomènes augmenteraient beaucoup en intensité disent les spirites et les occultistes ?

Nous ne croyons pas que ces deux affirmations aient jamais été prouvées, tandis que nous savons que les médiums profitent souvent de ce que le chant masque le bruit de leurs mouvements et détourne l'attention des assistants pour tricher plus à leur aise ; ils sont aussi plus à leur aise pour produire des phénomènes lumineux quand l'odeur de l'éther masque celle du phosphore.

Nous prions donc ceux des lecteurs des *Annales* qui se livrent à l'expérimentation des phénomènes psychiques, de se méfier de la musique, des odeurs et des médiums et de ne pas se hâter de conclure à la réalité d'un phénomène, surtout quand il s'est passé dans l'obscurité, comme cela arrive, malheureusement, dans la *très grande* majorité des cas.

N'ayant pas eu la bonne fortune d'assister aux expériences de Naples, nous ne pouvons avoir sur elles une opinion personnelle ; cependant nous devons déclarer que les documents que nous reproduisons les montrent sous un jour très sérieux qui fait désirer qu'elles soient renouvelées et nous fait souhaiter de posséder, à notre tour, un médium comme Mme Eusapia.

Nous nous soumettrions bien volontiers à toutes les conditions d'expérimentation que l'on voudrait, pourvu que le contrôle n'en fut pas exclu et qu'il nous soit possible de bien établir que nous sommes en présence de phénomènes réels et non pas le jouet d'habiles machinations.

Mme Eusapia rendrait un bien grand service à la science si elle permettait à quelques expérimentateurs autorisés, d'établir *expérimentalement, avec preuves matérielles à l'appui*, la réalité des phénomènes observés à Naples.

Pour si encourageantes que soient les expériences de M. Lombroso, elles ne sont pas probantes, précisément parce qu'elles manquent de ces moyens de contrôle tangibles qui peuvent seuls entraîner la conviction, car il n'est pas possible de s'en rapporter à ses sens, surtout quand les phénomènes se passent dans l'obscurité, et, dans ce cas, il est plus que jamais indispensable de se placer dans des conditions telles que la simulation soit impossible sans qu'il en reste des traces *matérielles* révélatrices.

Ces conditions expérimentales ne sont ni introuvables ni irréalisables et elles ne rendent impossible que la fraude.

Les véritables médiums, ceux qui obtiennent réellement des phénomènes psychiques, n'ont pas à les craindre mais, au contraire, à les rechercher; ils devraient s'armer de patience, se confier à des expérimentateurs patients et exercés, afin de corroborer les faits que quelques rares privilégiés ont déjà pu contrôler avec rigueur et afin de les établir d'une manière irréfutable et définitive, si cela est possible.

X. Dariex.

ÉTUDE SUR LES APPARITIONS[1]

(SUITE)

Voici maintenant des lettres postérieures de MM. R.

11 mars 1884.

Cher M. Gurney,

Quant à la nuit de septembre dernier, dont je vous parlais, je fus réveillée, autant que je puis me rappeler, par les aboiements du chien, vers minuit. Les aboiements s'étant arrêtés, j'entendis comme des pas en bas. Bientôt les vieux bruits recommencèrent dans notre petite bibliothèque : fracas des fenêtres, ébranlement de toute la pièce, jusqu'à mes fenêtres qui battaient aussi. Le chien pleurait sans relâche et les coups paraissaient devenir de plus en plus violents. Je me levai et fis un peu de bruit avec les meubles de la chambre, tout en allumant les bougies ; puis j'allai sur le palier pour écouter s'il y avait des bruits dans le reste de la maison, mais tout était parfaitement tranquille, quoique dans la petite chambre, en bas, la détresse du chien parût augmenter de plus en plus et que les bruits continuassent plus violents que jamais. Je les écoutai jusqu'à 3 heures, et, comme il ne semblait pas qu'ils dussent cesser, je quittai ma chambre et passai le reste de la nuit dans celle d'Hélène. Le chien avait évidemment encore peur de la chambre quand vint le matin. Comme je l'appelais pour l'y faire entrer avec moi, il se mit à ramper la queue entre les jambes et paraissait craindre d'y entrer.

Ce fut tout ce qui m'arriva, mais je trouvai que c'était suffisant, car j'étais seule dans la maison avec Hélène et la servante.

C. R. — d.

5 avril 1884.

Je n'ai jamais entendu dire qu'un Clevers-Sinters ait habité ici. Une personne qui connait la maison—je ne puis me rappeler qui—m'a parlé d'une vieille dame infirme qui l'aurait habitée, mais cela est assez vague.

(1) Voy. plus haut. *Ann. des sc. psych.*, p. 131.

Il y a quarante ou cinquante ans, un M. Atwood, le vicaire d'alors de Hammersmith, a habité ici, et nous avons acheté la maison à son fils. Notre prédécesseur immédiat fut M. Seaton, un gentleman qui s'occupait beaucoup de chevaux.

En 1804, des gens du nom de Scott ont habité ici, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte en retrouvant quelques-unes de leurs cartes d'invitation derrière une cheminée, mais c'est tout ce que je puis dire des premiers habitants de la maison.

Clara R. — d.

Dans le cas de ce cri lamentable entendu avant une mort dans un presbytère isolé au milieu de la campagne (Stafford shire), nous voyons un bull-dog favori, un très courageux animal, tremblant de peur, le nez enfoncé au milieu d'un tas de bûches qu'on gardait sous l'escalier. Une autre fois, ce fut un terrible hurlement suivi d'une série de cris et accompagné d'un bruit semblable à celui d'un grand vent, bien que tout dehors fût parfaitement calme. « Trois chiens qui dormaient dans ma chambre et celle de ma sœur, se couchèrent de frayeur, le poil tout hérissé. L'un d'eux, le bull-dog, s'en fut sous le lit et refusa de sortir, et, quand enfin il sortit, il était tout tremblant. » (*Ibid.*, Part. XIII, p. 307.)

En juin 1863, nous fûmes réveillées toutes deux au presbytère de Weedford Staffordshire, par un bruit lamentable. Nous parcourûmes toute la maison qui se trouve tout à fait isolée[1] mais sans rien découvrir. Dans cette occasion ni notre mère ni les servantes ne furent éveillées par le bruit. Mais nous trouvâmes un bull-dog favori, un très courageux animal tremblant de peur, le nez enfoncé au milieu d'un tas de bûches qu'on gardait sous l'escalier. Le 28 juin 1863, notre mère mourut.

Le fait suivant fut encore plus frappant. Vers la fin d'août 1879, nous étions au presbytère de mon père. Il avait été malade quelque temps, mais n'allait pas plus mal que de coutume, et il avait célébré l'office du dimanche 31 août, quoiqu'il dût mourir le 8 septembre. Une nuit, vers la fin d'août, nous étions tous couchés, notre père, ma sœur et moi dans des chambres séparées, notre frère F.-H. Cowpland, aujourd'hui décédé, un groom, une cuisinière et une jeune servante, dormaient dans différentes parties de la maison qui était grande pour un presbytère de campagne. La nuit était calme ; il n'y avait aucun chemin de fer dans le voisinage,

(1) Une photographie de la maison avec jardin et champ tout autour fut montrée à M. Myers.

aucune maison, pas de chat-huant, aucune chance de voir des passants et ordinairement tout était parfaitement tranquille. Mais cette nuit-là, entre minuit et 1 heure, tout le personnel de la maison, excepté notre père, fut réveillé par un bruit terrible de cris et de gémissements comme nous n'en avons jamais entendus, sauf dans les autres circonstances ici mentionnées, mais plus violents que l'autre fois. Cela paraissait venir d'un couloir conduisant à la porte de notre père.

Ma sœur et moi nous sautâmes hors du lit — personne n'eût pu dormir avec un tel bruit, — nous frottâmes des allumettes et fîmes de la lumière. Nous courûmes dehors sans même prendre le temps de passer une robe de chambre. Dans le couloir, nous trouvâmes mon frère et trois domestiques tout aussi effrayés que nous. Les gémissements ou cris paraissaient portés par le vent (quoique la nuit fut tranquille); ils semblaient se produire à l'intérieur de la maison, dans la charpente du toit, puis au bout d'un temps, qui a pu être d'une minute au plus, les bruits parurent sortir par une fenêtre, et s'éteignirent. Le bull-dog s'était tapis sous le lit. Tout inquiets, nous allâmes dans la chambre de notre père, mais il dormait tranquillement, d'un sommeil qui n'avait rien de lourd, il n'avait pas été dérangé par le bruit. — Le lendemain matin, nous fîmes quelques allusions voilées aux événements de la nuit, mais il n'avait rien entendu. Nous considérons comme absolument impossible que quelqu'un ait pu dormir d'un sommeil ordinaire avec ce bruit et nous ne pouvons que supposer que, pour une cause ou pour une autre, le bruit n'était pas perceptible pour notre père. Il mourut une quinzaine de jours plus tard, le 9 septembre 1879. En raison du caractère triste du bruit entendu, nous devons ajouter et faire remarquer que notre père, bien que personnellement heureux de quitter cette vie et plein de foi, se voyait avec peine mourir juste au moment où il savait que sa mort allait être pour nous une source de calamités de tous genres[1].

Mme Treloar écrit :

Je me mariai en 1885 et vécus dans la maison de mon mari Le Firs, Bromyard. Mme Gardiner habitait avec nous et mon

(1) Dans une lettre écrite en mars 1888, Miss Treloar décrit ainsi l'incident : Entre une heure et deux, nous étions tous endormis quand le bruit le plus extraordinaire réveilla toute la maison. Je me levai, allumai ma bougie et passai dans la chambre de ma sœur que je trouvai levée aussi. Comme je me rendais dans cette chambre, le bruit semblait passer près de moi; il était analogue à un hurlement formidable suivi de cris répétés avec accompagnement d'une sorte de vent violent, quoique tout fut parfaitement tranquille au dehors. Ma sœur et moi nous courûmes à la chambre de mon frère et nous le trouvâmes levé; les trois domestiques

frère F.-H. Cowpland demeurait à cinq milles de là, à Upper House, Bishop's Frome, Staffordshire. A la mi-mai, il n'était pas malade. Ma sœur et moi, Emily Corbett et les autres serviteurs (M. Tréloar était absent) nous entendîmes le bruit la nuit, mais pas aussi fort que les autres fois. Nous nous levâmes et cherchâmes partout, mais sans rien trouver. Le 26 mai 1885, notre frère mourut.

A la fin d'août 1885, Emily Corbett et d'autres serviteurs qu'on ne pourrait retrouver aujourd'hui, entendirent encore comme moi le même bruit. Le Firs, pourtant, n'est pas une maison isolée comme le presbytère de Weedford et le bruit n'était pas aussi terrifiant qu'avant la mort de mon père. Je m'efforçai de me persuader à moi-même qu'il avait été fait par des hommes dans la rue, mais je me sentais mal à l'aise ainsi que Mme Gardiner qui alla habiter à Bettws-y-Coed, sa santé étant un peu ébranlée. Mme Gardiner est encore bien portante, mais une autre sœur, Miss Annie Cowpland, qui était en très bonne santé quand le bruit fut entendu, mourut, une semaine environ après, de la diphtérie.

Emily Corbett, la servante, dont il est parlé, ne sait pas écrire, mais les passages dans lesquels elle est citée ont été lus devant elle et elle les a reconnus exacts et y a apposé sa marque.

Autant qu'elle peut l'affirmer, Mme Treloar eut une apparition de cette même sœur, au moment où celle-ci fut atteinte de la diphtérie violente à laquelle elle succomba au bout de quelques jours. Cette apparition fut également vue, simultanément en apparence, ou à peu près simultanément, dans une autre pièce par une nièce. Il est aussi intéressant de noter comme une tendance de famille que la mère de Mme Treloar eut trois fois des apparitions de gens au moment de leur mort.

Mme Sidgwick remarque que, si ces bruits ne sont pas des bruits réels et naturels, ils doivent avoir été des hallucinations collectives. Mais d'abord on n'a jamais vu des bruits réels et naturels produire de tels effets sur les chiens, et ensuite rien ne peut faire supposer que des hallucinations

étaient également venus du haut de la maison. La cuisinière fondit en larmes et dit : « Oh ! le maître! le maître! c'est son avertissement. » Le bruit continuait. Nous allâmes dans la chambre de mon père et nous le trouvâmes dormant le plus tranquillement du monde...

Une circonstance curieuse se rattache à cet événement : trois chiens qui dormaient dans ma chambre et dans celle de ma sœur, qu'ils se couchèrent tous de frayeur, le poil tout hérissé. L'un d'eux, — un bouledogue, — s'enfuit sous le lit et refusa d'en sortir, et, quand il en sortit, il était encore tout tremblant.

collectives peuvent être transmises télépathiquement à des animaux.

D'après le remarquable récit du général Barter, un poney fantômal et son cavalier avec deux grooms indigènes, furent vus dans l'Inde, et deux chiens qui chassaient dans une jungle qui couvrait la colline, arrivèrent immédiatement se coucher, près du général, en pleurant tout bas de frayeur. Et quand il se mit à la poursuite du fantôme, les chiens retournèrent à la maison, bien qu'ils fussent en toute autre occasion ses plus fidèles compagnons. (*Ibid.*, Part. XIV, p. 469.)

Récit du général Barter.

28 avril 1888.

En 1854, je faisais mon service comme officier subalterne du 75e régiment à la station de montagne de Murree dans le Punjab. Nos hommes étaient campés dans des baraquements temporaires sur la crête d'une montagne de quelque 7.000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et les officiers vivaient dans des tentes établies sur des points abrités du flanc de la montagne, sauf trois ou quatre qui avaient été assez heureux pour louer des maisons bâties par nos prédécesseurs. J'avais loué une de ces maisons, bâtie il y avait un an ou deux par un lieutenant B. mort l'année précédente à Peshawur [1]. Cette maison était bâtie sur un éperon faisant saillie sur le flanc de la montagne à 2 ou 300 yards environ (180 à 270 mètres) au-dessous du « Mall » comme on appelait la seule route qui contournât alors la montagne. Un chemin étroit conduisait du Mall à ma maison, il avait été frayé dans le flanc de la montagne et la terre avait été retroussée sur le côté de ma maison. Ce chemin aboutissait à un précipice, mais, à quelques yards avant, un sentier pour piétons conduisait à la maison.

Peu de temps après mon installation, un officier nommé D., y descendit avec sa femme et resta avec nous jusqu'à près de onze heures du soir. Il faisait une nuit délicieuse; la lune était dans son plein et je reconduisis les visiteurs jusqu'au point où le sentier rejoignait le chemin. Je restai là, les regardant suivre les zigzags du Mall d'où ils me crièrent bonne nuit. J'avais deux chiens avec moi et j'étais resté à finir le cigare que je fumais pendant que mes chiens furetaient dans les taillis épais qui couvrent la mon-

(1) Nous avons appris du ministère de la guerre que le lieutenant B. mourut à Peshawur, le 2 janvier 1854.

tagne. Je me retournais pour reprendre le chemin du logis lorsque j'entendis le cliquetis d'un sabot de cheval frappant les pierres et paraissant provenir du chemin avant son inflexion brusque (le point est marqué sur un plan joint). Bientôt je vis apparaître un haut chapeau porté évidemment par le cavalier; les pas se rapprochèrent et au bout de quelques secondes apparut, à l'angle du chemin, un homme monté sur un poney et deux grooms. A ce moment les deux chiens vinrent se coucher à mes pieds, pleurant tout bas de frayeur. La lune était dans son plein, une lune des tropiques, si brillante qu'on peut lire un journal à sa seule lumière et je vis le groupe, s'avançant vers moi, aussi distinctement qu'en plein midi, ils étaient à huit ou dix pieds au-dessus de moi sur le chemin et s'avancèrent presque jusqu'en face de moi. Je pus alors les examiner. Le cavalier était en costume de cérémonie, avec un gilet blanc, et portait un chapeau haut de forme; il montait un vigoureux poney de montagne (brun noir avec la queue et la crinière noires), avec une sorte de nonchalance, les rênes tombant librement de ses deux mains. Un groom se trouvait de chaque côté du poney, mais je ne pus voir leur visage; celui qui était le plus rapproché me tournait le dos et l'autre était penché sur le col du poney. Tous deux tenaient la bride près du mors, l'homme placé de mon côté, de la main droite, l'autre de la main gauche. Leur autre main était posée sur les cuisses du cavalier comme pour le maintenir en selle. Comme ils approchaient et que je savais qu'ils ne pouvaient passer ailleurs qu'où je me trouvais, je les interpellai en hindoustan: « Qu'on hai? » (qui va là?) Je ne reçus aucune réponse et ils arrivaient droit sur moi, quand je criai en anglais: « Hallo, que diable venez-vous faire ici? » Instantanément le groupe s'arrêta, le cavalier rassembla les rênes, et tournant vers moi son visage jusque-là dirigé en sens opposé, il me regarda. Le groupe était tranquille comme dans un tableau et éclairé en plein par le brillant clair de lune, je reconnus tout de suite dans le cavalier le lieutenant B., que j'avais connu. Le visage pourtant était différent; au lieu d'être rasé de frais comme je l'avais connu, il portait maintenant un collier de barbe (connu sous le nom de collier de Newgate) et sa figure était celle d'un mort, la pâleur de cire étant rendue plus frappante encore au clair de lune par le collier de barbe noire qui l'encadrait; le corps était aussi plus robuste que lorsque je l'avais connu vivant.

Je remarquai tout cela en un instant et voulus en avoir le cœur net. Je m'élançai sur le talus, mais la terre ayant cédé sous mes pieds je tombai en avant sur les mains. Me relevant aussitôt, je courus au chemin et arrivai au point exact où se trouvait le groupe; mais tout avait disparu sans laisser aucune trace de sa présence; il était impossible pourtant qu'ils eussent pu continuer leur chemin, la voie aboutissant 20 yards (18 mètres) plus loin à un précipice; il était également impossible qu'ils aient pu aller et revenir en une

seconde. Tout cela se heurtait dans mon esprit et je courus durant 100 yards environ le long de la route par laquelle ils étaient venus, jusqu'à ce que je fus hors d'haleine, mais je ne trouvai aucune trace et n'entendis aucun bruit. Je rentrai alors à la maison où je trouvai mes chiens qui, toujours mes plus fidèles compagnons, m'avaient abandonné et n'étaient pas venus avec moi dans ma poursuite sur la route.

Le lendemain matin, j'allai chez D. qui appartenait au même régiment que B. et l'amenai graduellement à me parler de ce dernier. Je dis : « Comme il était devenu gros dans les derniers temps, et quelle idée l'avait poussé à laisser croître cet horrible collier? » D. répondit : « Oui, il était devenu tout bouffi avant sa mort; vous savez qu'il menait une vie très dissipée, et, quand il fut malade, il laissa pousser sa barbe en dépit de tout ce que nous pûmes lui dire et je crois qu'il a été enterré ainsi. » Je demandai alors où il s'était procuré le poney que j'avais vu, le lui décrivant minutieusement. « Comment est-ce que vous savez tout cela, me dit D.? Vous n'avez pas vu B. depuis deux ou trois ans et vous ne vites jamais le poney. Il l'avait acheté à Peshawur et le tua un jour en descendant avec sa témérité habituelle la montagne à Trete. »

Je lui racontai alors ce que j'avais vu la nuit précédente.

R. BARTER, MAJOR GÉNÉRAL, C. B.

Dans une conversation, le 12 octobre 1888, le général Barter donne de plus amples détails. Ces détails font l'objet de la note ci-après rédigée le lendemain et revue et corrigée par le général.

13 octobre 1888.

Quand je vis l'apparition, j'étais depuis une semaine environ dans la case de l'oncle Tom. J'avais entendu dire que B. avait fait bâtir cette maison, mais ce fait ne m'intéressait pas. Je ne causais jamais de B. et jamais il n'était dans mes pensées. Je suis sûr de n'avoir rien entendu de son changement d'aspect avant sa mort.

Quand je vis le cavalier et les grooms s'approcher de moi en descendant la montagne, je remarquai que, comme le chemin était étroit et escarpé, tantôt l'un, tantôt l'autre des grooms quittaient le chemin et chevauchaient sur le flanc de la montagne au-dessus et au-dessous du cavalier en le tenant toujours. Quand je me précipitai pour accoster le cavalier, il n'était qu'à 4 yards (3 mètres 60) à peu près de moi, mais l'espace qui nous séparait était un talus de terre molle (relevée lors de la construction du chemin) de sorte que je trébuchai comme j'arrivais près du cheval.

Nous sommes restés six semaines environ à la case de l'oncle Tom (c'est-à-dire comme on le verra plus loin, durant juin et

juillet). Pendant ce temps, ma femme et moi, nous entendîmes le bruit d'un homme chevauchant rapidement en bas sur le chemin de la maison. Il n'y avait jamais personne de réel et, en fait, sauf B., je doute que personne ait jamais passé à cheval sur ce chemin. B. était un cavalier audacieux, il tua par témérité le poney même dont j'avais vu l'image; je dis le poney même; car le lieutenant Deane reconnut le poney et le cavalier sur ma description.

Une fois que le bruit de galop était très distinct, je courus à la porte de la maison. J'y trouvai mon porteur hindou, je lui demandai ce qu'il y avait : Il me répondit qu'il était venu un bruit de chevauchée de la montagne qui « passa devant lui comme un typhon » et tourna l'angle de la maison et qu'il était déterminé à savoir ce que c'était. Il ajouta : « Thitan Ka ghur hai » (c'est une maison ensorcelée).

R. Barter, Major Général, C. B.

Questionné sur le point de savoir si le lieutenant B. avait encore monté ce poney durant sa dernière maladie, le général Barter, dit :

Trete est la première étape de la montagne, depuis Murree jusqu'aux plaines, et c'était sur le chemin entre Murree et Trete qu'il tua ce poney, — à ce que j'ai compris. Je ne puis croire qu'il était malade quand il tua ce poney, et je n'ai aucune raison de croire que la scène que je vis ait jamais existé en réalité.

L'attitude du cavalier sur le cheval donnerait plutôt l'idée d'ivresse que de maladie.

M. Adam Steuard, autrefois lieutenant au 87e régiment des fusilliers irlandais, écrivit au général Barter, en septembre 1888 :

Je me rappelle très bien votre arrivée dans ma baraque de Murree, un matin que j'étais encore au lit, au cours de votre visite vous me racontâtes que vous aviez vu, la nuit précédente, le fantôme de J. B. Le 22, me dites-vous, Deane était venu dîner avec vous, et vous les aviez reconduits lui et sa femme un bout de chemin, après quoi vous vous étiez assis sur le bord du chemin pour finir votre pipe avant de rentrer chez vous. Etant assis de la sorte, vous avez entendu le bruit des sabots d'un cheval derrière vous et ne pouvant venir que du chemin conduisant à votre maison. Vous vous êtes élancé pour voir qui c'était, et vous avez vu un européen monté sur un poney noir avec deux domestiques indigènes paraissant le soutenir. Vous avez appelé, demandé qui c'était, mais sans recevoir de réponse; vous vous êtes alors précipité vers cet intrus, pour lui

donner une leçon de politesse. Mais vos pieds s'embarrassèrent et vous êtes tombé. L'apparition s'était évanouie quand vous vous fûtes relevé.

Le général Barter rectifie ce récit de la façon suivante :

Je n'étais pas assis, mais debout, terminant un manille ; le bruit des sabots du cheval venait en face de moi. Je vis le chapeau du cavalier quelque temps avant que le groupe entier fut visible sur ma gauche.

Comme on avait demandé à M. Steuart s'il se rappelait l'aspect du lieutenant B., il répondit :

16, Croskham-road, Fulham, S. W. — 24 septembre 1888.

Je suis en possession de votre honorée du 21 courant et en réponse, je vous dirai que quand le général (alors lieutenant) Barter me raconta ce qu'il avait vu, il me dit, à peu près en ces termes : « J'aurais dit que c'était J. B., mais il est si gros, et il a ce que l'on appelle communément une « collerette de Newgate » (c'est-à-dire la barbe laissée sous le menton). Je n'avais moi-même plus vu M. B. quelque temps avant sa mort, mais je crois qu'il avait beaucoup grossi et que quelque temps avant, il avait, par fantaisie ou pour toute autre cause, laissé pousser sa barbe sous son menton. »

Adam Steuart.

Mme Barter confirme finalement de la façon suivante :

18 octobre 1888.

Pendant l'été de 1854, mon mari, alors lieutenant au 75e régiment, faisait son service au dépôt de Murree, dans le Punjab et, un soir, que M. et Mme Deane, du 22e régiment, avaient passé la soirée avec nous, il les reconduisit une partie du chemin. A son retour, comme il était pâle et paraissait tout troublé, je le questionnai et il me répondit que quand les Deane l'avaient quitté, comme il reprenait le chemin du logis, il avait été tout surpris d'entendre le bruit des sabots d'un cheval sur le petit chemin conduisant à notre maison, la « case de l'oncle Tom » comme on l'appelait, et que quand le cheval apparut, il vit qu'il était monté par un Européen, soutenu par deux domestiques qui se tenaient près de lui. Sur son interpellation, le cavalier s'était arrêté et avait regardé, et alors, à la clarté de la pleine lune, il avait tout de suite reconnu le fantôme pour le lieutenant B., du 22e régiment, mort quelque temps auparavant à Peshawur. Mon mari me dit qu'il s'était élancé sur le talus pour atteindre le groupe, mais que la

terre du talus ayant cédé sous ses pieds, il était tombé en avant sur les mains, que, quand il se releva, tout avait disparu.

Nous habitâmes la « case de l'oncle Tom », six semaines environ encore après cet événement, et plusieurs fois nous entendîmes le galop d'un cheval en bas du chemin et tout autour de la maison; ce cheval allait à toute vitesse durant la nuit, et on l'entendait très bien haleter. Une fois, mon mari, entendant son approche, ouvrit rapidement la porte comme il passait, et courut sur la vérandah où se tenait notre vieux porteur appelé « Bola », qui dit qu'il avait souvent entendu passer cela comme un tourbillon et que c'était la maison du diable. J'ajouterai que notre maison, la « case de l'oncle Tom », avait été bâtie par le lieutenant B.

M. D. Barter.

A ces cas, certifiés authentiques par la *S. f. Ps. R.*, ajoutons les récits des anciens auteurs : Pendant les phénomènes produits chez M. Mompesson à Tedworth et racontés par le Rév. Joseph Glassvil dans son *Saducismus triumphans*, on remarqua que, quand le bruit était le plus fort et arrivait à une surprenante violence, aucun chien ne bougeait, bien que le bruit fût souvent si intense qu'on l'entendait à une distance considérable dans la campagne et qu'il éveillait les voisins dans le village, quoiqu'ils fussent tous éloignés.

Dans son récit des phénomènes qui eurent lieu à la cure d'Epworth, l'éminent John Wesley, après avoir décrit les bruits étranges semblables à ceux que feraient des objets en fer et en verre jetés par terre, ajoute : « Peu après, notre grand dogue Mashff accourut se réfugier entre M. et Mme Wesley. Tant que les bruits continuèrent, il jappait et sautait en happant l'air de côté et d'autre, et cela souvent avant que personne dans la chambre entendit quelque chose. Mais après deux ou trois jours, il tremblait et s'en allait en rampant avant que le bruit commençât. La famille savait à ce signe ce qui allait arriver et cela ne manquait jamais. »

Pendant les phénomènes du cimetière d'Arensburg, dans l'île d'Oesel, où des cercueils furent retournés dans des voûtes fermées, et les faits constatés par une commission officielle, les chevaux des gens qui venaient visiter le cimetière furent souvent si effrayés et si excités qu'ils se couvraient de sueur et d'écume. Quelquefois ils se jetaient par terre et paraissaient

agoniser, et, malgré les secours qu'on leur portait immédiatement, plusieurs moururent au bout d'un jour ou deux. Dans ce cas comme dans tant d'autres, bien que la commission fît une investigation très sévère, elle ne découvrit aucune cause naturelle. (R. D. Owen's, *Footfalls on the Boundary of another World*, p. 186.)

Dans le récit du Dr Justinus Kerner sur la Voyante de Prevorst, il est question d'une apparition qu'elle vit durant toute une année et, aussi souvent que l'esprit paraissait, un terrier noir, dans la maison, semblait sentir sa présence. Aussitôt que la figure était perceptible à la Voyante, le chien accourait auprès de quelqu'un comme pour demander protection, et souvent en hurlant très fort. Depuis le jour où il la vit, il ne voulut plus rester seul la nuit. Remarquez qu'ici la figure n'est vue que par une seule personne, la Voyante. Donc cette circonstance n'est pas une preuve de la *subjectivité* de l'apparition.

Dans le terrible cas de maison hantée raconté à M. R. D. Owen par Mme S. C. Hall, qui fut témoin elle-même des faits principaux, nous voyons que l'homme hanté n'avait pu garder un chien longtemps. Celui qu'il avait quand Mme S. C. H... fit sa connaissance, il ne fut pas possible de le faire rester dans la chambre ni le jour ni la nuit, quand les phénomènes commencèrent et bientôt après, il s'enfuit et fut perdu. (*Footfalls*, p. 326.)

Dans le cas raconté par M. Hodgson dans l'*Arena*, sept. 89, quand la dame en blanc apparut au frère de l'auteur, nous lisons que, la troisième nuit, il vit le chien ramper et rester, le regard fixe, et ensuite faire comme s'il était poursuivi tout autour de la chambre. « Mon frère ne vit rien, mais entendit une sorte de sifflement, et le pauvre chien hurla et essaya de se cacher et ne voulut plus jamais rentrer dans cette chambre. »

Cette série de cas, où l'on voit les effets des fantômes sur les animaux, est certainement remarquable et digne d'une profonde attention. Ces faits ne devraient pas arriver si la théorie de l'hallucination et de la télépathie était vraie, et pourtant on doit y ajouter foi parce qu'ils sont presque toujours introduits dans le récit comme des choses inattendues, et, d'un

autre côté, s'ils sont notés et qu'on s'en souvienne, c'est une preuve que les observateurs avaient bien conservé leur sang-froid. Ils nous montrent irréfutablement qu'un grand nombre de fantômes, perçus par la vue ou par l'ouïe, même s'ils ne le sont que par une personne, sont des réalités objectives. Et la terreur manifestée par les animaux qui les perçoivent, et leur contenance si différente de celle qu'ils ont en présence des phénomènes naturels, montrent non moins clairement que bien qu'objectifs, les phénomènes ne sont pas normaux et ne peuvent pas être expliqués par quelque tromperie ou par des sons naturels mal interprétés. Cependant ces faits capitaux, dont une théorie vraie doit rendre compte, ont été considérés jusqu'à présent comme de peu d'importance et, excepté, par M. Myers et MM. Sidgwick, qui ont fait sur eux quelques remarques, ils n'ont été pris en considération dans aucun des essais sérieux d'explication des fantômes.

IV. *Effets physiques produits par les fantômes ou déterminés par eux.* — Il ne peut y avoir de preuve plus convaincante de la réalité objective d'un fantôme que la production du mouvement réel ou le déplacement des objets matériels. Il existe de nombreux témoignages de ces effets ; mais ni la méthode adoptée jusqu'ici par les principaux membres de la Société des recherches psychiques, méthode qui consiste à diviser le phénomène par groupes et à discuter chacun de ces groupes séparément, comme s'il existait seul et n'avait aucun rapport avec les autres, on ne leur a encore accordé aucune attention. Il est probable que le fait curieux des fantômes visuels qu'on *voit* souvent ouvrir des portes afin de pénétrer dans une pièce, lesquelles portes sont ensuite trouvées fermées et verrouillées, jette le doute sur d'autres cas où les portes s'ouvrent réellement. Mais tous ceux qui accordent à ces questions une attention scrupuleuse, doivent être convaincus que les fantômes sont de diverses espèces, depuis les simples images produites sur le cerveau d'une seule personne, jusqu'aux formes non seulement visibles à tous les spectateurs, mais parfois tangibles aussi, et capables d'agir d'une manière considérable sur la matière ordinaire. Examinons quelques-uns de ces cas, en commençant par ceux relatés

dans les publications de la Société des recherches psychiques.

Le docteur et miss Gwynne virent le fantôme décrit par eux, étendre la main ou la placer sur la veilleuse posée sur la cheminée, et elle s'éteignit immédiatement. Rallumée, elle brûla pendant le reste de la nuit. Naturellement, on peut expliquer ce fait par une bouffée de vent venant de la cheminée, mais on n'explique pas comment la seule rafale de la nuit se produisit au moment où deux personnes voyaient le fantôme étendre la main ou la placer sur la lumière. (*Phantasms*, vol. II, p. 202.)

Dans la maison d'Hammersmith où pendant cinq années on vit une apparition et où on entendit des bruits, Miss *R.*, qui en fait la description, dit qu'une fois les rideaux de son lit furent tirés, et elle ajoute : « Souvent, les portes s'ouvraient toutes grandes devant moi, avant que je n'entrasse dans une pièce, comme si une main avait rapidement tourné la poignée[1]. »

Dans un autre cas de maison hantée, Mr K. Z., qu'on dit être un homme considéré, constate que « les portes s'ouvraient et se refermaient sans cause apparente », et que « les sonnettes s'agitaient toute la nuit, faisant lever tout le personnel pour aller à la recherche des voleurs[2] ».

Dans une maison, encore, où quatre personnes avaient vu des apparitions, l'attention de trois personnes, assises ensemble dans une pièce, fut attirée par les craquements d'une porte : « Nous la vîmes s'ouvrir lentement, jusqu'au tiers, et elle resta ainsi. » On n'avait jamais vu rien de pareil[3].

Le Dr Eugène Crowel raconte que dans une maison de Brooklyn, l'un de ses parents s'est vu plusieurs fois, en descendant l'escalier, ou en traversant le vestibule, enlever son chapeau qu'il avait sur la tête, et cela dans des circonstances qui rendaient impossible l'action d'une personne vivante. Dans le cas, dont nous avons déjà fait mention, rapporté par M. Hodgson dans l'*Arena* de septembre, les portes s'ou-

(1) *Proc. Soc. Ps. Res.*, Part. VIII, p. 115.

(2) *Id.*, I, p. 107.

(3) *Id.*, XIV, p. 443.

vraient et se fermaient fréquemment, et les tableaux, les pendules et d'autres objets étaient jetés avec un grand fracas dans une pièce où, à ce moment, il ne se trouvait personne, tandis qu'un autre tableau tombait devant la dame comme elle entrait dans la chambre.

Mais tous ces cas sont insignifiants en comparaison de la preuve fournie par la sonnerie qui se fit entendre à Great Bealings, Suffolk, et dans d'autres endroits. Le récit en a été publié en 1841 par le major Moor, membre de la Société royale, dans la maison duquel elle se produisit. Cette sonnerie, violente et retentissante, continua presque journellement, pendant près de deux mois ; et, durant ce temps, on fit tout pour découvrir à ce phénomène une cause naturelle, mais en vain. Le major déclare : « Les sonnettes sonnaient des vingtaines de fois, alors qu'il n'y avait personne ni dans le passage, ni dans la maison, ni dans le jardin. Personne, pas plus moi que les domestiques, ne pouvait ni ne peut accomplir la merveille que j'ai vue avec une dizaine d'autres témoins. » Et il conclut : — « Je suis entièrement convaincu que la sonnerie n'est pas produite par une action humaine. »

La publication de son compte rendu, dans le journal d'Ipswich, ne lui valut pas moins de quatorze récits de perturbations pareilles, ayant eu lieu dans différentes parties de l'Angleterre, perturbations également inexpliquées. L'une d'elles s'était passée à l'hôpital de Greenwich et avait été narrée au major Moor par un camarade de Nelson, le lieutenant Rivers, de la marine royale. Les sonnettes de l'appartement, que le lieutenant occupait à l'hôpital, sonnèrent pendant quatre jours. Le directeur des travaux, son sous-directeur, un poseur de sonnettes et plusieurs hommes de science, essayèrent inutilement d'en découvrir la cause. Ils firent sortir tout le monde de la maison, examinèrent les sonnettes, les mouvements et les fils sans en être plus avancés, absolument comme dans le cas du major Moor.

Dans un autre fait qui eut lieu dans une maison près de Chesterfield, des sonneries longues et répétées se succédèrent pendant dix-huit mois. Les poseurs de sonnettes et d'autres personnes en cherchèrent en vain la cause. On coupa

les fils, les sonnettes allaient toujours. Le propriétaire M. Ashwell, son ami, M. Felkins, de Nottingham, et d'autres, ne purent découvrir ni même conjecturer une raison suffisante du phénomène. Dans beaucoup de ces cas, la sonnerie avait lieu pendant le jour et se répétait si souvent, qu'on avait de nombreuses occasions de découvrir l'action qui la faisait marcher, si c'eut été une action humaine. Et la chose elle-même est comparativement si simple, qu'il ne peut y avoir de tricherie sans qu'elle ne soit presque immédiatement découverte. Cependant, on n'a découvert aucune tricherie dans aucune de ces circonstances, ni, autant que je sache, dans aucune autre semblable. Ces faits doivent donc être classés comme une forme de hantise, comparable aux coups et aux perturbations qui se rattachent si souvent aux apparitions, et fournissent aussi une preuve puissante du pouvoir qu'ont les fantômes d'agir sur la matière.

V. *Les fantômes peuvent être photographiés et sont par conséquent des réalités objectives.* — On se moque fréquemment de ce qu'on appelle « les photographies d'esprits », parce que l'on peut facilement en imiter quelques-unes. Mais un peu de réflexion montrera que cette facilité même permet également de se mettre en garde contre l'imposture, puisque les moyens d'imitation sont si bien connus. Dans tous les cas, on admettra qu'un photographe expérimenté qui fournit les plaques et doit faire toutes les opérations, ou les fait lui-même, ne peut être trompé à ce point. Cette expérience a été expliquée maintes et maintes fois, et on est bien obligé de conclure que les fantômes, soit visibles ou invisibles aux personnes présentes, peuvent être et ont été photographiés. Nous donnons un bref exposé des preuves à l'appui de cette assertion.

Un photographe de New-York, nommé Mumler, fut le premier qui obtint des photographies d'esprits, et en 1869, il fut arrêté et jugé pour s'être procuré de l'argent par escroquerie et imposture ; mais après un long procès on l'acquitta faute de preuves. L'application d'expériences extraordinaires était cependant démontrée. Un photographe de profession, M. W. H. Slee, de Poughkeepsie, examina le procédé

des épreuves, et quoiqu'il n'y eût rien que d'habituel dans la manière de Mumler, des formes fantastiques apparurent sur les plaques. Mumler visita plus haut la galerie de M. Slee sans apporter avec lui aucuns matériaux, et cependant les mêmes résultats se produisirent. M. J. Gurney de New-York, qui avait fait de la photographie pendant vingt-trois ans, démontra que, après un examen sévère, on ne pouvait découvrir aucune supercherie dans le procédé de Mumler. Cependant, un troisième photographe M. W.-W. Silver, de Brooklyn, fournit encore une preuve à l'appui. Il fit fréquemment lui-même l'expérience complète, se servant de sa chambre noire et de ses matériaux, mais quand Mumler était présent et plaçait simplement la main sur la chambre noire pendant l'opération, des formes paraissaient sur les plaques en même temps que l'image de la personne qui posait. Nous avons le serment fait devant les tribunaux par trois experts qui avaient tous les moyens possibles de découvrir l'imposture, si elle avait existé ; ils déclarèrent tous qu'il ne pouvait y en avoir.

Il serait facile de citer plus de vingt cas dans lesquels des personnes bien connues ont déclaré, par la voix de la presse, qu'elles ont obtenu des photographies ressemblantes d'amis défunts, alors qu'elles-mêmes étaient complètement inconnues au photographe et qu'il n'existait ni portrait, ni photographie de la personne morte. Cependant, on objecte que, dans tous ces cas, les formes sont plus ou moins fantastiques et que la ressemblance supposée peut être imaginaire. Je préfère donc ne donner que le témoignage des experts, quant à l'apparition des formes autres que celles des personnages visibles sur les plaques photographiques. Les séries les plus remarquables d'expériences qui aient jamais été faites, à cet égard, sont peut-être celles qui furent continuées pendant trois années, par feu M. John Beaties, de Clifton, photographe retiré de vingt années d'expérience, et par le docteur Thomson, M. D. (Edin.), médecin également retiré, et qui avait pratiqué la photographie en amateur, pendant vingt-cinq ans. Ces deux gentlemen faisaient eux-mêmes tout le travail matériel photographique, agissant avec un medium qui n'était pas

photographe. Ils prirent des centaines d'épreuves par séries de trois, consécutivement obtenues dans l'intervalle de quelques secondes ; et les résultats sont d'autant plus remarquables, et d'autant moins sujets à quelque suspicion que ce soit, qu'il n'y a pas, dans toutes ces séries, ce que l'on appelle communément une photographie spirite, c'est-à-dire la ressemblance affaiblie d'aucune personne décédée, mais toutes sont plus ou moins élémentaires, laissant voir divers placards de lumière subissant des modifications déterminées de contours ; s'élevant parfois jusqu'à composer des formes humaines indécises, ou, semble-t-il, des visages en médaillon, ou des effluves lumineuses pareilles à celles des étoiles. Dans aucun cas, l'on n'a pu constater que la production de ces images fût due à quelque cause connue. Je possède une série de ces photographies remarquables, au nombre de trente-deux, que M. Beaties m'a données. J'ajoute que je connaissais personnellement le docteur Thomson, qui m'a confirmé l'exposé de M. Beaties en ce qui concerne les conditions et les circonstances dans lesquelles ces photographies ont été obtenues. Nous avons donc là une investigation scientifique, entreprise par deux experts bien exercés et auxquels on n'a pu en imposer ; or, ils démontrent ce fait, que des formes de fantômes et d'effluves lumineuses, tout à fait invisibles à des observateurs habituels, peuvent cependant réfléchir ou émettre des rayons actiniques, de manière à marquer leurs formes et changements de formes sur une plaque photographique ordinaire. Une preuve additionnelle de ce phénomène extraordinaire est que fréquemment, et toujours dans les dernières expériences, le médium spontanément décrivait ce qu'il voyait, et que l'image prise à cet instant révélait toujours la même espèce de figure. Dans l'une de ces épreuves, on voit le médium parmi les modèles, regardant avec attention, et indiquant quelque chose de la main. Tandis qu'il était ainsi, il s'était écrié : « Quelle brillante lumière là-haut ; ne la voyez-vous pas ? » Or, l'épreuve montre la lumière brillante là où se dirigeaient et l'œil et le geste du médium.

Les expériences de M. Thomas Slater, opticien (d'Euston Road, London), ont une grande importance, parce qu'elles

confirment ces résultats. Il obtint des secondes images sur ses plaques, alors que les personnes de sa famille étaient seules présentes, et, dans un cas, lorsqu'il était parfaitement seul; citons encore les épreuves de M. R. Williams d'Haywards Heath; celles de M. Croill Taylor, l'éditeur du *Journal de photographie;* celles aussi de plusieurs autres photographes de profession ou amateurs. Tous s'accordent à dire que, toutes choses étant placées sous leur contrôle, des images fantômales, en outre de l'image du modèle, parurent sur les plaques, sans cause mécanique ou chimique que l'on pût constater ou concevoir.

Dans les cas jusqu'ici présentés, les fantômes ou images photographiés, ont été invisibles pour toutes les personnes présentes, à l'exception des médiums, et quelquefois même pour eux. Mais nous avons aussi des exemples de la reproduction photographique d'une forme visible, ou apparition, arrivant en présence d'un médium [1].

Une photographie très réussie d'une forme spirite qui apparut dans des conditions de stricte épreuve, avec Miss Cook comme médium, fut prise par M. Harison, qui était alors éditeur du journal *le Spiritualiste.* On peut voir une gravure reproduisant cette photographie au fronstipice de l'ouvrage d'Epes, Sargent, intitulé *Preuve palpable de l'Immortalité,* avec un compte rendu des conditions dans lesquelles l'épreuve a été prise, signé par les cinq personnes qui étaient présentes. Depuis lors, M. Crookes a obtenu de nombreuses photographies (plus de quarante en tout) dans son propre laboratoire, avec le même médium; et il a eu toute opportunité de constater que le fantôme qui apparaissait et disparaissait dans des conditions qui rendaient le doute impossible, n'était pas un être humain, et était très différent du médium dans tous ses traits caractéristiques.

Cette longue série d'expériences et d'épreuves photographiques dont on n'a donné qu'un extrait très bref, n'a pas même été mentionnée, jusqu'ici, par les investigateurs de la

(1) Nous ne croyons pas qu'il existe de cas incontestable, de photographie spirite. Au contraire, il y a beaucoup de défectuosités même dans les cas qui paraissent le plus favorables. (*Réd.*)

Société des recherches psychiques. Mais ils ne peuvent pas continuer plus longtemps à les ignorer, puisqu'ils se sont donné la tâche de réunir la somme d'évidence des phénomènes psychiques, celle d'estimer consciencieusement le poids de chacun des groupes dans lesquels cette évidence peut être rangée. Eh bien, j'avance que cette preuve photographique est, en qualité, supérieure à toutes les preuves qu'ils ont réunies jusqu'à présent, et cela pour deux raisons : en premier lieu, c'est une preuve expérimentale, et l'épreuve est rarement possible dans les phénomènes psychiques plus élevés ; en second lieu, c'est une preuve apportée par des experts, dans une opération dont tous les détails leur sont parfaitement familiers. Et j'avance en outre qu'elle ne peut être ignorée, parce qu'elle va au fond même de la question, et offre la démonstration la plus complète et la plus décisive du problème de la subjectivité ou de l'objectivité des apparitions. A quoi bon l'usage d'arguments choisis, pour démontrer que tous les phénomènes peuvent être expliqués par les différents effets de la télépathie, et qu'il n'y a pas de preuve de l'existenoe d'apparitions objectives, occupant dans l'espace des positions définies, quand la chambre noire et la plaque sensible ont prouvé maintes fois que ces fantômes objectifs existent ? Ces arguments, fondés seulement sur une petite partie des faits, rappellent l'un de ces jeux d'esprit littéraire : *Doutes historiques sur l'existence de Napoléon Bonaparte*, et pour ceux au courant de la série entière du phénomène à expliquer, sont à peu près aussi convaincants.

J'ai maintenant exposé très brièvement et discuté les diverses classes de preuves qui démontrent l'objectivité de beaucoup d'apparitions. Les différents groupes de faits, déjà forts par eux-mêmes, gagnent encore plus de force par l'appui qu'ils se donnent mutuellement. Ils sont tous en harmonie pour confirmer la théorie de la réalité objective. Dans la théorie de l'hallucination, quelques-uns, pour être expliqués, réclament des théories élaborées et sans base, tandis que la plus grande partie est tout à fait inexplicable, et doit être ignorée ou mise de côté, pour être expliquée à part. On admet que les hallucinations collectives (ainsi qu'on les appelle),

sont fréquentes. On admet également que les fantômes agissent souvent comme des réalités objectives par rapport aux objets matériels et aux différentes personnes. Ceci existe dans le cas où ils *sont* objectifs, mais n'est guère admissible dans la théorie subjective ou télépathique. La conduite des animaux en présence des fantômes, preuve qui vaut celle de leur apparition aux hommes et aux femmes, est ce que nous pouvons attendre si ce sont des réalités anormales, mais implique d'énormes difficultés pour toute autre théorie. Les effets physiques produits par les fantômes (visibles ou invisibles) donnent une preuve définitive de l'objectivité et sont beaucoup trop nombreuses et trop bien attestées pour qu'on les ignore ou les écarte. Et enfin arrive la preuve de l'objectivité fournie par la photographie, entre les mains d'experts et de physiciens de premier ordre, qui empêche, tout simplement, de s'écarter de cette conclusion.

J'ai borné strictement cette discussion à la seule question de l'*objectivité*, terme qui n'implique pas nécessairement la *matérialité*. Nous ne savons pas si l'éther lumineux est matériel, pas plus que l'électricité, mais ils sont certainement objectifs tous les deux. On a employé le terme de « matière non-moléculaire » pour désigner la substance hypothétique dont sont formés les fantômes visibles — substance qui, dans certaines conditions, paraît avoir la propriété de se réunir à la matière moléculaire, de façon à produire des fantômes tangibles, ou exerçant une force. Mais ceci n'est que théorique, et nous ne possédons pas encore une science suffisante, pour nous permettre des théories sur ce qu'on peut appeler l'anatomie et la physiologie des fantômes. Il y a cependant une question plus vaste à discuter, question pour laquelle nous avons, je crois, les matériaux qui nous permettront d'arriver à des conclusions intéressantes et utiles. Je veux parler de la nature générale et de l'origine des différentes classes d'apparitions de fantômes, depuis les « doubles » de personnes vivantes, jusqu'à ces apparitions qui nous apportent des nouvelles de nos amis défunts, ou peuvent parfois nous avertir d'événements futurs, qui nous affectent plus ou moins.

HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES

(SUITE)

XLIX. — CAS DU GÉNÉRAL ALBERT FYTCHE

Lieut. gén. Albert Fytche. C. S. I. (in Burma Past and Present Val. I. p. 177-8).

Un incident extraordinaire qui fit sur mon imagination une profonde impression, m'arriva à Maulmain. J'ai vu un fantôme, je l'ai vu de mes propres yeux dans la pleine lumière du jour. Je puis le déclarer sous serment. J'avais vécu dans la plus étroite intimité avec un vieux camarade d'école, qui avait été ensuite mon ami à l'Université; cependant des années s'étaient écoulées sans que nous nous fussions revus. Un matin je venais de me lever et je m'habillais lorsque tout à coup mon vieil ami entra dans ma chambre. Je l'accueillis chaleureusement et je lui dis de demander une tasse de thé sous la véranda, lui promettant de le rejoindre immédiatement. Je m'habillai en hâte, et j'allais sous la véranda mais je n'y trouvai personne. Je ne pouvais en croire mes yeux. J'appelai la sentinelle postée en face de la maison, mais elle n'avait vu aucun étranger ce matin-là. Les domestiques déclarèrent aussi que personne n'était entré dans la maison. J'étais certain d'avoir vu mon ami. Je ne pensais pas à lui à ce moment, et pourtant je ne fus pas très surpris parce qu'il arrivait souvent des vapeurs et d'autres vaisseaux à Maulmain. Quinze jours après j'appris qu'il était mort à 600 milles de là, au moment même, ou peu s'en fallait, où je l'avais vu à Maulmain.

Le général Fytche a écrit au professeur Sidgwick la lettre suivante :

Durling Dean, West Cliff, Bournemouth, 22 décembre 1883.

Ci-joint une feuille qui contient les réponses à votre liste de

questions. Je ne pense pas avoir rien à ajouter, je ne puis qu affirmer de nouveau que l'εἴδωλον de mon ami m'est apparu comme je l'ai raconté. Mon ami mourut subitement. Je ne savais pas qu'il était malade, et je ne pensais à lui en aucune manière. Dans la philosophie animiste des sauvages comme des civilisés on admet, je crois, qu'une apparition de ce genre ressemble au corps de chair et d'os de celui qui apparait.

Réponses aux questions concernant l'apparition de Maulmain :

(1) Le récit imprimé a été écrit de mémoire. Je n'ai point écrit de journal depuis que mes papiers ont été brûlés à Bassein. Il n'existe pas à ma connaissance, de lettre qui ait été écrite au moment de l'incident.

(2) J'ai appris la mort de mon ami par les journaux qui arrivèrent à Maulmain par les Messageries, quinze jours environ après l'incident. Ils disaient que mon ami était mort de grand matin, le jour même où son fantôme m'était apparu.

(3) Quand j'adressai la parole à l'apparition, elle ne me répondit ni par un mot ni par un signe. Je ne supposais pas qu'il pût s'agir là d'une apparition. Je crus voir mon ami en chair et en os.

(4) L'événement est arrivé il y a vingt-six ans environ et les personnes qui résidaient près de moi à cette époque, et à qui j'avais rendu visite le matin de l'événement sont mortes. L'année suivante je suis allé en Angleterre et j'ai raconté cette histoire à plusieurs membres de ma famille, entre autres à mon cousin, Louis Tennyson d'Eyncourt, un des magistrats de Londres. Mais c'est un sujet dont je n'ai jamais beaucoup parlé.

(5) Je n'ai jamais vu d'autre apparition, je n'ai jamais eu d'hallucinations ni visuelles ou auditives et j'ai toujours été considéré comme un homme de grand sang-froid.

Général A. Fytche.

M. d'Eynecourt nous écrit :

31, Caruwalls Gardens, S. W. 21 décembre 1885.

Le général Fytche est venu me voir à Hadley un an ou deux avant la publication de son livre, il y a quinze ou dix-huit ans de cela et m'a raconté l'histoire telle qu'elle est narrée dans son livre. Cela fit une grande impression sur ma famille et sur moi. Je ne puis pas me rappeler la date de l'année; mais certainement il n'y a pas vingt-cinq ans. Vingt ans seraient plus près de la vérité.

Le général Fytche est lié par une promesse de ne pas révéler le nom de son ami, ce qui nous met hors d'état d'obtenir la date exacte de l'incident.

L. — CAS DE Mme JANE PARIS

Mistress Paris, née Griffiths, 33, High Street, Lowestoft.

30 avril 1884.

Nous étions une famille de huit personnes. Il y a vingt ans, nous étions tous à la maison, sauf un seul, H. Ce n'était pas par suite d'un arrangement convenu, mais cela semblait être par suite d'une série de coïncidences. H. devait nous rejoindre le mercredi 3 août, en quittant sa position, pour passer quelques jours à la maison avant d'en occuper une autre. Le dimanche avant son arrivée nous avions été à l'église, moi la première fois depuis une longue maladie.

Ma sœur étant trop occupée de sa petite nièce ne nous avait pas accompagnés. Nous rencontrâmes l'amie de ma sœur, Mlle J., une dame russe des plus distinguées et très intelligente. Elle revint avec nous, et nous insistâmes pour qu'elle restât à déjeuner avec nous. Ma sœur était enchantée de l'avoir près d'elle pour lui raconter les charmes précoces de notre trésor d'enfant. C'était une matinée délicieuse.

J'ai donné ces détails presque minutieux pour démontrer qu'il n'y avait rien à ce moment qui pût être la cause d'une inquiétude. Ma sœur était en bonne santé, elle se portait même mieux que d'habitude. Eh bien, nous avions fini le premier plat, et le deuxième fut placé sur la table, lorsque Mlle J. demanda : « Où est Marianne? » — Marianne? ma sœur? Ma mère fit l'observation qu'elle avait quitté la table il y avait quelques minutes, et qu'elle semblait un peu indisposée. Je sortis immédiatement et après l'avoir cherchée partout dans la maison sans la trouver, j'allai dans le jardin. Là je la trouvai assise, la tête dans les mains, regardant l'endroit appelé la « Carrière », une exploitation abandonnée, remplie d'eau depuis des années. D'où elle était, elle pouvait voir l'eau stagnante et noire. Elle ne s'aperçut pas de ma présence. Je mis mes mains sur ses épaules en lui demandant : « Qu'y a-t-il? » Evidemment elle ne me sentit ni ne m'entendit; je me mis alors à côté d'elle, et je n'oublierai jamais l'expression de sa figure. Elle avait l'air d'être complètement paralysée par la peur et l'horreur.

Ses yeux semblaient être rivés à l'eau, comme si elle assistait à une scène horrible sans pouvoir être d'aucun secours. « Qu'y a-t-il, ma chère ? » Elle ne s'aperçut pas encore que j'étais présente et que je la touchais. Quelques secondes plus tard elle poussa un cri d'angoisse contenue et dit : « Oh ! il est parti. » Puis paraissant s'apercevoir de ma présence, elle tourna vers moi un regard de supplication anxieuse. Toutefois, elle était un peu soulagée, puis elle me dit : « Oh J., va-t'en et laisse-moi. » Je la priai de rentrer et alors, comme si elle n'aurait pas pu le supporter plus longtemps, elle dit : « Oh ! J., il est parti ! Oh ! mon Dieu, il est parti, mon pauvre cher H. ! » Je la priai de ne pas se contraindre si terriblement, mais de me raconter quel malheur il y avait. Bien lentement, comme si cela lui avait coûté des souffrances indicibles, elle dit : « Il se passe quelque chose de terrible. » Je répondis à la légère : « Bien entendu, cela est vrai pour toute l'année. Quel est le moment où il n'y a pas d'âme qui rencontre son auteur ? » Elle trembla, et après que je me fusse donné beaucoup de peine pour la persuader, elle rentra avec moi dans la chambre. Evidemment elle ne désira pas m'agiter ni me troubler.

Je ne pensais plus à l'incident. Mlle J. était allée avec ma sœur dans sa chambre, elleinsista pour que celle-ci se couchât et puis elle la persuada de se soulager en lui racontant tout ce qui s'était passé. Mlle J. fut si impressionnée de ce qu'elle entendit, qu'elle quitta ma sœur en lui promettant de revenir après le service de l'après-midi. A peu près vers 3 heures de cette après-midi, nous apprîmes la nouvelle que notre cher H. s'était noyé. Il était en route avec les autres membres du chœur. Tentés par le temps délicieux et l'aspect séduisant de l'eau, plusieurs d'entre eux proposèrent de prendre un bain : « Encore une fois, c'est la dernière, H. » Il accepta, descendit le premier et il était seulement entré dans l'eau jusqu'aux genoux, lorsqu'il s'écria qu'il allait se noyer. Ses compagnons furent frappés de terreur et déclarèrent plus tard qu'il leur avait été impossible de faire un mouvement. L'un d'eux cependant retrouva suffisamment sa présence d'esprit pour pouvoir pousser un cri et puis pour courir à l'église qui était tout près. Il s'écria : « G., H. se noie, viens vite ! » G. s'élança en dehors de l'église, se déshabillant en route et jetant ses vêtements le long du chemin; il sauta dans l'eau et l'aurait sans doute sauvé si H. ne s'était pas cramponné à lui. Ils s'enfoncèrent tous les deux pour ne plus reparaître, juste quelques minutes avant 2 heures et au moment même où ma sœur s'était écriée : « Il est parti ! »

Nous la trouvâmes profondément endormie, ayant l'air d'avoir vieilli de plusieurs années, mais tout à fait préparée à la nouvelle. Lorsque mon frère la réveilla, elle dit : « Est-ce qu'ils sont venus ? Ils ne l'ont pas encore amené à la maison, n'est-ce pas ? » Mlle J.

vint, selon toute apparence, tout à fait préparée à apprendre notre chagrin. Elle me raconta plus tard que ma sœur lui avait décrit la scène et l'endroit, quoique assurément elle n'y eût jamais été. Il n'y avait pas de précédent que H. se fût baigné le dimanche; il n'y avait rien qui lui aurait pu suggérer l'idée qu'il le pût faire.

Si c'était moi qui avais reçu « cet avertissement, ce pressentiment, ou cette révélation » comme on la voudra nommer, on aurait pu croire que ma faiblesse et la nervosité qui s'en était suivie étaient une cause prédisposante. Mais cette raison ne pouvait pas être admise dans le cas de ma sœur. Elle avait alors vingt-sept ans et on a toujours déclaré que nous étions « des femmes raisonnables et d'esprit rassis ».

En réponse à nos questions, Mme Paris écrit :

Le 10 mai 1884.

Ma sœur et Mlle J. sont toutes les deux mortes... Pour répondre à l'autre question que vous m'adressez, j'ai écrit à mon père pour lui demander la distance, etc. Il pense que « Bo'ness », où l'accident a eu lieu, est à peu près à treize ou quatorze milles de Blackhall, où la famille vivait alors. Il me semble avoir dit que la nouvelle nous est parvenue à 3 heures. Mon père croit que c'était un peu plus tard. Quant à l'eau, c'était le Firth de Fort, mais je ne sais pas l'endroit. Mon père dit qu'il y avait un endroit à pic, fait par l'eau sortant d'une machine des établissements de M. Wilson, et que H. s'est engouffré dans ce trou profond. L'heure du service d'après-midi était de 2 heures jusqu'à 3 heures et demie. Peut-être savez-vous que dans les églises écossaises il y a seulement un court intervalle entre les services. Mon frère avait presque dix-neuf ans. Quant à la question, s'il y avait des raisons particulières pour que ma sœur ait éprouvé cette impression plutôt que moi, je vous dirai qu'il y en a deux, à mon avis. Premièrement elle était d'un caractère beaucoup plus contemplatif. Elle était rêveuse et j'étais active. Mais la seconde raison est, selon mon opinion, la plus décisive. Vous aurez remarqué que, dans toutes les grandes familles, les membres vont deux par deux, d'après le principe : je suppose, qui se ressemble s'assemble. Ma sœur et H... étaient particulièrement intimes.

JANE PARIS.

Mistress Paris nous a parlé, en causant avec nous, d'une autre hallucination véridique que sa sœur lui avait racontée au moment où elle s'était produite. Cette hallucination se rapportait à la mort d'un cousin qui s'était noyé en mer.

L'*Airdrie Advertiser* du samedi 6 août 1869 confirme le fait, que l'accident ait eu lieu dans l'après-midi du dimanche précédent.

LI. — CAS ROBERT BEE

Révérend Robert Bee, 12, Whitworth Road, Grangetown, près Southbank, Yorkshire.

Colin Street, Wigau, 30 décembre 1883.

Le 18 décembre 1873, je partis de chez moi en Lincolnshire, pour aller voir les parents de ma femme qui habitaient de temps à autre Lord Street, Southport. Selon toute apparence, mes parents étaient en bonne santé lorsque je partis. Le lendemain de mon arrivée, je passai ma journée à ne rien faire et à me livrer aux multiples distractions qu'on peut trouver sur une plage à la mode. Je passai la soirée en compagnie de ma femme, dans le salon qui est situé au premier étage et dont les fenêtres à larges baies donnent sur la rue principale de la ville. Je lui proposai de jouer aux échecs, nous primes l'échiquier et nous commençâmes à jouer. Il y avait peut-être une demi-heure que nous jouions, et j'avais déjà fait quelques fautes vraiment ridicules. Une profonde mélancolie m'oppressait. A la fin je finis par dire à ma femme : « Il est inutile que j'essaie de jouer, pour rien au monde, je ne pourrais penser à ce que je fais. Ne vaut-il pas mieux ranger l'échiquier et reprendre notre conversation? Je me sens littéralement malheureux. » — « Comme il vous plaira, » répondit ma femme, et nous mimes l'échiquier de côté.

Il était à peu près 7 heures et demie, et, après quelques minutes d'une conversation à bâtons rompus, ma femme me dit tout d'un coup : « Je me sens triste ce soir, je vais descendre pour quelque minutes auprès de maman. » Bientôt après le départ de ma femme je me levai de ma chaise et me dirigeai vers la porte du salon. Là je m'arrêtai un moment, puis je sortis sur le palier de l'escalier.

Il était alors exactement 8 heures moins dix; j'étais depuis un instant sur le palier, lorsqu'une dame, habillée comme pour faire une course, sortit, à ce qu'il me sembla, d'une chambre à coucher voisine, et passa tout près de moi. Je ne pus pas voir distinctement ses traits et je ne me rappelle plus ce que je lui dis.

La forme descendit l'étroit escalier tournant, et ma femme re-

monta au même instant, de sorte qu'elle avait dû passer tout près de l'étrangère et même, d'après toutes les apparences, qu'elle avait dû se heurter contre elle.

Presque immédiatement je m'écriai : « Polly, qui est donc la dame que vous venez de rencontrer en montant? » Jamais je ne pourrai oublier ni m'expliquer la réponse que ma femme me fit : « Je n'ai rencontré personne, » me dit-elle. — « C'est absurde, répondis-je ; vous venez de rencontrer une dame, habillée comme pour sortir. Elle est sortie sans doute par la porte d'entrée. » — « C'est impossible, me dit ma femme. Nous n'avons pas d'amis à la maison. Tout le monde est parti il y a presque une semaine. Il n'y a personne à la maison que maman et nous. » — « C'est étrange, lui dis-je. Je suis sûr d'avoir vu une dame et de lui avoir parlé, un instant avant que vous soyez montée. Je l'ai vu distinctement passer près de vous ; il me semble donc incroyable que vous ne l'ayez pas aperçue. »

Ma femme soutenait, positivement, que la chose était impossible. Nous descendîmes ensemble, et je racontai l'histoire à ma belle-mère, qui était occupée des devoirs de son ménage. Elle confirma l'assertion de sa fille. Il n'y avait à la maison personne que nous-mêmes.

Le lendemain matin de bonne heure, je reçus un télégramme du Lincolnshire ; il m'était envoyé par ma sœur aînée Julie (Mme F. W. Bonman de Prospeet House, Stechford, Birmingham) ; il m'apprenait l'affligeante nouvelle que notre chère mère était morte subitement la nuit précédente, et qu'il fallait que ma femme et moi nous retournions par le premier train à Gainsborough. Le docteur nous dit que c'était une maladie de cœur qui avait amené sa mort en quelques minutes.

Après avoir donné quelques détails sur son arrivée chez lui et sur la bonté de ses amis, M. Bee continue en ces termes :

Lorsque tout fut fini, et que ce jour de Noël fut arrivé, je me hasardai à demander à mon frère l'heure exacte de la mort de notre mère.

— « Eh bien, me dit-il, le père était sorti, il se trouvait à l'école, et je ne devais pas la revoir vivante. Julie arriva juste à temps pour la voir expirer. Il était autant que je m'en souviens 8 heures moins dix. »

Après avoir regardé ma femme pendant un moment, je dis : « Alors je l'ai vue à Southport et je suis à présent à même, sans pouvoir rien expliquer (*inaccountably*), de me rendre compte de mes impressions. »

Avant le 19 décembre dont je vient de parler ; je ne me souciais nullement de ces choses-là, je n'avais fait que peu d'attention ou

je n'en avais prêté aucune aux apparitions ni aux impressions spirites.

ROB. BEE.

En réponse à nos questions, M. Bee ajoute :

Ma mère mourut tout habillée, elle était chaussée. Elle fut prise de son mal dans la rue, et il fallut la conduire à la maison d'un de nos voisins de Gainsborough, située à quelques pas de chez elle. L'apparition ressemblait exactement à ma mère quant à la taille, à la robe, et à tout l'extérieur; mais, au moment même, je ne pensai pas à elle. La lumière n'était pas si faible que je n'aie pu reconnaitre ma mère, si elle avait passé près de moi en chair et en os.

La notice nécrologique du *Lincolnshire Chronicle* nous apprend que la mère de M. Bee est morte d'une maladie de cœur, le 19 décembre 1873, dans la boutique de M. Smithson à Gainsborough, et que sa santé était ordinairement assez bonne.

M. Bee nous a dit que c'était l'unique hallucination qu'il eût jamais éprouvée.

Il ajoute encore :

Il y avait un globe dépoli au bec de gaz de l'escalier; le bec de gaz n'était probablement pas tout à fait ouvert. Cependant il y avait assez de lumière pour voir la vision, mais, juste au moment où son visage a pu se tourner vers moi, ou s'est tourné vers moi en réalité, je ne pouvais le distinguer clairement ; en tout cas je ne l'ai pas clairement distingué. Bien des fois j'ai éprouvé un regret et un désappointement profonds en me souvenant de ce fait.

Mme Bee nous écrit ce qui suit :

Le 9 janvier 1884.

Si quelque chose que je puisse vous dire doit vous être de quelque utilité, j'ajouterai volontiers mon témoignage à tout ce que mon mari vous a dit. Je me rappelle très bien la visite que vous avez faite à ma mère il y a dix ans. Je me rappelle l'inquiétude inexplicable de mon mari pendant la soirée en question, et je me rappelle aussi qu'il me demanda, lorsque je remontai, si je n'avais pas rencontré une dame dans l'escalier; je lui répondis : « Non, je ne crois pas qu'il y ait à la maison d'autres personnes que nous. »

M. Bee me dit alors : « Eh bien, une dame vient de passer auprès de moi sur le palier; elle est sortie de la petite chambre à coucher et elle a descendu l'escalier. Elle portait un châle et un chapeau noir. » Je lui dis : « Bien sûr que vous vous êtes trompé. » Il me répondit : « Je suis sûr de ne pas m'être trompé, et je vous assure que j'éprouve une sensation tout à fait étrange. » Puis j'allai demander à maman s'il y avait quelqu'un à la maison, et elle me dit qu'il n'y avait personne que nous. M. Bee persistait à croire que quelqu'un était passé devant lui sur le palier, bien que nous nous efforçâmes de lui persuader le contraire par des raisonnements.

Le lendemain matin, comme nous étions encore couchés, nous reçûmes une dépêche qui nous informait que Mme Bee était subitement morte la veille au soir. Je dis alors tout de suite : « Robert, c'était votre mère que vous avez vue hier soir. » Il dit que c'était bien elle. Lorsque nous fûmes de retour à Gainsborough, nous demandâmes à quelle heure elle était morte : on nous dit que c'était à huit heures moins dix; c'était l'heure même où mon mari avait vu la vision. On nous dit encore qu'elle s'était subitement sentie malade dans la rue (elle était habillée d'un châle et d'un chapeau noirs) et qu'elle mourut en dix minutes.

MARY-ANN BEE.

Mme Bourne, sœur de M. Bee, nous écrit :

Eastgate Sodge, Lincoln, le 2 octobre 1885.

Ma mère mourut le 19 décembre 1875, au soir, à huit heures moins dix à peu près. C'était peut-être cependant un peu plus tard ou un peu plus tôt. L'attaque à laquelle elle a succombé ressemblait à un évanouissement; cette syncope dura de trente à quarante minutes. Au commencement de l'attaque, elle dit quelques mots à ma sœur; je n'étais pas encore là. Je crois qu'elle n'ouvrit plus les yeux et qu'elle ne parla plus, bien que nous ayons fait tout notre possible pour la faire parler.

MARIAN BOURNE.

BIBLIOGRAPHIE

Le fluide des magnétiseurs, précis des expériences du baron DE REICHENBACH sur ses propriétés physiques et physiologiques, classées et annotées par le lieutenant-colonel de Rochas d'Aiglun, administrateur de l'Ecole polytechnique. — 1 vol. in-8° de 180 pages; Paris, Carré, 1891.

Existe-t-il un fluide des magnétiseurs, et pour prouver son existence autrement que par des hypothèses et des raisonnements, peut-on rendre visible ce fluide, ou tout au moins en mesurer l'énergie? Telle est la question qui est toujours en suspens. En effet, les nombreuses expériences d'hypnotisme et de suggestion, et les théories très simples, peut-être trop simples, auxquelles elles ont donné lieu, sont loin d'avoir résolu tous les problèmes qui résultent des divers modes d'action possibles d'un être sur un autre être ; pour nombre d'observateurs et d'expérimentateurs, le magnétisme animal reste autre chose que l'hypnotisme, et il serait incontestable qu'un individu peut exercer une action sur un autre individu par l'intermédiaire d'une force émanant de lui-même analogue à une effluve électrique.

Malheureusement, ce fluide magnétique, cette force neurique, comme la nomment certains auteurs pour qui elle ne serait que la force nerveuse *extériorée,* ces effluves, en un mot, n'ont pu, semble-t-il, être rendus sensibles que dans des conditions bien difficiles à reproduire; en effet, on n'a pu encore faire accepter ce point élémentaire, à savoir que l'influence d'un léger pendule par l'approche des doigts puisse être réellement attribuée à une cause différente des causes banales, mouvement de l'air ou chaleur, dont on doit tout d'abord invoquer l'action.

Il y a bien, il est vrai, les personnes hypnotisées, dont quelques-unes prétendent qu'elles voient des lueurs — des flammes, même — sortir des doigts de leurs magnétiseurs, comme d'autres prétendent aussi voir les effluves de l'aimant,

rouges au pôle positif, violets ou bleus au pôle négatif; mais ce sont encore là des observations qui demandent à être répétées et soumises à un contrôle rigoureux, capable de mettre absolument hors de cause toute espèce de suggestion, consciente ou inconsciente, de la part de l'expérimentateur.

Nous savons que M. de Rochas a précisément entre les mains un sujet qui prétend ainsi voir les effluves émis par pôles de l'aimant, et qui en reproduit même pendant son sommeil des images coloriées. M. de Rochas a-t-il pu installer, sur ce point, une expérience probante capable de défier toute critique et d'entraîner la conviction? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il vient de nous donner l'étude très curieuse qu'un savant du commencement du siècle, peu connu en France, le baron de Reichenbach, a faite de ce fameux fluide des magnétiseurs.

Reichenbach ne comprend pas qu'on puisse mettre en doute l'existence de ce fluide, puisqu'un certain nombre de personnes, même non endormies, seraient capables de le voir! Ce fluide, il le nomme *Od*. Il en a d'ailleurs reconnu le dualisme, c'est-à-dire qu'il a décrit la polarité du corps humain, que quelques auteurs contemporains croient avoir inventée; il a en outre observé qu'il se comportait au travers des lentilles comme la lumière; il a mesuré son intensité par les oscillations d'un pendule; enfin il l'a différencié de la chaleur, de l'électricité et du magnétisme, toutes choses qui ont été également réinventées de nos jours.

Ce serait une tâche facile, mais vraiment oiseuse de critiquer les expériences sur lesquelles Reichenbach a établi sa doctrine de l'existence de l'*Od*. D'ailleurs, aucun raisonnement ne peut tenir contre un fait bien observé; aussi, ce que nous demanderons aux personnes qui sont convaincues de la réalité de cette existence, c'est qu'elles instituent une expérience, une seule, mais bien probante, qui nous permette de partager leur conviction; car nous ne demandons qu'à voir et à croire.

M. de Rochas cite ces paroles de Humboldt : « Un jour viendra où les forces qui s'exercent paisiblement dans la nature

élémentaire, comme dans les cellules délicates des tissus organiques sans que nos sens aient encore pu les découvrir, reconnues enfin, mises à profit et portées à un haut degré d'activité, prendront place dans la série indéfinie des moyens à l'aide desquels, en nous rendant maîtres de chaque domaine particulier dans l'empire de la nature, nous nous élèverons à une connaissance plus intelligente et plus animée de l'empire du monde. » Ce sont là en effet des paroles qui méritent d'être méditées par les personnes trop promptes à nier. D'ailleurs, que les effluves de l'aimant soient sensibles à quelques organismes délicats, nous ne voyons vraiment pas ce qu'il y a là de difficile à admettre; et, comme on l'a dit, ce qu'il y a de plus étrange, c'est que précisément, dans la grande majorité des cas du moins, l'organisme humain soit insensible à l'action des plus forts aimants. De même il serait étrange que le corps humain échappât lui-même à cette condition physique générale de toute matière, d'être le support de phénomènes électriques et magnétiques. Enfin la théorie de la force neurique qui s'extériorise est assurément séduisante; elle a été récemment reprise et défendue avec chaleur et talent par un consciencieux observateur, M. Barety, et vraiment nous souhaitons que de bonnes expériences, établies dans des conditions faciles à reproduire, remettent en question cette existence du fluide magnétique, et nous sortent un peu de l'hypnotisme, de la suggestion et de l'hystérie, car notre intime conviction est que l'on s'est un peu trop facilement contenté des théories des médecins, et que tout n'a pas été dit sur ce sujet.

Remercions donc M. de Rochas de nous avoir fait connaître les idées et les expériences de Reichenbach. Le volume qu'il nous a donné constitue certainement un bien curieux chapitre de l'histoire des sciences; il aura peut-être en outre le mérite de susciter les expériences que nous souhaitons de voir se produire. J. H.

AVIS IMPORTANT Nous signalons à nos lecteurs d'une manière particulière le numéro de Noël de l'excellent recueil *Review of Reviews* (Christmas Number). Ils y trouveront des faits très nombreux sur les apparitions, la lucidité, le sommeil à distance, les pressentiments, etc. C'est un ensemble des plus intéressants qui mérite toute l'attention. On pourra le trouver dans les principales librairies françaises. RÉD.

TABLE DES MATIÈRES

Des phénomènes psychiques 1
De la méthode dans les observations de télépathie 9
Documents originaux. 31
Cas de Montpellier. 31
Cas de Madrid. 35
Cas de Jonzac. 36
Cas de Carqueiranne. 39
Hallucinations télépathiques 41
Variétés — Une chambre hantée 60
Bibliographie 63
Les récents travaux sur la télépathie et la clairvoyance 65
Transmission de pensée 86
Documents originaux (suite) 98
1er *Cas de Mirecourt*. 98
2e *Cas de Mirecourt* 99
Hallucinations télépathiques expérimentales 101
Deux observations de pressentiment. 111
Un cas ancien de lucidité 114
Hallucination véridique d'autrefois. 118
Variétés — Les journaux des sciences psychiques 122
Biographie de A. Russel Wallace. 129
Etude sur les apparitions 131
Documents originaux (suite) 148
Cas de Suresnes 148
Expériences semblant démontrer la clairvoyance 157
Hallucinations télépathiques. 163
Un cas de transmission des sensations. 178
Lucidité ou prestidigitation?. 185
Bibliographie. 190
Documents originaux (suite) 193
Cas de la rue Jacob 193
Essai sur la preuve de la clairvoyance 204
Une prophétie 231
Etude sur les apparitions (suite) 238
A propos du journal *Light* 252
Vote de la Société de psychologie-physiologique 256

Documents originaux. 257
Cas de Rivanazzano 257
Cas du général X 259
Expériences de M. Emile Desbeaux avec M. G. 260
Expériences de MM. Emile Desbeaux et Léon Hennique. . 262
Essai sur la preuve de la clairvoyance (suite) 268
Le hasard et la télépathie 295
Variétés — Les théories du spiritisme 305
Bibliographie 313
Documents originaux 321
Cas du Dahomey 321
Cas de Reims 324
Les expériences de Naples 326
De l'expérimentation dans les phénomènes psychiques. 333
Etude sur les apparitions (suite) 342
Hallucinations télépatiques (suite). 362
Bibliographie 372

ERRATA

Page 129. *Au lieu de :* Russell Wallace, *il faut :* Russel Wallace.

— 129, ligne	3.	*Au lieu de :*	Monmoutshire,	*il faut :*	Monmontshire.
— 145, —	11.	—	Carlingk,	—	Garling.
— 147, —	15.	—	Harrisson,	—	Harrison.
— 147, —	26.	—	Carling,	—	Garling.
— 166, —	31.	—	Calt,	—	Colt.
— 170, —	19.	—	Mey Clerke,	—	May Clerke.
— 171, —	9.	—	Valden,	—	Walden.
— 218, —	36.	—	Golinky,	—	Goliusky.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A

Anonymat 8
Apparitions (Etudes sur les). 131, 238, 343

B

Bibliographie. . . 63, 190, 313, 372
Biographie de M. A. Russel Vallace. 129
But des *Annales des sciences psychiques* 1, 28

C

Carqueiranne (Cas de) 39
Clairvoyance (Travaux récents sur la) 65
Clairvoyance (La) il y a cinquante ans. 269
Clairvoyance (Expériences semblant démontrer la). 157
Clairvoyance (Preuves de la). 202, 268
Coïncidence fortuite (Hypothèse de la). 295

D

Dahomey (Cas du). 321
Déplacement d'objets sans contact 6, 339
Documents originaux. 31, 98, 148, 193, 257, 321

E

Etude sur les apparitions. 131, 238, 343
Expériences de lucidité. . . . 159
Expériences avec Lully. . . . 188
Expériences de Naples. 326
Expériences de transmission de pensée 86
Expériences sur la clairvoyance. 157, 202, 268
Expériences de télépathie. . . 260
Expérimentation (De l') dans les phénomènes psychiques.. 333

F

Fantômes 6, 238
Fluide des magnétiseurs . . . 372

H

Hallucinations collectives. . . 133
Hallucinations télépathiques. 41, 101, 163, 362
Hallucinations télépathiques expérimentales 101
Hallucination (Une) véridique d'autrefois 118
Hantée (Une chambre). 60
Hasard (Le) et la télépathie. . 295

J

Jacob (Cas de la rue). 193
Jones (Cas). 44
Jonzac (Observation de). . . . 36
Journaux des sciences psychiques (Les). 122

L

Lucidité 5
Lucidité (Un cas ancien de). . 114
Lucidité ou prestidigitation?. 185

M

Madrid (Observation de) . . . 35
Méthode (De la) dans les observations de télépathie. . . 9
Mirecourt (Cas de). 98, 99
Montpellier (Observation de). 31
Mouvements d'objets sans contact. 6, 339
Munich (Cas de) 108

N

Naples (Expériences de). . . . 326

O

Objectivité des fantômes . . . 238
Observations de télépathie (Méthode) 9

P

Peterhead (Cas de) 269
Phénomènes physiques. . . . 6
Phénomènes psychiques (De l'expérimentation dans les). 333
Pressentiment (Deux observations de). 111
Preuves de la clairvoyance. 204, 268
Prophétie réalisée 231

R

Reims (Cas de). 324
Rivonazzano (Cas de). 257

S

Society for Psychical Research. 4
Société de Psychologie-physiologique. 256
Suresnes (Cas de) 148

T

Télépathie 5
Télépathie expérimentale. . . 101
Télépathiques (Hallucinations). 41, 101, 163, 362
Théories du spiritisme. . . . 305

V

Variétés. 60, 122, 305

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

A

ADAMSON. — Cas de lucidité . . 159
ARCHARD-CONNER (Mme). — Réponse à quelques questions. 213
ASCENSI (professeur). — Expériences de Naples 326

B

BARD (Alfred). — Récit de M. . 171
BARTER (général). — Lettres du 346
BARTER (Mme). — Témoignage de 350
BAYOL (Jean) (gouverneur). — Cas du Dahomey. 321
BAYOL (Mme). — Lettre de . . . 323
BAYOL (Louis). — Lettres de M. 323
BEALE (Mme). — Cas de télépathie 13
BEE (Robert). — Cas 367
BIANCHI (professeur). — Expériences de Naples. 329
BOURNE-MARIAN (Mme). — Lettre de. 370

C

CAPITAINE X... — Singulière découverte dans un ancien couvent 27
CAMPBEL (Dr). — Mémoire du. 292
CARL DU PREL. — Aphorisme. . 65
CHANDOS (Raphaël). — Les journaux de sciences psychiques 122
— Lucidité ou prestidigitation?. 185
— A propos du journal *Light*. 252
— Les théories du spiritisme. 308
CIOLFI (E.). — Compte rendu des expériences de Naples . . . 326
CLERKE (Mme). — Cas de. . . . 170
CLERKE (colonel H.). — Récit du'. 170
COUES (E.). — Lettre de M. . 210

D

DARIEX (Xavier). — De la méthode dans les observations de télépathie. 9
— Observations sur le cas de Suresnes. 149
— Observations sur le cas de la rue Jacob 200
— Réflexions 265
— Le hasard et la télépathie, étude statistique 295
— De l'expérimentation dans les phénomènes psychiques. 333
DELAAGE (H.). — Un cas de lucidité 114
DESBEAUX (Emile). — Expériences de divination. 260
— Expériences de télépathie 262
DESBROUSSES (Dr Emery). — Observation de Jonzae . . . 36
DOBBIE. — Expériences de lucidité 159
— Trois cas de clairvoyance. 287
DOUGLAS DE FENZI. — Lettre de M. 176
DOUSSAN (G.). — Récit de M. 154
DRAKE. — Cas du révérend . . 41
DUBOIS (Gustave). — Lettre de M. 148
DUPRÉ (Dr G.). — Cas de Reims 324
DUPRÉ (Mme). — Lettre de . . . 325

E

ESCOURROU (Albert). — Lettre et récit 152
ESCOURROU (M. et Mme). — Récit et attestation. 150
EVANS (Eugène). — Témoignage de M. 236

F

FENZI (sénateur S.). — Cas du. 174
FORSTER (C.). — Lettre de M. . 171
FOURNIER (Gaston). — Cas de télépathie 22
FREVILLE (Mme DE). — Cas de. . 171
FYTCHE (général Albert). — Cas du 362

G

GARLING (H.). — Récit de M. . 145
GÉNÉRAL X... — Cas du. . . . 259
GIGLI (professeur). — Expériences de Naples. 326
GOLIUSKI (Dr). — Cas du 216
GOODALL (Dr Jones). — Cas du . 44
GREEN. — Cas 48
GURNEY (Edmond). — Expériences de transmission de pensée. 86
GURWOOD (colonel). — Relation d'un cas de lucidité 114

H

HARGREAVE (C.). — Lettre. . . 42
HARRY (J.-D.). — Dix ans d'hallucinations collectives véridiques. 137
HAWES (B.). — Un document ministériel. 52
HEADLEE (S.-H.).— Témoignage de M. 233
HENNIQUE (Léon). — Expériences de télépathie. 262
HERICOURT (Dr Jules). — Bibliographie . . . . 313 et 372
HOUDAILLE (Georges). — Lettre de M. 100
HOUDAILLE (Mme). — Lettre de. 98
HOUDAILLE (Octave). — Lettre . 99
HURLY (Mlle Berta).— Cas de. . 59
HUTCHEOU (Mme). — Lettres de. 42, 44

I

ISNARD (Dr). — Récit du . . . 193
ISNARD (Mlle L.) 196
ISNARD (Mme Valérie). — Témoignage de. 200

J

JANE. — Cas de. 274
JONES (colonel). — Cas du. . . 173
JOSSET (L.). — Attestation de M.. 200

K

KENT (C.).—Témoignage de M. 233
KNIGHT (Mme). — Lettre de. . . 141

L

LEE (M.-H.). — Cas de M. . . 214
LIEBEAULT (Dr). — Un message télépathique 25
— Deux observations de pressentiment 111
LIMONCELLI (professeur). — Expériences de Naples 329
LOMBROSO (professeur). — Expériences de Naples 329
LUCINGE-FAUCIGNY (prince). — Lettre du 47

M

MACDONALD. — Lettre. 41
MARTHE (sœur). — Récit de. . 98
MENON-CORNUET. — Récit de M. 108
MONTGOMERY (Mme). — Récit de. 143
MYERS (F.-W.). — Expériences de transmission de pensée . 86
MYERS (Mme Thomas). — Mémoire sur Jane. 276

N

NOELL (Louis). — Cas de Montpellier 31
— (Thérèse). — Lettre . . . 34

P

PAQUET (Agnès). — Cas de Mme. 207
PAQUET (P.). — Rapport de M. 209
PARIS (Jane). — Cas de Mme. . 364

Potocnick (Frantz). — Une chambre hantée 61
— Cas de M. 111
Prieger (M[lle]). — Récit de. . . 109

R

Reid (W.). — Récit. 269
Riccetti (Gabrielle). — Cas de Carqueiranne. 39
Richet (Charles). — Cas de Carqueiranne. 40
— Des phénomènes psychiques 1
— Réflexions sur le cas de Rivanazzano 259
Rochas (Colonel de). — Cas du général X 260
— Le fluide des magnétiseurs. 372
Ross (Annie). — Lettre de M[me]. 59
Russell de Belgaum. — Cas de M[me]. 55
Russell Calt. — Cas 167
Russel Wallace. — Etudes sur les apparitions . . 131, 248, 343

S

Sabatier (Professeur A.). — Expériences avec Lully. . . 188
Saint-Pierre (De). — Une hallucination véridique 118
Schrenck-Notzing (Baron de). — Les récents travaux sur la télépathie et la clairvoyance. 65
— Une hallucination télépathique expérimentale. . . . 108
Sidgwick (M. et M[me] Henry). — Expériences de transmission de pensée 88
— Expériences sur la clairvoyance 157
— (M[me]). — Essai sur la preuve de la clairvoyance. . . . 204, 268
Solovoy (M.). — Les théories du spiritisme. 305
Stewart (A.). — Attestation de M. 350
Suddick (D[r]). — Rapport sur un cas de prophétie réalisée . . 231
— (Louise). — Témoignage de M[me]. 234
Sullivan (Evêque). — Cas de l'. 215

T

Tamburini (Professeur). — Expériences de Naples. 326
Tolosa-Latour (D[r]). — Cas de Madrid. 35
Thoulet (Professeur J.). — Cas de M. le 257

V

Varis (A.). — Témoignage de M[me]. 237
Verity (M[lles]). — Télépathie expérimentale. 101
Vizioli (Professeur). — Expériences de Naples. 326

W

Wedgwod (Alph.). — Cas de M[me]. 229
Wesermann. — Cas du lieutenant 226
Wheatcroft. — Cas. 51
Wickham (Eugénie). — Cas de M[me] 57, 165
— (Edmond). — Attestation. 58
Wilkinson. — Enquête sur le cas Wheatcroft. 52
Wilmot. — Cas collectif. . . . 219
Wingfield (Frédéric). — Cas.. 45

L'Editeur-Gérant : Félix Alcan.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY





